BRICQUEVILLE-LA-BLOUETTE
CAMBERNON
COURCY
COUTANCES
NICORPS
SAINT-PIERRE-DE-COUTANCES
SAUSSEY

AIRE DE MISE EN VALEUR DE L'ARCHITECTURE ET DU PATRIMOINE

Diagnostic Architecture – Patrimoine – Paysages

2012-2013-2014

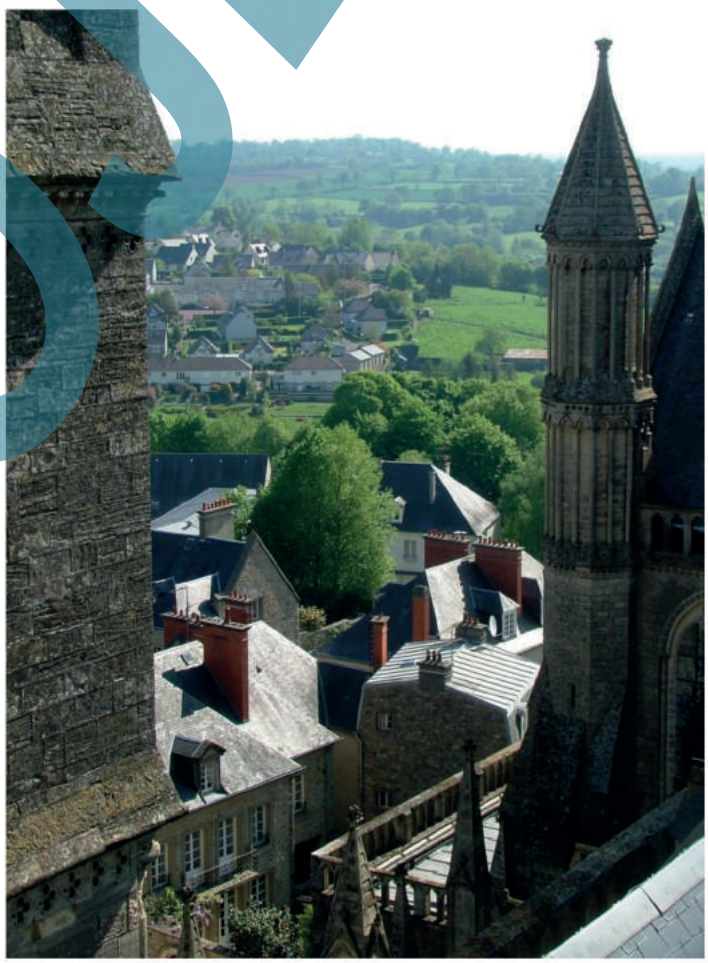

PROJET

Version 1 – 10 mai 2015

Réalisé par le Pays d'Art et d'Histoire du Coutançais

ABREVIATIONS

Pour plus de commodités, les abréviations suivantes sont utilisées :

4C : Communauté de communes du canton de Coutances
AD50 : Archives départementales de la Manche
AMC : Archives municipales de Coutances
AVAP : Aire de valorisation de l'architecture et du patrimoine
BRGM : Carte géologique de la France au 1/50 000 (142 : Coutances ; 143 : Saint-Lô)
CAD : Centre d'accueil diocésain
CAUE : Conseil en architecture, urbanisme et environnement
CBC : communauté de communes du Bocage coutançais
CMN : Centre des monuments nationaux
ENS : Espace naturel sensible
IMH : inscrit au titre des monuments historiques
IRP : Immeuble de rapport préfinancé
Label 20e : Label « Patrimoine XXe siècle »
MH : classé au titre des monuments historiques
MQM : musée Quesnel-Morinière, Coutances
MRU : ministère de la Reconstruction et de l'urbanisme
PADD : Plan d'aménagement et de développement durable
PAHC : pays d'art et d'histoire du Coutançais
PIC : Plan d'itinéraire cyclable
PLU : plan local d'urbanisme
PNR : Parc naturel régional [des marais du Cotentin et du Bessin]
POS : Plan d'occupation des sols
PPM : périmètre de protection modifié
PRA : Plan de reconstruction et d'aménagement
RD / D : route départementale
SAU : surface agricole utile
SCOT : schéma de cohérence territoriale
SMH : Salle Marcel-Hélie
SRA : Service régional de l'archéologie
SRI : Service régional de l'inventaire
STAP : Service territorial de l'architecture et du patrimoine
Vpah : villes et pays d'art et d'histoire
ZNIEFF : Zone naturelle d'intérêt écologique faunistique et floristique
ZPPAU(P) : Zone de protection du patrimoine, de l'architecture, de l'urbanisme (et des paysages).

Nota : certaines orthographes de toponymes ne sont pas clairement fixées.
On a pris le parti d'écrire « Soulles » et non « Soulle ».

avec les contributions documentaires de : Alice Delarocque, Chloé Lemeltier, Aurélie Maillet, stagiaires au Pays d'art et d'histoire du Coutançais, et Lucille Plouchard, stagiaire à la 4C ; Franck Duret, chargé de mission ENS-CBC ; Véronique Goulle, Archives municipales de Coutances.

Réalisé par le Pays d'Art et d'Histoire du Coutançais
(Françoise Laty - Directrice)

SOMMAIRE

0 Introduction p.7

0.1 Cadre de l'étude p.7
0.2 Diversités et traits communs, quelques remarques préliminaires p.9
0.3 Regards sur les patrimoines et les paysages p.10

1 Géomorphologies p.11

1.1 Géographies p.12

1.1.1 Géologie, reliefs p.13
Diversité géomorphologique p.13
Carrières p.15
Relief p.17

1.1.2 Climat p.22
Force éolienne et énergie solaire p.26

1.1.3 Rôle de l'eau p.28
1.1.3.1 Hydrographie p.28
1.1.3.1.1 Zones humides p.29
1.1.3.1.2 Installations p.35
1.1.3.1.3 Ponts p.36
1.1.3.1.4 Mares et plans d'eau p.37
1.1.3.2 Activités liées à l'eau p.42
1.1.3.2.1 Exploitation de l'eau et de l'énergie hydraulique p.42
Moulins p.42
Textiles et cuir p.47
Lavoirs p.47
1.1.3.2.2 Menaces sur les ouvrages hydrauliques p.49
1.1.3.3 L'alimentation en eau p.51
1.1.3.3.1 L'aqueduc p.51
1.1.3.3.2 Les puits p.52
1.1.3.3.3 Pompes à bras p.55
1.1.3.3.4 Fontaines publiques et ornementales p.55
1.1.3.3.5 L'adduction d'eau aux 19e et 20e siècles p.56

1.2 Utilisations du sol p.58

1.2.1 Agriculture et productions p.58
1.2.1.1 Cultures alimentaires p.59
1.2.1.2 Cultures textiles p.60
1.2.1.3 Cuir p.60

1.2.2 Exploitation des ressources locales p.61
Chaux et fours à chaux de Saussey p.62

1.2.3 Grandes lignes de l'implantation du bâti et des exploitations p.64

1.3 Voies de communication p.68

1.3.1 Chemins et routes anciennes p.69

1.3.2 Canal et port de la Soulles p.73

1.3.3 Chemin de fer, gares, petit train p.78
1.3.3.1 Quartier de la gare p.81
1.3.3.2 Avenue de la gare p.82
1.3.3.3 Anciennes voies p.83

1.3.4 Routes et aménagements récents p.84

2 Formes et fonctions p.85

2.1 Morphogenèse p.86

2.1.1 Formation et évolution des paysages p.89
2.1.1.1 Du Moyen Âge au 19e siècle p.89
2.1.1.2 Mutations des 19e et 20e siècles p.96
2.1.1.3 Evolutions depuis le milieu du 20e siècle p.104
2e moitié du 20e siècle p.104
Diffusion de l'urbanisation vers les campagnes p.107
Traces des mutations agricoles dans le paysage p.109

2.1.2 Formation des agglomérations rurales p.114
2.1.2.1 Formation des bourgs p.114
2.1.2.1.1 Saussey p.116
2.1.2.1.2 Cambernon, Courcy, Bricqueville p.117
2.1.2.1.3 Nicorps p.121
2.1.2.1.4 Saint-Pierre-de-Coutances p.122
2.1.2.2 Formation et évolution des villages et des hameaux p.123
2.1.2.3 Habitat isolé p.127

2.1.3 Formation de Coutances : le site, passé et à venir p.129

2.2 Empreintes de l'histoire p.135

2.2.1 De l'histoire au patrimoine p.136
2.2.2 La Reconstruction, moment fort de l'histoire de Coutances p.165

2.3 Points de vue p.169

2.3.1 Points de vue sur le site de Coutances p.170
2.3.1.1 Coutances dans son environnement (lecture de site) p.170
2.3.1.2 Vues superposées de la ville et des environs p.177

2.3.2 Vues rapprochées p.178
2.3.2.1 Vues rapprochées avec un premier plan bâti p.178
2.3.2.2 Lignes de vision et points de vue remarquables à l'intérieur de Coutances p.179

2.3.3 Points de vue remarquables du centre-ville de Coutances vers l'extérieur p.183
2.3.4 Points de vue remarquables hors Coutances p.185

2.4 Composantes du bâti p.190

2.4.1 Matériaux p.191
2.4.1.1 Matériaux de construction p.193
2.4.1.1.1 Pierres p.194
2.4.1.1.2 Matériau terre p.201
2.4.1.1.3 Briques p.204
2.4.1.1.4 Bétons p.216
2.4.1.2 Matériaux de couverture p.221
2.4.1.3 Joints, enduits et revêtements extérieurs p.226
2.4.1.4 Menuiseries et ferronneries p.230
2.4.1.5 Couleurs : l'impossible généralisation p.232

2.4.2 Formes et détails du bâti rural p.235
2.4.2.1 Grandes lignes historiques du bâti rural en Coutançais p.236
2.4.2.1.1 Organisation des hameaux et du bâti jusqu'au milieu du 19e s. p.237
2.4.2.1.2 Evolutions du milieu du 19e au milieu du 20e s. p.239
2.4.2.2 Organisation spatiale et typologies des maisons rurales p.242
2.4.2.2.1 Maisons à cour fermée p.242

2.4.2.2.2 *Maisons à cour ouverte* p.244
Bâtiments sur quatre côtés de la cour p.245
Bâtiments en U, sur trois côtés de la cour p.246
Bâtiments en deux rangs parallèles p.247
Bâtiments en L p.248
Maisons en longueur p.248
Maisons-blocs p.249
Enjeux autour de l'organisation spatiale des maisons rurales p.250
2.4.2.2.3 *Typologies d'usages* p.251
Manoirs et fermes-manoirs p.251
Fermes isolées à morphologie ancienne p.253
Fermes isolées à morphologie 18e – 19e s. p.254
Fermes moyennes p.257
Petites exploitations p.258
Maisons des ouvriers agricoles p.258
Maisons à usage non agricole p.259
Presbytères p.260
2.4.2.3 Petit inventaire des dépendances agricoles p.261
Granges p.261
Dépendances juxtaposant plusieurs usages p.263
Charreteries p.264
Hangars p.265
Pigeonniers p.265
Pressoirs p.266
Fours à pain p.266
Espaces pour les animaux : écuries, étables… p.267
2.4.2.4 Silhouettes des maisons rurales et composition des façades p.270
2.4.2.4.1 *Nombre de niveaux* p.270
2.4.2.4.2 *Silhouettes et volumes* p.270
2.4.2.4.3 *Composition des façades des maisons rurales* p.272
2.4.2.4.4 *La maison à la coutançaise* p.274
2.4.2.4.5 *Commentaire de quelques façades de maisons rurales* p.276
2.4.3 Formes du bâti urbain p.281
2.4.3.1 Repérage des typologies p.282
2.4.3.1.1 *Edifices publics et religieux* p.283
Edifices religieux p.283
Etablissements de formation p.285
Etablissements de soin p.285
Lieux de justice et de police p.286
Lieux d'administration et de services à la personne p.286
Lieux de sports et de loisirs p.287
2.4.3.1.2 *Hôtels particuliers et grandes demeures urbaines* p.289
2.4.3.1.3 *Demeures urbaines des 19e et 20e siècles* p.292
2.4.3.1.4 *Maisons de ville et immeubles-maisons* p.294
2.4.3.1.5 *Immeubles collectifs contigus* p.297
2.4.3.1.6 *Habitat collectif discontinu* p.300
2.4.3.1.7 *Maisons individuelles* p.301
2.4.3.1.8 *Garages, annexes et dépendances* p.303
2.4.3.1.9 *Immeubles fonctionnels indépendants* p.305
2.4.3.2 Urbanisme, approche chronologique p.306
2.4.3.2.1 *Permanence de l'axe principal nord-sud* p.306
2.4.3.2.2 *Le tissu urbain du Moyen Âge à l'entre-deux-guerres* p.307
2.4.3.2.3 *Les apports de la Reconstruction* p.311
Evolution du centre historique p.312
2.4.3.2.4 *Depuis la Reconstruction* p.318

2.4.3.3 Unités urbaines p.322
2.4.3.3.1 A l'intérieur de l'anneau des boulevards p.324
Le cœur de la ville p.325
Le parvis p.328
La rue Tancrède p.329
Rue Geoffroy-de-Montbray entre St-Pierre et la cathédrale p.330
La place Saint-Nicolas p.331
Autour de l'église Saint-Pierre p.332
La place de la Poissonnerie p.333
La rue du Puits-Notre-Dame p.334
Le quartier dit des chanoines p.335
Rues Clemenceau, St-Martin, St-Evremond, Geoffroy-Herbert p.336
Le haut de la rue Quesnel-Morinière p.339
Les espaces de transition autour du cœur de la ville p.342
Place Georges-Leclerc p.342
Rue Daniel p.342
Rue de L'Amiral-L'Hermite p.343
Ilot Saint-Maur p.343
Ilot de la Tour-Morin p.343
Rue du Lycée p.344
Les pourtours, entre le cœur de la ville et les boulevards p.346
Rue Saint-Pierre p.347
Rue Geoffroy-de-Montbray entre Saint-Pierre et le boulevard p.349
Le bas de la rue Quesnel-Morinière p.350
La rue Saint-Nicolas p.351
Rue Tourville p.352
Quartier Gambetta p.353
Ruelles et passages p.354
2.4.3.3.2 Les assises du site, les faubourgs p.356
Le Pont-de-Soulles, centre secondaire p.357
Les faubourgs-rues p.359
La rue des Piliers p.359
Le quartier de la Croix-Quillard p.361
La rue de L'Ecluse-Chette p.361
La Croute-aux-Moines p.362
Les petits quartiers entre ville et campagne p.363
Les cités de la Reconstruction en marge de la ville p.364
Claires-fontaines et l'extension nord-est p.366
2.4.3.3.3 L'accompagnement du paysage urbain de Coutances p.368
Le Parc des évêques p.368
Les Vignettes p.369
Le coteau de Délasse à la Fossérie p.370
Le coteau du Prébois à la Forérie p.371
Le vallon de la Soulles et les coteaux sud-est p.372
Les hameaux ruraux de la commune de Coutances p.373
Les zones artisanales et commerciales p.374
2.4.3.3.4 Les points de jonction et de rupture p.375
Les boulevards p.375
Les fronts urbains p.375
Les entrées de ville p.376
Les transitions ville-campagne p.378
Les espaces intermédiaires mal définis p.379
2.4.3.4 Grandes lignes des formes et styles du bâti urbain p.382

2.4.4 Importance des murs p.383

5

2.4.5 Jardins et parcs **p.385**
2.4.5.1 Jardins vivriers p.385
Potagers p.385
Vergers p.386
2.4.5.2 Jardins d'agrément p.387
Jardins de curé p.387
Grands jardins d'agrément p.387
Avenues plantées p.389
2.4.5.3 Espaces publics p.390
Promenades et routes plantées p.390
Jardin des plantes de Coutances p.391
Squares p.391
Créations récentes p.392
2.4.5.4 Autres espaces verts p.393

2.5 Détails du bâti **p.394**

2.5.1 Les éléments du toit **p.394**
2.5.1.1 Les pentes de toitures p.394
2.5.1.2 Les souches de cheminée p.396
2.5.1.3 Les lucarnes p.403

2.5.2 Les baies **p.405**
2.5.2.1 Formes et disposition des baies p.405
2.5.2.2 Encadrements de baies p.413
2.5.2.2.1 Linteaux à accolade p.417
2.5.2.2.1 Linteaux à inscriptions p.419
2.5.2.3 Fermetures des baies p.420
2.5.2.3.1 Menuiseries p.420
Portes p.422
Fenêtres p.425
2.5.2.3.2 Volets et contrevents p.429
2.5.2.3.3 Matériaux et couleurs des menuiseries p.433

2.5.3 Ouvrages hors-œuvre **p.434**
2.5.3.1 Balcons et garde-corps p.434
2.5.3.2 Escaliers extérieurs p.436

2.5.4 Clôtures et portails **p.437**
2.5.4.1 Murs, porteries et murets p.437
2.5.4.2 Portails, grilles et portillons p.441

2.5.5 Devantures de boutiques **p.444**

2.5.6 L'importance des lignes **p.445**

2.6 Eléments de décor **p.446**

Liste des abréviations p.1
Bibliographie p.453
Légende des cartes p.457

0.1 – Cadre de l'étude

L'étude s'inscrit non seulement dans le passage de ZPPAU à AVAP suite aux mesures prises par le législateur, mais aussi dans le souhait d'étendre l'aire à un territoire plus vaste que la seule ville de Coutances jusque-là couverte par la ZPPAU.
Afin de déterminer au mieux ce qui pourrait être inclus dans l'Avap, le territoire d'étude a été étendu à l'ensemble de la communauté de communes[1].
Hormis le volet énergétique confié à un bureau d'études, le choix de la collectivité a été de faire réaliser le diagnostic par ses services, en s'appuyant sur l'animatrice de l'architecture et du patrimoine, et de l'envisager plus largement comme un recensement exhaustif prenant place dans une démarche d'inventaire, dont l'échéance déborde le cadre de l'Avap mais permet des échanges renforcés avec le Service régional de l'Inventaire.

Le territoire d'étude s'étend sur l'ensemble de la communauté de communes de Coutances, comprenant sept communes : Coutances, Bricqueville-la-Blouette, Saint-Pierre-de-Coutances, Saussey, Nicorps, Courcy et Cambernon.
Autour de la ville de Coutances, dont la silhouette et l'organisation sont profondément marquées par de grands monuments liés à son passé de capitale administrative et religieuse, les communes sont composées de petits bourgs, hameaux et habitats dispersés, parmi lesquels les éléments patrimoniaux emblématiques – églises et manoirs, presbytères – ne doivent pas faire oublier la richesse des paysages et du patrimoine rural, d'autant que l'absence quasi-totale de développement industriel au 19e siècle a longtemps maintenu la campagne aux portes de la ville.

Qui plus est, la façon dont ces habitats périphériques à Coutances se sont développés en relation, ou non, avec elle au cours de l'histoire, et continuent de le faire aujourd'hui, sont une des clés de compréhension du patrimoine tel que nous le voyons aujourd'hui, et une des clés de sensibilisation des habitants à leur cadre de vie.

La ville même de Coutances a été précédemment envisagée sous la polarité quartiers anciens / quartiers reconstruits.
Dominée certes par la cathédrale, mais pas entièrement forgée en fonction de la présence du siège épiscopal, la ville serait partageable en secteurs anciens et reconstruits, les premiers comprenant tous les quartiers où le bâti antérieur à la deuxième guerre mondiale domine, les seconds contenant les quartiers où la Reconstruction domine. Cette lecture présente plusieurs risques :

- ne pas qualifier les quartiers où la Reconstruction et le bâti ancien sont fortement mêlés ;
- opposer un bâti moderne à un bâti ancien « pittoresque » en occultant les relations fortes voulues par les architectes de la Reconstruction avec l'histoire et les formes anciennes de la ville ;
- confondre des typologies variées, d'époques différentes, dans un même regard figé dans le passé, et faire des quartiers reconstruits soit de nouveaux secteurs à figer, soit des lieux où telle ou telle intervention, non tolérée en quartier ancien, serait possible, sans que cela se justifie autrement que par le fait qu'ils sont plus récents et donc prétendument plus adaptés à la modernité ;
- laisser *a priori* de côté tous les quartiers postérieurs à la Reconstruction alors qu'ils couvrent plus de la moitié de la superficie bâtie de la commune.

Les contrastes marqués entre la ville de Coutances et ses environs tels qu'ils ont été présentés plus haut ne devraient pas non plus faire aboutir à une polarité ville / campagne que l'on accentuerait encore en ville monumentale / campagne-écrin et/ou en ville patrimoine bâti / campagne patrimoine paysager (le terme campagne étant utilisé ici pour la facilité de la formulation et non comme

[1] Au 1er janvier 2014, la 4C n'existera plus, du fait de la fusion des 4 communautés de communes de Coutances, Cerisy, Gavray et Saint-Sauveur-Lendelin au sein de la Communauté du Bocage Coutançais.

définition actée des communes autour de Coutances). Cette bipolarisation comprendrait elle aussi plusieurs risques :

- ne pas voir les patrimoines hors Coutances comme ayant une possible valeur en soi ;
- centrer les relations des communes sur Coutances, alors qu'elles peuvent, suivant les champs envisagés (géologie, activités par exemple) se rattacher à d'autres logiques ;
- monumentaliser et muséifier la ville, lui dessiner un écrin protégé en co-visibilité et repousser l'aménagement aux marges par-delà les reliefs ;
- ne pas distinguer de diversités au sein de cette « campagne »

C'est pourquoi, même si la Reconstruction est clairement un objet d'étude en soi, même si le rapport ville-campagne est indéniable, même si la ville semble un îlot de pierre jailli des collines du bocage, et que tout cela a son importance, on s'est efforcé de regarder l'ensemble du territoire, en se dégageant des schémas de lecture présupposés.

0.2 – Diversités et traits communs : quelques généralités préliminaires

Lorsque l'on étudie Coutances, le Coutançais ou la Manche, le terme « diversité » intervient assez vite, ou parfois plutôt « absence d'unité », que celle-ci soit historique ou géomorphologique, et donc patrimoniale. On ne trouvera pas ici une seule pierre de construction, une seule manière d'habiter la terre, un seul type de paysage.
Au sein de la Manche, ce que l'on appelle le Coutançais se distingue par ses côtes sableuses entaillées de havres et par ses limites géographiques et administratives, qui se superposent à peu près (ligne nord le séparant d'avec le Clos du Cotentin, ligne sud d'avec l'aire granvillaise, ligne est d'avec le bassin virois) ; mais il est lui-même composé d'une mosaïque d'entités paysagères (havre et littoral, bocages et vallées, marais, landes et monts, ville) qui se doublent parfois d'identités historiques plus ou moins affirmées, et des multiples nuances du bâti qui en découlent.

Au sein de la communauté de communes de Coutances, au-delà des différences marquées entre la ville et les bourgs ruraux, peuvent se distinguer plusieurs formes d'agglomération et de paysages, un éventail très riche d'usages de matériaux et donc de teintes du bâti ; le nord de Cambernon appartient au bassin versant de la Taute et regarde vers les marais et les monts, tandis que Bricqueville s'ouvre à l'ouest vers la baie de Sienne, et que Saussey comporte géo-morphologiquement des caractéristiques identifiées au canton de Montmartin… C'est pourquoi l'étude de la diversité géographique et géologique est particulièrement importante ici pour comprendre les paysages et les patrimoines, et les intégrer aux projets de développement du territoire.

Des traits communs peuvent bien entendu être identifiés, qui ne sont d'ailleurs pas propres au territoire d'étude, sans pour autant que l'on puisse dégager des jeux d'influence sectorisés. Chacun des traits de la diversité, hormis quelques très rares exceptions, appartient à des courants et typologies plus larges ; mais la façon dont ces éléments sont recomposés localement dessine des micro singularités.

Un des enjeux de la prise en compte du patrimoine et des paysages autour de Coutances serait donc de pouvoir dégager des traits dominants mais sans uniformiser, qu'il s'agisse de déclinaisons et variantes, ou d'exceptions.

0.3 – Regards sur les patrimoines et les paysages

Les monuments historiques et leurs abords, puis le centre-ville pris dans la ZPPAU, ainsi que les manoirs et les églises, apparaissent semble-t-il désormais comme des éléments de patrimoine reconnus.

La notion de tissu urbain ne semble cependant pas totalement comprise.
Malgré 25 ans d'existence de la ZPPAU, nombreux sont encore ceux qui pensent que les réglementations s'appliquent sur leur propriété parce qu'ils sont à côté de la cathédrale et ceux qui ne comprennent pas qu'il y a un règlement qui s'applique chez eux alors qu'ils en sont éloignés…
Par ailleurs, la non-visibilité depuis la voie publique, qui plus est depuis la voie qui se trouve à l'abord immédiat, apparaît encore comme une raison de ne pas porter attention à ce qui se trouve ou se fait là.
L'approche esthétique, hiérarchisée, monumentale, et de façade, reste ancrée dans les mentalités, mais le constat serait certainement moins nuancé s'il n'y avait pas du tout eu de sensibilisation, qu'elle soit accompagnée par le Pays d'art et d'histoire ou dans le cadre de l'application de la ZPPAU.

Cette approche risque de se rencontrer également dans les campagnes où l'on isolerait par exemple quelques fermes pour leurs décors, et où les seuls autres espaces reconnus seraient des lieux offrant de « jolis » points de vue et cadres pittoresques (au sens étymologique), auxquels on ajouterait, parce qu'il y a une sensibilité forte mais devenue quelque peu facile au « petit patrimoine », tous les lavoirs, puits et fours à pain du territoire.
La conséquence en serait de protéger et conserver des éléments hors contexte, sans lien entre eux, et de laisser une empreinte à moitié effacée, ne gardant que le « grand » et le « petit » patrimoine, sans que le « moyen patrimoine » ait fait l'objet d'attention.
Il est donc nécessaire de prendre en compte les éléments bâtis dans leur environnement, dans leur relation avec cet environnement ; mais aussi de prendre en compte les espaces intermédiaires ou de transition entre des unités réputées distinctes, ne serait-ce que, par exemple, les faubourgs entre la ville et la campagne, ou les nouveaux quartiers qui ramifient les agglomérations vers la campagne.
Les points de rencontre, qu'ils induisent des communications ou des limites, devraient d'ailleurs bénéficier d'une attention particulière, à la fois pour le sens qu'ils donnent à ce qui les entoure, mais aussi parfois en tant que tels. Par exemple, un boulevard peut marquer une séparation entre la ville et son faubourg, être un lien entre les deux, mais peut avoir une identité individuelle.

Le relief du territoire, les implantations du bâti, l'organisation des espaces de communication et la diversité des paysages – avec les différentes formes de couverture végétale qu'elle génère – offrent des points de vue multiples qui peuvent gêner l'interprétation des relations des bâtiments entre eux et avec leur environnement et perturber la décision en matière de réglementation.
Les objets patrimoniaux et paysagers doivent donc être non seulement interprétés dans leurs contextes géographiques et historiques proches et lointains, mais aussi envisagés visuellement selon différents points de vue, du zoom au grand angle, en incluant des espaces à qualifier parce qu'ils les relient visuellement ou sont en co-visibilité avec eux.

La méthodologie choisie pour le recensement préalable a donc été une couverture photographique systématique du bâti, du détail au cadre le plus large, et la plus complète possible des éléments de paysage. Les méthodologies d'analyse et de présentation suivent les recommandations des services de l'Inventaire, du Service territorial de l'architecture et du patrimoine et de la circulaire de 2012 sur les Avap.

I – Géomorphologies

Entre les paysages bas de la lande de Lessay au nord-ouest, l'échancrure de la baie de Sienne à l'ouest, les marais au nord-est et les collines bocagères du Cerisyais et du Saint-Lois, le territoire d'étude présente des diversités dues en grande partie à ses composantes géomorphologiques, qui en dictent les paysages, les matériaux et les types de formes, de fonctions et d'implantations du bâti.
Les qualités et défauts des ressources naturelles, notamment les produits du sol, ont généré des utilisations qui, même si elles tournent en grande majorité autour de l'agriculture, ont connu des évolutions dont la trace peut se lire encore aujourd'hui.

Les caractéristiques du « far-west » normand, à l'ouest de la plaine de Caen, le distinguent des généralités de la Normandie, dans l'apparence actuelle et dans l'histoire :

> « *Son* ***climat plus humide et plus rude****, son* ***relief accidenté*** *dont les crêtes, les gorges, les vallées encaissées ne délimitent jamais de vastes terroirs homogènes, ses* ***sols plus acides*** *aux caractères changeant le long des pentes, tous ces traits la rendaient moins facile à défricher que les plaines ou bas-plateaux aux grands finages homogènes dotés de bons sols et au climat plus sec moins favorable à l'arbre* ».[1]

[1] Brunet, *Inventaires*…, op.cit., p.22

1.1 – Géographie

Au centre-ouest du département de la Manche, sur la côte occidentale du Cotentin, le territoire d'étude se trouve à une dizaine de kilomètres de la mer à vol d'oiseau, et s'inscrit globalement dans ce que l'on appelle communément le bocage saint-lois et coutançais, dont l'image est celle d'un vallonnement verdoyant.
Comme la majeure partie du département, son sol appartient au massif Armoricain, et certains paysages naturels et bâtis font plus penser aux contrées voisines de la Bretagne qu'à la Normandie à laquelle le territoire appartient historiquement et administrativement. Des conditions de formation géologique y ont cependant laissé des particularités qui le distinguent des généralités hercyniennes.
Le territoire est situé à la ligne de partage des eaux entre deux bassins versants, l'un au nord basculant vers les marais de Carentan et la baie des Veys, l'autre au sud, vers la baie des Sienne et la côte ouest. Une myriade de ruisseaux rejoint les principaux cours d'eau.
La conjugaison entre le relief et la proximité de la mer apporte des précipitations assez fréquentes, des températures moyennes assez douces et des vents dominants du sud-ouest.

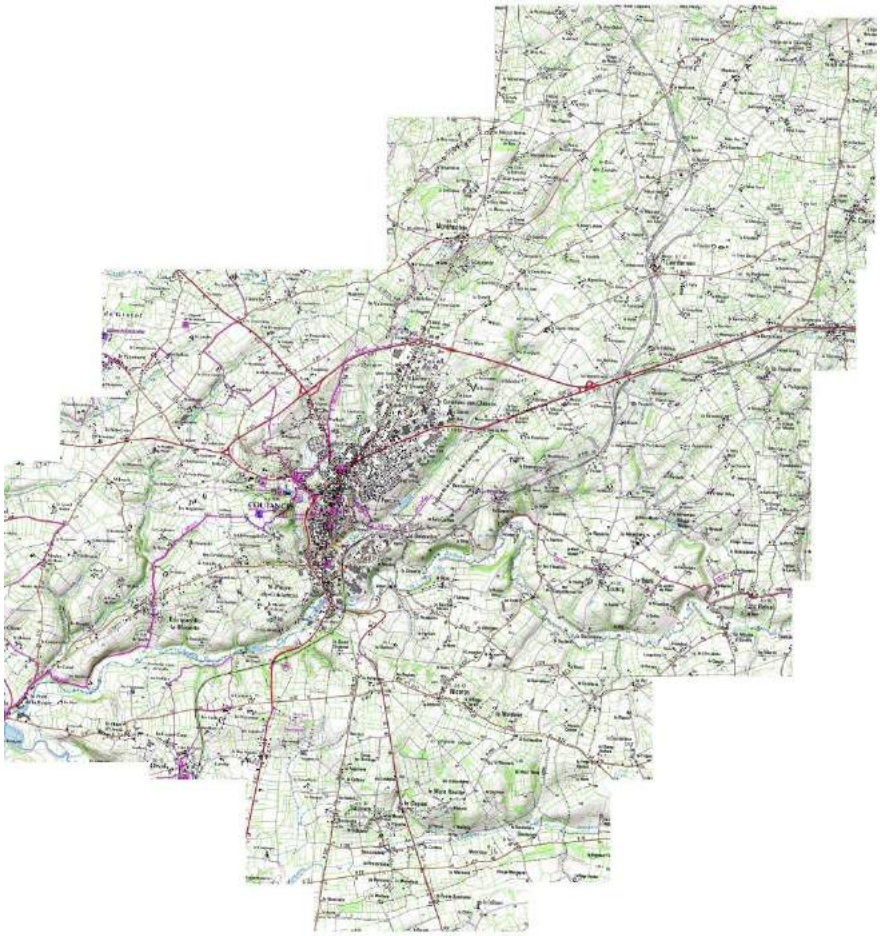

1.1.1 – Géologie, reliefs

Les environs de Coutances ont hérité une **grande diversité géomorphologique** de divers épisodes de plutonisme alternant avec des phases d'éboulements, de sédimentations et d'érosion, épisodes parmi lesquels la phase hercynienne a achevé de former le massif Armoricain auquel se rattache la région, mais en laissant affleurer par endroits des roches beaucoup plus anciennes qui témoignent de l'orogenèse de ce que les géologues appellent « l'arc constantien »[1].

On y rencontre des roches volcaniques, métamorphiques et sédimentaires. Les principales sont : les grès briovériens et des grès plus tardifs, la diorite de Coutances, le granite de Montchaton, des schistes, les calcaires carbonifères de Hyenville-Montmartin, des conglomérats plus ou moins riches en quartz. Localement, les différences de compression et de composition chimique leur ont donné des variantes de teintes et de texture, que l'on retrouve dans des appellations populaires telles que « pierre verte », « pierre noire », « pierre rouge » etc… Les noms courants ont également repris ceux des principaux lieux d'extraction, comme la « pierre noire de Courcy » pour une phtanite que l'on trouve à la Lande des Vardes, ou la « pierre de Cambernon » pour la diorite. Qui plus est, des erreurs d'identification n'ont été corrigées qu'au cours du 20e siècle et c'est pourquoi l'on trouve parfois le terme de syénite à la place de celui de diorite…

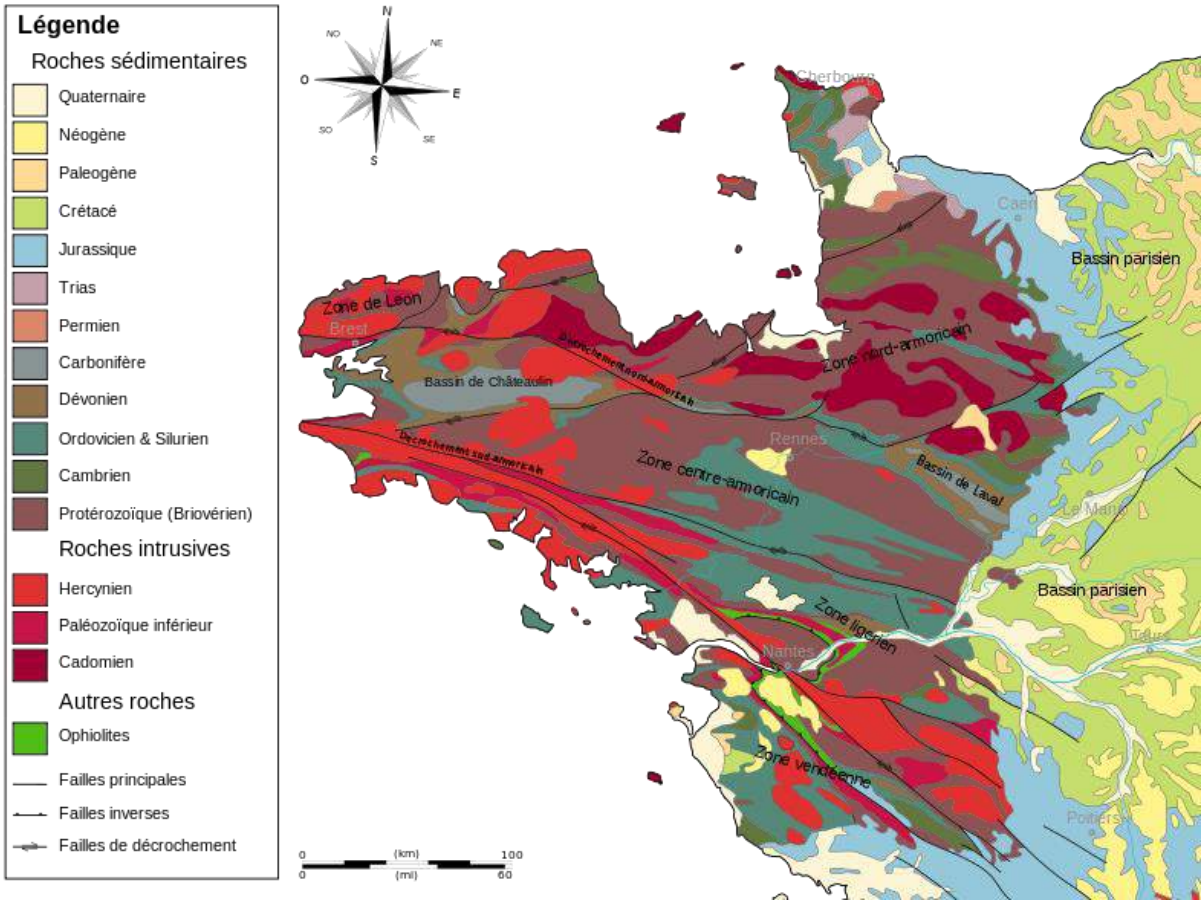

[1] Pour plus de précisions qui n'auraient pas leur place ici, on se reportera à l'ouvrage de référence d'Arnaud Guérin sur la Normandie et aux commentaires des cartes géologiques du BRGM (142 et 143).

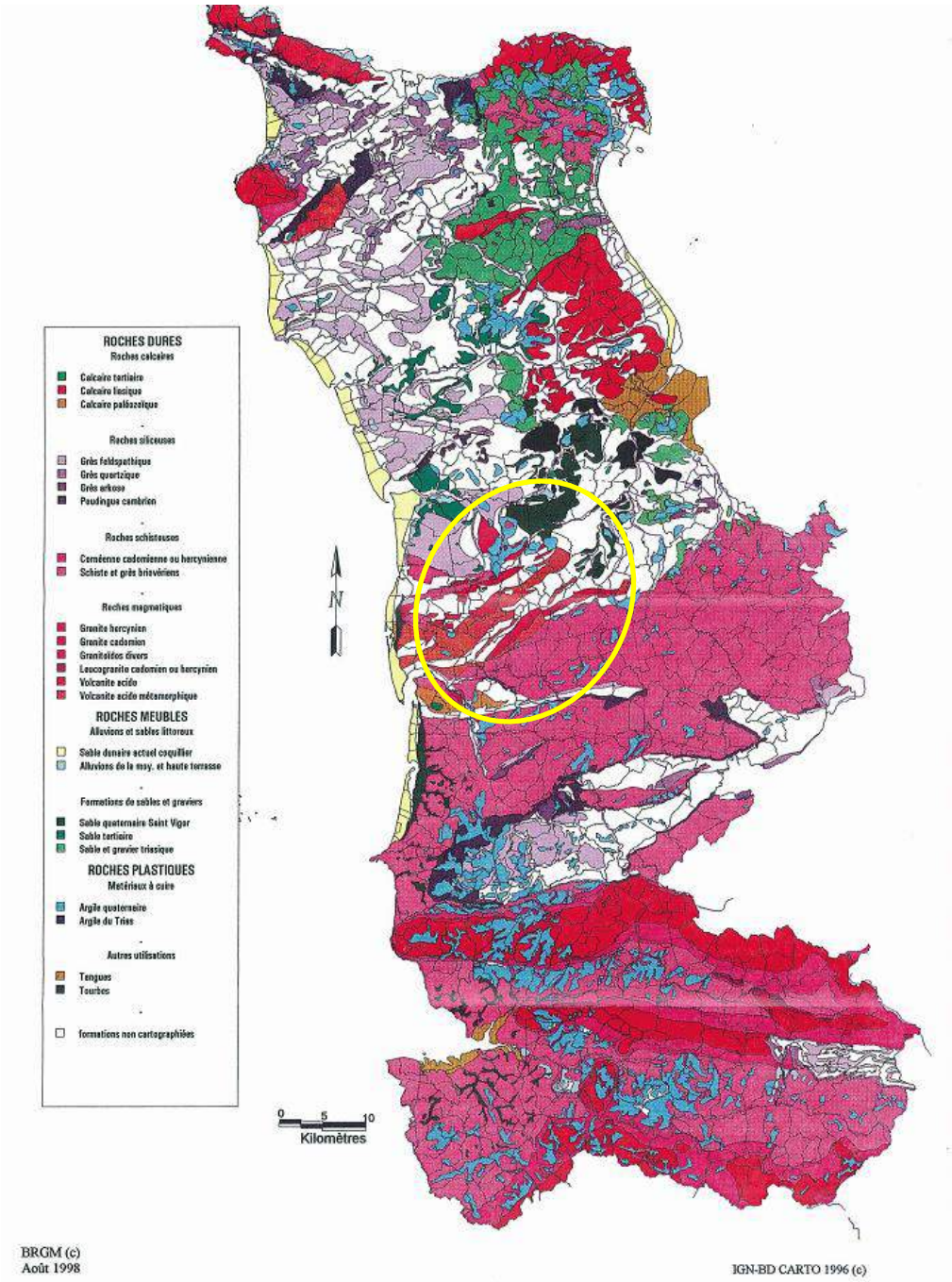

Le secteur d'étude appartient à deux grandes unités géomorphologiques du massif ancien au sein du département :

- Au nord de Coutances, les terrains appartiennent au secteur, à la fois complexe et très chahuté sur le plan tectonique, qui comprend la moitié ouest du Cotentin, la pointe nord-est avec le granit de Barfleur. Ce sont ceux où l'on trouve la pierre de Cambernon.
- Au sud de Coutances, les formations briovériennes et les granites cadomiens sont dominants ; l'aspect général est moins chahuté.[2]

Quasiment toutes les roches ont été utilisées dans la construction, et seront présentées à ce titre dans une partie sur les matériaux, avec l'argile et la terre. La production de chaux afin d'amender les sols sera également présentée plus loin.

[2] Cf. Schéma départemental des carrières, 1999.

La diversité du sous-sol en a fait imaginer la richesse : lorsqu'il étudie les potentialités de développement économique de la région, le vicomte Paul de Gibon, en 1919, raconte qu'au sud de Saussey « *à la lande d'Ouville, près d'un moulin avoisinant la propriété Tanquerey, on voit encore dans la rive abrupte du ruisseau du moulin l'ouverture d'une galerie ; aux environs, des débris de pierre noire schisteuse, mêlée à des pyrites de fer (…) il est de tradition qu'on a forgé un fer à cheval avec la houille provenant de cet endroit* »[3]. Les prospections de houille au 19e siècle aux abords de la Malfiance n'avaient cependant rien donné, malgré les théories développées par le géologue, explorateur, ingénieur des mines et académicien Duhamel-Guillot[4], originaire de Nicorps. Gibon raconte plus loin[5] que Léopold Delisle avait retrouvé un document datant de 1433, dans lequel les Anglais alors occupants demandaient que soient testés des minerais trouvés lors de constructions en ville, et parmi lesquels se serait trouvé de l'or… Aucune exploitation de minerai ni de métal précieux n'a cependant laissé de traces et il n'y en a apparemment jamais eu.
Toujours d'après Gibon, on aurait trouvé du kaolin lors du percement de la voie ferrée à Coutances, mais rien de suffisant pour développer quelque artisanat[6].

Les carrières, qui semblent très nombreuses au 19e siècle, sont mieux connues à partir de 1856 quand leur déclaration fut rendue obligatoire. Véronique Goulle, archiviste de la ville de Coutances, en a ainsi compté 6 en 1856 et 7 en 1867 sur la seule ancienne commune de Saint-Nicolas-de-Coutances, toutes à ciel ouvert, et toutes exploitées pour du moellon de construction.
Dans la première moitié du 20e siècle, une carrière de sable et gravier était encore exploitée par Ernest Legendre, propriétaire de la Louverie ; et l'on extrayait encore du quartz noir de la Lande des Vardes. Dans les années 30, la voirie de Coutances fut refaite avec des graviers provenant de la carrière des Vignettes.
L'ensemble des carrières, grandes et petites, qui se trouvaient sur le canton ont fermé au plus tard dans la deuxième moitié du 20e siècle. Le souvenir s'en trouve conservé dans des lieudits et des fronts de taille : aux Monts à Cambernon, sur la Lande des Vardes à Courcy, dans le bois des Vignettes à Coutances, aux aplombs de la Soulle au Val Villodon, lieux d'extraction multiples sur les collines sud de Saussey…

Front de taille d'une petite carrière dans la vallée de la Soulle, au Val Villodon.

Emplacement d'une ancienne carrière d'extraction de diorite. Cambernon, Les Monts.

[3] Paul de Gibon, *Etudes sur le renouveau économique dans le centre et le sud de la Manche*, Caen, 1919, p.12.
[4] Duhamel-Guillot (1730-1816) : Gibon lui attribue la paternité de la recherche de houille dans sa région natale.
[5] Gibon, op. cit., p.22
[6] Un échantillon a semble-t-il longtemps fait partie des collections du musée.

Carrières sur la colline au sud de Saussey près de la Motterie. Plan cadastral 1808.

Ancienne carrière d'extraction de grès schisteux sur la colline au sud de Saussey à la Michellerie.

La Grande Lande de Saussey avant sa division en parcelles. Plan cadastral 1808.

Sur la grande lande de Saussey, au nord de la commune, plusieurs carrières de grès furent exploitées aux 18e et 19e siècles. Deux carrières appartenaient à la ville de Coutances et servirent à en paver les rues. Elles furent exploitées jusqu'en 1863, quand la lande fut divisée en parcelles égales pour des plantations d'arbres. La ville acheta en remplacement une carrière d'un hectare dans la lande d'Orval.
Des carrières sauvages y avaient également été ouvertes par des particuliers.[7]

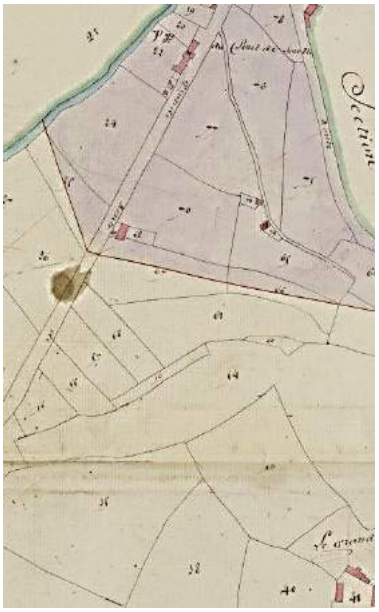

Cadastre 1808

Carte postale début 20e s.

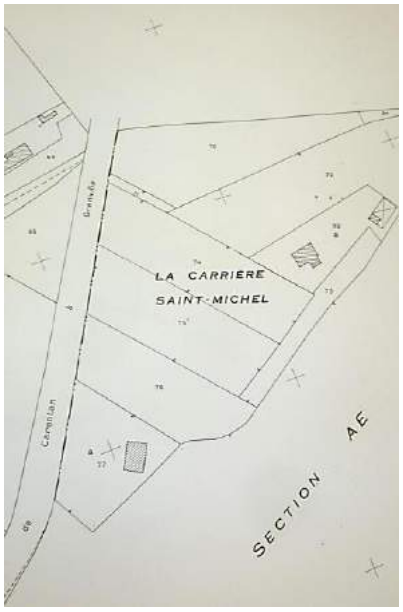

Cadastre révisé en 1975

La carrière Saint-Michel était mentionnée en 1808 sur le coteau descendant du Grand Clivonnet vers la route de Granville. Elle n'est déjà plus exploitée au début du 20e siècle, et n'est plus qu'un souvenir toponymique en 1975.

[7] Source : Véronique Goulle, Arch.Mun.

Aucune carrière n'est plus actuellement exploitée sur le territoire du canton de Coutances et il n'est pas d'actualité d'en ouvrir ni d'en réouvrir.

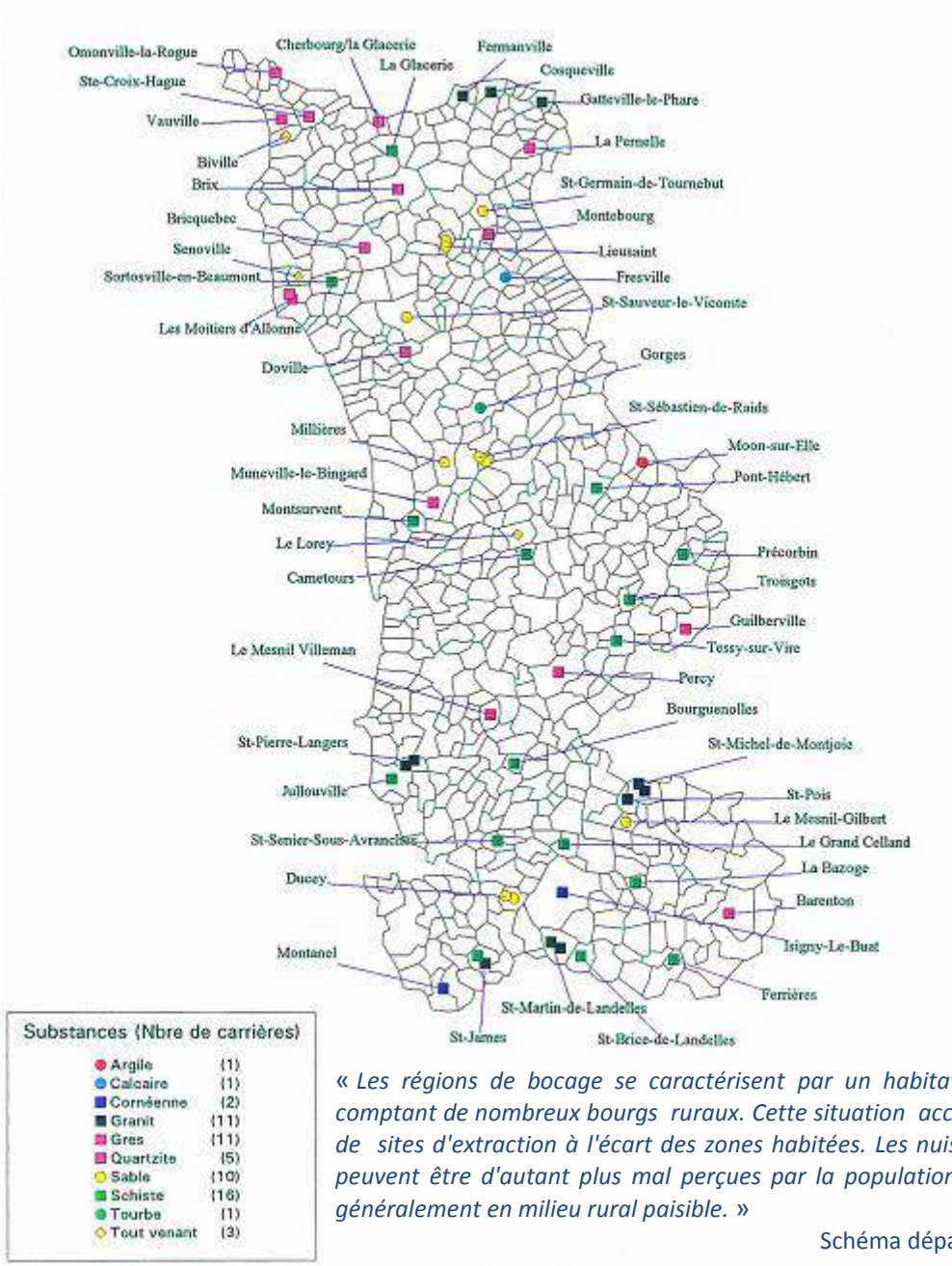

« Les régions de bocage se caractérisent par un habitat dispersé relativement dense comptant de nombreux bourgs ruraux. Cette situation accroît les difficultés de recherche de sites d'extraction à l'écart des zones habitées. Les nuisances créées par une carrière peuvent être d'autant plus mal perçues par la population riveraine que l'on se trouve généralement en milieu rural paisible. »

Schéma départemental des carrières, 1999.

Carte des carrières autorisées au 31 décembre 1998 dans le département

<u>Le relief</u>, relativement peu élevé en valeur absolue, contraste cependant avec les basses terres environnantes du littoral et des marais de Carentan. Des dénivelés importants suivent d'ailleurs des lignes de fracture (ex. : effondrements au nord de la route Nicorps-Ouville) et des décaissements dus à l'érosion (ex. : ruisseaux rejoignant la Malfiance). Sur l'ensemble du canton, les altitudes vont de moins de 20 mètres aux rives ouest de la Malfiance à plus de 170 mètres près des éoliennes de Cambernon.

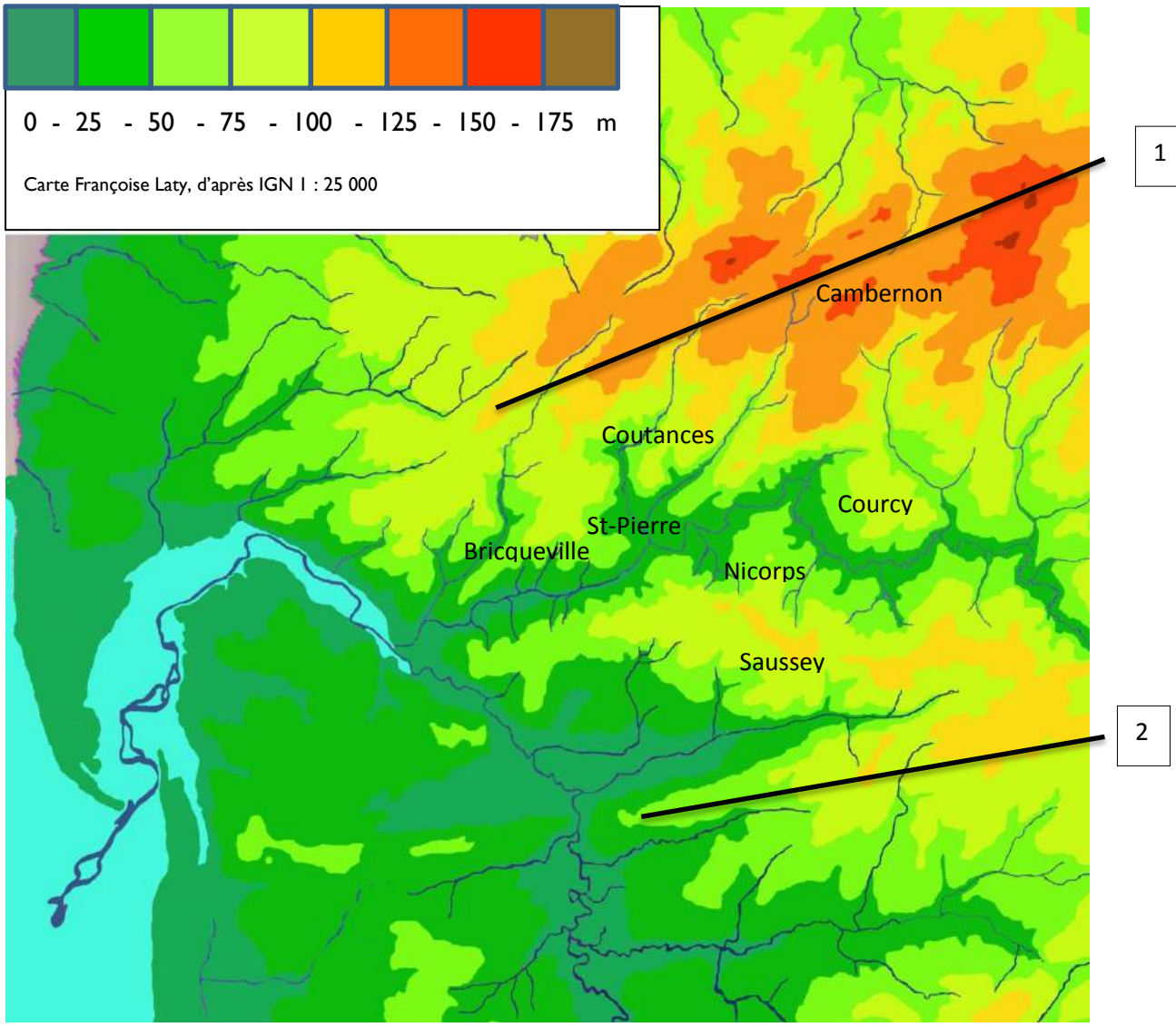

Au nord, le canton est traversé par une bande de relief orientée nord-est – sud-ouest (1), dont les hauteurs supérieures à 100 mètres se trouvent entre Coutances, La Vendelée et Montcuit, en comprenant notamment la commune de Cambernon. A l'ouest, ces reliefs descendent en pente douce du nord-est vers la Soulles, formant un plateau au nord de la commune de Bricqueville, avant de s'ouvrir sur la baie de Sienne et le havre de Regnéville.
Au sud (2), il est bordé d'une autre bande de reliefs supérieurs à 100m, qui culmine à Montpinchon, suivant le synclinal de Montmartin-Cerisy.

Entre les deux, <u>les vallées de la Soulles et de la Malfiance</u> sont séparées par un petit plateau qui comprend une partie de Saint-Pierre, de Nicorps et de Saussey, et qui rejoint la Lande d'Ouville à l'est. La Soulles change plusieurs fois de direction et serpente en méandres entre Courcy et Nicorps jusqu'au Viquet, puis s'oriente vers l'ouest et rejoint la Sienne au Pont de la Roque. La vallée est, selon les roches, parfois encaissée, parfois très ouverte.
Au contraire, la Malfiance se taille un lit qui s'évase progressivement et régulièrement, et semble filer en ligne horizontale directement vers la Sienne qu'elle rejoint près du Pont d'Hyenville.

Des rivières et ruisseaux dessinent des <u>vallées plus petites</u>, mais dont le dénivelé parfois important fait d'autant plus ressortir les reliefs et le bâti qui s'y trouve : c'est le cas notamment du site de Coutances, qui avance tel un isthme depuis les hauteurs de Monthuchon-Cambernon vers la vallée de la Soulles, et

qui, bordé par les vallées plutôt encaissées du Prépont et du Bulsard, semble rejaillir des collines qui l'entourent.
Sur la commune de Courcy, le Foulbec et un moindre affluent de la Soulles dessinent autour du village de l'église un cercle de vallons et effondrements qui créent de véritables ruptures de communication et font dire aux habitants « ici, ça monte et ça descend tout le temps »… Le bourg de Bricqueville-la-Blouette s'étire entre la vallée de la Soulles et le creux du Blondel.

Effondrement sous la Moinerie à Nicorps

Ruisseau descendant de la Michellerie vers la Malfiance par l'Hullerie à Saussey

Vallée du Foulbec entre le Village Marie et la Malerbière à Courcy

Coutances, quartier Saint-Pierre depuis La Galaisière, de part et d'autre de Guerney

Vue de Coutances depuis le Grand Clivonnet à Saint-Pierre-de-Coutances

Le bourg de Bricqueville sur un coteau dominant la vallée de la Soulle

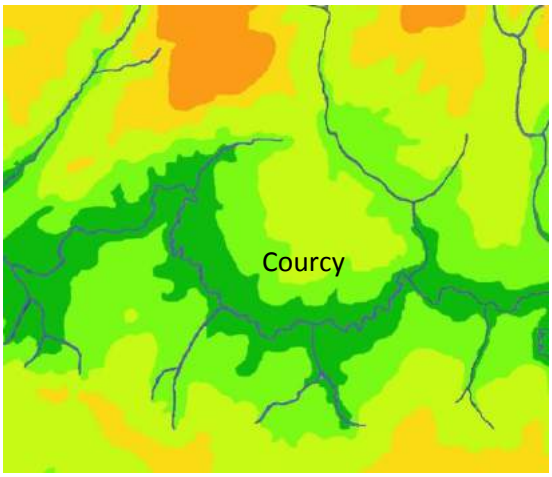

Situé au bord d'un relief quasiment entièrement cerné de vallées, le clocher de Courcy émerge du paysage, ici vu depuis les bords de la Soulles aux Ponts, côté Nicorps.

La topographie éloigne donc ce qui en plan paraît très proche, et inversement. Si aucun obstacle n'est infranchissable ici, le relief a créé des conditions de communication, d'échanges et d'implantations du bâti qui doivent être particulièrement prises en compte dans la compréhension des patrimoines du territoire, ajoutées aux effets conjugués des autres conditions naturelles et ressources offertes par le sol.

> La topographie se retrouve dans la toponymie : pour les reliefs on trouve la Butte, Montrocq, le Mont, le Haut Boscq et le Mont Rainfer à Saussey ; les Rochers et le nom très réaliste « le Grimperé » à Nicorps ; les Fosses de haut et de bas, les Jardins de haut, et Mon(t)boscq à Courcy ; encore un Monrocq, des Monts et même une Montagne à Cambernon, sans oublier l'évocatrice rue Monte-à-Regret de Coutances qui fait écho au Mont Regret de Cambernon…
> Vallées et rivières se retrouvent dans les nombreux lieudits Le Val (Saussey, Courcy, Cambernon, Val Villodon à Nicorps, Val de Soulles de Bricqueville), les Vallées de Courcy et Cambernon, Marivaux à Cambernon, Heurtaux à Saussey, la Bonne Eau à Courcy, le Plat Douit à Cambernon, la Soullerie à Courcy et à Nicorps, les Cotils à Bricqueville ; dans les toponymes évoquant les sources comme l'Ecoulanderie ou la Sourcinière à Coutances, Sault-Bout et Bouleau à Cambernon ; les gués et passages avec la Planche à Saussey et la Planquette, les Ponts et le Viquet à Nicorps.
> Sur les plateaux, se rencontrent les landes : Grande Lande à Saussey, Lande des Vardes à Courcy, Landelle à Cambernon… Auxquels s'ajoutent les noms évocateurs de végétations caractéristiques de ces plateaux (genêts et bruyères) : la Montbrière sur Coutances, les Petites Bruyères et sûrement la Belaisière à Cambernon, orthographiée la Balaisière sur le plan cadastral de 1808, de même que l'hôtel Belais à Courcy.

Ces vallonnements font que la vue porte parfois très loin, et parfois butte sur une ligne d'horizon quasi immédiate. Les cloisonnements visuels supposés du bocage sont ainsi à nuancer au regard des perspectives offertes par les reliefs. **Ce vallonnement a de fait une forte incidence sur la visibilité du bâti et des aménagements**.
Il convient donc de nuancer ce que les géographes écrivent des paysages du Centre-Manche, ainsi Pierre Brunet : « *Les bas plateaux schisteux de la Manche centrale ne sont ondulés que de vallonnements très doux aux faibles dénivellations. Dénudés, ils n'offriraient que de courtes perspectives de vision* »[8] et adapter plutôt ce qu'il dit du bocage normand en général : « *Sur les plaines et plateaux, le bocage verrouille étroitement la vision, mais dès que les pentes apparaissent, il se transforme en tableaux qui offrent au regard les dessins de leurs mailles et la disposition de leurs taches colorées* »[9].

[8] Pierre BRUNET, *Inventaire régional des paysages de Basse-Normandie*, p.377
[9] Ibid., p.335

Exemple d'impact du vallonnement sur la commune de Saussey : depuis le lotissement du bourg, on voit non seulement l'ancien hameau du Claquet de l'autre côté du vallon du ruisseau Cassin, mais aussi, au-dessus, les maisons modernes du Mont-Rainfer.

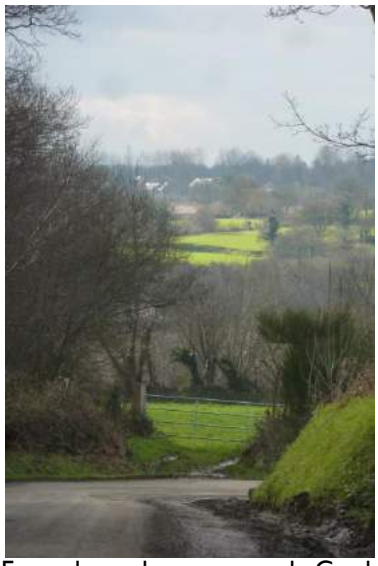

Exemple sur la commune de Cambernon.
Le vallonnement rend visibles des éléments qui ne se voient pas forcément de près, comme des toitures.

Depuis la croix du Mont, à Cambernon, la vue plonge sur la vallée, jusqu'aux monts de la région de La Haye-du-Puits et aux marais de Carentan.

La route qui descend du Mont à Cambernon vers les Réaux et la vallée de la Taute.

Depuis le Grand Gris Caillou, sur la commune de Saint-Pierre, la vue porte jusqu'aux reliefs du canton de Cerisy-la-Salle.

Sur Courcy, La Mallière, nichée sur un aplat du coteau qui surplombe la vallée de la Soulles, est particulièrement visible de la D99 sur Saint-Pierre, mais invisible depuis la D437 qui passe juste à côté.

1.1.2 – Climat

Le Coutançais appartient au climat océanique tempéré, avec de faibles variations de température entre les maximales estivales et les minimales hivernales, et entre le jour et la nuit. Cependant, la température ressentie à cause des effets du vent peut être plus faible. Les pluies sont fréquentes, assez rarement violentes, et alternent avec des phases d'ensoleillement plus ou moins longues qui favorisent la vivacité de la végétation, créant les fameuses « prairies grasses » du bocage.
Les vents, parfois forts, peuvent par contre dessécher les cultures des plateaux, par ailleurs mal irrigués.
Ces conditions météorologiques ont influencé l'occupation du sol et l'implantation du bâti. Il est nécessaire de **s'abriter des vents dominants**, d'**éviter les fonds de vallée trop humides** et de **profiter au maximum de l'ensoleillement**. Même si l'on observe des variantes, les maisons anciennes sont généralement implantées à flanc de coteau, orientées au sud-sud-est ; les bâtiments d'exploitation, annexes, murets et haies contribuent à les abriter.
On pourrait également dire que le climat, s'il n'empêche pas les activités en extérieur, favorise la vie en intérieur. La place publique n'est pas, comme dans les pays méditerranéens, le principal lieu de rencontre, mais avant tout un éventuel lieu de rassemblement de la communauté, ou un espace mettant en valeur ce qui l'entoure. On pourrait alors dire que cette conception urbaine est héritée, sans que cela soit vraiment conscient et vérifiable, de pratiques culturelles conditionnées en partie par le climat…

Jour de pluie à Coutances vu avec humour par un artiste du Pou Qui Grimpe (Livre du Pou).

Ciel coutançais vu par Guillaume Desgranges – Coll. Musée Quesnel-Morinière.

L'alternance pluie-soleil favorise non seulement les cultures, mais crée également de magnifiques ciels qui changent au gré du vent et font partie du paysage.

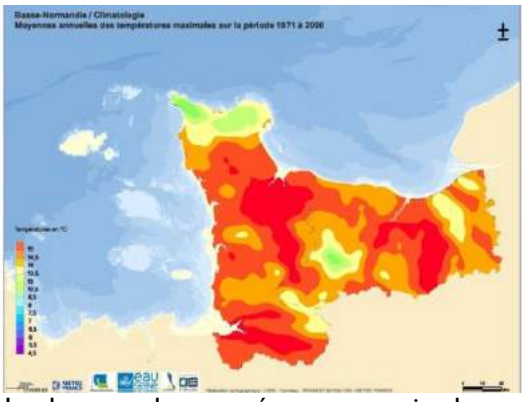

Isothermes des températures maximales

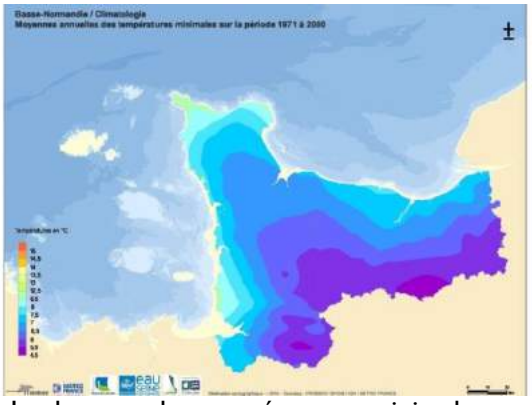

Isothermes des températures minimales

Des amplitudes de températures faibles[1] :
La température annuelle moyenne est de 10,7°C.
La moyenne des températures minimales journalières est de 6,8°C
La moyenne des températures maximales journalières est de 14,6°C.
Sur l'année, les températures évoluent d'une façon modérée comme le montrent les courbes des moyennes mensuelles des températures minimales et maximales journalières.

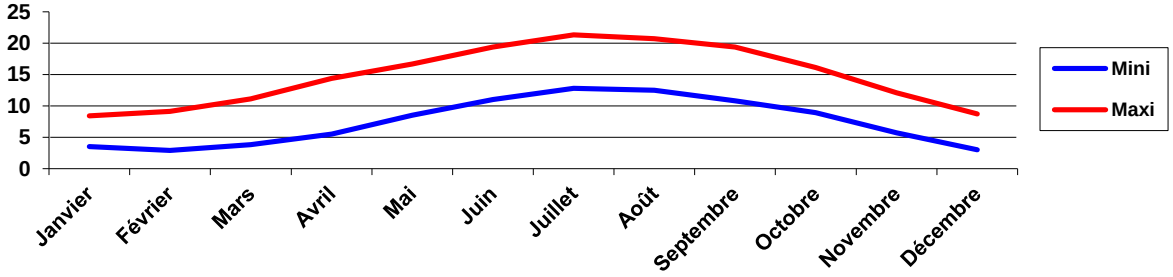

Les écarts journaliers sont toujours faibles, la moyenne en étant de 7,4 °C :

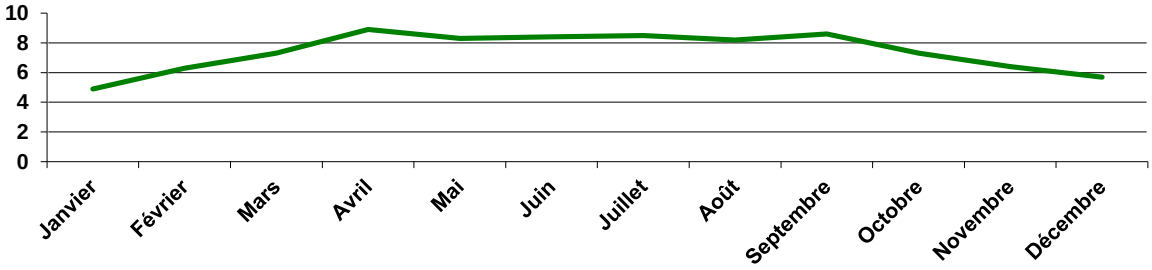

La moyenne des précipitations annuelles totales est de 1100 mm mais cette valeur cache d'importantes variations : de moins de 800 mm à plus de 1 300 mm par an.
Par contre, l'ensoleillement moyen est assez stable, autour de 1 600 heures par an.

[1] Les données météorologiques relatives aux températures, aux précipitations et à l'ensoleillement (jusqu'en 2008) proviennent du poste météorologique de Coutances (50147001)
Les données relatives aux vents proviennent du poste météorologique de Cerisy-la-Salle (50111001), celui de Coutances ne fournissant pas cette donnée.

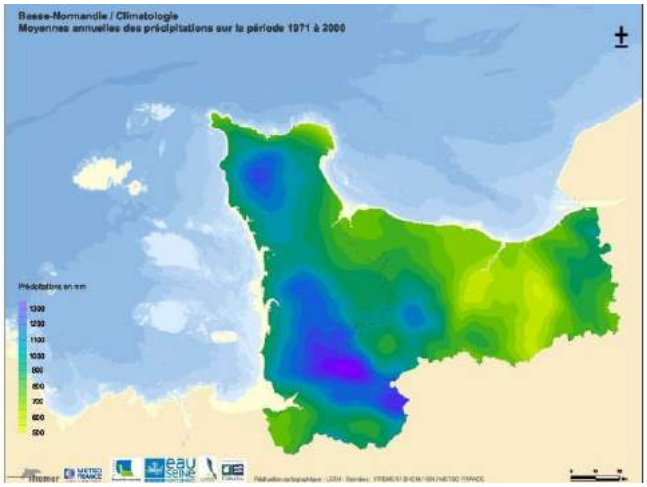

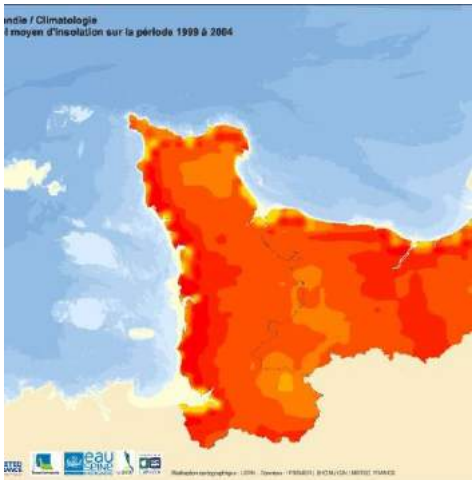

Le volume des précipitations est relativement peu élevé, mais la fréquence de celles-ci, sous forme de crachin, d'averse ou de pluie, étant importante, **l'humidité peut être un facteur de dégradation du bâti**.

Le diagramme des précipitations moyennes de la station de Coutances montre qu'il n'y a pas de saison sèche très marquée. La période la plus pluvieuse est d'octobre à janvier, avec des totaux mensuels moyens supérieurs à 100 mm.

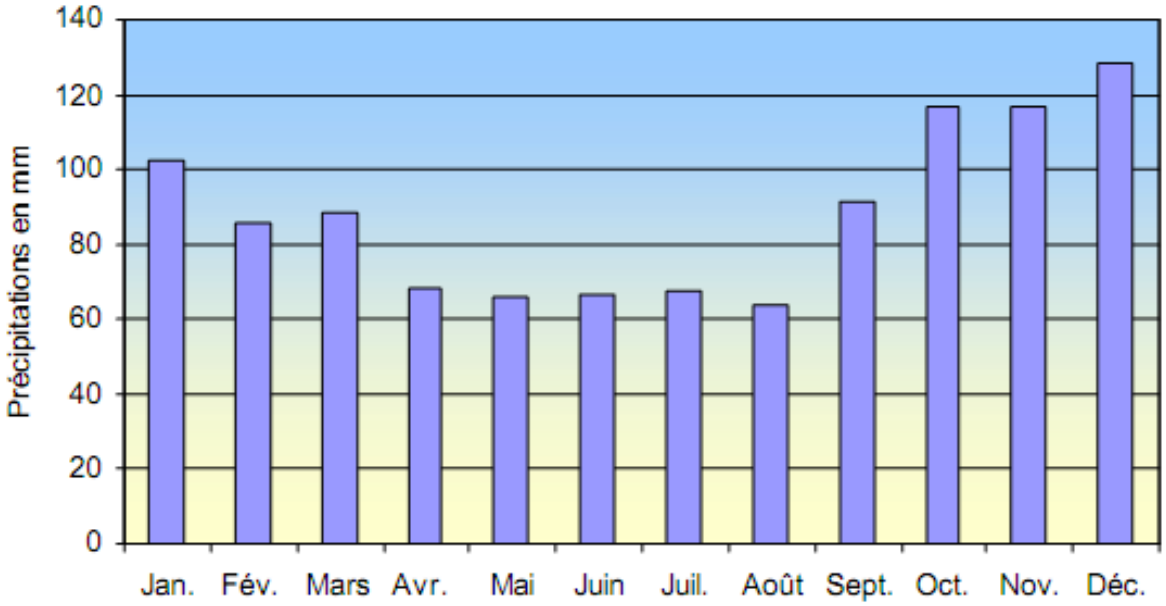

Les vents dominants supérieurs à 9 m/s (soit 32 km/h, soit F5 Beaufort) sont nettement placés entre sud-sud-ouest et ouest-sud-ouest, comme le montre la rose des vents ci-dessous.

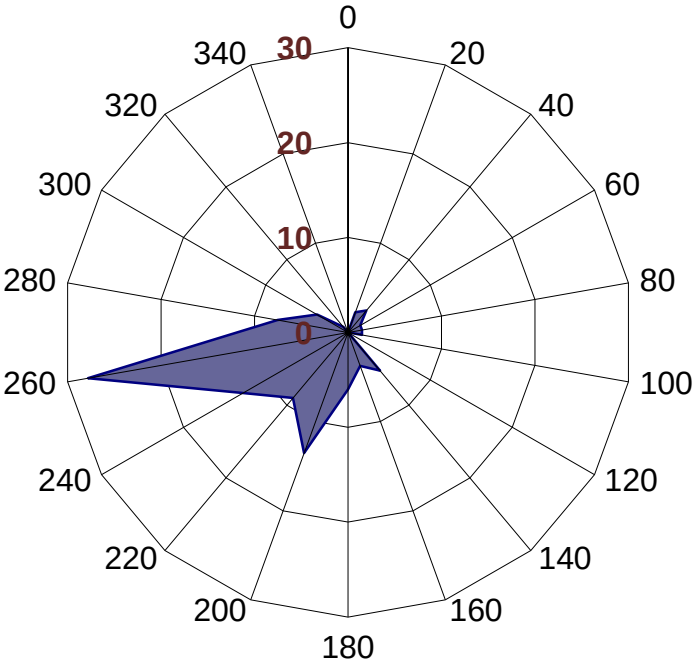

Les vents supérieurs à 28 m/s (100 km/h, soit F10 Beaufort) restent exceptionnels.
Les tempêtes de 1987 et de 1999 ont occasionné des dégâts importants dans la région, causant par exemple la chute d'une « fillette » d'une flèche de la cathédrale. Au cours du 19e siècle, d'importantes tempêtes ont été enregistrées dans divers documents. Cependant, si les vents très violents sont, au regard de la météorologie, peu fréquents, des vents relativement soutenus en force et en durée balayent souvent la région.
Les maisons sont donc généralement orientées de façon à ne pas présenter d'ouverture principale face aux vents dominants.

Tempête de 1987, jardin des plantes

Tempête de 1999, cathédrale

1.1.2.1 – **Force éolienne et énergie solaire**

Malgré un climat assez venté, les traces de **moulins à vent** sont extrêmement ténues.
Le seul vestige bâti identifiable est la tour de moulin en ruines entre la Fossérie et la rocade ouest à Coutances.
La parcelle est indiquée comme « champ du Moulin » dans les matrices cadastrales de 1808 pour la commune de Saint-Nicolas.

Des **éoliennes** marquent le paysage coutançais :

- L'éolienne de Gratot, isolée, n'est pas située sur le territoire cantonal. Sa co-visibilité avec la cathédrale est assez importante depuis la route de Gavray.
- 4 éoliennes sont situées sur la commune de Cambernon, sur le plateau entre le bourg et la route de Saint-Sauveur-Lendelin. Leur nombre génère un effet de masse qui atténue leur intervention dans le paysage. Elles sont visibles de très loin, mais n'interfèrent pas avec la perception des sites.

L'éolienne de Gratot, depuis La Bourrelière (Coutances) et depuis le Petit Clivonnet (Saint-Pierre)

Eoliennes de Cambernon, très peu perceptibles à l'horizon (ici depuis Nicorps).

L'énergie solaire n'a jamais été utilisée de manière importante (sous forme de séchoirs à l'air libre par exemple).
Les **panneaux photovoltaïques** sont encore peu usités dans la région de Coutances, mais se développent de plus en plus depuis une dizaine d'années.
Leur masse et leur implantation peuvent poser problème, d'autant que :

- toutes les toitures ne sont pas en ardoise,
- l'étagement des toitures a un rôle très important dans la perception du site de Coutances,
- le vallonnement met en co-visibilité des maisons neuves et le bâti ancien et accentue les effets de miroir des panneaux.

[Voir sur ce sujet le diagnostic énergétique].

Exemples pris sur la commune de Saussey.

1.1.3 – Rôle de l'eau

1.1.3.1 – **Hydrographie**[1]

Le canton est essentiellement concerné par le bassin versant de la Sienne, qui débouche dans la Manche au havre de Regnéville, à une dizaine de kilomètres à vol d'oiseau. Cependant les reliefs qui s'étirent au nord de Coutances, autour de Cambernon, délimitent la ligne de partage des eaux avec le bassin de la Taute, qui prend sa source sur la commune de Cambernon et rejoint ensuite le dense chevelu du bassin versant de la Douve et le réseau hydrique de la région des marais.
Les deux rivières les plus importantes sont la Soulles et la Malfiance, affluents de la Sienne. Le Foulbec, le Prépont, le Bulsart, le Blondel sont les principaux affluents de la Soulles. Ils prennent leur source dans les hauteurs qui occupent le nord du canton. Des ruisseaux de moindre importance, comme le ruisseau de Guerney à Coutances, et une myriade de rus et de ruissellements font que le territoire est particulièrement bien irrigué.

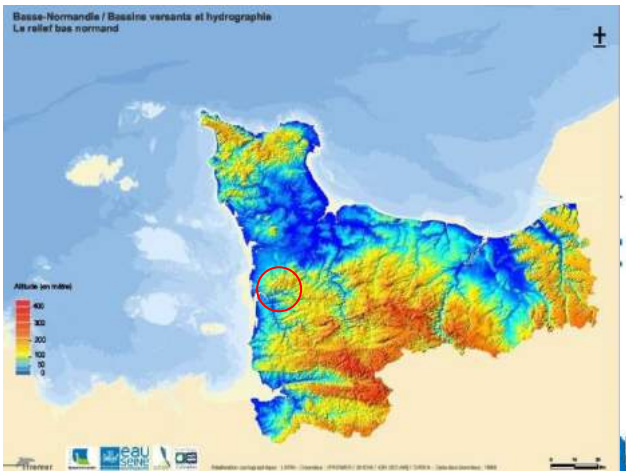

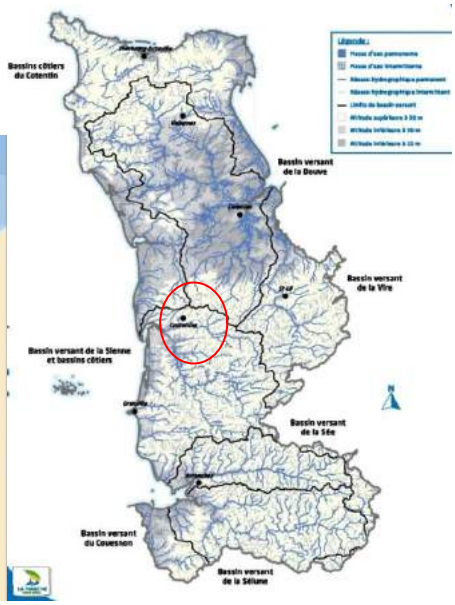

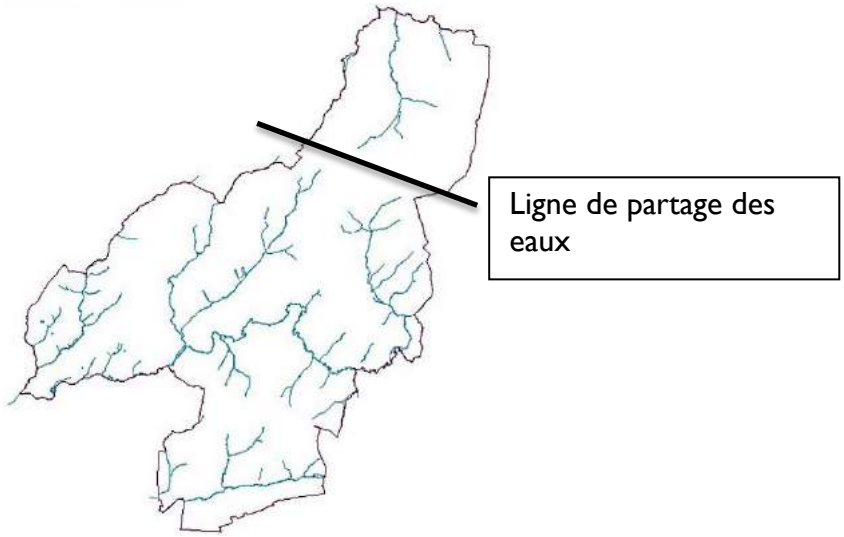

[1] Les ressources en eau en tant que préoccupation environnementale sont étudiées par les organismes compétents. On se reportera à l'étude menée par Alise en 2005. Les données de la DREAL fournissent les éléments généraux concernant l'évaluation des risques. La Soulles est concernée par une ZNIEFF de type 2. On ne s'intéressera ici à l'hydrographie que du point de vue de ses conséquences sur le patrimoine et les paysages.

Ruissellement dans le chemin du Val à la Motterie à Saussey et dans le chemin des Nioures à Cambernon

1.1.3.1.1 – **Zones humides**

La pluviométrie, le réseau hydrique et la composition du terrain déterminent des dispositions importantes à la présence de zones humides, ainsi que le révèlent les relevés de la DREAL : non seulement aux abords des rivières et ruisseaux, en fond de vallée, mais également sur certains plateaux, notamment sur la commune de Cambernon et sur la grande lande de Saussey.

Ces caractéristiques peuvent contribuer à expliquer l'implantation du bâti et les modes d'utilisation du sol.[2]

Les zones humides se situent principalement :

- **en fond de vallée**, au bord des rivières ;
- **sur les plateaux**, où elles forment des prés marécageux dans de légères dépressions, reconnaissables aux ajoncs qui y poussent.

[2] Voir le chapitre 1.2

Exemples de zones humides : Coutances, Bricqueville, Saint-Pierre

Coutances, vallée entre l'Ecoulanderie et la route d'Agon

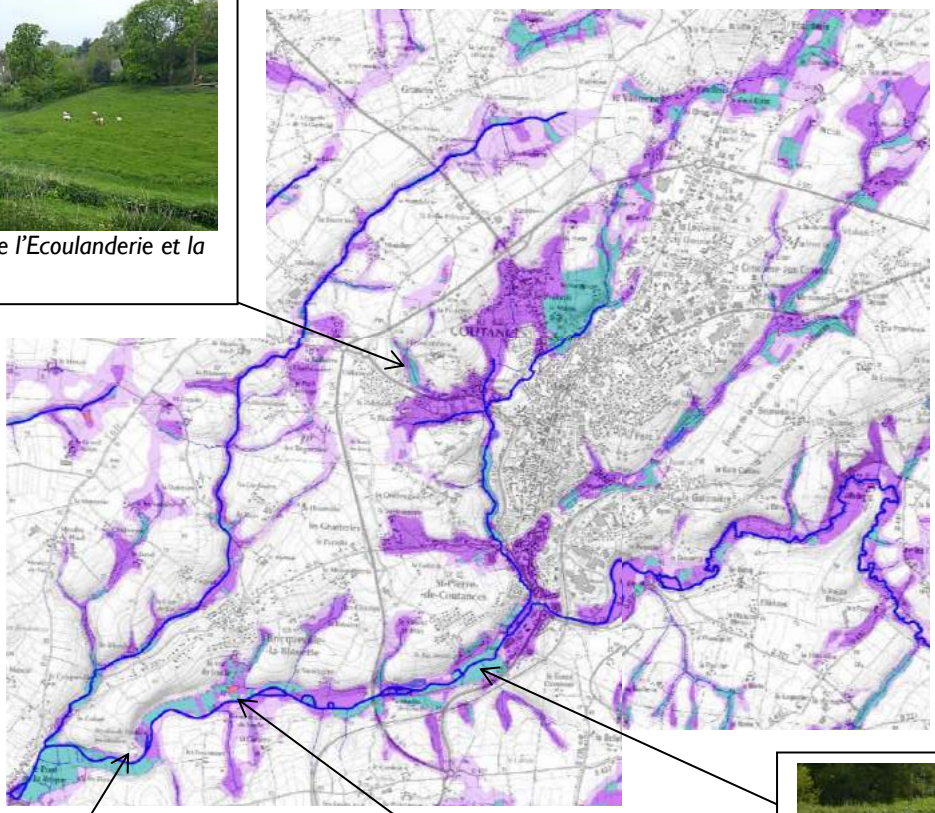

Saint-Pierre, vallée de la Soulles au Bas-Mesnil

Bricqueville, vallée de la Soulles, les Moulins

Bricqueville, vallée de la Soulles entre les Moulins et le bourg

Exemples de zones humides : Cambernon

Cambernon, la Planche au Cuir

L'Hôtel Caplain

L'Hôtel aux Ades

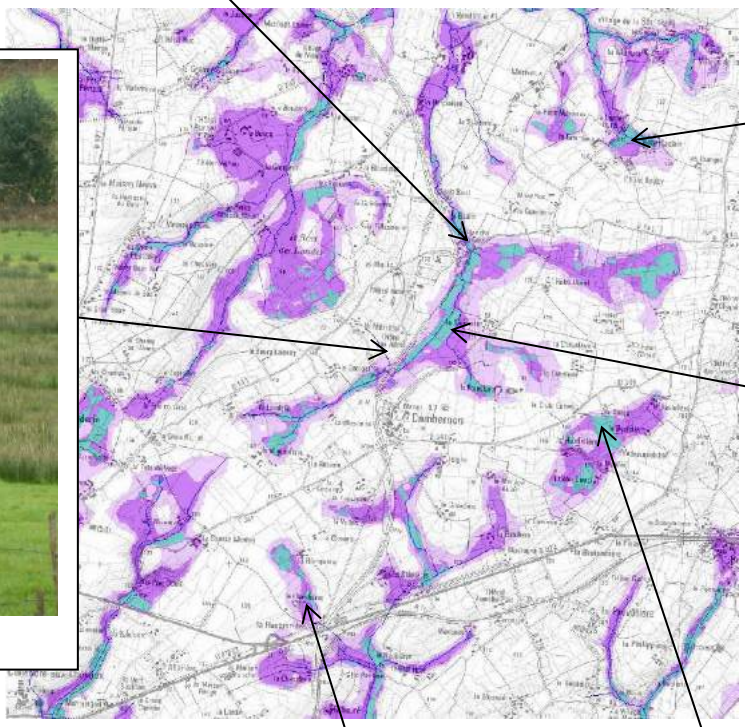

Cambernon, La Cuirerie

Cambernon, pré humide et ruissellement entre la Hastonnière et les Neslières, au nord de la route de Saint-Lô.

Entre la Hardelière et Moulée

Exemples de zones humides : Courcy, Nicorps

Vallons du Foulbec près du Pasturel

La Busnière, aux sources d'un ruisseau affluent du Foulbec

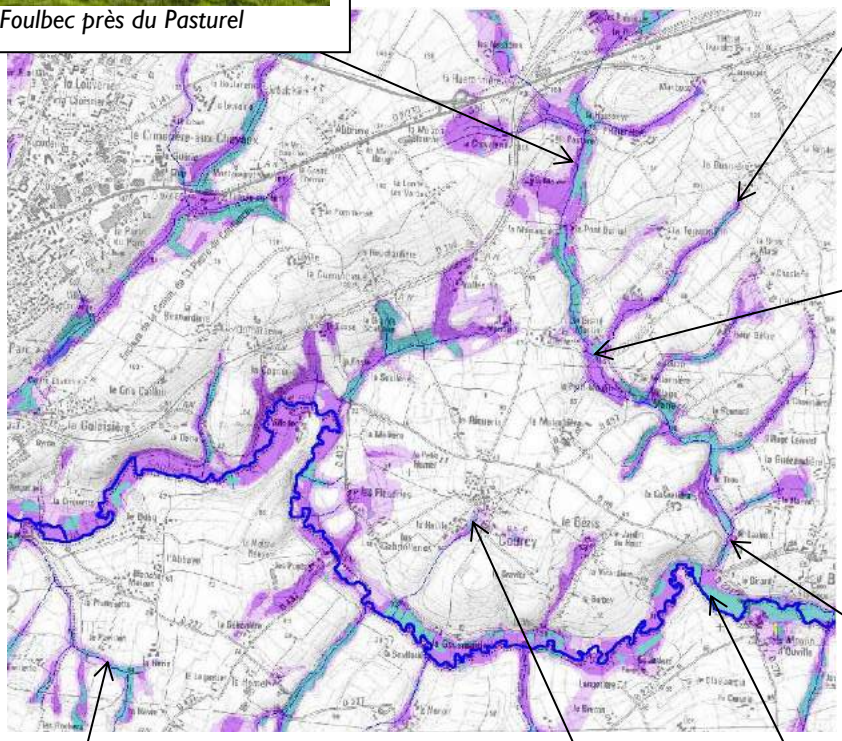

Grand Moulin, zone de confluence

Vallée du Foulbec au Bazire

Courcy : un vallon humide sépare l'agglomération du bourg en deux au sud de l'église.

Courcy, vallée de la Soulles entre le Bazire et le Girard

Nicorps, entre La Hurie et Le Pavillon

Exemples de zones humides : Saussey

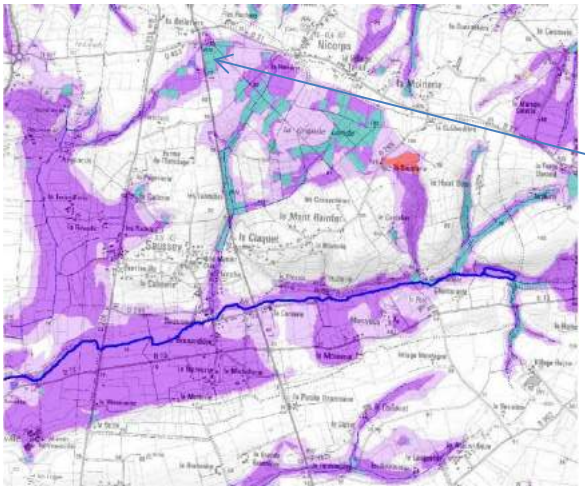

La Belletière

Aux prairies humides et fonds de vallées s'ajoutent les aires de <u>débordements des ruisseaux</u>, parfois très proches des bâtiments.

Saussey, débordement du Cassin près du four de Beaucoudray

Rigole en pied de mur, Les Fleudries, Courcy

La Planche à Saussey : les bâtiments ont les pieds dans le Cassin.

Les risques inondables concernent surtout le bassin de la Soulles.

Niveaux de la Soulles aux Ponts

« *La Soulles est soumise à un régime hydrologique simple appelé régime pluvial océanique. Lié aux caractéristiques climatiques régionales et à la géologie du secteur, ce régime hydrologique s'avère contrasté. Les hautes eaux et les crues sont générées par les précipitations automnales et hivernales. Les basses eaux et les étiages restent marqués, en été, lorsque la pluviométrie est moins abondante.* »[3]

Crue de la Soulles le 26 janvier 1995 à Coutances : rue du Pont-de-Soulles – photo Ville de Coutances.

De part et d'autre de la Soulles, les habitations se tiennent en retrait des prairies humides

[3] Etude ALISE, Syndicat mixte de la Soulles, 2005

1.1.3.1.2 – La présence d'un dense réseau hydrographique a favorisé l'**installation** d'activités à proximité (agricoles et artisanales) ; les zones humides, bourbeuses, ont conditionné les utilisations du sol, par évitement.

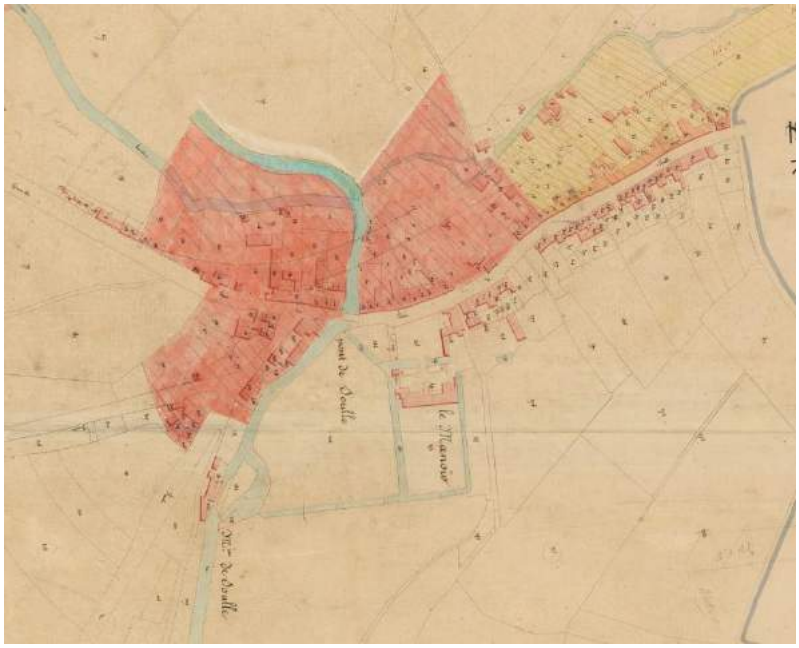

La Planche à Saussey rend bien compte de ce qu'étaient les gués dans de nombreux lieux.

Le quartier artisanal du Pont-de-Soulles, où des historiens voient les plus anciennes origines de Coutances, est né au confluent de la Soulles et du Bulsard.

Les noms de lieux «La Planche », « La Planche au Cuir », « La Planquette », « Rue de la Planche-Maurice », évoquent la présence de l'eau et son franchissement.

Il ne semble pas que des **drainages** aient été accomplis au cours du 19e siècle. Seules des régularisations de cours d'eau ont eu lieu, mais mise à part la canalisation de la Soulles à l'ouest de Coutances dans les années 1840, les interventions semblent avoir été très modestes.

Un ruisseau canalisé dans un pré près de la Groudière à Cambernon

Le même ru, serpentant entre Isigny et le chemin de la Groudière

1.1.3.1.3 – Les rivières et ruisseaux sont de taille moyenne, voire petite. Aussi **les ponts** sont-ils restés rares ; aucun pont antérieur au 19e siècle n'a été conservé.

Les lieudits « Les Ponts » (Nicorps), « Pont au Pant » (Courcy) ne correspondent apparemment pas à des ouvrages maçonnés sur le cadastre de 1808.

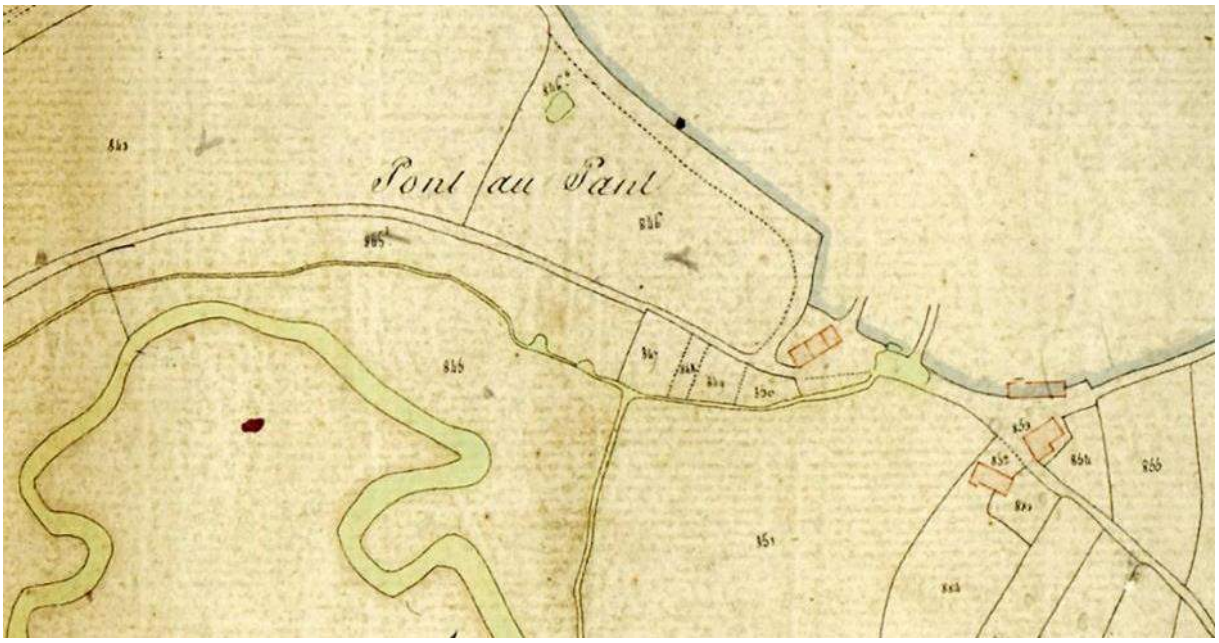

« Les Ponts » sur la Soulles à Nicorps : un seul pont actuellement, un vestige à proximité, et aucun semble-t-il en 1808, malgré l'appellation ? Mais le passage étant à la jonction de deux feuilles cadastrales, il est difficile de l'affirmer.

Le « Pont de Soulles » est nettement représenté sur les relevés qui avaient été faits en 1808 en prévision du cadastre de Coutances[4]. Le pont représenté sur la carte postale du début du 20e siècle,

[4] Lequel ne fut finalement réalisé qu'en 1834.

construit au milieu du 19e s., a été détruit lors des bombardements et la Soulles est désormais canalisée sous la voirie au niveau du carrefour.
Ce pont était sur un des principaux accès à la ville depuis l'Antiquité.

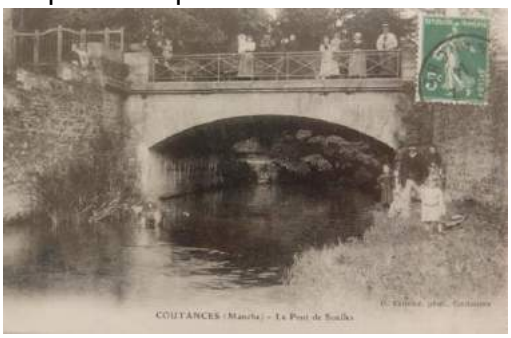

Les ponts sont en fait nombreux mais généralement très modestes, quasiment invisibles, si bien qu'on les oublierait assez facilement. Les plus ouvragés méritent d'autant un environnement de qualité.

Pont sur la Malfiance entre Beaucoudray et la Brasardière à Saussey

Pont sur le Cassin entre le Petit Beaucoudray et le presbytère

Courcy, pont-tunnel sous la route d'Ouville et Belval, permettant le passage du Foulbec vers la Soulles.

1.1.3.1.4 – **Les mares et les plans d'eau** ne sont jamais de grande taille, mais sont très importants en nombre. **La mare fait partie de l'organisation de la ferme, ou du hameau rural,** au même titre que le four à pain ou le pressoir. Elle peut être maçonnée, de forme régulière, ou formée par un simple trou d'eau au tracé plus ou moins régulier. Il ne s'agit parfois que d'un débordement de ruisseau.
D'autres plans d'eau sont formés par les retenues à proximité des moulins.

A partir de la fin du 19e siècle, des abreuvoirs en ciment sont apparus dans les fermes, et sont liés à la multiplication des bovins. Les sociétés académiques agricoles luttaient en effet contre le manque d'hygiène de la mare dans laquelle les vaches descendaient boire.

Saussey, Beaucoudray

L'entretien et la restauration des mares peuvent représenter un enjeu patrimonial aussi bien qu'environnemental.

Saussey, Mare de Beaucoudray

Saussey, La Siennerie – La Belletière

Nicorps, La Géhannière

Courcy, La Grande Soullerie

Courcy, Petit Moulin

Nicorps, cadastre 1808

Courcy, Grand moulin

Plan d'eau architecturé, Courcy, le Manoir

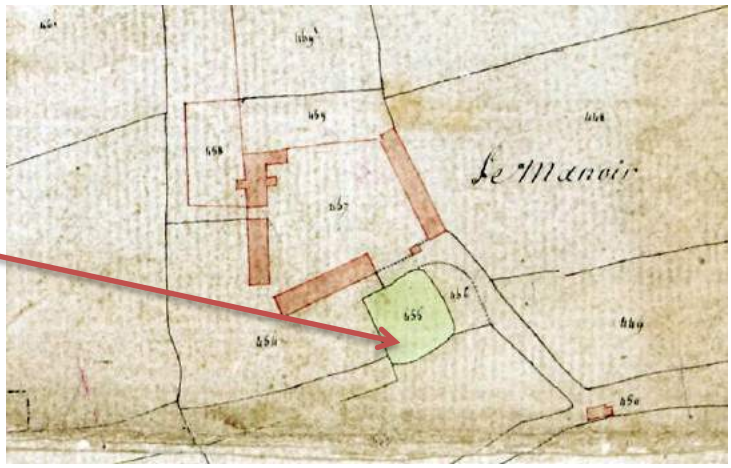

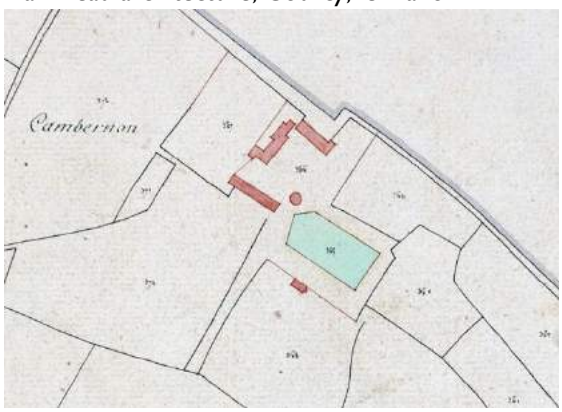

Les manoirs disposent généralement de grands plans d'eau qui mêlent fonctions ornementale et pratique. Bricqueville, 1808

Coutances, La Boudière

Courcy, Montboscq

Dans les grandes fermes, la mare fait partie intégrante de l'ensemble.

Cambernon, La Groudière

Ces plans d'eau peuvent être envahis par des plantes ou sous les broussailles.

Cambernon, Plan d'eau et mare entre la Girardière et l'Hotel Bouley

Cambernon, Ménage Aubé

Cambernon, La Blanquerie

Cambernon, Marivaux

On pourrait multiplier les exemples de mares, sous diverses formes, de plus ou moins grande taille : chaque groupe d'habitation en avait une.

Des mares étaient partagées par la communauté des habitants au sein des hameaux.

Cambernon, La Besletière

Cambernon, La Canserie

L'eau est également liée aux **habitats nobles et bourgeois**, où la proximité des rivières a souvent permis d'alimenter des douves (Argences, La Réauté), de créer des viviers (Parc des évêques), des plans et jeux d'eau ornementaux (assez modestes, comme au Plessis à Saussey et au manoir de Cambernon à Bricqueville par exemple), et d'irriguer des jardins.

Deux recréations d'étangs au 20e s. :
le Parc des évêques, sur le Prépont, et une propriété privée près de la route de Lessay, sur le Bulsard.

Saussey, le manoir d'Argences

Coutances, le manoir du Pont-de-Soulles en 1808 (disparu)

Une dérivation ou la régularisation de la rivière près de la demeure permettait de créer des douves et d'utiliser l'eau comme élément fort de l'esthétique du jardin.

1.1.3.2 – **Activités liées à l'eau**

Les rivières ont généré plusieurs types d'activités liées à l'eau :

- Exploitation de l'énergie hydraulique :
  - Moulins
  - Petites industries
- Utilisation de l'eau pour tremper, rincer, bouillir, etc : tanneries, blanchisseries, lavoirs…

1.1.3.2.1 – **Exploitation de l'eau et de l'énergie hydraulique**

La densité du réseau a permis d'exploiter l'énergie hydraulique et généré une activité artisanale dont les moulins ne sont qu'une partie.

Moulins :

La plupart des bâtiments ont aujourd'hui disparu ou ont été modifiés de telle façon que l'on peut peiner à les identifier. Le souvenir sur le terrain en est parfois conservé dans les noms de lieux, dans l'empreinte des biefs et dans quelques éléments bâtis encore en place. Les cadastres et archives fournissent des informations sur la densité des moulins.

Ils ont été étudiés par Véronique Goulle pour le territoire de l'actuelle commune de Coutances.

- Il s'agit essentiellement de moulins à blé et à tan.
- Leur origine est ancienne, remontant pour beaucoup au Moyen Âge :

  « Déjà au Moyen Age, au 15e siècle, l'évêque possède 6 moulins :
  - ✓ *le moulin de Guerney, moulin à braise destiné au brassage de l'avoine ;*
  - ✓ *le moulin du Parc l'Evêque ;*
  - ✓ *le moulin Le Conte, paroisse Saint-Pierre,*
  - ✓ *le moulin Erembert, ayant une pêcherie auprès du Pont de Soulles ;*
  - ✓ *le moulin neuf faubourg de l'Hôtel-Dieu, servant à esmouldre les couteaux ;*
  - ✓ *le moulin à eau nommé le moulin du Chastel, assis en la paroisse Saint-Nicolas audit lieu des piliers des frères prêcheurs.*

  Le chapitre possède un moulin sur la Soulles et deux autres dans la moitié de la ville. Il y a aussi le moulin de l'Hôtel Dieu. »

  La fin des banalités à la Révolution ne motive pas la création de nouveaux moulins, ni la disparition des anciens. Les moulins que l'on trouve au 19e siècle sont donc ceux qui figurent déjà sur le cadastre napoléonien. La plupart appartiennent alors à des notables.
- Ce sont des moulins à roue verticale :

  « Les moulins de Coutances sont à eau et à roues verticales avec l'eau arrivant par au-dessus ou par en-dessous. Les moulins à roues verticales sont situés à côté de la rive, ils sont disposés sur l'eau vive. Ce sont en général des moulins de faible coût, limités à un ou deux tournants, familiaux ou artisanaux, répondant au plus au besoin d'un hameau ou d'un petit village. L'eau est emmagasinée dans un étang de retenue. Si la rivière gonfle, on peut fermer la vanne d'admission de l'eau dans l'étang généralement construit sur une dérivation (canal d'amenée), on peut aussi ouvrir la petite vanne du dégorgeoir (ou déversoir) : le trop plein d'eau est évacué dans le canal de fuite qui rejoint en aval le lit originel. »
- qui produisent de quoi nourrir la population voisine en pain :

  « *Suivant l'enquête de 1848, l'orge était la céréale la plus moulue, puis venait le froment puis le sarrasin. Les moulins ont souvent trois tournants (ou meules) broyant ces trois céréales* ».
- Les bâtiments sont de taille modeste :

  « *A Coutances, les moulins se composent de deux bâtiments accolés, l'un abritant un moulin, l'autre la maison du meunier. Ils ont un étage et sont couverts en chaume et ont plus ou moins d'ouvertures suivant leur importance* ».

- Ils disparaissent à partir du 19e siècle, ou sont transformés en usines : filatures, scieries :

  « Au début du 19e siècle, on en dénombre 18 en activité et 2 en ruine. (…)
  En 1882, ils ne sont plus que 2 à Saint-Nicolas et 7 à Coutances. (…) »
  « Avec le chemin de fer et l'amélioration des voies de communication, dans la seconde moitié du 19e siècle, des farines de meilleure qualité et de moindre coût envahissent les marchés ainsi que le charbon, nouvelle source d'énergie. Ils annoncent la fin de tous ces petits moulins. »
  « Les moulins de l'ancienne commune de Saint-Nicolas de Coutances, trop petits et ne bénéficiant pas de la dynamique économique de la ville, disparurent très vite, sans laisser de trace. »
  « Il y a encore trois meuniers à Courcy en 1850, aucun en 1870. »

Des moulins à huile (de lin) ont existé, notamment à Saussey.

Liste des moulins[1] d'après les sources archivistiques et des repérages de terrain (en gras les moulins dont des vestiges subsistent) :

COUTANCES (et ancienne commune de Saint-Nicolas), 18 moulins :

Sur le Bulsard du nord au sud :
- les deux moulins de La Porte
- moulin Angot, transformé en scierie …….. **vestiges**, notamment de la retenue d'eau
- moulin de la Masse, transformé en scierie …… **ruines**
- moulin Malherbe
- moulin de Haut…… **vestiges du bâtiment**
- moulin de Bas…….. **vestiges**
- moulin de la Houchardière, transformé en filature
- moulin de Grimoulais ou Motin

Sur le Mauduit (limite avec Gratot) :
- le moulin Roger
- le moulin Hédouin

Sur le Guerney, du nord au sud :
- moulin de la Mare
- **Moulin de Confiance**…….. **vestiges**, IMH dans le Parc-l'Evêque
- moulin de Guerney
- **moulin de l'hospice**…….. **vestiges** dans l'enceinte de l'hôpital ?
- moulin Geffroy

A l'embouchure du Bulsard et de la Soulles :
- moulin du Coq, transformé en scierie.

Sur la Soulles
- le moulin de Soulles, transformé en filature puis en laiterie, disparu lors des bombardements.

[1] 25 moulins comptés en 1809 sur l'aire d'étude.

NICORPS, 2 moulins :

- Moulin seigneurial appelé le moulin de Nicorps - à blé, sur la Soulles, disparu au début du 20e siècle. Il se trouvait au lieudit Les Ponts.

- **Moulin de Viquet** (sur la Soulles), appartenant en 1790 au séminaire des Eudistes de Coutances - moulin à blés à 2 tournants - cesse son activité au cours de la Première Guerre mondiale.

SAUSSEY, 3 moulins, tous disparus

- Moulin des Radins (ou moulin du manoir) : moulin à grains (existe en 1809 et 1837), moulin à huile en 1760 : disparu au 20e s.

Le souvenir en est conservé dans le nom de lieu Le Claquet qui évoque le bruit de la roue.

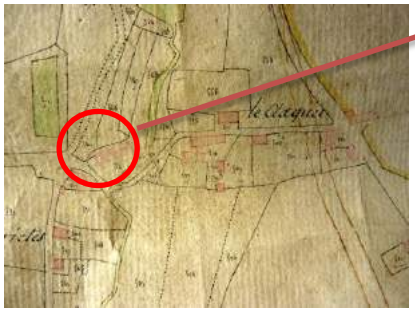

Des vestiges du moulin du manoir étaient encore cadastrés en 1982. Il ne reste rien aujourd'hui qu'un massif de ronces.

- Moulin de Beaucoudray, moulin à grains sur la Malfiance (existe en 1809 et 1837) : disparu.

- Moulin de Montrocq, moulin à grains sur la Malfiance, démoli en 1892.

A Saussey, un lieu-dit L'Huillerie/L'Hullerie garde peut-être la mémoire d'un ancien moulin à huile, de même que le patronyme Lhullier qui figure sur un linteau de porte du hameau.

BRICQUEVILLE LA BLOUETTE, 2 moulins :

- **moulin du Blondel**, existe au 18e siècle, moulin à grains en 1837.

Bâtiment et hameau existants.

- **moulin de Bricqueville** (manoir), moulin banal du fief de Bricqueville, fief acheté par l'Hôtel-Dieu de Coutances en 1730 (legs Encoignard). Moulin à grains en 1837.

Vestiges d'un petit bâtiment

Le lieu-dit Les Moulins semble indiquer la présence d'anciens moulins sur la Soulles (il ne s'agit pas des installations correspondant à la canalisation).

COURCY, 3 moulins :

- moulin du Bazin, (fief de la Haulle ?) existe en 1809

Il s'agit certainement du **moulin du Bazire**, sur le Foulbec.
Le bâtiment du moulin semble avoir disparu

- **Grand Moulin de Courcy** (fief de Courcy), moulin à grains en 1837

Bâtiment existant, plan d'eau, bief

- **Petit Moulin de Courcy** (fief de Courcy), moulin à grains en 1837

Bâtiment existant, plan d'eau

CAMBERNON, 5 ou 6 moulins, *a priori* tous disparus :

- moulin du Castel **(**1809), moulin à grains en 1837, moulin banal du fief de Cambernon, sur le ruisseau du Castel. Disparait en 1905, bâtiment détruit en 1944.
- moulin du Piquet (1809) moulin à grains, démoli en 1835, sur la Taute.

- moulin du Ridel (sur le Foulbec)(1809) moulin du fief d'Isigny au 18e siècle. Devient une filature en 1861, disparue à une date inconnue [B 759 cadastre 1808]

- moulin de Sautebout (sur la Taute) (1809) moulin à grains en 1837, appartenait à l'abbaye de Cordillon sous l'Ancien Régime, date au moins du 14e siècle. Deux moulins distincts avec chacun deux roues, le vieux moulin démoli en 1835 et le moulin de Haut (démoli en 1885 ?) : il reste des ruines.
- moulin du Val, existait après 1811, peut-être plus ancien, jusqu'en 1860 (un seul meunier). Il reste une chute d'eau.
- moulin de la Réauté (est-ce celui de Sauteboult ou celui du Val ? (il n'est toujours mentionné que 5 moulins à Cambernon dans les différentes sources ou études).

La faiblesse du nombre des moulins subsistants devrait inciter à porter une attention particulière à ce patrimoine, et aux vallées du Bulsard et de Guerney à Coutances, dans lesquelles se trouvait une ceinture de moulins autour de la ville.

Les **écluses** ont généralement disparu (Ecluse du Rosey, Ecluse Chette…).

De <u>petites usines du 19e siècle</u> étaient d'anciens moulins reconvertis, et fonctionnaient à l'énergie hydraulique.

- filatures : moulin de la Houchardière et moulin de Soulles à Coutances, moulin du Ridel à Cambernon…
- scieries : Moulin du Cocq, moulin Angot et moulin de la Masse à Coutances.

Dans l'entre-deux-guerres, on prévoit d'installer une petite industrie métallurgique près du Moulin du Gruel.[2]

[2] De Gibon, « Les industries de la région de Coutances », *Annuaire de l'Association normande*, 1920, p.146. AD50

La Cour aux Magnens en 1891 et v.1890, aux pieds de l'aqueduc, avec la roue toujours en place. AD50 et photographie de Médéric Mieusement, CMN.

Les activités importantes que furent **le textile et le travail du cuir** ont laissé très peu de vestiges clairement identifiables à proximité immédiate des cours d'eau auxquels elles étaient liées. Les quartiers artisans du Pont-de-Soulles et des Piliers à Coutances conservent d'anciennes maisons de tisserands et des témoignages de ces activités, que l'on retrouve également dans la toponymie à Coutances et alentour, près des cours d'eau : Tanneries Prod'Hommes, Cour aux Magnens, Planche au Cuir et Cuirerie à Cambernon.
Des éléments liés au blanchissage des étoffes dans les rivières sont plus difficiles à identifier.

A Saussey, des vestiges de maçonnerie sur le Cassin, dans le hameau de La Planche, forment un petit bassin naturel qui a pu servir de lavoir en eau courante et/ou pour blanchir les fils.
Le terme « planche » évoque aussi bien le gué que l'activité des lavandières.

La plupart des **lavoirs** se trouvaient dans des hameaux (par exemple La Verjusière, Le Rault de La Verjusière, La Louverie, La Boulannerie sur l'ancienne commune de Saint-Nicolas-de-Coutances ; la Motterie à Saussey…) et le long des cours d'eau (plusieurs lavoirs le long du Bulsard par exemple).
Les manoirs d'Argences, des Radins avaient leur propre lavoir.
On trouve également le terme « douit » qui peut renvoyer au même usage : par exemple à l'Ecauderie.

Entre la Caterie et les Bruneries à Saussey, le lavoir, bien visible aujourd'hui, isolé, était accompagné du four à pain (celui-ci a disparu, semble-t-il remplacé par celui qui est aux Bruneries maintenant).

Cambernon, La Cuirerie : lavoir alimenté par un ruisseau canalisé.

Coutances, Lavoir de la rue du Moulin-de-Bas.

<u>Autres patrimoines liés à l'eau :</u>

- les Bains douches,
- vestiges de thermes gallo-romains découverts près de la ruelle du Château-Pisquiny.

1.1.3.2.2 – **Menaces sur les ouvrages hydrauliques**

Les ouvrages hydrauliques peuvent être menacés par les mesures environnementales. Une étude menée par le Syndicat mixte de la Soulles en 2005 fait état de la difficulté d'y aménager des passes à poisson, ce qui peut amener à leur suppression :

> *« Les ouvrages hydrauliques sont placés au fil de l'eau ou en dérivation. Dans les deux cas, ils sont dotés d'un barrage qui a pour but de retenir les écoulements afin d'augmenter le niveau d'eau, et donc la hauteur de chute. Cette retenue s'étend sur une surface plus ou moins grande du cours d'eau en fonction de la taille du barrage et de la pente du talweg en amont. Cette modification des écoulements change les caractéristiques naturelles du cours d'eau et ennoie des habitats propices à la reproduction et au grossissement des jeunes. De plus, ces retenues favorisent, en été, le réchauffement des eaux, ce qui est préjudiciable à la qualité des eaux.*
> *En plus d'être un obstacle aux écoulements, ces barrages sont également un obstacle à la remontée des espèces piscicoles migratrices. Or, si les ouvrages ne sont pas équipés de « passes à poissons », ces derniers ne peuvent les franchir. L'article 432-6 du code de l'environnement obligeant les propriétaires à poser un dispositif de franchissement sur chaque ouvrage, au maximum pour l'année 2004, n'est pas applicable sur les cours d'eau concernés par l'étude. »*

11 ouvrages hydrauliques ont été recensés sur les cours d'eau étudiés en 2005 ; 5 se situent sur les communes concernées par l'étude Avap, dont 3 ont un intérêt patrimonial :

Ouvrage n°1 : Le Hamel Briault
Ouvrage n°2 : Les Foresteries
Ouvrage n°3 : Ancienne minoterie d'Ouville
Ouvrage n°4 : Le Petit Moulin : Courcy
Ouvrage n°5 : Portique de Nicorps
Ouvrage n°6 : Ancienne centrale EDF : Coutances Saint-Pierre
Ouvrage n°7 : Moulin de Gruel
Ouvrage n°8 : Déversoir d'Orval
Ouvrage n°9 : Moulin écluse de la Sauvagère : Bricqueville-Orval
Ouvrage n°10 : Moulin écluse de la Paillasse : Bricqueville-Orval
Ouvrage n°11 : La Papeterie

> *« Ce sont généralement des ouvrages dégradés ou ruinés dont il ne reste que quelques vestiges. Ainsi, il ne reste souvent que les portiques qui sont un frein aux écoulements, augmentent la ligne d'eau et sont un moteur important à la formation d'embâcles (…).*
> ***Il est à noter que les ouvrages 9 et 10 appartiennent à la Société d'Archéologie Industrielle Environnement qui a pour objectif la sauvegarde du patrimoine historique industriel local**. »*

« A l'amont de ces barrages et/ou vannages, une zone de retenue d'eau est créée. Cela engendre une zone calme qui est plus ou moins longue selon la hauteur de l'ouvrage et la pente naturelle du cours d'eau. La largeur du cours détermine également en partie la surface de cette retenue. Ces écoulements sont très lents et sont donc une zone privilégiée de dépôt des matières en suspension. Un colmatage important du lit du cours d'eau à l'amont de ces ouvrages réduit donc considérablement les surfaces productives qui sont déjà très affectées par l'absence de zones aux écoulements rapides oxygénant. Ces retenues formées à l'amont des barrages sont également une source de diminution de la qualité de l'eau car la lenteur du courant associée à une présence très faible de la ripisylve a un impact sur les variations de températures de l'eau. Le réchauffement des couches superficielles du cours d'eau associé à l'envasement progressif de la zone altèrent la qualité physico-chimique et biologique de l'eau. Le taux d'oxygène dissous diminue et le phénomène d'eutrophisation s'accentue.
***Il est donc indispensable de limiter le nombre d'ouvrages afin de limiter les zones perturbées. Les ouvrages existants mais dont l'activité n'est plus assurée doivent être détruits ou être adaptés.** En effet, une échancrure ou un abaissement du barrage permet de diminuer considérablement les impacts de l'ouvrage sur le cours d'eau (diminution de la retenue…).*

De plus, l'eau, en sortie de ces ouvrages, a retrouvé une compétence importante (capacité de transport d'un cours d'eau) et par là même une capacité érosive forte. Les zones en aval de ces ouvrages sont donc particulièrement sensibles à l'érosion, notamment lorsque le courant est fort. Afin de diminuer cet impact, il est possible de créer une fosse de dissipation d'énergie qui est utile à la stabilité de l'ouvrage et au déplacement de la faune piscicole.
A cet effet, différentes sortes de « passes à poissons » ont été recensées ce qui permet de les adapter aux espèces cibles (saumons, truites, anguilles…) et aux ouvrages existants.
Les dispositifs de dévalaison doivent impérativement être mis en place sur les ouvrages dotés de turbines ou de roues. En plus de la grille de protection placée en amont de la turbine, une buse doit permettre aux juvéniles de contourner l'obstacle sans être « pris » par le dispositif hydraulique. »

L'orientation de gestion de décloisonnement du cours d'eau comprend cependant un objectif de mise en valeur du patrimoine.[1]

[1] *Etude diagnostique des cours d'eau du bassin de la Soulles*, Rapport de phases I et II, Syndicat Mixte de la Soulles, p.79.

1.1.3.3 – **L'alimentation en eau**

Bâtie sur une éminence cernée de rivières qui limitent son extension, la ville haute de Coutances se caractérise au contraire par l'absence d'eau.
Du moins en surface, puisqu'une faille amène[1], par système de puits artésien, de l'eau jusqu'à quelques mètres du sol de la cathédrale où des puits, dont le Puits Notre-Dame sont mentionnés dès le 11e siècle.

Deux puits existent dans la cathédrale, un autre dans l'église Saint-Pierre. Seul celui du bras sud de Notre-Dame comporte une margelle, réalisée en 1915.

Le quartier de la cathédrale est construit sur une " vallée " de couches sédimentaires schisteuses. Dans sa partie basse, cette vallée est un grand réservoir pouvant contenir une ou plusieurs nappes aquifères. Ces nappes d'eau sont alimentées par une grande faille qui traverse le massif schisteux, sous la pression des eaux venant de la région de Cambernon. Cette faille explique la présence de puits à niveau presque constant avec de l'eau d'une grande pureté. Le haut de la ville pouvait donc avoir ses propres ressources en eau.

CP, coll. Lemesles.

1.1.3.3.1 – Au 13e siècle (1277), les Dominicains font construire **l'aqueduc** qui permet d'amener l'eau depuis l'Ecoulanderie jusqu'à leur couvent (à l'emplacement actuel du grand séminaire). Fortement endommagé pendant les guerres de Religion, l'aqueduc fut restauré à la fin du 16e siècle. L'eau arrivait alors jusqu'au parvis de la cathédrale, où se trouvait un grand réservoir d'eau.
En 1680, des conduites d'eau permirent de distribuer l'eau de l'aqueduc jusqu'aux quartiers Saint-Pierre et Saint-Nicolas.

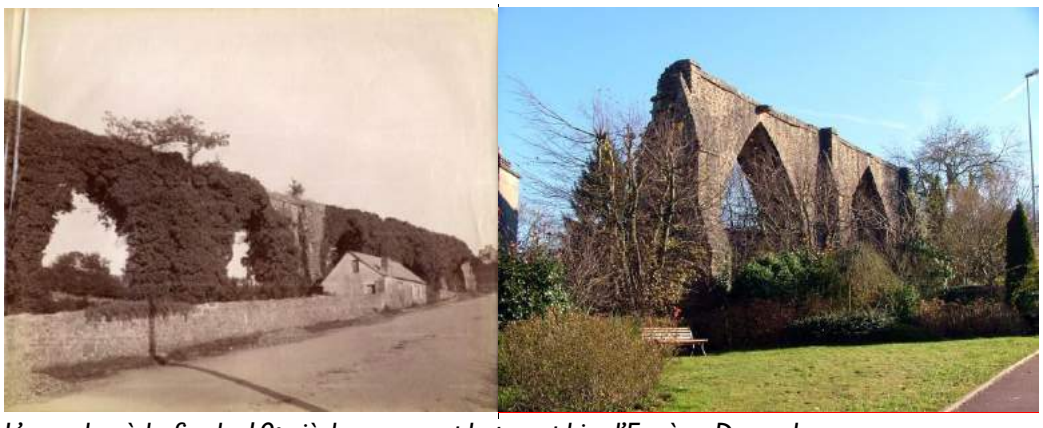

L'aqueduc à la fin du 19e siècle, sur une photographie d'Eugène Durand.

L'aqueduc a longtemps été attribué à la période romaine, et a été le premier édifice protégé de la ville de Coutances.
Protection MH :

AC 40 à 42 : classement par liste de 1840 ;
Abords entre la route et l'aqueduc, et une bande de 25 mètres de largeur à partir de l'aqueduc, prise sur la parcelle DC 843 (cad. A 895 ; DC 843) : classement par décret du 10 août 1939

[1] Selon les analyses géologiques de Guy Dodeman.

1.1.3.3.2 – **Les puits**

Les appellations dans la toponymie et l'usage local ne distinguent pas clairement les puits, les fontaines et les sources, en fonction de définitions précises. On choisira pour des raisons pratiques d'appeler « puits » des éléments maçonnés, où l'on puise l'eau ; fontaines des éléments où l'eau peut être prise sans puiser, et qui comportent éventuellement une dimension ornementale.

Puits dans une cour de la rue Saint-Pierre

Puits public dans la rue Saint-Maur

Une soixantaine de points d'eau existaient **à Coutances.**
Par exemple : le puits de l'hôtel de Cussy, le puits Sainte-Anne (à l'angle des rues Quesnel-Canveaux et Quesnel-Morinière)…
Dans le bas de la ville : les « fontaines » de la rue de la Fontaine-Jouan, du Bulsard, du Tonneau dans la rue du Pont-de-Soulles, des Piliers, de la Verjusière...

Les puits adoptent la forme locale usuelle, dite encapuchonnée. En ville, les puits sont adossés à des murs.
Le même type de puits encapuchonné se retrouve **dans les bourgs, hameaux et fermes** où les puits sont généralement isolés dans la cour. Le capuchon peut être plus ou moins pointu, arrondi, surbaissé.
Il s'agit d'un patrimoine d'autant plus sensible qu'il subit parfois des restaurations inspirées par le goût du pittoresque…

A cheval sur le mur établi dans les années 30 entre le logis et les communs, le puits du manoir de Saussey est accessible des deux côtés.

Saussey, La Planche

Saussey, La Comterie

Nicorps, La Coliberdière

Courcy, Le Manoir

Nicorps, La Moinerie

Cambernon, La Plairie, puits de hameau

Cambernon, Le Georget

Cambernon, La Suaverie : puits « restauré » en 2000

Courcy, Le Roussel

Certaines sources, comme celle de la fontaine Saint-Lô à Courcy, ont une réputation miraculeuse. La maçonnerie est celle d'un puits, surmonté d'une niche qui lui sert de capuchon.

Cambernon, puits dans le bourg

Cambernon, L'Aubrière : lavoir et puits côte à côte

Margelle sous abri, de facture récente – Cambernon, La Cuirerie

Cambernon, La Chasse Meslier

Nicorps, Village Tardif

Les exemples visibles de puits très endommagés sont assez rares.

Bricqueville, Val de Soulles : maçonnerie de type puits masquant une pompe.

1.1.3.3.3 – Quelques **pompes à bras** en fonte du 19e siècle sont conservées.

Saussey, cimetière

Saussey, La Belletière

Nicorps, La Moinerie

Cambernon, Marivaux

1.1.3.3.4 – **Fontaines publiques et ornementales**

Il n'existe pas sur le territoire, en dehors de la fontaine ferrugineuse du Parc des évêques, de fontaine ornementale architecturée antérieure au 19e siècle ; à l'exception des bassins du Jardin des Plantes, et des bassins du manoir de l'Ecoulanderie, il n'existe plus de jeu d'eau en dehors de l'espace public de Coutances.

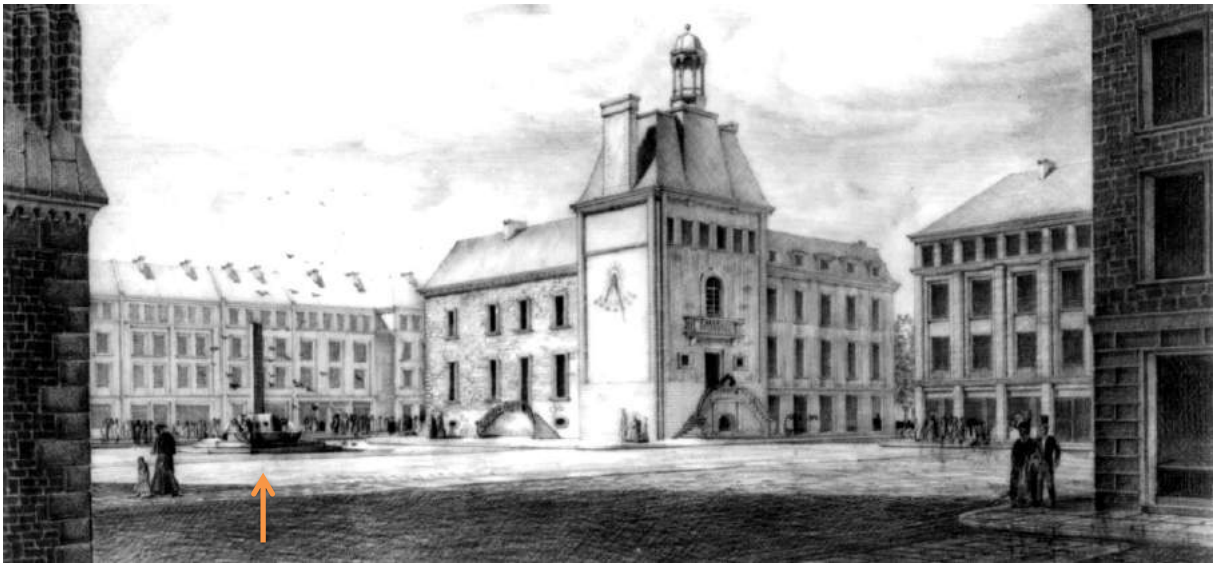
Louis Arretche, projet de fontaine non réalisé, pour la cour de Cussy.

Seul le centre-ville de Coutances comprend une véritable fontaine, sur le parvis de la cathédrale. Elle a été dessinée à la fin du 20e siècle par l'architecte **Wilmotte**, dans le cadre de la requalification de la place du Parvis.
Elle se situe à l'intersection des axes de l'hôtel de ville et de la cathédrale et a été pensée comme un écho de la tour lanterne sur la place publique.
Des projets de fontaines avaient été émis, notamment en 1860, mais jamais réalisés auparavant à Coutances.

1.1.3.3.5 – L'adduction d'eau **aux 19e et 20e siècles :**

Fontaine publique de la Croix-Quillard à la fin du 19e siècle, disparue en 1944. *CP coll. part.*

Borne fontaine rue du Bulsard.

Regard sur les canalisations près du Plat Douit.

Sous le perron de l'hôtel de ville, une plaque[2] : " L'an 1860, Jean-Charles Dancel du Tot a de ses deniers fait conduire les eaux des sources de Cambernon ici près de l'église cathédrale ". Cette inscription rappelle les 1ers efforts des pouvoirs civils pour amener de l'eau en centre-ville depuis l'aqueduc, suivant des préoccupations hygiénistes :

- Les puits ne suffisent plus à la population, beaucoup sont contaminés
- 1858 : projet de construction de bains et lavoirs publics

Mais l'adduction d'eau de Coutances ne sera finalisée qu'au 20e siècle :

- 1860 : le projet comprend 5245 m de tuyaux en terre cuite émaillée (entreprise alsacienne Zeller) fournissant 23 bornes fontaines dans la ville et un réservoir sous le parvis à partir de deux caves existantes, capables de contenir l'équivalent de la consommation quotidienne càd 260 m³. Les sources viennent de Cambernon : des regards sur les conduites sont encore visibles près des Nioures et de la Chasse Meslier. Des problèmes de débit apparaissent dès les années 1880 et le quartier du Pont-de-Soulles reste mal desservi : de nombreux cas de typhoïdes y sont recensés.
- 1923 : l'architecte de la ville prévoit une refonte complète du système avec 2 réservoirs en béton armé de 500 m³ chacun et un nouveau réseau en fonte, capable de supporter plus de pression que la terre cuite, et devant desservir toutes les rues de la ville.

Cambernon, Le Plat Douit : réservoir daté de 1927.

[2] La dalle originale se trouve derrière le feuillage d'un orme dans le jardin public. Celle-ci a été placée là lors de la construction du nouvel hôtel de ville en 1907.

- Après la Deuxième guerre mondiale, des pompages sont réalisés dans la Soulles :
    - 1953 : réalisation d'une prise d'eau dans la Soulles sur la commune de Courcy.
    - 1975 : station de traitement des eaux au Vicquet, sur la Soulles.
- Depuis 1990, suite aux travaux menés par le Sympec, l'eau vient de forages réalisés dans les marais, à Sainteny et Saint-Germain-sur-Sèves, avec une station de pompage à Marchésieux, via un réservoir situé à Monthuchon.

Cambernon : le château d'eau établi au bord de la route D141 est le seul du canton. Bien que situé sur le plateau, la largeur de celui-ci fait que le réservoir n'est pas visible de très loin et ne dénature pas le paysage.

1.2 – Utilisations du sol

1.2.1 – Agriculture et productions

Au milieu du 19e siècle, il s'agit d'une agriculture de subsistance, sur de petites exploitations, où l'on n'emploie guère d'engrais de façon raisonnée, même naturels (fumiers, tangue, chaux et terreau de cour), où les cultures nouvelles sont très rares et où on n'emploie quasiment pas de machines agricoles : on se sert de l'ancienne charrue normande, qui permet de cultiver 20 hectares, mais les fermes font généralement une quinzaine d'hectares ; très peu comptent plus de 60 hectares. A cette époque, les meilleures récoltes se font sur les terrains granitiques et les schistes, qui n'ont pas besoin d'être amendés.[1]
On cultive du **blé**, du **trèfle**, de la luzerne, du sainfoin, de l'ivraie d'Italie, ou ray-gras, et de la trémène.

Il y a alors peu de bois taillis particuliers, pas d'exploitations des domaines.
On trouve essentiellement **l'orme, le chêne, le frêne et le hêtre**, quelques châtaigniers au sud de Coutances ; le peuplier n'est planté que comme arbre d'ornement. L'arrondissement fournit, pour la marine, quelques beaux chênes que l'on trouve sur les haies.
Les vergers de **pommiers** occupent environ le tiers des surfaces des exploitations.

Au début du 21e siècle, dans le rapport de présentation du PLU de Coutances, on constate un maintien de l'activité agricole au-delà de la rocade, mais les terrains situés entre celle-ci et la ville retournent progressivement en friche.
La SAU a diminué de moitié depuis 1970 ; les terres labourables augmentent au détriment des surfaces en herbe, montrant des mutations agricoles liées à l'élevage. Les cultures fourragères sont les plus importantes.
Les cultures de maïs dominent les plateaux des anciennes landes, tandis que des prés mis en herbe à la fin du 19e siècle, occupent les coteaux et vallons.

En 150 ans, 3 grands types d'occupations du sol se sont succédé :
- Petites exploitations / céréales / landes / vergers
- Petites et moyennes exploitations / prés / céréales / vergers / haies
- Moyennes exploitations / fourrages (maïs, millet) / prés

➔ Les paysages ruraux, créés en grande partie par l'agriculture (ou l'absence de culture…), sont susceptibles de mutations rapides [voir le chapitre sur l'évolution des paysages, p. 89 sq].

[1] « Enquête agricole » menée en 1844, sous la direction d'Arcisse de Caumont, *Annuaire des cinq départements de Normandie*, 1845

1.2.1.1 – **Cultures alimentaires**

Au 11e siècle, l'évêque Geoffroy de Montbray fit peut-être planter des **vignes** aux abords du pavillon de chasse du parc des évêques sur un versant bien ensoleillé, orienté au sud-sud-est. En effet, une partie de ces terres s'appelle encore la « Vignetière » et le chemin qui y mène : la « Verjusière ».
On trouve à Coutances d'autres lieudits évocateurs : Bois des Vignettes, Les Vignes, également sur des coteaux ensoleillés. On y produisait le verjus, que l'on coupait d'eau.
Il n'y a plus de vignes depuis longtemps.
Des **vergers** subsistent sur des terrains plats ou en pente douce à proximité des fermes.
Les plateaux, mis en culture au 19e siècle, où le bocage fut le moins dense, accueillent aujourd'hui de grandes surfaces de **maïs** et de millet (Nicorps notamment).
Quelques bois, issus de plantations de la fin du 19e siècle, sont exploités sur d'anciennes landes : il s'agit de pin du Nord et de peuplier.
Dans les vallons encaissés, des taillis bordant des rivières, des landes de bruyères et de fougères ne participent plus depuis les années 50-60 à l'économie locale.
Les chemins d'exploitation sont élargis afin de faire passer les grands engins agricoles, suivant des parcours qui contournent les habitations pour aller directement à des bâtiments d'exploitation, établis sur les terrains les plus plats, éventuellement terrassés. Ces bâtiments ne sont pas gigantesques mais paraissent très grands dans un paysage où le vallonnement est souvent resserré.

C'est cependant dans les paysages ruraux, là où subsistent fermes, hameaux, murs, haies… que l'on conserve les traces les plus évocatrices de l'économie du 19e et du début du 20e siècle, alors que les bâtiments industriels et artisanaux ont en très grande partie disparu.

Les principaux enjeux résident dans :

- une adéquation entre nécessité d'exploitation, au regard d'une agriculture mondialisée et dans le cadre de règles précises de production, et maintien de paysages qualifiés au point de vue patrimonial (histoire, vue) et environnemental (écoulement des eaux, diversité biologique…)
    - Le point de vue patrimonial au moins implique la conservation d'espaces continus d'une certaine taille et pas seulement d'éléments épars : par exemple, plutôt un coteau bocager que tel et tel bout de haie…
- une sensibilisation des agriculteurs à des actions de préservation d'éléments qui composent le paysage et qui ne les gênent pas (arbres isolés, murs).
- l'insertion des cultures fourragères de grandes parcelles dans les paysages
- le développement éventuel d'une économie de proximité recréant des échanges entre terroir agricole et population par le biais de circuits courts (cf. la ferme de la Guérie à Coutances)
- la réintroduction possible de cultures disparues et la réinsertion de landes de genêts dans l'économie ?

Saussey, Vallée de la Malfiance

Nicorps, Le Hamel

Courcy, Lande des Vardes

1.2.1.2 – **Cultures textiles**

Jusqu'au 17e siècle, l'artisanat textile a fait la richesse de la bourgeoisie coutançaise : **lin** et chanvre, cultivés dans les campagnes, travaillés à domicile par des paysans-artisans, étaient tissés en toiles solides qui s'exportaient jusqu'en Angleterre. Malgré la concurrence du secteur Cametours-Canisy à partir de la fin du 17e siècle, le textile (droguets, coutils, siamoises…) est resté jusqu'au 19e siècle une activité employant des centaines de personnes à Coutances et alentours.
A la fin du Moyen Âge, il semble que la moitié des terres était cultivée en lin.
Au milieu du 19e siècle, on ne faisait plus qu'un peu de lin et de chanvre pour son propre usage.
Au début du 20e siècle, il ne subsistait plus que quelques activités de filage de la laine animale.

➔ **L'abandon progressif de la culture du lin et du chanvre a modifié les paysages**.

Il ne reste quasiment aucun témoignage bâti des filatures, teintureries, etc., sinon dans les noms de rues et dans l'organisation des maisons de tisserands du Pont-de-Soulles et des Piliers [voir infra].

1.2.1.3 – **Cuirs**

Avant d'être tourné vers la production laitière, l'élevage dominant était celui des animaux de boucherie, dont les peaux ont permis le développement d'un artisanat du cuir important, pour lequel Coutances était réputée. En 1862, on y trouvait encore une douzaine de mégisseries, au Pont-de-Soulles, qui fabriquaient surtout des **parchemins**.

➔ Les artisanats du textile et du cuir liaient fortement la ville à son environnement, suivant des évolutions conjointes, génératrices de paysages urbains et ruraux, d'espaces de production et de ventes et d'échanges (il y avait par exemple sous l'Ancien régime une halle sur la place du Marché-à-chaux pour la vente des toiles).

➔ La culture du lin trouve actuellement de nouveaux débouchés, et fait l'objet de plantations autour de Caen : envisager une recréation de paysages bleus dans certains secteurs, en lien avec les agriculteurs, pourrait contribuer à l'intégration du patrimoine et de l'économie et à relier paysages ruraux et mondes urbains.

➔ La tendance depuis la deuxième moitié du 20e siècle est à une dissociation entre les univers ruraux et urbains, dont les liens visibles restent la surface occupée, aux portes du centre-ville par les établissements agro-alimentaires.

1.2.2 – Exploitation des ressources naturelles locales

Le terrain géologique et l'hydrographie ont permis des usages et déterminé des faciès patrimoniaux encore perceptibles aujourd'hui.
L'exploitation des ressources naturelles locales n'a pas donné lieu à un quelconque développement industriel ; on en est resté au stade d'activités artisanales et proto-industrielles, ne produisant que pour une zone de chalandise resserrée autour de Coutances, même après le développement des voies de communication.

1.2.2.1 Carrières et matériaux : voir chapitres « 1.1.1 Géologie relief » et « 2.5.1.1.1 Pierres »
1.2.2.2 Chaux et fours à chaux : pages suivantes
1.2.2.3 Exploitation de l'eau : voir chapitre « 113 Rôle de l'eau »

1.2.2.2 – **Chaux et fours à chaux** de Saussey

La commune de Saussey est située dans la poche de calcaire de Montmartin et l'on y a produit de la chaux jusqu'au 19e siècle, comme à Montmartin, Regnéville, Hyenville, Orval et Montchaton.

De nombreux fours à chaux sont représentés sur le plan cadastral de 1808, sous forme de cercles de quelques mètres de diamètre. Ils sont mentionnés dans l'enquête industrielle menée en 1844 par l'Association normande.

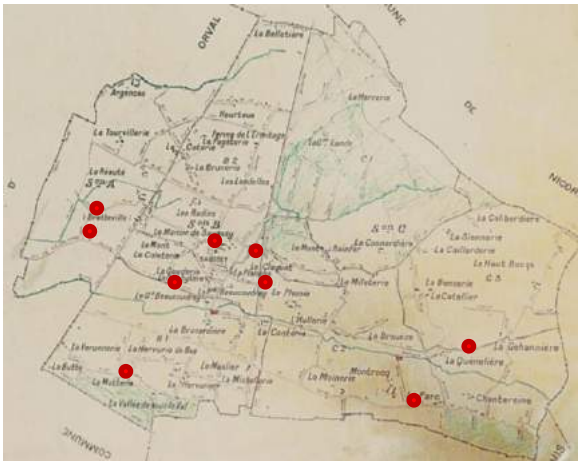

On peut supposer qu'ils ressemblaient à la description qui est faite en 1859 par l'Association normande :
« *Chacun peut se rappeler l'époque peu éloignée où les fours à chaux étaient encore chez nous ce qu'ils devaient être au Moyen Âge : une cavité sans forme exacte, où la pierre n'était calcinée que par la combustion d'une énorme quantité de bois et où la cuisson intermittente entraînait des pertes considérables de chaleur et de main-d'œuvre. Alors la chaux n'était employée qu'en petite quantité et pour des cas restreints.* »[1]

En 1859, le rapport de l'Association normande sur les progrès de l'amendement agricole ne parle que de deux fours à Saussey : il s'agit alors de fours plus modernes, du type de ceux conservés à Orval et Montmartin, mais pas de taille aussi importante que ceux de Regnéville.

L'un des deux fours du 19e siècle mentionnés à Saussey est encore visible au bord de la route D73 (pas très loin des fours d'Ariotte sur la commune d'Orval), attesté en 1859.
« *L'emploi de la chaux pour les usages agricoles a pris, depuis quelques années, un énorme développement dans la Manche. L'agriculture a réalisé, sous ce rapport, des progrès qu'on ne saurait contester (…).* » [2]

Il est notable que ce four ne se situe pas à l'emplacement d'un des fours cadastrés en 1808, mais à proximité des voies de communication, au croisement de la route de Montmartin et de la route de Coutances par Bretteville, et dans la plaine. Cela tend à montrer :

- L'allongement des distances sur lesquelles la chaux pouvait être livrée.
- L'abandon de l'ancien mode de production (cf. *supra*) qui utilisait le bois pris sur place, et donc sur les coteaux.

[1] *Annuaire de l'Association normande*, 1859
[2] Ibidem

Après un emploi très important dans les années 1860-1880, la chaux fut peu à peu abandonnée au profit des amendements chimiques.
En 1900, Gabriel Fasquelle parle de la baisse « regrettable » de leur emploi.[3] En 1920, Paul de Gibon en parle au passé[4].

Le four à chaux de Saussey témoigne d'une industrie importante de l'arrondissement de Coutances dans les années 1840-1900, à mettre en lien avec les mutations agricoles de la deuxième moitié du 19e siècle.

[3] Gabriel Fasquelle, *Etudes agricoles sur le département de la Manche*, 1900, p.21
[4] De Gibon, « Les industries de la région de Coutances », *Annuaire de l'Association normande*, 1920, p.145. AD50

1.2.3 – Grandes lignes de l'implantation du bâti et des cultures

La photographie aérienne [page 8] montre très clairement la concentration forte du bâti sur Coutances. Autour, l'habitat reste dispersé, et on passe très vite de la ville à la campagne.

[Voir les chapitres infra pour la formation des bourgs et de hameaux].

Malgré des remembrements récents et les mutations de l'agriculture depuis le 19e siècle, on conserve une **empreinte parcellaire** ancienne près des manoirs (grandes parcelles) et près des hameaux (petites parcelles laniérées d'économie de subsistance). Dans les quelques hameaux où l'artisanat est longtemps resté dominant, comme au Bézis sur la commune de Courcy, autour des maisons rassemblées, quelques petites parcelles de jardin débouchent vite sur un environnement de friches boisées. Les rivières sont souvent bordées de longues parcelles, parallèles au cours d'eau.
L'implantation des haies et des friches garde parfois la mémoire d'économies plus anciennes.

Nicorps : talus, route, remblais et haies suivant les courbes de niveau.

Nicorps, La Hurie. De part et d'autre d'un vallon humide, des prés à vaches et, sur le versant le mieux exposé, la maison d'habitation. Les champs se trouvent légèrement au-dessus

Densité des arbres de haute futaie près des cours d'eau et dans les haies préservées. Saussey.

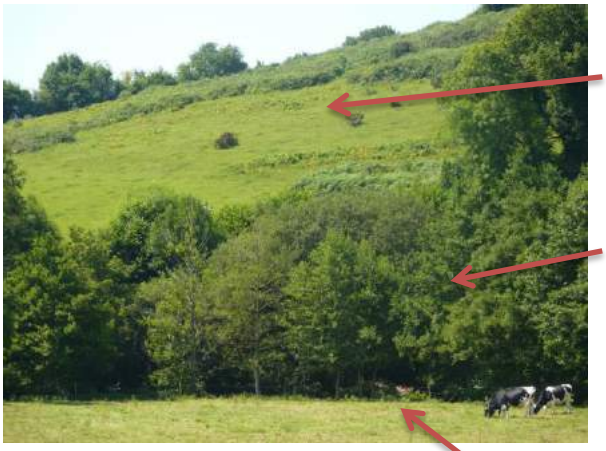

Saussey, Bricqueville et Coutances (ancienne commune de Saint-Nicolas), disposant de coteaux bien exposés, accueillent le plus grand nombre de **manoirs**.
Sur la commune de Saussey, une écharpe de manoirs et grandes demeures suit la ligne des coteaux doux dessinés par la Malfiance. S'y succèdent de l'ouest à l'est : Argences, La Réauté, La Caterie, Les Radins, Le Manoir, Le Plessis.
A Coutances, c'est La Boudière, Le Vaudôme, L'Ecoulanderie, La Porte, La Forérie, La Mare.

➔ Ces lieux sont fortement liés au paysage qui les entoure.

Cette ligne se prolonge à l'ouest sur Bricqueville où se suivent les manoirs de Cambernon, La Bretonnière, Saint-Jouvin et La Datinière.

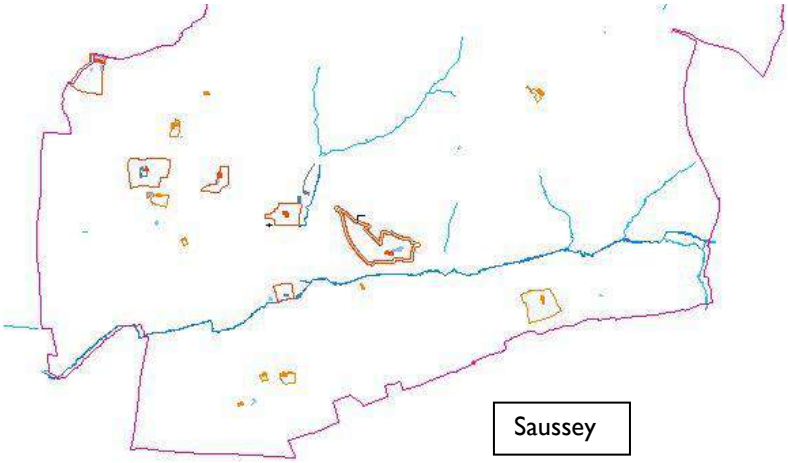

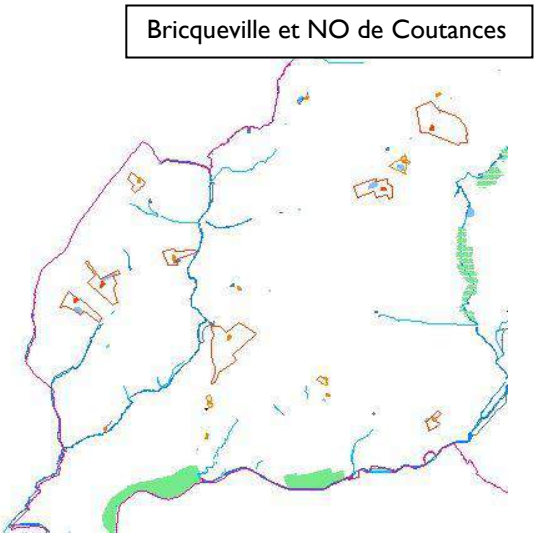

La proximité de Coutances est un autre facteur déterminant pour la noblesse de robe (Mesnil-Saint-Jean à Saint-Pierre, La Guignarderie à Courcy…)

Les **grandes fermes** se trouvent très généralement isolées sur les plateaux, entourées de vastes espaces cultivés, tandis que les fermes plus modestes se concentrent dans les vallons, regroupées en hameaux de deux ou trois unités.

Les **hameaux** des fonds de vallée ont généralement été abandonnés au 19e siècle.
Les habitations sont concentrées en retrait des rivières, légèrement plus haut.
Cette disposition est particulièrement exemplaire sur la commune de Courcy, où une série de hameaux regroupant chacun une belle ferme et des exploitations plus modestes, longe la vallée de la Soulles du Val aux Fleudries, en passant par la Gousmairie et les Gabriolleries.

De belles **maisons de la fin du 18e et du 19e siècle**, souvent du style de composition dit « à la coutançaise », jalonnent les bords des routes des communes rurales ; à Coutances, les maisons bourgeoises établies dans les faubourgs-rues ont volontiers pris l'aspect de petits châteaux ou de villas. Cette urbanisation de villas de faubourgs s'est poursuivie dans l'entre-deux-guerres.

Saussey, Bretteville

Coutances

Coutances

Les **constructions pavillonnaires** ont suivi les bords des axes de communication (exemple à Bricqueville-la-Blouette) et sont maintenant établies en lotissements conçus en profondeur (Nicorps, Bricqueville).
Le mitage est resté relativement faible ; cependant, les hameaux ont souvent généré chacun une ou deux constructions neuves, particulièrement sur la commune de Cambernon.

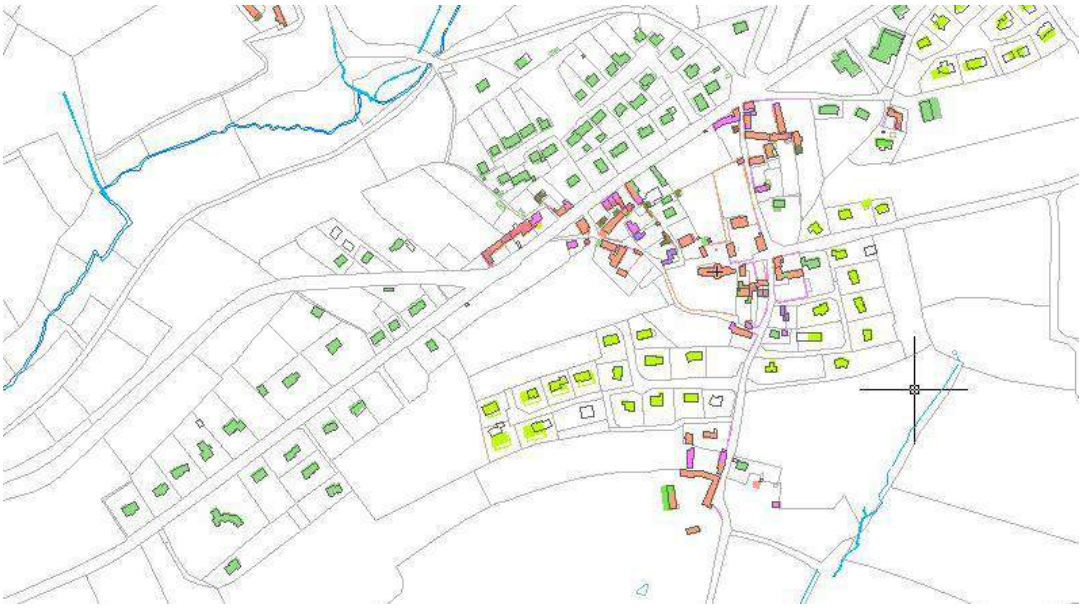

L'urbanisation autour du bourg de Bricqueville, suivant la route de Coutances jusque dans les années 90 (vert foncé), puis en profondeur (vert clair) entre les ensembles plus anciens (rose et orange).

Les **installations agricoles modernes** sont désormais implantées à l'écart des habitations, soit isolées quand la ferme est liée à un hameau, soit en retrait de la ferme. De très grands bâtiments agricoles de la 2e moitié du 20e siècle restent mêlés aux bâtiments anciens dans certaines fermes.

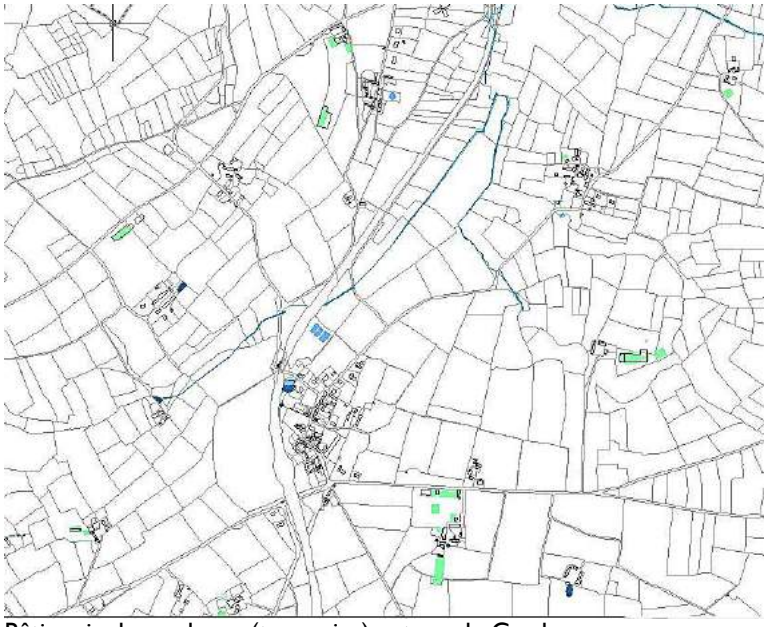

Bâti agricole moderne (turquoise) autour de Cambernon

Nicorps, Les Ponts

Cambernon, Isigny

Le bâti ancien est très généralement tapi dans le paysage où il se protège des vents en s'adossant au coteau exposé au sud, contrairement à des constructions récentes, inconsidérément installées sur les lignes de crête, et parfois même surélevées sur des tertres. Sur les plateaux moins abrités, les maisons anciennes étaient souvent abritées de talus.

- ➔ Favoriser des implantations en dessous des lignes de crête favorise la préservation des paysages et des ressources énergétiques.

Cambernon, La Cirourie. Les maisons sont à peine visibles.

Coutances, La Paltière

Courcy

Cambernon, La Mignarderie

1.3 – Voies de communication

Coutances est située depuis l'Antiquité sur des axes de communication d'intérêt régional :

- Dans le sens sud-nord, l'itinéraire antonin et la Table de Peutinger la situent sur la route menant de Rennes à la région de Carentan-Valognes-Cherbourg. Cet itinéraire se perpétue, sans suivre le tracé d'origine, dans la D2.
- Dans le sens est-ouest, Coutances est au débouché des routes venant de Bayeux, Caen et plus loin Paris. Cette route est actuellement celle de la D972.

Les principales liaisons routières desservant actuellement la commune de Coutances sont les suivantes :
- RD972, de Coutances vers le Calvados, en passant par Saint-Lô. La route passe alternativement sur les bordures sud et nord de Cambernon et Courcy.
- RD971, joignant Granville au Sud et Carentan au Nord,
- RD44, de Coutances à Agon-Coutainville et au littoral,
- RD2, de Coutances à Valognes, par Lessay, La Haye-du-Puits et Saint-Sauveur-le-Vicomte.
- RD20, de Coutances à Bréhal par Montmartin-sur-mer,
- RD7, de Coutances à Avranches par Gavray et La Haye-Pesnel. Cette route traverse la commune de Saussey.

Aucun des bourgs ruraux de l'étude n'est situé à la jonction de routes importantes. La commune de Saussey est traversée dans le sens est-ouest par la D73.

1.3.1 – Chemins et routes anciennes

Au 18e siècle, les cahiers de doléances dénoncent le mauvais état des routes partout dans la région[1]. Certaines sont créées ou réaménagées dès le 18e siècle (route de l'est, et depuis celle-ci, route vers Cambernon), mais la plupart des aménagements datent du 19e siècle (route de Coutances à Avranches entraînant la régularisation du tracé sur Saussey).
La fin du 18e et le 19e siècle ont également vu le percement de voies désengorgeant le centre de Coutances, et que l'on retrouve aujourd'hui dans les boulevards à l'ouest et à l'est de la ville.

Beaucoup de routes conservent la mémoire de cheminements anciens, qui ont été élargis, empierrés, puis goudronnés à partir des années 30.
« *Dans l'ensemble, on ne retrouve guère, en Basse-Normandie, le rôle paysager des alignements d'arbres routiers qui furent une des originalités françaises depuis le 18e siècle.* »[2]. Cette disposition est cependant celle de la route qui mène de la D972 au bourg de Cambernon, dans l'axe de l'ancien château. Les allées soulignées de plantations non vernaculaires correspondent à des accès à des propriétés et non, semble-t-il, à des routes anciennes. [voir p.390].

Les routes anciennes étaient plus certainement bordées de talus, comme on en voit encore aujourd'hui même au bord d'axes relativement importants.

Saussey, Chemin de l'ancienne route de Coutances, remplacé par le tracé de la D7, que l'on voit derrière.

Cambernon, plan cadastral de 1808 montrant la route rectiligne menant au bourg.

Saussey, la route de Bretteville, au niveau de la Caterie, est profondément enfoncée entre les talus.

[1] Pain Dominique, « Approche de l'habitat traditionnel en secteur rural en Basse-Normandie et particulièrement dans le centre et le sud du département de la Manche », *Revue de la Manche,* tome 22, fasc. 85, janvier 1980, p.37-66.
[2] Brunet, *Inventaire*…, op.cit., p.44

Les créations de routes ont entraîné l'abandon des accès qu'elles sont venues doubler. Ainsi, les virages de la route de Gavray coupent les anciens accès au sud de Coutances, qui débouchaient au niveau de l'hôpital et de Saint-Pierre. La création de la route d'Agon au 18e siècle est venue doubler la rue des Piliers. De même dans les années 60, la rue du Pont-de-Soulles a été marginalisée au profit de l'avenue de Verdun.

Saint-Pierre, chemin suivant le tracé de l'ancienne route Coutances-Avranches.

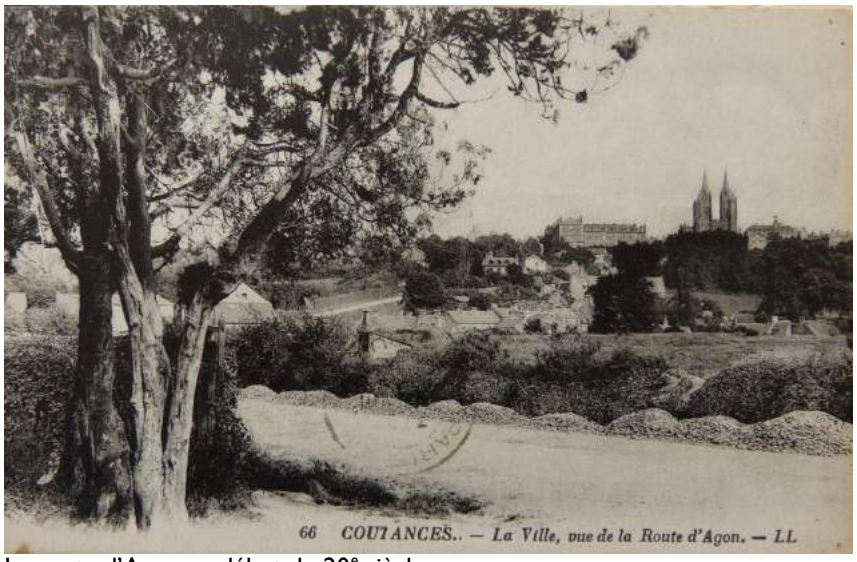

La route d'Agon au début du 20e siècle.

CP coll. particulière

L'abandon de hameaux et de fermes a également entraîné l'abandon de dessertes et liaisons. Certaines existent encore partiellement sous forme de chemins ou de routes étroites.

Courcy, le Val : chemin desservant autrefois un hameau disparu.

Courcy, ancien chemin du bourg à la Soulles

Les fermes isolées restent desservies par des routes étroites, parfois très longues.

Cambernon, La Blanquerie

Nicorps, La Hurie

Beaucoup de chemins anciens n'étaient que des sentiers étroits, suivant le cours des ruisseaux, et passant à gué.
Au cours du 19e siècle, la mise en culture de nouvelles terres sur les plateaux a généré la création de nouveaux chemins qui sont venus compléter les chemins creux bocagers des coteaux. Sur les coteaux restés incultes, les chemins menaient par des détours sinueux à des carrières ou des janières en traversant les taillis. L'exploitation y a créé des chemins rectilignes et souvent perpendiculaires au coteau.

Saussey, ancien chemin entre le manoir et la Planche, le long du Cassin.

Saussey, anciens chemins entre l'Hullerie et la Motterie et entre la Hervurie et la Michellerie.

Saussey, chemin de la Motterie vers le sud, créé au cours du 19e siècle, lorsque la colline a été organisée en parcelles.

Le plateau du Parc-l'Evêque en 1808 : les chemins n'existent pas.

Saint-Pierre, chemin du Parc créé pour desservir les parcelles cultivées sur le plateau et complété perpendiculairement par un réseau de chemins venant des hameaux.

De très beaux **chemins creux** sont conservés dans le bocage

Nicorps, entre le Grimperé et La Moinerie

Nicorps, entre la Hurie et le Havre

Coutances, derrière le Cositel

Certains chemins souffrent de défaut d'entretien, faute d'usage, et/ou d'une privatisation.
L'élargissement de certains chemins en routes en a modifié les abords.
Les ornières créées par les engins agricoles dégradent également les chemins.
La remise en état de chemins pour la randonnée ou le vélo entraîne souvent la mise en place de revêtements spécifiques.

Nicorps, chemin entre la Planquette et le Pavillon, fermé.

Saussey, route de la Hervurie au Val. L'élargissement a nécessité l'abrasement du talus, qui a dû être renforcé.

Courcy, chemin près du bourg, parallèle à la rue Lefrançois-Delalande.

Saint-Pierre, chemin du Bas-Mesnil, longeant la Soulles.

1.3.2 – Canal et port de la Soulles

Dans les années 1830, le projet ambitieux de relier Carentan à Regnéville entraîne d'un côté la canalisation de la Vire et de l'autre celle de la Soulles, mais les deux canaux n'ont jamais été connectés. Ce projet s'inscrit dans le vaste réseau d'aménagements réalisés ou voulus par l'entrepreneur Alfred Mosselman.
La canalisation de la Soulles, réalisée dans les années 1837-1844, permit de développer le transport en gabarres entre Coutances et Regnéville, mais n'atteignit jamais le succès escompté :

- Le chenal n'a jamais été réalisé dans le havre de la Sienne : l'accès à Regnéville est donc limité ;
- Le port de Regnéville s'ensable et le projet d'aménagement avorte dans la 2e moitié du 19e s. ;
- Le chemin de fer concurrence vite la voie maritime : dès les années 1870, il n'y a plus qu'un seul utilisateur du canal ;
- Remplacement de la tangue, principal fret, par les engrais chimiques.

Cependant, le canal permit la diffusion de matières premières et de produits manufacturés, dans les deux sens : tangue pour l'amendement des terres agricoles, pierre de Montmartin, briques et tuiles, bois de Norvège… et eut donc certainement une incidence notable sur la morphologie du bâti.

Le débarquement des produits nécessita la création d'un port près du Pont-de-Soulles.

Gravure milieu 19e s. – Coll. François Saint-James.

Joseph Le Dieu, dessin, 1874

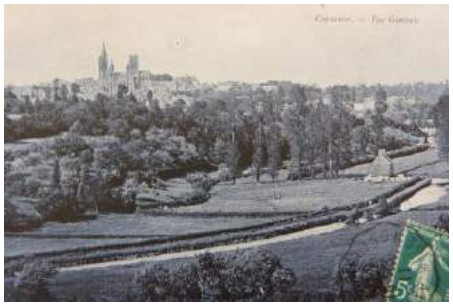

CP début 20e s. – Coll. particulière.

Les quais et bâtiments se trouvaient sur un terre-plein d'environ 40m sur 300m, entre le Bulsard et la Soulles tous deux rendus rectilignes.

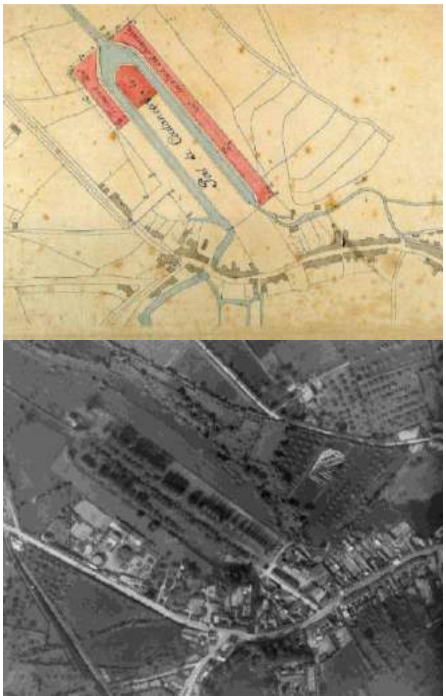

Le site a par la suite accueilli l'usine à gaz de Coutances et actuellement la station d'épuration.
Le port est encore visible sur la photo aérienne des années 30, et se distingue sur la photo des années 2000.

Plan AD50 ; Photo coll. part. ; Photo IGN

Le canal n'est pas maçonné, il s'agit d'une rectification du tracé de la Soulles pour y permettre le passage des gabarres.

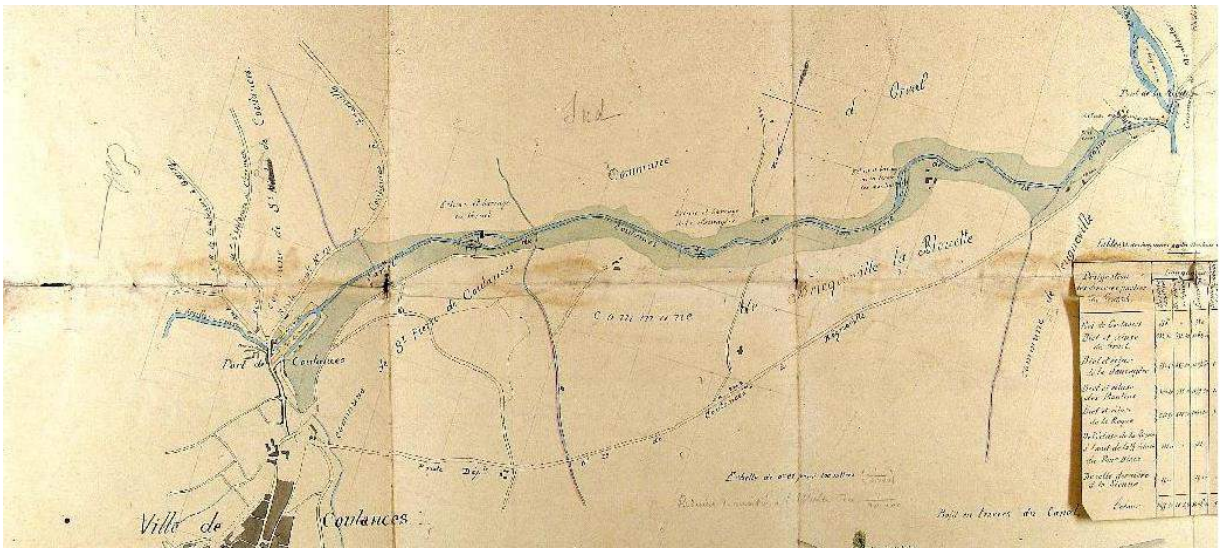

Le canal mesure environ 5462m, depuis le port de Coutances jusqu'à la Sienne[1].

- pente de 9,60m.
- profondeur d'eau moyenne : 1,50m.
- Sas : 23,20m de long, 4,20m de large[2]

Canal et ancien méandre de la Soulles à Bricqueville, Les Moulins.

Il comprend 4 écluses jumelées à des moulins : Pont de la Roque (sert aussi de bassin de retenue dans l'intervalle des marées[3]), les Moulins, la Sauvagère, le Gruel. Les écluses sont construites sur des dérivations artificielles[4].
La limite entre les communes passant au milieu du cours de la Soulles, les écluses des Moulins et de la Sauvagère se trouvent sur la commune de Bricqueville-la-Blouette. Les moulins sont sur la commune d'Orval.

---

[1] Levivier J., « Le canal de Coutances ou canal de la Soulles », 1975, *Études Normandes,* p.4
[2] Levivier J., « Le canal … », op.cit.
[3] Goulle V., « Le canal et le port de Coutances », *Viridovix, Revue de généalogie et d'histoire locale du Coutançais*, n°25, juin 2007, p.47
[4] Goulle V., « Le canal … », op.cit.

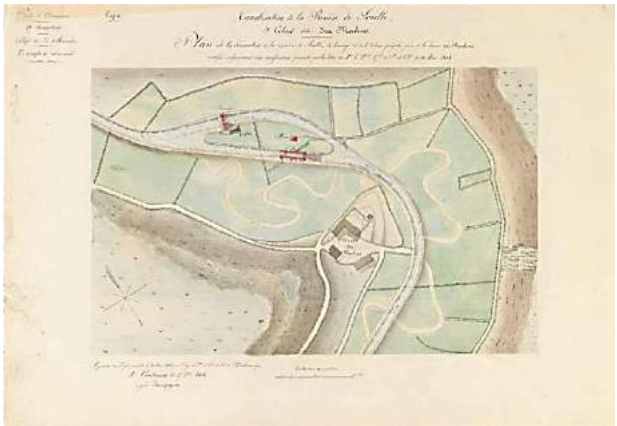

Plans-projets aquarellés des écluses des Moulins et de la Sauvagère – AD50.

Ecluse des Moulins à Bricqueville. La porte a disparu.

Un chemin de halage de 3 mètres de large longeait le canal.
Le chemin de fer du « petit train » reliant Coutances à la côte, qui fonctionna de 1909 à 1932, fut construit sur l'ancien chemin de halage. Les voies ont été déferrées dans les années 30 : ne reste que le remblai, bien visible par endroit.
Bricqueville, entre les Moulins et la Sauvagère, 2013, avant aménagement de la voie verte.

Le port et le canal ont favorisé le développement d'entreprises vendant des matériaux de construction et des matières premières. Elie Deslandes profita particulièrement, au milieu du 19e siècle, de ce nouveau moyen de transport – dont il était d'ailleurs le directeur pour le compte de la compagnie de Mosselman. Propriétaire de carrières à Montmartin et de la briqueterie de Coutances, ce marchand originaire de Jersey développa les échanges avec l'île et la côte et entre la côte et Coutances.

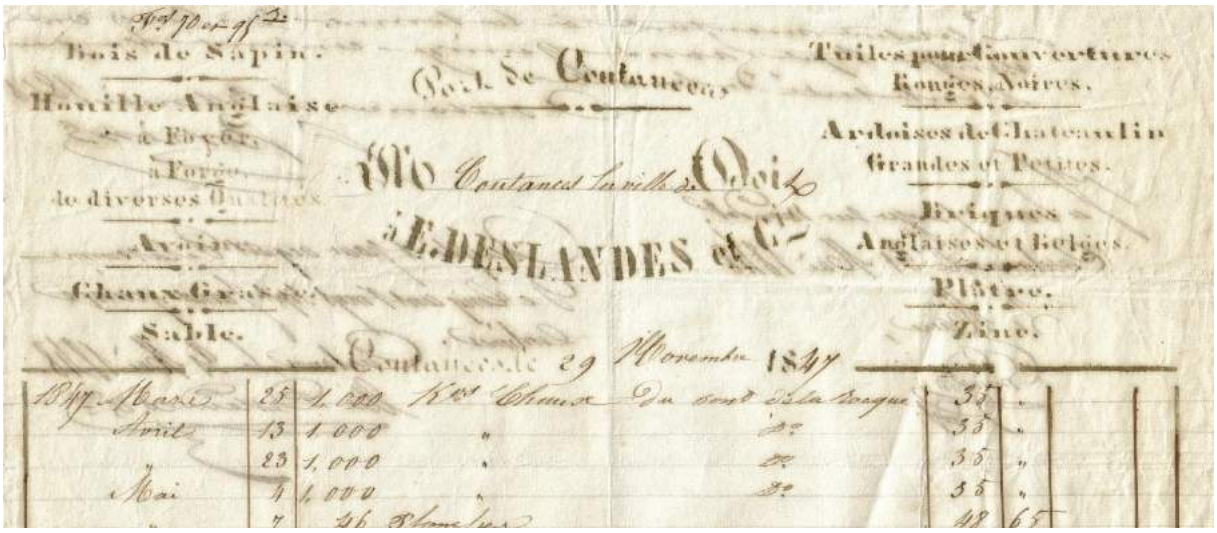

En 1847, arrivent à Coutances de la houille anglaise, de la chaux grasse de Montmartin, du sable, des ardoises de Chateaulin, des briques anglaises et belges… *En-tête de facture, AMC.*

Il faut cependant relativiser le rôle du canal dans la **diffusion de matériaux** importés. Les en-têtes de factures de l'entreprise Le Mare et de ses successeurs utilisent le titre Canal de Coutances jusqu'à la Deuxième guerre mondiale, mais les matériaux qu'elles commercialisent arrivent dès les années 1870 principalement par chemin de fer et non par mer. Le canal sert à les amener de Coutances à la côte ; le relais fut ensuite pris, un temps, par le « petit train ».

La principale matière transportée fut la **tangue**, exploitée dans les tanguières de la côte, et vendue à Coutances, d'où elle partait vers les terres. En 1900, ce trafic représentait encore plusieurs tonnes par an[5].

L'histoire du canal et du port de Coutances matérialise le basculement des liens de la ville de Coutances de la mer vers la terre, et du passage d'une économie à une autre : le non-aménagement du port de Regnéville, la faillite du canal et l'arrivée du chemin de fer, à la fin du 19e siècle, font que Coutances est désormais principalement reliée à la région parisienne, par Caen, et non plus à la côte et au trafic maritime. Ce basculement est contemporain des mutations agricoles et artisanales, qui voient le déclin définitif du textile (commerce avec l'Angleterre et les Flandres) et l'essor de l'élevage (beurre, lait, cidres envoyés à Paris).

La valorisation du canal de la Soulles doit donc associer les aspects environnementaux, paysagers et patrimoniaux, et devrait comprendre une réflexion sur le site de l'ancien port de Coutances.
Le réaménagement en cours des berges de la Soulles devrait permettre d'en refaire un espace de circulation (limitée aux promeneurs et cyclistes).

[5] Gabriel Fasquelle, en 1900, parle d'une « moyenne kilométrique de 5,400 tonnes » - *Etudes agricoles, op.cit.*, p.21.

Bricqueville, une haie d'arbres souligne la vallée de la Soulles près des Moulins (photo 2013).

Cheminement aménagé sur l'ancien chemin de halage (photo 2015).

1.3.3 – Chemin de fer, gares, « petit train »

Dans la deuxième moitié du 19e siècle, la Manche est progressivement reliée au réseau ferré.

- 1859 : Paris- Cherbourg
- 1870 : Paris-Granville
- 1879 : Saint-Lô-Lamballe via Coutances et Avranches
- 1884 : Sottevast-Coutances, censée relier les arsenaux de Cherbourg et Brest…

Suivent les voies d'intérêt local :

« *En 1913, la Manche, qui totalise 39 % du réseau ferroviaire bas-normand, devance largement les autres départements normands en matière de kilomètres réservés aux « p'tits trains », « tortillards » et autres « tue vaques » (286 km contre 32 dans le Calvados et 17 dans l'Orne !).* »[1]

L'arrivée du chemin de fer à Coutances a été relativement tardive.

La voie est demandée dès les années 1850, mais n'est inaugurée que le 29 décembre 1878. La situation de la gare est un compromis entre les volontés de l'Etat (à 2 km du centre) et de la municipalité (place de la Croute) : la gare est finalement construite à mi-chemin entre la Croute et le Pont de Soulles.

En 1909 est inaugurée la ligne de « tramway » qui reliait Coutances à Lessay à très petite vitesse, en passant par les stations balnéaires en plein essor. Cette voie du petit train, ou « tue-vaques », concurrencée par l'automobile et les autocars, a été déferrée dans les années 30[2].

La mise en place du chemin de fer puis de la ligne d'intérêt local ont nécessité la construction d'ouvrages d'art pour enjamber la Soulles.

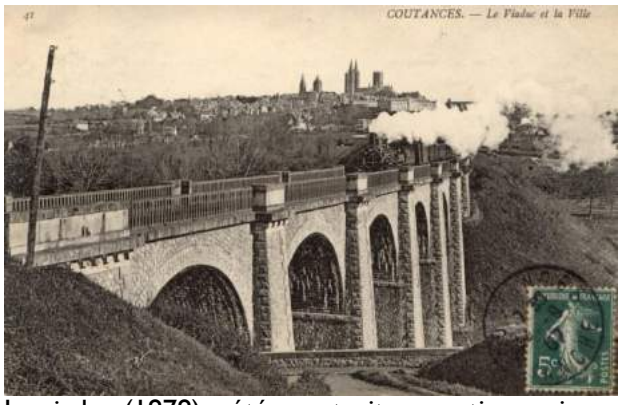

Le viaduc (1878) a été construit en partie en pierre de Montmartin.

CP v.1907. Coll. Le Gall.

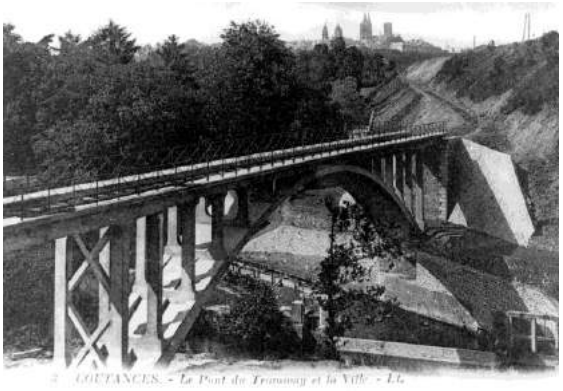

Le pont du petit train (1908) était en béton armé. Il n'a pas été reconstruit.

CP. Coll.part.

Aujourd'hui (ligne Rennes-Caen) : la fréquence des trains est d'une dizaine de trains par jour, auxquels s'ajoutent ou se substituent les liaisons par autocar.

[1] AD50, *Didacdoc* n°10

[2] Voir : Laty Françoise., « La gare, moderne hier, moderne demain », *Cosedia*, juin 2007.

Les bâtiments liés aux voies ferrées sont : la gare de Coutances, les maisons de garde-barrières sur les communes de Courcy et de Cambernon, les hangars en bois de la gare de Coutances. L'autogare a été détruite en 2006 lors du réaménagement des abords de la gare.

La gare a été bombardée et reconstruite.

Courcy, La Vallée

Courcy, La Quinarderie

<u>De manière schématique, l'arrivée du chemin de fer a favorisé :</u>

- Le couchage en herbe et la création du paysage « typique » du bocage coutançais, en fournissant un accès au débouché parisien pour la production de beurre ;
- Le développement des stations balnéaires de la côte et le développement d'une hôtellerie d'étape (et non plus de séjour comme du temps des foires) à Coutances ;
- La mutation du rapport de la campagne à la ville, où l'on peut se procurer des produits importés et qui permet d'exporter les productions locales ;
- Le développement de nouveaux quartiers, surtout après la Deuxième guerre mondiale ;

mais a également généré des ruptures de liaisons entre des espaces autrefois contigus.

<u>Les mutations liées au chemin de fer concernent l'économie et l'organisation spatiale :</u>

On en attendait un renouveau économique général.

> « *Coutances est le chef-lieu d'un arrondissement parmi les plus considérables de l'Empire par le chiffre de sa population* (sic), *l'étendue et la fertilité de son territoire, son voisinage du port de Regnéville, la possession de plusieurs rivières et cours d'eau considérables et riches en chutes d'eau, propice à l'établissement d'industrie ainsi que de baies tanguières fécondes en engrais gratuits et excellents, celle de gisements calcaires inépuisables utilisés déjà sur une grande échelle, et qui ne manqueraient pas, si les transports de chaux grasses étaient facilités par le chemin de fer, de porter*

la fertilité au-delà de nos frontières départementales et dans une vaste partie de la Bretagne, enfin le commerce considérable et progressif des huîtres, du poisson frais et des varechs fournis abondamment par le littoral. »[3]

<u>L'arrivée du chemin de fer a fortement contribué au développement de l'importance de Coutances sur les marchés agricoles.</u>

Lors du congrès de l'Association normande en 1886, « *M. le maire de Coutances dit que le chemin de fer a rendu de grands services au pays. Il a imprimé aux affaires une très vive impulsion. Des marchés importants ont été créés à Coutances ; les marchés existants ont pris des développements remarquables. Il en est de même des foires : celle du premier lundi de Carême a sensiblement progressé depuis l'ouverture de la ligne, on y comptait cette année 4,000 bêtes à cornes environ ; la foire St-Michel, sans avoir autant d'importance, a également grandi.* »

Dans l'entre-deux-guerres, la coopérative agricole installe une usine et des hangars près de la gare. Les nouvelles machines agricoles sont importées grâce au chemin de fer.
Arrivée de faucheuses en gare, 1921. AD50

Les abattoirs (détruits en 1944) sont installés à proximité.

Le quartier de la gare est resté une zone à vocation agro-alimentaire, au sein de laquelle les silos d'Agrial marquent fortement le paysage.

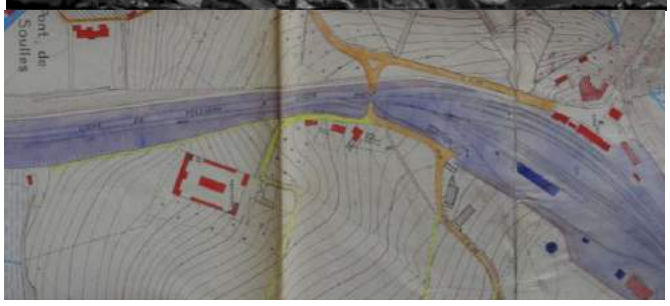

Plan de Coutances en 1945, montrant les abattoirs détruits. AMC

Les abattoirs vers 1936

Agrial, près des voies

En revanche, le chemin de fer n'a pas permis un renouveau du textile, déjà en fort déclin. L'exportation de la tangue et de la chaux a été relativement vite freinée par la diffusion des engrais chimiques.
L'importation de matériaux, de produits manufacturés a bien évidemment été favorisée par l'arrivée du chemin de fer, et se retrouve dans l'architecture.

La vocation agricole de la région de Coutances est confirmée et accentuée à la fin du 19e siècle, remplaçant d'anciennes vocations manufacturières. Le chemin de fer a permis de se détourner du littoral et a favorisé la permanence des ancrages terriens des notables coutançais.
Les gares et les activités qui les entourent sont un témoignage important d'une époque charnière de l'histoire locale.

[3] Lettre du maire Boissel-Dombreval en 1860, AMC

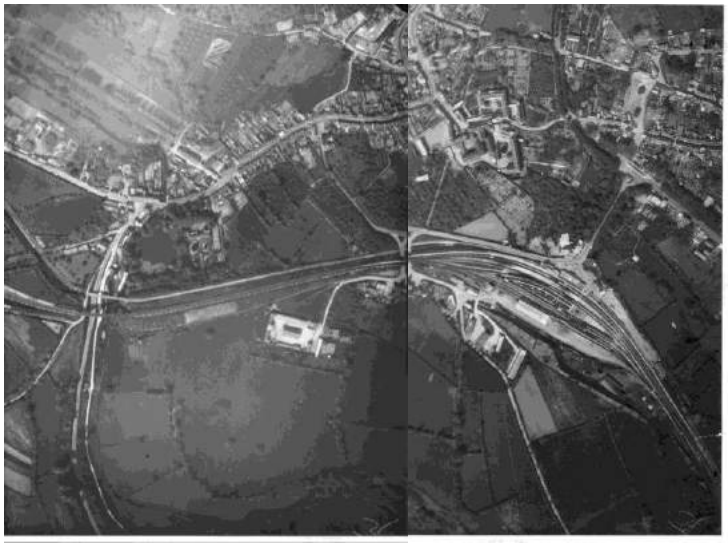

1.3.3.1 – **Quartier** de la Gare

L'urbanisme du quartier sud-est de la ville de Coutances est aujourd'hui encore fortement marqué par la présence de la gare, même si les liaisons ferroviaires ont relativement peu d'importance par rapport au trafic routier.

Vue aérienne, vers 1936
Vue aérienne, 2000

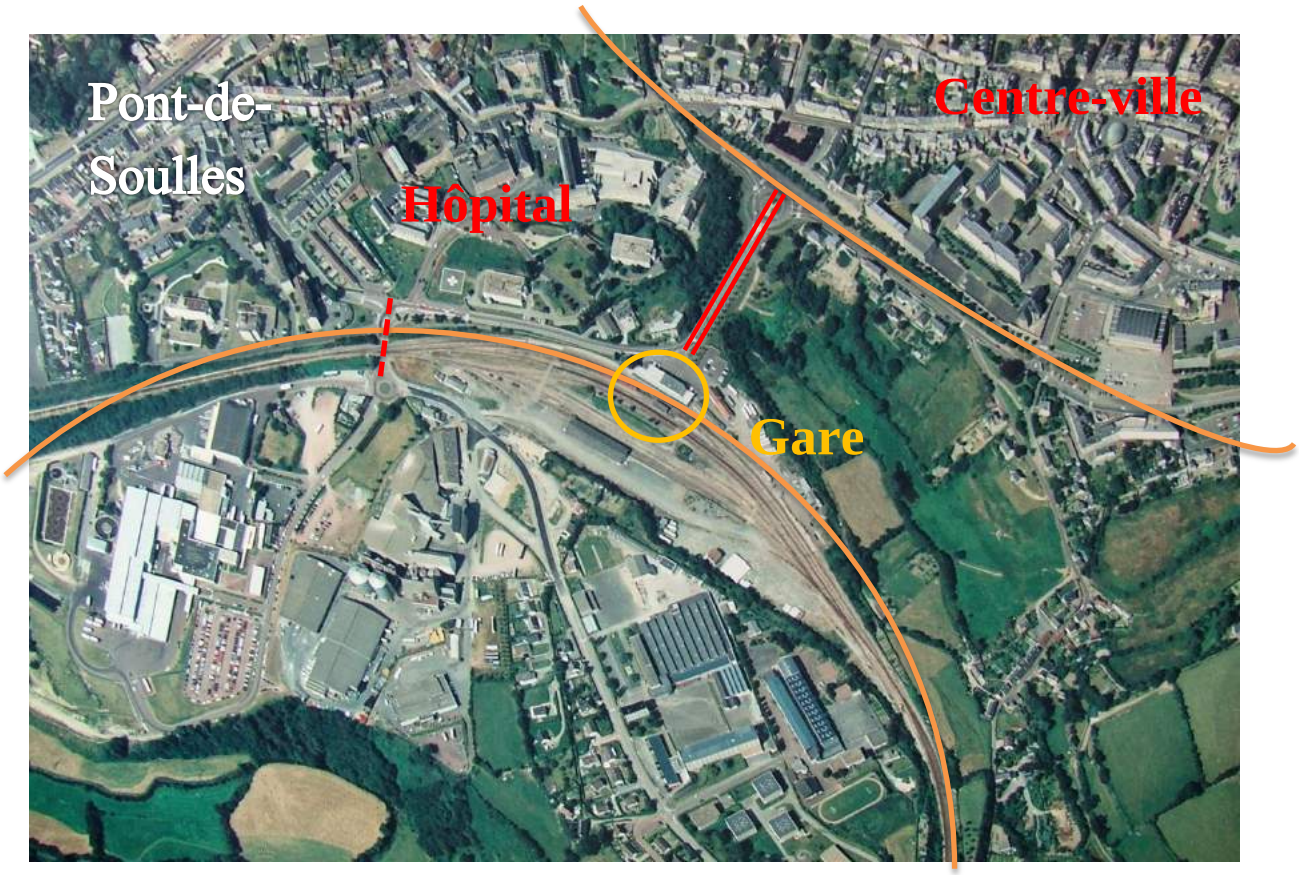

La vocation industrielle du quartier de la gare a été affirmée dans le Plan de Reconstruction et d'Aménagement présenté en 1946 ; s'y sont adjoints les lycées technique et professionnel, et un lotissement datant des années 1970. Mais ce quartier est coupé de la ville par les voies de chemin de fer, le passage se faisant au niveau de l'hôpital.
Le quartier du Pont-de-Soulles a ainsi paradoxalement conservé son rôle d'intermédiaire entre la ville et l'extérieur. La création d'accès périphériques le laisse cependant à l'écart des principales circulations actuelles.
Au nord-est, à droite de l'image, la vallée du Prépont ménage une ouverture sur la campagne qui a, par contre, de ce côté, complètement perdu son accès direct à la ville.
Le quartier est resté à vocation agro-alimentaire ; mais le lien que représentait la gare entre la campagne et la ville a perdu de son importance.

1.3.3.2 – **L'avenue** de la gare reste cependant une des entrées privilégiées dans la ville, pour les visiteurs et les travailleurs (nombreuses migrations pendulaires, quotidiennes et hebdomadaires).

La gare et l'avenue de la gare restent un trait d'union entre la ville basse, artisanale et industrieuse, et la ville haute.

La gare et le quartier de la gare, en contrebas de Coutances, vus depuis La Coiterie à Saint-Pierre.

L'avenue de la gare a été conçue comme un trait d'union entre la gare et la ville, par l'intermédiaire du boulevard.

L'hôtel de la Gare, très fréquenté dans l'entre-deux-guerres par les proches de Louis Beuve, a été détruit.
Avec l'immeuble qui lui faisait face, il constituait une sorte de sas visuel entre le monde extérieur et la ville haute, ceinte de ses boulevards plantés.

1.3.3.3 – Les **anciennes voies** des lignes déferrées **représentent plus un enjeu paysager que patrimonial.**

Le tracé de l'ancienne voie Coutances-Lessay se perd dans les aménagements qui occupent les abords de la route de Granville. La voie traversait la Soulles près du port et longeait ensuite la rive droite du canal jusqu'à Heugueville [voir le chapitre 1.3.2, p.73 sq, sur le canal].

La voie verte sur le tracé de l'ancienne voie de chemin de fer permet aujourd'hui des circulations douces (vélo, promenade, équitation). Là où la voie n'est pas établie sur un talus, seul le revêtement interrompt la continuité visuelle entre les deux côtés. L'effet de couloir est cependant important sur une grande partie du tracé.

La saignée du chemin de fer dans le paysage est peu perceptible de loin car elle est bordée de haies et enfoncée entre des talus. Elle est cependant visible là où la haie a disparu.

Le chemin de fer a eu pour conséquence la fracture entre des lieux autrefois intimement liés et l'amputation de terrains dépendant d'habitations qui se trouvent désormais en bord de voie. Le cas le plus flagrant est le manoir de la Quinarderie à Courcy.

1.3.4 – Routes et aménagements récents

Les axes secondaires de circulation n'arrivant pas à juguler le trafic, des problèmes de circulation existent à Coutances. Pour fluidifier la circulation dans le centre-ville et éviter qu'il soit traversé par des poids lourds, la construction d'une rocade a été réalisée dans les années 2000-2010. Le but était de redéfinir les boulevards comme éléments principaux de la desserte urbaine de Coutances.[1]

La rocade contournant la ville d'est en ouest a entraîné :

- La marginalisation de certains accès
- Des ouvrages d'art (le pont enjambant la Soulles, bleu et de forme courbe est particulièrement bien intégré dans le paysage)
- Un déplacement des entrées de ville
- Des points de vue spectaculaires sur le site de Coutances
- Des perturbations dans les connexions secondaires sur les communes voisines (Saint-Pierre Bricqueville)
- Le développement de la zone commerciale
- De nouvelles limites pour les zones à urbaniser
- Très peu de destructions de bâti

Une réflexion importante a été initiée pour irriguer la ville en liaisons douces piétonnes cyclables. Un PIC (Plan d'Itinéraires Cyclables) a été établi et des chemins de randonnée sont préservés et renforcés. De plus, les voiries des lotissements et nouveaux quartiers sont étudiés pour accueillir des espaces pour les piétons et les vélos. Les boulevards de Coutances sont par endroits doublés de voies pour les circulations douces.

Sur les communes rurales, beaucoup d'aménagements sont des ronds-points et des accès à des lotissements.

Pont de la rocade au-dessus de l'ancienne route de Cambernon

Pont sur la Soulles

Saussey Croisement de la D73 et de la D7 à la Moinerie

[1] Cf. Rapport de présentation du PLU de Coutances

2 – Formes et fonctions

2.1 – Morphogenèse

L'étude de la formation des agglomérations, des implantations humaines et de l'évolution des paysages permet de mieux comprendre le territoire et les interrelations qui en régissent les grandes dynamiques. Elle est cependant soumise à l'interprétation des traces actuelles et des documents d'archives.
Or, la datation du bâti rural n'est pas toujours évidente à établir, du fait notamment de la permanence de modes constructifs. Ne disposant pas de plans ni de cartes antérieurs au début du 19e siècle, et à défaut de fouilles archéologiques importantes, les **plans cadastraux** dits napoléoniens, levés en **1808-1809 dans les communes rurales**, et en **1834 à Coutances**, constituent un bon point de départ.
Mais leur apport peut être trompeur : quand on confronte les cartes et le terrain, il semble que **la reconstruction sur des fondations antérieures a été fréquente**, pour tout ou partie de nombreux bâtiments. On a d'ailleurs réutilisé des matériaux issus du bâti plus ancien, notamment les éléments décorés et sculptés, qui ne peuvent constituer un élément de datation à part entière. Certaines bâtisses ont fait l'objet d'un rhabillage dont l'importance va du simple agrandissement des fenêtres à une modification totale de la façade, tout en conservant une structure plus ancienne. Des linteaux datés du 19e siècle, assez nombreux dans les années 1820-1840, indiquent assez souvent plutôt une réfection, un réarrangement, qu'une construction nouvelle.
De même, en contexte urbain, l'impact des plans d'alignement, n'étant pas systématique et ne générant pas des décalages très importants, n'est pas forcément visible sur les plans. *A contrario*, en milieu rural, les disparitions très importantes de bâtis au cours du 19e siècle sont flagrantes sur les plans alors qu'elles sont très peu perceptibles sur le terrain ; on ne dispose malheureusement pas de carte du milieu du 19e siècle, quand la population rurale est au plus fort[1].
Les cartes réalisées dans le cadre de cette étude présentent donc plutôt l'évolution de l'occupation du sol que la datation systématique du bâti qui s'y trouve actuellement.

En l'absence de données précises antérieures, on rend plus facilement compte des <u>héritages des 19e et 20e siècles dans les morphologies actuelles</u> :

- 19e s. : extension de la ville ; parallèlement, l'occupation du sol par le bâti à la campagne est à son extension maximale ;
- A partir du milieu du 19e s. : retrait progressif du bâti en campagne, sauf au bord des grandes routes ;
- Milieu du 20e s. : basculement de la campagne vers la ville, qui finit par polariser quasiment toutes les fonctions hormis les fonctions agricole et résidentielle ;
- Depuis la fin du 20e s. : mouvement de retour de l'habitat vers la campagne, sous forme pavillonnaire, complétant le bâti ancien déjà transformé en habitations.

« L'organisation » du 19e siècle puis la Reconstruction, ont fortement marqué le bâti, l'urbanisme et les paysages :

- Le **chemin de fer** a entraîné la démolition de bâtiments et la séparation de lieux antérieurement liés [voir chapitre 1.3.3 p.78] ; la voie verte et la voie Lison-Lamballe créent des saignées dont la perception au sol est atténuée par le relief ;
- Les nouvelles grandes **routes** départementales ont coupé des hameaux, par exemple à Saussey [voir chapitre 1.3.4 p.84] et ont généré la construction de nouvelles bâtisses en bordure ; la rocade a ensuite eu les mêmes effets entre Coutances et Cambernon, mais a un impact beaucoup plus ténu du côté de Bricqueville ;
- De **nouveaux modes d'exploitations** ont modifié quelques parcellaires au 19e siècle, l'exemple le plus frappant en étant la Grande Lande de Saussey ; plus récemment, le remembrement a concerné surtout la commune de Bricqueville ; mais dans l'ensemble le

[1] Le seul exemple de l'ancienne commune de Saint-Nicolas-de-Coutances, dont des parties ont été rattachées à Coutances au début du 19e siècle, montre qu'en une vingtaine d'années (entre le plan de 1808 et le plan de 1834) beaucoup de choses avaient évolué dans ce qui se rapprochait des faubourgs. On regrette donc de ne pas disposer d'étapes intermédiaires plus nombreuses.

parcellaire reste sensiblement proche de ce qu'il était au début du 19e siècle, les modifications étant intervenues surtout dans l'usage de ces parcelles.
- Les **grands bâtiments** du 19e siècle marquent fortement les flancs de la ville de Coutances.
- Parallèlement, la déprise du textile et les mutations agricoles ont changé le rapport entre la campagne et la ville et entraîné des modifications importantes dans les paysages (prés bocagers) et les formes des bâtiments d'exploitation.
- Plus récemment, l'éloignement des débouchés agro-alimentaires a fait perdre à Coutances son rôle de marché carrefour ; la rocade contournant la ville a généré de nouvelles zones d'activités, accompagnées de logements et de commerces, qui peuvent isoler la ville.

L'habitat est très dispersé. Les principales formes d'agglomérations étudiées ci-après sont :
- La ville, avec ses faubourgs ;
- Des bourgs et villages, où la présence de l'église ne détermine pas forcément une taille dominante ;
- Des hameaux ou anciens hameaux ;
- Des manoirs et grandes fermes, isolés.

La formation de Coutances relève de dynamiques urbaines qui lui sont propres[2] mais aussi de relations avec son environnement rural, dont elle est à la fois le pôle et en partie le produit.
On pourrait même avancer, en forçant un peu le trait, que, de capitale administrative et judiciaire du Cotentin au temps où elle était le siège du grand baillage, centre de fonctions et de relations dépassant les horizons visibles, Coutances est devenue à la fin du 19e s. un gros bourg agricole essentiellement lié à la campagne environnante, où seule la fonction religieuse offre un écho plus large. On pourrait également dire que la déprise de l'artisanat a obligé la ville à se tourner plus vers sa campagne agricole qu'elle ne le faisait peut-être auparavant : le mouvement en faveur de l'agro-alimentaire est à double sens, profitant également du développement de l'élevage dans la campagne.

Dans les communes rurales, on observe une **permanence des lieux d'implantation depuis le début du 19e siècle : très peu de nouveaux lieux habités ont été créés depuis, alors que beaucoup ont disparu**. On a par contre étendu des villages et hameaux préexistants. Les grandes exploitations, et notamment les stabulations, éloignées des habitations, génèrent l'essentiel des occupations récentes.
Le principal changement réside dans la **façon d'occuper le terrain** et dans le rapport entre emprise au sol du bâti et taille de la parcelle. A des installations en angle ou bordure de parcelles – celles-ci souvent plus longues que larges notamment en cas de mitoyenneté – ont succédé depuis les années 50 des installations en milieu de parcelle, « entre cour et jardin ». Le bâti n'est évidemment plus implanté en fonction des ressources potentielles du terrain et du lieu, mais afin de profiter de la vue et de faciliter les accès. Quitte à aboutir à des aberrations, comme l'installation de pavillons sur des buttes exposées au vent, alors que les habitations anciennes étaient implantées de façon à tirer le meilleur parti des facteurs climatiques locaux [voir p.64 sq].

Hameau ancien et pavillons récents.
Cambernon, La Plairie.

Maison isolée sur le plateau de Cambernon à La Mignarderie, en plein vent. Le bâti ancien se distingue à peine en contrebas.

[2] Voir p.129 sq.

Selon que l'on suit le point de vue de l'apparence visuelle ou celui du tissu urbanisé, on n'aboutit pas aux mêmes préoccupations :

- Pour préserver une apparence ancienne à un hameau par exemple, il conviendrait de ne construire qu'à côté, voire même « de côté », de façon à ne pas interférer avec la perception de l'image.
- Pour préserver le tissu parcellaire et son histoire, il conviendrait de construire là où se trouvaient autrefois des bâtiments disparus, par exemple en cœur de hameau.

Deux points de vue d'aménagement se distinguent donc selon que l'on réfléchit en plan ou en élévation. La même remarque vaut d'autant pour la ville de Coutances que sa morphologie en fait un site particulièrement extraordinaire.

NB : dans les hameaux, la reconstruction « sur soi-même » est une pratique ancienne.

Le principal enjeu résiderait donc dans une harmonie distincte de tout pastiche, rendant lisibles les traces du temps, y compris actuelles.

Il ne faut cependant pas oublier d'intégrer dans la réflexion la prise en compte des pavillons déjà existants, avec leurs apparences et leurs implantations regrettables souvent certes, mais difficilement réversibles dans l'immédiat. Et les inclure donc peut-être dans des schémas de composition et de réhabilitation du bâti, plutôt que de les écarter *a priori*.

2.1.1 – Formation et évolution des paysages

Le peuplement et les paysages qu'il a générés ont une histoire plus chaotique dans le bocage de l'ouest que pour les plaines centrales de la Normandie. Les principales étapes en sont ici données en suivant les grandes lignes de l'ouvrage de référence de Pierre Brunet[1] pour l'évolution des paysages agraires, complétées par la bibliographie et les observations locales :

2.1.1.1 – Du Moyen Âge au 19e s.

- Présence d'un espace forestier, avec quelques clairières ; habitat peu dense jusqu'au 10e siècle.
- Défrichements tardifs, réalisés en « hameaux familiaux », à partir du 11e siècle, se lisant dans la toponymie :
  - 11e s. : article + nom de famille + suffixe « -ière ».
  - Fin 12e – 13e s. :
    - suffixe « -erie » ;
    - composés avec « l'Hôtel », « la Ville ès », « le Hamel », « l'Aître », « le Mesnil » ;
    - toponymes inspirés de la végétation.

<u>Au Moyen Âge</u>, on a, de manière schématique :

- le bourg, peuplé de cultivateurs qui exploitent des petites fermes, avec des parcelles alentour ;
- des chemins menant du bourg aux communaux ;
- les communaux : pâture, genêts et bruyères, mottes de terre ;
- des hameaux dispersés.

Les trois modes d'utilisation du sol principales (labour enclos, bois dégradé, lande découverte) sont dispersées en fonction du relief et de ses caractéristiques :

- si la vallée est assez ample :
  - noyau initial à mi-pente ou sur le tiers inférieur du long versant, là où les sols restent épais et non lessivés ;
  - bruyères sur les parties hautes, dont les sols sont plus acides et peu profonds.

[1] Brunet Pierre, *Inventaire*…, op.cit.

Cette disposition est particulièrement lisible sur la commune de Saussey.

- là où les plateaux sont découpés par un réseau de vallons étroits aux versants raides :
  - noyau initial sur le plateau entre les versants, là où le sol est resté plus épais ;
  - bois et pacages sur les versants.

  Cette disposition est celle qui domine sur le territoire d'étude. Elle est particulièrement lisible à Nicorps, Saint-Pierre et Courcy.

Entre le Claquet et la Moinerie, le lit de la Malfiance est plus resserré. Les prés sont à mi-pente et les constructions en bordure du plateau.

A Bricqueville, la vallée de la Soulles est large, mais était formée de prés marécageux où serpentaient les méandres de la rivière jusqu'à sa canalisation au 19e siècle. Le noyau d'implantation s'est donc établi sur le coteau.

Saint-Pierre : les fermes et hameaux sont disposés sur les coteaux de part et d'autre de la vallée encaissée de la Soulles.

Boisement sur un versant au-dessus du Petit Moulin à Courcy.

Le Mesnil-Saint-Jean à Saint-Pierre : les champs sont sur le plateau, où se trouvent des fermes isolées. En bordure de plateau, les habitations groupées en un hameau. En-dessous, les coteaux ont une trop forte pente pour être cultivés et sont couverts de fougères et de genêts. Ils descendent vers la Soulles, longée du chemin de halage.

14e – 18e s. : renforcement des hameaux grâce à la croissance démographique, malgré des reculs momentanés (Guerre de cent ans ; peste jusqu'au milieu du 17e s.).

- **A partir du 16e siècle, les pommiers et poiriers sont un élément fort du paysage**.
    - 11e -13e s. : apparition des pommiers et poiriers en Basse-Normandie, diffusion dans le Pays d'Auge, le Bessin et le Cotentin.
    - On abandonne la cervoise, à base de céréales, libérant ainsi de grands espaces pour d'autres cultures.
    - Les arbres fruitiers sont établis soit :
        - dans des vergers clos, en rangs serrés ;
        - dans des jardins ;
        - au milieu des céréales, en disposition lâche, dans des parcelles non closes.

Cette photo aérienne, prise entre 1936 et les bombardements, montre bien l'omniprésence des vergers aux portes de la ville – ici entre le Pont-de-Soulles et la Quibouquière. La photo aérienne de 2010 montre que ces vergers ont disparu.

- **Morcellement du parcellaire à partir du 18e siècle :**
  - Passage de la famille patriarcale à la famille conjugale : chaque noyau familial dispose, au sein de l'ancien enclos ouvert, de parcelles encloses de haies. Formation d'un **bocage, mais sans mise en herbe**.

    1804 : le Code civil impose le partage égal entre les terres familiales et autorise les héritiers à sortir de l'indivision et exiger leurs parts.
  - Maintien de la réserve seigneuriale, formant une exploitation indépendante en fermage : grande ferme isolée avec des grandes parcelles.

Les plans cadastraux de 1808 rendent bien compte de cette évolution. Exemple à Saussey :

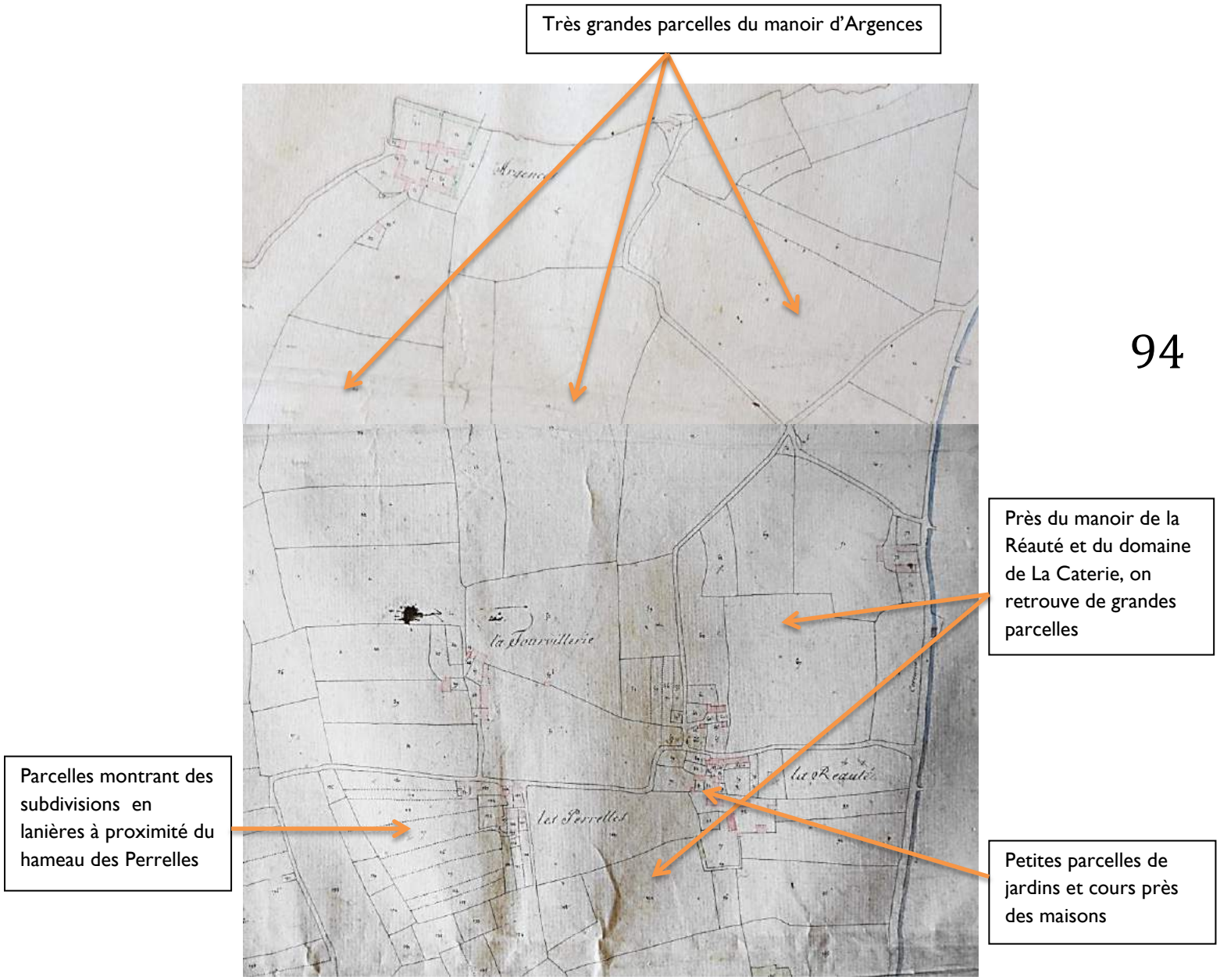

- A partir du milieu du 18e siècle et au cours du 19e siècle : nouveaux défrichements, **mise en culture de nouvelles terres jusque-là occupées par des landes**.
  Sur la commune de Cambernon, le plateau où se trouvent les éoliennes aujourd'hui se situe à plus de 150 mètres d'altitude. De part et d'autre de la D141, un vaste espace est resté vierge de toute construction. Le cadastre de 1808 montre des parcelles rectangulaires de taille moyenne et dont les formes semblent issues de découpages d'unités plus grandes. La présence d'un lieu-dit Les Parcs, matérialisé par deux petites bâtisses disparues depuis, laisse penser à une réserve seigneuriale qui aurait été accensée. Des parties jusque-là boisées auraient alors été mises en culture.

Sur la commune de Saussey, des landes sont défrichées au sud de la commune, à la limite de Contrières et Orval.

En 1862, la grande lande, au nord de la commune, sur les pentes du mont Rainfer et sur le plateau, est découpée en parcelles de tailles égales, desservies par des chemins d'exploitation se coupant à angle droit.

NB : la conquête de nouvelles terres à cultiver ne s'est pas arrêtée au 19e siècle.
Sur le plateau du Parc des Evêques (commune de Saint-Pierre), la surface des cultures a nettement progressé entre 1947 et 1972, puis a peu évolué[2].

[2] Diagnostic environnemental du Parc-l'Evêque, cabinet Biotope, 2005

2.1.1.2 – **Mutations des 19e et 20e siècles.**

Au milieu du 19e siècle, le paysage autour de Coutances est un « **bocage de terres labourables** » :

- les labours représentent plus de 50% des terres ;
- les prairies des fonds de vallons occupent 15% ;
- les pommiers sont complantés sur des parcelles de céréales ou de racines fourragères (parcelles parfois appelées « légumiers ») : l'appellation « labour planté » est fréquente ;
- parmi les céréales, le seigle et le sarrasin dominent largement.

S'y ajoutent :

- des janières ou « balaisières » : landes plantées de genêt (le « bouais-jan ») qui pousse de façon spontanée sur les landes, mais a été cultivé comme combustible.
- Des petites parcelles en lanières près des habitations, avec des potagers, parfois appelés « jardins ».

« *Le sud-ouest de la province n'avait participé ni à la conversion à un élevage spécialisé comme le Pays d'Auge, le Plain et le Bessin, ni à l'intensification céréalière de la Plaine de Caen. Cet immobilisme agricole s'explique, sans doute, par la dominance de la petite exploitation et l'importance des ouvriers-paysans, associées à l'ancienne industrialisation métallurgique et textile qui maintenaient une économie d'auto-consommation* ».[3]

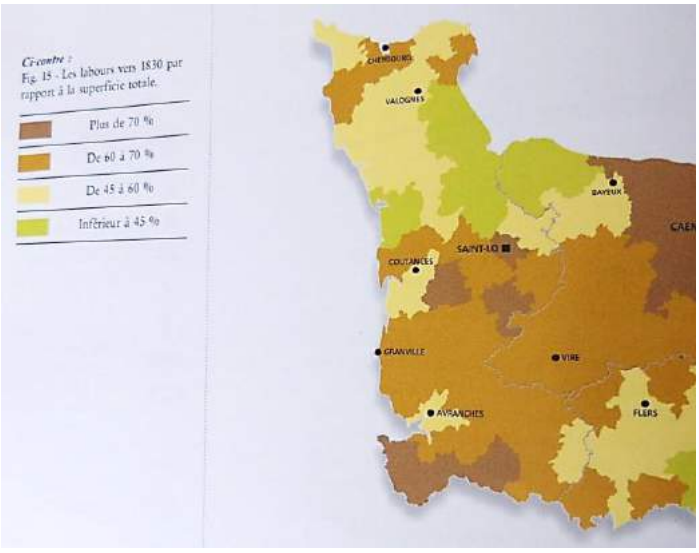

Jusqu'à la mise en herbe, le paysage est longtemps dominé par les céréales.

« *L'assolement des cultures sur trois ou quatre années perdure largement jusqu'en 1800. La plus grande partie des terres est labourée et semée de céréales : froment, orge, avoine, seigle, épeautre, blé noir (ou sarrasin)… Des pommiers sont plantés sur ces parcelles cultivées.*

(…) le blé permet de faire le pain qui est la base de l'alimentation, le sarrasin est utilisé pour les galettes et les bouillies, les pommiers fournissent la boisson… Quant au chanvre et au lin, ils servent, avec la laine des moutons, à fabriquer les vêtements. (…)

En complément de la production céréalière, les fermes possèdent généralement un verger, un potager pour les légumes et les plantes médicinales, mais aussi un petit élevage diversifié : quelques vaches, moutons, porcs, oies, poules...

Les bovins et les chevaux sont avant tout utilisés comme outils de travail. Leur fumier sert à améliorer la terre et leur force permet de tirer charrues et charrettes. Les bœufs, moins chers et plus faciles à entretenir que les chevaux, sont plus nombreux dans les fermes.

Pour nourrir ses animaux, le paysan peut les faire paître dans des espaces non cultivés, en particulier sur les terres en jachère, c'est-à-dire au repos, ou sur les terres communes, dites « vaines et vagues », où bruyères et ajoncs dominent. »[4]

[3] Brunet, *Inventaire*… op.cit., p.35

[4] Exposition « Quand la Normandie devint verte », Ferme-musée du Cotentin, 2006.

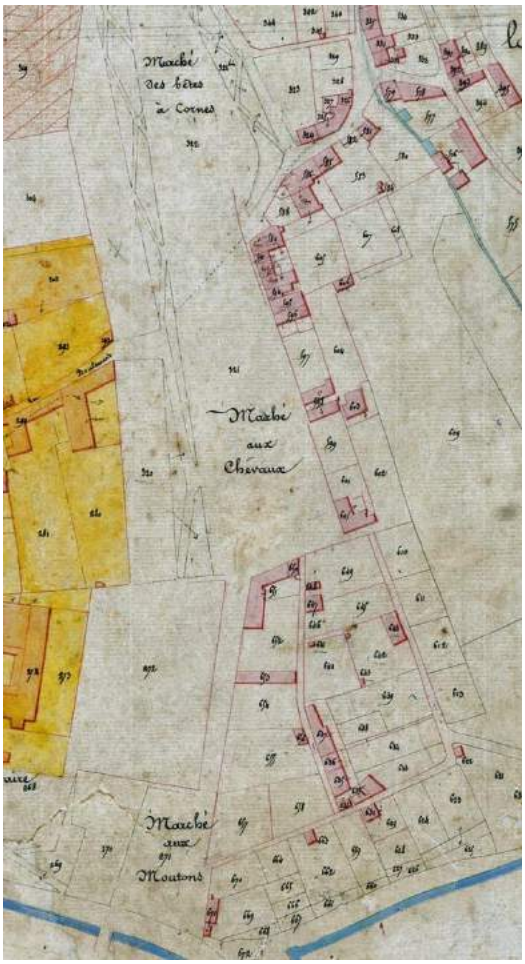

Sur le plan cadastral de Coutances en 1834, les noms des places montrent l'espace qui a pu être dévolu aux marchés des différents animaux à Coutances : on remarque notamment l'importance qu'a pu avoir le marché aux moutons, près de l'emplacement actuel de la clinique.

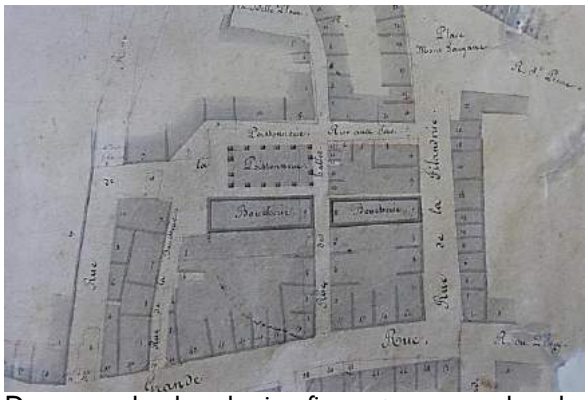

Deux grandes boucheries figurent sur un plan de 1837, près de l'église Saint-Pierre.

AMC

En 1862, Coutances apparaît comme un des plus importants centres agricoles du département, avec 2 foires par an de trois jours chacune.

- **<u>Fin 19e s. – entre-deux-guerres : mise en herbe et densification du bocage, essor de l'élevage sur prairies permanentes.</u>**
    - Mise en herbe de labours → achèvement de la création de la Normandie verte.
    - La mise en herbe s'accompagne de nouveaux embocagements.

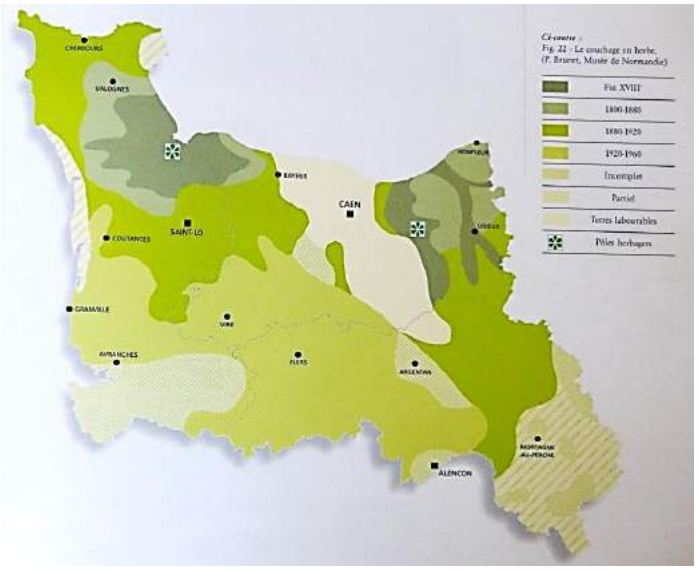

COMPARAISON DES STATISTIQUES

	1839	1929
Froment	89.000 ha	25.000 ha
Seigle et méteil	15.000	1.000
Orge	62.000	19.000
Avoine	27.000	14.000
Sarrasin	60.000	16.000
Total des Céréales	253.000	75.000
Prairies Naturelles	89.000	370.000
Colza, navette, lin, chanvre	9.700	0
Jachères	18.500	0
Bois	25.300	19.500
Landes et terres incultes	87.000	27.000
Chevaux de 3 ans et plus	78.800	49.700
Chevaux de moins de 3 ans	12.700	24.000
Total des Chevaux	91.500	73.700
Taureaux	2.280	3.850
Bœufs	58.000	12.000
Vaches	94.000	270.000
Elèves	59.000	240.000
Total des Bovins	213.280	525.850
Total des Ovins	318.000	96.000
Total des Porcins	84.000	84.000

Evolution de la production agricole 1840-1930 dans la Manche

Les chiffres comparant les volumes de production agricole entre 1840 et 1930 dans la Manche sont éloquents. Il faut cependant prendre ces chiffres en tenant compte de la précocité et de l'importance de la mise en herbe dans la région de Carentan.

- Production de céréales divisée par 3 ou 4
- Nombre de bovins multiplié par 2, avec une baisse des bœufs et une augmentation des vaches (x3)
- Nombre d'ovins divisé par 3
- Surface des prairies naturelles multipliée par 4

Source : Charles Vézin, *L'évolution de l'agriculture de la Manche 1830-1930*, Saint-Lô, 1930.

En 1887, le compte-rendu de l'inauguration de la ferme-école de laiterie de Coigny montre bien que le passage à la production laitière n'est pas encore acquis, même dans la région de La Haye-du-Puits et Carentan :

Vaincre la routine, détruire les préjugés, apprendre aux cultivateurs de la Manche quel parti ils peuvent tirer d'un sol riche et fertile comme le leur, leur enseigner comment ils peuvent améliorer leurs produits et lutter avec supériorité contre toute concurrence étrangère, former des chefs d'exploitation, des agriculteurs éclairés et pratiques, enseigner l'élevage et l'hygiène du bétail, etc., etc., tel est le but que poursuit cette école.

Le bocage était une réalité suffisante à la fin du 19e siècle pour que le terme soit employé pour désigner l'unité paysagère et agricole de l'arrondissement[5]. En 1900, cependant, Gabriel Fasquelle notait :

- « dans l'arrondissement de Coutances, on engraisse plus de bœufs » (qu'à Saint-Lô),
- « Le Coutançais comprend au sud la région des terres en labour et au nord celle des prairies naturelles »[6].

En effet, le terme bocage ne signifie pas forcément mise en herbe et petites parcelles.

La mise en herbage est plus tardive dans les terroirs les plus éloignés des voies de communication permettant d'exporter la production (la région de Carentan a profité de la ligne Paris-Cherbourg dès le milieu du 19e s.).

Le bocage à mailles serrées est donc un paysage de création relativement récente ; le pré herbager, ou le pré-verger, avec ses vaches, est une image qui date ici essentiellement de la fin du 19e et du 20e siècle et qui n'a d'ailleurs jamais été totale.

C'est un paysage contemporain de la naissance de la vache de race normande, obtenue par croisement des qualités des trois anciennes races (cotentine, jersyaise et augeronne) à la fin du 19e siècle et sélectionnée pour ses qualités à la fois laitières et bouchères[7].

[5] Gabriel Fasquelle, *Etudes agricoles,* op. cit. : « la première grande région, ou « Bocage » peut se diviser (…) », suit la liste, qui comprend l'arrondissement de Coutances.
[6] Ibidem, p.110.
[7] *Jumelle,* première Normande de race pure, est née en 1895 ; *Silencieux*, le premier taureau, est né en 1898.

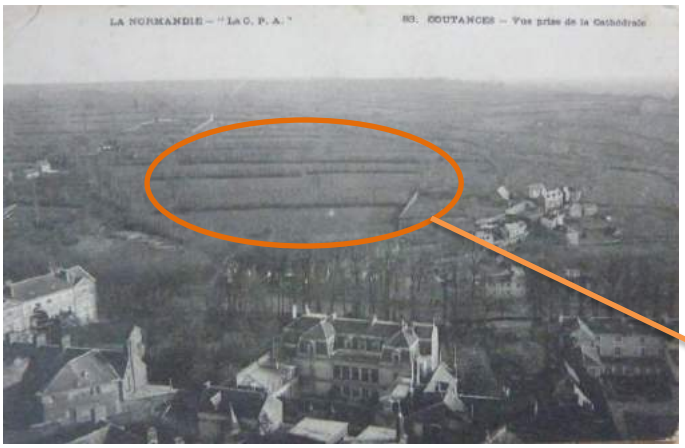

Cette vue prise du haut de la cathédrale dans les années 1900-1920 montre bien les haies bocagères. L'image est prise en hiver, les haies étaient entretenues, mais la taille des arbres et la régularité de l'organisation semblent montrer une création relativement récente : les arbres de haute futaie sont encore jeunes.

CP, coll.part.

Voilà ce que dit le Congrès de l'Association normande en **1886** à Coutances :
« *(…) le mode de culture a peu varié depuis le congrès de 1865 ; (…)* ***on a converti beaucoup de terres labourables en prairies et en herbages.***
M. Guillemette, juge de paix à Coutances, exprime l'opinion que, depuis vingt ans, l'étendue des herbages a presque doublé ; qu'en se plaçant à un point de vue général, on pouvait l'évaluer au sixième des terres cultivées et qu'aujourd'hui elle se trouve portée au tiers ; ***il cite la commune de Cambernon et les communes environnantes comme celles où le progrès a été le plus sensible*** *; il déclare, en terminant, que l'élevage du bétail est actuellement une industrie plus répandue que jamais et qui tend à prendre plus d'extension encore.* »

La mutation vers une production quasi exclusivement laitière est plus tardive que dans le Plain et le Bessin, où elle a eu lieu dès les années 1830-1840 ; elle est contemporaine de la crise du débouché du beurre que connaissent ces régions dans la deuxième moitié du 19e siècle, et des réflexions menées par les sociétés d'agriculture sur les moyens d'améliorer la production et d'assurer sa commercialisation face à la concurrence charentaise et danoise, qui aboutissent à la mise en place des coopératives dans les années 1900. Celles-ci sont d'abord concentrées dans le bocage « historique », au nord du Coutançais, et ne prennent vraiment d'importance à Coutances que dans l'entre-deux-guerres. Cependant, c'est à Coutances que s'établit le Syndicat des agriculteurs de la Manche, prémisse de la Chambre d'agriculture.

Dans le Coutançais, **l'essor de la vocation laitière date au plus tôt de la fin du 19e siècle**.

Une laiterie est installée dans le moulin du Pont-de Soulles au début du 20e siècle. Cette mutation d'usage souligne le changement des pratiques qui s'opère alors.

CP v.1910-1920, coll.part.

« *Nous avons constaté que dans l'industrie beurrière le progrès est considérable, et nous sommes assurés que rien ne saurait arrêter nos cultivateurs dans cette voie, où ils seront guidés par l'intérêt joint à l'amour-propre de la bonne ménagère; or, nous savons que : Ce que femme veut Dieu le veut.* »
Visite de fermes de l'arrondissement de Coutances par l'Association normande, 1885.

Dans son inventaire des industries locales après la 1ère Guerre mondiale (1919), le vicomte de Gibon déplore cependant que le nombre des laiteries coopératives soit si faible dans l'arrondissement. Il en mentionne une à Coutances[8].

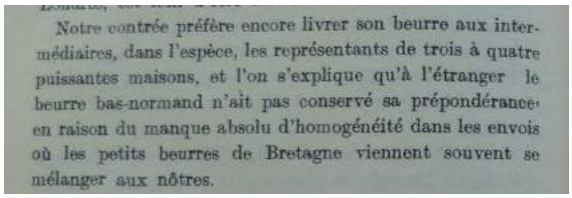
Notre contrée préfère encore livrer son beurre aux intermédiaires, dans l'espèce, les représentants de trois à quatre puissantes maisons, et l'on s'explique qu'à l'étranger le beurre bas-normand n'ait pas conservé sa prépondérance, en raison du manque absolu d'homogénéité dans les envois où les petits beurres de Bretagne viennent souvent se mélanger aux nôtres.

Dans l'entre-deux-guerres, **l'exploitation « industrielle » de la pomme est importante**. Coutances dispose alors d'un « vaste établissement de distillerie » ; « les bouilleries particulières ne se comptent plus »[9]. Les vergers sont installés sur les prairies, et la coopérative semble plus développée dans ce secteur que dans celui du lait.
Ces mutations sont contemporaines d'évolutions dans la production textile consécutives aux crises du Second Empire, et qui voient la disparition du tissage à domicile et donc d'une activité complémentaire pour les familles de petits fermiers, contribuant fortement à l'abandon de la terre par les plus pauvres, d'autant que les herbages nécessitent une main-d'œuvre moins importante.

L'évolution des pratiques doit en effet comme ailleurs être mise en parallèle de la **dépopulation agricole** qui voit la Manche passer de 600 000 à 425 000 habitants de 1851 à 1921.

- Il s'agit d'une crise de la natalité conjuguée à un départ des campagnes vers les villes : la population de Cherbourg augmente.
- **L'arrondissement de Coutances est particulièrement touché** car il était alors le plus agricole : de 1851 à 1901, il perd 26 habitants au km², passant de 89 à 63 habitants au km². Sachant que ces chiffres[10] comprennent les populations de la ville, avec ses commerçants et artisans dont le nombre ne baisse pas, on mesure l'importance de la dépopulation des campagnes.

Les mutations agricoles de la période fin 19e – déb. 20e siècle ont donc eu des conséquences importantes sur les paysages et sur le bâti :

- Disparition de grandes granges céréalières ; construction ou aménagements d'étables et de granges à foin.
- Modifications des bâtiments pour les nouveaux usages ; perte d'usage des moulins à blé et à tan.
- Installation de laiteries et cidreries : aménagements d'anciens bâtiments, installations plus ou moins sophistiquées.
- Abandon de fermes, parfois de hameaux entiers [voir p.123].

Aménagements de la ferme de l'ancien manoir de Beaucoudray à Saussey dans les années 20.

[8] De Gibon, op.cit.
[9] Ibidem
[10] Charles Vézin, *L'évolution de l'agriculture de la Manche 1830-1930*, Saint-Lô, 1930.

Les conséquences portent également sur l'évolution de la ville :

- Le type de produits commercé ayant changé, les relations avec la ville changent, induisant un changement de la ville elle-même.
- Apparition de l'éleveur commerçant enrichi, qui fréquente la ville, s'embourgeoise.
- Essor des coopératives agricoles et syndicat d'agriculteurs dans l'entre-deux-guerres.
- Développement d'un quartier dévolu à l'agro-alimentaire à proximité de la gare : coopérative agricole → Agrial aujourd'hui.

Marché aux bestiaux sur la place de la Croûte au début du 20e siècle. *CP, coll. part.*

Autour de 1900, Coutances devient une sorte de capitale administrative du monde agricole :

- en 1886, siège du Syndicat des Agriculteurs de la Manche
- en 1912 : siège de la Coopérative agricole du Syndicat des Agriculteurs de la Manche (CASAM)

Moissonneuses-lieuses devant le syndicat des agriculteurs de la Manche à Coutances en 1915.

Les débuts de la mécanisation sont freinés par la crise des années 30 et la Deuxième guerre mondiale.

Photographies, AD50.

Atelier de réparation des machines à la coopérative agricole de Coutances en 1921.

Garage de style art déco de la coopérative agricole en 1928.

Usine de la coopérative agricole à la gare en 1938, extérieur et intérieur.
Sur les sacs, on peut lire « aliment vitaminé pour jeune bétail »

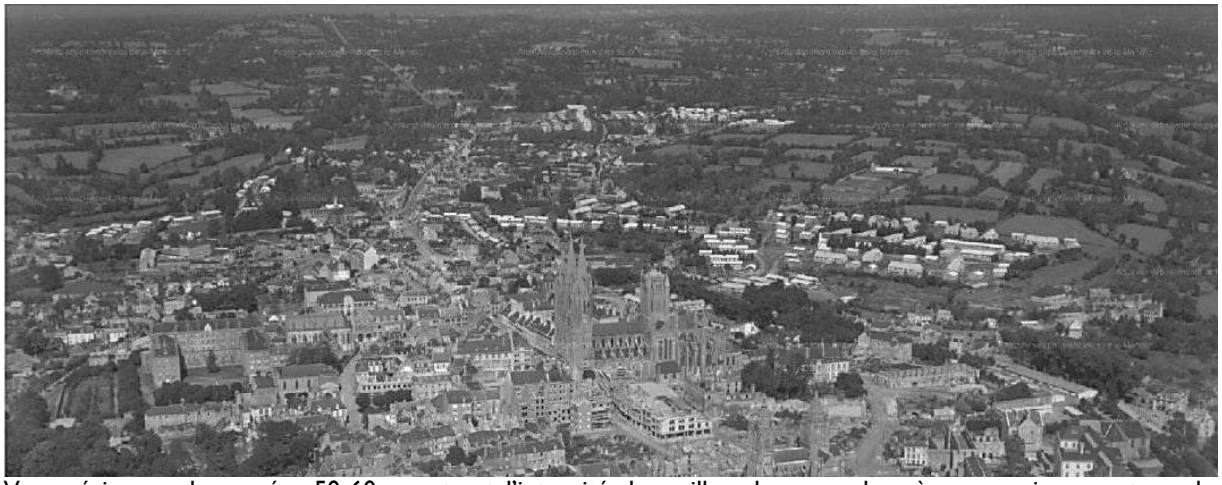

Vues aériennes des années 50-60, montrant l'intensité du maillage bocager alors à son maximum autour de Coutances. *AD50*

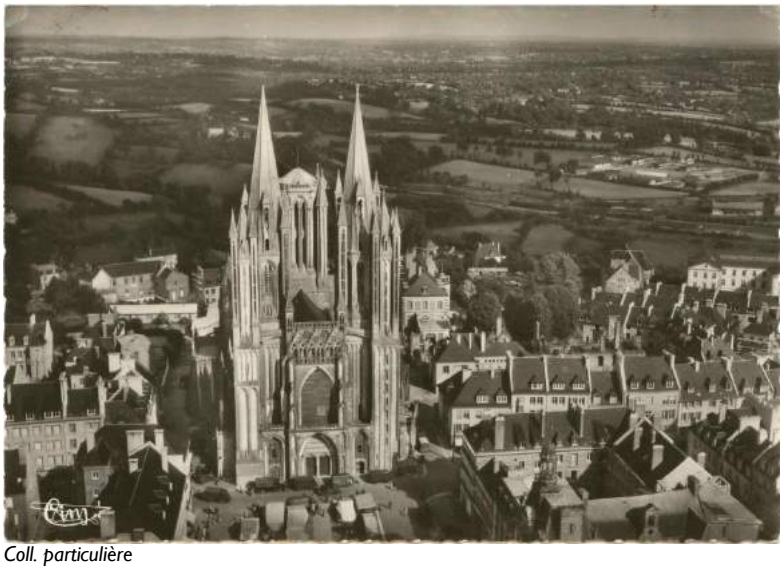

Coll. particulière

Le paysage rural que nous identifions aujourd'hui comme étant « authentique », et devant être préservé des tendances actuelles, est le produit d'une évolution récente qui a fait disparaître en grande partie les traces des évolutions antérieures. Cependant, ces traces peuvent se trouver dans l'implantation des éléments bâtis les plus anciens.

➔ **Enjeu** :

Il serait erroné d'assurer, par exemple, la permanence de manoirs du 17e siècle et d'un paysage des années 1900, sans tenir compte d'ensembles paysagers ayant perduré[11] à proximité de ces manoirs (grandes parcelles), et en ne considérant pas les bâtiments représentatifs des mutations de la fin du 19e et du début du 20e siècle.

Dans certaines portions du territoire coutançais, la mise en bocage serré et, encore moins, le couchage en herbe, n'avaient pas eu lieu quand il s'est agi d'agrandir les parcelles puis de remettre des terres en culture.

[11] Certains attribuent aux vieilles familles terriennes une préférence conservatrice pour la culture des céréales, l'élevage n'apparaissant pour elles que comme champ d'expérience érudite… Si cette réputation est relativement fausse, les cadastres montrent la permanence des grandes parcelles sur les anciennes réserves nobles.

2.1.1.3 – Evolutions depuis le milieu du 20e s.

- **<u>2e moitié du 20e siècle :</u>**

Nicorps : grandes parcelles de labours – vue aérienne de 2010.

- **Agrandissement des parcelles, recul de la haie :**
  - Motorisation de l'agriculture dans l'après-guerre, nécessitant des parcelles d'environ 4 hectares : les agriculteurs suppriment eux-mêmes les haies intermédiaires. Cette motorisation entraîne la disparition des chevaux de trait et des écuries. La mécanisation s'intensifie dans les années 70.
  - Introduction de la clôture électrique pour contenir les vaches dans les pâturages.
  - Culture du maïs comme principale plante fourragère à partir des années 1970 : nécessité accrue d'avoir des parcelles plus grandes.

    NB : Les remembrements locaux sont postérieurs à la législation sur l'environnement de 1974, mais le recul des haies peut être antérieur et/ou dû à des pratiques isolées.

    1976 : épidémie de graphiose et disparition des ormes, accentuant la dégradation de certaines haies bocagères.

  NB : Le réseau du bocage reste très préservé en de nombreux endroits du territoire.

- **Recul des prairies permanentes au profit des labours** et réintroduction de l'alternance saisonnière des couleurs là où elle avait disparu. Mais l'omniprésence du maïs conjuguée à la disparition de haies tend à banaliser les paysages.
  - Augmentation du rendement des vaches laitières :
    - 1852 : une vache produit 900 litres de lait par an
    - 1882, elle atteint 1 500 litres
    - vers 1960 : 2 700 litres
    - aujourd'hui : autour de 6 000 litres[12]
  - 1984 : institution des quotas laitiers – le cheptel de vaches laitières a baissé de 26% à la fin du 20e siècle[13].
  - En 2005, les labours représentaient 45% de la SAU du département de la Manche. Leur surface a triplé depuis les années 70.

- **Recul, voire quasi disparition, des vergers :**
  - 1953 : fin de la forte demande de l'Etat en alcool neutre pour la fabrication des explosifs ;
  - Primes à l'arrachage dans l'après-guerre ;
  - Concurrence du vin ;

[12] Exposition « Quand la Normandie devint verte… »
[13] Rapport de présentation du PLU de Coutances, approuvé en janvier 2008.

- Tempête de 1987.

Le Coutançais fait partie des régions normandes parmi lesquelles le verger est réputé ne plus être un marqueur du paysage.

Par exemple, la part des plantations et vergers a reculé de moitié sur le territoire du Parc des Evêques entre 1947 et 1972[14].

Verger sur le plateau de la Chasse Meslier à Cambernon. Les pommiers sont couverts de boules de gui, couchés…

- Concentration des exploitations rurales, regroupement en GAEC (perte de sensibilité à la terre et défaut d'entretien de ce qui n'est pas immédiatement rentable ?) et **élevage en stabulation**. Les vaches continuent cependant de faire fortement partie du paysage. Les taureaux un peu moins… à cause du développement de l'insémination artificielle.
  - En 2000, Coutances ne comptait plus que 29 sièges d'exploitation contre 55 en 1979[15] .
  - Les exploitations professionnelles sont moins nombreuses mais concentrent une SAU beaucoup plus importante.

L'insertion des bâtiments agricoles de l'après-guerre laisse souvent à désirer.

- **Distinction croissante entre le bâti patrimonial et l'exploitation** :
  - 1946 : la loi favorise l'acquisition des terres par les exploitants.
  - Modernisation des exploitations dans l'après-guerre, parallèlement à un abandon progressif des bâtiments les plus anciens, appelés « la vieille ferme », dans lesquels sont remisés le chenil, l'outillage, etc.
  - Disparition de l'écrémage à la ferme ; le lait est « cueilli » à la stabulation par le camion tanker, pour lequel un chemin d'accès spécifique est nécessaire…
  - Développement des gîtes ruraux ; acquisition des bâtiments comme résidence secondaire puis par des néo-ruraux.

[14] Etude Biotope, op.cit.
[15] Ibid.

Exemple d'un déplacement progressif des usages : Montrocq à Saussey (selon une chronologie très schématique) :
1 – Maison (A) et communs (B) antérieurs à la Révolution.
2 – Construction d'un nouveau logis (C), en 1804.
3 – Construction d'un logis contigu (D) aux anciens communs.
4 – Le logis d'origine est d'abord transformé en communs puis progressivement abandonné.
5 – Abandon des usages des bâtis annexes (four, plan d'eau…) et des communs ; construction d'étables en parpaings et tôles, desservies par un nouveau chemin (E) ; nouveau logement.
6 – Ventes de parties des bâtiments (A et C), mise en location d'autres, « réhabilités » à cette fin (D). Le logement de l'exploitant est désormais dissocié des bâtiments d'origine de l'exploitation, qui sont habités par des « résidents » ayant leur activité en ville.

Extension de l'urbanisation vers les campagnes :

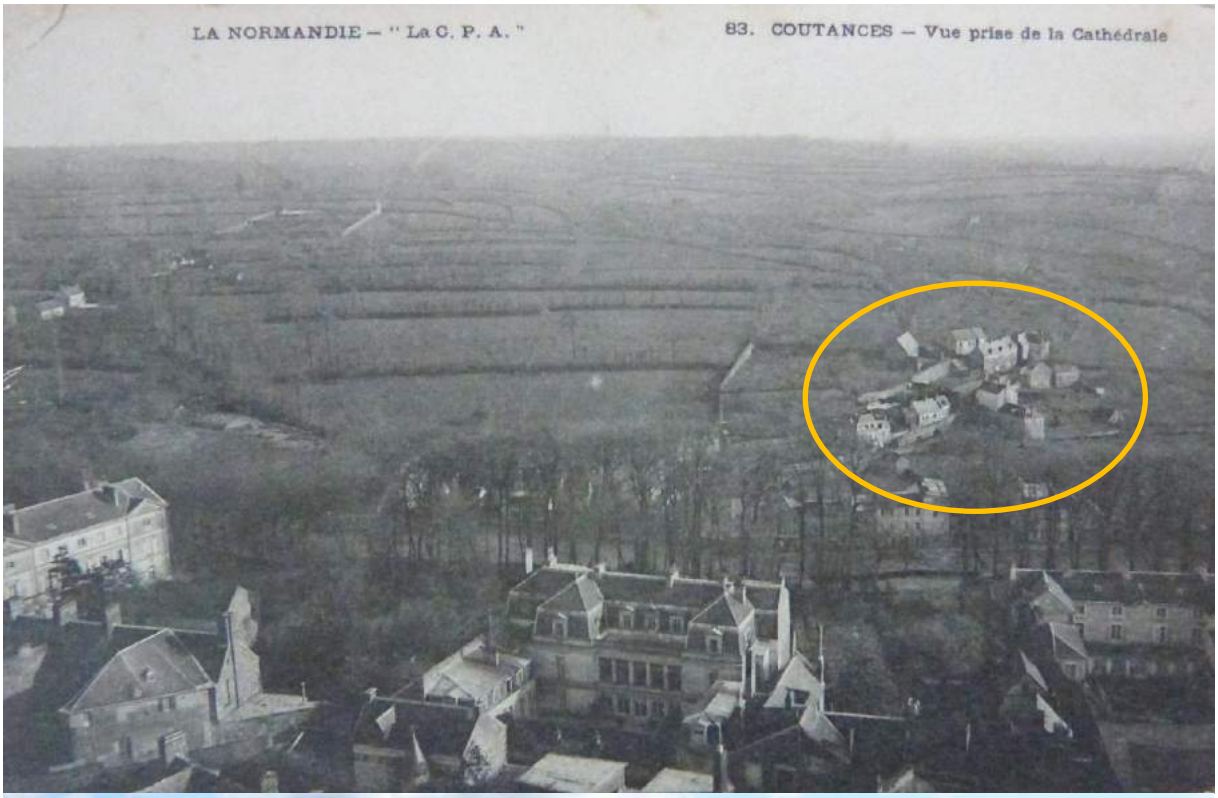

NB : des portions du territoire, autrefois bâties, ne le sont plus aujourd'hui. L'extension de la ville paraît grignoter la campagne, mais les photos aériennes montrent combien l'urbanisation reste cantonnée à la ville de Coutances.

- <u>Impact relativement faible des nécessités de communication</u> [voir p.68 sq] :
  - Les routes principales existaient avant l'embocagement.
  - De nombreux chemins creux subsistent, même s'ils souffrent d'entretien.
  - Les routes nouvellement créées ou régularisées au 19e siècle et le chemin de fer ont coupé des parcelles dont on retrouve parfois le tracé de part et d'autre (ex. Saussey).
    Les impacts ne sont pas tant en termes de mutation des paysages que de bouleversement des relations entre des bâtiments ou des ensembles de bâtiments : la voie ferrée a modifié des communications anciennes.
  - Les principales modifications du paysage dues à des infrastructures routières concernent les abords immédiats de Coutances :
    - Virages de la route Coutances-Gavray au sud de la commune.
    - Rocade de contournement dans les années 2000.

La rocade n'est pas visible depuis la ville sur laquelle elle offre des points de vue

<u>La trace des mutations agricoles récentes se lit dans le paysage.</u>

<u>Exemple sur la commune de Courcy, près du Village Marie :</u>

Prés

Escarpement couvert de plantes de landes et montrant des vestiges de boisement

Route héritée d'un ancien chemin antérieur au cadastre de 1808, bordée de talus sans haies

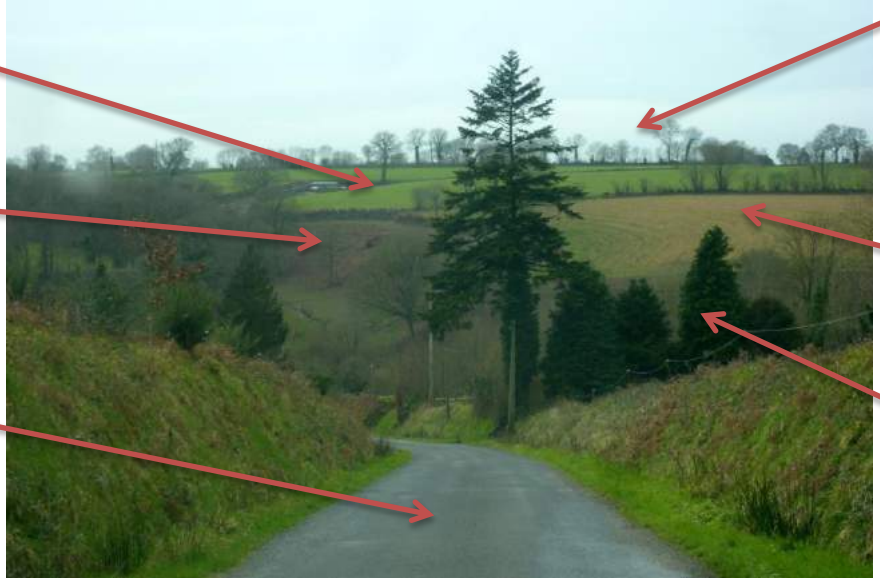

Haies bocagères d'arbres et d'arbustes sur le plateau aux terres les plus riches

Labour

Plantations non vernaculaires signalant la présence d'habitations

<u>Exemple sur les coteaux de la Soulles (Saint-Pierre et Nicorps) :</u>

Le bocage, où la réintroduction des labours ramène des teintes ocre

Le Petit Clivonnet, grande ferme sur le coteau

Vallée boisée de la Soulles

Le Viquet, où se trouvait un moulin

Herbages sur les pentes

Seule la commune de Bricqueville a connu un remembrement important.

Vestiges de haies et d'un verger entre la Guérinière et les Monts, sur la commune de Cambernon.

Vaches normandes, champ de maïs, haie de noisetiers en voie de disparition… Un paysage très actuel. Nicorps.

Bocage et champ de maïs. Nicorps, Le Hamel.

La ville semble émerger d'un champ…

Photo Eric Quesnel

Courcy, sur la route entre la Vallée et la Riauté : des pavillons neufs émergent du paysage agricole. Champ de maïs.

Un ancien pré-verger à la Chaslerie à Cambernon. Les plantations sont éparses, comme c'était le cas dans de nombreux vergers de la région.

Verger avec des pommiers couverts de gui. Saussey, La Herrerie.

Champ de millet au bord de la D199 à La Houchardière à Courcy

Le paysage de la D199, près de la Houchardière, en été… La route est cernée de champs de maïs.

Disparition des haies, monoculture du maïs, élargissement des chemins par destruction des talus…
Nicorps, le Boscq et la Soullerie.

Saint-Pierre, au bord de la D235, près du Grand Clivonnet

Le maintien des herbages n'empêche pas la destruction des haies : la récolte des foins nécessite également le passage d'engins motorisés sur les parcelles. Cambernon, près de Sault Bout.

Coupe des arbres à proximité de la rocade.

- **<u>Une rurbanisation à nuancer :</u>**
  La deuxième moitié du 20e siècle a vu l'extension de la ville sur son environnement immédiat, comme partout ailleurs en France, et la création de lotissements à la campagne. **Il convient cependant de nuancer le propos afin de ne pas mettre derrière le terme mitage l'ensemble des enjeux, alors qu'il peut s'agir plus simplement d'un problème de qualification de la construction**.

2.1.2 – Formation des agglomérations rurales

2.1.2.1 – **Formation des bourgs** : autour de l'église ? : pas tous…

Dans une grande partie de la Basse-Normandie, le paysage dominant a longtemps été celui d'un *« habitat groupé en villages et de campagnes découvertes* (…) *le village chef-lieu de paroisse l'emporte de beaucoup sur les quelques grosses fermes ou châteaux intercalaires* »[1]. Concrètement, de vastes espaces cultivés en grands champs ou laissés incultes, des villages et hameaux de fermes, et quelques propriétés isolées.

Cela ne signifie pas pour autant que le regroupement de l'habitat s'est fait principalement autour de l'église. **A Cambernon, à Courcy et à Bricqueville, on a de véritables bourgs anciens, formés de la trilogie église + manoir + village**.

Mais la présence de l'église n'a pas entraîné d'agglomération jusqu'à une date récente à Saussey (sans parler de Saint-Pierre qui a été détachée de Coutances en 1790 et ne comporte donc pas d'église ni de bourg).

Et à Nicorps, l'agglomération s'est d'abord étendue le long de la route d'Ouville, entre le village de Brothelande et le village Tardif puis vers la Moinerie ; le bouchage de l'interstice entre Brothelande et l'église est très récent.

La commune de Saint-Pierre, détachée de Coutances à la Révolution, n'a pas de centre.

Au contraire, le facteur de génération des villages semble être une utilisation optimale des ressources du terrain, dans laquelle l'implantation de l'église n'est pas systématiquement prise en compte (il n'y a pourtant pas eu, sur le canton de Coutances, de déménagement du village avec création d'une nouvelle église, comme ce fut le cas par exemple à Doville ou Lithaire où l'on abandonna les hauteurs pour s'installer dans la vallée au 19e siècle : la différence entre les avantages et les inconvénients des sites n'était pas telle).

		Répartition des ensembles d'habitats principaux autour de :					
		Eglise	Manoir, château	Pouvoir admin.	Activités	Plateau Vallée Coteau	1 ou plusieurs noyaux dominants (1 – X)
Coutances	Actuellement	x		x	x	P V C	1
	Jusque 19e s.	x	x	x	x	P V C	1 X
Cambernon	Actuellement	x		x		P	1
	Jusque 19e s.	x	x	x	x	P	1
Courcy	Actuellement	x		x	x	P	1
	Jusque 19e s.	x	x	x	x	P	1 X
Bricqueville	Actuellement	x	x	x	x	P C	1
	Jusque 19e s.	x	x	x	x	P C	1
Saussey	Actuellement	x	x	x		P C	1
	Jusque 19e s.		x		x	C	X
Nicorps	Actuellement	/		x	x	P C	X
	Jusque 19e s.				x	P	X
Saint-Pierre	Actuellement			x		P C	1
	Jusque 19e s.					P C	X

La tendance générale est à la densification d'un noyau dominant, autour duquel les villages, hameaux ou écarts reçoivent quelques constructions complémentaires.

Se méprendre sur l'origine des agglomérations peut conduire, au nom de la continuité et de la densification du bâti, à des aberrations ou à des maladresses au regard du patrimoine et des paysages.

[1] Brunet, *Inventaire*… op.cit, p.19

Un **<u>schéma général</u>** pourrait se décrire ainsi (avec toutes les nuances locales qu'il convient d'y apporter) :

- Des aplats dans le relief permettent une exploitation en champs relativement vastes, que l'on laisse libres de toute construction jusqu'à une époque très récente.
- Les habitations liées à leur exploitation, ainsi que les bâtiments utilitaires, sont rassemblés en leur milieu, près d'une voie de communication (qui préexiste ou non).

  Ces agglomérations vont de deux-trois masures à des ensembles plus vastes formant des hameaux ou des villages.

  La plupart de ces hameaux sont encore au début du 19e siècle des héritages des défrichements familiaux médiévaux.

  Certains de ces hameaux ont été abandonnés :

  - quand les modes de culture ont changé,
  - et/ou pour des raisons de salubrité.

  On descend des lignes de crête, on remonte des vallons humides.

  Lors de l'exode rural, ceux qui ne correspondent plus aux évolutions des pratiques agraires sont abandonnés en priorité, mais les habitats liés à de bonnes terres se sont globalement maintenus.

  Certains petits hameaux sont devenus des fermes.
- Sur les coteaux, à bonne exposition, se trouvent des résidences nobles, au centre d'une exploitation organisée dans le sens de la pente :
  - champs dans les terrains plats,
  - landes et bois dans les terrains hauts [cf. supra sur l'évolution des paysages].
- Sur les plateaux, des grosses fermes isolées.
- Aux « extrémités » :
  - Près des rivières, des bâtiments utilisant l'énergie hydraulique ou nécessitant un approvisionnement en eau ;
  - Sur les hauteurs, des espaces incultes (landes ou bois défrichés tardivement), parfois exploitées en carrières, ou plantés de janières jusqu'à leur transformation au 19e siècle (lande de Saussey transformée en boisements) et au 20e siècle (grands champs de blé, champs de maïs).

  Ces deux types d'espace, lorsqu'ils avaient été habités, sont ceux qui ont perdu le plus de bâtiments à la fin du 19e et au début du 20e siècle.
- Un ensemble église + manoir génère ou non une agglomération ancienne.

2.1.2.1.1 – Le schéma dans lequel l'église n'est pas génératrice d'agglomération est particulièrement vrai pour la commune de **SAUSSEY** où **les principaux villages sont jusqu'à la deuxième moitié du 20e siècle Bretteville et le Claquet.**

Ce que l'on appelle actuellement le « bourg » de Saussey est une formation récente.

A l'origine, s'y trouvaient l'église et le manoir, et, en contrebas vers le Cassin, un hameau aujourd'hui disparu, les Sauriettes, près des chemins menant au Claquet et à la Planche ; au nord du manoir se trouvait un moulin avec son étang.

La modification et la régularisation du tracé de la route Coutances-Avranches au cours du 19e siècle ont coupé le village du Claquet en deux. Au cours du 19e siècle, le hameau des Sauriettes disparaît, suivi de l'abandon du moulin. A la même époque, deux maisons sont construites près de l'église (le presbytère est plus loin au sud).

La mairie et l'école s'installent près de l'église ; le lotissement est ensuite établi au nord de l'église et poursuivi le long des axes de communication.

L'urbanisation actuelle tend à rejoindre le hameau de Bretteville à l'ouest.

Il n'y a par contre quasiment plus de lien avec le Claquet.

Les principales modifications datent de la 2e moitié du 20e s. :

- Enclos ND de Fatima (1944)
- Ensemble mairie-écoles à l'angle de la route de Bretteville
- Aménagements publics : toilettes, panneaux d'affichage, parking, lampadaires
- Construction de pavillons d'habitation sur les hauteurs (la plupart avant 1982)
- Division d'anciennes grandes parcelles rendues constructibles
- Disparition des grands arbres de l'allée du manoir (visibles sur une photo de la bénédiction de la statue de la Vierge en 1944)
- Modernisation des bâtiments plus anciens

Fin 20e - déb. 21e s. :

- Construction de pavillons dans la continuité au nord et au sud-ouest.
- Eclairage public
- Murs et clôtures très clairs

Le Claquet se trouve relié maintenant au hameau du Mont-Rainfer, à l'est, par une ligne de constructions neuves de part et d'autre de la route…

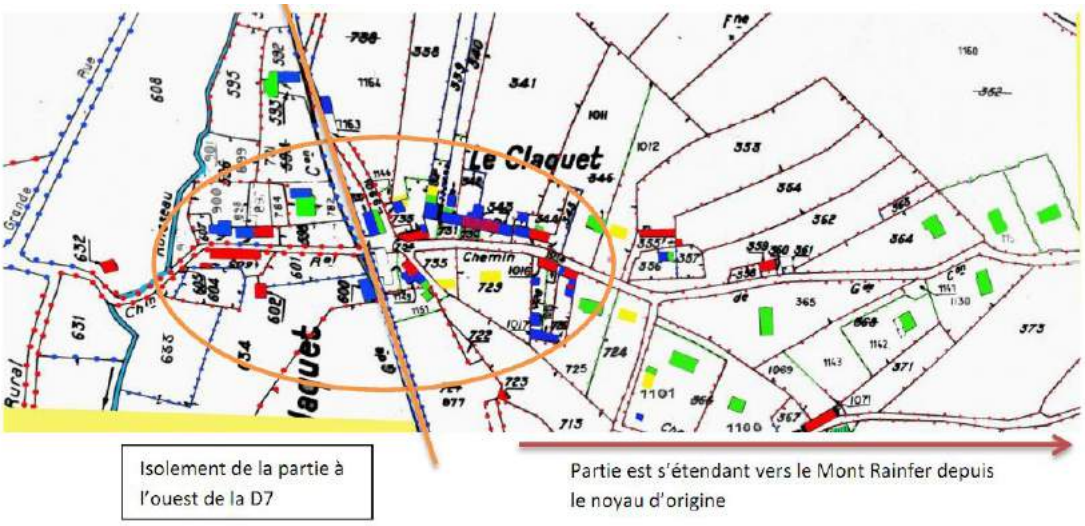

2.1.2.1.2 – **Cambernon, Courcy, Bricqueville : de petits bourgs ruraux**

CAMBERNON

Un alignement avec l'église en perspective

Le plan de Cambernon montre :

- L'implantation du bâti ancien à proximité de l'église (en orange + bâti disparu en bordeaux) ;
- L'extension du bourg au 19e siècle (en rose) ;
- L'impact limitatif d'un vallon marécageux à l'ouest et de l'emprise du château à l'est ;
- L'impact de la voie ferrée Sottevast-Coutances ;
- L'extension du bâti au 20e siècle, sans lotissement. Dans l'agglomération, il s'agit d'équipements publics.

De part et d'autre du presbytère et de l'église, le bâti dessine deux rues au visage différent :

- 1 : au nord :
  - Les bâtiments ne sont pas alignés de manière systématique par rapport à la voie ;
  - Les formes et les fonctions sont hétéroclites ;
  - L'ensemble est fortement marqué par les bâtiments de la basse-cour du château.
- 2 au sud :
  - Sorte de mini village-rue, avec un alignement de façades, très sensible ;
  - D'anciennes boutiques et échoppes ;
  - Une placette avec un puits.

Enjeux : préserver les alignements, la place et les perspectives sur l'église

COURCY

A Courcy, l'implantation du bâti s'est faite :

- de part et d'autre d'un vallon humide où coule un ruisseau :
  - Manoir, église, presbytère.
  - Village rural de fermes, avec des maisons disposées perpendiculairement à la route (A).
  - Un ensemble de maisons anciennes groupées de façon plus hétéroclite, qui paraît d'autant plus isolé au milieu que de nombreux bâtiments ont disparu (B).
- Au 19e siècle, extension le long de la route, dans l'axe de l'église, avec des commerces. Des commerces y existent toujours. (C)
- Au 20e siècle et actuellement :
  - création d'un lotissement au nord, préservant le bourg ancien ;
  - construction de pavillons sur des parcelles hors lotissement ;
  - Une zone a également été construite de l'autre côté de la route.
    Un lotissement pourrait être créé au nord-est du bourg.

L'église et le cimetière sont élevés sur un tertre qui les isole du bourg, d'autant qu'en contrebas les points d'eau ont gêné la construction. Ils marquent pourtant le point de rencontre des différentes époques du bourg.

Enjeux :
Préserver le **village ancien** par l'extension au nord
Préserver la rue de l'Eglise, avec son échelonnement de maisons des 18e et 19e s.
Faire attention au bâti de la rue de la fontaine Saint-Lô, qui pourrait vite se transformer en agglomération hétéroclite

BRICQUEVILLE-LA-BLOUETTE

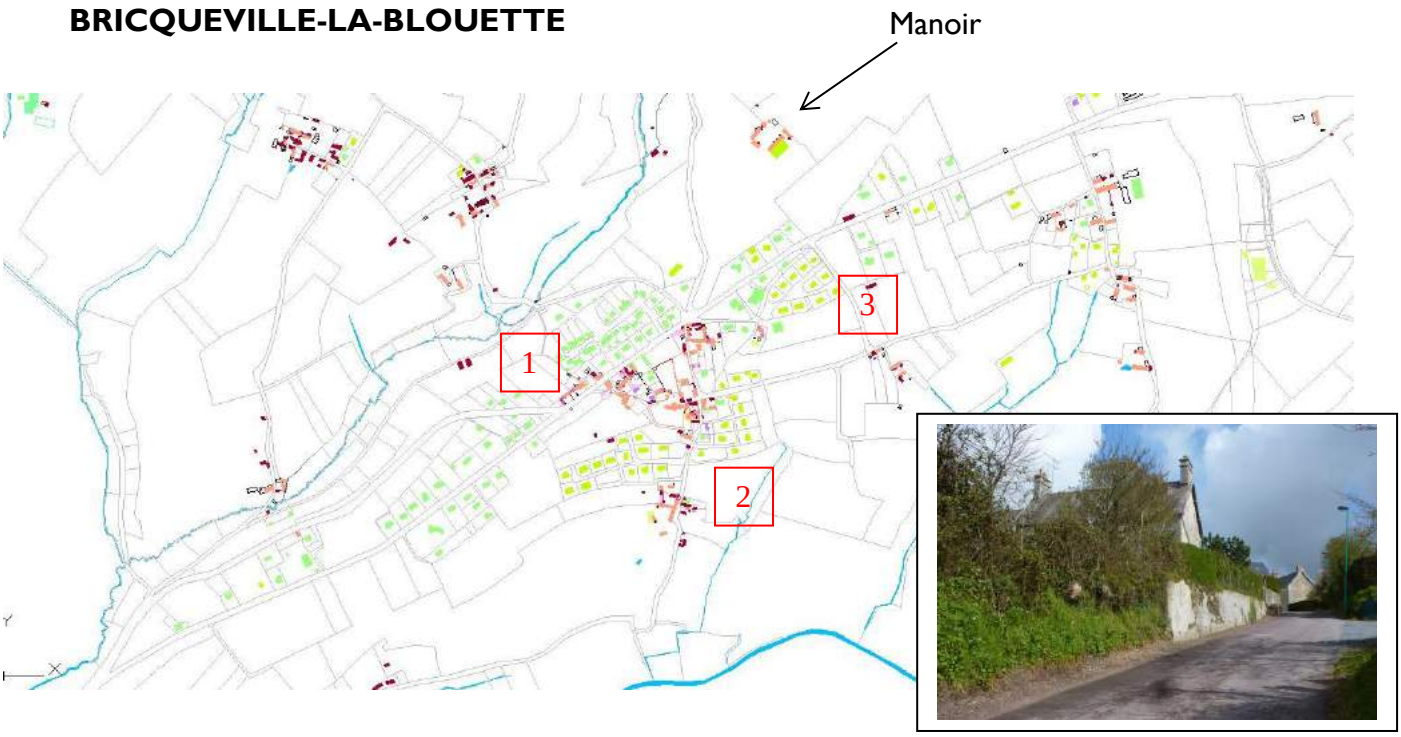

Le plan montre l'extension récente de Bricqueville :

- D'abord le long de la route de Coutances (1).
- Puis en profondeur, entre l'église et le Val de Soulles (2), et entre la route et le Paly (3).

La route passant sur la ligne de crête, il n'y a pas de co-visibilité entre le village ancien et le lotissement du nord. La rue qui descend vers la Soulles est resté préservée, car les premières maisons des lotissements ne sont pas collées à la rue.

La rue du Val de Soulle dessine une transition entre le bourg et la campagne, jalonnée de maisons disposées perpendiculairement.

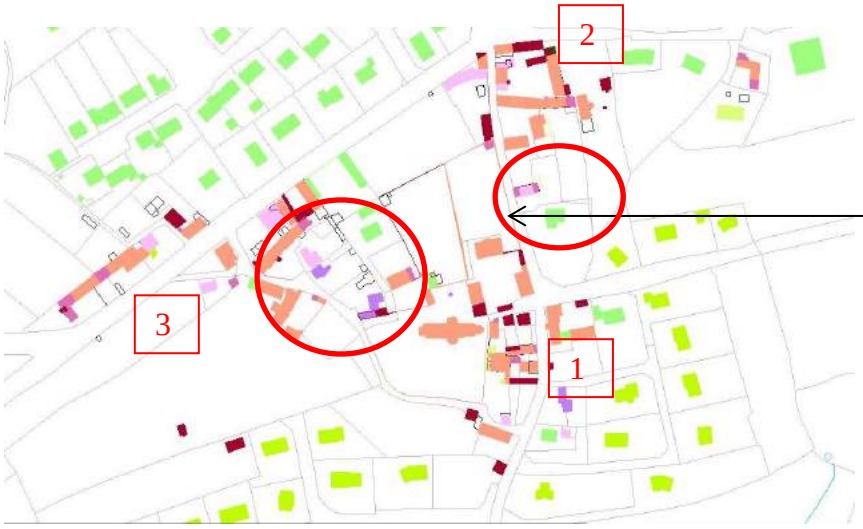

Enjeu : le caractère urbanisé du bourg de Bricqueville est particulièrement marqué par **les murs de pierre qui longent les rues.**

3 ensembles, laissant de côté le manoir, se dessinent au sein du bourg :

- Autour de l'église et des deux presbytères (1) ;
- A l'entrée de la rue de l'église : des maisons légèrement en biais par rapport à l'actuelle route, autour d'un noyau formé par une ancienne ferme, font une sorte d'introduction au village ancien (2) ;
- De part et d'autre de la route, deux anciennes fermes et des maisons du 19e s. forment un cadre visuel fort à l'entrée ouest (3).

Ces ensembles sont reliés par des rues bordées de murs (certains ont disparu ou sont dénaturés) dont la préservation est un enjeu fort pour l'apparence du bourg de Bricqueville. En effet, ces espaces intermédiaires ont tendance à être dénaturés.

2.1.2.1.3 – **NICORPS : une situation intermédiaire**

A Nicorps, il n'y a pas vraiment de bourg, mais plutôt deux embryons d'agglomérations, complétés à une date récente :

- Autour de l'église et du presbytère, des fermes se répartissent le long de la route nord-sud.
- Le long de la route d'Ouville (ouest-est), le Village Tardif forme une sorte de petit village rue.
- Au croisement de ces deux routes, des maisons du 19e siècle, dont l'auberge.

Une tentative de jonction entre l'église et le croisement, avec la mairie, la salle des fêtes et des pavillons a donné lieu à des destructions et causé une perte de lisibilité.

Les hameaux (l'hôtel Danlos et le Jacquet) qui se trouvent au nord sont en réalité coupés visuellement de l'église par la pente de la route ; l'ancienne ferme qui se trouve à l'est est isolée par les talus.

Aussi, l'église et le presbytère, avec la maison qui lui fait face, forment-ils un ensemble cohérent isolé. Mais on y accède en passant par :

- un espace où le risque est une absence de cohérence croissante ;
- la départementale qui peut créer un effet de couloir et où le village Tardif peut être noyé dans les constructions alors qu'il comporte un alignement intéressant de maisons à la coutançaise.

Enjeux :

- préserver le bâti ancien et qualifier les espaces intermédiaires de Brothelande et du Village Tardif
- préserver les abords de l'église et du presbytère

2.1.2.1.4 – **SAINT-PIERRE : l'absence de centre**

Cône de vue vers la cathédrale et l'église Saint-Pierre depuis le lotissement

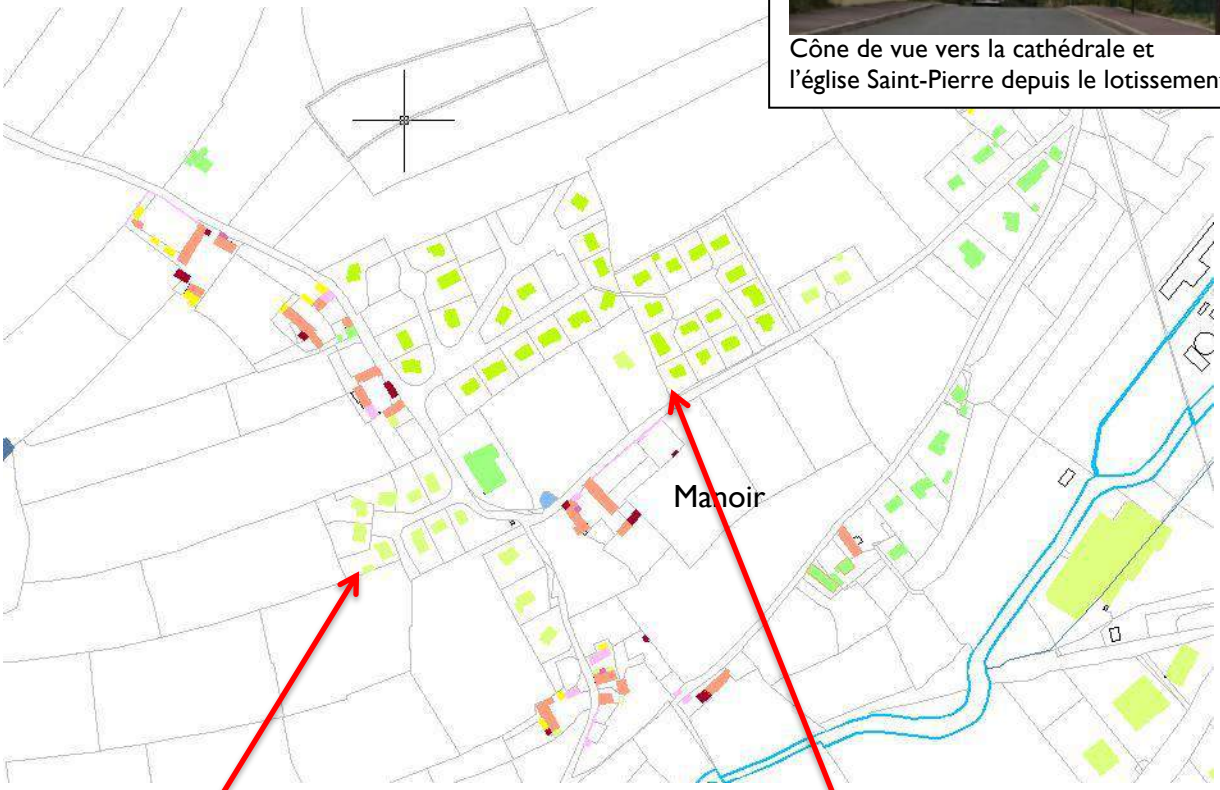

La commune de Saint-Pierre est née à la Révolution, quand la paroisse fut détachée de Coutances, de même que celle de Saint-Nicolas. Celle-ci a été rattachée à la ville dans les années 60, mais Saint-Pierre reste une commune à part, au sein de laquelle on ne peut d'autant moins distinguer d'agglomération forte qu'elle est répartie en deux grands morceaux au sud-ouest et au sud-est de Coutances. Sa position privilégiée par rapport à la ville (liaisons routières et visuelles…) fait que les terrains peuvent devenir assez largement des lotissements dortoirs dont l'urbanisme et l'architecture en seraient d'autant plus sensibles.
Le bâti ancien étant dispersé, le risque est de le noyer dans les constructions neuves.

La création de deux lotissements sur le plateau a récemment étendu le hameau du Mesnil-Saint-Jean d'où ne « dépassait » de la ligne de crête jusque-là que le manoir. Ces maisons sont très visibles, et co-visibles avec la ville de Coutances.

Enjeux :

- enduits des maisons de lotissements
- lisibilité du bâti ancien
- implant ns

2.1.2.2 – Formation et évolution des **villages** et des **hameaux**

L'implantation du bâti dans le Coutançais est caractérisée par une forte dispersion de l'habitat : il est rare de faire 500 mètres sans rencontrer une maison ou un vestige de maison.
Cette dispersion était encore plus importante jusqu'au milieu du 19e siècle, avant l'exode rural et les mutations sociales et agricoles. **Un nombre extrêmement important de hameaux a totalement disparu depuis**. Ailleurs, souvent, soit il n'en reste qu'une partie, soit une ou deux fermes ont « colonisé » l'ensemble des anciens foyers.

Un exemple parmi d'autres : La Véronnerie à Saussey. Tous les bâtiments en rouge sombre ont disparu depuis qu'ils avaient été cartographiés pour le cadastre de 1808.

L'éloignement des réseaux, et les situations désormais très isolées (voirie, électricité, assainissement, ou plus simplement sensation d'isolement), de certains bâtis résiduels laissent présager leur disparition dans un avenir plus ou moins proche, faute de possibilité d'occupation. D'autant que certains sont classés en bâti agricole et ne peuvent en l'état pas être transformés en habitations.

Saussey, Heurtaux. Bâtisse abandonnée, en voie de ruine avancée.

Cambernon, Les Nioures.

Courcy, La Croix Macé

L'habitat s'est ensuite resserré autour de certains hameaux et villages. La doctrine actuelle de la densification de l'existant renforce bien sûr une séparation de plus en plus nette entre espaces de vie / espaces d'exploitation / espaces de campagnes, les habitants des hameaux et des villages n'ayant alors pas grand-chose à voir avec l'organisation de l'espace qui les entoure.

Exemple d'évolution des implantations de bâti : Saussey, autour de Bretteville.

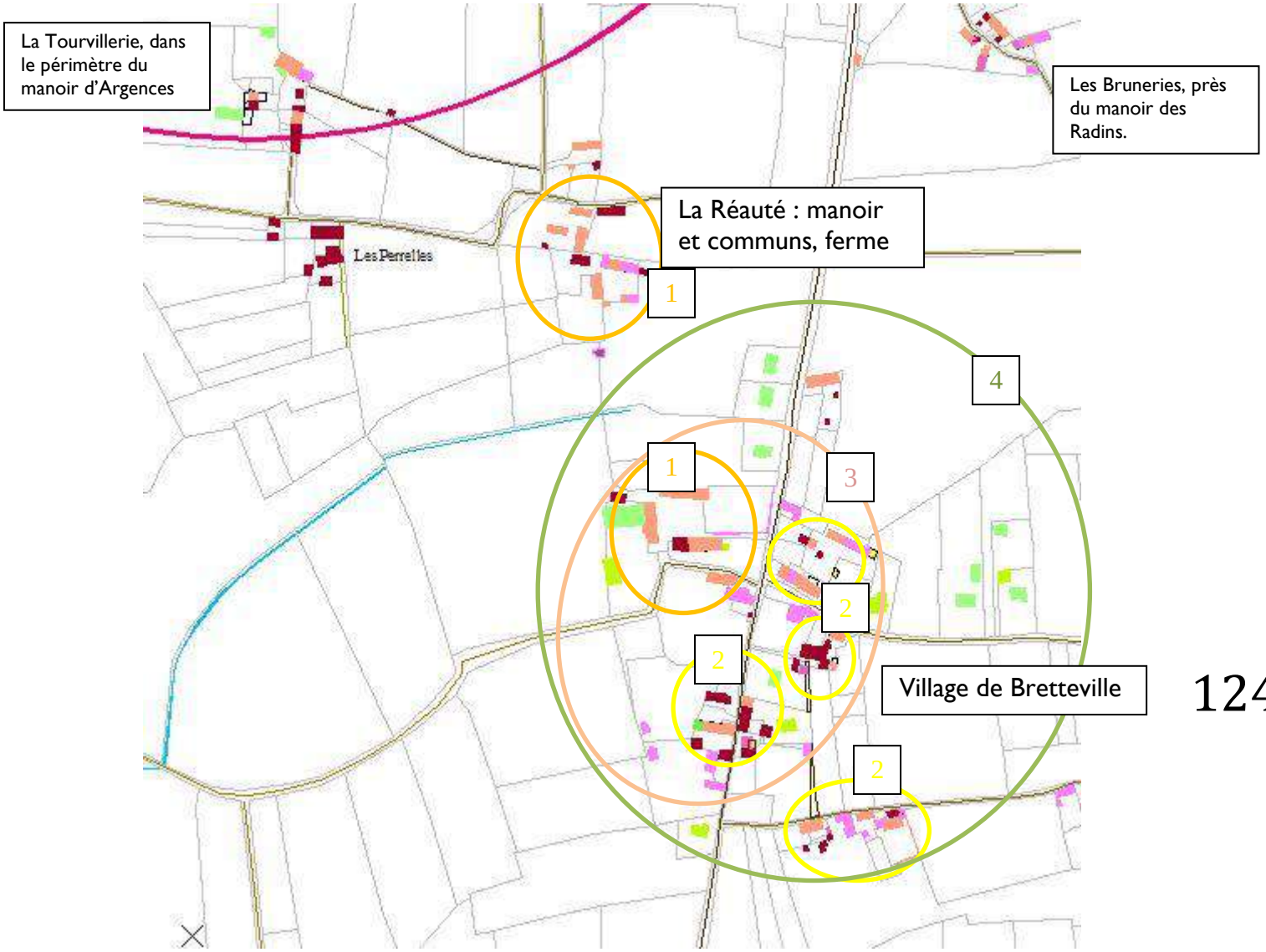

1 – Manoir de la Réauté et Ferme de Bretteville, implantation pouvant remonter à la fin du Moyen Âge.
2 – Fermes, petites exploitations, maisons de manouvriers à proximité de la ferme et du manoir, regroupées en petits hameaux, sous l'Ancien Régime. Certains, comme Les Perrelles, disparaissent au cours du 19e siècle.
3 – Nouvelles constructions au cours du 19e siècle venant compléter les fermes existantes et donner un aspect de village en liant visuellement les fermes de part et d'autre de la route.
4 – Au cours du 20e siècle, disparition de bâtiments d'exploitation et construction de pavillons dans la continuité.

La ferme

Les noyaux secondaires près des voies de communication, complétés au 19e s.

Constructions récentes

L'origine de la formation de ces agglomérations est liée de diverses manières à l'exploitation du sol et aux possibilités de communication :

- Ferme dépendant d'un manoir, générant un hameau d'habitat d'ouvriers agricoles, puis un développement des fermes au 18e et au début du 19e siècle.
- Moulins et ouvrages hydrauliques, parfois regroupés, à proximité des rivières (par exemple, La Quesnellière à Saussey).
- Artisanat lié à l'élevage et la présence de l'eau : hameaux de tisserands et de tanneurs (exemple : hameaux La Cuirerie et La Planche au Cuir sur la commune de Cambernon).
- Croisements de voies de communication, bords de voies desservant des agglomérations plus importantes : commerces, auberges, relais de postes…

Les hameaux isolés sont aujourd'hui composés de quelques bâtisses, ne réunissant souvent que deux ou trois foyers.
S'y ajoutent les **fermes isolées**, dont certaines ont fait l'objet de partages familiaux, et de nouvelles constructions, les faisant souvent paraître plus importantes que les hameaux.

L'appellation **« village »** est donnée à des agglomérations de bâtisses parmi lesquelles plusieurs fonctions ont pu exister. Ces villages ne comportent aujourd'hui plus que des habitations et quelques fermes, plus rarement des ateliers d'artisans. La distinction entre village et bourg repose traditionnellement sur la présence de l'église et de la mairie dans le bourg, mais les villages sont parfois plus importants en étendue et nombre de bâtiments que les bourgs.
Ces villages se sont développés le long de voies de communication reliant plusieurs agglomérations, et plus encore à proximité des voies de communication desservant la ville. Leur formation, telle qu'on les perçoit aujourd'hui, date essentiellement des 18e et 19e siècles ; ils comprennent généralement au moins une grosse ferme. Leur implantation dans le paysage suit les mêmes règles que pour les bourgs.
Ils sont complétés aujourd'hui par des constructions récentes, de type pavillonnaire.

La disposition des maisons les unes par rapport aux autres est de trois types :

- Maisons disposées parallèlement, se tournant le dos, généralement perpendiculairement à la route (1). Ces maisons comptaient souvent autrefois plusieurs foyers, les dépendances étant regroupées de l'autre côté de la cour.
- Maisons contiguës par le pignon, formant un village-rue (2). Cette disposition est relativement rare, et d'autant moins apparente que d'anciens groupes de maisons d'ouvriers agricoles ont été fusionnés en un seul foyer. On compte rarement plus de trois maisons accolées.
- Maisons disposées avec leurs dépendances de façon à former plusieurs noyaux regroupés (3).

1 – Saint-Pierre, Le Mesnil-Saint-Jean

2 – Saussey, Le Claquet

3 – Nicorps, le Jacquet et l'Hôtel Danlos

➔ **Les rénovations et constructions modernes devraient respecter les formes d'implantations du hameau auxquelles elles se rattachent.**

Enjeux :

- Déshérence de l'habitat de cœur de hameau ou de village :
  - Lorsque l'habitat est réinvesti, la modification des **espaces intermédiaires** entre les maisons (courettes, potagers) en cours goudronnées pour garer les voitures enlève une dimension essentielle de l'apparence de hameau. De même lorsque les jardins et les haies sont plantés d'espèces non vernaculaires (aucubas, thuyas…).
  - Abandon par les habitants des espaces réputés communautaires autrefois, comme les placettes et voies de communication (les puits, lavoirs, fours à pain ont souvent été privatisés).
- Parallèlement à des constructions neuves dans les parcelles immédiatement contiguës :
  - Risques de conflits d'usage entre l'habitat nouveau et les fermes ;
  - Déprise agricole → risque pour des grands ensembles bâtis en cœur de hameau, dont beaucoup de bâtiments sont souvent en mauvais état, mais maintenus parce qu'ils servent (remises, chenils, etc.) ;
  - Perte d'identité sociale de ces agglomérations, qui n'ont plus aucun commerce.
    - ➔ **Permettre la réutilisation de bâtiments anciennement à usage agricole pour de l'habitat.**
- Intégration visuelle et stylistique des constructions neuves par rapport au tissu ancien
  - **Eviter le saupoudrage des parcelles constructibles : il apparaît clairement que la concentration en lotissements et des constructions contribue à une meilleure préservation du paysage bâti.**
  - Choisir les implantations nouvelles de manière à conserver la lisibilité de l'agglomération ancienne.
  - Les **clôtures** sont souvent un des principaux facteurs de défiguration des hameaux.

Cambernon, La Cuirerie : exemple de saupoudrage de la construction moderne dans les villages.

Courcy, Le Bézis : des espaces intermédiaires indéfinis.

Saussey, La Brasardière : clôture en PVC bleu.

2.1.2.3 – **Habitat isolé**

Une ferme isolée dans le bocage : Chantereine, sur la commune de Saussey. Elle existait déjà en 1808, sans autre construction autour.

L'habitat isolé est de quatre sortes :

- Grandes fermes et manoirs. Les parcelles sont plus grandes que celles qui jouxtent les hameaux.
- Habitat lié à une activité très localisée : maison de garde-barrière, moulin…
- Habitat autrefois lié à un hameau disparu, et/ou résultant de la fusion de plusieurs foyers.
- Maisons de la deuxième moitié du 20e siècle, de type villa. Elles sont plutôt rares.

Les abords des **grandes fermes et manoirs** sont généralement classés en terres agricoles et ne sont pas constructibles, hormis pour des usages agricoles. Il convient donc d'y apporter une attention particulière, toute nouvelle construction étant d'autant plus sensible qu'elle n'est pas comprise dans un nouvel ensemble.

Saussey, La Siennerie

Courcy, L'Hôtel Belais

Cambernon, La Blanquerie

L'accès se fait par des chemins longs parfois de plusieurs centaines de mètres, bordés de prés et de champs, qui participent à la compréhension du paysage auquel appartient la ferme.

Les **activités localisées** ont donné lieu à des habitats spécifiques : maison de meunier, maison de garde-barrière, maison de boulanger…

- Les maisons de meuniers ont pour la plupart disparu. [Voir le chapitre 1.1.3.1, p.42 sq., sur les activités liées à l'eau]. Les lieux autrefois liés à des moulins ont été transformés en maisons d'habitation, sans que les ouvrages hydrauliques aient été conservés. Ces maisons sont situées près des ruisseaux. Des vestiges isolés dans la campagne en sont parfois les seuls témoignages.
- Les maisons de garde-barrière ont été transformées en habitations le long de la voie Sottevast-Coutances désaffectée et réaménagée en voie verte. Le long de la voie Saint-Lô-Coutances, sur la commune de Courcy, certaines sont encore habitées, mais la fonction a disparu.
- Les maisons de boulangers étaient généralement accolées au four à pain. Elles ne sont pas totalement isolées, puisque devant être à proximité du manoir ou du village, mais à l'écart des habitations en raison des risques d'incendie. Les boulangers avaient souvent, sous l'Ancien régime, une activité agricole complémentaire. D'où la présence fréquente d'une pièce servant d'étable.

Bricqueville, Moulins du Blondel

Cambernon, Le Boulot

Saussey, four à pain de Beaucoudray

Des maisons qui paraissent aujourd'hui isolées sont le **reliquat de hameaux disparus** au cours du 19e siècle, comme présenté *supra* dans le chapitre sur l'évolution des hameaux. La disparition totale de bâtis autrefois isolés devrait faire relativiser le regard que l'on porte aujourd'hui sur le mitage.

Quelques **villas** ont été construites dans la deuxième moitié du 20e siècle sur de grandes parcelles de terrain isolées. Elles sont cependant très rares.

L'habitat isolé est donc une singularité dans le Coutançais.

2.1.3 – Formation de Coutances : le site, passé et à venir

Le site de Coutances pouvait sembler prédestiné à l'implantation humaine[1] : en position dominante par rapport aux environs (le parvis est à 91 mètres quand la vallée est à 20 m), cerné de rivières pourvoyeuses en eau pour l'alimentation et l'artisanat, l'éperon rocheux offre des défenses naturelles sur les côtés ouest et est, marqués de pentes abruptes, tandis que les pentes plus douces au nord et au sud favorisaient les communications[2]. C'est d'ailleurs là que s'établit le carrefour des voies gauloises puis romaines reliant Rennes à la région de Valognes et à celle de Bayeux, créant le principal axe le long duquel la ville s'est ensuite organisée, ponctué des clochers de la cathédrale et de Saint-Pierre et Saint-Nicolas.

Cette situation avantageuse est en même temps une contrainte : la plate-forme centrale est extrêmement étroite, ne dépassant pas les 250 m sur l'axe est-ouest. Ce pincement du site accentue **l'effet majestueux du paysage urbain vu depuis l'ouest et l'est** : la construction y est limitée et les toits s'inscrivent sous la cathédrale que l'on découvre presque entièrement.

La ville, chef-lieu d'un *pagus* romain, devint au 5e siècle le siège épiscopal. Cet établissement allait déterminer en grande partie son évolution future : **Coutances ne fut jamais dominée par un château fortifié ; elle est en très grande partie la fille de la cathédrale**. La ville épiscopale est devenue et est longtemps restée le chef-lieu des différents pouvoirs, avec ses classes sociales et ses types de bâtis.
La morphologie singulière du site dans son environnement bocager[3], l'étagement des toitures sur ses pentes, la silhouette fortement découpée de Notre-Dame, qui se voit de plus loin que les limites cantonales, l'attention de l'urbaniste de la Reconstruction aux points de vue sur la ville, les liens visuels et urbains entre la cathédrale et les églises paroissiales, entre la cathédrale et l'hôtel de ville, entre la cathédrale et le parvis rénové par Wilmotte… tout concourt à faire de Notre-Dame le signe intemporel de la cité, qui lui fait comme un écrin à l'esthétique remarquablement préservée.

---

[1] Léopold Quenault, dans son *Mémoire sur la ville de Coutances* pour l'Association normande en **1845** ne manque pas d'insister sur le déterminisme naturel qui aurait tout entièrement dicté l'établissement de Coutances en son site : *« (…) dans un pays borné de trois côtés par la mer, cette ville était assez près de la côte pour être rapidement instruite des événements de mer, et pas assez rapprochée pour être à la merci d'une incursion de corsaires. Elle est à une distance à peu près égale des deux points opposés au nord et au midi du département, Cherbourg et Saint-Hilaire, et l'élévation du terrain sur lequel elle repose en fait une position militaire importante, comme point d'observation.* » Ce commentaire est à situer en regard de l'installation de la préfecture à Saint-Lô…

[2] Des terrassements et arasements ont été pratiqués au Moyen Âge et sous l'Ancien Régime.

[3] « *La vigueur des pentes engendrées par les deux cours d'eau [Bulsard et Prépont] dessine un promontoire d'un commandement de quarante mètres qui marque une rupture importante dans le paysage.* », Rapport de présentation du PLU, 2005.

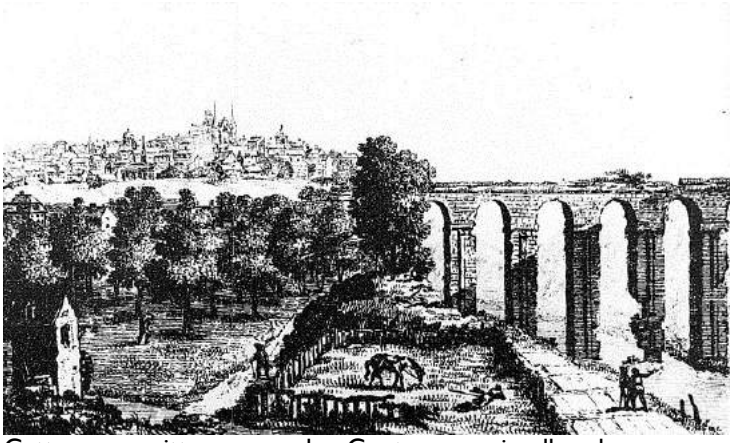

Cette vue pittoresque de Coutances, si elle donne une proportion très exagérée à l'aqueduc, révèle le rapport de la ville à son environnement jusque tard dans l'époque moderne : un site urbain immédiatement cerné, sans guère de transition, par la campagne environnante. *Gravure, Musée Quesnel-Morinière.*

L'étagement de la ville sur ses pentes, jusqu'aux faubourgs, vu par Guillaume Desgranges. *Huile sur toile, 1950, Musée Quesnel-Morinière.*

Cependant, si la beauté et la masse de la cathédrale focalisent l'attention au sommet de la pyramide, et que l'histoire semble en découler au propre comme au figuré, il ne faut pas exclure de la compréhension du site les **quartiers anciennement artisanaux**, situés dans les contrebas, aux limites parfois de la commune : Coutances ne serait sans cela que le reflet de son élite. C'est là que se sont développées, depuis l'époque gallo-romaine, les activités qui ont enrichi les bourgeois de Coutances : le cuir et le textile principalement ; c'est là que des sortes de **villages-rues** existaient avant le comblement des espaces intermédiaires au 19e et surtout au 20e siècle : le Pont-de-Soulles, la Croix-Quillard, les Piliers, dessinant comme des filaments d'urbanisme au milieu des champs qui cernaient la ville.

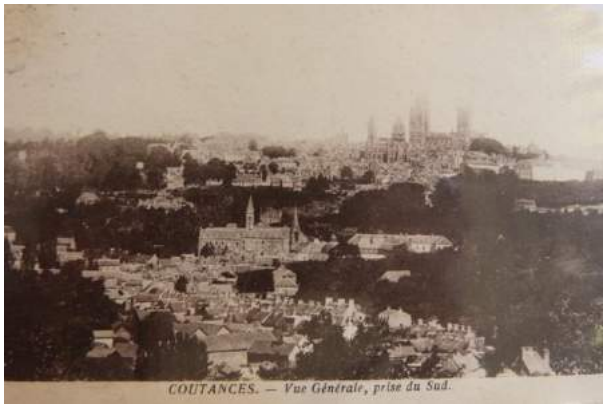

L'importance du Pont-de-Soulles, sorte de ville basse industrieuse. *CP. déb. 20e s., coll. particulière.*

Le faubourg des Piliers au début du 20e s.
CP. coll. particulière.

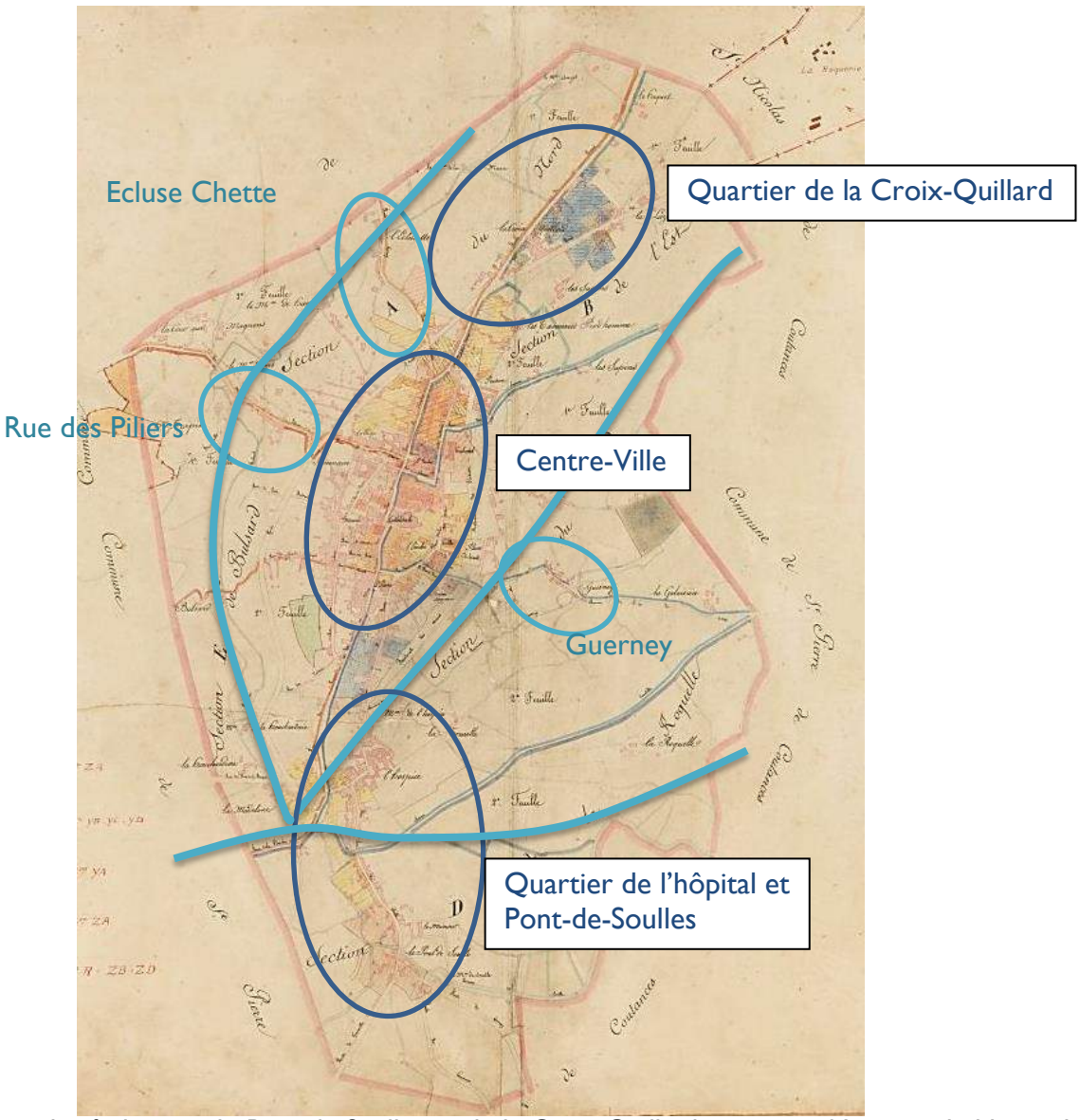

L'importance des faubourgs du Pont-de-Soulles et de la Croix-Quillard est particulièrement lisible sur le plan cadastral de 1834. La ville est limitée par les escarpements à l'ouest et à l'est. *AD50.*

Jusqu'à la deuxième moitié du 20e siècle, malgré quelques constructions au 19e siècle, Coutances est restée globalement contenue dans ses limites « naturelles » : la ville et ses fonctions de capitale en haut, les faubourgs productifs en bas – surtout au sud, la vallée du Bulsard limitant l'emprise à l'ouest, celle du Prépont et surtout le Parc des Evêques à l'est.
Le zonage établi par Louis Arretche pour la reconstruction de Coutances après la Deuxième guerre mondiale a contribué à élargir la ville : zones de compensation (Cité Bellevue rue Eléonor-Daubrée), cités provisoires devenues pérennes (Les Sapins, Cité américaine…) et prévision de zones réservées à la construction de logements (les grands ensembles du quartier Clairefontaine – Régis-Messac y seront créés dans les années 70-80) sur des sites jusque-là non bâtis ; zones industrielles près de la gare, où allait se développer le secteur agro-alimentaire. **Le rattachement de la commune de Saint-Nicolas en 1965** a permis l'extension des zones artisanales et résidentielles vers le nord.

Dans les années 50, au moment de la Reconstruction, la ville reste contenue dans ses limites historiques.

L'occupation des franges entre la ville et ses hameaux était prévue dans le plan de 1946.

La ville s'est étalée vers le nord depuis les années 60.

Depuis, l'étalement urbain s'est considérablement renforcé, doublant la superficie de la ville : il s'agit essentiellement de zones commerciales et artisanales, et de lotissements, principalement aux abords des routes de Saint-Lô et Saint-Sauveur-Lendelin. Le Parc des évêques et les vallées continuent de contenir la ville.

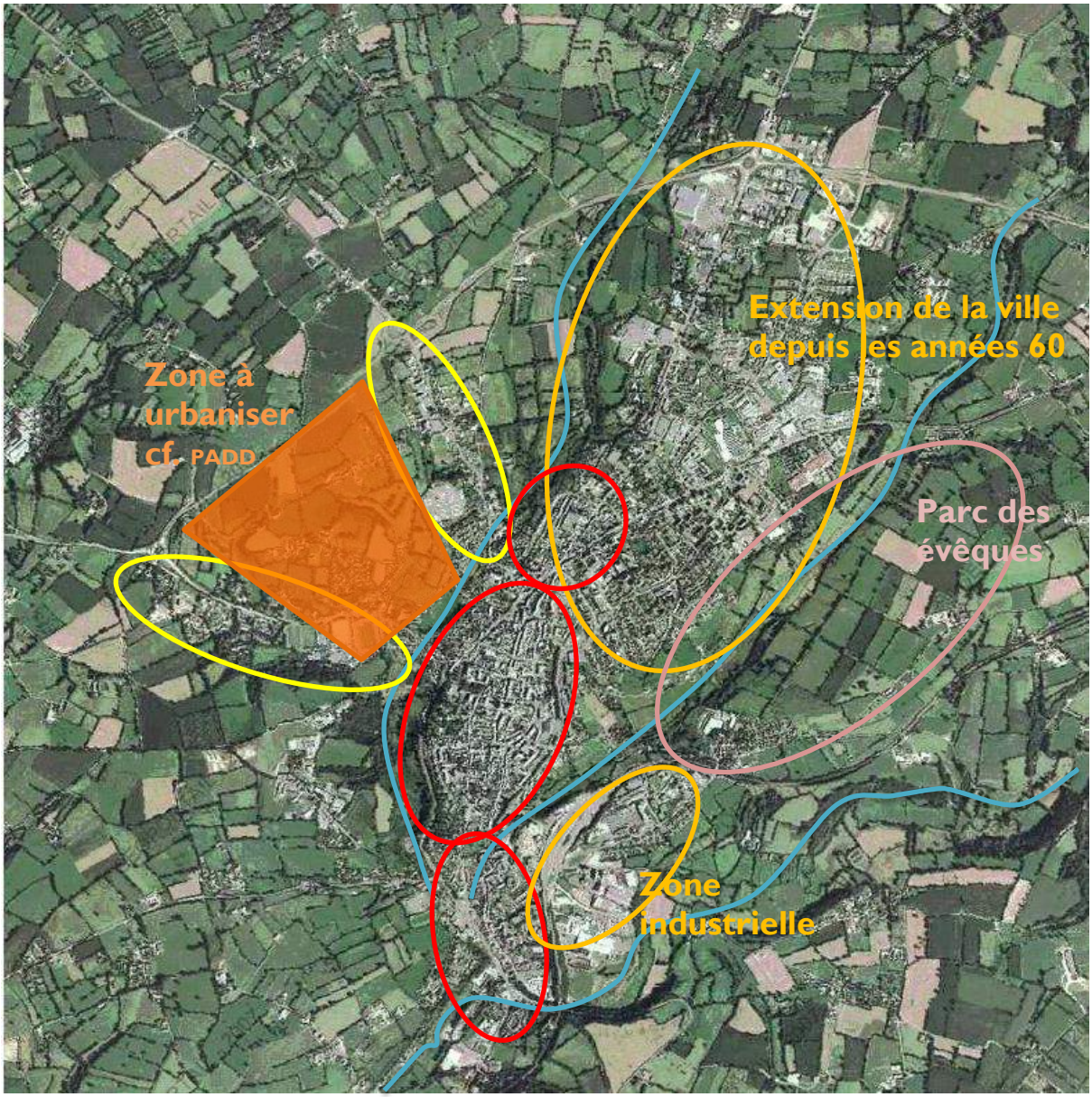

Les **risques** qui en découlent sont de trois sortes :

- Le risque en termes de vie urbaine est une scission avec la ville historique, dont les commerces et les logements sont désinvestis au profit de ceux des nouvelles zones ;
- le risque en termes urbains et paysagers est un étalement au détriment des terres arables et des abords bocagers qui font la qualité environnementale de Coutances ;
- le risque en termes patrimoniaux est un engourdissement de la ville « ancienne », peu à peu laissée de côté, sans pour autant être d'une valeur prétendant à la muséification totale.

Les **enjeux du déploiement de la ville moderne**, au regard du patrimoine, sont donc de mêler :

- préservation de la **forme du site** (silhouette et franges de jardins à la rencontre des bâtisses qui dessinent le pourtour de la ville) et renouvellement urbain *in situ*.
  NB : les franges de la ville ancienne sont situées généralement aux abords des rivières dans des zones peu propices à la construction.
  ➔ rénovation de bâtisses existantes pour ne pas étendre l'emprise au sol ;
  ➔ maintien des jardins qui contribuent à l'aération de la ville, notamment dans les quartiers anciens où les rues sont étroites et les places rares, agrémentent les espaces de vie et conservent la mémoire d'une occupation du sol historique ; les jardins dialoguent avec le bâti [voir 2.4.5 p.385 sq].

- préservation des points de vue **vers le site** et valorisation des potentialités habitables de ces balcons ou « chambres avec vues ».
  ➔ constructibilité de terrains encore vierges, certains situés au sein des périmètres MH, suivant des cahiers des charges qualifiés établis en concertation avec les services référents pour l'architecture et le patrimoine.

- préservation des points de vue **à l'intérieur du site** et dynamisation des fonctions commerciales et locatives de la ville.
  ➔ réflexion sur une valorisation de la rue commerçante qui améliorerait la qualité visuelle des façades et des devantures de boutiques, et conduirait le regard vers la cathédrale.
  ➔ qualification des arrières des commerces existants ou à prévoir.

- accompagnement visuel des **points de jonction** entre la ville ancienne et ses extensions et abords.
  ➔ traitement qualifié des entrées de ville, y compris par des créations architecturales originales.
  ➔ règlementation de l'affichage ;
  ➔ recommandations de restaurations pour les bâtiments situés en entrées de ville ;
  ➔ traitement qualifié des fronts de ville, à la jonction entre bâti et non bâti.

Le PADD du PLU de Coutances prévoit la préservation des villages avec création d'un zonage «NH» spécifique à ces zones pour « les protéger, les mettre en valeur et permettre leur extension mesurée »

➔ Une attention devra être portée à la qualité architecturale et à l'insertion de ces extensions.

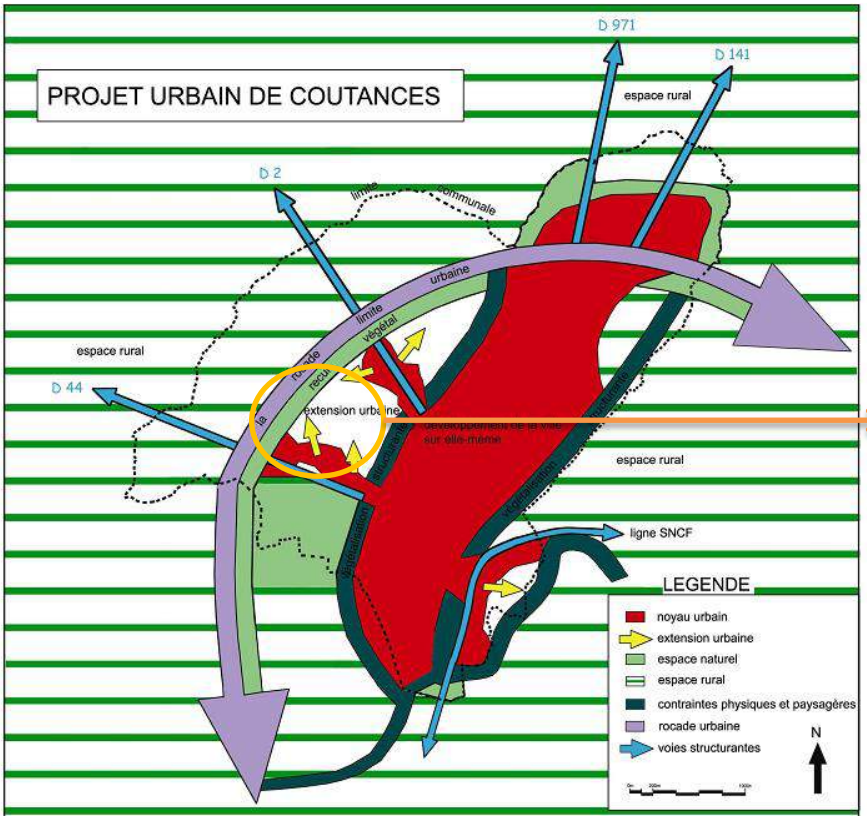

Le schéma prend en compte les données environnementales et les zones agricoles.
Le règlement de l'Avap devrait pouvoir y prévoir une architecture et un urbanisme de qualité en tenant compte des caractéristiques patrimoniales (rue des Piliers, aqueduc, hameau de l'Ecoulanderie) et paysagères (vallée d'anciens moulins, campagne aux portes de la ville) du secteur.

Schéma, PADD du PLU

2.2 – Empreintes de l'histoire

2.2.1 – De l'histoire au patrimoine

L'histoire des communes du canton de Coutances est fortement marquée par la présence de la ville, qui polarise les attractivités et les relations non seulement de ces communes, mais aussi de communes de l'arrondissement, voire du département.
Le rôle de capitale, culturelle et religieuse aujourd'hui, mais aussi administrative et judiciaire autrefois, de Coutances, est fondamental. Sans oublier son rôle de capitale agricole, artisanale et commerciale, nœud de communication et des échanges locaux, au moins jusqu'au milieu du 20e siècle.

Les communes alentours sont restées très peu concernées par les fonctions administratives, culturelles et religieuses de Coutances. Cependant, **les manoirs et fermes appartenant à la noblesse de robe et à la bourgeoisie de la ville, les possessions ecclésiastiques, la fréquentation des institutions urbaines ont, jusqu'à la Révolution et en partie au 19e siècle, contribué à lier la ville à sa « campagne ».** Le relais a été pris au 19e siècle par les fonctions administratives et éducatives[1].
Cet environnement périphérique ne s'arrête cependant pas aux communes du canton, et les liens vont bien au-delà. Certaines fonctions d'ailleurs mettent Coutances en relation avec d'autres villes, sans que ces relations concernent les petites communes limitrophes.
Ces communes ne peuvent toutefois pas se concevoir uniquement comme des satellites de Coutances. Leur évolution, leur histoire, accompagnent celles d'un territoire qui inclut Coutances, mais ne se font pas uniquement en fonction de la proximité de la ville. Cette évolution est globalement celle du Cotentin historique et plus largement de l'ouest de la Normandie, avec des particularités et nuances en termes de mutations agricoles et de paysages.
Par ailleurs, les communes du canton ont pu avoir des relations de proximité avec le littoral et ses abords : c'est le cas d'une partie de Saussey, où la vallée de la Malfiance s'ouvre vers l'ouest sur des logiques propres au canton littoral de Montmartin (exploitation de la chaux ; paysages ouverts) ; Bricqueville, située entre l'embouchure de la Sienne et Coutances, ne s'est pourtant pas développée en fonction de cette situation intermédiaire, et la notion d'étape entre terre et mer ne semble pas valide en amont du Pont-de-la-Roque. Aujourd'hui la distance moindre d'avec la mer, conjuguée à la proximité de la ville, fait de Bricqueville une commune plus attractive et dotée d'un immobilier de plus grande valeur que Cambernon, par exemple.

« (…) Cosedia ! fondateurs de tes remparts antiques,
Les Grecs à tes enfants montrent leurs arts rustiques :
Pour dompter les frimas ils tissaient en habits
La peau des fiers taureaux, la toison des brebis
Les Romains à leur tour ont conquis cette plage,
Les pirates saxons ont pillé ce rivage,
Et d'Albion aussi les belliqueux enfants
Ont subjugué ces murs repris par les Normands(…) »

Letertre, poème offert à l'Association normande, 1845

Ce poème, d'une qualité toute relative et fantaisiste quant à ses fondements historiques, résume cependant bien le fil historique que l'on trouve dans les publications sur l'histoire de Coutances. Il ne reste pourtant quasiment rien qui témoigne de cette « fière » histoire.

---

1 QUELLIEN Jean, « Coutances en 1836 », *Annales de Normandie*, 36e année n°3, 1986, pp. 253-278 : « ***Coutances vit en étroites relations avec les communes rurales*** *qui forment son arrondissement.* ***Elle y puise d'abord le nécessaire à l'alimentation de sa population, mais aussi la plupart des matières premières utilisées par ses industries. A l'inverse, elle y écoule une part importante de sa production****, et les paysans des alentours, venant au marché du lundi, donnent un surcroît d'activité à son commerce.*
Son attraction se manifeste non seulement par les déplacements épisodiques des ruraux (foires, écoles...), mais surtout par une ***immigration*** *dont le rôle s'avère décisif dans la formation et l'évolution de sa population.* »

On a pu dire assez vite que l'histoire de Coutances est celle d'une petite ville de province, dominée par sa cathédrale et les instances ecclésiastiques, riche jusqu'au 17e siècle de ses activités textiles, et qui se serait ensuite lentement endormie jusqu'à ce que les bombardements de la Libération ne la fassent brutalement entrer dans le siècle et participer de l'histoire de France tout en ruinant les vestiges de sa grandeur passée… Si l'ébauche n'est pas complètement erronée, elle occulte tout de même un certain nombre de jalons dont des traces sont encore visibles dans la morphologie actuelle de la ville. *A contrario*, de grands pans de l'histoire n'ont laissé quasiment aucun souvenir tangible.

Les définitions dans les dictionnaires illustrent en partie l'évolution du regard porté sur la ville et l'évolution de ses fonctions :

Coutances dans le *Dictionnaire encyclopédique* de Jules Trousset, 1882 :
« COUTANCES, *Constancia*, ch.-l. d'arr. (Manche), à 28 km SO de Saint-Lô, à 10 km de la mer, 8025 hab. Magnifique cathédrale gothique consacrée en 1056. Ruines d'un aqueduc romain [sic] ; siège épiscopal fondé par saint Ereptiole [sic]. **Coutils, siamoises, grains, cire, beurre, bétail, chevaux**. Cette ville doit son nom à Constance Chlore, qui la fortifia ; elle devint capitale du Cotentin ; elle fut ruinée par Charles V en 1378, pillée par les Anglais en 1431, prise par les Français en 1449, par les protestants en 1562, et par les catholiques en 1575. Elle fut, jusqu'au temps du Consulat, le chef-lieu du département de la Manche. Patrie de Saint-Evremont et du consul Lebrun. Lat. 49°2'54" N ; Long. 3°46'53" O. »[2]

Coutances dans le *Larousse du XXe siècle*, 1929 :
« COUTANCES (en lat. *Constantia*), ch.-lieu d'arrond. et de cant. de la Manche, à 28 kil de Saint-Lô et à 10 kil. de la mer, sur la Soulle et le **canal de la Soulle** ; 6400 hab. (Coutançais, aises). **Chemin de fer** Etat. Evêché suffragant de Rouen. **Important marché agricole**. Coutances est la vieille cité celtique *Cosedia* des *Unelli*. Agrandie et fortifiée par Constance Chlore, elle prit son nom et devint la capitale du Cotentin ; elle eut un évêché dès les temps gallo-romains. Magnifique cathédrale de style ogival-normand de la seconde moitié du XIIIe siècle, bâtie sur le sommet de la colline où s'élève la ville. Eglises Saint-Nicolas (XIVe s.) et Saint-Pierre, de style flamboyant (XVe-XVIe s.) ; ruines d'un aqueduc du XIIIe siècle et **jolies maisons**. – L'arrondissement a 12 cantons, 181 communes, et 92 350 h. Le **canton** a 8 communes [dont Saint-Nicolas] et **9550 hab**. »[3]

Coutances dans le *Nouveau Larousse universel*, 1948 :
« Coutances, ch.-l. d'arr. (Manche) à 28 km de Saint-Lô, près de la **Soulle canalisée** ; 8216 hab. (Coutançais). Chemin de fer, Evêché. **Commerce de bestiaux et de beurre**. Belle cathédrale de style gothique normand (sec. moitié. du XIIIe s.). Libérée par les Alliés le 29 juillet 1944. – L'arr. a 11 cantons, 160 communes et 88 272 h. ; le canton a 8 communes et 11 782 h. »

Coutances dans le *Petit Larousse*, 2003 :
« COUTANCES (50200), ch.-l. d'arr. de la Manche, au SO de Saint-Lô ; 11 479 hab. (Coutançais). Evêché. Marché. **Agroalimentaire**. **Equipements électriques**. – Cathédrale de style gothique normand avec tour-lanterne (XIIIe s.) ; musée. »

Il est à noter que l'histoire de Coutances pâtit de l'absence de chercheurs. Le 19e siècle a fait l'objet de deux maîtrises dans les années 2000 ; le parc des évêques et le quartier canonial ont récemment été étudiés par Marie Casset. Les recherches sont pour la plupart le fruit d'érudits locaux, certaines de grande qualité. Il n'existe pas de synthèse fiable. Les données ci-après résultent de collectes d'informations écrites éparses et de vérifications sur le terrain par le service PAH du Coutançais.

---

[2] Trousset Jules dir., *Nouveau dictionnaire encyclopédique universel illustré*, Paris, 1882.
[3] *Larousse du XXe siècle* en six volumes, 1929

Période	Episode historique	Lieux concernés	Type de visibilité (1 à 5)[4]				
			1	2	3	4	5
Age du Bronze	Implantation humaine	Site de la chapelle de La Roquelle (ill.1)	x				
Age du Fer	Implantation humaine sur les pentes et au bord des rivières Implantations éparses alentours	Pont-de-Soulles, commune de SAINT-PIERRE **Tombe à char d'Orval**, à la limite de Bricqueville, témoin d'une aristocratie celtique Site d'incinération de la Butte au Long sur la commune de BRICQUEVILLE Parcellaire de l'Age du Fer à la Forerie	x x x x	 x x			
Antiquité[5] : Cosedia, capitale présumée de la tribu gauloise des Unelles, est incluse au 1er siècle dans l'Empire romain après la conquête des Gaules par Jules César. L'agglomération était alors une étape sur l'important itinéraire routier reliant Rennes à la région de Cherbourg. Elle est représentée sur l'*Itinéraire antonin* et sur la *Table de Peutinger*. Après un déclin relatif aux 2e et 3e siècles, l'agglomération est de nouveau présente dans les sources, sous le nouveau nom de Constantia, qui semble évoquer le nom de l'empereur Constance Chlore. Constantia est alors une ville de garnison et le chef-lieu du *Pagus constantinus*. Il s'agit d'une cité modeste, comportant surtout des constructions en matériaux légers et peu de monuments, eux-mêmes construits en tuf ou argile.							
1er s. av. JC	Agglomération attestée par l'archéologie. La ville commence d'occuper le sommet du mamelon rocheux.	*Fanum à l'emplacement de la gare ?*	x	x			
A partir du 1er s. ap. JC	**Cosedia** dans l'Empire romain, devient une étape sur **l'itinéraire Rennes-Cotentin**.	**Rues du Pont-de-Soulles, rue Saint-Pierre, Rues Saint-Nicolas, Tancrède et Geoffroy-de-Montbray, partie du boulevard Alsace-Lorraine : ces rues suivent l'ancienne voie romaine.** Vestiges de voie romaine le long de la route de Saint-Lô, sur les communes de CAMBERNON et de COURCY, et près du Clivonnet sur la commune de SAINT-PIERRE.	x x	x x	x		
	La ville gallo-romaine occupe le sommet et les pentes nord-ouest de la colline.	*Une forte concentration de vestiges archéologiques se dessine aux abords des rues Saint-Maur et Tourville et du boulevard, au nord de Saint-Nicolas et aux abords de la cathédrale (présence supposée d'un forum à l'emplacement du parvis ?). (ill. 2 : carte archéologique)* *Le quartier Saint-Pierre est très peu concerné.*	x	x	x		
1er s. ap. JC	Cosedia, alors très prospère, connaît sa plus grande extension de l'Antiquité (un marché et un sanctuaire) : occupations humaines sur les flancs. On importe des céramiques et des vins d'Italie (amphores) puis des poteries du Sud de la Gaule, de l'huile d'olive et des condiments.	*Une fibule de bronze à charnière, trouvée en face de la poste (type d'Aucissa).* *Vase caréné trouvé à l'angle de la rue Gambetta et de la rue de la Verjusière.*	x	x			
2e – 3e s. ap. JC	Cosedia semble décliner au sein de l'ensemble gallo-romain. La zone habitée rétrécit et se replie sur le sommet de la colline et ses abords immédiats.		x	x			

[4] **1 : Mémoire, édifice disparu ; 2 : Archéologie, œuvres ; 3 : Tracés urbains, bâtis et paysagers, fondations, vestiges épars, mal conservés ; 4 : édifices mémoires isolés ou édifices modifiés ; 5 : conservé intégralement ou presque.**

[5] Michel Le Pesant, « Les origines antiques de Coutances », *Revue de la Manche*, t.5, fasc.17.

4e s. ap. JC	Cosedia devient **Constancia**, **chef-lieu du Pagus constantinus** et lieu de résidence de la garnison. C'est une véritable cité gallo-romaine, avec des thermes, des villas dans les environs.	Toponymie : rue des Thermes, rue du Château-Pisquiny. *Bains ou villa rue Tourville et rue du Pertuis-Trouard.* *Elément de colonne à l'emplacement de l'ancienne chapelle du palais épiscopal* *Monnaie à l'effigie de Germanicus, découverte lors du chantier du cinéma, au bas de la rue Saint-Maur, en 2012.*	x x	x x			

Haut Moyen Age : Au **5e siècle**, avec la christianisation du Cotentin, Constancia devient le **siège d'un évêché**. Le territoire est situé en Neustrie, et s'organise au fil des fondations monastiques et des parcours des saints évangélisateurs, la région restant fortement teintée de paganisme.

A partir du 8e siècle, des incursions vikings remontent la Soulles et la Sienne depuis les havres côtiers. Au 9e siècle, les évêques quittent la ville insécurisée pour s'installer à Saint-Lô puis à Rouen d'où ils ne reviendront qu'au début du 11e siècle. La ville n'est cependant pas désertée et les chanoines de la cathédrale continuent d'assurer le culte et la gestion du diocèse[6]. Les 9e et 10e siècles sont marqués par une insécurité constante due à la présence des vikings sur les côtes, à des rivalités dynastiques au sein du royaume franc et aux velléités du royaume breton. L'absence de sources fiables en dehors des écrits ecclésiastiques du 12e siècle (*Gesta Gaufridi* servant à justifier les actions des clercs du 11e siècle) ne permet pas de connaître l'histoire et l'aspect de la ville à cette époque.

L'emprise du nouveau duché normand sur le Cotentin à partir des environs de 933 ne permet pas une restauration immédiate d'une sécurité propice au développement. **Il faut attendre le 11e siècle pour que la ville se réorganise pleinement, autour des édifices marqueurs de la restauration des pouvoirs administratif et religieux.**

5e s.	Installation du siège épiscopal à Coutances	**On ne connaît aucun vestige d'une église cathédrale primitive.**	x				
Déb. 6e siècle	Saint Laud, un des saints fondateurs du diocèse, supposé originaire de COURCY.	Culte ultérieur et représentations tardives : Porte Saint-Laud de la cathédrale, vitraux 13e s. de la cathédrale, vitraux et statue début 20e s. de Courcy, fontaine Saint-Laud à Courcy. (ill. 3)	x				
6e – 7e s.	Fondations monastiques, évangélisations. Saint Omer originaire d'Orval.	Monastère de Potentinus, supposé à Orval, près de Bricqueville ? Ou près du site de l'hôpital ? Nécropole mérovingienne à Orval et peut-être à Bricqueville.	x	x			
8e s.	Début des raids vikings						
9e s.	Les évêques ne résident plus à Coutances						
867	Charles le Chauve cède le comté de Coutances au roi des Bretons Salomon.						
875-876	Ravages des hommes du Nord. Les principales reliques du diocèse, celles de saint Marcouf, quittent définitivement le diocèse.	Culte ultérieur de saint Marcouf ; vitrail de la cathédrale (ill.4)	x				
Vers 933	Le Cotentin est rattaché au duché de Normandie.						
11e s.	Restauration de l'organisation ecclésiastique ; installation d'un représentant du pouvoir ducal à Coutances.						
11e – 12e s.	Restauration de l'organisation des paroisses.	Vestiges romans de l'église de BRICQUEVILLE (*opus spicatum* sur le mur sud de la nef) (ill.5) Attestation d'une église pour la paroisse **Saint-Pierre** en 1056	x x	x	x		
v.1030-1056	**Construction de la cathédrale romane**, essentiellement œuvre de l'évêque Geoffroy de Montbray (1049-1093).	**Une grande partie de la cathédrale romane est conservée** à l'intérieur de l'enveloppe gothique. Il s'agit a priori du	x	x			x

[6] Eric Van Torhoudt, « La mobilité des évêques de Coutances et le gouvernement épiscopal dans la province ecclésiastique de Rouen (IXe – milieu XIe siècles) », in Laty, F., Désiré dit Gosset, G., Bouet, P., *La cathédrale de Coutances, art et histoire*, Bayeux, Orep Editions 2012, p.17-31.

	L'évêque reconstitue le corps canonial (14 chanoines). Une légende locale raconte qu'un moine nommé Jouvin aurait participé aux travaux. Son œuvre achevé, il lança son marteau qui retomba à Bricqueville…	vestige de bâtiment le plus ancien conservé *in situ* à Coutances. (ill.6) Culte de saint Jouvin à Bricqueville (statue 16e s. ; vitraux début 20e s.) (ill.7) Chapelle Saint-Jouvin (au manoir du même nom) à Bricqueville.	 x x			 x	
Milieu 11e s.	Geoffroy de Montbray achète la moitié de la cité au duc Guillaume, entraînant une **répartition des juridictions ducales et épiscopales de part et d'autre de l'axe principal de la ville**. Le palais épiscopal est sûrement situé du côté nord /nord-est de la cathédrale. Aux 11e et 12e siècles, les chanoines occupent des maisons au nord de l'emplacement actuel du parvis et au nord de la cathédrale[7].	L'implantation de la plupart des établissements ecclésiastiques à l'Est de la rue principale est un héritage de cette partition (des édifices publics ont pris la place, après la Révolution, de couvents).	x		x		
Milieu du 11e s.	Les Tancrède, originaires d'Hauteville-la-Guichard, combattent en Italie du Sud. Leurs descendants fondent le prestigieux royaume normand de Sicile. Geoffroy de Montbray se serait rendu en Italie pour leur demander des fonds afin de financer la construction de la cathédrale.	Statues des Tancrède réalisées au 18e siècle (disparues) remplacées au 19e siècle par la série de statues qui ornent le flanc nord de la cathédrale. L'influence du lien avec la Sicile a été quasi nulle jusqu'à ce que le régionalisme de l'entre-deux-guerres ne s'en empare.	x				
Années 1080	Alors que la cathédrale est en cours d'achèvement, 33 miracles s'y produisent : le récit du *Livre des Miracles* fonde au 12e siècle la cathédrale Notre-Dame comme centre d'un **pèlerinage à la Vierge**, concurrençant le Mont Saint-Michel, et contribuant au développement de la cité.	Puits Notre-Dame dans le bras sud du transept de la cathédrale (puits existant au 11e s., margelle ajoutée en 1915).	x	x			
Fin du 11e s.	**Geoffroy de Montbray crée un parc seigneurial** à son usage à l'est de Coutances, sur une centaine d'hectares, entouré d'un double fossé et clos d'une palissade de bois, remplacée au 13e s. par une enceinte de pierre. Ce parc est resté propriété des évêques jusqu'à la Révolution. Des vignes auraient été plantées sur ordre de l'évêque.	**Parc des Evêques, IMH.** (ill.8) Toponymie : bois des Vignettes, rue de la Verjusière..	 x	x	x	x	x
Fin 11e – Déb. 12e s.	Construction d'une **tour**, sur ordre du futur duc Henri Ier Beauclerc. La tour est citée dans les sources jusqu'au 15e siècle, sous le nom de *turris* ou *castrum*. Le comte est Etienne de Blois.	Des sources situent cette tour (Tour Le Comte) au croisement actuel de la place Georges-Leclerc, de la rue Quesnel-Canveaux et de la rue Daniel. Cependant, les vestiges dans la voirie et la toponymie situraient la tour plutôt entre la rue Quesnel-Morinière et l'église Saint-Pierre, près de **l'actuelle rue de la Tour-Morin**, où se situait au 18e siècle une « Tour au Comte », près d'un « Fort Morin » et d'un « Clos Le Comte ». (ill.9) L'espace de la **place Georges-Leclerc** correspondrait plutôt à **l'ancienne place publique** mentionnée dans les sources médiévales[8]. (ill.10-11)	x	x x	 x		

[7] Marie Casset, « Essai de topographie urbaine : le quartier canonial au Moyen Âge », in *La cathédrale de Coutances*…, 2012, op.cit., p.77-86.
[8] Ibid.

12e s.	L'activité économique semble florissante. La ville s'étend de nouveau vers le nord, le long de la Grande rue, formant le hameau Saint-Nicolas.		x				
<u>Moyen Âge classique</u> : après 1204, date du rattachement de la Normandie au royaume de France, de nouveaux hommes de pouvoir arrivent à Coutances, venus d'Ile-de-France et de Champagne. Le trouvère André de Coutances est contemporain de ces évènements. Les vicomtés sont regroupées en un grand baillage du Cotentin avec Coutances pour capitale. Le 13e siècle est marqué par la construction de la cathédrale gothique, complétée au 14e siècle par les chapelles latérales de la nef puis la chapelle de la Vierge, par l'arrivée des Dominicains, qui font construire l'aqueduc, et par la construction de l'église Saint-Nicolas. Saint Louis aurait séjourné deux fois à Coutances à cette époque. Les productions locales sont dominées par les industries du cuir (parcheminerie) et du textile (toiles), organisées en corporations. La prospérité est interrompue par la crise du milieu du 14e siècle et la Guerre de Cent ans qui touche particulièrement la région.							
v.1205	Coutances devient la capitale du grand baillage de Cotentin						
1208-1238	Hugues de Morville évêque de Coutances. - Construction de la cathédrale gothique - Fondation de l'hôtel-Dieu en 1209	**Cathédrale** pour sa plus grande part (ill.12) **Vestiges de l'ancien hôtel-Dieu** dans le bâtiment de direction de l'hôpital				x	x
1232	Installation des **Dominicains**, qui font construire un couvent à l'emplacement actuel des Unelles, et l'aqueduc pour leur approvisionnement en eau. La présence d'un ordre mendiant dans les faubourgs montre que Coutances est une ville assez importante au Moyen Âge.	**Aqueduc** (modifié au 15e s., arches manquantes), MH (ill.13) Cimetière de la rue Saint-Maur (fin 14e – 15e s.) Toponymie : rue Saint-Dominique.		x	x	x	
Milieu – fin 13e s.	Influence du style gothique de la cathédrale sur la construction d'églises paroissiales.	Quelques vestiges dans les églises du canton (modifiées par la suite) : Nef et clocher-porche de Bricqueville Chœur de Cambernon, refait au 19e s. Nef de Courcy	x	x	x		
Milieu 13e s. 1241	Construction de l'église Saint-Nicolas, entourée d'un atrium, laissant penser qu'une grande partie des terrains de ce quartier sont à cette date, et jusque tard dans le bas Moyen Âge, encore vierges de constructions[9].	**1ère travée de l'église Saint-Nicolas** (ill.14)			x	x	
1244	Fondation de la chapelle de la Mare	**Chapelle de la Mare** (ill.15)					x
Fin 13e s.	Le roi Philippe le Bel autorise le ***claustrum* = enclos** (et non pas cloître) fermé de murs percés de quatre portes, contenant les maisons canoniales et le manoir épiscopal. Il s'agit certainement d'un simple mur de clôture et non d'une fortification[10]. Des maisons sont construites dans l'enclos aux 14e et 15e s.	Encore aujourd'hui, les termes de « quartier canonial » et « maisons de chanoines » (rue du Pertuis-Trouard et rue Louis Beuve) gardent en partie la mémoire, mais incomplète, de ces anciennes demeures (ill.17) Une restitution a été proposée par Marie Casset (ill.16). Ce quartier a été détruit par les bombardements de juin 1944. **Maison 7a rue du Pertuis-Trouard** : seul vestige conservé d'une maison canoniale (ill.18)	x x x	x	x		
1318	Les tisserands s'organisent en corporation. Culture du lin et du chanvre.						

[9] Marie Casset, op.cit.
[10] Marie Casset, op. cit.

Fin du Moyen Âge : Du milieu du 14e au milieu du 15e siècle, Coutances est touchée par la guerre de Cent ans et les crises de l'époque (peste, famines). La construction d'un rempart dans la 2e moitié du 14e siècle laisse Saint-Pierre à l'extérieur : l'église sera quasiment entièrement dévastée ; Saint-Nicolas est endommagée à plusieurs reprises et doit être réparée. Coutances est occupée par les Anglais de 1421 à 1449. **Du milieu du 14e au milieu du 15e siècle, de nombreux bâtiments ont dû disparaître, faute d'entretien.** **La deuxième moitié du 15e siècle voit la relance des chantiers** (Saint-Pierre, Augustins) et de l'économie, mais également la destruction des remparts. Les 15e et 16e siècles restent marqués par une forte insécurité : fin de la guerre de Cent Ans, nombreuses épidémies de peste, guerres de Religion. Cette période aurait favorisé un exode des habitants de la campagne vers la ville, contribuant à son développement. **De cette époque datent les vestiges d'habitat seigneurial et plus modeste les plus anciens conservés**. La production textile semble alors connaître son apogée (toiles « Coutances » et draps exportés via Regnéville et Saint-Malo).							
2e ½ 14e s.	Après le siège de la ville par Geoffroy d'Harcourt en 1356 au cours duquel la cathédrale est touchée, Charles V autorise la construction d'un **rempart** qui semble avoir été terminé en 1402. Ce rempart n'a eu que quelques décennies d'existence. En 1465, on compte 41 archers pour assurer sa défense. Le rempart ne comprend pas les églises paroissiales. Les deux axes routiers principaux étant nord-sud, on suppose l'existence de 2 portes, côté Saint-Pierre et côté Saint-Nicolas, sur la Grand Rue (actuelle rue Geoffroy-de-Montbray) et d'une poterne au bas de la rue du Pertuis Trouard. La fortification entraîne des destructions de maisons et la fermeture de voies secondaires. Des chemins sont recréés au-delà des fossés.[11]	Toponymie : rue des Douves. Tracé urbain[12] encore bien visible dans le plan, respecté par l'urbanisme de la Reconstruction (ill.19) : les rues d'Harcourt, Milon, du Maréchal-Foch, du Lycée, Geoffroy-Herbert, Quesnel-Morinière, Daniel et des Douves dessinent encore le tracé du bord extérieur de l'ancien fossé.	x	x	x		
1371-1386	Episcopat de Sylvestre de La Cervelle. Il fait ajouter la Circata à la cathédrale, modifiant le chevet échelonné du 13e s.	Circata de la cathédrale (ill.20)					x
Fin 14e s. – 15e s.	Présence d'un cimetière devant la cathédrale. A la fin du 15e siècle, il s'y trouve un grand et vieux chêne. Le cimetière est bordé au nord par des maisons de chanoines.	Fouilles en 1999-2000 : mise au jour de tombes, objets conservés au musée (ill.21)		x			
1er 1/3 du 15e s.	Réparations et modifications de l'église Saint-Nicolas, endommagée lors des combats. L'église ne sera terminée qu'au début du 18e siècle.	**Clocher-porche de Saint-Nicolas** (ill.22)			x	x	
1418-1449	Occupation anglaise. Il y aurait eu un fortin dans le parc des évêques.			x			
1469	Destruction des remparts sur ordre de Louis XI, car la ville s'était alliée à la Ligue du Bien public. A l'Est de la cathédrale, le clergé récupère les terrains en dessous de l'escarpement ; à l'ouest, le dégagement permet l'ouverture de la rue des Cohues, devenue depuis la rue Quesnel-Morinière, où vont s'aligner les hôtels particuliers de la noblesse de robe sur les terrains libérés.	Haut de la rue Quesnel-Morinière		x			

[11] Michel Le Pesant

[12] Dans la rue Daniel, en 1873, en face de la place de la Mairie, et au midi de la rue Saint-Evremond, en 1885, on a retrouvé des fondations qui faisaient suite à celle de la rue des Douves et aux débris qui existaient alors encore dans la Belle-Place et dans la rue Passe-Mère, sous les murs de l'évêché, où l'on voyait, dans une arcade ogivale, des murs de courtine et une citerne appelée le Puits-à-la-Vierge. Cité dans le Congrès de l'Association normande de 1886.

2e ½ 15e s.-16e s.	Modifications des églises paroissiales (chœurs, baies à remplages flamboyants)	Eglise de NICORPS, 15e – 16e s. (ill.23) Eglise de SAUSSEY ; vitraux du 16e s. (ill.26)				x x	
Fin 15e s.	L'évêque Geoffroy Herbert lance la reconstruction de l'église de l'hôtel-Dieu et de l'église Saint-Pierre, dédicacée en 1494, de style gothique flamboyant. Renouveau économique autour des corporations : bouchers, tisserands, maréchaux ferrants, médecins et apothicaires, notamment.	**Clocher des Augustins** (la nef a été détruite au 19e s.) (ill.24) **Eglise Saint-Pierre** (ill.25) Vitraux de l'église Saint-Pierre (disparus en 1944)	x	x	x	x	x
15e - 16e s.	**Densification de l'habitat urbain** avec des maisons nouvelles ou reconstruites : la rue Saint-Pierre prend sa forme quasi définitive, entre l'église et l'hôpital. Le Pont-de-Soulles forme un village-rue, principal accès à la ville. Un faubourg se forme autour de l'église Saint-Pierre. Selon des témoignages de l'époque, le haut de la ville est formé d'agglomérations de bâtisses desservies par des ruelles tortueuses. Des logettes installées sur le pourtour de l'église Saint-Pierre sont louées par le clergé aux marchands. Au fil du temps, elles furent transformées en échoppes puis en maisons, encore présentes jusqu'au bombardement.	**Parcellaire de la rue Saint-Pierre et du Pont-de-Soulles**. Maisons à tourelles. **Tourelle de la rue Geoffroy-Herbert** (16e s.), IMH (ill.27) Maisons de la rue de la Tour-Morin. Cours et passages (ill.28)	x		x x x	x x x x	x
1499	Fondation du Collège (rue Saint-Nicolas) inaugurant la longue vocation d'enseignement de Coutances.		x				
16e s.	Apogée de l'industrie textile. L'importance de cette industrie a fortement marqué le visage de la ville, avec ses rues-faubourgs. Le marché aux toiles se tient sur une place spécifique, qui devint marché à la chaux après le déclin du textile.	Rue du Lycée = ancienne rue de la Filanderie Faubourgs : rue des Piliers, rue du Pont-de-Soulles	x x		x		
1532	Lors du séjour à Coutances de François Ier, son entourage loge à l'auberge du Coq d'Or, dans la rue Saint-Pierre.	**Caves voûtées de l'auberge** parcelle AK106-107			x	x	
2e 1/3 16e s.	Construction de la tour-lanterne de l'église Saint-Pierre.	**Tour-lanterne de Saint-Pierre** (ill.29)					x
1561-1562-1563	Sacs de la ville par les troupes protestantes de Montgomery et de Colombières. L'aqueduc est fortement endommagé de même que le couvent des Dominicains ; le mobilier de la cathédrale est ravagé ; des maisons sont incendiées en ville ; l'église Saint-Nicolas est fortement touchée.	**Aqueduc** en partie reconstruit par les Dominicains à la fin du 16e s. : 4 arches subsistantes sur les 16. L'église Saint-Nicolas, maintes fois touchée, date essentiellement du 17e siècle.				x x	x x
2e ½ 16e s.	Face à l'insécurité, les manoirs et les grandes fermes adoptent une architecture de type défensif (tours, enceintes), mais adoptant les formes décoratives de la Renaissance.	**Manoir des Réaux** à Cambernon, 16e s., IMH (ill.30) La Quignarderie à Courcy La Haulle à Courcy (ill.31) Communs et porterie du manoir de Courcy			x	x	x x
Fin 16e s.	De nombreuses épidémies de dysenterie et de peste, conjuguées à des mauvaises récoltes entraînent la fondation de lieux de culte et de soins : - un lieu de santé est installé aux Criquettes, sur la paroisse Saint-Pierre - fondation de la chapelle de La Roquelle, dédiée à la Vierge, après la peste de 1592	**Les Criquettes**, à SAINT-PIERRE de Coutances. **Chapelle Notre-Dame de La Roquelle** (ill.32)				x	x

Epoque moderne : Le retour de la paix à partir de la fin du 16e siècle, favorisant la reprise économique, conjugué au développement de l'administration et de la magistrature, favorise le **développement d'une bourgeoisie et d'une noblesse de robe** (environ 120 officiers de justice, 40 avocats à la veille de la Révolution) qui contribuent à donner à Coutances le visage qu'elle a connu jusqu'aux bombardements. Cette élite acquiert les anciens fiefs nobles des environs de la ville et adopte un mode de vie mi-urbain mi-campagnard, avec manoir aux champs et hôtel particulier avec jardin en ville. Les guerres de Religion touchent fortement Coutances démunie de remparts dans les années 1561-1563.

De nouveaux ordres religieux arrivent dans le contexte de la Réforme catholique, et construisent de **grands couvents**, munis de jardins, et de nouvelles chapelles aux abords immédiats de la cité. La présence du siège épiscopal appelle l'installation du grand séminaire du diocèse dans la ville. Ces ensembles, vendus sous la Révolution, dicteront la répartition des services administratifs en ceinture en contrebas à l'est du centre-ville ; ils ont limité l'urbanisation de la ville. C'est dans ce contexte de ferveur religieuse qu'émerge la personnalité de Marie Desvallées.

Les hôtels particuliers et les grandes chapelles bâties par les ordres religieux renouvellent les typologies architecturales coutançaises.

Les foires voisines et le port de Regnéville assurent des débouchés et le commerce avec l'Angleterre. Les principales productions sont les cuirs et les toiles, puis les mesures colbertistes amorcent le **déclin de l'industrie textile, dès la fin du 17e siècle** ; ce lent déclin sera continu jusqu'au 19e siècle. De nouvelles activités prennent leur essor, qui allaient perdurer jusqu'au 20e s. : **l'imprimerie et l'enseignement**. Les activités liées au cuir sont stables. Les activités liées au textile et au cuir sont également présentes dans les campagnes.

Au 18e s., la ville semble déjà à l'écart des principaux facteurs de progrès.

En 1789, à la veille de la Révolution, Coutances compte environ 6000 habitants. La ville est très tassée, sans places publiques ni promenades, et enserrée entre les possessions des communautés religieuses qui limitent son extension. Le clergé, les hommes de loi et les négociants résident dans le haut de la ville.

Fin 16e – 17e s.	Modernisation des anciens manoirs, construction de grandes demeures par la bourgeoisie et la noblesse de robe dans les paroisses autour de Coutances.	**Manoirs et grandes fermes** (principaux exemples)					
		La Bretonnière, à Bricqueville (ill.33)			x		x
		Communs (pigeonnier, grange) du manoir de Bricqueville			x		x
		La Datinière à Bricqueville			x		
		Saint-Jouvin à Bricqueville					x
		Val de Soulles à Bricqueville			x		x
		Radins à Saussey (ill.40)			x	x	x
		Argences à Saussey – colombier IMH daté 1612 (ill.35)					x
		Mesnil Saint-Jean à Saint-Pierre – chapelle (ill.46)			x		x
		Manoir de Saussey (ill.41)				x	x
		Château du Plessis à Saussey, 17e s. (ill.47)				x	x
		Grand Clivonnet à Saint-Pierre			x	x	
		Communs du Val Villodon à Nicorps (ill.38)				x	
		Presbytère de Nicorps – porterie 1609 (ill.36)				x	
		La Quesnellière à Nicorps			x	x	
		La Malherbière à Courcy					
		Communs de La Groudière à Cambernon (ill.49)				x	
		La Badinière à Coutances				x	
		Colombier du Grand Beaucoudray à Saussey (ill.37)					
1580	Le **présidial** est transféré de Saint-Lô à Coutances, déjà grand bailliage, y amenant toute une administration judiciaire. La noblesse de robe et la bourgeoisie font construire, aux 17e	**Hôtels particuliers des 17e et 18e siècles** (principaux exemples). Manoir Bourcier, rue Quesnel-Morinière, 16e – 18e s. (ill.34)					x

	et 18e siècles, des hôtels particuliers notamment dans la rue des Cohues (rue Quesnel-Morinière). Le tribunal était alors situé rue du Siège (actuelle rue Clemenceau, près de l'office de tourisme).	Maison rue Clemenceau (ill.39) Hôtel Guérin d'Agon = de Cussy (mairie) Hôtel de Gourmont, 10 rue QM, 17e s. (ill.43) Hôtel Constantin-de-Tourville, 4 rue Quesnel-Canveaux, 17e-18e s. (ill.51) Hôtel Delamare-de-Crux, rue Tancrède Hôtel Bordes de Folligny Hôtel Pacquet de Beauvais, rue Saint-Maur, 17e – 18e s. Hôtel Quesnel-Morinière (musée), v.1675 (ill.48) Hôtel Tanquerey de la Monbrière, 2 rue du Palais de Justice, fin 17e s. (ill.52) Maison 3 place Saint-Pierre, fin 17e s. et son décor 3e ¼ 18e s. par Bichue Hôtel Bonté, 1787 Hôtel Bénehard, fin 18e s., 42 rue Quesnel-Morinière (ill.61)					
1597	Le maître-imprimeur Le Cartel sort de ses presses le premier livre imprimé à Coutances. L'imprimerie se développa aux 17e et 18e siècles, et resta très importante jusqu'au 20e s.	Œuvres imprimées et illustrées depuis la fin du 16e s.		x			
17e s.	De nombreux hameaux se développent autour des moulins. L'industrie du cuir est importante.	Lieux-dits : Planche au Cuir (ill. 50) et Cuirerie à Cambernon.	x			x	
1611-1623	Construction du **couvent des Capucins** sur des terrains en contrebas à l'Est de la cathédrale. Après la Révolution, le bâtiment accueille la mairie, une halle aux blés, une école puis un cinéma.	Les fondations et caves sont encore visibles sous la salle Marcel-Hélie, construite à l'emplacement du couvent des Capucins (ill.42)			x		
1633	Fondation du prieuré de l'Annonciation, qui devient ensuite le **couvent des Bénédictines**. Agrandi au 18e s., le couvent accueille au 19e siècle la préfecture, la gendarmerie et le tribunal. L'ensemble a été détruit par les bombardements.	L'organisation actuelle de la sous-préfecture et du tribunal, avec son espace vert, est un héritage de l'implantation des bâtiments des Bénédictines.			x		
Milieu 17e s.	Achèvement d'un nouveau palais épiscopal, avec des écuries et des communs, au sud de la cathédrale. Fondation du **grand séminaire** par Jean Eudes, à l'emplacement actuel du lycée. Construction d'une chapelle dédiée au Sacré-Cœur. Les établissements religieux forment une demi-couronne sur le pourtour est de la ville, limitant son urbanisation pour les années à venir.	**Chapelle du Lycée** (ill.44) Maison du proviseur du lycée.			x x	x	x
2e ½ du 17e s.	Installation des **Augustines** à l'hôtel-Dieu. Chapelle Notre-Dame-de-la-Victoire, 1682	**Cloître et chapelle de l'hôpital**, MH. (ill.45)					x
2e ½ du 17e s.	Début du **déclin de l'industrie textile**, qui employait alors environ 1000 personnes, en partie dû aux mesures colbertistes de 1673, au profit des marchés de Marigny et Canisy. Le commerce de la chaux et de la tangue prend le relais. Le textile perdure cependant jusqu'au 19e siècle, mais sans jamais se moderniser de façon suffisante.	Rue des Piliers. Rue du Pont-de-Soulles.			x x		
Déb. 18e s.	Construction de l'hôpital général, face à l'hôtel-Dieu. Le bâtiment a été agrandi au 19e s. par les Augustines.	**Espace Hugues-de-Morville** (ill.53)					x

Déb. 18e s.	Les Dominicains fieffent un terrain nommé la Croute aux moines, de la rue Saint-Nicolas à l'aqueduc, où les particuliers aménagent de petits jardins clos de murs desservis par des ruelles très étroites[13].	**Ruelles Rose-au-Bouais, Croute-aux-Moines, Joseph-Quesnel et du Château-Pisquiny** Les maisons datent pour la plupart du 19e s. mais le parcellaire, les jardins et les petits bâtiments datent du 18e s. (ill.54)			x	x	
Déb. 18e s.	Toustain de Billy cite les moulins à blé et à tan du ruisseau Gue[s]rney.	Vestiges du moulin de Confiance dans le parc des évêques.			x	x	
18e s.	Développement de l'activité de teinturerie.	Quartier du Prépont. Toponymie : Rue des Teintures (ill.55)	x x				
18e s.	Installation de l'Ecole des Frères des Ecoles chrétiennes rue Saint-Pierre		x				
18e s.	La noblesse et la magistrature tend à se retirer sur ses terres. Modernisation et plus rarement construction de grandes demeures dans les paroisses, parfois avec construction de chapelles	Manoir de Cambernon à Bricqueville (ill.56) Chapelle de la Bretonnière Chapelle de la Datinière à Bricqueville			 x		x x
1759	Construction du palais épiscopal actuel	**Palais épiscopal**, MH (ill.57)					x
Milieu 18e s.	Construction de grands presbytères dont les formes préfigurent les grandes maisons du 19e s.	Presbytère de Cambernon Presbytères de Bricqueville (ill.58) Presbytère de Saussey (ill.59) Presbytère de Courcy					x x x x
2e ½ 18e s.	Exploitation de nouvelles terres, sur de nouvelles landes, générant de nouvelles constructions. Début de l'adoption de la forme de la **maison dite à la coutançaise**, dont l'organisation symétrique est inspirée des presbytères.	Grandes et petites fermes, adoptant la plupart le type de la maison à la Coutançaise. Exemples très nombreux de la fin du 18e et surtout du début du 19e s. (ill.63 et 66)					x
1767	Arrivée des Sœurs de la Charité Saint-Vincent-de-Paul pour s'occuper des malades.	Hospice puis Maison de retraite Saint-Vincent, en partie reconstruits (chapelle par Karasinski), logements HLM.				x	
Fin 18e s.	Création des cimetières Saint-Nicolas et Saint-Pierre, à l'extérieur de la ville, pour répondre aux exigences de l'ordonnance de 1776.	**Cimetière Saint-Pierre** (ill.60)					x
1785	Création de la route de l'Ouest (boulevard de la Marne), de la route de Regnéville à la rue des Piliers, poursuivie par Duhamel après la Révolution. Le grand projet d'embellissement de 1782, avec mise en scène du site et de son lien avec la campagne, n'est pas réalisé.	Boulevard de la Marne, partie du boulevard Alsace-Lorraine (ill.64)					x
<u>Période révolutionnaire, Directoire :</u> la confiscation et la vente des biens du clergé fournissent de nombreux espaces non seulement à l'administration mais aussi aux particuliers. Le Parc des évêques est divisé en cinq lots et mis en culture, mais n'est pas dénaturé. Les anciens couvents accueilleront les services mis en place par les régimes post-révolutionnaires. Des hôtels particuliers sont transformés, comme l'hôtel Bonté qui devient l'auberge du Grand Cerf. Coutances perd son rôle de capitale administrative au profit de Saint-Lô qui devient ville-préfecture. Son rôle de capitale religieuse est au contraire renforcé, par la réunion des anciens diocèses de Coutances et Avranches en un seul, avec siège à Coutances.							
1792	Suppression des paroisses Saint-Pierre et Saint-Nicolas.						
1793	Exécution du prêtre Pierre-Adrien Toulorge, béatifié en 2011. Plusieurs exécutions ont lieu place de la Croûte, qui restera longtemps le lieu des exécutions capitales.	Plaque commémorative dans le cimetière Saint-Pierre. Place de la Croûte	x x				
1794	Partage du Parc des évêques	Parc des évêques					x
1795	La préfecture, un temps à Coutances, est transférée à Saint-Lô. La ville perd son rôle de capitale administrative	Evêché, siège du directoire du Conseil général					x
1795	Transformation de l'hôtel Bonté en auberge.	Hôtel Bonté (ill.62)					x

[13] Toustain de Billy, Notes de 1701 à 1709 sur l'histoire de Coutances.

19e siècle : Les rôles de capitale religieuse et culturelle de Coutances se renforcent, tandis que l'économie traditionnelle décline lentement, sans qu'une industrialisation prenne le relais, malgré des tentatives de dynamisation, comme la création du port et du canal, et malgré l'arrivée tardive du chemin de fer en 1878. **Le tissage emploie toutefois encore 800 personnes dans les années 1830, soit le 10e de la population**. La ville est alors un gros bourg dont les richesses proviennent essentiellement de l'exploitation et du commerce de ressources du terroir alentour. Le commerce de la **tangue** est florissant, nécessitant l'ouverture des boulevards pour désengorger la grande rue encombrée par les convois. Les paysages restent dominés par les labours. Les prémisses de la chambre d'agriculture de la Manche sont fondées à Coutances. Le siècle a également vu une première vague de **modernisation du plan de la ville** avec les travaux commandités par le baron Duhamel, puis avec la création du Jardin des Plantes et du parvis. Les théories hygiénistes président également à la création de nouveaux cimetières. De grands bâtiments à vocation publique sont édifiés ou transformés (prison, hôpital, tribunal, lycée…), parfois accompagnés de squares et de statuaires. La fin du siècle est marquée par la construction du grand séminaire. **Les silhouettes de ces grandes bâtisses dessinent les « façades » du site de Coutances** telles qu'on les perçoit encore en grande partie aujourd'hui. C'est au cours du 19e siècle que quasiment toutes les toitures de la ville sont recouvertes d'ardoise ; le chaume persiste plus longtemps dans les campagnes et les faubourgs. De nombreuses maisons sont transformées par l'ouverture de grandes fenêtres, encadrées de briques ou de pierre de Montmartin. De nouvelles congrégations féminines, l'essor de l'enseignement catholique et la présence des séminaristes compensent la disparition des Dominicains, Capucins, Augustins et Eudistes qui ne sont pas revenus après la Révolution.						
Déb. 19e s.	Les constructions reprennent dès la tourmente passée.	44, rue Quesnel-Morinière (ill.68). Maison de style Directoire au village Mousley (ill.71)				x	x
1800-1811	D'importants travaux sont menés par le maire Duhamel, continués ensuite par ses successeurs : - fin de l'aménagement du boulevard de l'Ouest jusqu'à la Croix-Quillard - promenades plantées à l'est de la ville, mettant en valeur les bâtiments publics installés dans les anciens couvents. - Place Duhamel L'avenue de Verdun ne sera réalisée qu'à la Reconstruction Prémisses de régularisation des communications, avec des tracés de routes plantées de l'époque napoléonienne.	Boulevard (ill.65) Promenades arborées : Blvd Jeanne Paynel, blvd Legentil de la Galaisière, blvd Encoignard (ill.69) Cambernon, route VC4 (ill.70)			x		x x x
1808-1809	Levée des plans cadastraux pour les communes du canton ; le plan de Coutances n'est finalisé qu'en 1834. Le plan masse de 1808 montre que la ville reste comprise dans ses limites naturelles et est densément occupée.	(ill.67)			x		
Restau-ration	Les grandes familles bourgeoises et nobles restent très présentes dans la vie locale. Elles se font construire de nouvelles demeures à la campagne : elles vivent essentiellement des revenus de la terre. Les modèles sont suivis par les grandes fermes. Densification du bâti dans les communes du canton (maximum de population). Développement de l'usage de la pierre dite de Montmartin. On modifie les façades des maisons avec de très grandes fenêtres encadrées de calcaire.	**Château de la Mare**, 1841-1843, en partie ruiné, et dépendances (ill.78) Le Val à Cambernon (ill.79) L'Ecoulanderie à Coutances (ill.80) La Malherbière à Courcy, etc. Maisons 19e s. comblant les interstices dans les bourgs (ill.75) Encadrements de baies de nombreuses maisons souvent plus anciennes (ill.76)			x		x x x x x x
1819	La municipalité s'installe dans l'hôtel de Cussy, qui est par la suite légèrement modifié par l'agrandissement de l'aile sud, qui abrite un corps de garde. En 1824, une bibliothèque de 16 000 volumes est installée au dernier étage.	Mairie côté place Georges-Leclerc Rue Clemenceau. Etage des Archives municipales, avec boiseries			x		x x

1820	Incendie d'une quinzaine de maisons (toits en chaume) de la rue du Pont-de-Soulles.	Maisons construites après l'incendie de 1820				x	
1821-1828	Construction de la prison, suivant les plans de l'architecte Henri Van Cleemputte.	**Maison d'arrêt** (ill.72)					x
1830's	Le **tissage** emploie 800 personnes dans la ville et ses faubourgs, soit le quart de la population active. Le **lin** est encore largement cultivé aux alentours (on en fait également de l'huile dans des moulins), mais il s'agit surtout de **chanvre**. La production se fait à domicile. Elle est expédiée au marché de Canisy, qui a supplanté Coutances à la fin du 17e s. Au second rang des industries est le travail des **peaux**, essentiellement dans le quartier du Pont-de-Soulles. La culture des céréales reste dominante. Des moulins à grains fonctionnent encore. La production du cidre est importante.	**Maisons de tisserands** rue des Piliers et rue du Pont-de-Soulles, rues dévolues à l'artisanat et aux petits métiers depuis la fin du Moyen Âge (ill.73) Toponymie et bâtis : Cour aux magnens, Rue des Tanneries Prod'Hommes, Rue du Moulin à Tan… Moulins de Courcy, moulin du Blondel à Bricqueville, moulin du Viquet (ill.81) Bâtiments à pressoirs dans les fermes	x		x x x	x x x	
1832	Ouverture de la rue Neuve à travers le jardin et le bois de l'ancien collège	Rue Tourville (ill.74)			x		
1834	Construction du nouveau pont sur la Soulles		x				
1840	Inauguration du canal de la Soulles, le port est situé près de l'actuelle station d'épuration.	Soulles canalisée (Coutances, Saint-Pierre, Bricqueville) et chemin de halage **Ecluses** de BRICQUEVILLE (ill.77) Tracé du port			x		x x
1840	**Plan général d'alignement**. Il est peu réalisé, et les alignements se font tout au long du siècle au fur et à mesure des nouvelles constructions. Construction dans la 2e moitié du 19e s. de **grands immeubles, alignés sur la rue**, de 3 ou 4 étages + combles, dans le style des grandes villes de l'époque. Ceux de la fin du 19e s. sont généralement en briques et pierre ; ils sont munis de balcons en fer forgé. Les rdc accueillent des boutiques à devantures en bois. Beaucoup de ces immeubles ont disparu dans les bombardements. De la même époque date le projet de création du parvis, qui n'est réalisé qu'une trentaine d'années plus tard. Le projet de boulevard entre la Croix-Quillard et les Tanneries-Prod'hommes date également de cette époque (réalisé lors de la Reconstruction), de même que la liaison entre les rues Saint-Pierre et Geoffroy-de-Montbray.	Tracés des rues Tancrède – Saint-Nicolas Immeubles 19e s. du centre-ville (ill.83) (ill.82)			x	x	
Années 1840	Les anciens bâtiments du couvent des Bénédictines sont en partie détruits (chapelle) et modifiés pour accueillir le tribunal. Destruction de l'église des Augustins pour agrandir les nouveaux bâtiments de l'hôpital. Les Augustines s'installent dans les anciens bâtiments de l'hôpital général.	Emplacement actuel du tribunal. Bâtiments de l'hôpital près du cloître (ill.84) Espace Hugues-de-Morville, dépendances.	x				x x
1844-1846	Construction du lycée, transformé en 1853	**Lycée Lebrun** (ill.85)					x
1847	Inauguration de la statue du Prince Lebrun due au sculpteur Antoine Etex, devant le nouveau tribunal.	**Statue du prince Lebrun**, MH (ill.86)					x
2e ½ 19e siècle	Avec la fin du textile, l'économie coutançaise est essentiellement tournée vers le **commerce**	Vergers résiduels aux alentours.			x		

	et la transformation des produits de son environnement agricole : boucheries puis laiteries et beurreries, vergers et cidreries… Les marchés y sont très nombreux et rassemblent une grande partie de la population rurale pendant plusieurs jours, générant un très grand nombre d'auberges, cafés et lieux de restauration, dont peu ont survécu. On vient aussi acheter dans les grands magasins des articles venus de Paris ou d'ailleurs. Coutances fonctionne en lien avec son environnement rural. Elle est un des principaux centres de marché agricole du département.	Emplacements des marchés sur les plans anciens, place de la Croute **Hôtel rue Saint-Pierre** par Le Dault, déb. 20e s. (ill.95) Anciens noms : rue du Marché à chaux = rue d'Harcourt, rue des Bouchers, Place du Marché à blé, Place du Marché à sel, Place du marché aux bêtes à cornes…	x		x x		
2e ½ 19e siècle	Malgré les espoirs suscités par l'arrivée du chemin de fer, Coutances ne s'industrialise pas. L'énergie hydraulique reste principalement utilisée dans les quelques entreprises (scierie, briqueterie, marbrerie…). Les produits sont généralement importés, comme la brique, très utilisée dans le style à la mode.	Usage de la brique dans de nombreux bâtiments de la fin du 19e s. (ill.96-97). [Voir chapitre sur la brique]				x	
2e ½ du 19e s.	Plantations de nouvelles essences pour la construction et les emballages : pins du Nord, peupliers.	Grande Lande de Saussey, parcellisée en1862 (ill.90)			x		x
2e ½ du 19e s.	Dépopulation agricole, entraînant la modification des usages des bâtisses des hameaux et la disparition de certaines.	Bâtiments abandonnés, en ruines Anciens hameaux transformés en un ou deux foyers. Nombreux exemples.			x	x	
1853	Début de la construction des bâtiments du grand séminaire. Les décors ne seront terminés que dans l'entre-deux-guerres.	**Grand séminaire**, partagé depuis les années 80 en Centre d'animation Les Unelles, et Centre d'accueil diocésain (ill.87)					x
1853-1857	Aménagement du Jardin des Plantes, par Minel, dans les anciens jardins et vergers d'un hôtel particulier légué à la ville. Le jardin est contemporain des grands jardins parisiens.	**Jardin des Plantes**, IMH (ill.88)					x
1858	Installation du siège de la communauté du Sacré-Cœur à Coutances. Construction de la chapelle à partir de 1861.	**Chapelle du Sacré-Cœur** = chapelle du collègue Guérard (ill.89)					x
1860-1862	Travaux pour l'adduction d'eau : canalisations.	Plaque commémorative sous le perron de la mairie.	x	x			
1868-1870	Construction de l'usine à gaz près du Pont-de-Soulles, pour l'éclairage des rues				x		
1870	Ouverture du cimetière de la route de Lessay	**Cimetière** paysager, clos de murs, organisé en quadrilatères (ill.91). L'entrée date de 1892.					x
1870-1871	Création de la place du parvis par destruction de maisons anciennes et d'hôtels particuliers, notamment la maison du grand chantre de la cathédrale.	**Parvis** (ill.92)			x		
1874	Ouverture du musée au public. Ses collections et l'histoire de sa création témoignent de la vitalité culturelle de Coutances au 19e s.	Musée, dans l'ancien hôtel Quesnel-Morinière.					x
1878	Coutances est reliée à la voie ferrée Paris-Cherbourg. Une avenue est créée pour relier la gare à la ville. Des hôtels de voyageurs s'installent à proximité. Le tracé de la voie ferrée crée une ceinture à l'est de la ville, aux abords de laquelle vont s'installer des entrepôts et établissements agro-alimentaires	Chemin de fer et **viaduc** (ill.93) Gare de Coutances Hôtel de la Gare Maisons de garde-barrières sur la commune de COURCY (ill.94)	 x		x x		x x

Fin 19e s. – Déb. 20e s.	L'extension de la ville s'amorce le long des axes routiers, prolongeant les faubourgs-rues existants. Il s'agit essentiellement de grandes maisons individuelles, construites par la bourgeoisie.	Maisons route de Saint-Lô, de Lessay et de Périers (ill.98-99-100).				x	
	Quelques immeubles du centre-ville adoptent des formes régionalistes alors à la mode, avec faux pan-de-bois, appliques en terre cuite préfabriquées, balcons en béton, et citations historicistes.	Maison rue Tancrède (ill.109) Maison rue Saint-Pierre (ill.105) Maison Hélie face à Saint-Nicolas (ill.104)					x x x
	Les modes néo et l'arrivée du béton touchent quelques bâtiments à la campagne.	Grand Clivonnet, 1913 (ill.107)					x
	Le Carmel s'installe à la Croix-Quillard.	Carmel (ill.102)					x
Fin 19e s. – déb.20e s.	Intensification du couchage en herbe et du passage à l'élevage laitier. Disparition progressive des moulins à blé au fur et à mesure de la mutation vers l'élevage.	Bocage à mailles serrées Grandes étables et greniers à foins remplaçant les granges à grains (modification des hauteurs de toitures) Prés-vergers avec des vaches normandes (ill.104) Bâtiments pour la traite				x x x	
	Influence des actions de l'Association normande sur la modernisation de l'agriculture.	Fermes hybrides : Grand Clivonnet à Saint-Pierre, Grand Beaucoudray à Saussey.					x x
1883	Installation des sœurs de la Miséricorde	**Chapelle de la Miséricorde**, années 20 (ill.108)					x
1884	Inauguration de l'Ecole Normale de jeunes filles	**Centre Georges Laisney** (ill.101)					x
1886	Construction de la nouvelle chapelle des Augustines	**Chapelle des Augustines** à l'espace Hugues-de-Morville (ill.103)					x
1895-1900	Construction de la chapelle du séminaire	**Chapelle du CAD** (ill.105)					x
1906	Inventaires des biens des paroisses. Des bâtiments sont récupérés par la municipalité : Séminaire, Palais épiscopal. Les séminaristes sont accueillis au château de Coigny, près de Carentan.						
1907	Inauguration des nouveaux bâtiments de l'hôtel de ville, au sud de la place du Parvis, sur laquelle est érigée une statue de l'amiral Tourville.	**Hôtel de Ville** (ill.106) Socle de la statue de Tourville dans le jardin des Plantes				x	x
1909	Mise en service du « petit train » qui depuis Coutances dessert la côte jusqu'à Lessay. Il favorise les échanges entre la ville et les plages alors en plein essor, notamment Coutainville. Le petit train a cependant vite été concurrencé par les progrès de l'automobile et a été déferré dans les années 30.	Bords de Soulles : la voie circulait sur l'ancien chemin de halage			x		
1913	Remy de Gourmont publie *La Petite ville* dans laquelle il décrit Coutances.		x				

<u>20e siècle :</u> la Première guerre mondiale signe comme ailleurs l'entrée dans le 20e siècle. Si la région n'est pas touchée, elle perd de très nombreux hommes dans les combats.
L'entre-deux-guerres voit les prémisses des modernisations du cadre de vie et des mutations artisanales et agricoles qui marqueront les années 50-70 ; les grands rassemblements sur le parvis, immortalisés par la photographie, montrent que Coutances est toujours une capitale religieuse et agricole. La ville est animée par les nombreuses associations et sociétés, parmi lesquelles se distingue par son originalité le groupe du Pou Qui Grimpe. De nombreux décors civils et religieux datent de cette époque.
Quelques nouveaux bâtiments sont construits, mais c'est globalement une ville héritée de la fin du Moyen Âge, de l'Ancien Régime et du 19e siècle, et assez insalubre par endroits, que viennent toucher les **bombardements de juin 1944**. Le centre-ville est dévasté, plus de 1750 bâtiments ont disparu, et la commune compte près de 5400 Coutançais sinistrés.
La Reconstruction est conduite par l'architecte **Louis Arretche**, qui restitue le visage ancien de la ville par un mélange de néo-régionalisme et de classicisme, tout en rationalisant son urbanisme et en proposant quelques bâtiments modernistes. **Les grandes dominantes du centre-ville ont très peu changé depuis, juxtaposant bâti ancien et bâti**

reconstruit dans la silhouette préservée de la ville. L'extension de la ville se poursuit dans les années 60-80 par de grands ensembles de logements et la création d'une zone industrielle dans les secteurs qui avaient été définis par le plan de 1946. **Depuis les années 80, la surface occupée par la ville a doublé**, essentiellement au nord, entre les routes de Périers et de Saint-Lô sur l'ancienne commune de Saint-Nicolas, comprenant des zones artisanales, des zones commerciales et des lotissements : les fonctions administratives et culturelles restent en centre-ville, où a dernièrement été construit le cinéma. Des réhabilitations de bâtiments anciens ont permis d'y accueillir de nouvelles fonctions et des opérations d'urbanisme ont permis de conjuguer parkings et mise en valeur des monuments. La ville connaît une importante saison culturelle (théâtre, festival Jazz sous les Pommiers) et draine de nombreux scolaires des alentours dans ses nombreux établissements d'enseignement. Les sites agro-alimentaires restent très importants, mais la ville n'est plus un carrefour commercial. **Coutances conserve encore plusieurs de ses grandes fonctions traditionnelles** : pôle de la culture et de l'enseignement, pôle agro-alimentaire, capitale religieuse autour de la cathédrale. La présence de nombreux services et de la sous-préfecture contribuent à en faire un pôle administratif important. La ville a également retrouvé son rôle de capitale juridique depuis que le tribunal est devenu TGI. Par contre, les dernières activités textiles ont disparu dans les années 80 ; la technologie de pointe est représentée par quelques entreprises, notamment Elvia. Le petit commerce reste dynamique mais souffre de la désaffection locative du centre-ville. Les communes autour sont essentiellement devenues des dortoirs de la ville.						
Entre-deux-guerres	Vitalité des imprimeries qui publient livres, cartes postales, journaux… Notamment l'imprimerie Notre-Dame (devenue Ocep), Bellée et Garlan. La dernière grande imprimerie de Coutances, Lecaux-Ocep, a quitté la ville en 2013.		x			x	
Entre-deux-guerres	Poursuite du couchage en herbe. Influence des organismes d'agriculteurs (installation de la CASAM à Coutances).	Etables du Grand Beaucoudray (ill.110)			x		
Entre-deux-guerres	Construction de quelques bâtiments publics et de maisons individuelles isolées adoptant le style art déco : villas de la bourgeoisie libérale et maisons de style Loi Loucheur. La ville reste très conservatrice quant au style de ses bâtiments. On continue de construire comme au 19e siècle. Lors de la présentation du projet de la poste en 1935, un conseiller municipal et professeur au lycée, Emile Vivier, écrit : : « ***La ville de Coutances si justement fière de ses monuments ne mérite pas qu'un bâtiment public vienne au XXe siècle déparer l'ensemble harmonieux de ses bâtiments construits aux siècles précédents.*** » Paradoxalement, la municipalité ne porte pas une grande attention à son patrimoine. La 4e arche restante de l'aqueduc, déjà MH, est détruite en 1937.	Ecole rue Saint-Maur et rue Tourville, avec son préau et sa cour, mettant en œuvre les nouvelles prescriptions hygiénistes (ill.115) Villas de la rue de l'Ecoulanderie (ill.114) Maisons rue Jeanne d'Arc, rue Aspirant-Bourré, et route de Périers (ill.111) Hôtel des Ventes rue Gambetta (ill.116) Poste, projet de la fin des années 30, finalisée après la guerre (ill.117)				x x x x x	x
1924	Création du Palace-Cinéma dans l'ancienne halle aux blés, qui occupait le couvent des Capucins. Coutances compte dans l'entre-deux-guerres deux cinémas : le Palace et le Majestic.	Panneaux d'affichage (ill.118)				x	
1925	Inauguration du monument aux morts, œuvre de Bachelet, au bout de l'avenue de la gare.	Monument aux morts (ill.112) Toponymie : Nouveaux noms de rues					x
Années 30	La ville est dominée par une petite et moyenne bourgeoisie catholique et de droite modérée, qui porte ses notables au pouvoir et marque fièrement son attachement à la Normandie et au catholicisme lors de grands rassemblements sur le Parvis : - Fêtes du Millénaire en 1933	Parvis, lieu de rassemblement			x		

	- Congrès eucharistique en 1934 - Décors de l'hôtel de ville par Charles Rocher de Gérigné La crise touche peu Coutances, dont l'économie est toujours essentiellement liée à l'agriculture de son terroir. Aucune grève n'accompagne localement les mouvements sociaux de 1936. Développement très important de l'automobile et du transport par camions, concurrençant le chemin de fer. Développement du sport, nécessitant de nouveaux espaces. L'implantation du stade entre le bois des Vignettes et la route d'Agon va préserver cette partie de la ville des constructions. Développement du tourisme, en grande partie pour la cathédrale et le lien avec la côte. En 1929, l'office de tourisme est créé pour redynamiser l'hôtellerie que fréquentent de moins en moins les ruraux venant au marché, du fait de l'accélération des communications. Une petite partie des hôtels seulement a réussi la transition vers l'accueil des touristes.	Salle des mariages, hall, bureau d'apparat de la mairie (ill.113) Bas-relief au motif de taureau, rue Tancrède Garages. Stade, à partir de 1932 (ill.120) Terrain de tennis pour jeunes filles rue Jeanne d'Arc, remblayé après 1945 Affiche « Coutances et sa plage Coutainville », 1937, par Desgranges (ill.119)	 x x	x x x	 x		x x
1932	Fin du dégagement du pourtour de la cathédrale avec la destruction de la librairie Raisin qui était accolée au porche sud.		x		x		
17 juin 1940	Entrée des Allemands dans la ville.						
6 juin 1944	Première vague de bombardement de Coutances, touchant la gare et les faubourgs, ainsi que les rues Daniel, Tourville et Saint-Nicolas.	(Ill.121)	x				
13 juin 1944	Bombardement avec des bombes explosives et incendiaires, principalement sur le centre-ville.	Impacts sur la façade de l'hôtel de ville (ill.122) Limites entre les bâtiments anciens et reconstruits dans les rues au sud du parvis (ill.123)			x x		
28 juillet 1944	Libération de la ville. Celle-ci est détruite à 65 %. Coutances accueille les administrations qui étaient à Saint-Lô, quasi entièrement rasée.	(ill.124-125)					
1945-1947	**Louis Arretche** architecte-urbaniste en chef. Elaboration du projet de reconstruction. **Plan d'urbanisme** approuvé le 15 novembre 1945 par le conseil national. Périmètre d'agglomération (comprenant 2 zones : continu et discontinu), zone industrielle, zone rurale. Le périmètre d'agglomération ne comprend pas les faubourgs (Le Pont-de-Soulles est ajouté en 1949, les Piliers en 1961). NB : ce plan s'inscrit dans ce qu'est alors la commune de Coutances (sans la commune de Saint-Nicolas, rattachée seulement en 1965). Présentation du **Plan de Reconstruction et d'Aménagement** en 1946, approuvé le 30 avril 1947 par le MRU, avec quelques modifications. Zonage des activités : résidences, commerces, industries + voirie et espaces verts.	Zones encore très perceptibles. Le POS et le PLU sont des héritages des plans de 1945-1946. (ill.126)			x		x

	Une attention particulière est apportée à la mise en valeur des monuments de la ville : « *le projet s'attache à sauvegarder le caractère de la ville tout en lui donnant l'équipement et l'extension nécessités par son évolution (…) protection de sites (…) vues heureuses sur les monuments* »[14]. Désaccord avec le service des MH pour le parvis : le projet d'Arretche tient compte des souhaits émis par les habitants (grand parvis) et les MH (réduction par rapport à celui d'avant-guerre). Un Plan modificatif est approuvé en 1951, mais a très peu d'incidence sur le traitement du centre-ville.	Etagement des toitures peu élevées, rues en entonnoirs, nouvelles rues (ill.127-129-130) Parvis, avec le bâtiment sur pilotis et le passage vers la rue Daniel (ill.128)					x x
1947-1963	Reconstruction de Coutances, sous la conduite d'Arretche et de son associé Roman Karasinski ; Plusieurs architectes d'opération : Max Klein, Cochepain, Alcher… [voir le chapitre sur la Reconstruction p. 165 sq.] : - restauration de bâtiments - nouvelles constructions - reprise de typologies anciennes : porches, tourelles, lucarnes, hautes souches de cheminées… - immeubles du centre-ville et IRP - voirie - zones de compensations - cités d'urgence, maisons d'Etat - zonage - espaces verts, cours et jardins dans la lignée de l'hygiénisme	Tout le centre-ville, dans les détails et dans les formes urbaines. Exemples : Bâtiments emblématiques : - Marché couvert (ill.131) - Halle aux poissons (ill.132) - Chapelle Saint-Vincent-de-Paul (ill.133) - Palais de justice et Sous-préfecture (ill.134) - Presbytère et chancellerie de l'évêché - Salle du patronage Jeanne d'Arc rue Tourville Immeubles et cités : - Cité Bellevue rue Eleonor Daubrée (ill.136) - IRP Gambetta (ill.135) - Rue Henri-Laloi (ill.138) - Rue de la Mare (ill.137) Nouvel urbanisme : - Nouvel axe de part et d'autre de la cathédrale = rue du Puits-Notre-Dame et rue Louis Beuve - Boulevard de Normandie et avenue de Verdun Jardins, courettes, espaces de respiration - Rue Paul-Letarouilly - Enclos-Notre-Dame (ill.130)			x		x x x x x x x x x x x x x
3e ¼ 20e s.	Accélération des mutations agricoles : recul des vergers, mécanisation, baisse du nombre de bras sur les exploitations, baisse du nombre des exploitations.	Vergers abandonnés (ill.139) Stabulations, grands hangars, abandon des bâtiments anciens (ill.140)					
1961	Extension du périmètre d'agglomération à l'ouest de la ville, comprenant notamment la rue des Piliers et la Cour aux Magnens.	Constructions des années 60, suivant les prescriptions de la zone agglomération.					x
Années 60-70		Chapelle de la Guérie (ill.141)				x	
1965	Rattachement de la commune de Saint-Nicolas, permettant l'extension de la ville.	Quartiers Clos-du-Puits, Clairefontaine, Régis-Messac (ill.142) Collège Prévert par Eugène Leseney, années 1990 (ill.144)					x x
1979	Lancement de l'aménagement du Pont-de-Soulles (projet présenté par Vimond en 1968)	Immeubles du Pont-de-Soulles (ill.143)					x

[14] Rapport de présentation du PRA, 1946

1980-1983	Aménagement d'une partie du séminaire en centre culturel par l'architecte caennais François Raymond. Une extension a été créée en 2012.	Les Unelles : verrière, aménagements des salles.					x
Années 80-90	Plusieurs mesures de protection et de gestion du patrimoine, accompagnées de mesures de sensibilisation, affirment la vocation patrimoniale de Coutances : ZPPAU et protection du Parc des évêques, accompagnées d'une convention Vpah.				x		
Fin 20e – déb.21e s.	Réintroduction des labours dans l'exploitation des parcelles agricoles (culture du maïs), entraînant la disparition de haies et des modifications des teintes dominantes du paysage. Les villages tendent à devenir exclusivement des lieux de résidence (pas de commerces). Modernisation de l'habitat rural, constructions neuves (absence de POS la plupart du temps)						
1999-2001	Réhabilitation de l'ancien couvent des Augustines en espace Hugues-de-Morville par l'architecte parisien Vincent Brossy	Espace Hugues-de-Morville					x
1999-2000	Aménagement des places du Parvis et Saint-Nicolas par le cabinet Wilmotte.	Parvis et fontaine Place Saint-Nicolas (ill.145)					x
Années 2000	Commandes publiques : crèche, EHPAD, parking… à des architectes du Grand Ouest	Crèche, 2005, par Fred Petr EHPAD Constantia, 2009, par Archipôle					x x
2008	Approbation du Plan local d'urbanisme de Coutances établissant des zones à construire au nord-ouest de la ville	Lotissements en cours			x		
2010	Approbation du SCOT Pays de Coutances	Construction en profondeur (ex. Bricqueville-la-Blouette) Zone de la Mare					x x
2011	Coutances devient la cité judiciaire du département	Modification du bâtiment du palais de justice					x
2012-2013	Construction du nouveau cinéma par l'architecte Pierre Chican	Cinéma-parking rue Saint-Maur (ill.148)					x

1

Site de la chapelle de la Roquelle

2

Carte archéologique : Coutances gallo-romaine (1er – 5e s. env.)
Le tracé de la rue principale est déjà formé.

3

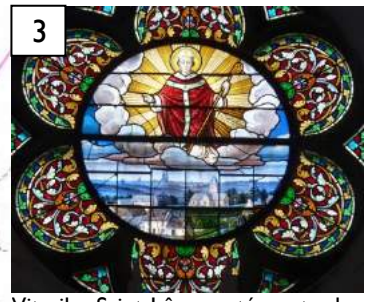

Vitrail Saint-Lô protégeant le Coutançais, 1913, église de Courcy.

4

Vitrail Saint-Marcouf, déb.13e s., cathédrale.

5

Opus spicatum, mur sud de la nef de Bricqueville, v.1050.

6

Intérieur de la tour nord de la cathédrale, baies romanes.

7

Vitrail Saint-Jouvin, déb. 20e s. église de Bricqueville.

8

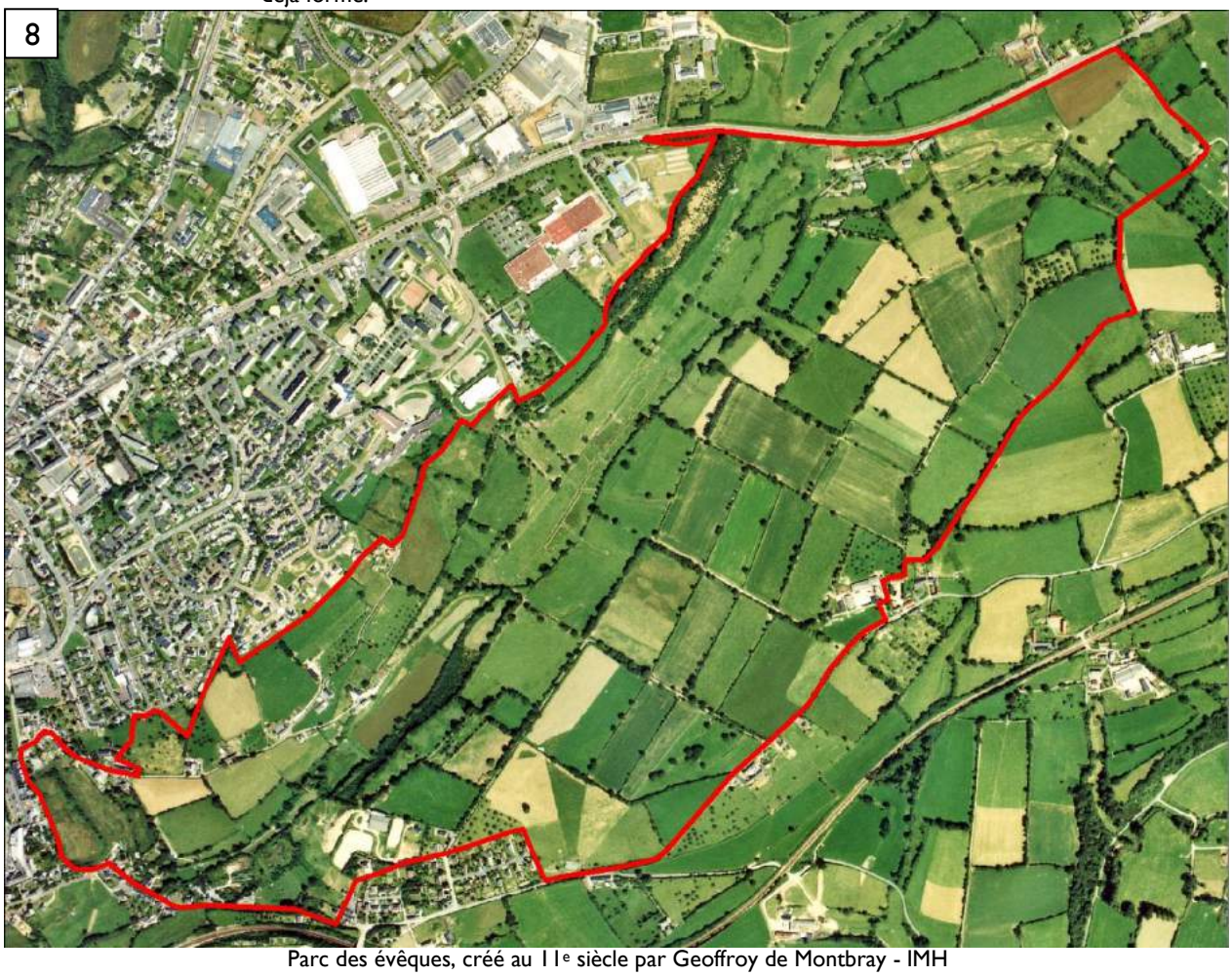

Parc des évêques, créé au 11e siècle par Geoffroy de Montbray - IMH

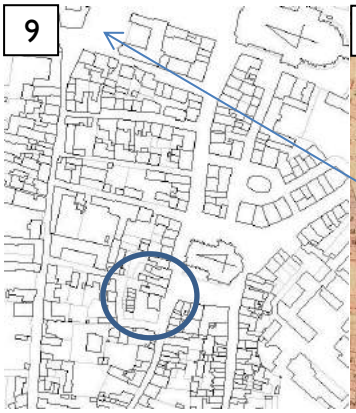

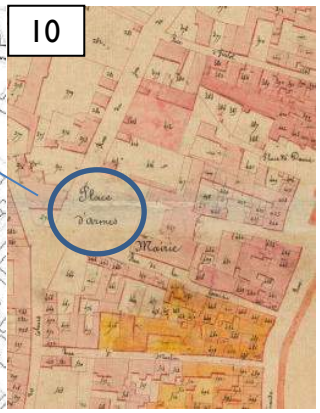

Emplacement supposé de la tour comtale au 12e s.

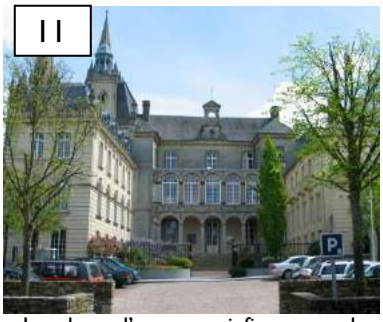

La place d'armes qui figure sur le plan de 1830 pourrait correspondre à la place publique médiévale (actuelle place Georges Leclerc).

Depuis le 13e s. les flèches de la cathédrale sont le signe de la ville.

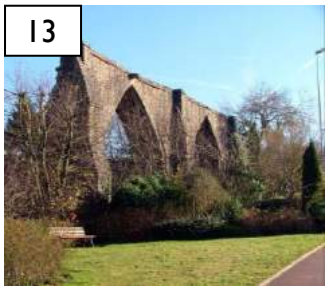

Arches restantes de l'aqueduc, édifié au 13e s., réparé au 16e.

L'église Saint-Nicolas, édifiée du 13e au 18e s.

Chapelle de la Mare, fondée au 13e siècle. La façade date du 19e s. DR.

Proposition de tracé des remparts, milieu 14e – milieu 15e s.

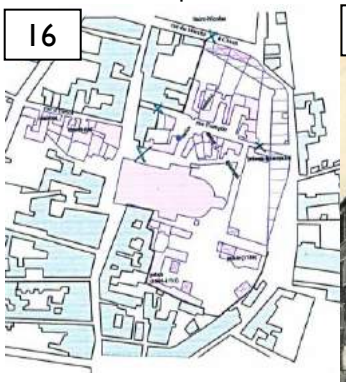

L'enclos canonial au 14e s. restitué par Marie Casset. Presque toutes les maisons (en rose), dont beaucoup avaient été transformées au 19e s., ont disparu dans les bombardements.

7a rue du Pertuis-Trouard

A la fin du 14e s., avec l'ajout de la Circata, le chevet de la cathédrale prend sa forme définitive.

Cimetière médiéval du parvis et tombes devant le portail nord, fouilles 1999. Clichés AFAN.

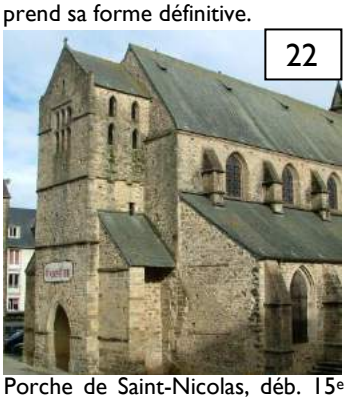

Porche de Saint-Nicolas, déb. 15e siècle.

L'église de Nicorps, 15e – 16e s.

24

Clocher des Augustins, fin 15e siècle.

25

Eglise Saint-Pierre, fin 15e – milieu 16e s. MH.

26

Vitrail du 16e s. dans l'église de Saussey.

27

Tourelle de la rue Geoffroy-Herbert, 16e s., IMH

28

Cours, passages et tourelles des 16e – 17e siècles dans la rue Saint-Pierre.

29

Décor Renaissance de la tour-lanterne de Saint-Pierre

30

Cambernon, manoir des Réaux, 16e s. IMH.

31

Courcy, porterie de La Haulle

32

Chapelle de la Roquelle, fin 16e s.

33

Bricqueville, La Bretonnière

34

Coutances, 24 rue Quesnel-Morinière, fin 16e – déb. 17e s.

35

Saussey, Argences, déb. 17e s.

36

Nicorps, porterie du presbytère, 1609

37

Saussey, pigeonnier du Grand Beaucoudray

38

Nicorps, Val Villodon, 16e - 17e siècles.

39

Rue Clemenceau, fin 16e s.

40

Saussey, manoir des Radins

41

Manoir de Saussey, fin 16e – 17e s. ; modifié au 18e s.

42

Caves du couvent des Capucins, 1er 1/4 17e s.

43

Coutances, 10 rue Quesnel-Morinière, 17e s.

44

Chapelle du lycée, milieu 17e s. MH.

45

Chapelle des Augustines, 2e ½ 17e s. MH.

Cloître de l'hôpital, 2e ½ 17e s.

46

Saint-Pierre, le Mesnil Saint-Jean. Chapelle du 17e s.

47

Saussey, Le Plessis, 17e s.

48

4 rue Quesnel-Morinière, v.1675

49

Cambernon, La Groudière

50

Cambernon, La Planche au cuir

51

Hôtel Bourdon de La Croix dit Costentin de Tourville, 4 rue Quesnel-Canveaux

52

Hôtel Tanquerey de la Monbrière, fin 17e s., 2 rue du Palais de Justice

53

Hôpital général du 18e s., modifié au 19e s., réhabilité en 2000.

54

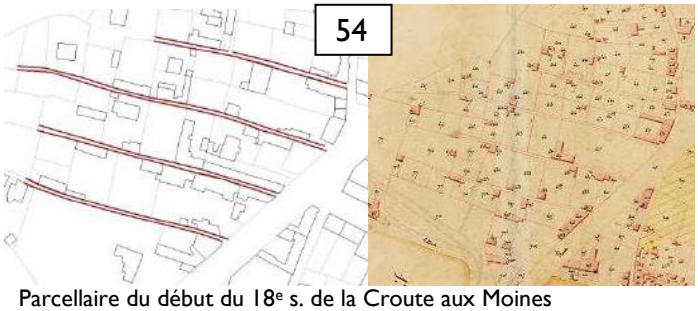

Parcellaire du début du 18e s. de la Croute aux Moines

55

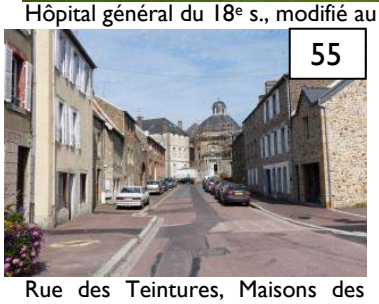

Rue des Teintures, Maisons des 17e -18e s. sur un parcellaire plus ancien

56

Manoir de Cambernon à Bricqueville-la-Blouette, 18e s.

57

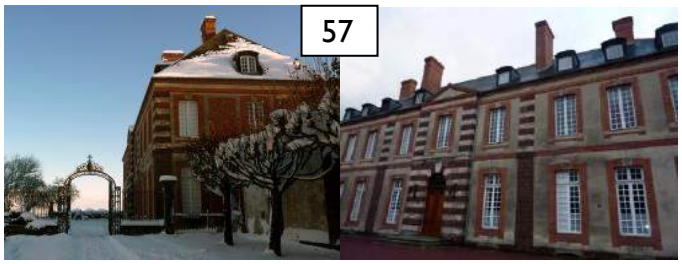

Palais épiscopal, 1760

.

58

Presbytère de Bricqueville, milieu 18e s

59

Presbytère de Saussey, 18e s., modifié au 19e.

60

Cimetière Saint-Pierre, créé à la fin du 18e s.

61

Hôtel Bennehard, 42 rue Quesnel-Morinière, fin 18e s.

62

Hôtel Bonté, 1787

63

Maison fin 18e s. à La Planche à Saussey

64

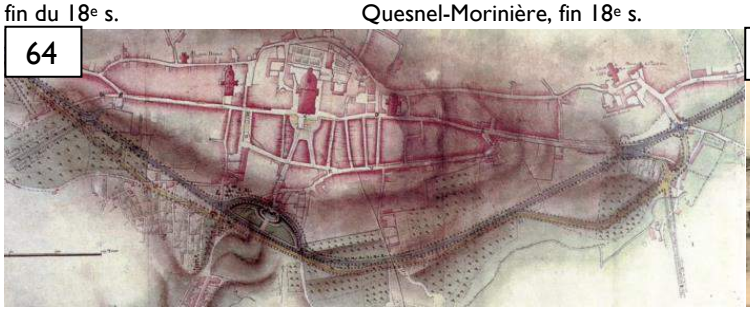

Projet de boulevards, 1783, réalisé de 1785 à la Restauration et finalisé dans les années 50

65

Boulevard de l'ouest avant suppression des arbres

66

Saussey, Montrocq, 1804

67

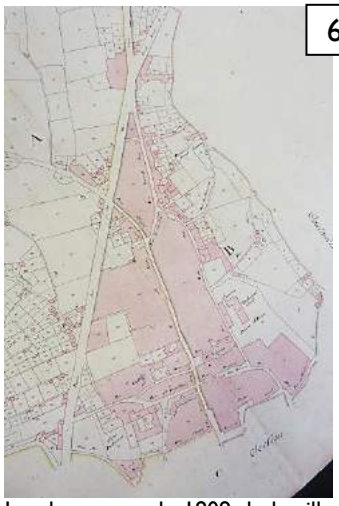

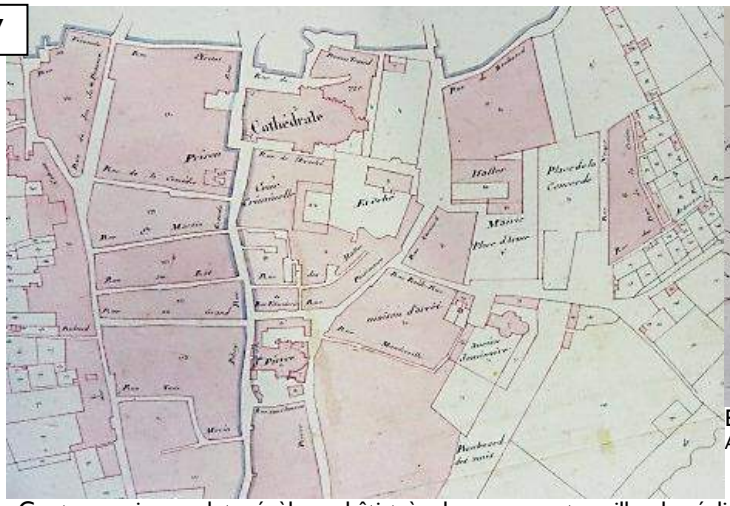

Extraits du plan cadastral de 1809. Arch.Mun.Coutances.

Le plan masse de 1809 de la ville de Coutances, incomplet, révèle un bâti très dense en centre-ville : les églises et la cathédrale sont enserrées dans les bâtisses.
Les boulevards nouvellement créés suivent la ligne de contact entre l'espace urbain et l'espace encore très rural des faubourgs.

68

Hôtel 44 rue Quesnel-Morinière, déb.19e s.

69

Boulevard Jeanne Paynel, créé sous le Ier Empire.

70

Cambernon, route arborée, présente sur le cadastre de 1809.

71

Maison vers 1800, Mousley

72

La prison, 1821-1828, par Henri Van Cleemputte

73

Rue des Piliers, très active au 19e s.

74

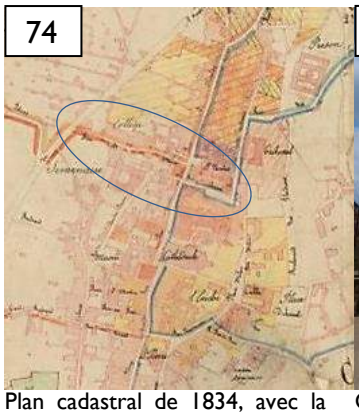

Plan cadastral de 1834, avec la rue Neuve (rue Tourville)

75

Cambernon, le bourg

76

Rue Saint-Pierre, baies repercées au 19e siècle, soulignées de pierre de Montmartin.

77

Bricqueville, écluse sur la Soulle canalisée, v.1840

78

Coutances, Château de la Mare, avant restauration, 1841-1843

79

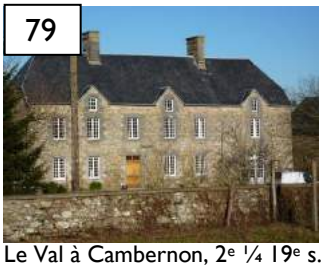

Le Val à Cambernon, 2e ¼ 19e s.

80

Manoir de l'Ecoulanderie, fin 18e – déb. 19e s.

81

Nicorps, Le Viquet. Un moulin à grains y existe en 1837.

82

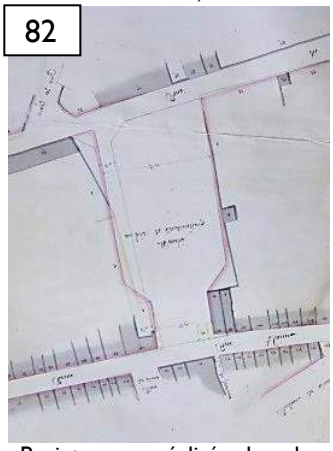

Projet non réalisé de place entre la rue Saint-Pierre et la rue Geoffroy-de-Montbray

83

Immeuble milieu 19e siècle rue Tancrède.

84

Bâtiments de l'hôpital, milieu 19e s.

85

Lycée Lebrun, 1844-1853 : une empreinte forte sur la ville

86

Statue de Lebrun par Etex, 1846, rue du Palais-de-Justice

87

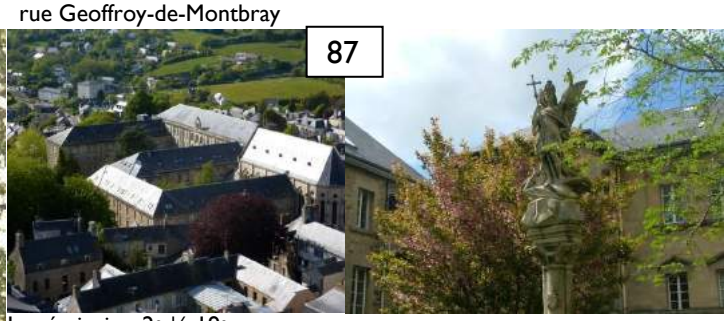

Le séminaire, 2e ½ 19e s.

88

Jardin des Plantes, 1853-1857

89

Chapelle du Sacré-Cœur, rue Daniel, 1861

90

Saussey, la Grande Lande, parcellaire et boisement de 1862

91

Cimetière paysager de la route de Lessay, 1870

92

Grand parvis, 1871 (vue v.1938)

93

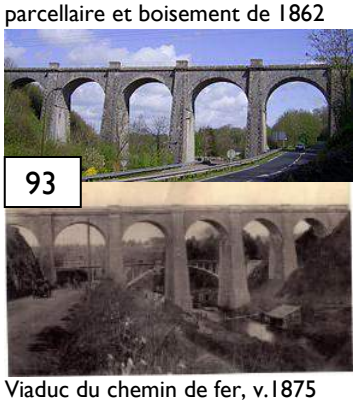

Viaduc du chemin de fer, v.1875

Maison de garde-barrière, Courcy, Cognerie, fin 19e s.

Ancien hôtel rue Saint-Pierre, par Le Dault, fin 19e s.

Immeuble à l'angle de la place Saint-Nicolas, 2e ½ 19e s.

Immeuble à l'angle de la rue de la Croix-Quillard, 1876.

Boulevard Alsace-Lorraine, fin.19e siècle.

Boulevard Alsace-Lorraine, fin 19e – déb.20e s.

Rue de l'Ecluse-Chette, 1900

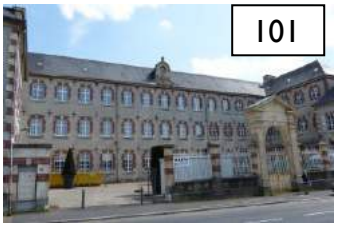

Ecole normale, 1883

Carmel, fin 19e s.

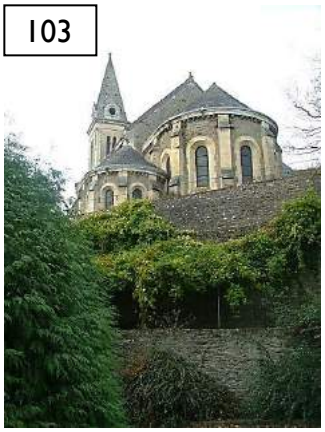

Chapelle des Augustines, 1886

Vaches normandes dans un verger

Chapelle du séminaire, 1895-1900

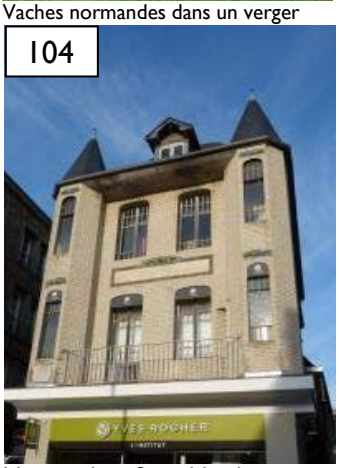

Maison place Saint-Nicolas

Maison rue Saint-Pierre, v.1900

Hôtel de Ville, 1905-1907

Saint-Pierre, Grand Clivonnet, modifié en 1913

Chapelle de la Miséricorde, rue Geoffroy-Herbert, années 20

Maison rue Tancrède, entre-deux-guerres

Etables du Grand Beaucoudray, aménagées en 1925.

Maison rue Jeanne-d'Arc, fin des années 20

112

Monument aux morts, 1925

114

Rue de l'Ecoulanderie, entre-deux-guerres

115

Ecole de la rue Saint-Maur, 1936

117

Poste, années 30-40 (projet avant guerre, finalisation après guerre)

113

Peintures de l'hôtel de ville, Rocher de Gérigné, 1934-1936

116

Hôtel des ventes rue Gambetta

118

Rue des Douves

119

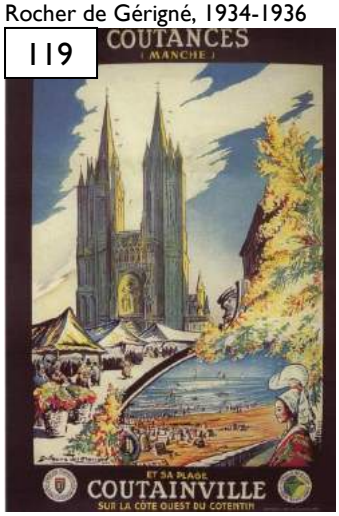

Affiche *Coutances et sa plage Coutainville*, Desgranges, 1937

120

Stade, à partir des années 30

122

Impacts, façade de l'hôtel de ville, juin 1944.

121

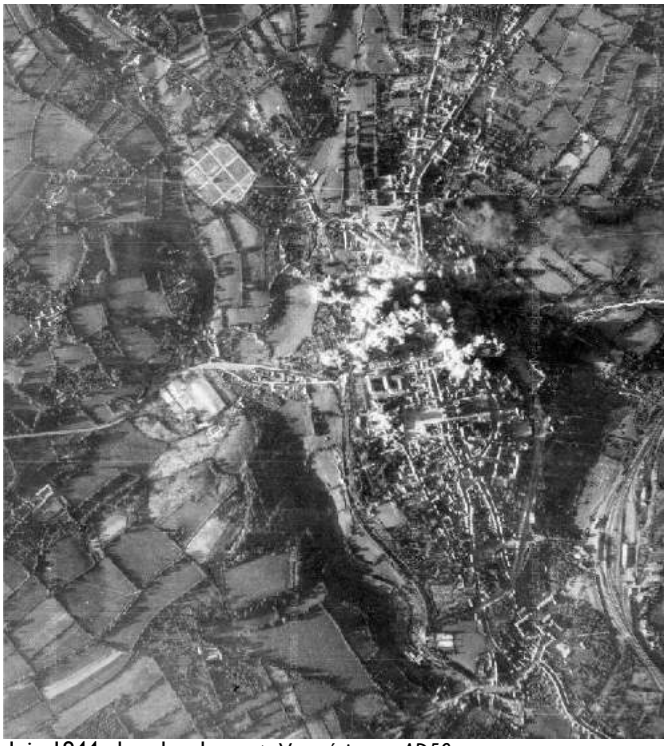

Juin 1944 : bombardement. Vue aérienne, *AD50*.

123

Rue Clemenceau

124

La ville en ruines, 1944

125

Plan de relevé des ruines, Louis Arretche, 1945. *AMC.*

126

PRA, Louis Arretche, 1945-1946. *AD50*

127
Rue Tancrède

128
Parvis

129
Rue Geoffroy-de-Montbray

130
Enclos Notre-Dame

131
Marché couvert

132
Poissonnerie, IMH

133
Chapelle Saint-Vincent

134
Sous-préfecture

135
IRP Gambetta

136
Rue Eleonor-Daubrée

137
Rue de la Mare

138
Rue Henri-Laloi

139
Verger à l'abandon, Cambernon

140
Cambernon, Isigny

141
Chapelle de la Guérie

142
Rue Régis-Messac

143
Rue du Pont-de-Soulles, années 80

144
Collège Prévert par Eugène Leseney, années 90

145
Place Saint-Nicolas

146
Allée Claude Monet

147
Coutances en 2005

148
Parking-cinéma, Pierre Chican, 2013

2.2.2 – La Reconstruction, moment fort de l'histoire urbaine et architecturale de Coutances

Le centre-ville de Coutances a été gravement touché lors des bombardements des 6 et 13 juin 1944, tout comme 220 autres communes de Basse-Normandie.
Plus de 1750 logements ont disparu ; près de 5400 Coutançais furent sinistrés.

Ruines rue Geoffroy-de-Montbray, 1944. *AD50.*

La cathédrale émerge des ruines.

Plan des immeubles détruits et endommagés, 1945. *AMC.*

Plan topographique 1945. *AMC.*

Alors que les fonctions d'urbaniste et d'architecte en chef ont en général été dissociées par le MRU, c'est à Coutances le même qui est en charge d'établir le relevé des destructions, le Plan de reconstruction et d'aménagement (PRA), et d'établir les grandes lignes des principes architecturaux de la reconstruction de la ville : **Louis Arretche**, grand nom de l'architecture du 20e siècle, qui fut également chargé de la reconstruction de Saint-Malo. Son principal collaborateur et futur associé, **Roman Karasinski**, est nommé à ses côtés : il réalisera notamment la chapelle Saint-Vincent-de-Paul.
On doit à Arretche les plans et les élévations de plusieurs maisons et de la plupart des bâtiments publics, mais de nombreux autres architectes interviennent au sein d'une organisation qui comprend des architectes de secteur, d'ilots, et d'opération, eux-mêmes confiant les travaux à des entrepreneurs de maçonnerie locaux.
Parmi ces architectes, on repère particulièrement les noms d'André Cochepain et surtout de son fils **Yves Cochepain** (Nouvelles galeries, plusieurs immeubles, ilot 14A entre la poissonnerie et le lycée), mais aussi **Pierre Chirol**, chargé de la poste, et **Adolphe Autard de Bragard**, qui réalise l'étude pour la cité provisoire de Coutances en 1944 avant d'être l'auteur de l'église de Roncey ; **Anquetil**, **Klein, Ploquin**, **Alcher**… architectes moins connus, seront chargés de nombre d'immeubles du centre-ville. Yves-Marie **Froidevaux** est l'architecte en chef chargé de la restauration/reconstruction des édifices religieux.

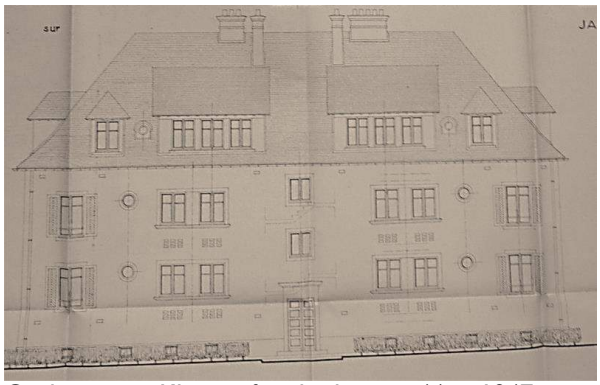

Cochepain et Klein, « façade de type 44 », 1947, pour des immeubles collectifs. *AMC.*

Projet de Ploquin, 1948, pour une maison boulevard Alsace-Lorraine. *AMC.*

Nouvelle aile du lycée, 1946-1947, Arretche.

Le parvis, héritage d'un compromis entre la municipalité, le service des MH et Arretche.

Principales lignes de la Reconstruction de Coutances :

Nommé le 3 mars 1945, Arretche présente le PRA au Conseil municipal le 15 novembre suivant.

En matière d'**urbanisme**, il adopte les mesures alors en vigueur au sein du MRU :

- évocation du plan médiéval mêlée d'un élargissement des rues pour favoriser la circulation de l'air et de la lumière,
- zonages (habitat-commerce, industries, espaces verts…),
- rationalisation des ilots…

C'est donc un cœur de ville nouveau qui s'inscrit dans l'empreinte des anciens remparts, autour de la cathédrale, avec des places et des enclos qui se veulent des pauses de silence en milieu urbain.

Au sud de la ville, la rue du Pont-de-Soulles est désengorgée par l'ouverture du boulevard, à proximité de la zone dévolue à la gare, à l'agro-alimentaire et à l'hôpital.

La grande préoccupation d'Arretche est d'utiliser les beautés naturelles et de **mettre en valeur le site extraordinaire de Coutances**, dominé par la cathédrale que l'on dit alors miraculeusement épargnée :

- les hauteurs des immeubles et des maisons sont limitées de façon à préserver l'étagement qui fait la silhouette de la ville ;
- les rues Tancrède et Geoffroy-de-Montbray s'évasent aux abords de Notre-Dame ;
- pour minimiser l'impact de l'hôtel-de-ville, le parvis est raccourci par un immeuble dont les pilotis permettaient alors de garder un œil vers la rue Daniel ;
- Les tours-lanternes de Saint-Nicolas, la cathédrale et Saint-Pierre sont reliées visuellement par deux nouvelles rues qui permettent également de faciliter la circulation en arrière des commerces.

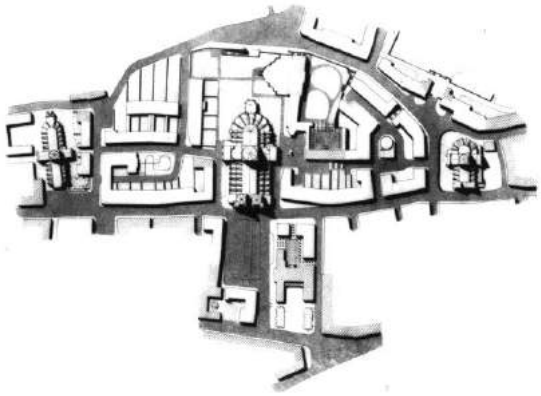

Création de la rue du Puits-Notre-Dame, ménageant une perspective entre Saint-Pierre et la cathédrale, et desservant l'arrière des commerces de la rue principale.

Plan projet, archives PAHC, Karasinski.

Plusieurs **principes stylistiques** sont mis en œuvre :

- La citation d'éléments traditionnels coutançais, comme les tourelles d'escaliers, les très hautes souches de cheminées, les lucarnes, permet de garder un aspect familier à la ville. Les immeubles d'habitations sont couverts de toits à forte pente en ardoise dont les décrochements animent les perspectives vers la cathédrale.
- Au contraire, des lignes radicalement modernes sont choisies pour le marché couvert, où le béton s'impose avec une vigueur inédite à Coutances.
- A la sous-préfecture, comme au palais de justice avant les travaux d'isolation par l'extérieur , la symétrie, le rythme des poteaux, la mise en exergue des travées centrales rappellent les grands poncifs de l'architecture classique revisitée.

Ces trois grands styles – régionalisme, modernisme et classicisme – sont unis par la conception d'ensemble et par une infinité de détails produits en série mais conjugués d'infinies façons : pavés de verre, balcons légèrement trapézoïdaux, auvents en béton, encadrements de baies en béton bouchardé, œils-de-bœuf, persiennes… Ce sont ces détails qui concourent à donner aux façades leur animation.

Citations régionalistes pour les immeubles autour de la cathédrale et retraits urbains.

Modernisme de la SMH face à l'ilot 17A, dernier reconstruit et très pauvre d'apparence.

Classicisme revisité dans cet immeuble en U souligné de chaînages en pierre et d'une corniche moulurée.

Alors que le premier ilot, autour de la cour de Cussy, est commencé en 1947, dix ans plus tard, en 1957, on commence à peine à dégager les ilots autour de Saint-Nicolas… Les cités de baraques perdurent jusque dans les années 60. A cette date, deux chantiers marquent la fin de la Reconstruction : le théâtre, inauguré en 1965, et le lancement des cités du quartier Clairefontaine, dans un secteur à urbaniser prévu par Arretche près de 20 ans auparavant.
Le coût des matériaux augmentant, les dommages de guerre ne permettent plus la même qualité de construction à la fin des années 50 que dix ans plus tôt. Les techniques de construction ont très vite changé : aux maçonneries de pierre des premières constructions, se substituent le système poteau-poutre et la préfabrication.

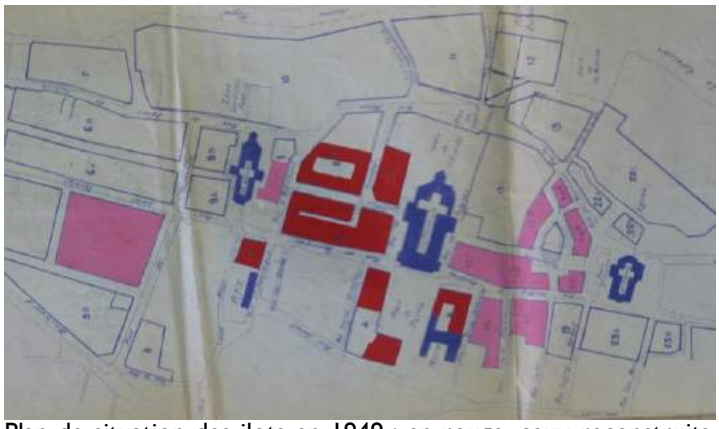

Plan de situation des ilots en 1949 : en rouge, ceux reconstruits, en rose ceux prévus pour l'année. *AMC.*

Vue de Coutances vers 1960. Au fond à droite, une cité de baraques. *CP coll.part.*

Vue du quartier entre Saint-Pierre et la cathédrale dans les années 50 : des immeubles en ruines, d'autres en construction, tandis que le haut de la rue Geoffroy-de-Montbray est achevé. *CP coll.part.*

Mise en œuvre de la préfabrication et des techniques du béton.
Georges Karcher. *Photo coll.part.*

2.3 – Points de vue

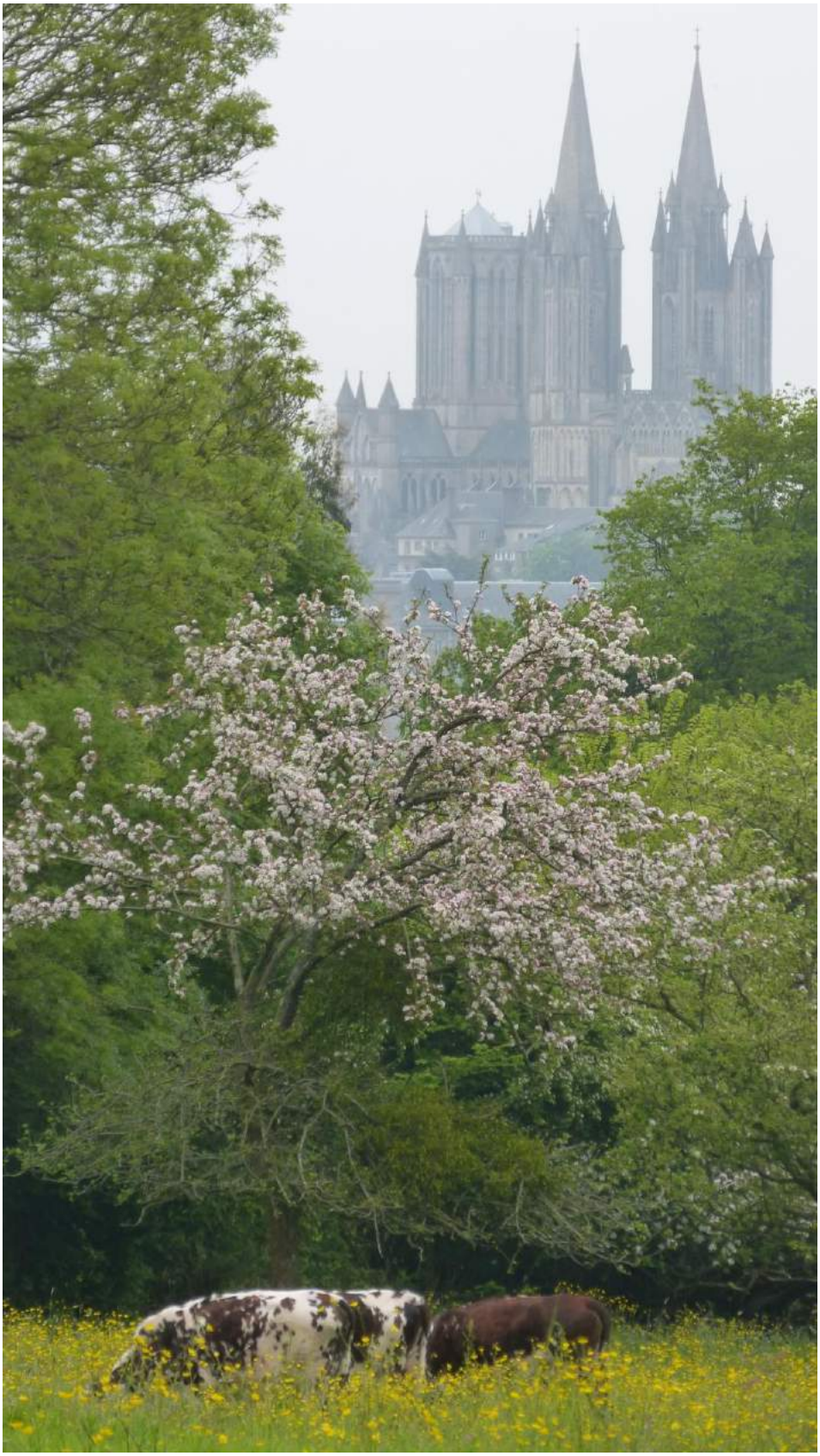

2.3.1 – Points de vue sur le site de Coutances

2.3.1.1 – Coutances dans son environnement

Suivant les points de vue, la ville apparaît plus ou moins resserrée autour de la cathédrale qui la domine d'où que l'on soit. Cette structure pyramidale fascine les visiteurs depuis des siècles ; elle reflète aussi bien la géographie que l'histoire de la ville et de ses habitants, et leur rapport avec leur environnement. Le premier monument de Coutances est donc le site de la ville, pris dans son ensemble.
Un des enjeux majeurs est d'en préserver les lignes mais également la perception du sens. Cette préoccupation avait déjà présidé aux recommandations du PRA, de la ZPPAU et du PLU. Les doctrines actuelles de reconstruction de la ville sur elle-même, de densification (y compris en élévation), posent donc des problèmes d'une acuité encore renforcée par le rôle des espaces verts dans la perception de l'étagement des volumes de Coutances.

La perception du site de Coutances a peu changé depuis le rapport de présentation de la ZPPAU en 1989, mais les points de vue sont un peu différents :

- Les angles de vue n'avaient pas pris en compte les points situés hors de la commune et avaient privilégié les regards sur la ville ancienne et non sur un ensemble urbain en contact avec le bocage environnant. Les vues depuis les routes de Lessay, Saint-Lô et Périers avaient donc été écartées.
    - Depuis la route de Périers-Saint-Sauveur-Lendelin, les vues lointaines ne sont données que depuis Monthuchon, hors canton (ill. 1). Après la traversée de la zone commerciale, on est immédiatement confronté à des problématiques d'entrée de ville et non pas de perception du site.
    - Depuis la route de Lessay, la perception du site est mêlée à celle des premiers plans constitués par d'anciens faubourgs mêlés de constructions récentes. Des lotissements en cours de réalisation et des hameaux constituent des balcons sur la ville (ill. 2).
    - Depuis la route de Saint-Lô, des vues remarquables se dégagent près du Grand Chemin (ill. 3) ; la vue plonge ensuite vers le parc des évêques en contrebas.
    - Les reliefs des communes du canton offrent des points de vue également remarquables sur la ville et ses vallées : bourg de Nicorps (ill. 4) ; ferme de Léville à Courcy (ill. 5) ; Coiterie à Saint-Pierre (ill. 6)…
- La rocade ouest n'existait pas en 1989. Elle offre des points de vue remarquables et suivis pendant quelques minutes vers la ville. Le rôle de cadrage visuel de ce premier plan rural a été reconnu comme primordial par le rapport de présentation du PLU (ill. 7).
- La rocade sud, traversant les communes de Bricqueville et de Saint-Pierre, offre des points de vue beaucoup plus rapides mais également majestueux sur la ville et son environnement.

Ces points de vue s'ajoutent aux perceptions déjà repérées :

- Paysages lointains depuis les routes de Granville et de Gavray (ill. 8) : on y a des visions spectaculaires mais assez ponctuelles de l'étagement de la ville sur son promontoire.
- Paysages depuis la rue de Saint-Malo-de-la-Lande (ill. 9) et le quartier de l'Ecoulanderie : vision spectaculaire évolutive, parfaitement perceptible, et de grande qualité.
- Paysages depuis l'est ou le nord-est, du quartier des Sapins (ill. 11) ou de la Galaisière (ill. 10) par exemple, moins spectaculaires que ceux de l'ouest ou du sud, cependant dignes d'intérêt.

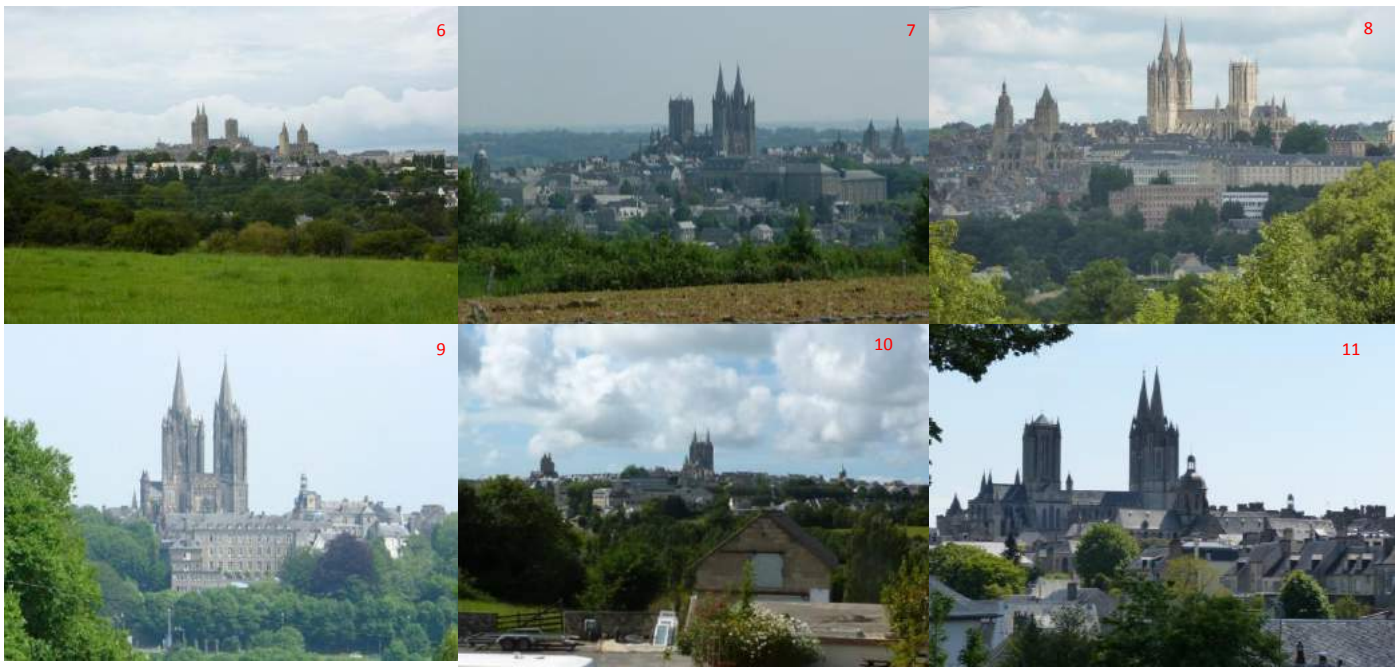

Parmi les <u>vues rapprochées</u>, celle **depuis la route de Saint-Malo-de-la-Lande** est particulièrement impressionnante, mêlant :

- une vision presque complète de la façade de la cathédrale, au-dessus de l'espace vert du jardin des Plantes,
- les points de contact entre l'espace urbain et son environnement bocager, formés de jardins,
- la perception des volumes du relief et des bâtiments historiques, qui structurent verticalement et horizontalement les lignes de force de la silhouette de Coutances,
- et une approche évolutive, dans l'axe de la cathédrale, en traversant le vallon du Bulsard ; cette traversée fait passer du point haut (rocade, Ecoulanderie) au point bas (stade), donnant au spectateur l'impression que la ville vient à sa rencontre.

L'extension urbaine en fait également une **entrée de ville particulièrement sensible**.

A l'ouest, la vue de la ville est marquée par les verticales des clochers et les masses horizontales de grands bâtiments religieux du 19e s.
En allant vers le nord, on perçoit différemment la ville : la vue de biais de la cathédrale en atténue l'effet vertical ; les grandes masses horizontales s'atténuent au profit des volumes plus petits et animés des maisons étagées sur les pentes ; la ville apparaît dans sa diversité.

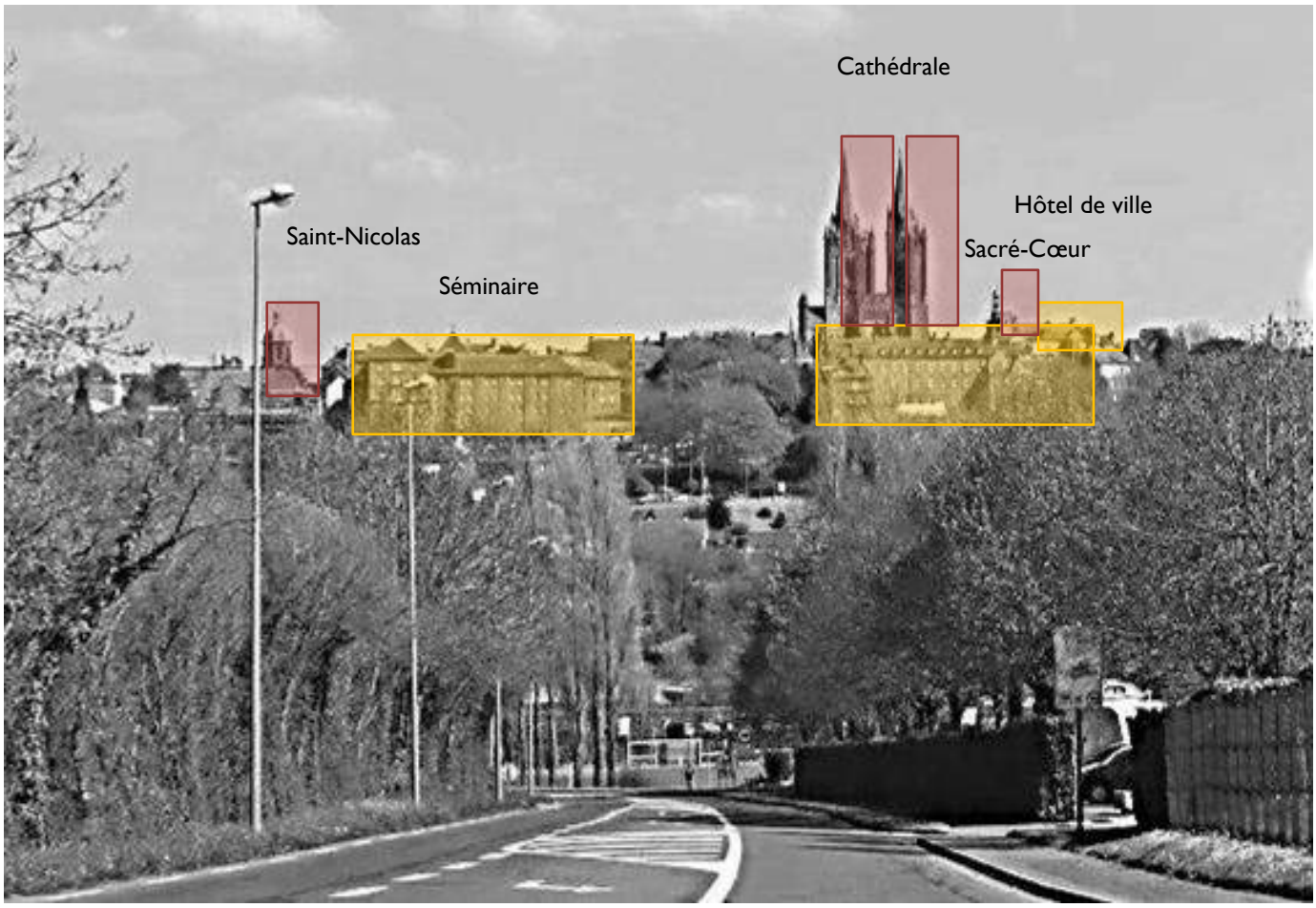

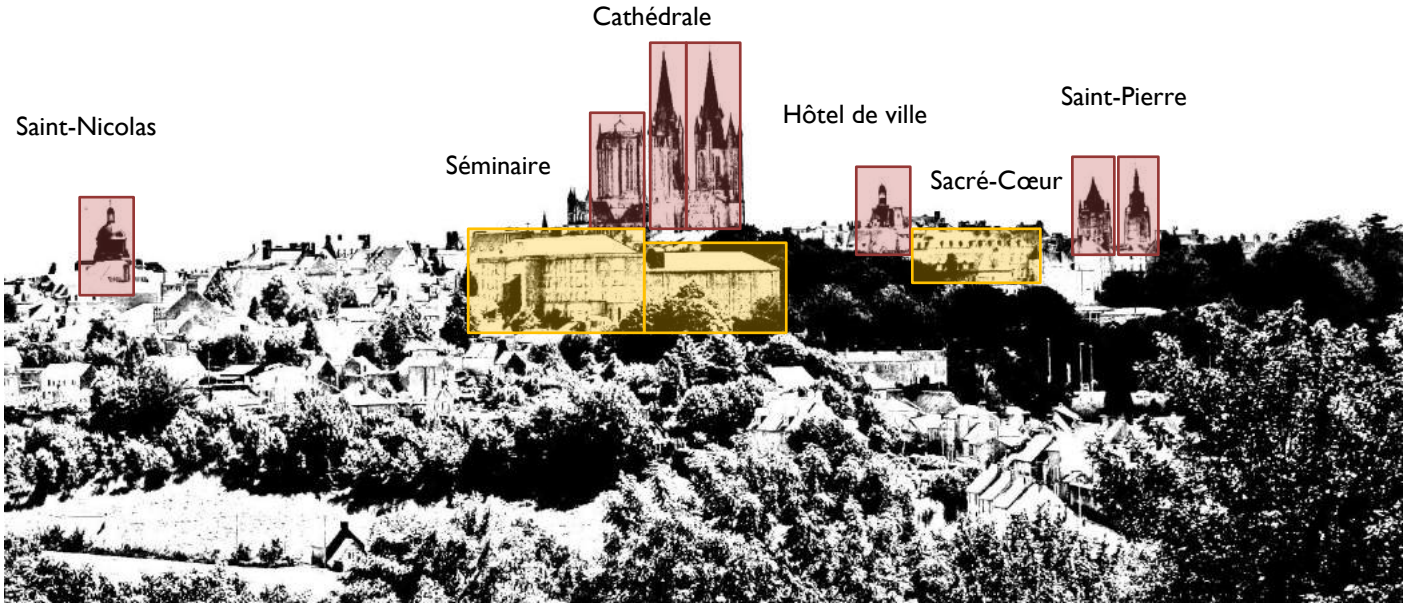

A l'Est, depuis la Galaisière, la vue porte perpendiculairement à l'axe de l'éperon, « écrasant » la forme de la ville, dont on ne perçoit pas les pentes au sud de Saint-Pierre. Les faîtes des toitures paraissent presque alignés.

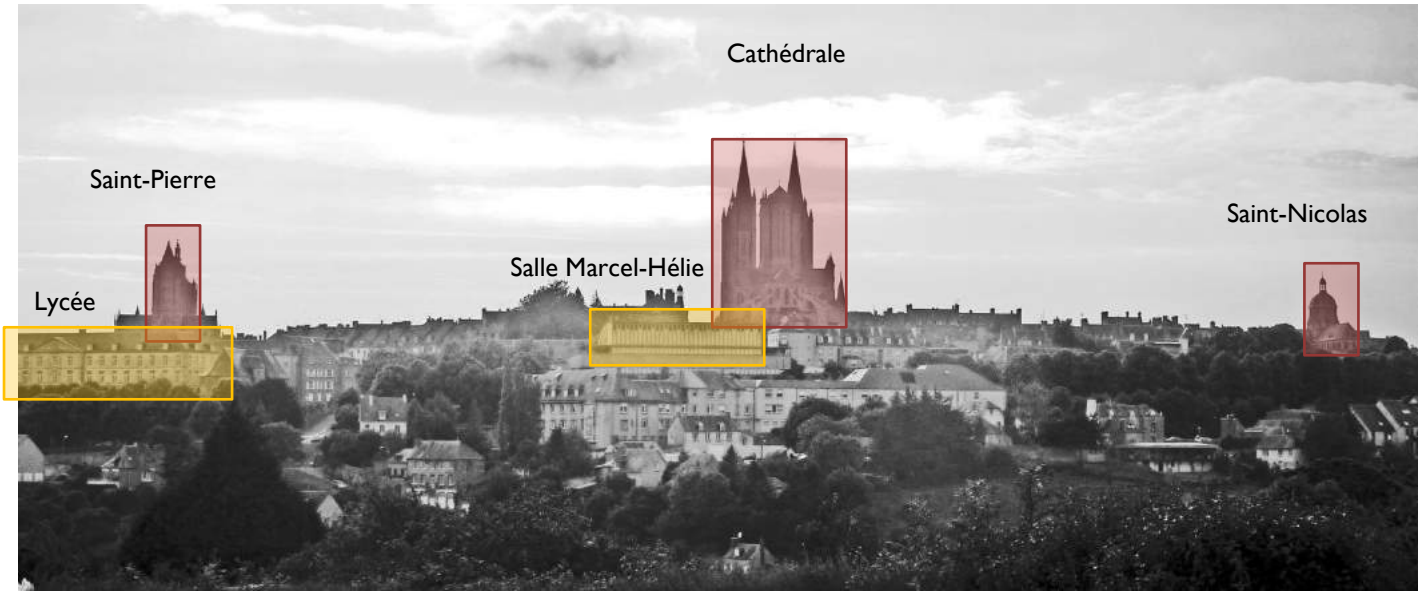

Depuis la route de Gavray et les coteaux de Saint-Pierre, la vue redonne du volume à la ville, avec les maisons du quartier Saint-Pierre, qui offrent leurs pignons au regard, les masses horizontales du lycée et les saillies des clochers. La salle Marcel-Hélie est venue compléter la bordure horizontale de l'est de la ville. L'éolienne de Gratot propose un contrepoint vertical aux flèches de la cathédrale. Les allées arborées des boulevards soulignent les lignes de la ville. En contrebas, on perçoit l'amorce du Pont-de-Soulles et les abords de la gare.

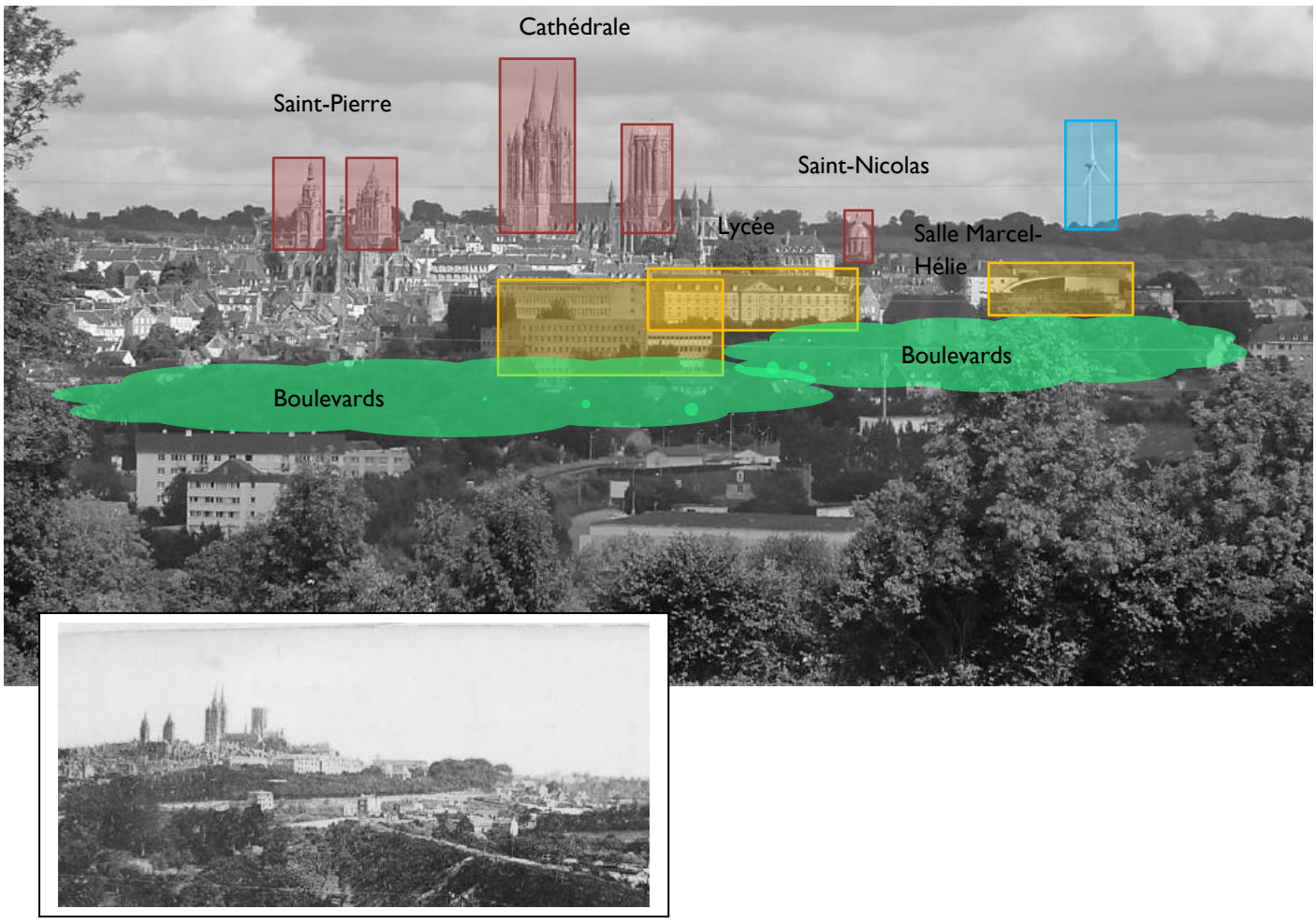

<u>L'étagement du bâti</u> permet :

- de dégager la vue sur les monuments qui couronnent la ville
- et de rendre immédiatement lisible la structure géographique du site.

Cet étagement a fasciné les visiteurs et a valu à Coutances le surnom de « Tolède du Cotentin ». Il est particulièrement sensible du côté sud, là où l'on passe de 90 m au parvis à 20 m au Pont-de-Soulles.
L'impression de bâti dévalant ou grimpant l'éperon rocheux est renforcée par la disposition des bâtisses de part et d'autres de l'axe historique sud-nord (rue Geoffroy-de-Montbray et rue Saint-Pierre) qui fait la jonction entre la ville haute et la ville basse. Leurs pignons introduisent des rythmes particulièrement intéressants dans la montée du regard vers la cathédrale…
Côté ouest, cet étagement est souligné par la rampe de la rue d'Agon-rue des Piliers-rue Saint-Maur.

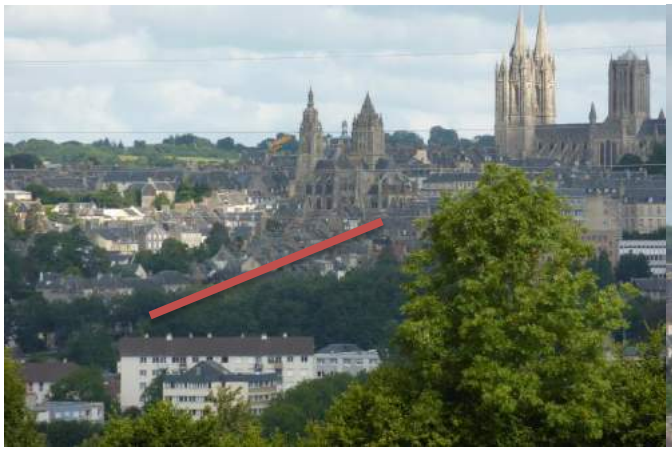

La préservation de l'étagement du bâti est un enjeu majeur de la protection du site de Coutances.
Cela passe par :
- une limitation des hauteurs de toiture
- et une réflexion sur les rapports de volumes horizontaux et verticaux.

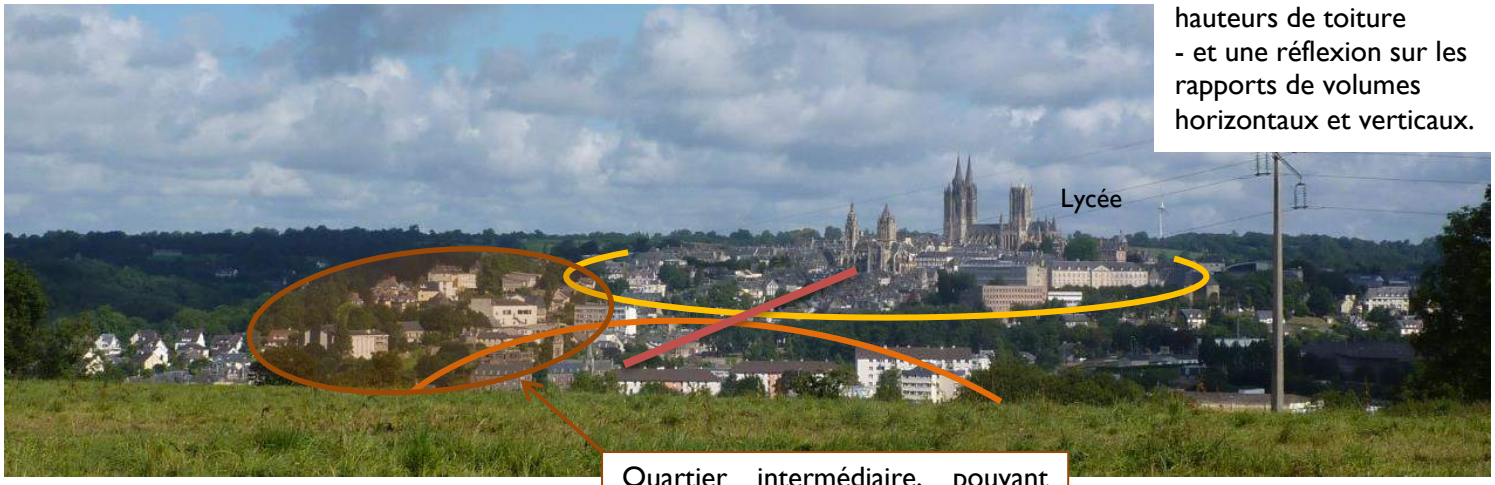

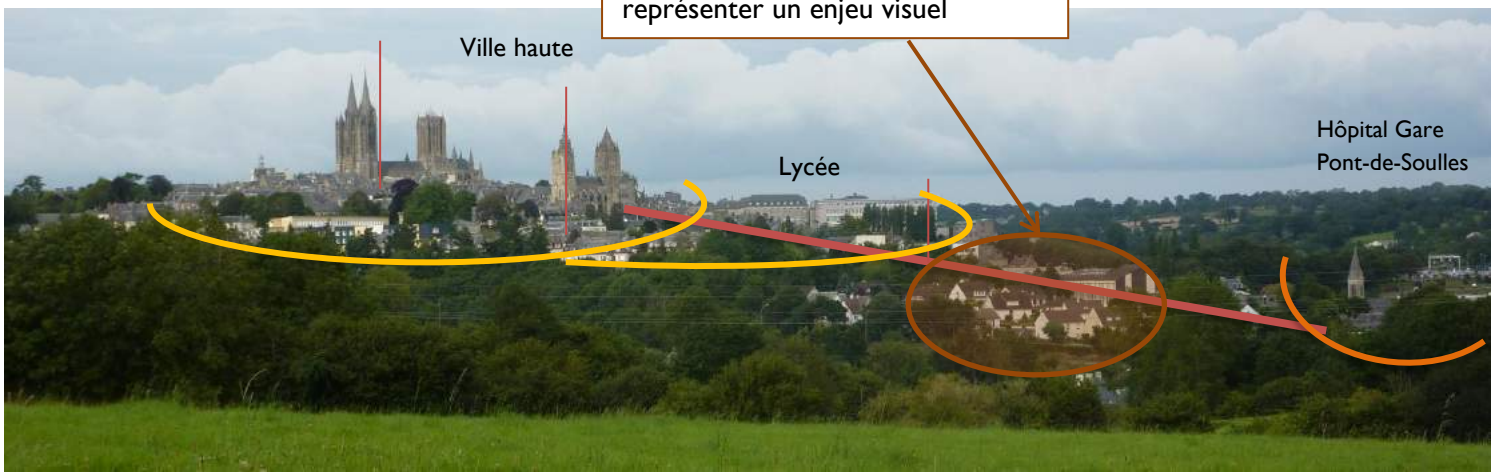

L'importance des espaces verts (jardin des plantes, boulevards plantés, jardins privés dans la ville et à ses marges) contribue à lier visuellement la ville à son environnement bocager tout en soulignant, par un ourlet horizontal, les lignes de la ville haute.
Ils participent très nettement de la lisibilité de la structure du site et à la compréhension de son histoire ; ils font ressortir les clochers qui jalonnent la ville.

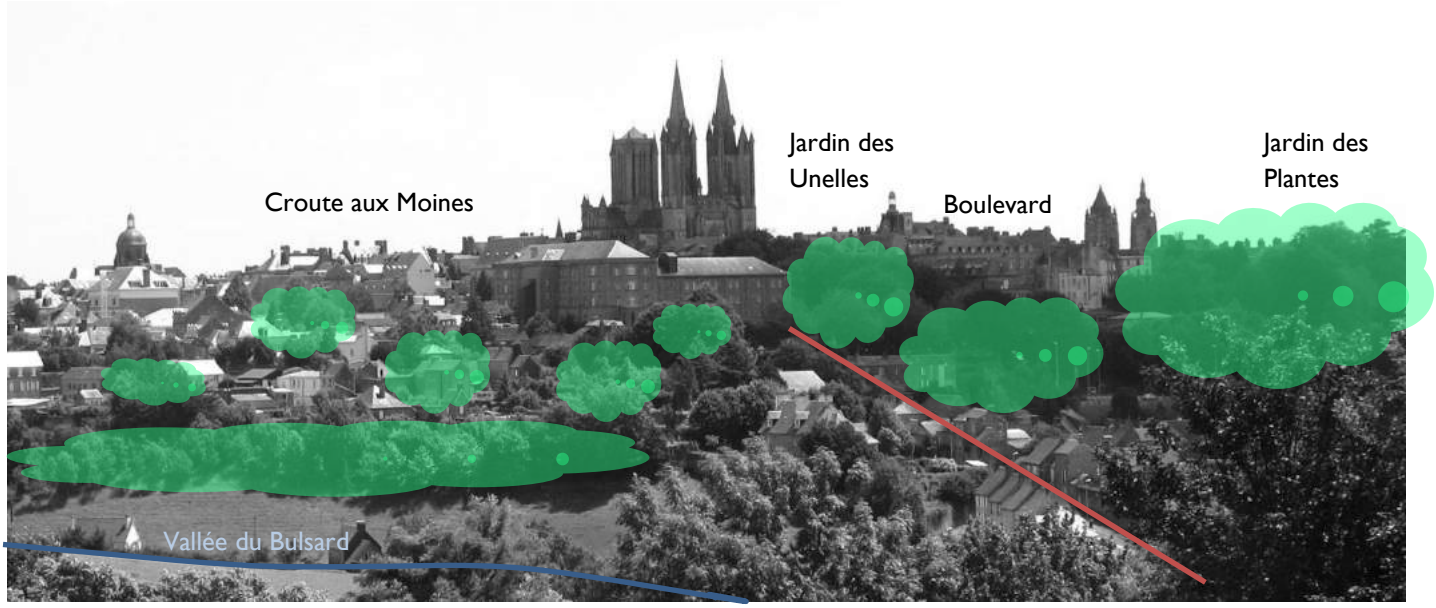

Les points de vue sur la ville ne sont pas tous situés sur la commune de Coutances. Beaucoup ne sont pas compris dans les périmètres MH.

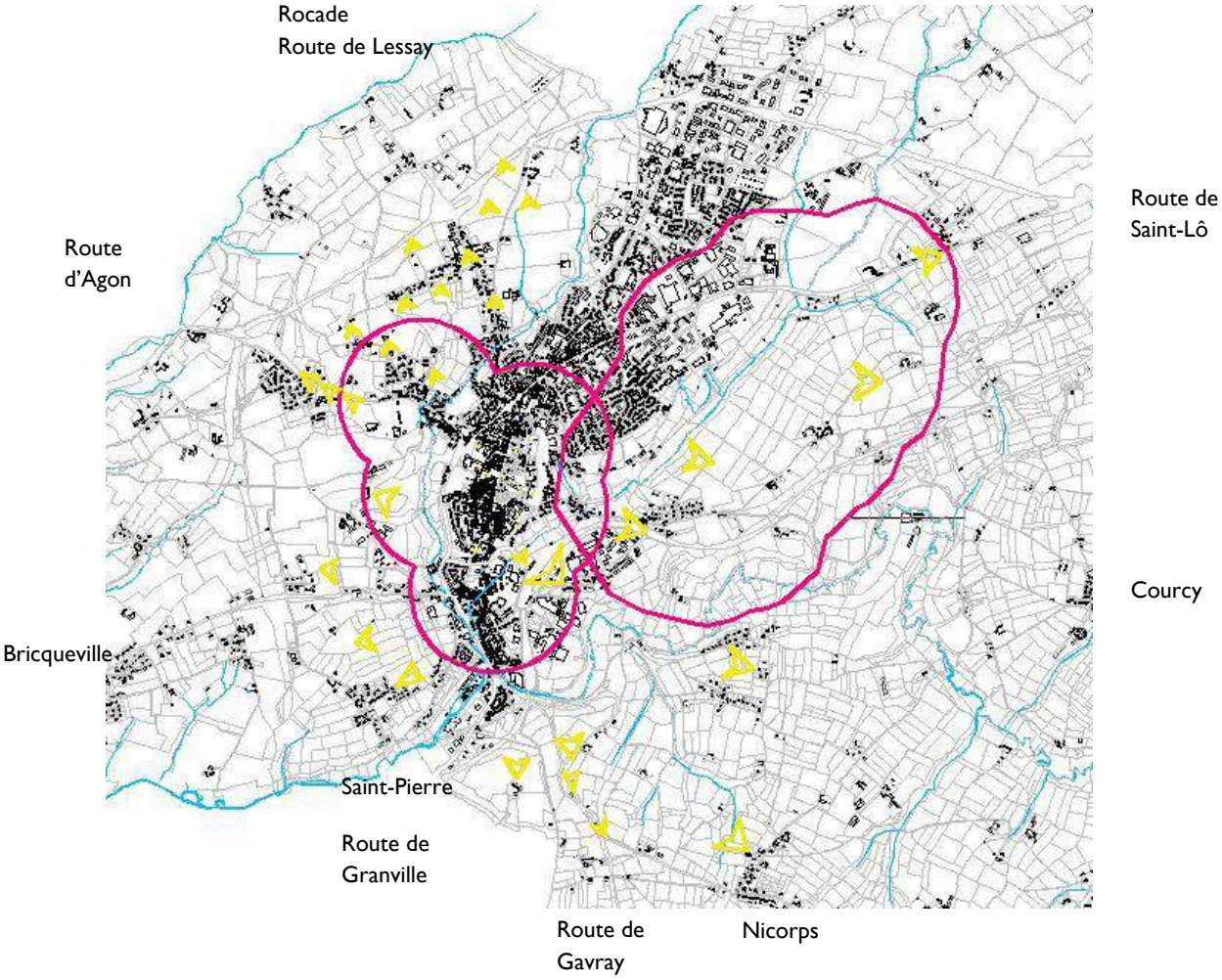

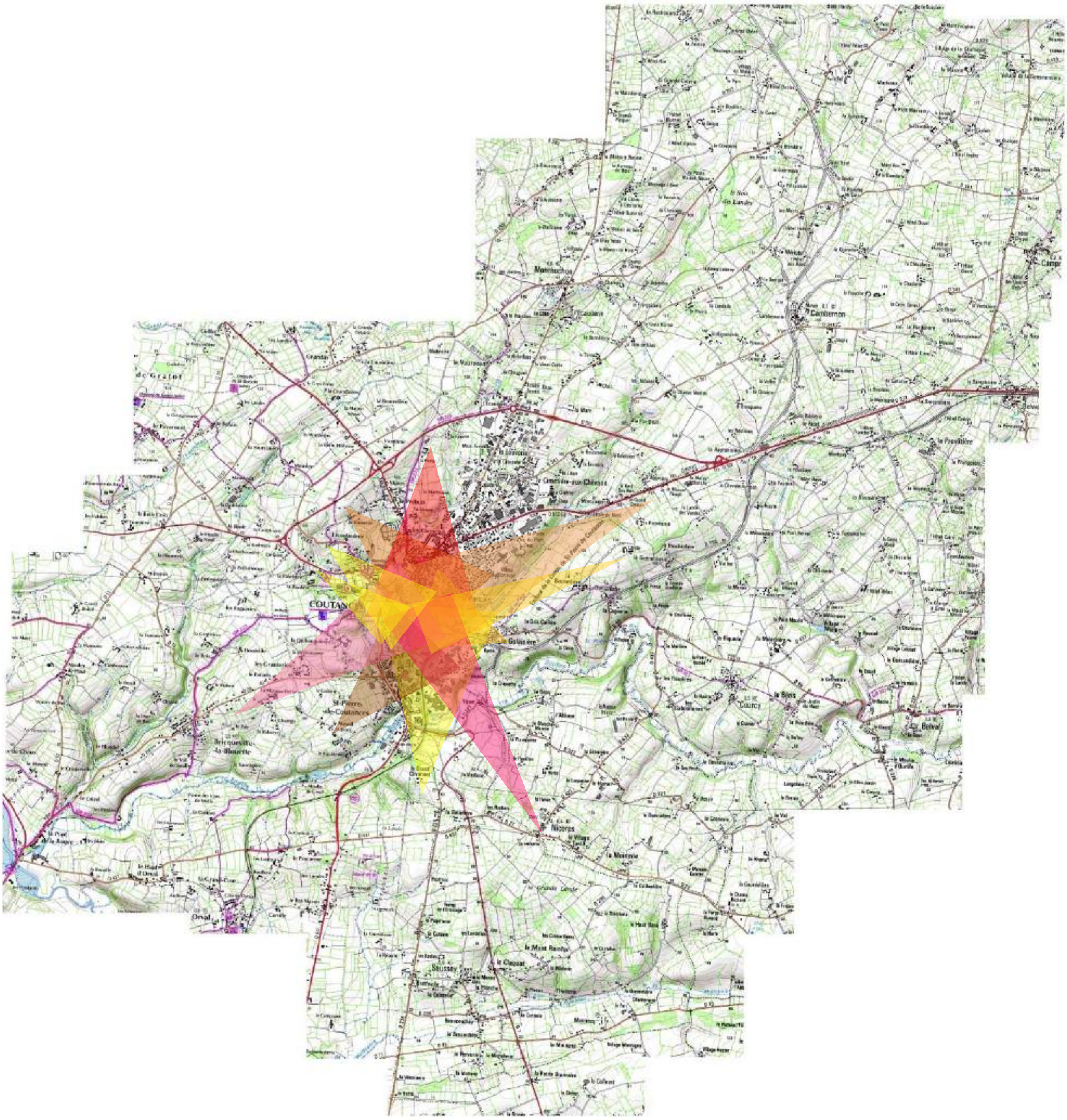
Monthuchon
Cambernon
COUTAN
St-Pierre-de-Coutances
Bricqueville-la-Blouette
Courcy
Belval
Nicorps
Saussey
Orval
la Prouvière
le Mont Rainfor
le Claquet

2.3.1.2 – **Vues superposées de la ville et des environs**

La ville, située sur un promontoire, et plus précisément sur une sorte d'isthme avançant depuis les hauteurs de Cambernon vers les effondrements de la vallée de la Soulles, domine le paysage environnant et découpe sa silhouette au sommet du bocage qui compose tout l'écrin de la ville.
Les rôles du 1er plan et de l'horizon sont donc particulièrement sensibles, mais depuis le nord-ouest et le sud-est, les lignes d'horizon sont situées au-delà des rivières qui marquent les limites des communes, et sont donc sur des territoires ne faisant pas partie du canton. C'est notamment le cas du plateau où se trouve l'éolienne de Gratot. Le coteau de Monthuchon, à la même altitude que les flèches de la cathédrale, est également particulièrement sensible.

Vue depuis Monthuchon

Vue depuis le Clivonnet, avec l'éolienne de Gratot.

2.3.2 – Vues rapprochées

2.3.2.1 – **Vues rapprochées avec un 1er plan bâti**

Depuis les anciens faubourgs, situés en contrebas de la ville, et en remontant vers le centre, les premiers plans sont constitués par des maisons qui n'ont pas forcément un intérêt particulier mais dont le traitement est très sensible pour la surface visible (pignon, façade, toiture…) qu'elles offrent en superposition des monuments.
Les successions verticales de souches de cheminée sur les points de vue horizontaux (depuis l'est de la ville) et des pignons (depuis le sud et l'ouest) accompagnent les lignes verticales formées par les flèches de la cathédrale.
Les éléments situés en entrée de rue doivent faire l'objet d'attentions particulières :

- Pas d'ouverture créant un effet de vide
- Enduits et joints
- Affichage
- Mobilier urbain

Les bâtiments à usage commercial immédiatement situés en contrebas de la ville doivent s'effacer le plus possible (toits plats, rdc + 1 niveau maximum, teintes sombres) et faire l'objet d'une attention architecturale digne d'une entrée de ville.

Les secteurs les plus sensibles préservés sont la rue des Piliers et la rue de Normandie.

Rue de Normandie : bâtiments commerciaux situés au 1er plan de la ville.

Rue des Piliers : un point de vue très pittoresque sur la ville…

Depuis le sud de la ville, alors que le traitement du boulevard relève d'une problématique d'entrée de ville à zone artisanale, l'étape suivante dans le parcours, c'est-à-dire l'accès depuis la rue Geoffroy-de-Montbray, mériterait d'être requalifiée par une attention plus poussée au mobilier urbain (poteaux télégraphiques notamment) et au traitement par les particuliers des murs de clôture, des enduits et des toitures.

Angle de la Geoffroy-de-Montbray et du boulevard Encoignard : exemple d'un espace intermédiaire entre entrée de ville et centre-ville, sensible dans la perception que l'on a de l'accès au centre.

2.3.2.2 – Lignes de vision et points de vue remarquables **à l'intérieur de Coutances**

Les cônes de vue intérieurs étudiés dans le rapport de présentation de la ZPPAU en 1988 ne concernent que la cathédrale et les églises Saint-Pierre et Saint-Nicolas.
Parmi les monuments historiques, il convient d'y ajouter notamment les bâtiments de l'hôpital, l'entrée de la rue Quesnel-Morinière avec le Jardin des Plantes, le palais épiscopal, l'aqueduc, ainsi que, pour leurs qualités architecturales et leur volumétrie, les principaux édifices de la Reconstruction.
Nombre de ces cônes de vue recouvrent la problématique des perspectives urbaines d'alignements de bâtis homogènes. Dans les rues commerçantes, les pentes accentuent l'effet de juxtaposition des enseignes drapeau auxquelles il convient d'apporter une attention très précise.

Vers la cathédrale :

- Vers la façade depuis le parvis et l'angle de la rue Daniel et de la place Georges-Leclerc
- Vers le chevet et la tour-lanterne :
  - Depuis le square Flandre-Dunkerque
  - Depuis la place De-Gaulle
- Vers les portails et les flèches :
  - depuis les rues Tancrède – Saint-Nicolas au nord,
  - la rue Geoffroy-de-Montbray au sud.

  Les rues s'écartent en entonnoir en approchant de la cathédrale, donnant l'impression que les porches prolongent le cheminement.
- Vers la tour-lanterne :
  - depuis les rues du Puits Notre-Dame au sud
  - Louis-Beuve et du Pertouis-Trouard au nord.

Vers l'église Saint-Pierre :

- Vers la tour-lanterne et le chevet :
  - depuis la rue Saint-Pierre au sud
  - et la rue du Lycée au nord
- Vers le clocher : depuis la rue Geoffroy-de-Montbray, dans les deux sens.

Vers l'église Saint-Nicolas : il s'agit de vues assez courtes, l'église étant construite en retrait d'une place qui borde une rue.

- Vers la façade et le clocher : depuis la place Saint-Nicolas. La vue comprend une partie du flanc sud de la nef.
- Vers le chevet : depuis la rue du Palais de Justice.
- Vers la tour-lanterne : depuis les rues Louis-Beuve au sud et Paul-Letarouilly au nord.

Vers les bâtiments de l'hôpital :

- Vue d'ensemble
  - depuis la ruelle au Maître,
  - depuis la rue de la Gare : vue mêlée des bâtiments modernes au 1er plan.
- Vers la chapelle des Augustines 17e : depuis la rue des Teintures. Cette perspective est la plus sensible.
- Vers le clocher des Augustins : depuis la rue de Morville, dans les deux sens.
- Vers le clocher des Augustines : depuis la rue de Morville et depuis la rue Saint-Pierre.

Vers le palais épiscopal :

- Depuis la place De-Gaulle, en contrebas
- Vue sur la terrasse et la façade depuis le square Flandre-Dunkerque.
- Vue sur le portail, la terrasse et le bâtiment depuis la rue du Cardinal-Guyot.

Vers l'entrée de la rue Quesnel-Morinière et le Jardin des Plantes : depuis la Rue Daniel et la place Georges-Leclerc

Vers l'hôtel-de-ville : depuis le haut de la rue Tancrède.

Vers la poste et le chevet de la chapelle du séminaire :

- Depuis la rue Daniel,
- Depuis la rue des Douves.

Vers la salle Marcel-Hélie :

- Depuis la place De-Gaulle et la rue Milon,
- Depuis la place Duhamel,
- Depuis la rue de la Mission.

La SMH est en fait peu perceptible depuis l'intérieur de la ville.

Vers la poissonnerie : vues très courtes et incomplètes depuis la rue de la Poissonnerie, la rue des Halles et la rue du Puits-Notre-Dame.

Vers le Palais de Justice :

- Depuis la rue du Palais-de-Justice et le chevet de Saint-Nicolas,
- Depuis le boulevard Jeanne-Paynel et le square Lebrun : vue amortie par les arbres.

Vers la sous-préfecture : depuis la rue du Docteur-Dudouyt.

Vers les immeubles de l'IRP Gambetta et la place : depuis le bas de la rue Saint-Nicolas, le porche de la rue Paul-Letarouilly et le bas de la rue du Palais-de-Justice.

Remarque : dans la mesure où l'AVAP prend en compte les arrières des bâtiments, il conviendrait d'apporter une attention à des éléments ajoutés dans des cours (semi-privées ou en propriété collective et dans lesquelles les visiteurs peuvent entrer) et dont les masses et matériaux contredisent une perception harmonieuse, notamment du visage ancien de la ville.

Exemple rue Saint-Pierre, cour Vatel

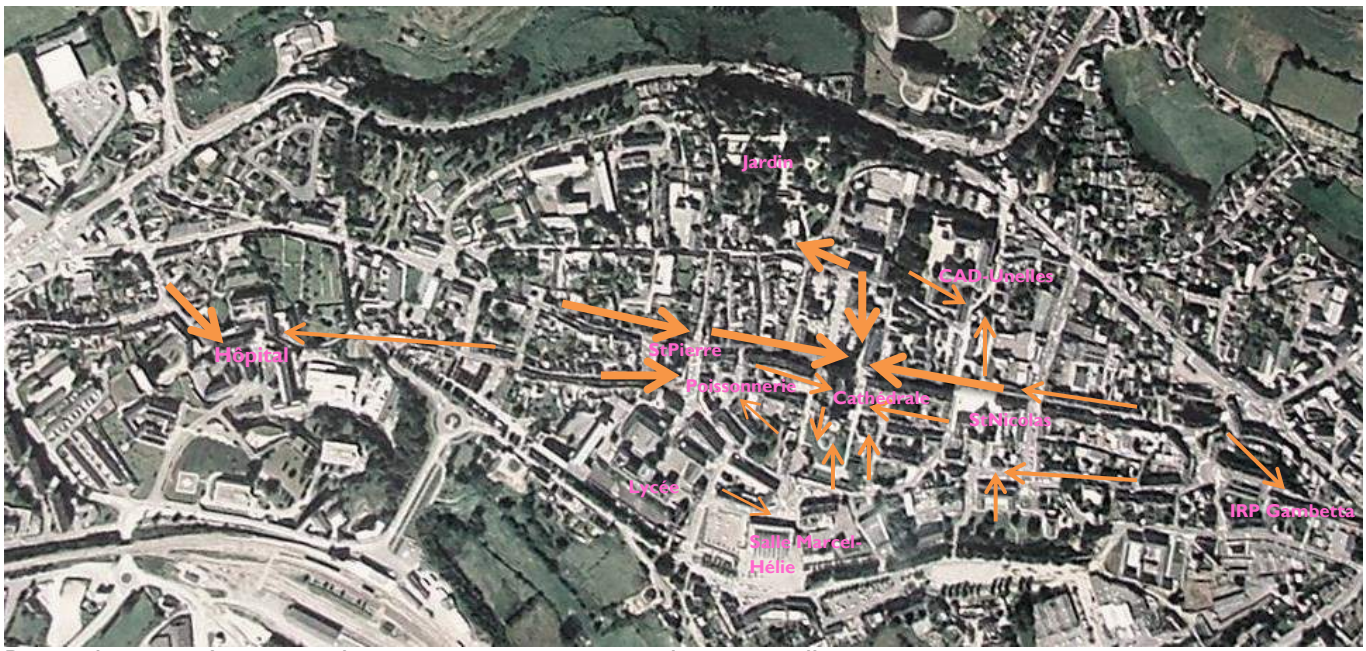

Points de vue intérieurs sur les principaux monuments du centre-ville.

NB : à ces points de vue s'ajoutent des perspectives urbaines qui ne s'ouvrent pas obligatoirement sur des monuments.

2.3.3 – Points de vue remarquables du centre-ville de Coutances vers l'extérieur

Des prospects ont déjà été repérés lors de l'étude de 1988, constituant les prolongements visuels des perspectives intérieures de la ville : les rues en pente offrent les vues les plus spectaculaires vers les coteaux voisins, notamment au sud et à l'ouest. Cependant, les prospects identifiés avaient insisté sur les versants est et ouest et laissé de côté les vues depuis la rue Saint-Pierre notamment.

Depuis la **rue Saint-Pierre**, la perspective plongeante sur les immeubles, et arrêtée par le coteau du Clivonnet à Saint-Pierre de Coutances, est particulièrement intéressante : le boisement offre un fond à un univers très minéral, et souligne l'immédiate proximité de la campagne coutançaise.

Vue prise depuis le chevet de l'église Saint-Pierre, en centre-ville.

Cette vue montre combien le coteau de Saint-Pierre doit être préservé pour accompagner des vues urbaines situées en centre-ville (vues plus partielles mais intéressantes depuis la rue Quesnel-Morinière).
En continuant de descendre la rue, aux abords de la place Marigny, la vue englobe les clochers de l'hôpital et rend compte de l'histoire de l'axe reliant le Pont-de-Soulles, entrée de la ville où se trouvaient l'hôtel-Dieu et les quartiers populaires, et la ville centre autour de la cathédrale.

Les maisons de lotissement du Parpaillot (rue du Mesnil-Saint-Jean) peuvent avoir un impact fort sur la visibilité de transition entre la ville et la campagne.

La rue Geoffroy-de-Montbray n'offre pas la même qualité de points de vue car elle donne sur des bâtiments modernes dont la silhouette casse la perspective et s'ouvre vers des quartiers aménagés à la fin du 20e siècle (autour du magasin Carrefour).
A l'angle de la rue Quesnel-Morinière et de la rue Geoffroy-de-Montbray, l'ancien immeuble du 747 est particulièrement gênant au 1er plan. La vue vers le lycée des Sapins et la campagne n'est pas très harmonieuse, mêlant des édifices d'époques, de volumes et de formes très éclectiques.

Peu de vues lointaines sont offertes depuis l'est de la ville, où les immeubles et les murs de soutènement au-dessus de la place De-Gaulle (mur de clôture du square au chevet de la cathédrale) matérialisent l'ancien tracé des remparts et ferment le regard.
Depuis la place Duhamel, en contrebas de la salle Marcel-Hélie, la vue s'arrête au coteau de La Galaisière, situé dans le périmètre du Parc des Evêques. Les anciens villages et hameaux de Guerney, la rue Ernest-Hulin et la Verjusière sont perçus depuis les promenades, mais peu individualisés : la gare, les lycées techniques et plus au nord les zones commerciales et le quartier des Sapins, plus au sud l'hôpital, occupent l'essentiel du panorama.

Zone commerciale et Cité des Sapins depuis le boulevard Jeanne-Paynel.

Gare et lycée technique de l'autre côté du vallon du Prépont depuis le boulevard Legentil-de-la-Galaisière.

Hôpital depuis la place Lefrançois-Lalande.

Les vues depuis l'ouest plongent vers l'encaissement de la vallée du Bulsard et remontent vers les coteaux : le relief accentue fortement l'effet de cadrage offert par le paysage environnant la ville :

- Des boulevards de la Marne et Alsace-Lorraine vers la vallée du Bulsard et au-dessus le bois des Vignettes.
- De l'angle des rues Quesnel-Canveaux et Quesnel-Morinière, près de l'entrée du Jardin : vers le coteau de la Fossérie (le même type de vue est offert depuis la cité américaine).
- Depuis les Unelles, le panorama, plus large, comprend tout le coteau depuis les Vignettes jusqu'à la Fossérie, en comprenant la Boudière, Délasse et l'Ecoulanderie. C'est à la crête de ce coteau que passe la rocade.

La Fossérie, vue depuis la rue Quesnel-Canveaux.

2.3.4 – Points de vue remarquables hors Coutances

Des points de vue remarquables sur les paysages et les bourgs existent autour de Coutances, sans que ces points de vue ne comprennent la ville elle-même.

Le bourg de **Courcy**, situé au centre d'un relief cerné au sud et à l'ouest par la vallée de la Soulles, se signale par l'émergence de son clocher des frondaisons du bocage.
Le coteau qui va de la Galaisière à la Lande des Vardes, en longeant la bordure sud du Parc des évêques, offre des vues plongeantes vers Courcy et les paysages environnants. Ils sont particulièrement remarquables depuis la route départementale 199.
Ces points de vue concernent aussi les hameaux et fermes situés de part et d'autre de la route, au sommet ou à flanc de coteau (Léville, La Grande Soullerie…)
Les remontées du relief, de l'autre côté de la Soulles, vers Nicorps, offrent des points de vue en contre-plongée vers le clocher.
En bordure du plateau, au sud-est de la commune, le relief de la Vicardière offre une vue plongeante spectaculaire sur les méandres de la Soulles qui marquent les limites du canton.

Vue vers Courcy depuis la D199 au niveau de La Quinarderie

Vue vers le clocher de Courcy depuis le Hamel à Nicorps.

Vue vers le clocher de Courcy depuis Les Ponts, au bord de la Soulles, à Nicorps.

Méandres de la Soulles depuis le chemin de la Vicardière.

Depuis la D99, à la **jonction entre Saint-Pierre, Nicorps et Courcy**, on a un point de vue remarquable sur la vallée dessinée par un grand virage de la Soulles, incluant le manoir du Val Villodon, et les maisons de Bonne Eau.

Les points de vue remarquables sur l'église de **Saussey** incluent, au contraire de ceux sur Courcy, des premiers plans et des bâtiments proches à prendre en compte, et dont l'impact visuel peut être important à cause du vallonnement. Ils sont situés au sud de la commune.

- Depuis La Planche et la Gauderie, vers le flanc sud de l'église et le manoir.
- Depuis Le Val, de l'autre côté de la vallée de la Malfiance, vers le bourg en entier.
- Depuis la D7, et en allant vers le Petit Beaucoudray, une vue oblique fait voir l'église à côté de laquelle la mairie et l'école apparaissent très fortement.

Depuis l'église et le cimetière, la vue porte jusqu'à la crête de la colline qui longe la vallée de la Malfiance au sud, comprenant notamment le hameau de La Planche dans le creux près du Cassin.
Les terrains au sud de l'église, jusqu'à Beaucoudray, et immédiatement à l'ouest, sont donc extrêmement sensibles.

Vue en venant de La Gauderie.

Vue depuis le coteau du Val, au-dessus de La Hervurie

Vue depuis la D7

Vue depuis l'église vers le sud-est

A l'ouest du bourg, le manoir des Radins est visible depuis la départementale D235. Une autre vue depuis le sud est en partie occultée par des pavillons en premier plan. Le manoir d'Argences n'est pas visible dans des perspectives lointaines ; le Plessis est masqué par les arbres qui bordent la Malfiance : il est visible surtout depuis la route D299 près de L'Hullerie.
Depuis les Monts, la vue plonge au nord vers Bretteville et au sud vers la vallée de la Malfiance et plus loin remonte vers les clochers de Hyenville et Orval sur le canton de Montmartin limitrophe.

Le manoir des Radins depuis la D235, dont il est séparé par un grand champ.

Le manoir du Plessis depuis la D299 à l'est.

A **Bricqueville**, l'étirement de l'agglomération entre les vallées de la Soulles et du Blondel génère des points de vue sur le bourg et depuis le bourg vers ces rivières. Les points de vue lointains sur l'église et le village ancien sont rares à cause de l'implantation du bourg en contrebas de la crête et au-dessus de la Soulles.

- Depuis les bords de la Soulles, près de l'écluse de la Sauvagère, on a une vue en contre-plongée vers le bourg dominant la vallée.
- Depuis la route du Val-de-Soulles descendant du bourg, la vue porte jusqu'aux coteaux d'Orval.
- Au nord du bourg, en contrebas du manoir, la vue englobe la vallée du Blondel, les coteaux boisés et des vestiges de moulins.

Les manoirs situés au nord-ouest de la commune, sur le plateau, ne sont pas visibles de loin.

Vue sur le bourg et l'église depuis les bords de la Soulles.

Les points de vue sur l'église de Bricqueville relèvent essentiellement de perspectives intérieures au bourg.

La commune de **Saint-Pierre** ne compte pas de monument hormis le Parc-l'Evêque : les vues sont principalement paysagères et surtout tournées vers le site de Coutances.

Les reliefs du plateau de **Cambernon** génèrent de vastes panoramas, englobant un territoire bien plus large que les limites de la commune ou du canton.

- Au nord-ouest du bourg :
    - Depuis la VC 7 la vue englobe la vallée, les coteaux de Monthuchon et porte jusqu'au manoir des Réaux.
    - Depuis les Monts, la vue porte jusqu'aux monts du canton de La Haye-du-Puits et les marais de Carentan d'un côté, et vers le plateau à l'est.
- Au nord-est du bourg, depuis les éoliennes, le rebord du plateau conduit la vue jusqu'aux Réaux et à la dépression de la Taute vers les marais.
- Au sud du bourg, depuis le plateau, la vue porte vers le sud-sud-est et englobe le bocage de Courcy.

Les vues dégagées vers le bourg de Cambernon sont rares : depuis le Georget, on voit le bourg dans son ensemble, avec les nouveaux pavillons à l'ouest. Les vues relèvent surtout, comme pour Bricqueville, de perspectives intérieures au bourg.

Depuis la VC7 : vue sur la vallée et Monthuchon à l'ouest

Depuis la VC7 : vue au nord comprenant les Réaux

Depuis les Monts, vue jusqu'aux monts et marais.

Vue depuis les éoliennes vers le nord-ouest

Vue depuis La Blanquerie vers le sud-est

Le bourg de Cambernon depuis le Georget

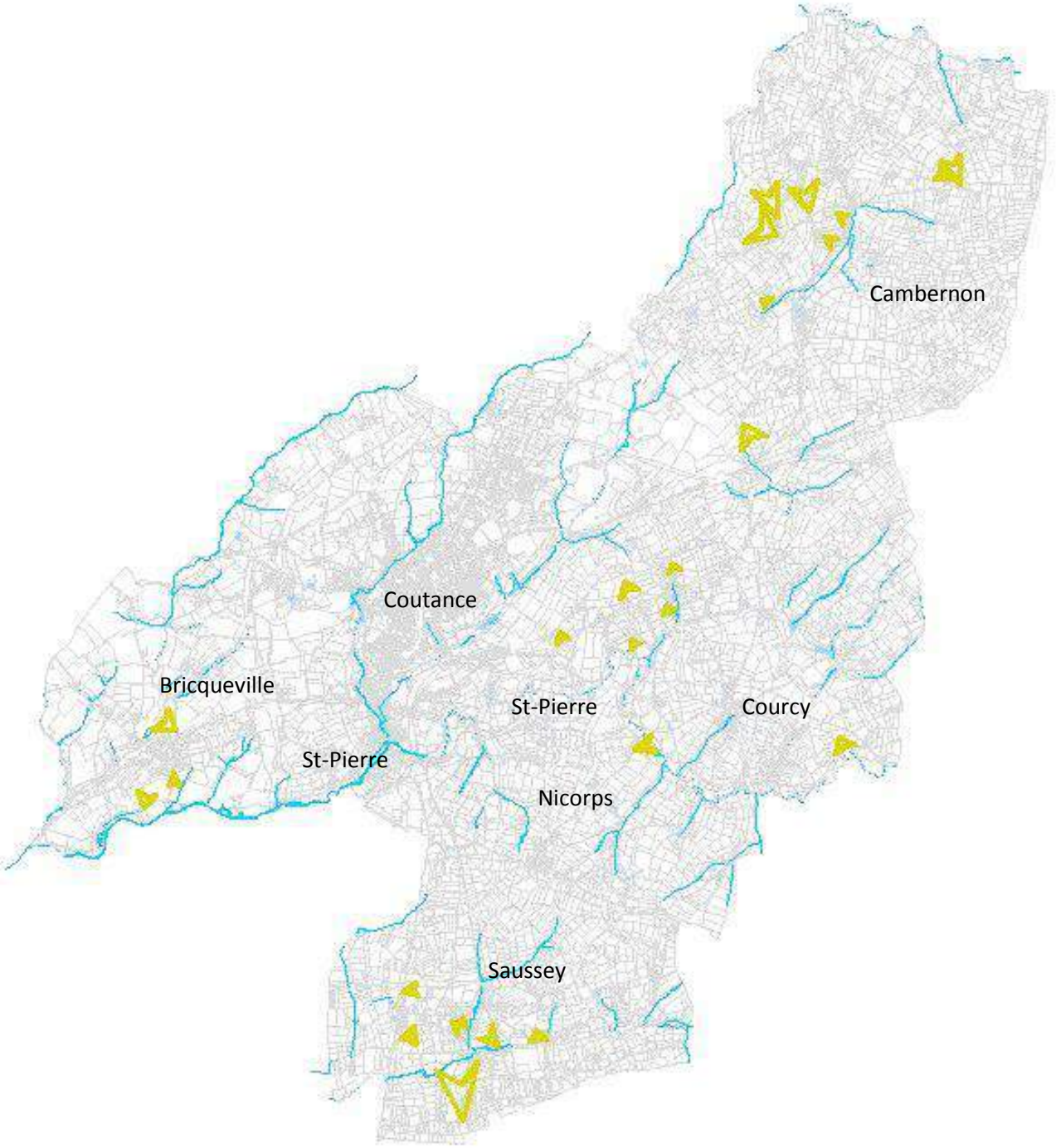

Points de vue hors de Coutances.

Départ

Direction

2.3.4 – Points de vue remarquables hors Coutances

Des points de vue remarquables sur les paysages et les bourgs existent autour de Coutances, sans que ces points de vue ne comprennent la ville elle-même.

Le bourg de **Courcy**, situé au centre d'un relief cerné au sud et à l'ouest par la vallée de la Soulles, se signale par l'émergence de son clocher des frondaisons du bocage.
Le coteau qui va de la Galaisière à la Lande des Vardes, en longeant la bordure sud du Parc des évêques, offre des vues plongeantes vers Courcy et les paysages environnants. Ils sont particulièrement remarquables depuis la route départementale 199.
Ces points de vue concernent aussi les hameaux et fermes situés de part et d'autre de la route, au sommet ou à flanc de coteau (Léville, La Grande Soullerie…)
Les remontées du relief, de l'autre côté de la Soulles, vers Nicorps, offrent des points de vue en contre-plongée vers le clocher.
En bordure du plateau, au sud-est de la commune, le relief de la Vicardière offre une vue plongeante spectaculaire sur les méandres de la Soulles qui marquent les limites du canton.

Vue vers Courcy depuis la D199 au niveau de La Quinarderie

Vue vers le clocher de Courcy depuis le Hamel à Nicorps.

Vue vers le clocher de Courcy depuis Les Ponts, au bord de la Soulles, à Nicorps.

Méandres de la Soulles depuis le chemin de la Vicardière.

Depuis la D99, à la **jonction entre Saint-Pierre, Nicorps et Courcy**, on a un point de vue remarquable sur la vallée dessinée par un grand virage de la Soulles, incluant le manoir du Val Villodon, et les maisons de Bonne Eau.

Les points de vue remarquables sur l'église de **Saussey** incluent, au contraire de ceux sur Courcy, des premiers plans et des bâtiments proches à prendre en compte, et dont l'impact visuel peut être important à cause du vallonnement. Ils sont situés au sud de la commune.

- Depuis La Planche et la Gauderie, vers le flanc sud de l'église et le manoir.
- Depuis Le Val, de l'autre côté de la vallée de la Malfiance, vers le bourg en entier.
- Depuis la D7, et en allant vers le Petit Beaucoudray, une vue oblique fait voir l'église à côté de laquelle la mairie et l'école apparaissent très fortement.

Depuis l'église et le cimetière, la vue porte jusqu'à la crête de la colline qui longe la vallée de la Malfiance au sud, comprenant notamment le hameau de La Planche dans le creux près du Cassin.
Les terrains au sud de l'église, jusqu'à Beaucoudray, et immédiatement à l'ouest, sont donc extrêmement sensibles.

Vue en venant de La Gauderie.

Vue depuis le coteau du Val, au-dessus de La Hervurie

Vue depuis la D7

Vue depuis l'église vers le sud-est

A l'ouest du bourg, le manoir des Radins est visible depuis la départementale D235. Une autre vue depuis le sud est en partie occultée par des pavillons en premier plan. Le manoir d'Argences n'est pas visible dans des perspectives lointaines ; le Plessis est masqué par les arbres qui bordent la Malfiance : il est visible surtout depuis la route D299 près de L'Hullerie.
Depuis les Monts, la vue plonge au nord vers Bretteville et au sud vers la vallée de la Malfiance et plus loin remonte vers les clochers de Hyenville et Orval sur le canton de Montmartin limitrophe.

Le manoir des Radins depuis la D235, dont il est séparé par un grand champ.

Le manoir du Plessis depuis la D299 à l'est.

A **Bricqueville**, l'étirement de l'agglomération entre les vallées de la Soulles et du Blondel génère des points de vue sur le bourg et depuis le bourg vers ces rivières. Les points de vue lointains sur l'église et le village ancien sont rares à cause de l'implantation du bourg en contrebas de la crête et au-dessus de la Soulles.

- Depuis les bords de la Soulles, près de l'écluse de la Sauvagère, on a une vue en contre-plongée vers le bourg dominant la vallée.
- Depuis la route du Val-de-Soulles descendant du bourg, la vue porte jusqu'aux coteaux d'Orval.
- Au nord du bourg, en contrebas du manoir, la vue englobe la vallée du Blondel, les coteaux boisés et des vestiges de moulins.

Les manoirs situés au nord-ouest de la commune, sur le plateau, ne sont pas visibles de loin.

Vue sur le bourg et l'église depuis les bords de la Soulles.

Les points de vue sur l'église de Bricqueville relèvent essentiellement de perspectives intérieures au bourg.

La commune de **Saint-Pierre** ne compte pas de monument hormis le Parc-l'Evêque : les vues sont principalement paysagères et surtout tournées vers le site de Coutances.

Les reliefs du plateau de **Cambernon** génèrent de vastes panoramas, englobant un territoire bien plus large que les limites de la commune ou du canton.

- Au nord-ouest du bourg :
    - Depuis la VC 7 la vue englobe la vallée, les coteaux de Monthuchon et porte jusqu'au manoir des Réaux.
    - Depuis les Monts, la vue porte jusqu'aux monts du canton de La Haye-du-Puits et les marais de Carentan d'un côté, et vers le plateau à l'est.
- Au nord-est du bourg, depuis les éoliennes, le rebord du plateau conduit la vue jusqu'aux Réaux et à la dépression de la Taute vers les marais.
- Au sud du bourg, depuis le plateau, la vue porte vers le sud-sud-est et englobe le bocage de Courcy.

Les vues dégagées vers le bourg de Cambernon sont rares : depuis le Georget, on voit le bourg dans son ensemble, avec les nouveaux pavillons à l'ouest. Les vues relèvent surtout, comme pour Bricqueville, de perspectives intérieures au bourg.

Depuis la VC7 : vue sur la vallée et Monthuchon à l'ouest

Depuis la VC7 : vue au nord comprenant les Réaux

Depuis les Monts, vue jusqu'aux monts et marais.

Vue depuis les éoliennes vers le nord-ouest

Vue depuis La Blanquerie vers le sud-est

Le bourg de Cambernon depuis le Georget

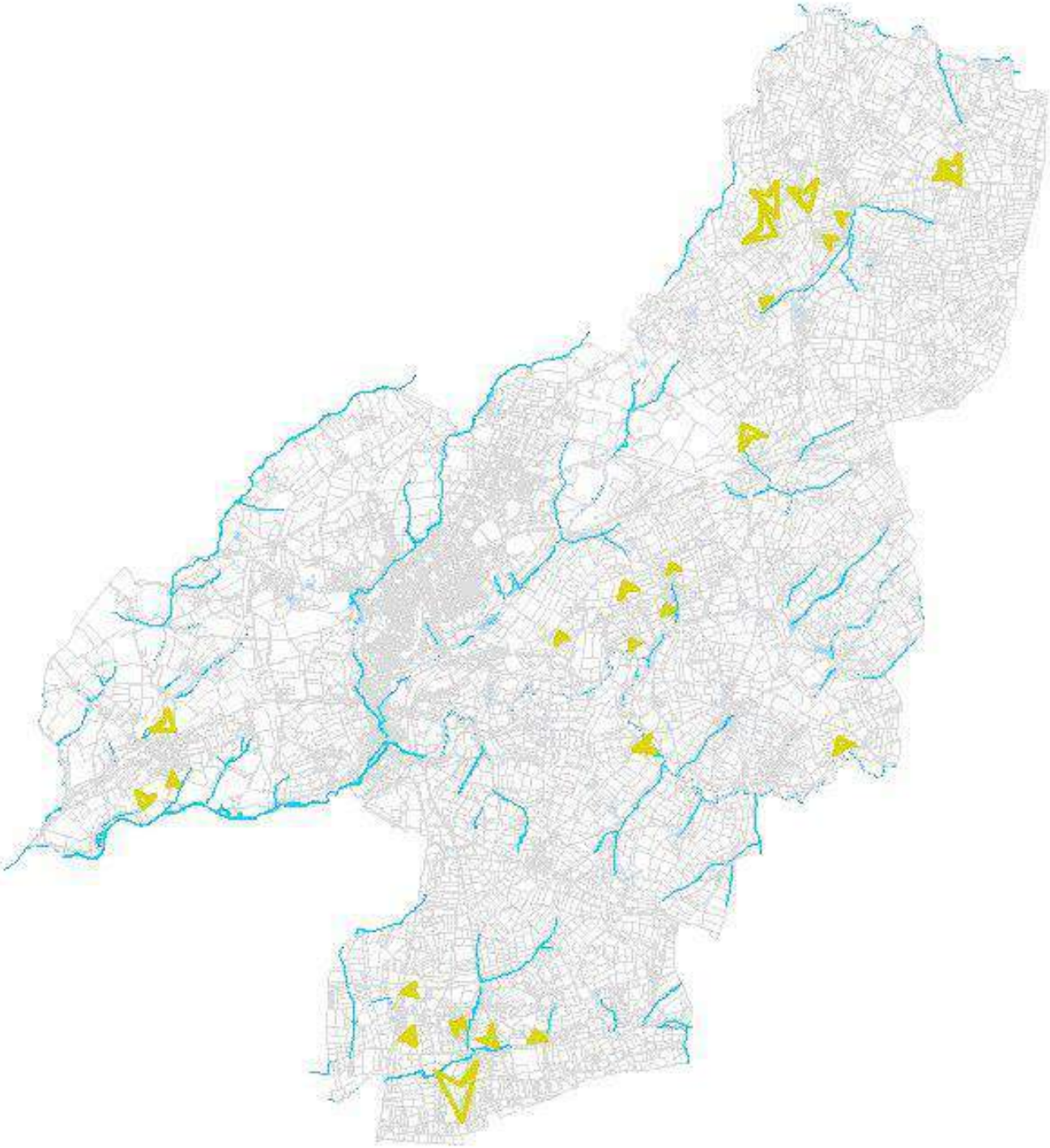

2.4 – Composantes du bâti

2.4.1 – Matériaux

La diversité des matériaux mis en œuvre reflète la diversité géologique et les évolutions des 19e et 20e siècles.
De grands traits dominent cependant : maçonneries de moellons et toits en ardoise. Les différentes sortes de pierres utilisées rendent difficile l'établissement d'un nuancier valable pour l'ensemble du territoire, d'autant que les joints ont un impact sur la perception des teintes des façades. L'importance de la terre en milieu rural ressort de l'étude, de même que celle, plus relative, de la brique en milieu urbain, où elle avait été jusque-là écartée dans les orientations des documents d'urbanisme.
La question des enduits anciens reste posée, dans la mesure où toutes les bâtisses construites en pierres montrent celles-ci apparentes (sauf lorsqu'elles ont été recouvertes de ciment).

Une cartographie des différents matériaux a été réalisée dans le cadre de cette étude pour la commune de Nicorps.
Les extraits pour la Moinerie et le Village Tardif montrent la juxtaposition des matériaux sur le bâti ancien[1] :

MACONNERIES :

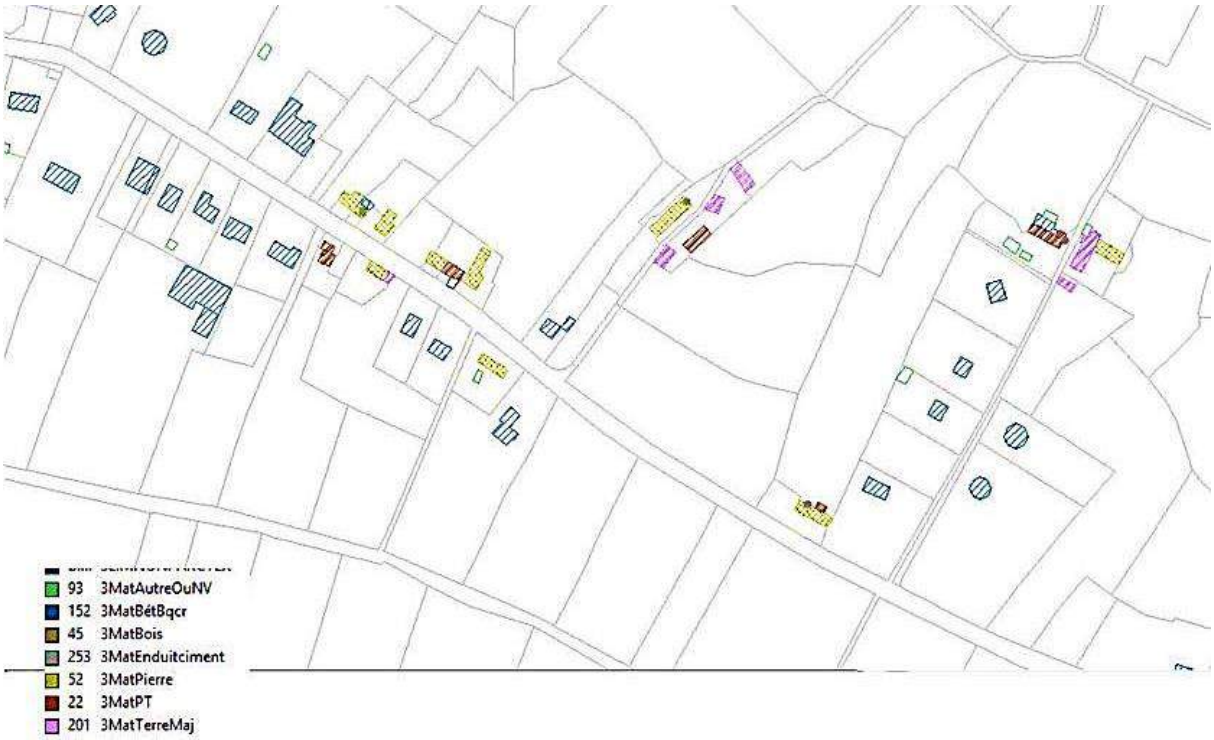

[1] Se référer aux cartes en version numérique pour plus de précision.

TOITURES :

ENCADREMENTS DE BAIES :

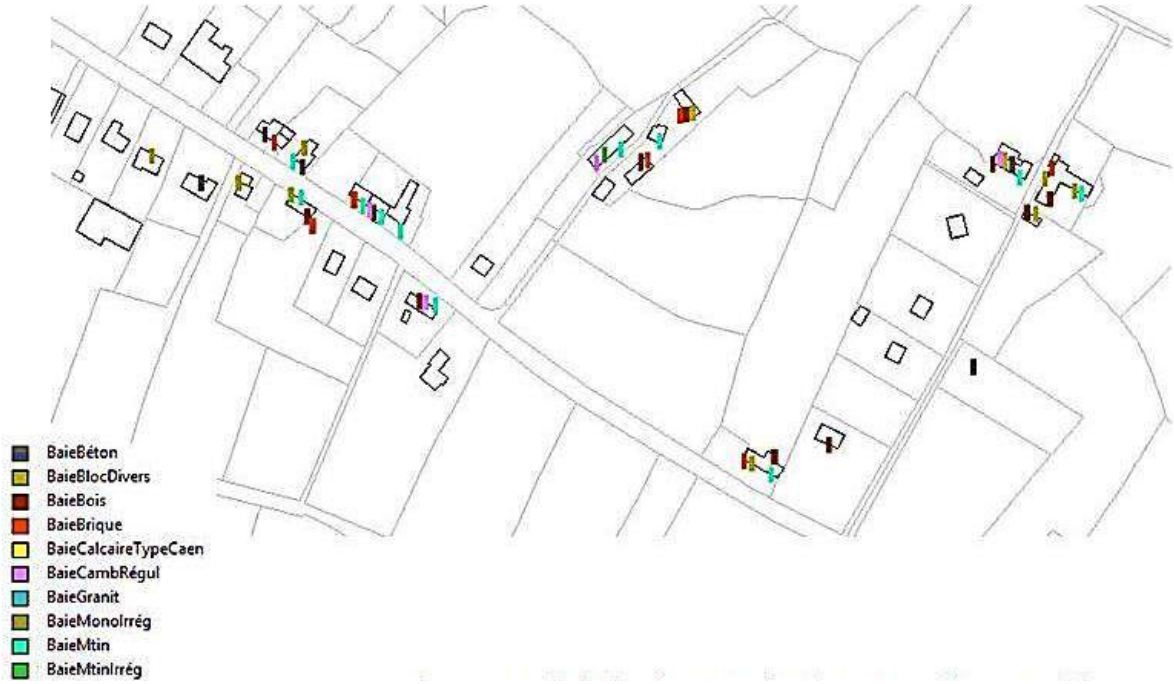

La Reconstruction a massivement introduit l'usage du béton, mais a conservé et généralisé l'usage de l'ardoise pour les toitures.

Depuis la deuxième moitié du 20e siècle, peu de nouveaux matériaux ont été mis en œuvre de façon qualitative. La construction en bois reste extrêmement rare, et l'usage du bois est surtout réservé à des bardages. Bardages bois et revêtements en zinc se partagent les façades des créations architecturales les plus récentes.

2.4.1.1 – **Matériaux de construction**[1]

L'essentiel des matériaux de construction anciens est constitué par des schistes et grès du Briovérien, qui forment la majeure partie du sous-sol du Centre-Manche. S'y ajoutent, au nord de Coutances, la pierre de Cambernon, ainsi que les calcaires de la poche de Montmartin, localement exploités près de Saussey, mais surtout importés à partir du 19e s. des carrières de Regnéville-sur-Mer et alentours.
La pierre a été utilisée en maçonnerie jusqu'à la Deuxième Guerre mondiale, et même dans les toutes premières années de la Reconstruction (fin des années 40). Le parpaing de béton et la brique creuse ont ensuite dominé la construction de la deuxième moitié du 20e s.
La terre a été abondamment utilisée dans les constructions rurales et a fait l'objet de différentes mises en œuvre.
Les matériaux étaient la plupart issus de l'environnement immédiat[2] et l'analyse des matrices cadastrales montre bien l'importance des petites carrières situées dans les hameaux, près des habitations.

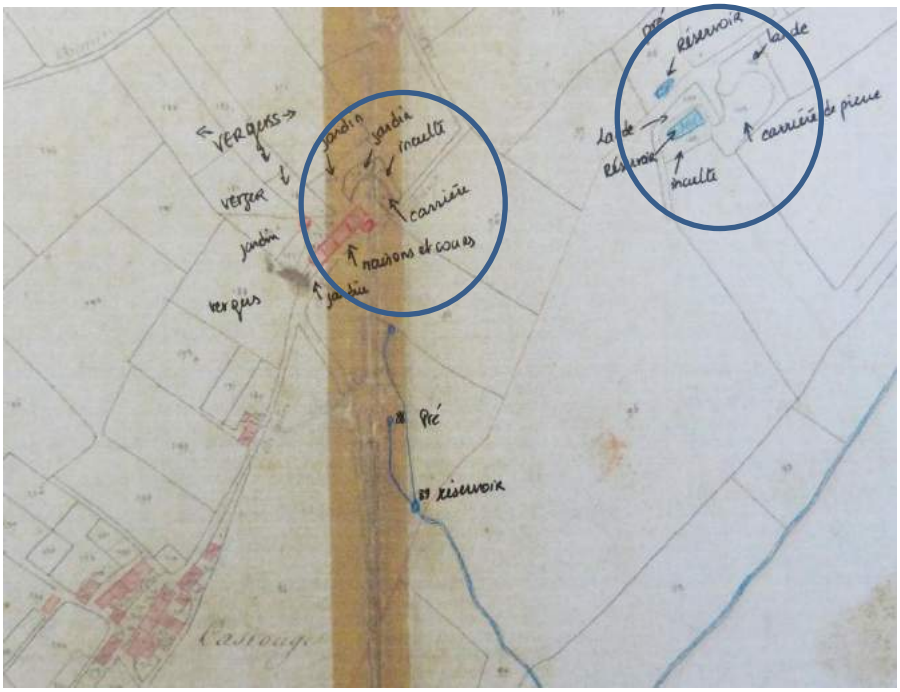

Un exemple parmi beaucoup d'autres : carrières près du village Casrouge et de la Porte du Parc, aux abords de Coutances, sur le plan cadastral de 1808.

AMC – annotations V.Goulle d'après les matrices cadastrales.

Il s'agit cependant essentiellement de pierres à moellons (grès et schistes) ou très dures (pierre de Cambernon) ne permettant pas une mise en œuvre en parement.
D'après les sources archivistiques pour la ville de Coutances, « *au milieu de 19e siècle, les pierres de taille proviennent des bancs les plus durs des carrières de granit de Chausey, des carrières de calcaires de Montchaton ou Montmartin et des carrières calcaires d'Orival près de Caen.* »[3]

La diversité géomorphologique a produit des teintes très variables, du plus clair au plus sombre, du gris au rougeâtre en passant par plusieurs nuances de bruns et de bistres. Qui plus est, l'usage mêlant différents matériaux produit des murs aux teintes « chinées » que ne peuvent rendre des emplois uniformes. Par ailleurs, l'emploi important de la pierre de Montmartin au 19e siècle, en encadrement de baie, et de la brique en quantité plus importante qu'on a tendance à l'imaginer, tend à compliquer encore la palette.

[1] Les matériaux utilisables et utilisés par le passé sont présentés par le vicomte de Gibon en 1919, op.cit.
[2] Des carrières se situaient aux abords immédiats de la ville de Coutances : au Prébois, route de Lessay par exemple. Voir le chapitre 1.1.1 sur la géologie.
[3] Recherches en archives, V.Goulle.

2.4.1.1.1 – Pierres

La **diversité** des terrains géologiques fournit une grande diversité de matériaux de construction, mais peu ont la qualité nécessaire à l'utilisation comme pierre de taille ou pour des décors raffinés.
Les carrières nombreuses fournissaient surtout des moellons, et encore certains sont-ils de qualité médiocre en raison de la friabilité (certains grès sont très schisteux) ou de la porosité de certaines roches. Il est d'ailleurs rare qu'un bâtiment soit construit dans une seule roche :

- Moellons de grès et encadrements de baies en pierre de Cambernon, pierre de Montmartin ou plus rarement granit, auxquels s'ajoutent le bois et la brique ;
- Moellons de diverses pierres mêlées : le jeu des différences de teintes et de dureté peut donner un effet esthétique plus ou moins recherché.
  On trouve particulièrement sur la commune de Courcy des effets d'alternance : des lits de plaques de schiste noir s'intercalent entre des rangées de moellons de grès.

Maçonnerie de moellons de différentes tailles et formes de grès, schistes, diorites…
Nicorps, Le Jacquet.

Lits de schistes alternant avec des moellons de grès.
Courcy,La Chanterie.

Maçonnerie en grès et linteau en pierre de Cambernon.
Nicorps, Le Viquet.

Grès gris et noirs, calcaire tendre, granit sur un mur daté de 1790.
Nicorps, L'Abbaye.

Les **maçonneries de moellons** présentent plusieurs types d'appareillage :

- Moellons très irréguliers, disposés en *opus incertum*.
- Moellons régularisés en blocs plus ou moins cubiques, quadrangulaires ou très longilignes. Les lits de lames de schistes ou de grès se rencontrent surtout sur la commune de Courcy.
- Blocs équarris rectangulaires ou cubiques, disposés en lits réguliers, en *opus quadratum* : cette disposition semble propre à des édifices antérieurs au 18e siècle.
- La Reconstruction a mis en œuvre des parements de pierre :
  - Soit les moellons sont réguliers, de taille moyenne, et disposés en lits réguliers ou suivant des motifs géométriques ;
  - Soit les moellons sont de formes irrégulières, mais plus gros que ci-dessus et proches du cube, et sont disposés de manière à évoquer un *opus incertum* ancien.
- Des bâtiments récents, sur lesquels on a cherché à évoquer les maçonneries locales, présentent des façades revêtues de moellons de pierre de Cambernon.
- Un **chaînage** d'angle vient souvent renforcer la maçonnerie, en blocs plus ou moins distincts.

Moellons en *opus incertum*.
Saussey, communs du manoir.

Moellons régularisés.
Cambernon, La Blonderie.

Lits de minces plaques de grès. Courcy, La Houssaye.

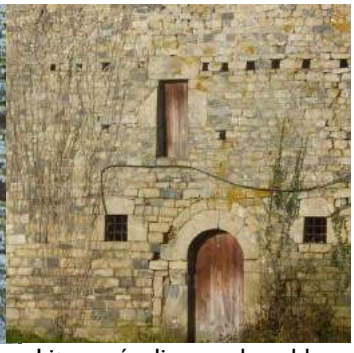
Lits réguliers de blocs équarris (*opus quadratum*).
Cambernon, La Girardière.

Moellons de grès en lits réguliers, sur le premier immeuble reconstruit à Coutances, à l'angle de la rue Clemenceau et de la rue Geoffroy-de-Montbray.

Blocs de grès multicolores disposés alternativement à la verticale et à l'horizontale pour dessiner un motif géométrique, typique de la Reconstruction. Boulevard Alsace-Lorraine.

Gros moellons de grès, sur un immeuble reconstruit. Rue Clemenceau.

Mur de clôture du parking-cinéma, 2013. Pierres de Cambernon récupérées.

De **très gros blocs** de pierre ont souvent été utilisés pour des linteaux monolithiques ou en plusieurs énormes claveaux, et pour des jambages. [Voir la partie sur les encadrements de baies, p.413].

Courcy, La Terrousière

Saussey, Le Haut Claquet

Nicorps, Le Petit Hamel

Les **pierres de taille** étaient réservées aux encadrements de baies et aux chaînages d'angle, et au parement de quelques très rares édifices parmi les plus prestigieux. Il s'agit souvent de calcaire importé.
Lors de la Reconstruction, des parements en granit taillé ont été utilisés pour souligner des soubassements et des piliers.
A noter : la section de taille de pierre du lycée Les Sapins est née du besoin en tailleurs de pierre pour la Reconstruction dans la Manche.

Pierre de taille, mur sud du chœur de la cathédrale.

Parement en pierre de taille de l'hôtel de ville de Coutances.

Parement en granit taillé, immeuble des années 50, rue du Lycée.

A partir de la deuxième moitié du 18e siècle, il semble que les pierres locales internes au canton circulent plus fréquemment à l'intérieur de celui-ci, et l'on trouve de la pierre de Cambernon jusque sur la commune de Saussey qui n'en possède pas dans son sous-sol.
On remarque que les pierres importées (ne serait-ce que d'un voisinage proche) sont plus présentes près des voies de communication (facilité de transport ? dynamique des habitats à proximité des routes ? coïncidence chronologique entre l'essor de l'extraction, la construction de la maison, la densification des communications ?).
La pierre de Montmartin, dont l'usage se répand au cours du 19e siècle, en est l'exemple le plus évident : on la trouve quasi systématiquement sur les maisons du 19e siècle, parmi lesquelles nombreuses sont celles qui se trouvent en bord de route.

Les **grès** fournissent le gros des matériaux de construction. Ils sont plus ou moins homogènes ou schisteux, plus ou moins gris ou tirant sur le ocre, le verdâtre ou le rougeâtre en fonction des composants du terrain. Les grès les plus durs étaient extraits à Saussey, puis sur la lande d'Orval, et aux Vignettes : ils ont été utilisés notamment pour le pavage des rues au 19e siècle.

> « Les grès armoricains sont composés d'un assemblage de grains de quartz fortement engrenés les uns dans les autres. Le quartzite est une roche très peu poreuse et très résistante. Ses caractéristiques mécaniques le placent parmi les roches les plus dures permettant la production de granulats de hautes performances. Il présente de plus une sensibilité négligeable à l'eau.
> Toutefois, certaines variétés à grains grossiers peuvent parfois présenter une fragilité à l'abrasion, les rendant impropre à une utilisation en couche de roulement. »[1]

Les blocs de grès ne permettent généralement pas une utilisation en linteaux ; ceux-ci sont le plus souvent constitués par une autre pierre ou par un linteau de bois. On trouve cependant quelques baies de petites dimensions encadrées de gros blocs de grès.
Les grès les plus fréquemment utilisés vont du gris beige au brun taupe.
Au 20e siècle, et notamment pour la Reconstruction, on a utilisé des grès des carrières du mont Castre et du mont de Doville, de teinte plus jaunâtre, voire verdâtre, ainsi que des grès du Mesnil-Amand, de teinte vineuse, parfois mêlés à des poudingues.

Les **schistes** sont très présents aux environs immédiats de la ville de Coutances. Au 19e siècle, on les extrait au Prébois, à la Sourcinière, à la Butte es Longs, à la Louverie… La pierre dite noire, qui se délite en lames, se trouve particulièrement sur la commune de Courcy, mais est peu utilisée sur les autres communes.

> « Issus des assises sédimentaires briovériennes plus ou moins métamorphisées, les schistes tachetés présentent de bonnes caractéristiques physiques et mécaniques. »[2]

Maçonnerie en moellons de grès, four à pain du Laquetier, Nicorps.

Saussey, Le Petit Beaucoudray

Moellons de grès dans des murs de la Reconstruction. Coutances, rue de l'Enclos-Notre-Dame.

[1] Schéma départemental des carrières.
[2] Id.

« Pierre noire » ou « pierre de Courcy », qui était extraite principalement à la Lande des Vardes.

Grès de divers beiges et fauves, sur un immeuble reconstruit rue Saint-Nicolas.

Grès rouge sur un immeuble de la Reconstruction, rue Saint-Nicolas.

L'extraction de la **pierre dite de Cambernon**, ou diorite de Coutances, est attestée depuis au moins le Moyen Âge par sa présence dans les bâtiments religieux anciens, notamment la cathédrale et l'église Saint-Nicolas de Coutances. De teinte ocre doré ou gris-beige, elle est veinée de traits sombres qui semblent avoir été tracés au fusain. Cette particularité lui confère une qualité particulièrement esthétique.

Elle est dominante dans les maçonneries à Cambernon et très importante à Coutances. Ailleurs, elle a été employée surtout pour les encadrements de baies.

D'après Michel Adam, les carrières (du nord de Coutances au sud de Saint-Sauveur-Lendelin) étaient de petite taille et refermées une fois le filon épuisé[3]. Il n'existe plus aujourd'hui de carrière en exploitation. Les pierres utilisées récemment proviennent de chantiers de démolition.

Jusqu'à l'essor de la pierre de Montmartin, elle remplissait le même rôle qu'ailleurs le granit. Elle a été utilisée sous toutes les formes : gros monolithes irréguliers, moellons, blocs taillés ; et pour toutes les qualités de bâtiments.

- roche très dure, elle était extraite en gros blocs, utilisés en linteaux monolithes et pierres de jambages : on la trouve ainsi utilisée sur les bâtiments les plus anciens des communes du canton (dans une moindre mesure à Saussey) ;
- sur la commune de Cambernon, et pour certains bâtiments cossus ailleurs, elle a pu être mise en œuvre sur l'ensemble de la construction ;
- elle était également utilisée en blocs réguliers, de la taille de pavés, pour les encadrements de baies : les observations de terrain tendraient à réduire cette mise en œuvre aux 18e et 19e siècles. La carrière du Roqueret, à Coutances, fournit nombre de ces moellons au cours du 19e siècle.

Il s'agit d'une granodiorite : c'est une roche magmatique proche d'un granite, constituée de cristaux de quartz de plusieurs types de feldspaths, de micas et souvent d'un peu d'amphibole (minéral vert sombre, fibreux).

NB : il existe deux types de diorites quartziques autour de Coutances :

- une variante altérée est très peu propice à la construction : elle est poreuse et se délite facilement ;
- une variante transformée par métamorphisme, durcie et recristallisée : c'est celle qui est utilisée en construction et que l'on appelle localement la « pierre de Cambernon ».

Coutances, rue Saint-Pierre

Cambernon, Marivaux

Cambernon, bourg

Hôtel particulier rue Saint-Martin.

[3] Michel Adam, *Notice historique sur Cambernon*, document dactylographié, 3 tomes, 1998-2000.

L'exploitation des veines de **calcaire du canton de Montmartin**[4] est ancienne – il est mentionné l'utilisation de cette pierre pour des travaux au château de Regnéville au 15e siècle – mais n'a vraiment été utilisée en dehors de ses filons d'extraction qu'à partir de la fin du 18e siècle.
Sous le terme « pierre de Montmartin » se trouvent plusieurs sortes de calcaires très durs aux tonalités allant du gris pâle au bleuté presque noir, veinés de sombre ou de blanc, ce qui leur a valu l'appellation de « marbre ».
La pierre est appréciée pour sa proximité de la surface, la grande taille des blocs qu'elle permet, sa résistance, et son aspect proche du granit, qui lui confèrent un air de richesse, mais d'extraction plus facile que celui-ci.

En 1782, les sieurs Guyon et Desmoulins, originaires de la Sarthe et installés marbriers à Coutances, relancent une exploitation proto-industrielle des carrières de la région de Montmartin pour de la pierre de taille.

Une des premières utilisations attestées est constituée par des travaux à la cathédrale, en 1785.

La commune de Saussey est en partie située dans la poche calcaire, mais l'exploitation n'y a pas donné lieu à une activité aussi intense qu'à Regnéville, Montchaton et Montmartin, qui furent les principaux lieux d'extraction au 19e s. :

- Montchaton : « marbre noir » ou presque noir veiné de blanc. La carrière fut ouverte en 1801 et fut longtemps exploitée par Montaigne et Duccini, marbriers à Coutances depuis 1853. Ils utilisent une scierie hydraulique à marbre installée au moulin de la Masse, sur le Bulsard, de 1869 à 1920[5]. Le magasin Montaigne était dans Coutances.
- Regnéville : gris à filets blancs ou gris bleu, voire « jaune café au lait » ; l'exploitation pour la pierre commence en 1782 et cesse en 1853 ; on n'y extrait plus de la pierre que pour la chaux.
- Montmartin : gris clair ou foncé ; extraction à partir de 1826.
- S'y ajoute le marbre du Mesnil-Aubert à partir de 1834.

La dernière carrière a fermé dans les années 1960 : elle ne servait plus que pour du gravier.

Dans le canton de Coutances, la pierre de Montmartin ne se rencontre quasiment pas en maçonnerie ; elle est principalement utilisée pour les encadrements de baies, particulièrement au 19e siècle ; mais on en trouve de plus anciens usages sur la commune de Saussey, qui est traversée par le filon.

Saussey, La Siennerie, 17e s. ?

Saint-Pierre, La Besnardière, 1819

Coutances, rue Saint-Pierre : façades modifiées au milieu du 19e s.

Le viaduc du chemin de fer est en partie construit en pierre de Montmartin[6], où elle est mêlée à du granit bleu. Près des filons, les maisons sont au contraire quasi entièrement dans cette pierre depuis le 18e siècle.

Les maisons du canton de Coutances ont donc souvent, au 19e siècle, des maçonneries en grès-schistes et des encadrements en pierre de Montmartin, ce qui donne des nuances de teintes différentes des maisons de la côte.

De nombreuses tombes des cimetières sont également en calcaire de Montmartin, qui a le défaut de perdre rapidement son poli et est plus sensible aux lichens.

---

[4] Voir : Montaigne, *Quelques notes sur la marbrerie dans l'arrondissement de Coutances,* Mémoire de la société académique du Cotentin, tome 3, 1880 ; Quenault Léopold, *Notes sur le calcaire carbonifère de Montmartin-sur-mer*, Caen 1885 ; Cauvin Marcel, *Montmartin-sur-mer et sa foire médiévale, 1960*
[5] Recherches en archives, Véronique Goulle.
[6] De même que le pont Alexandre III à Paris.

Les premières couches ont été utilisées comme liant, mêlé à d'autres pierres, pour les chemins.
« *Le marbre se tire en bloc, ce qui n'est point acheté par le marbrier (tables, cheminées, autels, tombeaux…) se réduit en jambages de portes et croisées que l'on pique avec soin. Les petites pierres sont employées à faire la chaux.* »[7]

Son utilisation correspond à la modification des façades qui commence à la fin du 18e siècle et s'accentue au cours du 19e siècle, avec le **percement de grandes ouvertures** disposées régulièrement, dans de nouvelles constructions – la pierre de Montmartin est un des ornements majeurs des « maisons à la Coutançaise » - mais aussi dans des maisons plus anciennes dont l'apparence se trouve considérablement modifiée. On peut parler d'une **mode de la pierre de Montmartin au 19e siècle**.
A partir de la deuxième moitié du 19e siècle, les blocs sont sciés mécaniquement[8] et non plus à la main. Le tracé des blocs devient très régulier ; les blocs sont bouchardés ou piqués ; une marge, comme un cadre lisse qui fait ressortir le travail de finition, est souvent laissé sur le bord externe. Certains linteaux ont reçu un décor d'accolade, imitant un motif souvent employé depuis le 15e s. Les blocs des jambages, de taille importante, sont très généralement disposés en harpe.

Taille manuelle. Nicorps, Le Grimperé.

Linteau piqué, avec un bord laissé lisse en encadrement ; taille mécanique. Nicorps, anciennes écoles.

Lorsqu'ils sont mis en œuvre sur des bâtiments plus anciens, si la façade n'a pas été entièrement revue, le contraste entre la régularité des blocs et la disposition libre des ouvertures accentue le contraste entre le gris de la pierre et le brun des moellons de la maçonnerie, avec un effet assez lourd. En revanche, ils participent pleinement de la symétrie des maisons du 19e s.
Quelques belles maisons du 19e siècle comportent des chaînages d'angle en pierre de Montmartin ; les angles des souches de cheminée ont pu également être traités de la même manière, pour un effet d'autant plus décoratif que le moellon ou l'enduit est de teinte contrastée.

Saussey, La Gauderie

Nicorps, La Moinerie

Courcy, La Haulle, fin du 19e s.

[7] [AMC, corr. 2D 18, 1839]
[8] Il ne s'agira cependant jamais d'extraction industrielle et la mise en service du canal n'a pas permis le développement escompté : « *(…) la scierie du marbre dans l'arrondissement se fait encore par les anciens procédés, et il n'en peut guère être autrement, l'exploitation de ces carrières ne se faisant point en grand. Il est fâcheux, sans doute, que ces belles carrières ne soient point exploitées comme elles méritent de l'être ; mais nous sentons qu'il faudrait pour cela que les moyens de transport fussent plus faciles et moins dispendieux (…)* », Rapport de Bourlet-de-la-Vallée, secrétaire de la Commission de l'industrie de l'Association normande, 1845

Les **poudingues** proviennent de la région de Gavray. Leur teinte vineuse les rapproche des grès rouges du Mesnil-Amand, dans le même canton, également utilisés à Coutances par la Reconstruction. Ils sont très rarement utilisés seuls (la maison de maître de La Haulle, illustration ci-dessus, en est un exemple).

Le **granit de Chausey**, de couleur brune, fut importé par bateau au Moyen Âge, extrait dans les îles ou sur le continent. On le rencontre en encadrements de baies, pour les linteaux de cheminées, et très rarement pour de la maçonnerie (vestiges romans de la cathédrale).
C'est de toutes façons le signe d'une architecture de qualité, et généralement antérieure au 19e siècle. Il a ensuite été remplacé, dans les mêmes usages, par la pierre de Montmartin et la pierre de Cambernon. On le trouve cependant encore au 19e siècle sur des souches de cheminée.
A partir du 19e siècle, on a importé du **granit bleu** du sud du département (utilisé pour le viaduc sur la Soulles), du kersanton (très utilisé pour les croix de cimetières) et du granit belge. Lors de la Reconstruction, on a remis en œuvre des blocs de granit pour les encadrements de baie ; il est d'ailleurs notable que le béton lavé des années 50 cherchait à imiter le grainage du granit et non l'aspect des pierres vernaculaires.
Quelques pavillons de la deuxième moitié du 20e siècle ont suivi une mode « néo-bretonne » avec de gros blocs de granit gris grossièrement taillés en encadrements de baies.

Nicorps, Le Laquetier, 17e siècle. Granit de type Chausey.

Nicorps, La Quesnellière, linteau en remploi, granit de type Chausey.

Bricqueville, presbytère, 2e ½ 18e s. Granit de type Chausey pour les encadrements, dont la teinte se fond aux grès de la maçonnerie.

Des **calcaires tendres** (régions de Caen et de Valognes), propres à la sculpture, ont été, rarement, utilisés pour les décors les plus qualifiés, et en parement seulement pour les édifices les plus prestigieux. Leur présence signale des bâtiments parmi les plus anciens (jusqu'au 16e siècle semble-t-il) ou des remplois ultérieurs.
Les calcaires ont de nouveau été utilisés à la fin du 19e et au début du 20e siècle, souvent en association avec la brique.

Porche sud de la cathédrale.

En remploi. Nicorps, La Hurie.

Immeuble place Saint-Nicolas.

Portail de l'Ecole normale.

2.4.1.1.2 – **Matériau terre**

La construction en terre est très fréquente dans le département de la Manche et dans le Coutançais. Oubliée au cours du 20e siècle derrière des enduits de ciment, la terre est en fait omniprésente dans les constructions rurales. Elle est d'autant plus employée là où la bonne pierre est rare, mais pas uniquement.

Elle est utilisée dans des proportions variables, qui vont d'un simple bandeau en sous-toiture à la totalité du bâtiment, qui n'est alors isolé du sol que par un soubassement de pierres de faible hauteur. On la trouve principalement sur les communs, surtout au 19e siècle, et sur les façades arrière des maisons rurales en pierre, mais elle a également été mise en œuvre pour des bâtiments plus importants, lorsque la pierre faisait défaut. La hauteur du soubassement peut être un signe de richesse du propriétaire.

Des murs de clôture en terre ceinturent les potagers près des grandes habitations. Ils sont particulièrement fragiles.

Beaucoup de fours à pains sont en terre, en partie à cause de ses particularités coupe-feu, et pour la plus grande facilité avec laquelle on en construit des formes arrondies.

Nicorps, Le Manoir. La maison est en pierres avec une sous-toiture en terre ; les communs sont presque entièrement en terre.

Courcy, Croix Macé. Longère en terre. Le soubassement en pierres monte jusqu'à mi-hauteur des portes, suivant une disposition habituelle.

Courcy, Le Manoir. Mur en terre clôturant le jardin.

Bricqueville, dans le bourg.

Four à pain du Laquetier à Nicorps

Cambernon, La Besnetière, bâtiments datables du 18e s.

La technique employée est celle de la **bauge**, appelée localement mâsse. Les lits superposés se lisent assez clairement sur les murs non enduits. La technique du **gazon** (pains de terre montés à plat ou en oblique) est également utilisée, au sud de Coutances, le plus souvent en complément de la mâsse.

Lits de teintes alternées. Courcy, La Hastonnière.

Mâsse. Saussey, L'Hullerie.

Gazon. Nicorps, L'Abbaye.

Mâsse surmontée de gazon. Courcy, La Cosnetière.

NB : on a construit en terre jusque dans l'entre-deux-guerres : par exemple, un four à pain du Mont Rainfer aurait été construit dans les années 30 par le grand-père d'un habitant[1].

Les teintes de la terre varient d'un lieu à l'autre, et parfois sur un même bâtiment, où se dessinent clairement des reprises et rebouchages.

- Sur Saussey, ce qui domine est une terre rouge rosée, très mêlée de cailloux cristallins, dont certains atteignent plusieurs centimètres, et de paille grossière : on devrait plutôt parler d'un béton granuleux lié au mortier de terre.
- On y trouve aussi une terre ocre terne, plus légère en cailloux.
- Sur Cambernon au contraire, la terre est d'un ocre presque orangé et plus argileuse, ne nécessitant que peu de matières liantes et solidifiantes.
- A Nicorps, à Saint-Pierre, à Bricqueville, à Courcy, la terre est généralement ocre beige ou orangée.

Saussey, Mont Rainfer

Saussey, Le Claquet

Cambernon, bourg.

Nicorps, L'Abbaye

Les **enduits** anciens n'ayant pas été conservés, il est difficile d'en connaître la teinte exacte, mais on peut supposer qu'elle était la même que celle de la terre locale, pâlie et nuancée par l'adjonction de chaux et de sable.

La terre se rencontre également dans les **plafonds dits « à la normande** » : des bâtonnets de bois, ou « quenouilles » sont enrobés de terre et de paille, formant des fuseaux, qui sont disposés entre les solives et sur lesquels on appliquait une couche d'enduit. Le plancher de la pièce au-dessus repose sur une couche de terre intermédiaire qui absorbe les chocs, et sert d'isolant et de pare-feu.

[1] Témoignage recueilli en été 2012.

Les petites ouvertures (jours d'aération, gerbières) sont taillées directement dans l'épaisseur du mur et n'ont pas systématiquement d'encadrement. On rencontre moins de diversités de formes que dans la région des marais : les jours sont très généralement quadrangulaires et verticaux. Pour les autres types de baies, ces encadrements sont en bois, en pierre ou en brique.

Nicorps, Le Boscq

Saussey, Les Bruneries

Saussey, La Hervurie

Nicorps, L'abbaye

La terre est un **matériau durable** tant qu'elle n'est pas exposée aux intempéries et un très bon isolant à condition de ne pas l'enfermer dans des matériaux l'empêchant de respirer. La mode des enduits en ciment au 20e siècle a sévi sur de nombreux bâtiments. D'autres, faute d'entretien, sont retournés à la terre, ne laissant en mémoire que quelques pierres du soubassement.
Les percements d'ouverture sont aisés, par simple découpage ; il en résulte parfois de récentes superpositions et/ou juxtapositions de baies hasardeuses, mettant en péril la stabilité des murs.

La préservation du bâti en terre est un véritable enjeu pour le territoire, au point de vue patrimonial et énergétique :

- Maintien des bâtiments témoins des anciennes activités agricoles
- Bâti à requalifier pour un habitat durable

Les règles d'entretien et de rénovation ont été établies par le Parc naturel régional des Marais du Cotentin et du Bessin et le CAUE dans plusieurs publications, les principales étant :

- Utilisation de chaux aérienne
- Bannissement des enduits ciments
- Mise hors eau

Cambernon, La Masure. Maison rénovée.

Saussey, Heurtaux. Bâti abandonné voué à la ruine.

Saussey, Petit Beaucoudray. Enduit ciment.

2.4.1.1.3 – Argile et **briques**

Terrain argileux (La Soullerie, Courcy)

Les briqueteries et tuileries sont peu nombreuses dans la Manche, contrairement au Calvados. Les terrains sont plus ou moins argileux, mais l'argile n'est pas en général d'une qualité utilisable. Là où la pierre ne fournissait pas les moellons nécessaires, on a utilisé la terre sous forme de mâsse. Cependant, des briqueteries ont été créées au 19e siècle, aux abords de Coutances, parmi lesquelles celle de Saint-Martin-d'Aubigny, près de Périers, a été conservée. Les autres ont disparu et sont connues uniquement par les archives.

Au 19e siècle, une briqueterie fonctionne à Coutances, aux Argilières, là où se trouve actuellement le stade. Elle est connue par des documents d'archives, le mémoire de l'Association normande sur l'industrie à Coutances en 1844 et un dessin de Joseph Le Dieu en 1874.

J. Le Dieu - dessin – collection particulière. Extrait du catalogue *Promenades au crayon…*

« Nous nous sommes transportés dans la briqueterie de M. Dubosc, et nous avons reconnu que les briques sont bien confectionnées, faites avec de l'argile d'un excellent choix, et ne laissent de perfectionnements à désirer que pour la cuisson. Jusqu'à présent M. Dubosc a cuit ses briques à l'air libre, ce qui leur donne presque toujours une très grande inégalité ; mais M. Dubosc a déjà reconnu cet inconvénient et s'occupe, en ce moment, de la construction d'un four, qui nous a paru établi d'après les meilleurs systèmes. Nous ne doutons pas qu'il ne parvienne bientôt à livrer au public des briques parfaites sous le rapport de la cuisson, comme elles le sont déjà sous le rapport de la manutention. ***Ce sera, sans contredit, un grand avantage pour les propriétaires que l'introduction dans le pays de cet élément si commode et si peu coûteux de construction****. Mais M. Dubosc songe aussi à y introduire une production non moins utile : dans un moment où l'autorité municipale, sentant le danger des couvertures en paille dans l'intérieur de la ville, s'est occupée de les proscrire,* ***il sera bon et avantageux pour les petits propriétaires de trouver près d'eux une fabrique de tuiles, au lieu de s'approvisionner de celles qui leur viennent de Granville****. La Commission croit devoir féliciter M. Dubosc de l'idée qu'il a déjà exécutée par l'établissement d'une briqueterie et de celle qu'il se propose de réaliser, en y adjoignant une fabrique de tuiles. Elle vous engage, en conséquence, à lui accorder une mention honorable.»*
Rapport de M. Bourlet de la Vallée, secrétaire de la Commission de l'industrie de l'Association normande, 1845.

Il est difficile, en l'absence d'étude plus précise, d'attribuer telle brique à telle origine. On peut supposer la séquence chronologique suivante :

- Avant l'arrivée du chemin de fer, on pourrait penser que l'origine est locale, voire très locale à partir de **1844** (briqueterie de Coutances, qui fonctionne à partir de 1844, briqueterie de la Sauvagère à Orval).
  - Cependant, le canal permit d'importer des produits en terre cuite : avant que Deslandes, directeur du port et négociant en matériaux, ne rachète la briqueterie de Coutances en 1850, il mentionne sur ses en-têtes de facture des tuiles pour couverture et des briques anglaises ou belges. Le canal faisait partie de la compagnie de Mosselman qui possédait des tuileries et briqueteries. A cette date, on peut penser que les matériaux arrivent par mer, au port de Regnéville.
  - Ensuite, le canal peut servir à transporter la brique produite à l'Argillière vers l'ouest de Coutances, en l'occurrence à Bricqueville-la-Blouette[1], mais aussi plus loin, à Jersey, où Deslandes exporte notamment de la pierre calcaire[2].

En-tête de facture d'Elie Deslandes en 1847. AMC.

- A partir du dernier tiers du 19e siècle, grâce au chemin de fer, les briques peuvent être importées facilement de l'est de la Basse-Normandie et de plus loin. Le fait que la briqueterie de Coutances arrête apparemment de fonctionner peu après l'arrivée du chemin de fer semble dénoter une concurrence importante.

En 1917, la maison Collette, située rue de Regnéville, fait figurer sur ses en-têtes des briques, des tuiles et des briques réfractaires. AMC

Remarque : des briques et tuiles continuent d'arriver près du port de Coutances.
Mais rien n'indique que le canal sert à l'importation de matériaux :

- Le projet de modernisation du port de Regnéville avorte dans les années 1850, et le havre s'ensable, limitant fortement les échanges par mer
- A partir de 1865, le canal ne sert quasiment plus qu'à des transports entre Coutances et le Pont-de-la-Roque (entreprise Le Mare)

Le canal sert donc plutôt à transporter les matériaux arrivés par chemin de fer vers la côte.

- Au début du 20e siècle, quand la voie ferrée relie Coutances à Périers en passant par Cambernon, des briques peuvent venir de la briqueterie de Saint-Martin-d'Aubigny nouvellement créée (elle fonctionne des années 1910 à la 2e Guerre mondiale).

  L'aménagement de la voie ferrée en bordure du canal de la Soulles permet de prendre le relais pour le transport de matériaux vers la côte, jusqu'à son déclassement dans les années 30.

- **A partir de la fin des années 30, plus aucune brique n'est produite à proximité**. On importe désormais le matériau, mais il s'agit essentiellement de brique creuse pour le remplissage du gros-œuvre (Reconstruction), et non plus de brique flammée pouvant servir en parement ou encadrement.

La société du Canal de Coutances, en 1939, fait encore figurer des tuiles et briques sur la liste des matériaux qu'elle peut fournir. Mais leur provenance n'est pas mentionnée et il est désormais certain qu'elles sont importées par chemin de fer, le canal ne servant plus à cette date. AMC.

[1] Dont le nom n'a *a priori* rien à voir avec la brique…
[2] Ses employés à la briqueterie, comme lui, sont d'ailleurs originaires de Jersey (V.Goulle).

L'identification des briques fabriquées à Coutances au 19e siècle est soumise à hypothèses[3].

On peut supposer que pour les encadrements de baies de ces bâtiments, modifiés au cours du 19e siècle, situés face au stade et donc non loin de l'Argillière, on a employé des briques de la briqueterie de Coutances.
La même hypothèse peut être faite pour des bâtiments de la rue des Piliers et de la route de Saint-Malo.

<u>Exemples de mise en œuvre de la brique.</u>

L'utilisation de la terre cuite avant le 19e siècle est mal connue à Coutances et il serait risqué de faire en l'état actuel des connaissances quelque interprétation sur son origine.

- Un dépôt de fragments de terre cuite qui apparaissent régulièrement près de l'étang du Parc des Evêques[4] est identifié par certains au souvenir d'un fort qui y aurait été établi pendant la Guerre de Cent ans (15e s.)
- Tourelle dite du gouverneur, dans la rue Geoffroy-Herbert, datée du 16e s. (IMH)
- Aux 17e et 18e siècles, des bâtiments utilisent la brique, pour les encadrements de baies et les modénatures, suivant le système de contraste « brique et pierre » mis à la mode sous Louis XIII.

Dans la 2e moitié du 17e siècle, le cloître des Augustines (site de l'hôpital) utilise les ressources graphiques de la brique. Il s'agit d'une brique beaucoup plus plate que celle que l'on rencontre au 19e siècle.

Les briques ont ensuite été utilisées pour former des corniches à denticules sur les façades de l'hôpital général, de l'autre côté de la rue des Teintures, lors de sa transformation par les Augustines au 19e siècle.

---

[3] Il faudrait étudier précisément les marchés de construction des bâtiments, ce qui n'a pas été fait dans le cadre de cette étude.
[4] Certaines sources émettent l'hypothèse d'une construction en brique faite pendant l'occupation anglaise du 15e siècle.

Le contraste de la brique de l'évêché avec son environnement a marqué le peintre coutançais Sébire qui en a fait ressortir la couleur avec force.

Musée Quesnel-Morinière

Sur la façade du palais épiscopal, construit au 18e siècle, le jeu coloré permis par la brique est renforcé par un jeu de pierres calcaires alternant avec du poudingue pourpré.

<u>A partir du 19e siècle,</u> <u>la brique est utilisée **essentiellement en encadrement de baies** sur **:**</u>

- Des bâtiments construits ou très modifiés à cette époque :
  - où le jeu coloré que permet la brique est plus ou moins fortement intégré dans la conception de la façade (1)
  - où la brique est utilisée sans forcément d'intention esthétique (2)

  La fonction et/ou la période de construction de ces bâtiments les situe essentiellement en périphérie du centre-ville, mais plusieurs immeubles subsistants et des cartes postales anciennes montrent qu'ils étaient relativement nombreux dans les rues Tancrède et Saint-Nicolas.

- Des bâtiments modifiés, où la brique vient :
  - soit faire signe de modernité : mode, image assimilée à l'efficacité (3)

  C'est notamment le cas des fermes modernisées à la fin du 19e et au début du 20e s.
  - soit remplacer un matériau d'encadrement, pour des raisons pratiques et/ou financières (4)

<u>1- Jeux de briques intégrés en façade :</u>

Le Carmel, à Coutances : la brique est utilisée sur les communs comme sur l'église et les bâtiments conventuels.

L'Ecole normale (1883)
L'utilisation de la brique est limitée aux encadrements des baies.

La brique est souvent utilisée comme une sorte de treillis matérialisant l'organisation structurelle du bâtiment. On note là l'influence de l'esthétique industrielle.
Exemples Bvd Alsace-Lorraine.

Rue du Palais de Justice : utilisation légère de la brique, pour accompagner la mise en valeur des baies, ornées de masques, suivant l'influence des modèles de l'Epoque classique.

L'immeuble à l'angle de la rue Saint-Dominique et de la rue Tancrède montre bien à quel point la brique est un matériau de façade, de décor :

- Utilisation alternée de différentes teintes ;
- Sur le côté, beaucoup moins visible, les moellons de construction du bâtiment sont laissés apparents.

Sur la façade de l'immeuble qui fait l'angle avec la place Saint-Nicolas, la brique est utilisée de façon très légère, pour dessiner avec la pierre de taille une sorte de résille autour des fenêtres.

Sur un hôtel construit en bas de la rue Saint-Pierre au début du 20e siècle par Le Dault, un très beau quadrillage de briques en façade, est repris dans les encadrements des lucarnes et fait écho aux souches de cheminée.

Hôtel de la Gare à Coutances.
CP Coll.part .

Les bâtiments liés au développement des transports ont reçu comme ailleurs, de préférence, un décor de briques.

2 - Absence supposée d'intention esthétique :

Anciens ateliers de l'hôpital

Cour aux Magnens

La dimension esthétique est toutefois rarement absente, même si elle est plutôt due aux formes des baies qu'à leur encadrement.

Les gares et les maisons de chefs de gare ont des encadrements en brique.

Ces types de constructions se trouvent essentiellement en milieu urbain mais ne sont pas absentes de la campagne.

La ferme du château de la Mare à Coutances, milieu 19e s.
Le bâtiment, traité comme une nef d'église à trois vaisseaux et bas-côtés, semble illustrer la foi dans un progrès agricole qui doit passer par l'industrialisation des procédés - intention soulignée par l'emploi de la brique.

Dans les communes rurales, l'emploi de la brique n'est pas absent mais beaucoup plus rare.
Il est parfois difficile, la mise en œuvre étant très modeste, de savoir s'il s'agit des baies d'origine ou de modifications de la fin du 19e siècle.
La plupart des maisons concernées se trouvent au bord des principales voies de communication.

Saussey, Bretteville

Saussey, L'Hullerie

Bricqueville, bourg

Cambernon, maison dans le bourg

3 - Modification de bâtiments : lorsqu'il y a un souci d'esthétique, l'effet recherché est de faire ressembler la façade ou la baie à celles d'un bâtiment qui viendrait d'être construit.

Rue du Pertuis-Trouard : riche parement de briques rouges et pourpres sur l'angle d'une maison remontant au 15e siècle[5].

Lors de la modification des ouvertures, dans la 2e moitié du 19e siècle, on a fait alterner pierre de Montmartin et brique. Nicorps, Village Tardif.

A l'occasion des travaux de modernisation du presbytère de Saussey, en 1873, on ajoute des lucarnes à fronton et parement de briques.

Lors de la modernisation de l'ancien manoir du Grand Clivonney à Saint-Pierre, les bâtiments de ferme sont agrémentés d'ouvertures cernées de briques, presque néo-romanes...

Le même principe, plus discret, est mis en œuvre à la Chasse Meslier à Cambernon.

[5] D'après les recherches de Marie Casset sur les anciennes maisons de chanoines de Coutances.

Dans le quartier du Pont-de-Soulles, à vocation artisanale, les encadrements de brique ne sont finalement pas beaucoup plus nombreux que dans le reste de la ville – hormis les bâtiments de la Reconstruction. Ici, sur un bâtiment modifié au milieu du 19e siècle, lors de l'installation des Augustines dans l'ancien hôpital général.

La régularisation des ouvertures et le percement de nouvelles baies sur ce bâtiment est l'occasion d'utiliser la brique, mais sans véritable souci d'esthétique : le rythme d'alternance court/long n'est pas totalement respecté. *Cambernon, bourg.*

La brique peut remplacer la brique : sur cette façade de la rue du Pont-de-Soulles, la partie en rdc à droite a été modifiée et deux sortes de briques sont visibles.

La préservation et la mise en valeur des encadrements de brique est d'autant plus sensible qu'il s'agit de bâtiments :

- souvent situés à proximité des entrées de villes ou de quartiers
- qui ont perdu leur vocation d'origine

La brique n'est pas vue comme un matériau noble et déprécie la valeur d'un bâtiment pour beaucoup de gens.

Coutances, rue des Piliers et route de Saint-Malo

<u>Le parement entièrement en brique est plus rare.</u>

Maison sur l'avenue de la République.

On aperçoit, derrière, une villa de la fin du 19e siècle, dont l'enduit clair est souligné de briques.

<u>Quelques bâtiments à vocation artisanale ou industrielle ont été construits, tout ou partie, en brique.</u>

Ecluse des Moulins de Bricqueville.

Mosselman possédait également des briqueteries.

L'aménagement du canal ayant eu lieu avant l'ouverture de la briqueterie de Coutances, on peut supposer que ces briques ont été importées, sûrement par le port de Regnéville

<u>Les autres usages de la brique sont similaires à ceux du parpaing :</u>

Coutances, La Vallée

La brique a pu être utilisée <u>en façade sous la toiture</u> :

- lors du passage des toitures en chaume aux toitures en ardoise : une bande de briques permet de rattraper la différence de pente de la toiture ;
- et/ou en remplacement de l'ancienne bande de terre qui isolait la toiture du mur, sachant que cette bande de terre peut avoir été posée au moment du changement de toiture, ou être antérieure.

Dans ce cas, la brique utilisée est fonction de l'époque de la transformation. Elle n'a alors pas de fonction ornementale.
Très peu d'exemples sont visibles sur le canton de Coutances.

<u>En remplacement de la terre.</u>

Courcy, Casrouge.
Emploi de la brique pour remonter un niveau de bâtiment qui était sûrement en terre.

Coutances, près de la Cour aux Magnens

La brique a aussi été utilisée, comme le parpaing, pour des <u>petits bâtiments annexes</u> (latrines, clapiers à lapins…) auxquels il n'était demandé que d'être fonctionnels.
Ils sont assez rares (ou non visibles).
La plupart n'ont pas de valeur patrimoniale.

La Reconstruction a beaucoup utilisé la brique creuse, pour les cloisons.

La brique est aujourd'hui employée à la construction.

Nicorps, Village Tardif. 2012

<u>Les souches de cheminée</u> en brique sont nombreuses, qu'elles soient d'origine ou qu'elles soient venues remplacer des souches en pierre.

Type de souche en brique fréquent sur les maisons rurales

Haute souche sur une maison des années 20.

Souche en brique et ciment, années 30.

De nombreuses souches de cheminée de la rue des Piliers comportent de la brique, peut-être fabriquée par la briqueterie Deslandes toute proche.

Souches en brique de la Reconstruction

Fréquents en ville, les merlons en terre cuite sont très exceptionnels à la campagne et sont rarement anciens.

Coutances, rue Saint-Martin
Cambernon, La Guérinière

Parmi les autres usages de la terre cuite, hormis la tuile, les faîtages et les décors, des portions de canalisations en terre cuite existent encore dans le sous-sol de Coutances.

2.4.1.1.4 – Bétons

A partir du 19e siècle, l'importation de matériaux non vernaculaires et fabriqués en série gagne la région de Coutances. Ils sont importés et commercialisés par des marchands de matériaux, parmi lesquels se distinguent les concessionnaires du canal. Ils importent des briques, des tuiles, des **bois du nord** – de plus en plus utilisés pour les charpentes –, du plâtre et du ciment.
Sur le boulevard de l'ouest, le marchand de matériaux Collette et fils fournit la ville en bois du nord et ciments.

Les **ciments et bétons** connaissent une utilisation croissante à la fin du 19e siècle, mais il ne s'agit que d'emplois localisés dans les bâtiments : de nombreuses réparations malencontreuses notamment. Le rôle des maçons italiens depuis le début du 20e siècle, et surtout dans l'entre-deux-guerres, dans la diffusion des emplois du ciment a été souligné par des études spécialisées.

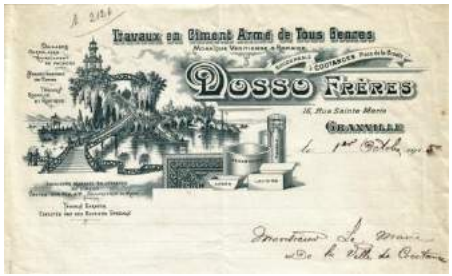

En-tête d'une facture adressée par les maçons Dosso à la ville en 1915. *AMC.*

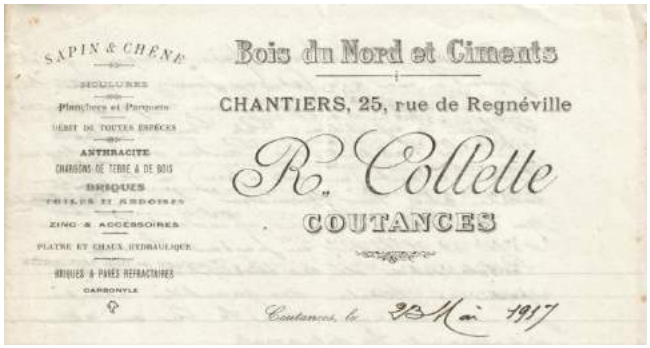

Collette et fils, boulevard de l'Ouest. *AMC.*

En-tête de l'entreprise Lelong, 1943. *AMC.*

Jusque dans **<u>l'entre-deux-guerres</u>**, on continue de préférer la pierre pour tout ouvrage apparent, mais également pour la maçonnerie. L'usage ne diffère pas d'autres régions, et Coutances ne conserve pas de grand bâtiment remarquable construit en béton avant la Reconstruction.
Le recensement de 1939 sur la commune de Saint-Nicolas[1] montre que les maisons construites récemment sont en pierre. La mention de ciment pour les murs concerne les joints et mortiers.

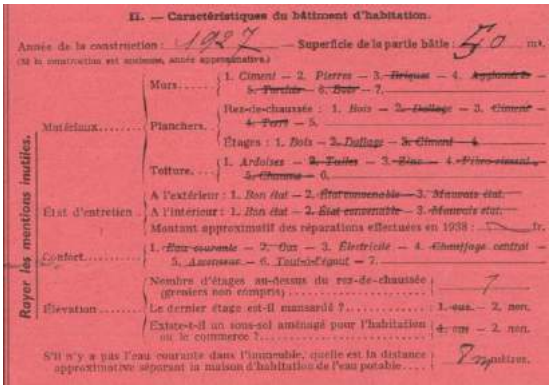
II. — Caractéristiques du bâtiment d'habitation.

Année de la construction : 1927 — Superficie de la partie bâtie : 50 m².
(Si la construction est ancienne, année approximative.)

Matériaux — Murs : 1. Ciment — 2. Pierres — 3. ~~Briques~~ — 4. ~~Agglomérés~~ — 5. ~~Parpaings~~ — 6. ~~Bois~~ — 7.
Planchers : Rez-de-chaussée : 1. Bois — 2. ~~Dallage~~ — 3. ~~Ciment~~ — 4. ~~Ferré~~ — 5.
Étages : 1. Bois — 2. ~~Dallage~~ — 3. ~~Ciment~~ — 4.
Toiture : 1. Ardoises — 2. ~~Tuiles~~ — 3. ~~Zinc~~ — 4. ~~Fibro-ciment~~ — 5. ~~Chaume~~ — 6.

État d'entretien — A l'extérieur : 1. Bon état — 2. ~~État convenable~~ — 3. ~~Mauvais état~~.
A l'intérieur : 1. Bon état — 2. ~~État convenable~~ — 3. ~~Mauvais état~~.
Montant approximatif des réparations effectuées en 1938 : ..... fr.

Confort — 1. ~~Eau courante~~ — 2. ~~Gaz~~ — 3. ~~Électricité~~ — 4. ~~Chauffage central~~ — 5. ~~Ascenseur~~ — 6. ~~Tout-à-l'égout~~ — 7.

Élévation — Nombre d'étages au-dessus du rez-de-chaussée (greniers non compris) : 1
Le dernier étage est-il mansardé ? : 1. ~~oui~~ — 2. non.
Existe-t-il un sous-sol aménagé pour l'habitation ou le commerce ? : 1. ~~oui~~ — 2. non.

S'il n'y a pas l'eau courante dans l'immeuble, quelle est la distance approximative séparant la maison d'habitation de l'eau potable : 7 mètres.

Rayer les mentions inutiles.

Un exemple parmi d'autres : maison construite au Petit Manoir en 1927. Les murs sont en pierres jointoyées au ciment.

Le terme « agglomérés » est systématiquement rayé sur les bordereaux.

[1] Révision de l'évaluation des propriétés bâties de l'ancienne commune de Saint-Nicolas, 1939, AMC.

Les emplois du béton sont encore limités à des ouvrages d'art (le viaduc du tramway avait été construit, en 1909, en béton ; le réservoir d'eau de Cambernon dans les années 30) et à des édicules, tels les tribunes du stade et le préau de l'école de la rue Saint-Maur dans les années 30.

Préau de l'école Jules-Verne, 1936

Stalles au manoir de Beaucoudray, Saussey, v.1925

Pont du tramway, 1909, détruit. *CP Coll. Lemesles.*

Dans les réponses aux questionnaires de 1939 pour la commune de Saint-Nicolas, on trouve la mention de nombreux **« planchers en ciment »** au rez-de-chaussée, pour des maisons dont la date de construction n'est pas mentionnée : il s'agit très certainement soit de revêtements en ciment sur des sols en terre battue (on trouve parfois la mention conjointe ciment et terre), soit de carreaux de pavement en ciment, qu'ils soient décorés tels qu'on en trouve encore dans les églises et certaines demeures, ou plus simplement constitués de grandes dalles uniformes. L'étude des travaux réalisés dans les églises du Coutançais, par le docteur Guibert, révèle l'omniprésence du ciment pour la réfection des sols dans les années 20 et 30.

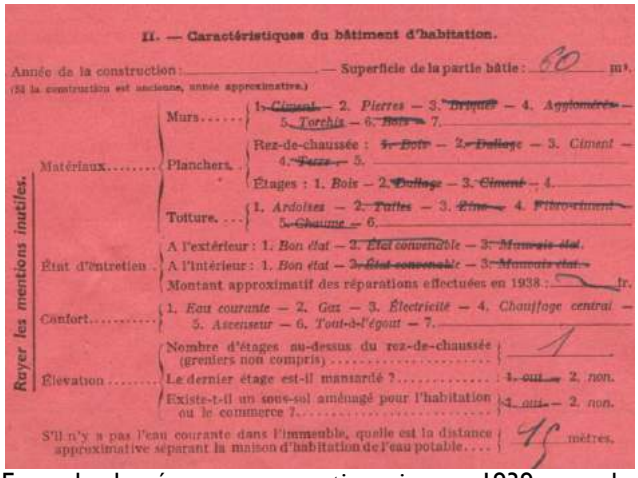

II. — Caractéristiques du bâtiment d'habitation.

Année de la construction : ____ — Superficie de la partie bâtie : 60 m².
(Si la construction est ancienne, année approximative.)

Matériaux — Murs : 1. ~~Ciment~~ — 2. *Pierres* — 3. ~~Briques~~ — 4. ~~Agglomérés~~ — 5. *Torchis* — 6. ~~Bois~~ — 7. ____
Planchers : Rez-de-chaussée : ~~1. Bois~~ — 2. ~~Dallage~~ — 3. *Ciment* — 4. ~~Terre~~ — 5. ____ ; Étages : 1. *Bois* — 2. ~~Dallage~~ — 3. ~~Ciment~~ — 4. ____
Toiture : 1. *Ardoises* — 2. ~~Tuiles~~ — 3. ~~Zinc~~ — 4. ~~Fibro-ciment~~ — 5. ~~Chaume~~ — 6. ____

Rayer les mentions inutiles.

État d'entretien : A l'extérieur : 1. *Bon état* — 2. ~~État convenable~~ — 3. ~~Mauvais état~~. A l'intérieur : 1. *Bon état* — 2. ~~État convenable~~ — 3. ~~Mauvais état~~.
Montant approximatif des réparations effectuées en 1938 : ____ fr.

Confort : 1. *Eau courante* — 2. *Gaz* — 3. *Électricité* — 4. *Chauffage central* — 5. *Ascenseur* — 6. *Tout-à-l'égout* — 7. ____

Élévation : Nombre d'étages au-dessus du rez-de-chaussée (greniers non compris) : 1
Le dernier étage est-il mansardé ? : 1. ~~oui~~ — 2. *non*.
Existe-t-il un sous-sol aménagé pour l'habitation ou le commerce ? : 1. ~~oui~~ — 2. *non*.
S'il n'y a pas l'eau courante dans l'immeuble, quelle est la distance approximative séparant la maison d'habitation de l'eau potable : 10 mètres.

Exemple de réponse au questionnaire en 1939, avec la mention d'un sol de rdc en ciment.

Sol mêlant carreaux décorés et losanges unis en ciment, entre-deux-guerres, rue Saint-Nicolas.

Balcon dans une cour rue Saint-Nicolas

Rue Saint-Pierre

Saussey, La Pagetterie

Les possibilités plastiques du ciment sont utilisées pour des éléments de **décor**, mais les exemples sont rares. On rencontre quelques détails en béton moulé.

<u>La Reconstruction</u> introduit massivement l'utilisation du béton.
Dans les années 1947-1950, aux débuts de la Reconstruction, les maçonneries sont encore souvent en moellons de pierres : c'est le cas des maisons d'Etat.
Par la suite, les maçonneries utilisent le système poteau-poutre de béton armé, qui permet une rationalisation de la construction.

Maison en cours de reconstruction : les planchers et les poteaux sont en béton. Les murs extérieurs sont en maçonnerie de pierre.

Immeuble indéfini en cours de construction. Cette structure n'était apparemment pas destinée à recevoir un parement de pierre.

- Le remplissage est en parpaings ou en briques creuses.
- Les parements de pierre viennent masquer la structure sur les immeubles proches des monuments et sur les belles constructions.
- Un enduit de ciment recouvre les maçonneries plus modestes.
- Sur certains bâtiments, notamment pour les soubassements, des plaques de béton lavé, de différentes granulométries, animent la façade. Sur les immeubles les plus modestes, ce sont des plaques de ciment simplement jointoyées, sans aucun effet décoratif.
- Les cadres des ouvertures sont en béton, fabriqués en série suivant quelques modules. Ils reçoivent généralement un piquetage ou un bouchardage pour imiter le travail de la pierre.

Il est en effet rare que le béton soit assumé en tant que tel sur les bâtiments de logements : on cherche généralement à lui donner l'apparence de la pierre, suivant d'ailleurs des typologies qui étaient jusque-là peu usitées à Coutances (on cherche à imiter des blocs de granit taillé).
Au contraire, pour certains bâtiments publics ou à portée monumentale on a joué sur les possibilités plastiques du béton également pour les éléments les plus ostentatoires.

Chaînage d'angle en blocs de béton, rue Saint-Nicolas.

Majesté d'une avant-voussure en béton au-dessus de la porte d'entrée de la chancellerie de l'évêché.

Dans la mesure où on a cherché à donner au béton un aspect granuleux, il semble malvenu de peindre les encadrements de baies et les balcons, mais sur les immeubles enduits, des effets intéressants peuvent être obtenus par contraste avec l'enduit. Il vaut mieux éviter de peindre les décors de béton des immeubles à parement de pierre.

Les encadrements de baies ne sont pas tous identiques et certains jouent avec deux textures de béton : lisse pour les bordures, bouchardé, ciselé ou à grain d'orge dans la partie recreusée. Il convient alors de préserver ce jeu de textures.
Il convient de préserver la saillie des encadrements en béton afin de respecter les jeux d'ombre et de lumière qu'ils génèrent ; les immeubles dont les baies n'ont pas d'encadrement en saillie sont enduits au ciment et pourraient faire l'objet d'isolation par l'extérieur.
Les encadrements de baies en béton de la Reconstruction sont pour certains fortement dégradés du fait de l'éclatement des ferrailles (épaufrures).
Dans de nombreux bétons et enduits, on relève la présence de particules de coquillages, révélant l'utilisation de sable de mer qui contribue à leur faible durabilité.

Traitement soulignant le contraste entre les baies et le fond. Presbytère.

Jeu de texture sur un encadrement d'oculus, rue Saint-Martin.

Traitement uniforme peu heureux entre le fond et l'encadrement

Plaques de béton lavé au rez-de-chaussée, formant soubassement au niveau des boutiques.

Plaque de béton lavé à grains moyens sur toute la façade. Rue Saint-Nicolas.

Rue de l'Ecluse-Chette

Rue du Lycée

Rue Saint-Martin

Le ferraillage rouille et fait éclater le béton.

Le béton a été employé pour les murs de clôture, les balcons, les auvents, les poteaux des porches, des claustras, etc., avec un grand nombre de variétés de formes.
La solidité du béton armé a permis de créer des séries de meneaux très fins et très hauts et des formes ajourées.

Baie à meneaux fins, poteau, auvent, parement extérieur… : de multiples usages du béton. Rue de l'Ecluse-Chette.

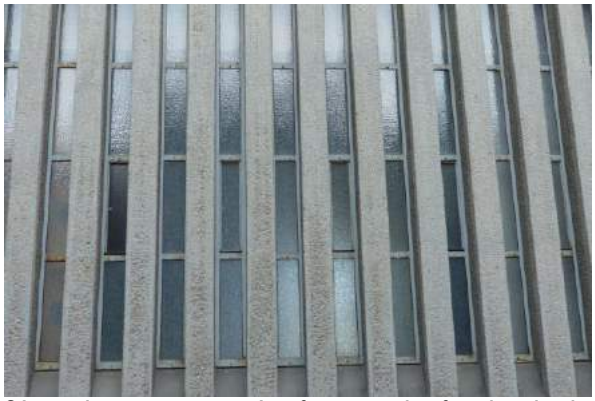

Série de meneaux très fins sur la façade de la chancellerie de l'évêché, afin d'évoquer les baies de la salle des Chevaliers au Mont Saint-Michel.

Les bâtiments les plus emblématiques de la Reconstruction utilisent les extraordinaires possibilités du béton armé, sans toutefois atteindre aux audaces mises en œuvre dans d'autres villes, comme à Royan par exemple, mais dont les formes méritent une reconnaissance et un entretien.

Voûte en béton ovoïde pour la Poissonnerie, IMH.

Voûte à arcs doubleaux et alignement de meneaux pour la salle Marcel-Hélie.

Voûte ondulée, chapelle Saint-Vincent, label patrimoine XXe s.

Bas-relief rue Gambetta

Le décor est essentiellement amené par les jeux de texture, de profondeur, et de contrastes entre les matériaux et leurs traitements. Les quatre bas-reliefs en béton moulé qui ornent les immeubles de la place Gambetta sont des singularités. Ils suivent le style des années 30.

Des années 60 à la fin du 20e siècle, le béton est devenu le principal matériau de construction, mais il n'a plus généré de créativité digne de celle de la Reconstruction.

2.4.1.2 – **Matériaux de couverture**

L'ardoise, ou ses substituts, domine aujourd'hui les toitures coutançaises.
Il n'est cependant pas rare, à la campagne, de rencontrer une multiplicité de modes de couverture dans un même ensemble.
Les toitures en chaume ont quasiment totalement disparu, même si quelques particuliers s'attachent à en remettre en état.

Beaucoudray : chaume, tuile, ardoise…

Jusqu'au milieu du 19e siècle, le **chaume** couvre plus de la moitié des maisons en ville et la quasi-totalité à la campagne. Les toits qui ne sont pas couverts en chaume sont couverts en ardoise.

A partir du milieu du 19e siècle, les proportions s'inversent, jusqu'à une quasi-totale disparition du chaume dans l'entre-deux-guerres. Le chaume est remplacé par de l'ardoise ou des tuiles. Cette modification des matériaux de couverture nécessite une modification des charpentes et des pentes de toiture : à des pentes de 60-65% se substituent des pentes de 50 à 60%.

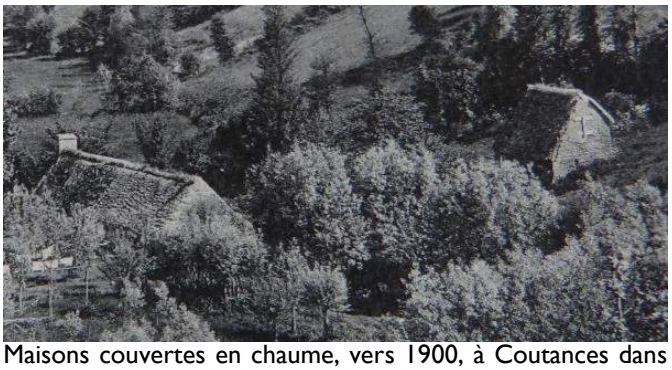

Maisons couvertes en chaume, vers 1900, à Coutances dans la vallée du Bulsard. *CP, coll. part.*

Sur cette vue du village de Guerney par Joseph Le Dieu, on voit deux toitures, l'une en chaume, l'autre en tuiles. Réalisé en 1874, ce dessin montre que certains bâtiments n'ont jamais été couverts en ardoise et ont pu être couverts soit en chaume puis en tuiles, soit directement en tuiles.

Ensemble de maisons et dépendances, détail d'un dessin de Le Dieu, 1874.

La modification des couvertures entraîne plusieurs modifications :

- Modification des pentes, les pignons paraissent plus trapus.
- Afin de récupérer les différences de hauteur, les murs sont surélevés, au moyen d'une bande de terre ou de moellons, et souvent avec des briques ou des parpaings.
- Les lucarnes qui étaient en chapeau-de-gendarme sont remplacées par des lucarnes-pignons.
- La pierre de solin des souches de cheminée est désormais apparente.

Coutances, La Bourrelière. Maison anciennement couverte en chaume.

Ancienne lucarne en chapeau de gendarme transformée. Saussey, Le Claquet.

L'ardoise domine aujourd'hui les toitures. Elle est utilisée depuis le Moyen Âge pour les bâtiments de prestige, depuis l'Ancien Régime pour de grandes demeures et depuis le 19e siècle pour l'ensemble des nouvelles habitations en ville.
Il s'agit de petites ardoises disposées à clin.
L'ardoise (ou son substitut l'ardoise kergoat) est de plus en plus utilisée pour couvrir des pignons au nord et à l'ouest et les protéger des intempéries.
Les ardoises sont de teinte gris-bleu. La Reconstruction a contribué à uniformiser les toitures de Coutances en couvrant l'ensemble des immeubles reconstruits d'ardoise.

Coutances par Prévot-Valéri : les gris-bleus dominent les toitures. *Musée Quesnel-Morinière.*

Toits du centre-ville ancien vus de la cathédrale.

Pignon couvert d'ardoise en bas de la rue Quesnel-Morinière.

Toitures en ardoise de la Reconstruction. Rue du Lycée.

En milieu rural, l'ardoise reste cependant encore en grande part réservée aux maisons d'habitation. De nombreuses dépendances sont couvertes en fibro-ciment, bacacier, tôle ou tuiles. Lorsque les tuiles sont orange, et les tôles gris clair et/ou rouillées, on obtient des ensembles très hétéroclites. L'hétérogénéité des toitures peut souligner les différentes fonctions des bâtiments et être conservée dans ce sens. Cependant, les taches créées peuvent gêner quand les toitures en tuile sont très minoritaires dans un ensemble couvert en ardoise ou de teinte ardoise.

Maison couverte en ardoise, annexe couverte en tuile mécanique : disposition fréquente. Nicorps, Village Tardif.

Maison couverte en ardoise, dépendances couvertes en tuiles. Courcy, Le Pasturel.

Hétérogénéité des couvertures suivant les fonctions. Nicorps, Les Ponts.

Taches des tuiles et du bacacier orange parmi l'ardoise. Saussey, Le Bourg.

Les couvertures en tuileaux plats sont d'un usage assez récent (tuiles de Bavent notamment) ; on trouve surtout de la **tuile à emboitement**, utilisée depuis le 19e s. Sur des bâtiments anciens, la tuile a directement succédé au chaume : il n'est donc pas évident de proposer une couverture en ardoise qui n'a jamais fait partie du bâtiment.

> Au milieu du 19e siècle, les tuiles viennent semble-t-il de la région de Granville, jusqu'à ce que soit créée une briqueterie-tuilerie aux Argilières. Des maisons couvertes en tuiles dans ce quartier semblent témoigner de cette activité, mais la plupart des tuiles employées autour de Coutances, notamment dans l'entre-deux-guerres, ont été importées[1].

La tuile a longtemps eu une réputation moins « noble » que l'ardoise : moins chère, elle a été utilisée pour couvrir des dépendances, alors que les maisons d'habitation étaient couvertes en ardoise. Les réponses aux questionnaires de 1939 pour la commune de Saint-Nicolas montrent cette différence de traitement.

Les tuiles sont brun foncé, brun orangé ou orange.

Vue de l'ouest de Coutances par Prévot-Valéri, avec des toits en tuiles au premier plan. *MQM.*

Toitures en tuileaux sur des immeubles des années 60-70 dans le quartier des Sapins.

Saussey

Cambernon, Le Bourg

Depuis quelques années, les marchands de matériaux proposent des tuiles plates brun clair à un prix attractif.

Une teinte de toiture que l'on trouve de plus en plus sur des maisons récentes.

Cambernon, l'Hôtel Hébert.

[1] Voir le chapitre sur les briques p.204.

Parmi les nouveaux matériaux du 20e siècle, les ardoises en **fibro-ciment** sont encore présentes sur de nombreux bâtiments, principalement en dehors et dans les faubourgs de Coutances.

Les matériaux de toiture ont un impact visuel dans la perception des paysages. Les tôles claires et les reflets du bacacier attirent l'œil.

Le **bacacier**, bleu ardoise ou beaucoup moins souvent orangé, est employé non seulement sur de grandes dépendances, où il vient souvent en remplacement de la tôle ondulée, mais aussi sur des maisons d'habitation.

Cambernon, Monrocq. Bacacier.

Cambernon, L'Aubrière. Le bâtiment au premier plan a été mis hors-eau avec de la tôle.

Le coût des réfections de toiture est en effet un véritable problème dans une région où les dépendances sont de taille importante, mais dont l'usage diminue fortement. Les prix de la tuile et de l'ardoise de type « kergoat » tendant à s'équilibrer, les rénovations en tuiles devraient s'amenuiser. Pour de nombreux bâtiments ruraux, il s'agit cependant de mettre hors-eau en urgence.

Coutances, La Porte. La toiture de la grange est effondrée.

Courcy, La Cognerie.

Courcy, L'hôtel Haye.

2.4.1.3 – **Joints**, **enduits** et **revêtements** extérieurs

La question des **joints** recoupe en partie celle des **enduits** : en effet, il semble que les enduits étaient très majoritairement à pierres vues. On n'a pas trouvé de traces d'enduits anciens sur la totalité de la maçonnerie[1].
Les joints sont très généralement de teinte plus claire que les pierres. Lorsqu'ils ne viennent pas recouvrir une partie des pierres (l'épaisseur des joints permet dans ce cas de rattraper au coup par coup des irrégularités des moellons), les joints sont en très léger retrait par rapport aux pierres (résultats de modifications tendant à rendre les pierres plus visibles mais favorisant la migration des eaux de pluie dans la maçonnerie).

Courcy, La Quinarderie

Nicorps, Le Laquetier

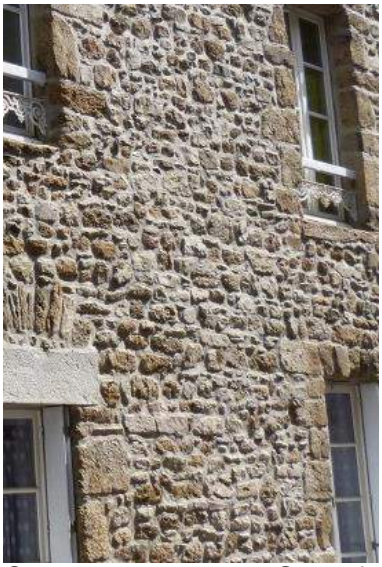
Coutances, rue Quesnel-Morinière

Le jeu de teintes, de profondeur et de texture entre les joints et les pierres entre en compte pour la perception globale de la couleur de la façade. Le contraste peut être plus ou moins prononcé.

Saussey, La Hervurie

Saussey, La Michellerie

Saussey, La Gauderie

La réalisation de joints au ciment, outre qu'ils sont dommageables à la structure, crée un effet d'autant plus négatif qu'ils sont recreusés.

[1] Cf. Boithias Jean-Louis, Mondin Corinne, *La maison rurale en Basse-Normandie, contribution à un inventaire régional*, Les cahiers de construction traditionnelle, éditions Créer, Nonette, 2001 : les auteurs soulignent la rareté des enduits dans le Coutançais.

Les façades des belles demeures, où les encadrements de baies sont saillants et en pierre de taille, étaient enduites.
Il est cependant difficile, en l'absence de traces anciennes, de retrouver la teinte de ces enduits. On privilégiera donc des teintes s'harmonisant avec l'environnement et contrastant avec les cadres des baies.
Les grandes demeures urbaines du 19e siècle et de l'entre-deux-guerres étaient également enduites.

Coutances, rue Quesnel-Morinière.

Coutances, avenue de la République

La Reconstruction a privilégié, près des monuments du centre-ville, la pierre apparente. La mise en œuvre des joints est très proche de celle des maçonneries traditionnelles : joint plus clair, et légèrement en retrait.
La mode du joint en ciment rubanné (saillant et redessiné), a touché quelques bâtiments anciens sur lesquels ils produisent un effet massif mais pas net assez désagréable.

Les enduits des maisons en terre ont pratiquement tous disparu. Beaucoup ont été remplacés par des enduits en ciment, derrière lesquels on devine, d'après la forme des ouvertures, les courbes du mur et l'emplacement de l'enduit par rapport aux maçonneries de pierre, le bâti en terre.

Cambernon, La Chaslerie

Nicorps, l'Abbaye

Les enduits ont très souvent été refaits au ciment depuis la 2e moitié du 20e siècle, générant :

- Un problème sanitaire : humidité des maçonneries
- Un problème esthétique : uniformité, rigidité

Les **revêtements extérieurs**, relativement rares encore, sont de plusieurs types :

- Bardages en bois : on ne les trouve encore quasiment que sur des bâtiments conçus dès l'origine pour recevoir ce revêtement.
- Bardages en ardoise sur les pignons exposés à l'ouest et au nord-ouest : cf. chapitre sur l'ardoise. Cette pratique est assez rare.
- Revêtements en dalles de béton, datant principalement de la Reconstruction.
- Bardages en PVC, imitant les bardages à planches horizontales
- Matériaux rares tels que le zinc, la résine.
- Matériaux divers pour des réparations de fortune
- **Des plaques d'amiante, datant des années 50 à 80 subsistent sur certains bâtiments**.

Dalles de **béton** gravillonné, Reconstruction.

Amiante, immeubles rue de la Suisse normande.

PVC

Zinc. Cinéma, Coutances.

Résine Fundermax. Société générale, Coutances.

Planches de bois fréquentes sur les hangars agricoles.

L'isolation par l'extérieur est encore peu répandue mais va constituer un des enjeux majeurs de la préservation du bâti conjuguée à celle des ressources énergétiques, aussi bien pour le bâti ancien que pour le bâti de la Reconstruction :

- Uniformisation de la teinte de la façade ;
- Aplatissement de la façade (suppression des saillies des encadrements de baies, des corniches, avancée des fenêtres…) ;
- Effet général de boîte d'autant plus accentué que les formes locales du bâti sont très simples, aussi bien pour le bâti ancien que pour la Reconstruction, et ne s'animent généralement qu'avec quelques lignes.

Le Palais de justice, en 2004 et 2014 : avant et après isolation par l'extérieur.

2.4.1.4 – **Menuiseries et ferronneries**

Jusque très récemment, les menuiseries étaient très généralement en bois. [Voir le chapitre sur les menuiseries p.420].

Au chêne s'est substitué le bois exotique depuis les années 60 ; de plus en plus le PVC envahit les baies anciennes, et est également utilisé pour des volets, suivant des modèles le plus souvent préfabriqués.

Le PVC, au-delà des questions posées quant à sa pérennité et aux risques sanitaires, pose plusieurs problèmes visuels :
Pour les fenêtres :

- Teinte blanche uniforme ne se patinant pas (les versions teintées ne sont pas très satisfaisantes pour un surcoût important) ;
- Epaisseur des montants, moulurations lourdes et plates ;
- Disposition des petits bois à l'intérieur et non à l'extérieur ;
- Modèles pré-fabriqués et de dimensions standardisées ne correspondant pas aux modèles locaux et aux tailles des fenêtres.

Pour les portes et les volets : l'effet d'aplat agrémenté de traverses épaisses ou de ferronneries noires est désastreux.
Le problème principal est plus dans les formes que dans le matériau en lui-même.

L'aluminium est encore assez peu utilisé en rénovation.
Des montants trop sombres peuvent déséquilibrer la perception de la façade.

Ferronneries :

Lorsque les baies en rez-de-chaussée comportaient des barreaux métalliques, beaucoup ont disparu ou ont été remplacés. On trouve :

- Des quadrillages de barreaux sur les ouvertures des 16e – 17e s. Les barreaux de la grille sont soit dans l'éveil de la baie, soit appliqués à l'extérieur. Il s'agit d'un dispositif rare, et réservé aux manoirs et grandes fermes. Ce type de grille se trouve parfois sur les jours ménagés dans les portes.
- Des barreaux verticaux aux fenêtres. Lorsqu'ils ont disparu, on distingue encore les encoches ménagées dans les pierres d'appui et de linteau.
- Des barreaux modernes, préfabriqués, avec des saillies en épi.

Parmi les ferronneries, on rencontre également :

- Des clés de renfort de charpente ;
- Quelques ferronneries ouvragées sur les menuiseries : serrurerie, cloutage.

2.4.1.5 – **Couleurs** : l'impossible généralisation

Il est extrêmement difficile de déterminer des tonalités à recommander pour les revêtements : la terminologie usuelle « ton pierre » est particulièrement inadaptée dans le Coutançais. Il convient au contraire de s'inspirer des matériaux utilisés dans le voisinage.
Quelques dominantes peuvent cependant être données pour référence, mais il faut se méfier de l'établissement d'un nuancier dont chaque teinte ne rendra jamais compte de l'effet « chiné » produit par les nuances de tons des pierres et le jeu des joints.
Toute teinte devrait être choisie en fonction de l'environnement, de la typologie et de la date du bâti.

Globalement, les teintes des enduits sont généralement trop claires.

Un pignon de maçonnerie et un enduit, vus depuis le cimetière de Saussey.

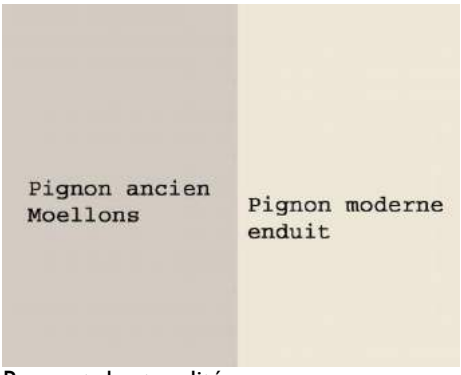

Rapport des tonalités.

De près, le contraste est moins perceptible.

Choisie sur un nuancier, une teinte peut paraître convenir, mais se révéler totalement différente en réalité.
Exemple récent rue Quesnel-Morinière.

Exemples de nuances montrant la difficulté à établir un nuancier :

Saussey, Presbytère

Saussey, La Planche

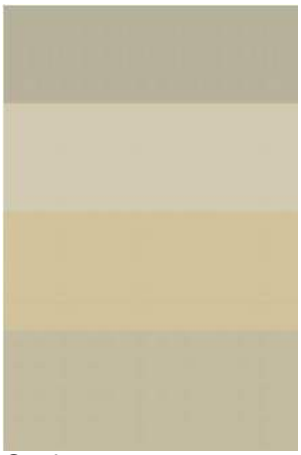

Cambernon,
La Girardière

Saussey, Beaucoudray, 19e s.

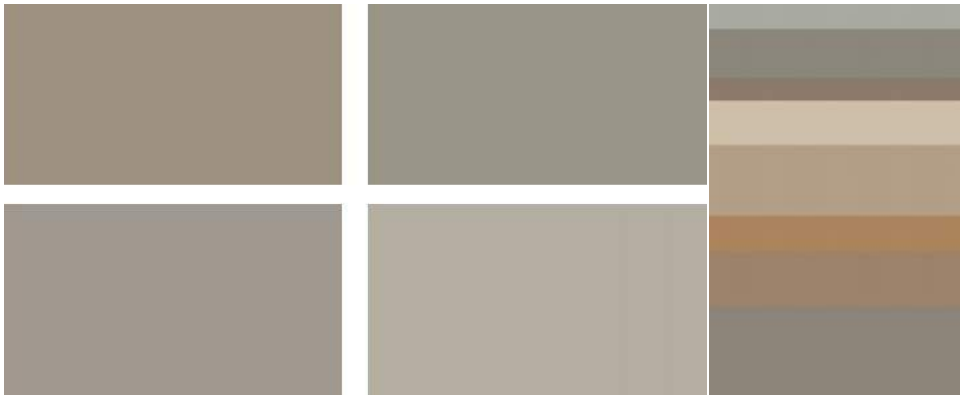

Sur un même mur, des gris, des bruns, des beiges, des teintes de terre…

Des teintes intermédiaires entre le gris et le beige semblent les plus pertinentes. Les teintes claires conviennent aux maisons du 19e siècle et de l'entre-deux-guerres.

La reproduction en aplat des teintes de la terre pour des enduits laisse fortement à désirer.

2.4.2 – Formes et détails du bâti rural

Suivant la terminologie en usage, la « maison rurale » comprend « *toute construction ou ensemble de constructions complémentaires bâties en secteur rural et ayant abrité des représentants de l'une ou l'autre des catégories sociales composant la population dite rurale* »[1]. La présentation des typologies repérées suit les grandes lignes établies par l'ouvrage de référence sur l'architecture rurale en Normandie[2]. Le Coutançais y est rattaché au bocage maritime ; les caractéristiques principales qui y sont présentées tendraient à faire oublier l'importance de l'habitat modeste que l'on rencontre encore aujourd'hui malgré les évolutions qui en ont effacé les traces depuis le 19e siècle : *« Le Coutançais, qui possède une des belles architectures de pierres, est plus divers* [que l'Avranchin] *: manoirs à cour presque fermée, hôtels et ménages à cour ouverte… L'habitation est à deux niveaux, les toitures à croupes fréquentes, les lucarnes nombreuses. (…) Les caractéristiques architecturales sont les lucarnes-pignons, les portes géminées flanquées de* bouettes[3]*, les auvents des portes de granges, les porteries en plein cintre.* »[4]

Cour fermée ou presque… Courcy, Le Manoir.

Cour ouverte. Nicorps, La Planquette.

Habitation à deux niveaux. Saussey, Les Cosnardières.

Toiture à croupes. Cambernon, Marivaux.

Lucarnes nombreuses. Courcy, La Cognerie.

Lucarne-pignon. Bricqueville, presbytère.

Portes géminées et *bouette*. Courcy, Les Fleudries.

Auvent de porte de grange. Cambernon, Les Ridelières.

Porterie en plein cintre. Nicorps, presbytère.

---

[1] Dominique Pain, « Approche de l'habitat traditionnel en secteur rural en Basse-Normandie et particulièrement dans le centre et le sud du département de la Manche », *Revue de la Manche*, tome 22, fasc. 85, janvier 1980, p.37-66.

[2] Brier Max-André, Brunet Pierre, *L'architecture rurale française. Normandie*, Berger-Levrault, Paris, 1984, 406 p.

[3] Bouette : « *ouverture exiguë plus haute que large accompagnant une porte de communs pour éclairer les parties latérales de l'entrée*. » (*La maison rurale en Basse-Normandie, 2001)* ou plus généralement : ouverture de petites dimensions éclairant une entrée.

[4] Brier et Brunet, *Architecture rurale*…, op.cit., p.362.

2.4.2.1 – **Grandes lignes historiques du bâti rural en Coutançais.**

On retrouve les grandes périodes de construction identifiées par les historiens pour la Normandie et notamment les pics de la fin 16e – déb.17e s. et du 19e siècle ; les phases du Moyen Âge ne sont pas conservées autrement que dans la toponymie et par la permanence de l'habitat dans un lieu donné.

- 11e – 12e s. : établissement de villages à proximité des châteaux et des établissements religieux. Cette situation est encore perceptible à Cambernon, malgré la disparition du château, et à Saussey, malgré la disparition du hameau qui jouxtait le manoir.
- 12e – 13e s. : poursuite et accélération de ce mouvement ; le défrichement est familial, donnant un peuplement de hameaux familiaux ou de fermes, entourés de parcelles cultivées et de bois et landes. Ce sont les fermes et hameaux dont les toponymes sont formés par un nom de famille + le suffixe *–ière* ou *–erie*.
- La Guerre de Cent ans touche particulièrement le Coutançais, lieu de passage des troupes de Charles de Navarre ; mais elle n'entraîne pas une modification de la carte du peuplement. La reconstruction accompagne le nouvel élan économique de la fin du 15e siècle.

- Fin 15e – début du 16e s. : la noblesse se replie sur ses terres ; de nombreuses petites seigneuries se maintiennent, chacune ayant un domaine direct restreint ; les cadets font construire de très modestes manoirs-fermes qui ne se distinguent des exploitations que par quelques traits distinctifs honorifiques. Les nouvelles constructions suivent des formes héritées du Moyen Âge. Ces formes perdurent au moins jusqu'au début du 17e siècle :
    - Absence de symétrie ;
    - Fréquence des portes en arc, parfois dites « portes aux Anglais », et appelées « voûtes » dans le Coutançais ;
    - Austérité, même dans les rares manoirs qui adoptent les motifs renaissants[5].
    - Linteaux à accolades, encadrements chanfreinés : ces motifs perdureront encore dans l'architecture rurale, par archaïsme et reproduction des modèles nobles.
    - Tourelles et meneaux sculptés pour les manoirs ;
    - Grosses souches de cheminées ;
    - Allèges en pierre taillée.
- Fin 16e - début du 17e s. : vague importante de construction de manoirs-fermes et grandes fermes, notamment par des bourgeois et des nobles de robe qui acquièrent des terres, mais aussi par des nobles d'ancienne extraction qui adoptent la mode de la résidence aux champs et font moderniser leurs anciennes demeures. C'est le cas du manoir d'Argences, des Radins et de la Caterie à Saussey par exemple.
  Dans le même temps, on agrandit de grandes fermes seigneuriales, afin d'en augmenter la rentabilité : le logis plus ou moins fortifié est accompagné de bâtiments d'exploitation spécialisés.
  Il faut également souligner l'importance des possessions des religieux de Coutances (chanoines et ordres) dans la campagne environnante.
  Le 17e siècle voit également le développement de l'artisanat rural.
- 1740-1850 : 2e grande vague de constructions en Normandie :
    - Les manoirs deviennent soit des résidences de plaisance et se distinguent des exploitations agricoles, soit des grandes fermes où le pigeonnier, la chapelle, le moulin, sont détruits ou réutilisés.
    - Diffusion du modèle du château de type classique du 18e siècle, quadrangulaire, symétrique, lumineux ; modèle que l'on retrouve pour les grandes demeures et les presbytères puis très atténué dans la maison coutançaise.
    - La poussée démographique atteint son maximum vers 1835 dans le Coutançais : on trouve alors environ 100 habitants au km².
- Avec l'exode rural, de nombreux bâtiments ruraux sont désertés.
- 20e siècle : les évolutions de la production agricole (mutation vers l'élevage laitier, mécanisation, baisse du nombre d'exploitations, baisse du nombre d'ouvriers agricoles) et de la société rurale (disparition de la fabrication à façon, disparition des commerces et artisanats, apparition des résidences secondaires…) entraînent des modifications du bâti et de l'organisation de l'espace : disparition des bergeries et écuries, transformation de granges en étables, abandon des annexes et des petits logements, construction de stabulations…

[5] Laty, F., « Manoirs d'époque Renaissance dans le Coutançais », in *L'architecture de la Renaissance en Normandie*, tome II, PUC, Caen, 2003, pp.177-183.

Les bâtiments les plus anciens ont souvent disparu, faute d'usage, par défaut d'entretien et pour faire de la place, ou bien ont été réutilisés et modifiés au cours du temps. L'organisation du bâti a elle-même évolué de ce fait et par ajout de nouveaux bâtiments suivant les évolutions des productions agricoles et les conséquences de l'exode rural au 19e s.

Parmi ces bâtiments il est aujourd'hui difficile de retrouver l'ancienne densité des maisons d'ouvriers agricoles, les maisons d'artisans, les annexes les plus modestes.

2.4.2.1.1 – Organisation des hameaux et du bâti rural jusqu'au milieu du 19e siècle

Le monde rural coutançais est dominé par des exploitations de petite et moyenne taille, pratiquant la **polyculture**. Il s'organise principalement en trois catégories qui se reflètent dans le parcellaire et le bâti :

- Les manoirs et fermes-manoirs ;
- Les « fermes de subsistance » permettant de faire vivre une famille ;
- Les journaliers et petits paysans, dont l'activité agricole ne suffit pas, et qui cherchent des revenus complémentaires.

S'y ajoutent les artisans, les domestiques et les petits commerces ruraux, ainsi que, dans une proportion difficile à appréhender, les travailleurs forains et saisonniers[6].

Le bâti est essentiellement concentré en une **multitude de hameaux** regroupant quelques exploitations, souvent issues d'un même noyau familial, et des bâtiments à usage commun (four, lavoir...)

Les fermes isolées sont rares, mais pas totalement absentes, notamment sur les landes mises en culture aux 18e – 19e s. (ex. à Cambernon).

Les manoirs occupent des emplacements privilégiés, hérités d'une implantation ancienne : les qualités de leur environnement contribuent à leur mutation en maisons de plaisance.

Les cultures comprennent surtout des céréales (froment, orge, seigle), des pois et fèves ; les ajoncs (le *bouais-jan*) et les bois et landes occupent les pentes et les hauteurs lessivées. Sous l'Ancien Régime, on cultive également du lin et du chanvre pour le tissage.

Parmi les bêtes d'élevage, les moutons et porcs[7] dominent les bovins, qui ne sont encore élevés que pour la viande.

L'exploitation type possède un petit élevage diversifié et peu important (quelques moutons, porcs, deux ou trois vaches, des oies, des poules…) et un potager qui jouxte la maison ; s'y ajoute parfois un verger.

Un même corps de bâtiments réunit souvent deux ou trois foyers, serrés les uns contre les autres, leurs dépendances étant toutes reléguées à la même extrémité ou en face.

Devant et entre les maisons, la cour est parfois commune à plusieurs foyers.

L'ensemble s'organise suivant un schéma : logis / bâti utilitaire, espace de circulation / espace de stockage, culture de nourriture / culture de production.

Au sein de ces hameaux, la maison type compte une ou deux pièces, surmontées d'un grenier, et quelques dépendances :

- Pièce de vie = salle = la « maison »
- Eventuellement une pièce utile accolée, notamment dans les maisons où il y avait une activité de tissage[8]
- Hangar, étable = les « appartements »

---

[6] Dominique Pain, op.cit.

[7] En 1844, dans l'arrondissement de Coutances, on compte en moyenne un cochon pour une vache (Enquête agricole publiée en 1845 dans l'Annuaire des cinq départements normands)

[8] E. Languille, « Modifications de l'habitat rural à Cametours, 1826-1937 », *Annales de Normandie, 1ère année n°1*, 1951. p.72.

Courcy, répartition des hameaux et des parcelles entre le bourg et la Soulles. Plan cadastral 1808.

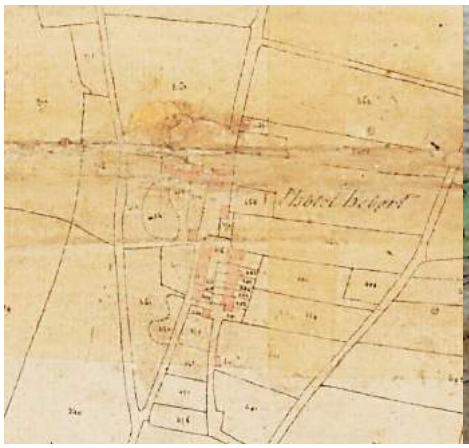

Cambernon, L'Hôtel Hébert

Saussey, La Brasardière (disparu)

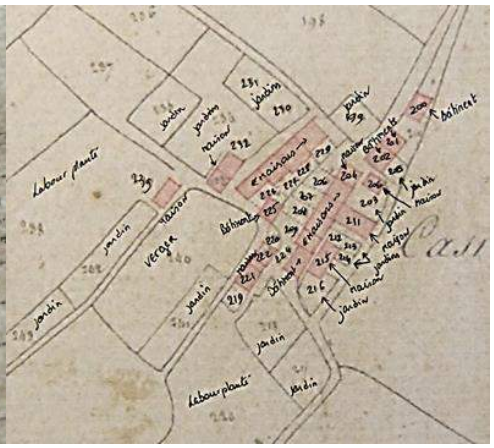

Coutances, Casrouge (annotations V.Goulle)

Sur les plans cadastraux du début du 19e siècle, on repère des rangées de petits bâtiments de plan carré, ou presque, accolés, chacun avec sa partie de dépendance en face dans la cour.
Autour des habitations, de petites parcelles quadrangulaires indiquent les potagers ; au-delà, des champs en lanières.

Courcy, La Chaslerie. Intérieur d'une pièce de vie.

2.4.2.1.2 – Evolutions milieu du 19e siècle – milieu du 20e siècle.

L'exode rural libère une partie des bâtiments : un petit hameau qui comprenait plusieurs foyers n'en comprend parfois plus qu'un. Une ferme unique en remplace plusieurs, et occupe tous les bâtiments :

- On investit l'habitation la plus grande ; par la suite, on l'agrandit, la modifie, voire la remplace par une autre.
- D'anciennes maisons deviennent des dépendances, suivant le même processus que celui étudié sur le hameau du Vaucher à Cametours par Edith Languille. On supprime les souches de cheminée pour déclasser l'habitation en bâti agricole.

  « *Les cheminées extérieures ont disparu lorsqu'on a procédé à la réfection des toitures en chaume, en raison, dit le propriétaire, non pas tellement de leur inutilité mais d'un impôt existant jadis sur les cheminées : on classait comme maison d'habitation tout logis, même désaffecté, pourvu d'une cheminée.* »[9]

Exemple de la commune de **Saussey** :

Nombre d'habitants :

- 1831 : 866 habitants
- 1931 : 428 habitants

soit une diminution de 438 habitants (plus de 50 %).

Nombre des maisons d'habitation :

- 1846 : 248
- 1931 : 166

= **« disparition » de 82 maisons en moins de 100 ans**

➔ Transformées en d'autres usages au sein d'une seule ferme

➔ Abandonnées et vouées à la disparition

Ces évolutions du bâti reflètent l'évolution des modes de vie au sein du monde rural :

- 1836 : 304 personnes (36 %) vivent à Saussey du travail de la terre
  264 (32 %) vivent d'un travail manuel (carriers, menuisiers...).
- 1931 : 179 personnes (41 % de la population) vivent du travail de la terre
  40 (9%) seulement vivent d'un travail manuel autre que celui de cultivateur, ou d'ouvrier agricole.

Coutances, Casrouge : quelques maisons gardent la mémoire des alignements de logis et bâtiments agricoles de ce hameau aux portes de Coutances.

[9] E.Languille, op.cit. p.78

Des hameaux entiers ont disparu, ne laissant parfois qu'une grange au milieu d'un champ là où vivaient plusieurs familles (ex. : Saussey, La Caillardière près de la Siennerie), quelques murs qui se transforment en tas de pierre (ex. : Nicorps, Le Havre), une empreinte dans le paysage (Nicorps, La Hurie) ou juste une trame dans le parcellaire (Nicorps, La Moinerie) ou … rien.

Saussey, près de la Siennerie

Nicorps, Le Havre

Nicorps, La Hurie

Nicorps, La Moinerie en 1808 et 1985

D'anciens hameaux finissent par ne plus rassembler qu'un ou deux foyers ; nombreux perdent leur vocation agricole au cours du 20e siècle.

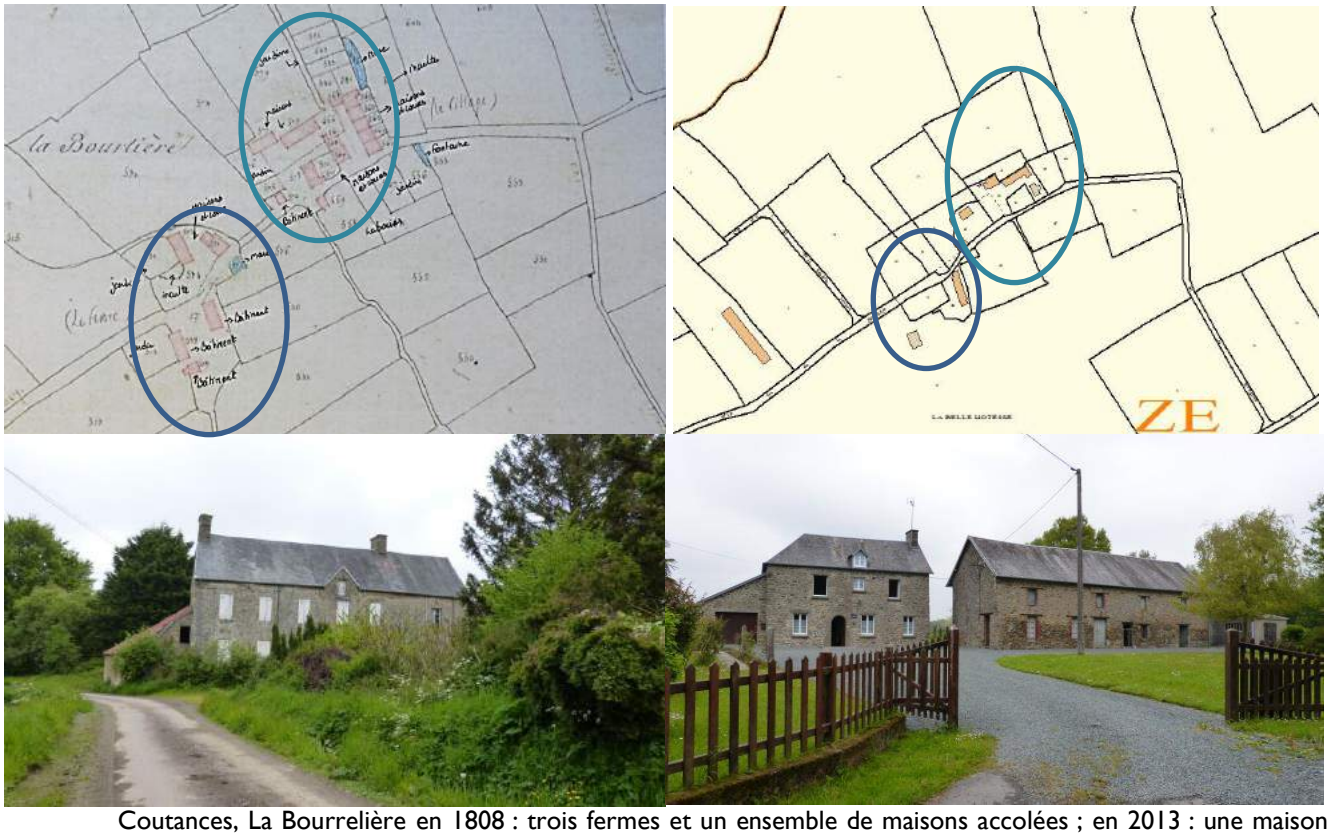

Coutances, La Bourrelière en 1808 : trois fermes et un ensemble de maisons accolées ; en 2013 : une maison avec dépendances et une maison inhabitée.

Cependant, des hameaux conservent plusieurs foyers. Les différences de traitement entre les différents logis ne sont pas dans ce cas le résultat d'un partage mais du maintien d'une partition ancienne.

Cambernon, La Suaverie. Maisons mitoyennes.

A contrario, les évolutions récentes entraînent le réaménagement d'anciennes dépendances en habitations, parfois au milieu de dépendances subsistantes ; les modifications successives peuvent conduire à une véritable cacophonie.

Nicorps, La Moinerie : suite de foyers et d'annexes agricoles accolés et modifiés sans cohérence.

2.4.2.2 – **Organisation spatiale et typologies** des maisons rurales.

Remarques préliminaires :

- ✓ Les évolutions des 19e et 20e siècles ont entraîné plusieurs variations :
  - modification non seulement de l'organisation au sein des hameaux, *cf. supra*,
  - mais aussi de l'organisation spatiale des maisons rurales ;
  - modifications successives des usages d'un bâtiment ;
  - abandon et souvent disparition de certains bâtiments ;
  - construction de nouveaux bâtiments.

  Le repérage des typologies spatiales et usuelles laisse donc de côté les modifications apportées depuis les années 50-60, sauf dans le cas de créations nouvelles (par exemple : un ancien logis utilisé comme lieu de stockage ou chenil est considéré comme maison ; une maison organisée en U et complétée d'un hangar sur le 4e côté dans les années 60 est considérée comme maison en U…).
- ✓ Par maison rurale, on entend là tout ensemble comprenant un logement et ses dépendances, y compris les manoirs ; plus largement, le bâti rural comprend également les bâtiments strictement utilitaires et isolés.
- ✓ L'étude n'a pas compris de visite des intérieurs ; la pluralité des usages possibles peut entraîner des confusions.

Les maisons rurales sont très généralement organisées en relation avec une cour : les bâtiments en bordent un côté ou plusieurs ; la cour est parfois un espace intermédiaire avec l'espace public ou un espace commun à plusieurs maisons. Les bâtiments peuvent être disposés de diverses façons, sans atteindre à la totale symétrie, ni à la totale absence d'ordre.
On rencontre donc autour de Coutances des exemples des différentes typologies d'organisation ; deux types prédominent cependant :

- La maison sur cour à bâtiments lâches et sans ordre logique ;
- La maison en longueur, comprenant parfois plusieurs logements et leurs dépendances.

2.4.2.2.1 – Maison à cour fermée :

La maison à cour fermée est *stricto sensu* un ensemble de bâtiments d'habitation et d'exploitation disposés autour d'une cour, jointifs ou reliés par de hauts murs. On y accède par une porterie.

Cette disposition totalement close n'existe pas autour de Coutances ; cependant **des manoirs et de très grandes fermes tendent fortement à s'en approcher** : c'est le cas notamment du manoir d'Argences, du manoir de Courcy, du château de Cambernon avant sa destruction, de la Malerbière, de la Haulle et des Fleudries à Courcy, de la Bretonnière à Bricqueville-la-Blouette, de la Godefrairie à Coutances.

Porteries à La Haulle et à la Malerbière sur la commune de Courcy.

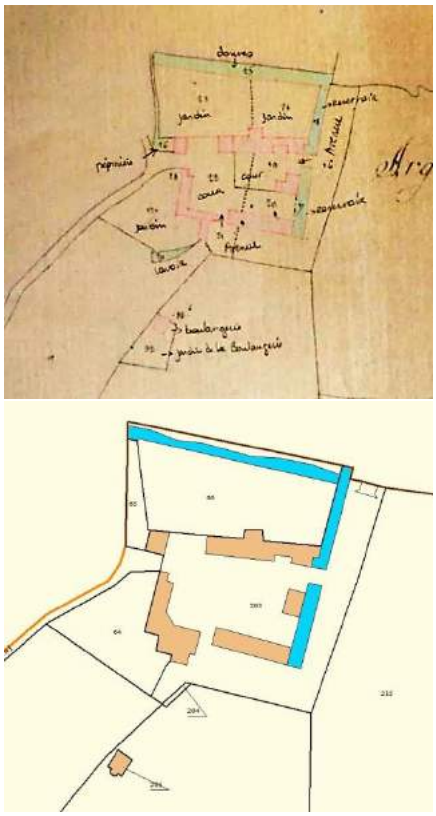

Argences : on accède à la cour par deux portails ; l'ensemble est cerné par les douves et la rivière ; les bâtiments sont reliés par des murs. La disposition a peu changé.

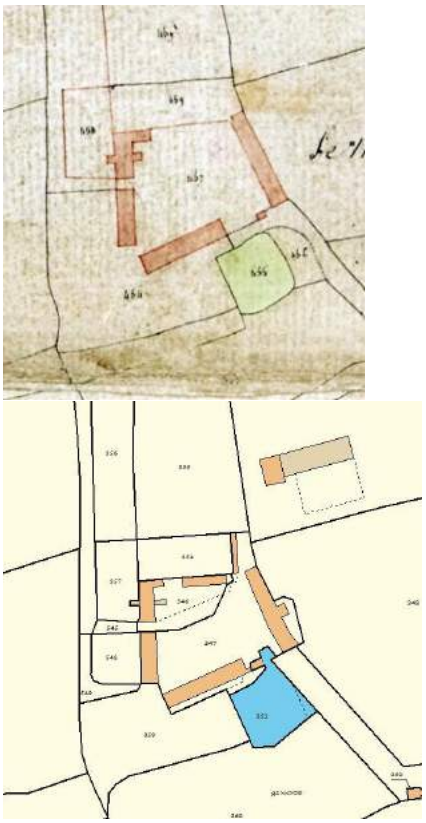

Courcy, Le Manoir : l'ensemble a été fermé par l'adjonction de bâtiments au 19e s.

Courcy, La Malerbière. L'ensemble est fermé par une porterie. La fermeture de la cour a été repoussée vers le nord -ouest par de nouveaux bâtiments.

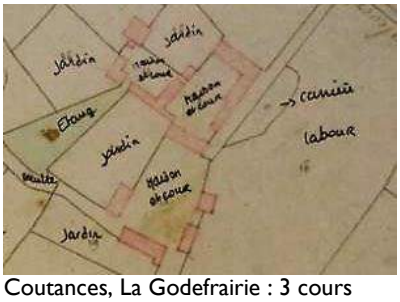

Coutances, La Godefrairie : 3 cours déterminent 3 ensembles plus ou moins fermés.

Courcy, Les Fleudries. Les partages et destructions ont fait perdre la lisibilité de l'organisation des bâtiments.

Bricqueville, La Bretonnière. Evolution de la cour entre 1808 et 2013. Les bâtiments forment une enceinte dont l'aspect défensif est renforcé par la tourelle.

Cambernon, le château : le corps de logis ouvrait sur une cour bordée par les communs et fermée par un portail.

2.4.2.2.2 – Maison à cour ouverte :

La maison à cour ouverte, également appelée « maison dissociée en ordre lâche », représente plus de 60% de l'habitat rural traditionnel normand. Elle comprend tous les ensembles dans lesquels :

- les bâtiments sont dispersés sur une parcelle dont la forme diffère de celle des parcelles environnantes (contrairement au plant) ;
- les bâtiments ne sont pas tous jointifs, peuvent être accotés, disposés en équerre ou avec des ailes,
- autour d'une cour non enclose ou munie d'une clôture basse ou légère qui laisse passer le regard et n'a aucun aspect défensif. Cette cour est généralement sans usage productif (elle n'est pas complantée comme la parcelle du plant).

Les degrés d'ouverture et de fermeture du plan sont variables ; de manière générale, la cour dessine un quadrilatère irrégulier bordé sur plusieurs côtés de bâtiments non jointifs.
Il s'agit essentiellement de fermes de subsistance de petite ou moyenne taille.
La disposition des bâtiments les uns par rapport aux autres ne semble pas suivre d'ordre logique.

C'est le cas le plus fréquent autour de Coutances : on le rencontre pour les manoirs (avec une tendance plus forte à la fermeture), comme pour les petites exploitations.
Parmi les différents plans, les grandes fermes ont de plus nombreux bâtiments, et s'organisent donc les plus souvent sur un quadrilatère ou un U. Les plans en longueur ou à bâtiments parallèles ne sont pas rares.

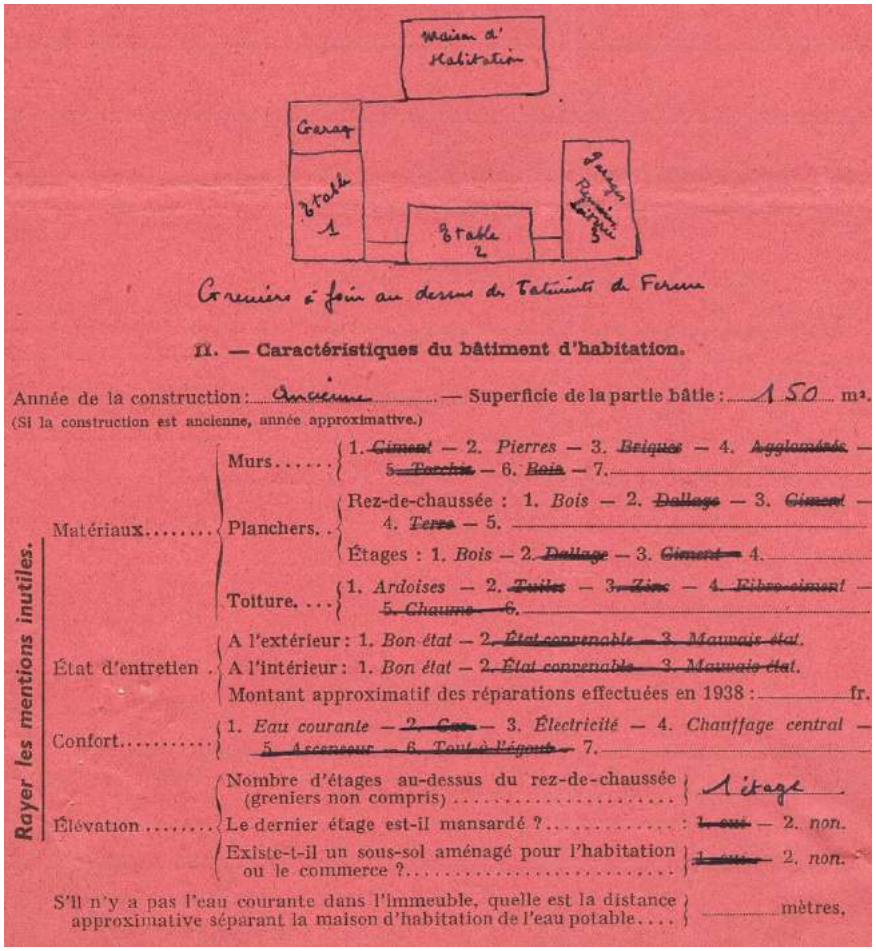

Plan du manoir de l'Ecoulanderie, sur l'ancienne commune de Saint-Nicolas-de-Coutances.

Le croquis a été fait par le propriétaire à l'occasion de l'enquête pour la mise à jour du plan cadastral en 1939. *AMC.*

Il s'agit alors d'une exploitation tournée vers l'élevage laitier : les étables (l'une d'elles semble être une ancienne écurie) et la laiterie occupent la quasi-totalité des dépendances qui comprennent également des greniers à foin pour nourrir les animaux. On y trouve également une porcherie et des garages/remises.

La maison comprend 8 pièces, dont une cuisine, une salle de bains, une chambre de domestique. On note la présence de plancher au rdc.

Il s'agit donc d'une ferme confortable, avec des communs de taille moyenne (l'étable fait 60m²).

Les ouvertures donnent très généralement sur la cour ; ce sont souvent les communs qui donnent vers l'espace public, en leur tournant le dos ; l'habitation est en retrait ; lorsque les bâtiments sont au bout d'un chemin, l'espace privé est d'autant moins perceptible.

Nicorps, Le Jacquet. L'habitation, située sur le petit côté du U, n'offre pas de façade visible depuis l'espace public.

Bâtiments sur quatre côtés de la cour :

Avec des variantes, c'est un type fréquent autour de Coutances, qui résulte d'une organisation ancienne, complétée par la suite (ajout d'un bâtiment sur un côté), et qui se rapproche beaucoup de la cour fermée, dont il ne se distingue que par la discontinuité ou la faiblesse relative de ses clôtures.

- La cour est carrée ou rectangulaire, de forme plus ou moins irrégulière ;
- Tous les côtés sont occupés, mais pas entièrement ;
- Les tailles des bâtiments sont peu homogènes ;
- Les bâtiments ne sont pas disposés de façon symétrique ;
- L'habitation ne se trouve pas forcément dans l'axe de la cour.

Cadastres 1808 et actuel

Courcy, L'Hôtel Haye. Originellement organisée en U, la ferme a été complétée sur un quatrième côté (A), certainement à l'époque où la maison (B) a été agrandie au 19e s.

Bricqueville, La Datinière. L'organisation ménage des alternances plein/vide et de bâtiments de différentes tailles. La cour est quasiment fermée, mais le regard peut porter à l'intérieur.

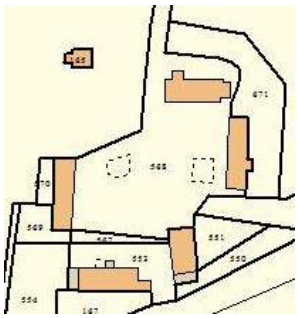

On trouve souvent plusieurs bâtiments disposés sur les quatre côtés de la cour, mais en en laissant un largement ouvert. L'organisation de l'espace est intermédiaire entre le carré et le U.
Courcy, La Quinarderie

Organisation de bâtiments en cour semi-fermée ; la cour est close de murs sur le 4e côté.

Bricqueville, La Gardinière

Bâtiments en U, sur trois côtés de la cour :

C'est en Normandie la forme la plus fréquente de la cour ouverte ; elle représente le type même de la ferme de polyculture ou d'élevage mixte, combinant à valeur à peu près égale les bâtiments pour les animaux et ceux pour les récoltes. Lors de la conversion à l'élevage laitier, les bâtiments ont pu être adaptés. L'organisation est concentrée sur l'activité de la ferme et permet une circulation entre les différents éléments.

- Habitation très souvent en position centrale, face à l'entrée de la cour.
- Deux longs bâtiments agricoles se font face de chaque côté de la cour, et perpendiculairement à l'habitation. D'un côté les animaux, de l'autre les récoltes et les remises.
- Lors d'une modification, on allonge les branches plutôt que de fermer un côté. Plus récemment, les extensions se sont faites en arrière des bâtiments (en appentis, ou perpendiculairement).

Saint-Pierre, La Vieillerie. Les communs se font face de part et d'autre de la cour dont le fond est marqué par l'habitation.

Courcy, Léville. Les extensions se sont faites perpendiculairement.

Dans la région de Coutances, l'organisation n'est pas toujours aussi symétrique et systématique. Et dans ce cas, elle résulte assez souvent d'une volonté de rationalisation de l'espace au 19e siècle. Ce type de plan magnifie la maison et a été utilisé pour les presbytères et grandes demeures au 19e s.
Les bâtiments ne sont pas jointifs par les angles, sauf rares exceptions. On a également souvent bâti sur le 4e côté, mais dans un angle et sans fermer la cour, maintenant globalement une forme de U.

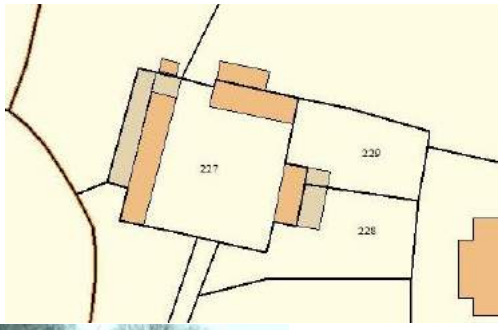

Cambernon, La Frouaise, en 1808 et aujourd'hui.
Le plan de masse a été rationnalisé de manière à suivre un carré.

Bâtiments en deux rangs parallèles :
Cette disposition, typique du Neubourg en Haute-Normandie, n'est pas absente de la région de Coutances. Elle comprend deux catégories principales :

- **Ferme isolée**, généralement assez importante. C'est par exemple le cas de la Siennerie à Saussey, de L'Hôtel Haye et des Gabriolleries à Courcy. De petits bâtiments annexes peuvent compléter l'ensemble, mais sans modifier l'impression générale de deux grands bâtiments se faisant face. L'un comprend l'habitation et des communs, généralement dévolus aux petits animaux, au cellier, à la remise ; l'autre abrite les animaux d'élevage et sert au stockage du foin.
- **Ancien ensemble de foyers mitoyens**, avec leurs communs en face de l'autre côté de la cour *(voir supra)*.

Saussey, La Siennerie

Courcy, L'Hôtel Haye

Courcy, Les Gabriolleries

A L'Hôtel Haye, deux très longs bâtiments se font face. D'un côté, deux habitations, le cellier, la charretterie, une ancienne grange ; de l'autre une étable, une écurie, une grange, un hangar… On est très proche du type de la maison en longueur.

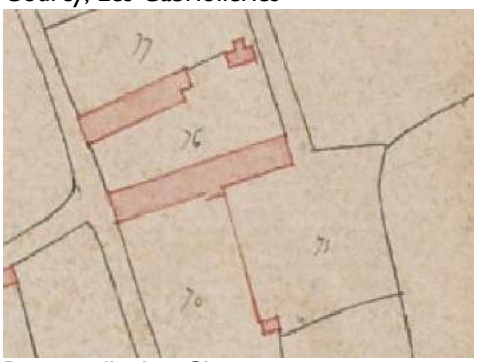
Bricqueville, Les Champs.
Les deux principaux bâtiments se font face de part et d'autre de la cour. Ils sont complétés de bâtiments annexes qui ne modifient pas le plan d'ensemble.
Plan cadastral 1808.

Bâtiments en L :

Cette disposition n'existe quasiment pas sans autre bâtiment autour de la cour, sauf résultat de modifications ou pour de petits bâtiments. On rencontre souvent des ensembles dans lesquels les deux plus grands bâtiments sont jointifs et perpendiculaires. Le L dessine généralement un angle aigu ou obtus, rarement à 90 degrés. De manière générale, il s'agit de corps différents.

Plus rarement, les deux corps de bâtiments ne sont pas jointifs mais disposés en L. La maison fait face au chemin d'accès, les communs se trouvent souvent sur le côté droit de la cour.

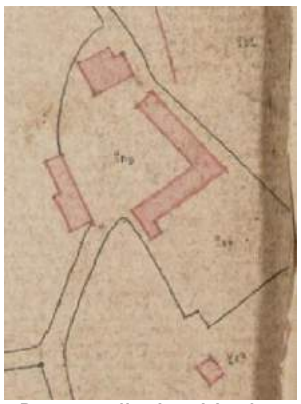

Bricqueville, Les Moulins

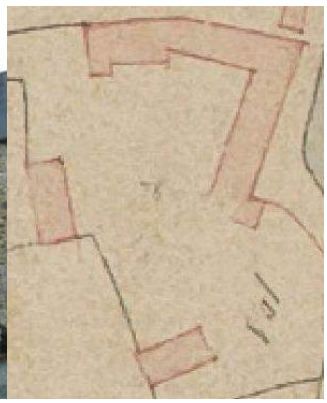

Bricqueville, Le Val de Soulles

Coutances, La Vallée

Saussey, La Hervurie

Courcy, La Mallière. La maison date du 19e siècle. Les communs, plus anciens, comprennent l'ancienne habitation.

La maison en longueur comprend deux types :

- La « maison-bloc en longueur » : tous les éléments sont sous le même toit. Elle comprend des maisons quadrangulaires modestes aussi bien que de grandes longères.
- La maison accolée : les éléments se jouxtent, ont des murs mitoyens, mais avec des toitures différentes. Elle est généralement à plusieurs niveaux. Cette disposition est fréquente autour de Coutances.

Chacun comprend des maisons à foyer unique ou plusieurs anciens foyers et leurs dépendances.

La maison en longueur est généralement précédée d'une cour étroite, et comprend un jardin ou une autre cour à l'arrière. Plus rarement, la maison donne directement sur la rue.

Elle résulte parfois d'une construction moderne au 19e siècle dans la continuité de l'ancienne maison, transformée en communs.

Saussey, Bretteville. La cour est à l'arrière.

Courcy, La Moisandière. Habitation

et communs modestes sous un même toit.

Courcy, La Maison rouge. Les éléments sont accolés.

Courcy, La Chanterie. Maison accolée à plusieurs niveaux.

S'y apparentent les **maisons-blocs de plan rectangle**, correspondant à l'unité de base de la maison rurale. Certaines ont été entièrement converties en habitation, et l'on ne perçoit plus l'ancienne répartition des usages, mais beaucoup sont en mauvais état, abandonnées et servant de remise. Elles sont à rez-de-chaussée + combles, ou 2 niveaux + combles.
Elles ont souvent été réunies à d'autres foyers lors de l'exode rural et n'ont plus d'espace environnant qui leur soit propre.

Courcy, La Cognerie

Saussey, Le Mont Rainfer

S'y ajoutent les **maisons-blocs de plan carré** ou presque. Il s'agit certainement d'anciennes maisons d'ouvriers agricoles et de petits artisans. Elles sont parfois accolées en une série de logements formant longère.
Elles étaient fréquentes mais ont rarement été conservées ou ont été modifiées. Les quelques exemples subsistants devraient retenir l'attention.

Saussey, Le Claquet

Saussey, L'Hullerie

Saussey, Heurtaux

Courcy, Les Gabriolleries

Cambernon, La Cuirerie

Cambernon, La Lande Hurel

Beaucoup des dispositions des maisons rurales autour de Coutances mixent plusieurs types d'organisation spatiale :

- plusieurs corps de bâtiments répartis de manière plus ou moins régulière autour d'une cour, dessinant généralement un U ou un carré ; à la différence du plant bocain, les bâtiments ont plusieurs fonctions, s'appuient sur les limites de la parcelle et la cour n'est pas plantée.
- un ou plusieurs de ces bâtiments s'apparente(nt) souvent au type de la maison en longueur (habitation + communs), mais d'autres bâtiments au plan plus ramassé complètent l'ensemble.
- les blocs sont souvent accolés suivant plusieurs niveaux.

Courcy, Monboscq. Nombreux bâtiments disposés sans symétrie ni ordre autour d'une grande cour ouverte.

Cambernon, Le Mériotel. Etagement des toitures des blocs accolés.

Nicorps, Le Laquetier. Grande ferme en U ouvert, complété d'un four à l'écart.

Enjeux autour de l'organisation spatiale des maisons rurales :

- fragmentation de la cour en cas de partage :
  → avoir un traitement léger ou au contraire franchement affirmé des clôtures ;
  ➔ être attentif à un traitement cohérent des toitures et façades ;
  ➔ être attentif lors de la création d'accès secondaires.
- déshérence de grands bâtiments devenus inutiles et parfois difficilement réhabilitables au sein de la ferme actuelle ;
- déshérence de bâtiments devenus isolés ou d'anciennes habitations mutées en bâti agricole après l'exode rural ;
- perte de lisibilité de l'organisation de l'espace en cas de démolition ou d'ajouts incohérents
  ➔ Les extensions devraient se faire dans la continuité des logiques spatiales anciennes.
- Les anciennes fermes forment de grands ensembles à cour plus ou moins ouverte, parfois noyés au milieu de constructions modernes dont l'organisation est totalement différente (ex. Vieux manoir à Coutances).
  ➔ Etre attentif à l'environnement (accès, murs, toitures…).

Coutances, Le Vieux Manoir

Courcy, La Millonnière

2.4.2.2.3 – Typologies d'usages :

Les **manoirs** et **fermes-manoirs** sont les ensembles qui comprennent les plus nombreux bâtiments et dont la disposition se rapproche le plus de la maison à cour fermée.
On peut ajouter à ce groupe des grandes fermes sans lien avec la noblesse. Parmi les fermes-manoirs se comptent également des établissements de cadets de familles nobles, aux apparences très modestes, mais agrémentées de quelques signes extérieurs de noblesse.

Beaucoup remontent aux 16e – 17e siècles, mais elles ont subi de nombreuses modifications depuis, avec ajout et disparition de bâtiments.

La maison est entourée de bâtiments de travail et d'un logement pour le tenancier de la ferme ; au 18e siècle, la partition entre résidence du maître et maison du fermier s'accentue. L'ensemble est disposé autour d'une cour commune ; au cours des 17e et 18e siècles, les maisons de plaisance s'accompagnent d'un jardin d'agrément, situé du côté opposé à la cour.
Il n'existe quasiment pas de grande **maison de plaisance** de ce type sur le canton de Coutances, mais des manoirs et manoirs-fermes qui ont tendu à en imiter le modèle : Cambernon à Bricqueville-la-Blouette, manoir de l'Ecoulanderie… Seul le château du Plessis, avec ses portes fenêtres ouvrant sur un jardin et sur le paysage de la Malfiance, peut s'y rattacher ; plus modestement, le manoir de Saussey, tel que transformé aux 18e-19e siècles ; le château de Cambernon correspondait à cette définition mais a disparu. Au 19e siècle, le château de la Mare reprend la dualité résidence/ferme en en rationalisant les styles et les formes (ferme modèle et château néo-classique).

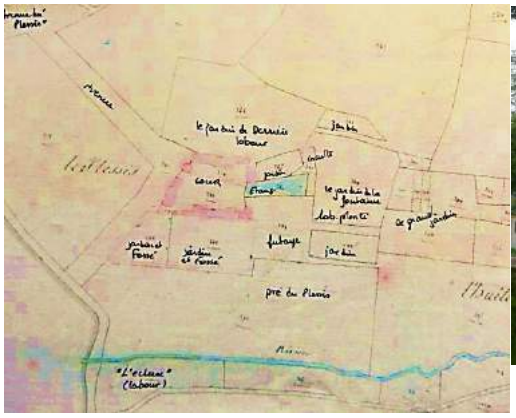

Saussey, Le Plessis. L'ensemble comprend un grand logis entre cour et jardin d'agrément. Côté cour, les communs, un étang, le colombier, la chapelle. La ferme se trouve à l'est, entre le château et le hameau.

Les manoirs avaient d'autant plus longtemps gardé leurs caractéristiques de centres agricoles que nombreux étaient devenus de simples fermes ; la plupart ont été récemment transformés en résidences, les communs devenant souvent des habitations secondaires, voire des gîtes.

Cambernon, manoir des Réaux. Les communs avaient été transformés en habitation par les propriétaires-exploitants qui louaient la demeure. L'ensemble a été acheté pour en faire une résidence et des chambres d'hôtes en 2009.

Saussey, manoir d'Argences. Repris dans les années 1980, le manoir a été réhabilité et a accueilli des jardins remarquables et un festival de cinéma jusqu'en 2012.

Saussey, le manoir. La séparation entre logis et ferme a été accentuée dans les années 30 lors de la partition de la propriété et la construction d'un mur de séparation. Le logis accueille un musée, entouré d'un jardin. L'ancienne ferme et les communs sont devenus une habitation.

La ferme-manoir comprenait généralement deux habitations (propriétaire et tenancier), divers bâtiments pour le bétail, les récoltes, le matériel agricole, une boulangerie à l'écart, parfois une chapelle, et un colombier pour les manoirs. L'ensemble est dispersé de façon plus ou moins organisée autour de la cour, sur 3 ou 4 côtés.

Coutances, Le Grand Vaudôme. Les deux habitations donnent sur la cour. Le terme « bâtiment » désigne ici des communs. Les bâtiments sont disposés en ordre lâche, à proximité des cultures. *CN1808*.

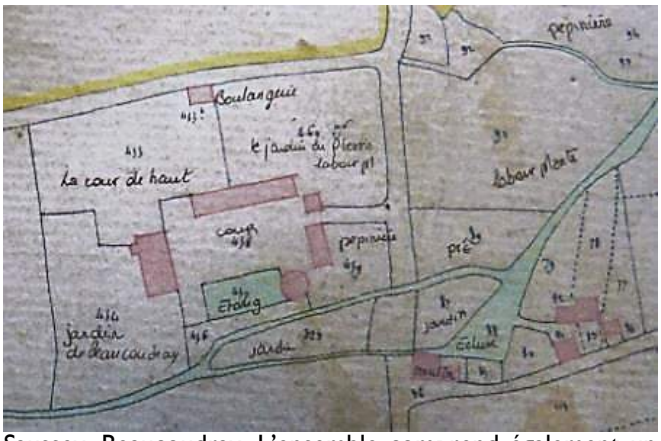

Saussey, Beaucoudray. L'ensemble comprend également un moulin, un étang, une pépinière (peut-être une suretière, pépinière de jeunes pommiers)… L'organisation est plus ordonnée, presque fermée. *CN1808*.

Quelques manoirs-fermes ont tenté d'adopter les modernisations préconisées par les sociétés d'agriculture dans la deuxième moitié du 19e siècle. Il en résulte une **hybridation de la ferme modèle**. En effet, plutôt que de construire de nouveaux bâtiments, on a modifié ceux préexistants, en y intégrant des adjonctions. Le plan de l'ensemble de la ferme n'en est pas rationalisé pour autant.
La modernisation s'accompagne de la mise en œuvre de matériaux tels que la brique et le béton.

Saint-Pierre, Le Grand Clivonnet. Au manoir d'origine, transformé alors en ferme, on a ajouté avant la Première Guerre mondiale un ensemble de bâtiments : hangar, grange, écurie, étable… dont l'aspect est unifié par les ouvertures en plein cintre encadrées de briques.

Saussey, Beaucoudray. Anciens communs du manoir modifiés à la fin du 19e s et dans l'entre-deux-guerres.

La **ferme isolée à morphologie ancienne** est souvent très proche de la ferme manoir ; les « hôtels » et les « ménages » désignent ces fermes issues de conquêtes de nouvelles terres à la fin du Moyen Âge et qui ont souvent été les résidences de familles de petite noblesse, devenues simples exploitations sous l'Ancien régime.
Lorsqu'elle n'a pas été modifiée, elle se distingue de la ferme évoquée ci-dessus par un décor modeste mais présent (linteaux à accolades, claveaux chanfreinés des portes en plein cintre), un colombier ménagé dans une pièce de la maison, des communs anciens et de grande taille, avec charreterie, pressoir à longue étreinte, grande grange, une salle importante, des petits bâtiments permettant l'auto-subsistance (notamment un four à pain).
La maison a souvent été modifiée ou remplacée au 19e siècle par une « maison à la coutançaise ».

Le Ménage Aubé à Cambernon a été choisi comme type représentatif de cette forme de maison rurale dans l'ouvrage sur l'architecture rurale de Normandie[1].

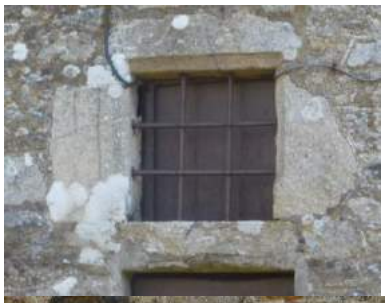

Une tourelle dans œuvre du corps de logis a été privée de sa partie haute sous le Second Empire. Elle comprend un escalier en vis et un colombier incorporé pouvant accueillir plusieurs centaines de pigeons. Les communs, très importants, font face à la maison. Le four à pain daterait du 17e siècle.
La façade a malheureusement été modifiée à plusieurs reprises.

Parfois ne subsistent des fermes-manoirs et grandes fermes que des éléments en remploi (ex. Nicorps, La Hurie, La Quesnellière et Le Manoir), une composition de façade (ex. Courcy, La Riauté), des communs de taille imposante (ex. Cambernon, La Girardière), ou les anciens plans (ex. Cambernon, Isigny).

Nicorps, La Hurie

Nicorps, La Quesnellière et Le Manoir : remploi de linteaux de la demeure du manoir.

[1] Briet et Brunet, op.cit.

Courcy, La Riauté

Cambernon, La Girardière. Un grand bâtiment, peut-être une ancienne maison manable, a été transformé en dépendance et est noyé au milieu d'appentis et extensions d'époques variées répondant aux nécessités de la ferme au cours du temps.

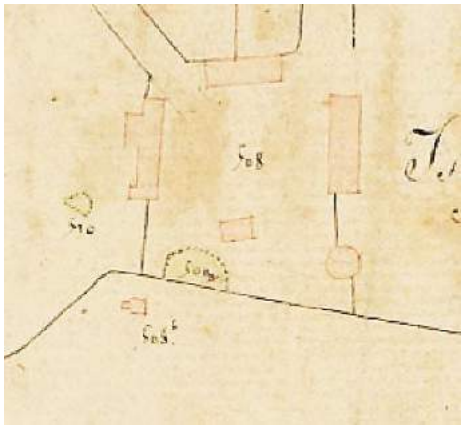

Cambernon, Isigny : les caractères extérieurs de noblesse ont disparu, notamment le colombier. Deux maisons distinctes se partagent la cour. L'ancien four à pain subsiste, séparé de l'habitation par un grand hangar agricole.

De **grandes fermes isolées à morphologie plus récente** (18e – 19e siècles) résultent :

- de la mise en culture de nouvelles terres, notamment sur les anciennes landes,
- et/ou de l'agrandissement ou de la modification, voire du remplacement, d'anciens bâtiments ;
- du regroupement, dans la deuxième moitié du 19e siècle, de plusieurs foyers.

Ces fermes se sont tournées vers l'élevage au cours du 19e siècle, là où des prairies ont alors été créées.
Elles comportent souvent une maison d'habitation de type maison à la coutançaise.
Elles continuent aujourd'hui d'être tournées vers l'élevage. Leur mutation a été plus aisée que pour les fermes plus anciennes. Elles sont particulièrement nombreuses sur la commune de Cambernon, qui compte aujourd'hui encore 24 établissements agricoles.

Cambernon, Le Val. Une série de logements a été construite au 19e s.

Cambernon, Le Georget. Bâtiment agrandi et modifié au 19e s.

Cambernon, La Masure. Grande ferme du 18e s. avec de nombreux communs.

Les stabulations éloignées des habitations rendent aujourd'hui moins perceptible le lien de ces grands ensembles bâtis avec l'élevage. Les communs risquent là aussi de disparaître faute d'usage.

Cambernon, La Blanquerie, grande ferme sur le plateau.

Cambernon, La Groudière.

L'ensemble est aujourd'hui représentatif de l'évolution d'une grande ferme :

- grande demeure fin 18e - début 19e s. (A), dotée d'un jardin clos de murs (B).
- On accède à la ferme par une allée créée au 19e s., bordée de peupliers (C).
- Une ancienne habitation datant des alentours de 1600 et modifiée au 19e s. (D).
- Des communs divers témoins de la polyculture (grange, étable, écurie), … (E, F, G) isolés et accolés (D).
- Un four à pain (H), à la place d'un bâtiment antérieur et remplaçant un four plus ancien (H1), un puits dans la cour, une mare.
- Des bâtiments ajoutés dans la 2e moitié du 20e s., créant une 2e cour (I).
- La stabulation récente, légèrement à l'écart (J).
- Une partie de l'ensemble résulte du regroupement et de la disparition d'anciens foyers disparus (G, K) anciennement liés à Isigny par un chemin.

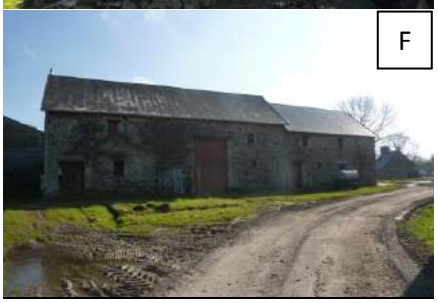

On retrouve dans ce type de ferme la description d'une ferme près de Périers par Gabriel Fasquelle en 1900[2] :

- La maison est « *vaste, haute, avec des fenêtres nombreuses et de grandes dimensions* » (…) « *un grand appartement placé à l'entrée sert de cuisine ; les domestiques et journaliers y prennent leurs repas. Le logement du propriétaire en est séparé par un couloir.* » Elle est couverte en ardoise ;
- « *les étables et les écuries sont de construction ancienne (…) ; elles sont basses d'étage (…) les portes sont basses et étroites, les fenêtres petites et peu nombreuses.* »
- « *un vaste hangar abrite les voiture et les instruments qui ne restent jamais exposés à la pluie* »
- Au-dessus des dépendances, se trouvent « *de grands greniers pour les fourrages secs* ».
- « *au fond de la cour (…) le pressoir et la porcherie* »
- « *en arrière de la maison se trouve un jardin qui fournit tous les légumes nécessaires à la cuisine ; il est planté des principaux arbres fruitiers : pommiers, poiriers, cerisiers, pruniers, pêchers, etc… en espalier et en plein vent* ».
- Le fumier est mis en tas dans la cour.
- La ferme produit du sarrasin, du blé d'hiver, de l'orge, du trèfle, des betteraves, des foins et comprend des pâturages.

Cette ferme de propriétaire exploitant employait trois domestiques, une servante et des journaliers.

Les **fermes moyennes** adoptent plusieurs types de plans, cf. *supra*. Elles comprennent *a minima* :

- la maison, accolée ou isolée,
- des espaces pour les animaux d'élevage : jusqu'au 19e siècle, l'étable n'est pas le bâtiment le plus important et l'on compte également souvent une bergerie, une porcherie, une écurie…
- des espaces pour les petits animaux : poulailler, clapiers à lapins…
- des espaces de stockage : d'abord des blés (granges) puis des foins pour nourrir les vaches,
- une mare, un jardin potager clos, un puits…

Ces espaces sont souvent regroupés par deux ou trois dans un même bâtiment. Les lieux de production (laiterie, pressoir) sont rarement de taille importante et occupent un appentis.

Ces fermes peuvent être isolées, à proximité d'un village, ou incluses dans un hameau.

Ce type de ferme n'est plus vraiment adapté à la production agricole ; la maison peut devenir assez facilement une résidence, mais **la survie des petits bâtiments autour est en suspens, faute d'usage**. Dans les fermes isolées, leur transformation en habitation entraîne une promiscuité des logements qui n'est pas appréciée.

Cambernon, La Besletière : l'ensemble n'a pas connu les modernisations de la deuxième moitié du 20e siècle.

Nicorps, La Cosnerie : il n'y a plus d'exploitation. L'habitation seule est entretenue.

Courcy, La Soullerie : ensemble transformé en résidence, sans lien avec l'agriculture.

Au sein d'un hameau, les petits bâtiments peuvent plus facilement être réhabilités séparément de l'habitation principale, avec une certaine indépendance.

Courcy, La Guénonnerie : ancienne dépendance, et sa jumelle, rénovée en 2013.

[2] FASQUELLE Gabriel, *Etudes agricoles sur le département de la Manche*, Saint-Lô, 1900.

Saussey, Le Petit Beaucoudray. Autour de la cour, plusieurs petits et moyens bâtiments : poulailler-remise, grange-hangar-étable ; un jardin clos de murs. Le lait était stocké dans l'appentis à l'arrière de la maison. Une auge de pressoir a été sortie dans la cour.

Les **petites exploitations** (en 1892 en Basse-Normandie, 33% des exploitations font moins d'un hectare)[3] comprenaient l'unité de base salle + étable + grenier + éventuellement une chambre ; elles se situaient entre une cour, souvent commune, et un petit jardin potager, au sein d'un hameau entouré par les cultures.
L'organisation spatiale est celle de la petite maison-bloc en longueur ou de la maison accolée.
Beaucoup ont disparu ou ont été modifiées. *Cf. supra.*

Les **maisons des ouvriers agricoles** ne différaient guère des habitations des petites exploitations, à la différence qu'il y avait très rarement une chambre en plus de la salle commune ; une éventuelle dépendance permettait d'accueillir de petits animaux.
Les journaliers avaient fréquemment, jusqu'au 19e siècle, une activité complémentaire, qui mêle ces maisons à celles des artisans à domicile sans que l'on puisse clairement les distinguer, d'autant que le corpus conservé est très mince.

Saussey, La Gauderie. Maison dans un hameau.

Cambernon, Les Nioures. Un deuxième petit bâtiment faisait face à cette ancienne maison.

Courcy, Le Bazire.

Cambernon, Le Ridel. Maisons mitoyennes.

[3] G.Désert, « Evolutions et mutation du monde rural en Basse-Normandie au cours de la période contemporaine », *Annales du cercle de conférences*, Coutances, 1997-1998, pp.63-67.

Les **maisons à usage non agricole**, occupées notamment par des artisans, étaient nombreuses encore dans l'entre-deux-guerres. Depuis les années 50, la proportion des agriculteurs parmi les ruraux a baissé, mais en faveur des résidents, migrants pendulaires vers la ville où ils exercent leur activité.

En 1836, seulement 34% de la population vivait du travail de la terre à Saussey ; 32% vivait d'un travail manuel quelconque (petits artisans, ouvriers) ; les autres étaient domestiques, travailleurs forains, petits commerçants…
En plus de leur activité, ils avaient un lopin de terre avec souvent une vache, un cochon, des volailles, un potager… En l'absence de lieu caractérisé pour leur activité, il est difficile de distinguer ces maisons de celles de toutes petites fermes et des maisons de journaliers.
Qui plus est, les activités ont souvent été mêlées au sein d'un même foyer, afin d'assurer des revenus complémentaires là où l'activité agricole ou artisanale ne suffisait pas. On pouvait par exemple tisser en hiver et faire les moissons en été[4].

L'importance de la façon à domicile, en milieu rural, a été importante de l'Ancien Régime au milieu du 19e siècle. Le déclin du textile dans la région de Coutances a contribué à l'exode rural, les familles n'ayant plus alors de revenu complémentaire suffisant.

Les **maisons de tisserands** ressemblaient à celles des autres artisans et aux maisons des petites exploitations, mais comprenaient un local pouvant abriter le métier à tisser :

- soit dans la pièce commune : le niveau est alors plus élevé que pour les autres maisons, avec une grande ouverture, permettant le passage du métier de haute lice ;
- soit dans un niveau semi-enterré ;
- soit dans un niveau surélevé.

Aucune n'a pu être identifiée en tant que telle sur le canton de Coutances en milieu rural. Quelques exemples ont été conservés dans la rue des Piliers et la rue du Pont-de-Soulles à Coutances.

Rue des Piliers. A gauche, un niveau semi-enterré. A droite, un niveau surélevé, de plus grande hauteur sous plafond. Un passage donne accès au jardin.

Coutances, rue du Pont-de-Soulles.

La surélévation du rez-de-chaussée peut laisser supposer l'ancienne présence d'un métier à tisser.

Le travail du **cuir**, important à Coutances, a pu concerner également les communes alentour, mais l'on n'en trouve plus trace que dans la toponymie (Planche au cuir et Cuirerie à Cambernon).

Cambernon, La Planche au cuir. La configuration des lieux fait penser à un moulin à tan et à un lieu de séchage des peaux.

Voir les chapitres sur les moulins et sur l'artisanat.

[4] Gabriel Désert, « Réflexions sur les industries rurales en Basse Normandie du Ier au IInd Empire », *Revue de la Manche*, octobre 1994, pp.239-254.

A la fin du 19e siècle, le monde rural est devenu un monde beaucoup plus agricole qu'il ne l'était auparavant. Les artisans travaillant pour l'agriculture (selliers, bourreliers, forgerons…) se sont maintenus avant de disparaître au 20e siècle avec la diffusion des produits manufacturés et la mécanisation.
Les **commerces** (auberges en bord de route, épiceries, boulangeries…) ont quasiment tous disparu depuis les années 1980. Ne subsistent que ceux des bourgs. Rien ne les distingue des autres maisons des bourgs, sinon, dans les auberges, une construction en appentis à l'arrière ajoutée souvent au 20e siècle pour accueillir la cuisine.

Saussey, Le Claquet, ancienne auberge.

Nicorps. Auberge de Brothelande.

Courcy, commerces dans le bourg.

Les **presbytères** représentent une catégorie particulière et importante des maisons rurales :
- ce sont les seules grandes maisons qui n'étaient pas liées à une activité agricole ;
- leur construction remonte pour la plupart au 3e 1/3 du 18e siècle ou au début du 19e siècle, et le modèle reprend en plus modeste les grands principes alors nouveaux de la « maison aux champs » (distribution des pièces, façade classique, ouvertures sur l'extérieur) et a contribué à en diffuser les formes dans les maisons rurales, que l'on retrouve dans la maison à la coutançaise.
- Ils doivent abriter un homme célibataire, vivant avec une servante et/ou quelque(s) parent(e)(s), et convenir à sa dignité sacerdotale mais sans afficher de luxe ostentatoire.
- Ils doivent assurer l'auto-subsistance de l'occupant, et sont donc munis de petites dépendances et de jardins.

La maison est rectangulaire et comporte un étage et des combles. L'entrée, au milieu de la façade, est mise en valeur par un fronton, des pilastres discrets, un escalier… L'espace est souvent clos, parfois muni d'une porte piétonne latérale dite « porte de sacristie ».

Cambernon, Nicorps et Courcy : presbytères entre cour et jardin. La bâtisse s'apparente à une maison de maître.

Saussey, Presbytère du 18e s. modifié au 19e s. Un faciès d'hôtel particulier, avec des dépendances rurales.

Bricqueville compte deux presbytères du milieu du 18e siècle. A gauche, le presbytère, transformé en logements, a perdu le caractère privatif de sa cour.
A droite, l'ensemble est bien conservé, avec un grand jardin et des dépendances.

2.4.2.3 – **Petit inventaire des dépendances agricoles**

Les dépendances agricoles anciennes ont la plupart subi des évolutions dues aux mutations de l'agriculture. Les typologies d'organisation spatiale évoquées ci-dessus montrent qu'au sein d'un même bâtiment, diverses fonctions peuvent prendre place. Sans une investigation plus approfondie qu'un simple repérage de l'extérieur, il est souvent difficile de distinguer certains usages, notamment lorsqu'ils prennent place dans des ensembles modestes. Entre les communs remarquables des manoirs et grandes fermes, et l'indéfinition de petits espaces des maisons d'ouvriers agricoles, un éventail d'usages et de volumes permet de rassembler les dépendances sous quatre grandes fonctions :

- Lieux de stockage des récoltes (végétaux) : grange, grenier à foin, (fenil), grenier à pommes… (aujourd'hui le silo) ;
- Lieux dévolus aux animaux :
    - d'élevage pour la consommation : bergeries, porcheries, étables… (aujourd'hui la stabulation) ;
    - d'élevage des petits animaux : poulaillers, clapiers et colombiers des manoirs,
    - pour les animaux de traits : écurie (le terme peut s'appliquer pour des chevaux ou des bœufs).
- Lieux de transformation : laiterie, pressoir, boulangerie…
- Lieux abritant les outils, véhicules, machines… : charretterie, hangar, garage…

S'y ajoutent le cellier, la mare et le puits, et divers petits bâtiments annexes.
On a vu comment ces lieux se répartissent de part et d'autre de la cour dans la maison en U notamment, mais se succèdent parfois sans ordre apparent dans la longère. Taille et nombre des dépendances sont évidemment fonction de la taille de l'exploitation ou de son ancienneté.

Remarque sur le vocabulaire dans les usages locaux :
- ✓ Bâtiment : bâtiment agricole
- ✓ Appartement : dépendances (étables, écuries, cellier)
- ✓ Maison : la pièce principale de vie

Les **granges** adoptent deux types principaux :

- **Grand bâtiment individualisé**, identifiable, muni d'une grande ouverture permettant le passage d'une charrette. De part et d'autre, les *tassants* accueillaient les gerbes. En arrière, se trouvait l'aire à battre.
    - sur les bâtiments les plus anciens, avant le 18e siècle, on trouve une **grande porte en plein cintre** ;
    - ensuite, la porte est souvent abritée d'un **auvent**, dans le prolongement de la pente de toiture, ou en appentis contre le mur.

    Ces granges abritent un volume souvent supérieur à 450 m3.
- **Espace compris dans un bâtiment contenant d'autres usages** : on trouve souvent grange + étable + pressoir. Ou grange + charreterie. Même dans les fermes importantes, on atteint rarement 10 m de long[1].
    - Des baies hautes ou des lucarnes gerbières permettent d'attendre les « *tassants* » où on met les récoltes.
    - La porte est droite ou en plein cintre ; elle ne permet pas le passage d'une charrette.

  La porte est de plain-pied avec le sol de la cour, ou surélevée de quelques dizaines de centimètres afin de faciliter le déchargement.

Les granges et greniers incorporés à une maison en long se distinguent selon qu'ils dépendent de fermes herbagères ou céréalières[2] :

- herbagère : le foin prenant plus de place, l'espace de stockage occupe le 2e niveau et le comble.
- céréalière : « chambre à grain » plus basse, au 2e niveau.

Les récoltes y sont montées directement par une baie à l'étage.

---

1 Pierre Brunet, « Les granges de Normandie (essai d'architecture et d'économie rurale) », dans Recueil d'études offert en hommage au doyen Michel de Boüard, numéro spécial des *Annales de Normandie*, 1982, p.115-128
2 PNR des Marais du Cotentin et du Bessin, *Terres de bâtisseurs*, dépliant 16 p., 2010

Courcy, Le Manoir

Cambernon, Le Val

Saint-Pierre, La Vieillerie

Courcy, Les Gabriolleries

Bricqueville, La Datinière

Nicorps, Le Manoir

Courcy, L'Hôtel Haye

Cambernon, Le Georget. Stockage du foin au-dessus de l'étable. La porte sert d'accès aux deux niveaux.

Cambernon, Les Ridelières

Cambernon, Le Val

Cambernon, La Guerderie. Stockage des foins au-dessus de la charreterie et de l'étable.

Courcy, dépendance à usages multiples avec stockage des foins (et des pommes) sur tout l'étage.

Nicorps, Le Hamel. Fenil au-dessus de l'étable/écurie.

Afin d'améliorer l'ergonomie de la ferme et la qualité des productions, l'association normande a plaidé au 19e s. la conversion des anciennes granges en étables et le stockage des pailles en gerbiers dans la cour, et s'est opposée aux étables trop basses, surmontées de fenils, qui ne donneraient pas de bons veaux.
Avec la conversion progressive des labours en herbages, des granges devenues inutiles sont effectivement devenues des étables, mais très généralement avec le fenil au-dessus, permettant de nourrir facilement les bêtes…

A défaut d'usage, ces grands bâtiments aux surfaces de toitures importantes et coûteuses d'entretien, peuvent vite disparaître.

Coutances, La Porte.

Les **dépendances juxtaposant plusieurs usages** sont très nombreuses.
Les façades offrent des séquences alternant grandes et petites ouvertures, disposées souvent sur plusieurs niveaux.

Nicorps, La Cosnerie. Au 1er niveau, tirant parti de la déclivité du terrain : charreterie, pressoir, étable ; tout l'étage sert de grenier à foin.

Cambernon, Marivaux

Cambernon, La Groudière

Saint-Pierre, La Dérie

Ce type de bâtiment peut assez facilement être transformé en habitation à trois restrictions près :

- faible hauteur des plafonds du rez-de-chaussée ;
- absence de communication entre les différentes unités ;
- séparées de la maison, elles impliquent la création d'espaces extérieurs individualisés (accès, cour).

La **charreterie** (ou « charterie ») permet de ranger, démontés ou non, les véhicules à cheval et les instruments agricoles. Elle est juxtaposée à d'autres dépendances, dans un bâtiment en long. Sa taille est proportionnelle à l'importance de l'exploitation (dans les petites fermes, on ne possède pas son propre essieu).

- Charreterie comprise dans la grange, *cf. supra* ;
- Espace en préau dans la prolongation d'un bâtiment. On trouve généralement deux ouvertures (plus dans les grandes fermes) séparées par un pilier rond ou carré. Le linteau est en plein cintre (pierre) ou droit (bois), plus rarement en anse de panier (19e s.)

Nombre de charreteries ont été converties en hangars agricoles, abritant le tracteur, lors de la mécanisation. Mais les tailles des engins agricoles d'aujourd'hui n'en permettent plus que très rarement l'usage, d'où la construction de nouveaux hangars.
Ces charreteries ne sont pas munies de portes. **Les convertir en garages fermés peut nuire à leur conservation harmonieuse.**

Saussey, Montrocq

Nicorps, Le Petit Hamel

Cambernon, La Cuirerie

Cambernon, La Blanquerie

Courcy, La Malherbière

Courcy, La Cesnerie

Cambernon, L'Aubrière

Courcy, Le Roussel

Bricqueville, La Bretonnière

Courcy, Le Manoir

Courcy, La Houssaye.

Des grands **hangars** en pierre ont été construits ou aménagés jusque dans l'après-guerre pour accueillir les tracteurs.
Fragiles, de grands **hangars en terre**, avec mur de refend ou pilier en pierres, se rencontrent sur la commune de Cambernon.

Cambernon, La Cuirerie

Cambernon, La Chaslerie

Cambernon, La Cuirerie

Le **colombier/pigeonnier**, privilège noble sous l'Ancien Régime, se rencontre ensuite dans des fermes. Deux formes principales se distinguent :

- Colombier **individualisé**, massif :
  - de plan **circulaire** : c'est le pigeonnier type des manoirs et des fermes-manoirs du Coutançais.
  - ou, très rarement, **quadrangulaire.**

  Le 1er niveau sert d'espace de stockage (fagots de bois…). Certains ont disparu, et leur présence sur les plans cadastraux du début du 19e siècle permet de repérer d'anciennes maisons nobles. Il est parfois muni de lucarnes (Saussey, Le Plessis ; Bricqueville, le manoir)
- Colombier **ménagé dans une pièce de l'habitation**. On le repère par des ouvertures ménagées en façade pour permettre le passage des pigeons. Il peut être de taille importante (au Ménage Aubé, des centaines de nichoirs) mais accueille plus généralement quelques dizaines de pigeons. Une pierre en saillie sous les ouvertures permet au pigeon de se poser avant de rentrer.

Saussey, Argences.
Pigeonnier du 17e s., IMH.

Bricqueville, Cambernon

Saussey, Le Plessis. Avec la chapelle qui lui fait face, le pigeonnier marque l'entrée dans la cour.

Saussey, Beaucoudray. Le pigeonnier fermait la cour.

Saussey, La Hervurie.
Ouvertures au pignon est de la maison.

Saussey,
La Michellerie.
Ouvertures en façade sud.

Saussey, La Caterie.
Ouvertures de part et d'autre d'une lucarne-fronton.

Courcy, Les Fleudries.
Ouvertures au 1er niveau d'une dépendance près d'une ferme-manoir.

Pressoirs :
D'abord essentiellement dans les grandes fermes et les manoirs, la fabrication du cidre se répand à la fin du 19e s.[3]

Les pommes sont d'abord pilées :
- anciennement dans un moulin à pomme : l'auge est circulaire ou en portion de cercle ;
- à partir de la fin du 19e s. : dans un moulin à trémie et volant, en bois.

Le pressoir (pour extraire le jus) est de plusieurs types et génère des espaces différents :
- Pressoir à longue étreinte : il nécessite une excroissance en longueur.
- Pressoir à cidre ambulant, déplacé de ferme en ferme (19e – 20e s.).
- Pressoir à serrage.

Dans les années 1880, l'Association normande recommande d'abandonner les pressoirs à mouton.
En façade, la pièce accueillant le pressoir ne se distingue pas des autres dépendances. En arrière, la longue étreinte a nécessité une excroissance du bâtiment.

Nicorps, La Cosnerie

Saussey, Montrocq

Saint-Pierre, La Vieillerie. Comme très souvent, la roue du moulin a été déplacée dans la cour pour pouvoir réutiliser la pièce.

Les **fours à pain ou boulangeries** étaient extrêmement nombreux, attachés à un manoir ou à une grande ferme, ou à un hameau, légèrement à l'écart. On préparait la pâte chez soi et on amenait son pain à cuire au « boulanger ». Celui-ci, près des hameaux, possédait également quelque bétail et un grenier.
Il est difficile de dater ces édifices : beaucoup sont déjà présents sur les plans cadastraux de 1807-1809 ; les archives les mentionnent plus anciennement, mais le bâtiment peut avoir changé.

On distingue deux sortes de boulangeries :
- Le **four à pain** proprement dit, sans logement ni abri pour animaux. C'est le four type de la ferme ou du manoir (mais le bâtiment abritant le four peut également accueillir d'autres usages).
- La **maison en longueur comprenant un four**. C'est la boulangerie type des hameaux. Elle peut être transformée en habitation.

La boulangerie se différencie des autres maisons en longueur par la présence du **cul-de-four**, généralement circulaire, en terre sur un solin de pierre, saillant à l'extérieur du mur pignon portant la cheminée, et abrité par une petite toiture indépendante.
Le bâtiment est *a minima* muni d'une porte et d'une petite baie en rdc (côte à côte ou sur deux murs différents), et d'une petite baie en hauteur sur le pignon opposé à la cheminée, pour éclairer la pièce de stockage.

Un attachement pittoresque à ces petits édifices évocateurs d'un monde rural disparu, conjugué aux actions de la Fondation du patrimoine, a favorisé la sauvegarde de nombre d'entre eux. Il serait cependant dommage de sauver tous les fours, sans faire attention aux fermes et à leurs dépendances…

[3] La session de 1886 de l'Association normande sur l'arrondissement de Coutances souligne le grand développement qu'y a pris le commerce du cidre depuis quelques années.

Cambernon, Le Ménage Aubé. Le four daterait du 17e s.

Courcy, Le Manoir.

Courcy, Monboscq. Cul-de-four pris dans une maçonnerie de pierre.

Courcy, La Malherbière. Le four est situé loin de l'enceinte de la cour.

Nicorps, Brothelande. Four du 19e s.

Nicorps, Le Laquetier. Four existant en 1808.

Courcy, Les Fleudries.

A l'écart, un peu oublié. Courcy, La Riauté.

Saussey, Beaucoudray, Boulangerie - maison en longueur du 19e s. Les portes jumelles ouvrent sur, à gauche, une étable, à droite la pièce de vie où se trouve le four. Au-dessus, un grenier.

Les **espaces pour les animaux** sont parfois difficiles à distinguer les uns des autres ; d'anciennes écuries et bergeries, de même que des granges, ont été transformées en étable au 19e s. : **jusqu'au milieu du 19e siècle, le nombre d'ovins était plus important que celui des bovins** ; il ne cessa ensuite de décliner[4]. Le nombre des porcs équivalait alors le nombre des bovins. L'élevage des chevaux était beaucoup plus important.

> « *Partout, également, nous avons constaté l'accroissement d'importance donnée dans les exploitations à l'élevage des animaux de l'espèce bovine, à la spéculation des vaches laitières, et à la diminution de l'élevage du mouton.*
> *La transformation des terres arables en prairies on pâturages a fait diminuer le nombre des bœufs de travail. La production du cheval, au contraire, semble rester stationnaire.* » Association normande, séance de 1886 d'ans l'arrondissement de Coutances.

Cette mutation a évidemment entraîné la perte de lisibilité des écuries, bergeries et porcheries.

Les **bergeries** comportaient des portes larges pour le passage en groupe des animaux[5]. Il est difficile de les identifier avec certitude sans entrer dans les bâtiments.

Bâtiment pouvant avoir abrité une bergerie, à gauche.
Cambernon, L'Hôtel Duclos.

---

[4] Charles Vézin, *L'évolution de l'agriculture de la Manche en un siècle*, 1830-1930, Saint-Lô, Lemasson, sd [v.1930] .
[5] Brunet et Bertaux, Cat. expo. *L'architecture rurale en Basse-Normandie*, Caen, 1980.

Cambernon, Le Georget.

Bâtiment ayant pu abriter différents animaux (moutons, cochons, volaille…).

Les **écuries** étaient jusqu'au 19e s. plus importantes que les étables, ou d'importance égale. Quelques grandes écuries avec boxes individuels subsistent dans les grandes fermes qui s'étaient spécialisées dans l'élevage équin.
Il faut distinguer :

- les bâtiments dévolus à l'élevage, plus soignés ;
- ceux où l'on mettait le cheval de trait de la ferme à dormir, moins individualisé. L'écurie et l'étable étaient souvent réunies côté à côte : on y accédait par des portes jumelles, chacune accompagnée de sa « bouette » (petit jour).

Courcy, La Malherbière.

Nicorps, Le Pavillon.

Saint-Pierre, Le Grand Clivonnet.
Ecurie des années 1900, munie de jours en demi-lune encadrés de briques.

Courcy, L'Hôtel Haye.

Nicorps, Le Hamel. Ecurie et étable.

Courcy, La Cosnetière.

Parmi celles qui sont identifiables, les **étables** se distinguent des écuries par des ouvertures plus basses, moins nombreuses (les stalles sont parallèles à la façade), généralement pas munies de guichets. Elles sont parfois semi-enterrées (jusqu'au milieu du 19e s., on pense que l'obscurité est meilleure pour les veaux).
On trouve **quelques longs bâtiments** témoignant de l'essor de l'élevage bovin au 19e s. notamment sur le plateau de Cambernon et Courcy.

Cambernon, Marivaux. Grand bâtiment du 19e s.

Cambernon, Le Val. Bâtiment modifié au 19e s.

Le premier essor de l'élevage bovin au 19e s. concerne la viande et le trait. C'est surtout à partir du début du 20e siècle que l'élevage pour le lait se développe autour de Coutances (les terres au sud de Coutances sont réputées moins bonnes pour le beurre), lorsque les prairies permanentes prennent le pas sur les labours.
Dans un rapport au congrès de l'association normande en 1886, on constate que la production du beurre dans la région de Coutances est encore très en retard par rapport à la région de Carentan-Périers :

> « *Les laiteries, dit M. Garnot, sont très mal tenues en général ; on emploie partout des vases de terre en forme de cône tronqué ; l'écrémage est mal fait ; la qualité du beurre laisse beaucoup à désirer. Les vaches étant trop peu nombreuses dans la plupart des exploitations, on est forcé de garder le lait trop longtemps.* »

Les agronomes recommandent une **laiterie** individualisée, au nord pour éviter la chaleur, munie de petites fenêtres pour l'aération et à laquelle on accède depuis la pièce commune ou le cellier. La pièce doit contenir les bidons de lait et la baratte.
Des appentis en arrière des maisons ont pu servir de laiteries, mais celles-ci ne sont pas facilement identifiables.

Saussey, Beaucoudray. Appentis présent en 1808, ayant pu abriter le pressoir à longue étreinte puis la laiterie puis une cave.

De nombreux petits bâtiments annexes, isolés ou non, parfois en appentis, complètent les différentes dépendances de la maison rurale. Il est souvent difficile d'en préciser l'usage, une forme précise ne suivant pas une fonction précise. Beaucoup disparaissent ou sont noyés dans les extensions récentes.

Cambernon, La Cuirerie. Edicule à l'angle d'un jardin clos : un poulailler ?

Saussey, Beaucoudray. Poulailler.

Cambernon, Isigny.

Ces petits édifices sont évidemment très fragiles. Leur conservation devrait être prise en compte dans le cadre d'ensembles ruraux à préserver.

2.4.2.4 – **Silhouettes** des maisons rurales et **composition des façades**.

2.4.2.4.1 – **Nombre de niveaux.**

Les maisons rurales comprennent généralement **2 niveaux** habitables marqués par des baies :

- Rez-de-chaussée
- Etage de pièces d'habitation ou combles de stockage.

Sur les maisons les plus cossues, deux étages pleins sont surmontés d'un étage de combles éclairé par des lucarnes.
Lorsqu'ils sont utiles, sur les maisons à deux niveaux, les combles ne commencent généralement pas au niveau du bas de la pente de toiture, mais plus bas, comme un demi-étage. Les lucarnes sont alors souvent passantes.
Les caves n'existent quasiment pas, sauf pour rattraper une déclivité du terrain. Le principal niveau d'habitation peut toutefois être surélevé.

Les dépendances comprennent un ou deux niveaux.

Il est très rare de compter en milieu rural plus de 2 niveaux en façade. A l'exception des manoirs, il s'agit de maisons de bourg.

Nicorps, Brothelande. L'habitation comprend trois niveaux dont des combles éclairés par une lucarne-fronton. Les dépendances comptent deux niveaux.

Nicorps, Le Boscq. Maison à deux niveaux.

Saussey, Montrocq. Maison à deux niveaux dont un étage de combles commençant plus bas que la sablière de toit. La lucarne était passante.

Cambernon, Bourg. Maison à trois niveaux.

2.4.2.4.2 – **Silhouettes et volumes.**

Les silhouettes des maisons sont soulignées **horizontalement** par :

- les toitures à deux pans ou à croupes, d'une pente comprise entre 45 et 60%, plus rarement à quatre pans ;
- et par les souches de cheminée, disposées :
  - sur un pignon ;
  - sur les deux pignons ;
  - sur un ou deux pignons et un ou des murs de refend ;
  - sur les murs de refend encadrant la cage d'escalier.

Et **verticalement** par :

- des escaliers extérieurs droits, peu fréquents,
- des volumes verticaux hors œuvre ou engagés :
  - tourelles d'escalier circulaires ;
  - pavillons couverts de toits à quatre pans ;

  Ces dispositions sont propres aux manoirs et châteaux.

[Voir le chapitre 2.5 sur les composantes du bâti]

Les maisons sont très généralement de **plan rectangulaire**, plus ou moins allongé. Quelques maisons de plan carré subsistent, notamment sur la commune de Saussey *(voir supra)*.

Jusqu'à la fin du 18e s., et encore ensuite pour les maisons modestes, elles sont globalement **simples en profondeur** : les baies sont concentrées en façade, tandis que l'arrière n'est éclairé que de jours.

Suivant que l'habitation est distincte ou non des dépendances, l'organisation des volumes comprend 4 cas de figure principaux :

- maison d'habitation isolée : elle est très généralement rectangle, très rarement en L ou en T ; une petite pièce en appentis (cuisine, cellier) prend éventuellement place à l'arrière ou contre un des pignons ;
- habitation comprise dans une longère : il s'agit de fait du volume de celle-ci, avec continuité de la toiture ; on peut également trouver un appentis, comme ci-dessus ;
- maison d'habitation mitoyenne d'une dépendance qui n'est pas sous le même toit :
  - disposition en long : le volume de la maison domine la silhouette générale : la dépendance qui lui est accolée semble en être une réduction, dans les mêmes proportions ;
  - dans le cas de succession de bâtiments en long, on observe un échelonnement des niveaux de toitures (chaque nouvelle construction s'appuyant sur un pignon préexistant) ;
  - disposition perpendiculaire (essentiellement en L) : le volume de la dépendance peut être plus important en longueur, très rarement en hauteur ;
- maison mitoyenne d'une autre maison, par un ou deux pignons : la différence des hauteurs de toitures est généralement moindre qu'entre une maison et une dépendance.

Maison rectangle complétée aux pignons d'un appentis et d'une petite dépendance.

Logis double en profondeur. Cambernon, presbytère.

Rare plan en L. Nicorps, Le Hamel.

Proportion équilibrée des volumes et silhouette soulignée par les souches de cheminée. Cambernon, La Herpinière.

Cambernon, Le Mériotel : échelonnement des toitures de la maison et des dépendances ; appentis sur la façade arrière.

Maisons mitoyennes. Cambernon, L'Hôtel Hébert.

Echelonnement de toitures. Courcy, La Chanterie.

Cambernon, La Chaslerie. Adjonction équilibrée d'une véranda.

➔ Les extensions devraient pouvoir s'inscrire dans ces schémas ou respecter la composition initiale, quitte à souligner les différences entre le bâti ancien et l'extension.

2.4.2.4.3 – **Composition des façades** des maisons rurales**.**

On peut catégoriser les types de façades en deux grands ensembles, comprenant chacun de multiples variantes :

- Disposition irrégulière des baies, de volumes hétéroclites, suivant parfois des niveaux différents : c'est la façade type des bâtiments les plus anciens, et notamment des manoirs.
- Recherche de symétrie, de verticalité, d'harmonie : l'aboutissement en est le type de la maison dite « à la coutançaise ».

Entre les deux, de multiples nuances et une tendance croissante à l'ordonnancement, qui se diffuse depuis les grandes demeures et les presbytères.

Cambernon, Manoir des Réaux. Malgré quelques modifications, la façade rend compte de l'organisation intérieure des niveaux en quinconce.

Saussey, Manoir des Radins. Des baies ont été agrandies et ajoutées pour atteindre à un semblant d'ordonnancement des horizontales et des verticales.

Saussey, Le Manoir. Les façades des corps de bâtiments datant de différentes époques ont été unifiées au 18e siècle par de grandes ouvertures régulièrement disposées.

Cambernon, L'Hôtel Caplain. Absence totale d'ordonnancement, si ce n'est par les niveaux d'étage.

Nicorps, Le Viquet. Maison datable v.1600. Les ouvertures sont disposées en fonction des besoins.

Bricqueville, Le Val-de-Soulle. Un semblant de composition distingue le logis de la dépendance attenante.

Courcy, Les Fleudries. Façade de la deuxième moitié du 18e siècle incluant certainement un logis plus ancien.

Cambernon, La Chaslerie. La présence d'un oculus au-dessus de la porte renforce l'impression de symétrie donnée par les deux lucarnes-frontons, alors que le nombre de travées n'est pas le même de chaque côté.

Coutances, Mousley. Très belle façade ordonnancée, datable de la fin du 18e s., d'inspiration classique. La symétrie est soulignée par un fronton triangulaire surmontant la travée centrale.

Nicorps, Le Grimperé. Disposition des baies sans symétrie, mais suivant les nécessités des pièces qu'elles desservent.

Cambernon, La Guérinière. Répartition régulière des ouvertures sur quatre travées ; les niveaux horizontaux sont légèrement perturbés par une adaptation à la déclivité du terrain.

Cambernon, La Besletière.
Très modestement, le corps de logis se distingue par la régularité de sa façade.

Parmi les dispositions les plus anciennes, se distinguent les **portes jumelées, disposées de part et d'autre d'un mur de refend**, ouvrant chacune sur une pièce distincte, éclairée par une petite ouverture.
Le jumelage des portes se rencontre également dans des bâtiments du 19e siècle, notamment les petites maisons en longueur associant pièce de vie et étable.

Courcy, Les Fleudries

Courcy, La Riauté

Cambernon, La Groudière

Saussey, Beaucoudray. Maison du 19e s.

2.4.2.4.4 – **La maison à la coutançaise :**

On appelle « maison à la coutançaise » des maisons d'habitation dont la forme semble apparaître à la fin du 18e siècle et perdure tout au long du 19e siècle.
Ces maisons paraissent correspondre à l'essor d'une nouvelle classe sociale : laboureurs d'Ancien Régime devenus gros fermiers dont les propriétés terriennes s'agrandissent au cours du 19e siècle. Images extérieures de succès, leur mode se diffuse et perdure dans toute la région.

- Elles sont contemporaines des progrès et des mutations de l'agriculture.
- Elles correspondent aussi au passage à l'habitat monocellulaire : elles sont d'ailleurs souvent construites en complément de la « vieille maison », dans laquelle on installe les « anciens ».
- Elles correspondent également à la fusion des multiples exploitations en une seule, consécutive de l'exode rural.

Elles s'inspirent des presbytères du 18e siècle où a été mise en œuvre une distribution rationnelle séparant clairement les fonctions des pièces de part et d'autre d'un escalier central.

La forme de la maison coutançaise s'organise de façon tellement symétrique qu'elle semble un **module** qui peut être reconduit deux voire trois fois pour composer une vaste demeure.
Le module de base peut se comprendre dans **un carré de 3 travées et trois niveaux.** Le 3e niveau est celui des combles.

L'axe central est fortement marqué par la superposition **porte – fenêtre – lucarne**

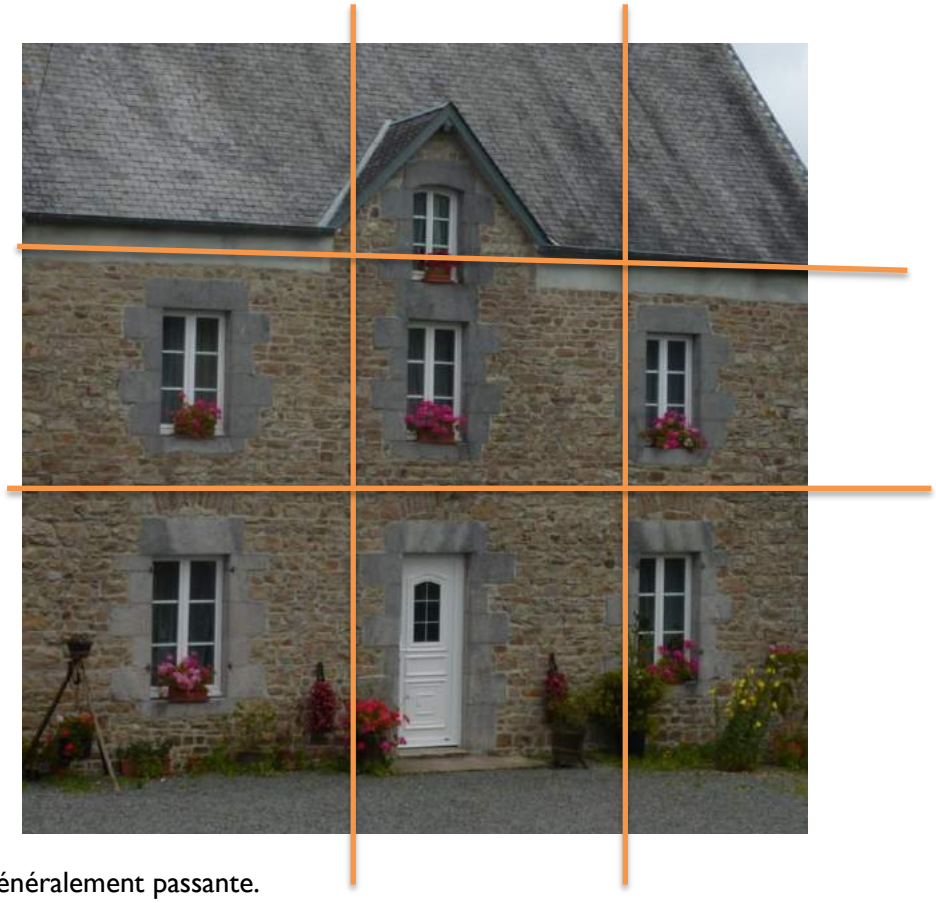

La lucarne est généralement passante.
La lucarne-pignon est la plus fréquente : d'abord héritage d'une lucarne en chapeau de gendarme qui existait jusqu'au passage du chaume à l'ardoise, elle est ensuite utilisée sans que la toiture ait jamais eu de chaume car c'est alors la forme à la mode.

La régularité de la façade est accentuée par des encadrements de baies harpés, le plus souvent en pierre de Montmartin dont c'est alors la grande période d'utilisation.

A partir du schéma de base, plusieurs variantes possibles, formant parfois une longère :

Coutances, La Bourrelière

Nicorps, Brothelande

Saussey, La Besletière

Courcy, La Riquerie

Bricqueville

Courcy, La Melherbière

Cambernon, Le Val

Cambernon, L'Hôtel Bouley

2.4.2.4.5 – **Commentaire de quelques façades de maisons rurales**

Partie modernisée au 19e s. : symétrie de baies encadrées de briques, en anse de panier.

Partie la plus ancienne : petits jours carrés, grandes baies avec des encadrements « à épaulement » en pierre de Cambernon, dissymétrie.

Dépendance transformée en garage

Une terrasse rattrape la différence de niveau entre les seuils et la cour.

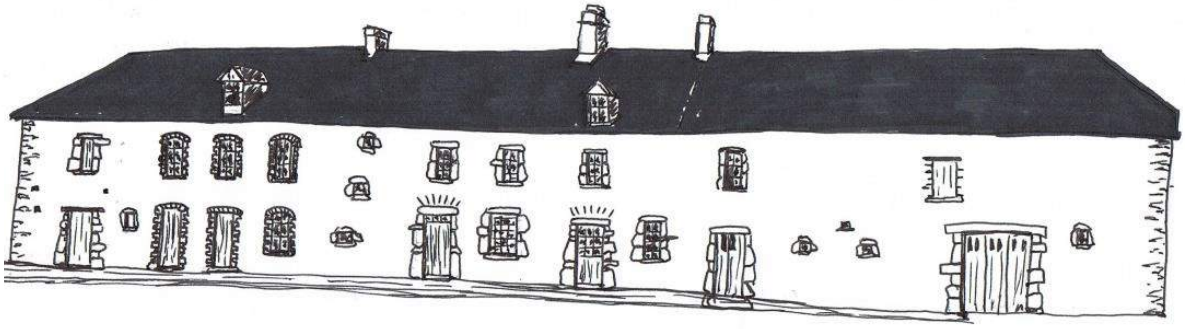

Cambernon, La Blanquerie

Cambernon, La Blanquerie.
Longère comprenant deux habitations et des dépendances, faisant partie d'une ferme isolée composée de la longère et de plusieurs bâtiments de dépendances.

Souche de cheminée ancienne, sur le mur de refend.

Dépendance modernisée aux 19e et 20e s.

Dépendance ajoutée au 19e siècle. Les ouvertures ont été agrandies.

Baies modifiées au 19e s. pour faire entrer plus de lumière.

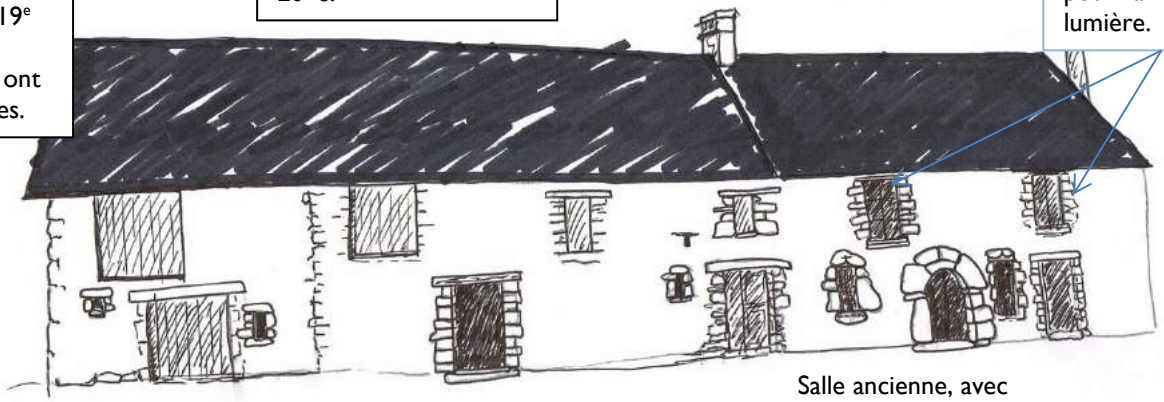

Salle ancienne, avec porte et fenêtres datables du 17e s.

Saussey, La Siennerie

Saussey, La Siennerie.
Longère comprenant une habitation et des dépendances, faisant partie d'une grande ferme isolée à deux bâtiments principaux parallèles.

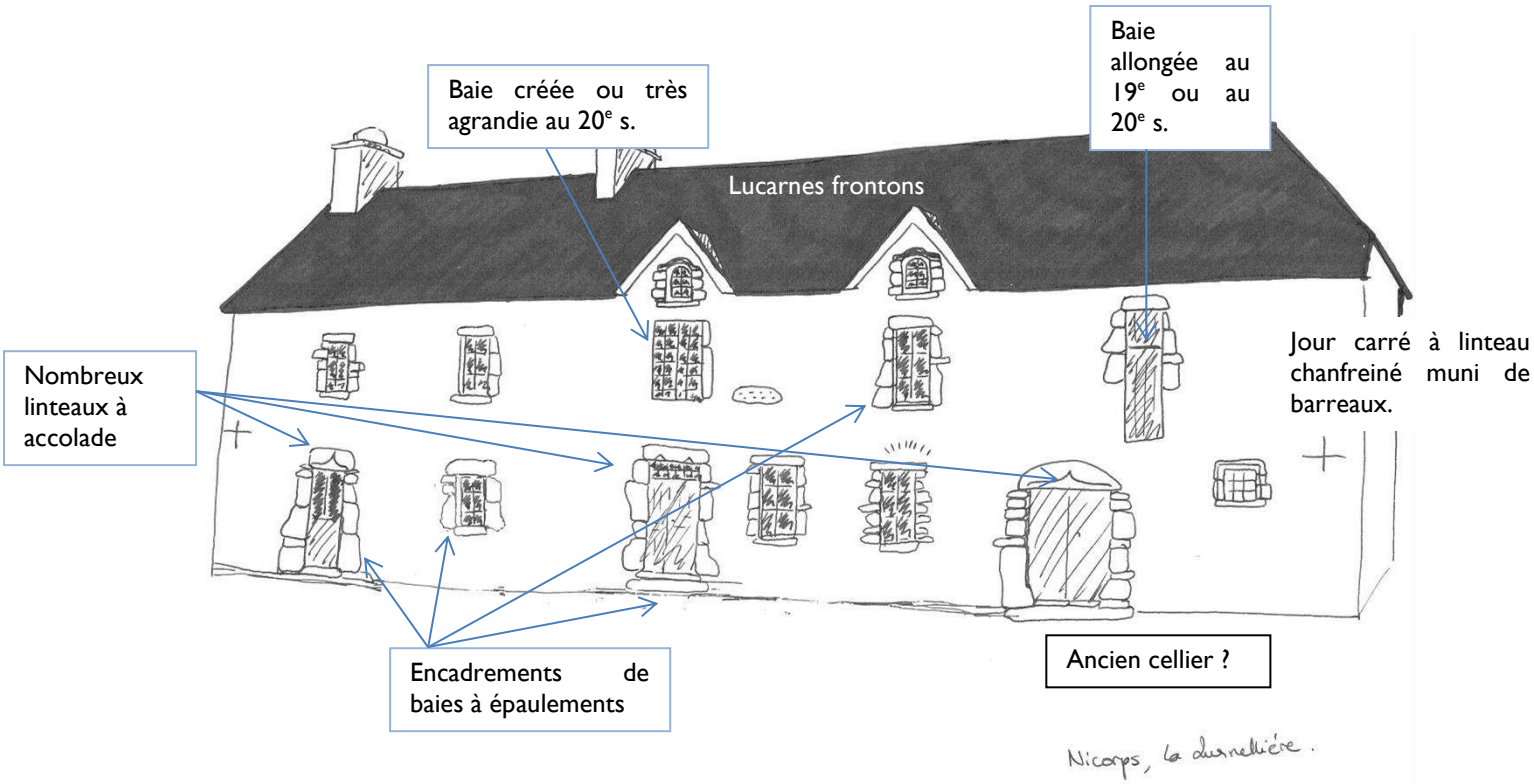

Nicorps, La Quesnellière.

Maison de maître en longueur, au sein d'une grande ferme comprenant des communs importants autour d'une cour. Malgré des reprises et des remplois, cette maison semble dater globalement du 17e siècle.

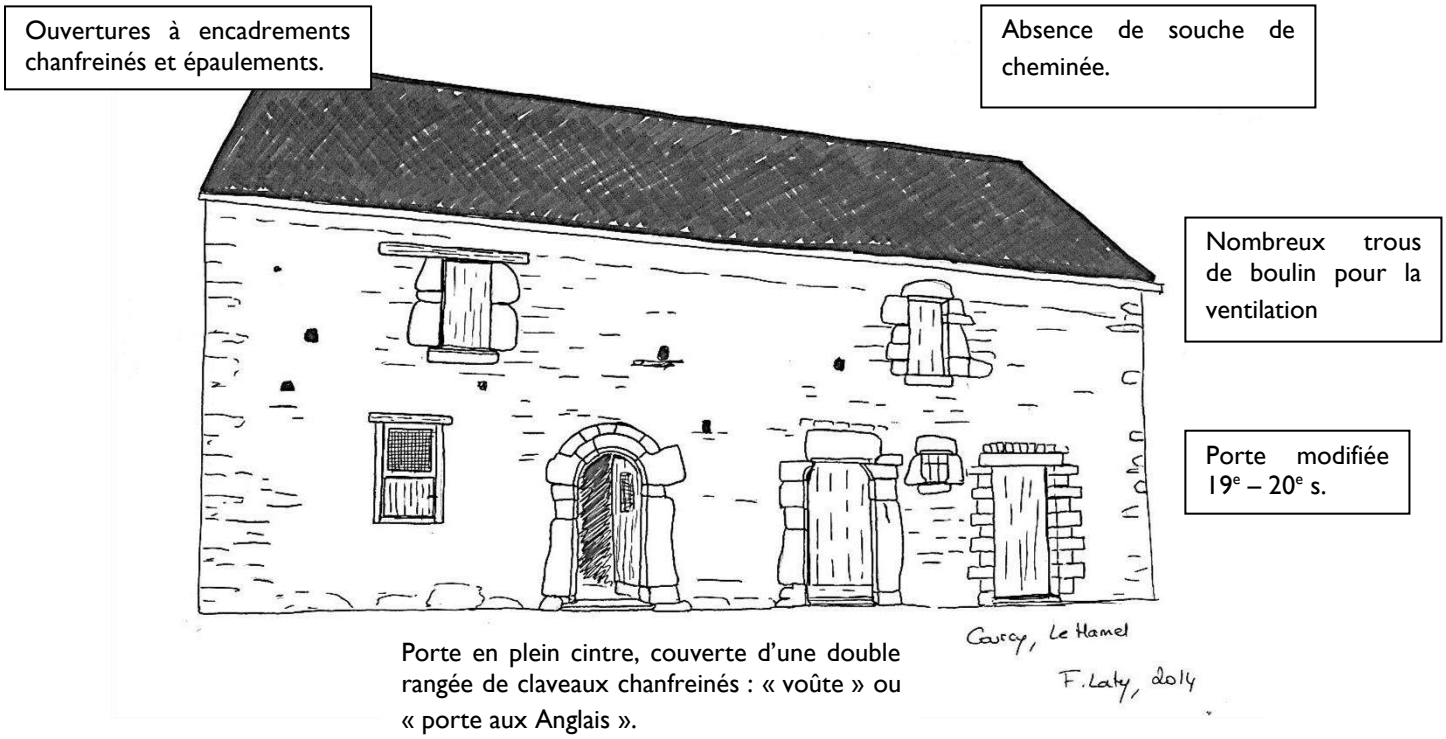

Courcy, Le Hamel.

Maison en longueur rectangle ayant peut-être compris une pièce de vie, transformée en dépendances. Les encadrements et la disposition des baies semblent la dater v.1600.

Lucarnes à joues et à toits à deux pentes. La baie est couverte d'un linteau en arc surbaissé.
La lucarne au-dessus des dépendances est encore munie de son crochet.

Façade modifiée au 19e siècle selon le schéma de la maison à la coutançaise : symétrie, grandes baies encadrées de pierre de Montmartin, lucarnes, mais réutilisant ou copiant des éléments plus anciens (linteau à accolade).

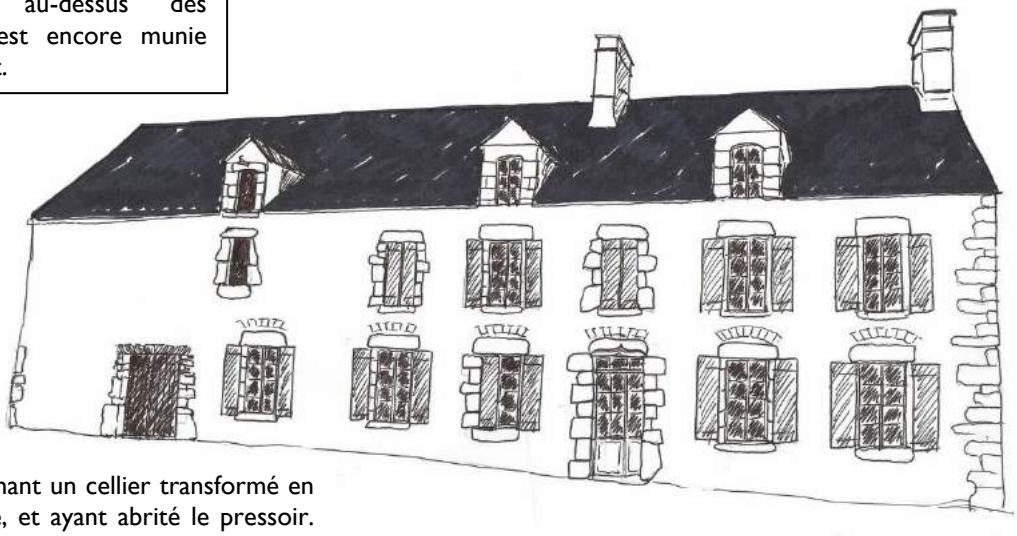

Chaînage d'angle bien marqué.

Arcs de décharge au-dessus de toutes les baies du rez-de-chaussée.

Partie comprenant un cellier transformé en pièce habitable, et ayant abrité le pressoir. Grenier à l'étage.

La façade arrière se caractérise par la rareté et la dissymétrie de ses ouvertures

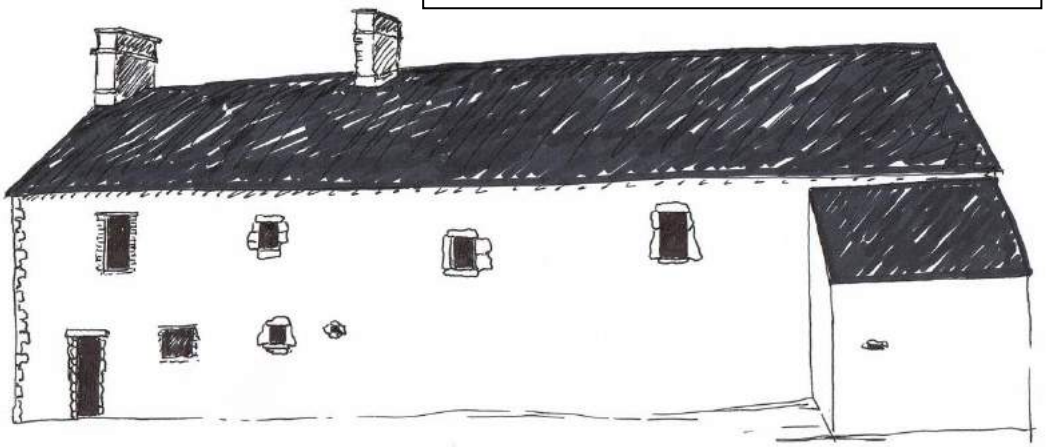

Appentis accolé perpendiculaire-ment au mur gouttereau.

Porte et fenêtre de la cuisine créées au début du 20e s.

Saussey, Le petit Beaucoudray.
Maison en longueur comprenant l'habitation et des pièces de dépendance, datant en partie au moins du 17e ou du 18e siècle, et modifiée au 19e siècle dans le style de la maison à la coutançaise.

Deux blocs accolés prolongent la maison :

- Peut-être un ancien foyer élémentaire : pièce de vie + grenier, transformé en dépendance
- Dépendance ou ancien foyer modifié par la création d'une porte de garage.

Habitation à deux niveaux, ayant peut-être abrité deux foyers : rupture de niveaux, présence de deux cheminées et de deux portes.

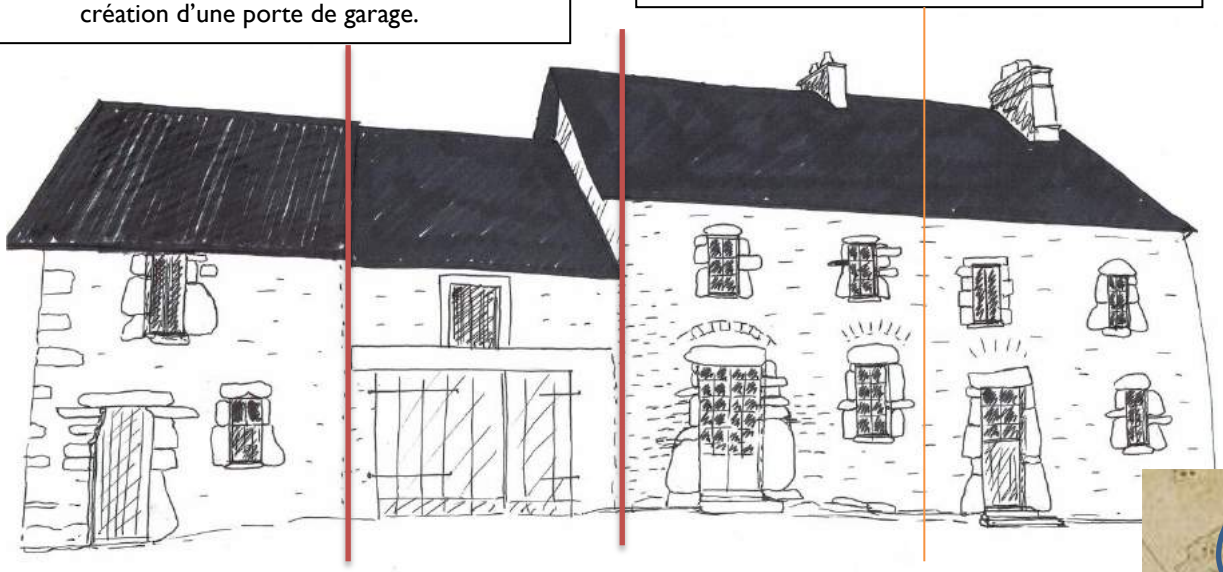

<u>Courcy, La Busnière.</u>

Maison faisant partie d'un ensemble en U, de part et d'autre d'un chemin, dans un hameau regroupant quelques maisons. Les encadrements et la disposition des baies peuvent dater l'ensemble du 18e siècle, datation confirmée par le cadastre napoléonien. Cette maison et les dépendances qui l'entourent témoigneraient de l'exode rural et du regroupement de plusieurs foyers dans la deuxième moitié du 19e s. ce que semble attester le parcellaire de 1808.

Terre

Moellons

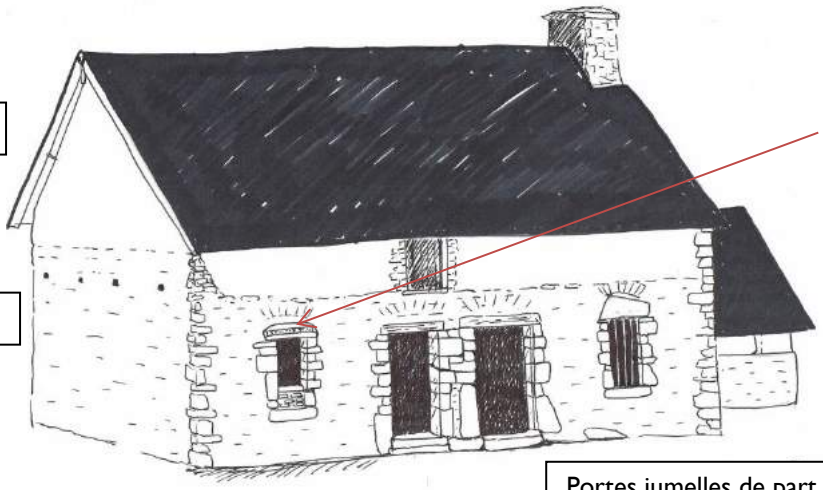

Linteau portant la date 1814

Cul-de-four en terre sur maçonnerie de moellons.

Portes jumelles de part et d'autre du mur de refend.

<u>Saussey, boulangerie de Beaucoudray.</u>

Maison en longueur datée de 1814, comprenant un four, une étable et un grenier.

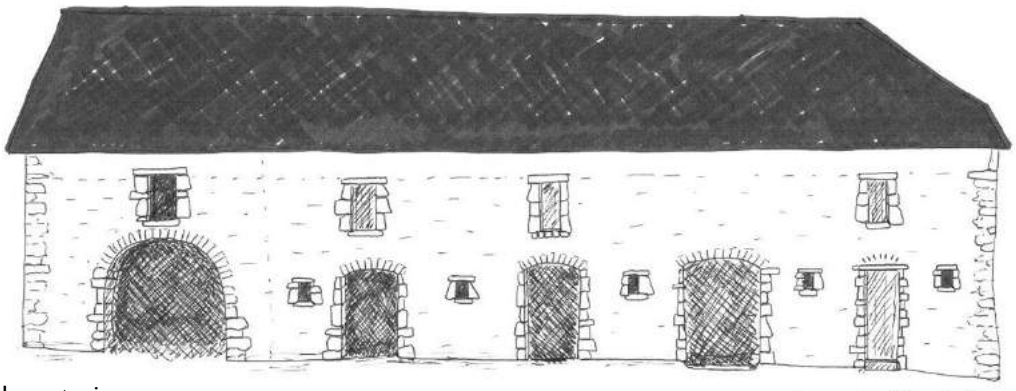

Rythme harmonieux des petites et grandes ouvertures. Disposition en travées.

Porte de charreterie en arc surbaissé

Portes accompagnées de jours (« bouettes ») ayant pu desservir des étables.

Courcy, La Chanterie.

Bâtiment en longueur associant une charreterie et des écuries / étables en rez-de-chaussée et des greniers au 2e niveau, faisant partie d'un ensemble isolé qui comprend trois grandes maisons et dépendances accolées.

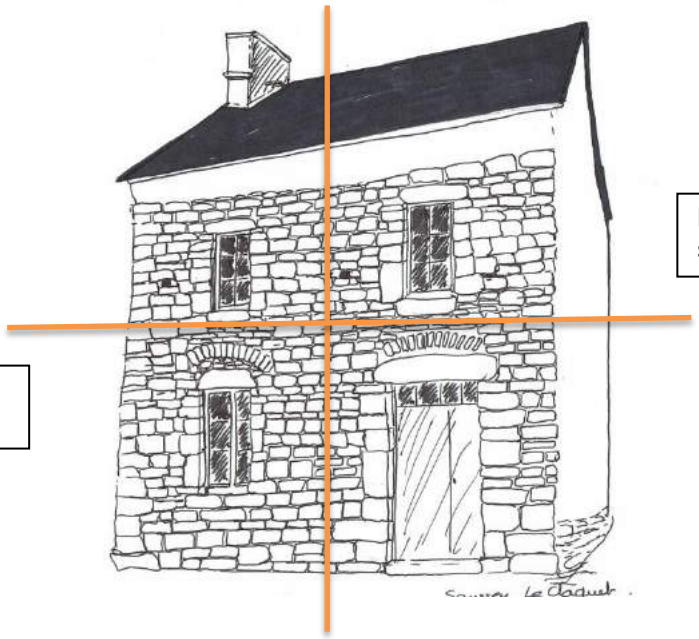

La façade est ordonnancée simplement en 4 carrés comprenant chacun une baie.

Pignon en terre sur un solin de pierres.

Maçonnerie de moellons en appareil réglé en façade

Saussey, Le Claquet.

Maison de plan carré à deux niveaux et deux travées, isolée sur une parcelle dans la continuité du hameau. Il peut s'agir d'une maison d'artisan de la fin du 18e ou du début du 19e s.

2.4.3 – Formes du bâti urbain

Les classifications du bâti urbain sont rarement totalement satisfaisantes car, plus encore qu'en milieu rural, il s'agit de mêler des formes, des fonctions, des organisations singulières et des dispositions relatives aux formes urbaines qu'il contribue à composer.
Différents facteurs peuvent être pris en compte à Coutances pour aider à déterminer des typologies :

- la faiblesse du bâti artisanal et industriel,
- la trace de trois ou quatre grandes phases de constructions et d'aménagements :
    - avant le 19e siècle,
    - au 19e et au début du 20e siècle,
    - Reconstruction et depuis ;
- La juxtaposition des bâtis ancien et moderne ;
- la situation de la plupart des commerces en rez-de-chaussée d'immeubles d'habitation, voire de maisons ;
- l'extension très récente en zones pavillonnaires ;
- la présence fortes de monuments repères, religieux ou non, souvent associés à des places ou des perspectives ;
- les faibles hauteurs des immeubles, même récents ;
- la présence au sein du centre-ville d'un hyper-centre resserré autour de la rue principale, de rues secondaires en bâti continu, et de bâti discontinu ;
- la présence, y compris en centre-ville, de maisons individuelles ou de tout petits immeubles collectifs (2-3 logements) ;
- l'existence de quelques cités de logement concerté, essentiellement dues à la Reconstruction,
- la discrétion des décors, entraînant une faible distinction des hôtels particuliers parmi leur environnement urbain ;
- la destruction du centre-ville en juin 1944, et au contraire la préservation des faubourgs et des quartiers d'habitat peu dense…

- 3 approches croisées avec la chronologie sont donc proposées :
    - Une approche typologique, essentiellement concentrée autour de l'habitat ;
    - Une approche par formes urbaines ;
    - Une approche stylistique.

2.4.3.1 – **Repérage des typologies**

Edifices publics et religieux.
Beaucoup sont monumentaux et font fonction de repères urbains. Ne sont pas pris ici les ouvrages d'art.

Hôtels particuliers et grandes demeures du centre-ville.
Il s'agit principalement des grandes maisons antérieures au 19e s.

Habitat collectif discontinu.
C'est le cas des cités de la Reconstruction et de la 2e ½ du 20e s. S'y ajoutent les immeubles isolés.

Maisons de ville et immeubles-maisons contigus.
Généralement limités à R+2+C et 2 ou 3 travées.
Il s'agit d'une grande part du bâti coutançais. Certaines étaient liées à un artisanat et/ou un commerce.

Petites maisons individuelles.
En lotissement, ou non, elles peuvent être identiques ou non. Surtout en périphérie, mais pas seulement.

Demeures individuelles du 19e et du 20e siècle.
On les trouve principalement dans les faubourgs.

Annexes et dépendances.
Garages, gloriettes, anciennes écuries, parfois aménagés en logements…

Immeubles collectifs contigus.
Ils comprennent généralement au moins R+3+C.
Ce sont surtout les immeubles de la rue principale ; beaucoup datent de la Reconstruction, mais aussi du 19e s.
La plupart ont des commerces en rdc.

Bâtiments fonctionnels individualisés.
Leur ancienne destination est parfois difficile à identifier.

2.4.3.1.1 – Edifices publics et religieux

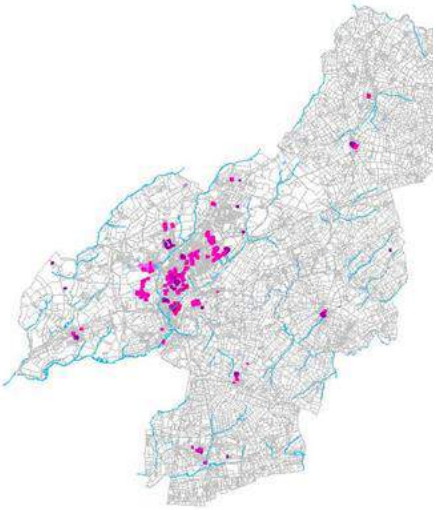

La concentration des édifices publics et religieux à Coutances en est un des principaux éléments de définition en tant que ville.

Leur importance, en volume et en surface, est un enjeu important face à leur déshérence croissante (déchristianisation, inadaptation des locaux aux nécessités de services…)

Cité épiscopale, Coutances comprend de **très nombreux édifices religieux** dont les clochers marquent la silhouette de la ville :

- la cathédrale, Saint-Pierre et Saint-Nicolas sont les principales églises, dominant le centre-ville ;
- l'ancien site de l'hôpital comprend 3 chapelles (clocher des Augustins, chapelle Notre-Dame de la Victoire et chapelle des Augustines) ;
- les communautés religieuses ont laissé des grands bâtiments souvent transformés en lieux de services à la population et des chapelles (ancien grand séminaire, Sacré-Cœur, Miséricorde, Carmel, Saint-Vincent-de-Paul, chapelle du lycée) ➔ **couronne de services publics autour du centre-ville, à l'emplacement des anciens couvents**.
- à l'extérieur de la ville, des petites chapelles de différentes époques témoignent d'anciennes pratiques de pèlerinages et de l'histoire du séminaire (chapelle de la Mare, chapelle de la Roquelle, chapelle de la Guérie).
- les cimetières Saint-Pierre et de la route de Lessay.

Tous ces bâtiments ont une valeur patrimoniale.
La diversité des styles et des époques représentées crée un corpus particulièrement intéressant qui souligne le rôle de Coutances en tant que capitale religieuse.
Tous les lieux de culte relèvent de la religion chrétienne ; parmi eux, un seul lieu de culte protestant, sans caractère patrimonial, situé dans la zone artisanale.

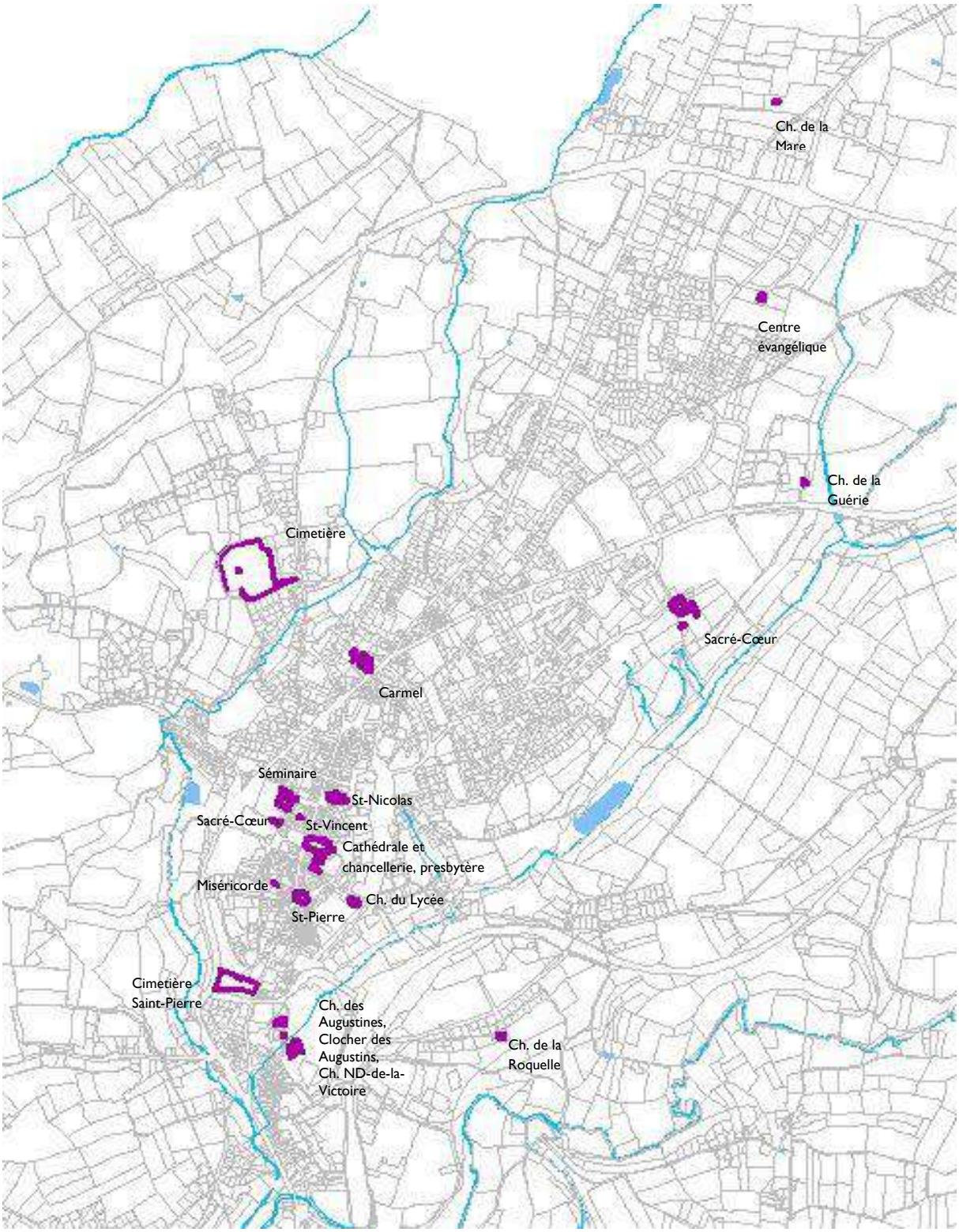

Importance des établissements religieux sur le territoire de Coutances.

La tradition de l'enseignement est ancienne à Coutances et se retrouve dans les nombreux **établissements de formation** publics et privés, de l'école maternelle à la professionnalisation. Certains occupent de grandes surfaces foncières ; nombre d'entre eux ont une valeur patrimoniale et/ou de composition urbaine, notamment :

- Lycée Lebrun, typique de l'architecture scolaire du 19e siècle, avec sa composition parfaitement ordonnancée autour d'un fronton marquant l'entrée dans l'axe d'une allée ; la frontalité de sa façade vers la campagne est un des traits les plus marquants de la silhouette de Coutances.
- Ancienne Ecole normale, années 1880, typique de l'architecture de la IIIe République. Elle a été réhabilitée en « centre Georges Laisney », accueillant divers services.
- Ecole Jules Verne, rue Saint-Maur, représentative de l'architecture scolaire des années 30, conservant son décor et ses annexes (préau, mosaïques, ferronneries…).
- Collège Prévert, dû à l'architecte Eugène Leseney dans les années 1990.
- Collège Jean-Paul II, sur les coteaux de la ville au nord-ouest : bâtiment de la Reconstruction.
- Ecole Jean-Paul II, en centre-ville, établie dans l'ancien Sacré-Cœur, mêlant des bâtiments 19e et Reconstruction qui marquent fortement la façade ouest de la ville.
- Lycées techniques La Roquelle et Les Sapins et CFA : leurs bâtiments sont très visibles depuis le centre-ville.
- Lycée horticole : une multitude de bâtiments et de terrains occupe une surface importante au sud-ouest de Coutances. L'enceinte du lycée comprend d'anciens bâtiments de ferme (silo).
- Les écoles primaires de Claires Fontaines présentent une architecture ludique moderne.
- D'anciens lieux d'enseignement privés sont en cours de transformation en logements.

Les **établissements de soin** sont peu nombreux mais occupent une surface importante :

- Hôpital : installé à l'emplacement de l'hôtel-Dieu créé par l'évêque Hugues de Morville en 1209 en contrebas de la ville, l'hôpital conserve des vestiges des principales étapes de son histoire. Les trois clochers et les hauts murs marquent profondément le quartier du Pont-de-Soulles ; les anciens bâtiments et espaces utilitaires sont de plus en plus noyés dans les agrandissements de bâtiments (vergers, séchoirs, ateliers, ferme…). Les anciens bâtiments conventuels du 17e siècle sont abandonnés depuis 1992. **La taille et la diversité des bâtiments, qui appartiennent à l'administration hospitalière, posent un vrai problème pour leur sauvegarde.**
- Clinique : créée dans les années 30, reconstruite après la guerre, située à flanc de coteau en contrebas du lycée, la clinique est un des édifices qui soulignent les anciennes promenades héritées de la Révolution.
- S'y ajoutent les maisons de repos et de retraite.

Les **lieux de justice et de police** témoignent du rôle de Coutances comme ancienne capitale judiciaire, et de nouveau depuis le regroupement des tribunaux de grande instance. Plusieurs bâtiments sont d'intérêt patrimonial.

- Le palais de Justice date de la Reconstruction ; il est en cours d'agrandissement. Une enveloppe d'isolation par l'extérieur en a quelque peu gâché les modénatures, mais l'édifice reste représentatif de l'architecture classicisante adoptée par la Reconstruction pour les grands édifices publics.
- La gendarmerie date également de la Reconstruction.
- La prison est une des plus anciennes du département (années 1820) et souffre d'une vétusté qui en remet souvent en question la pérennité.

Les **lieux d'administration et de services à la personne** regroupent des services de la Ville et de l'Etat et les chambres consulaires.

- L'hôtel de ville, inauguré en 1907, répond horizontalement aux lignes verticales de la cathédrale sur le parvis. Son architecture est typique de ce type de bâtiments à la Belle Epoque (style néo-Renaissant calqué sur l'hôtel de ville de Paris).
- La sous-préfecture date de la Reconstruction. Son architecture répond à celle du Palais de Justice, avec lequel elle compose un ensemble évoquant les bâtiments du 19e siècle qui étaient disposés autour d'un square.
- La poste, en centre-ville, est due à l'architecte Pierre Chirol. Le centre de tri a déménagé dans la zone artisanale ; les anciens logements et la salle de tri vont être transformés en logements.
- L'espace Hugues-de-Morville, installé dans les anciens bâtiments des Augustines près de l'hôpital, regroupent plusieurs **services sociaux**. Les bâtiments ont fait l'objet de deux opérations contemporaines : réhabilitation en 2000 et extension en 2014.
- Le Foyer des Jeunes Travailleurs complète l'ensemble architectural du quartier Claires Fontaines.
- **Des lieux sont abandonnés par les services et génèrent de grandes friches à réhabiliter en centre-ville** (ancien centre des impôts, ancienne chambre des métiers…).
- Un nouveau bâtiment pour la Chambre des métiers a été construit en 2013 dans la zone de l'Auberge de la Mare.

Les **lieux de sports et de loisirs** drainent une population venue de par-delà les limites cantonales. Parmi eux, ont un intérêt dans le cadre de cette étude :

- La salle Marcel-Hélie est un des édifices emblématiques de la Reconstruction de Coutances, qui marque fortement la façade est de la ville. Elle accueille des concerts et des manifestations sportives.
- Le théâtre, inauguré en 1965, est un des derniers édifices de la Reconstruction.
- Le parking-cinéma a été construit en 2013 par Pierre Chican, à proximité du centre d'animation Les Unelles, qui est installé depuis les années 80 dans une partie de l'ancien séminaire.
- Le gymnase Claires Fontaines, près du collège Prévert, est dû à Eugène Leseney. Il a été très transformé par des agrandissements.
- Le stade occupe une grande surface entre le bois des Vignettes, la vallée du Bulsard et la route de Saint-Malo. Il existe à cet emplacement depuis l'entre-deux-guerres et a fait l'objet de plusieurs agrandissements et aménagements. Il n'a pas d'intérêt patrimonial, mais a un impact fort dans le paysage.

La halle aux poissons, IMH, appartient à la Ville. Des projets de transformation en espace culturel sont en discussion. Elle date de la Reconstruction et s'inscrit dans une place.

S'ajoutent plusieurs bâtiments d'usages divers qui abritent encore ou ont pu abriter des services ; sont intéressants :

- Caisse d'assurance Vieillesse, avenue des Sapins, par Eugène Leseney.
- Bâtiment ayant temporairement abrité les services postaux, rue de l'Ecluse-Chette, assez bel exemple d'architecture de la Reconstruction.

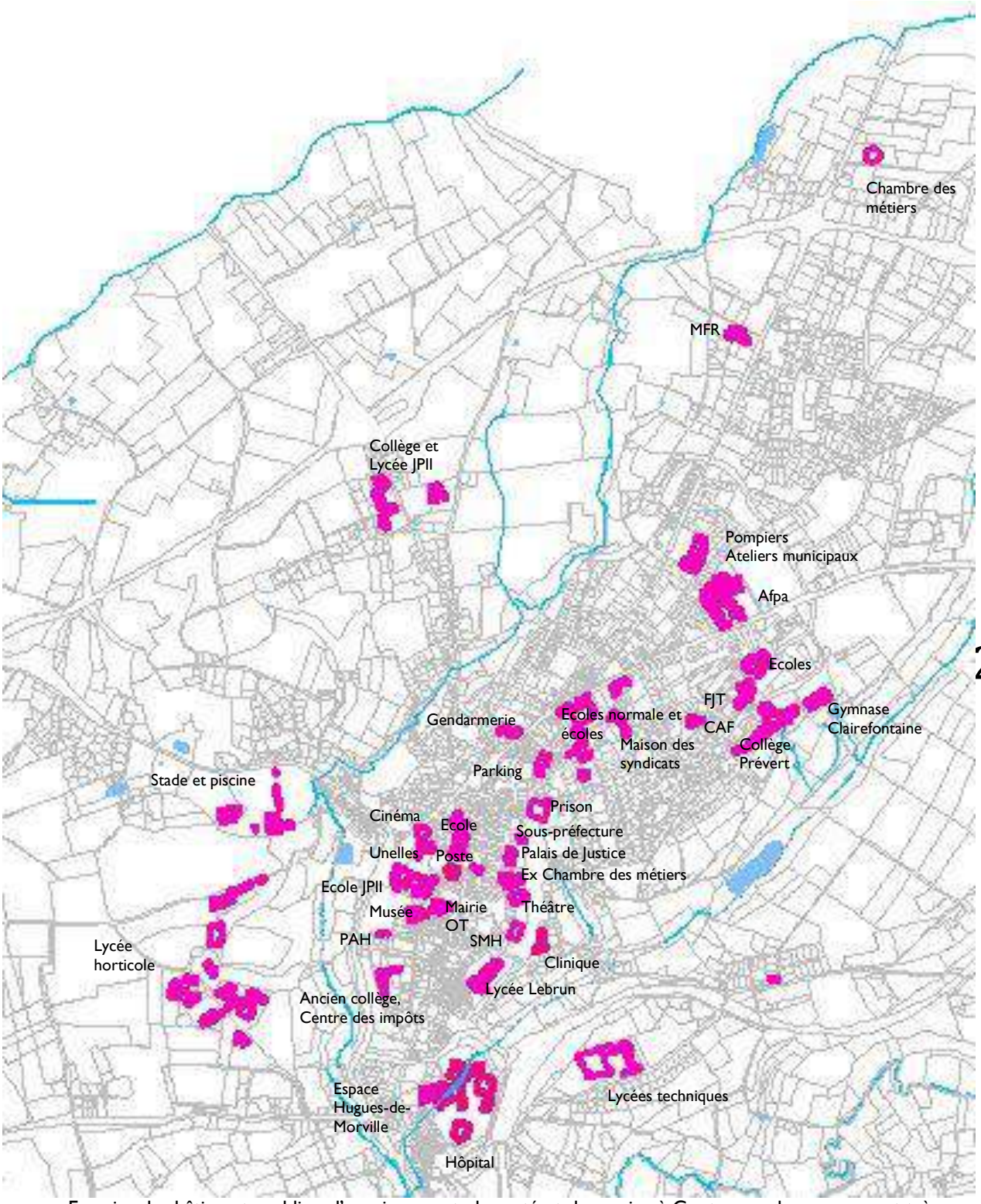

Emprise des bâtiments publics, d'enseignement, de santé et de service à Coutances : beaucoup sont très proches du centre-ville.

2.4.3.1.2 – Hôtels particuliers et grandes demeures urbaines

Une partie importante des hôtels particuliers de Coutances se trouve dans la **rue Quesnel-Morinière**, créée après la suppression des remparts à la fin du 15e siècle, et dans ses abords immédiats. Jouxtés de belles demeures, ces hôtels composent un ensemble cohérent, où les grandes bâtisses se côtoient et où les jardins créent de grandes plages de respiration.
Deux grands hôtels ont survécu aux bombardements dans les quartiers au nord de la cathédrale, là où se trouvaient également les anciennes maisons canoniales.
Le palais épiscopal adopte pleinement les formes de la demeure urbaine et est donc entièrement compris dans le type des hôtels particuliers.

A ces hôtels particuliers des 17e et 18e siècles s'ajoutent pour l'analyse :

- Des demeures nobles ou appartenant à l'élite, antérieures ;
- Des grandes demeures datant des 18e et 19e siècles, adoptant des caractéristiques urbaines et non de faubourg ;
- Des grandes demeures reconstruites sur ce modèle.

Tous ces bâtiments ont en commun :

- d'occuper une surface foncière relativement plus importante que la moyenne de l'habitat coutançais, souvent pourvue d'un jardin,
- d'être inscrits dans un tissu urbain assez dense (mitoyenneté ou quasi-mitoyenneté),
- d'adopter des signes architecturaux singuliers quoique discrets : *a minima* une corniche saillante,
- et de se situer dans le périmètre de la ville délimité par ses boulevards.

La nécessité de la préservation individuelle des plus remarquables de ces demeures est semble-t-il acquise (patrimonialisation d'édifices liés aux grandes familles locales), notamment pour celles du quartier ancien ; cependant, leur environnement, et des demeures isolées dans un contexte urbain différente, nécessitent un nouveau regard.

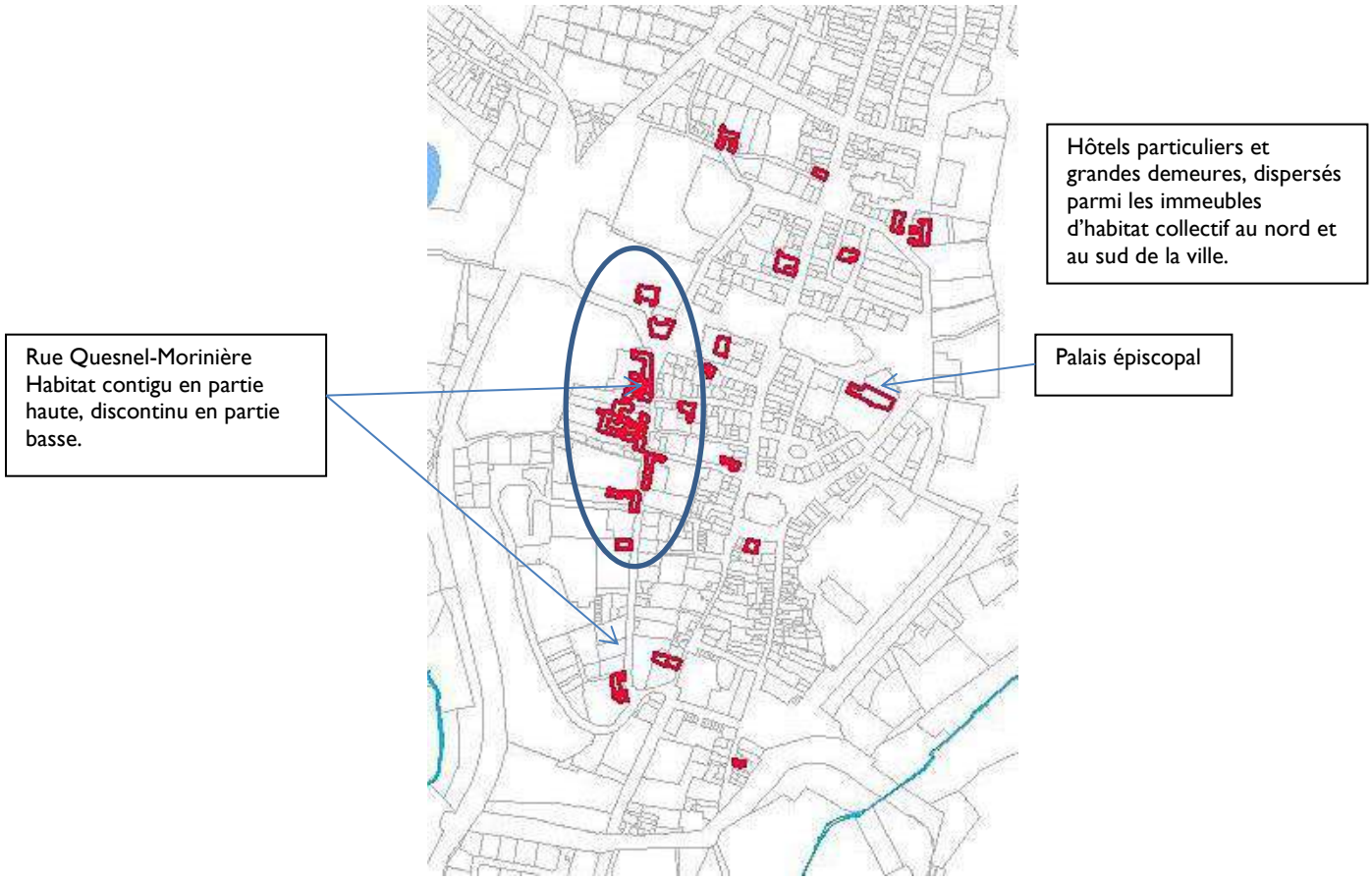

On peut distinguer <u>trois grands types</u> parmi les hôtels particuliers :

- **logis avec façade sur la rue**, dans l'alignement des maisons mitoyennes : c'est le cas des hôtels du haut de la rue Quesnel-Morinière ; le jardin est disposé à l'arrière de la maison, sur une parcelle assez profonde, de la largeur du logis ;
- **logis entre cour et jardin**, la cour étant fermée côté rue par des communs ou un immeuble de rapport contemporain de l'édifice (ex. manoir Bourcier), qui prolonge l'alignement de la rue ; une variante est le logis en retrait, avec des ailes en retour jusqu'à la rue et formant une courette fermée d'un portail ;
- **logis isolé** : on accède à la cour par un portail ouvert dans un mur de clôture. C'est le cas des hôtels du bas de la rue Quesnel-Morinière, de l'hôtel Bonté et du palais épiscopal. Certains hôtels étaient isolés à l'origine et ont été englobés dans l'urbanisation environnante. Le logis est soit parallèle à la rue, soit perpendiculaire (hôtel Besnehard).

Rue Quesnel-Morinière : alignement des façades.

Ruelle et cour d'accès au « manoir Bourcier », 24 rue Quesnel-Morinière.

Palais épiscopal, entre terrasse et jardins.

De grandes demeures, qui n'ont pas été conçues comme des hôtels particuliers mais ont toutes les caractéristiques de l'habitat urbain de l'élite, ont échappé aux bombardements, notamment :

- la tourelle dite du gouverneur, dans la rue Geoffroy-Herbert, datée du 16e s. (IMH) ;
- maison à tour de la rue Clemenceau : il s'agit d'un des rares témoignages de l'architecture traditionnelle de Coutances ;
- des grandes maisons urbaines, essentiellement du 18e et du 19e siècle, qui adoptent l'un ou l'autre des modèles d'organisation spatiale des hôtels.

Rue Geoffroy-Herbert

Rue Clemenceau

Maison 4 rue Tancrède, début du 20e siècle.

Au nord de la cathédrale se situaient d'anciennes maisons canoniales et grandes maisons de ville qui ont été quasiment toutes détruites lors des bombardements de juin 1944. La **Reconstruction** a recréé un quartier qui mêle, suivant les anciens modèles :

- une maison de ville, au milieu de son jardin,
- des grandes demeures entre cour et jardin, mitoyennes,
- des grandes demeures avec façade sur rue, mitoyennes également,
- en transition avec la ville grâce d'un côté aux petits jardins ménagés à l'arrière des immeubles de la rue Tancrède et de l'autre aux garages qui assoient les terrasses surplombant la rue Milon.

Ces maisons font du **quartier de l'Enclos Notre-Dame** (entre la rue Tancrède, la rue Milon et la cathédrale) un ensemble particulièrement intéressant à préserver.

Maison dans l'Enclos-Notre-Dame

Grandes demeures mitoyennes, perpendiculaires à la rue du Pertuis-Trouard.

Maison donnant sur la rue du Pertuis Trouard, avec un jardin du côté du square de l'évêché.

Les bâtiments isolés marquent fortement les fonds de perspective qu'ils dominent, parce qu'ils sont perçus en volume et parce que leur forme est généralement plus trapue que celle des logis alignés.

L'hôtel Bordes de Foligny, occupé par la Société générale, marque fortement le fond de perspective de la rue Quesnel-Morinière. Il assure également, avec la place Georges-Leclerc, une transition visuelle entre le centre-ville commerçant et la rue Quesnel-Morinière, résidentielle, et la rue Quesnel-Canveau, qui mène le regard vers les coteaux bocagers.

Les bâtiments alignés, quand ils n'ont pas forcément de caractéristique singulière, **composent un ensemble** dont l'harmonie est à préserver.

Il faut noter que tous les édifices dans une rue ne sont pas de belles demeures.

➔ le traitement de ces autres bâtiments doit :

- mettre en valeur les hôtels particuliers ;
- contribuer à la continuité de la perspective ;
- assumer leur caractère, qui fait partie de l'histoire de la rue.

Des **constructions anciennes ayant survécu aux bombardements** ont été conservées au moment de la Reconstruction et contribuent à animer la rue ou les quartiers par l'originalité relative de leur apparence ancienne (et souvent par la saillie du bâtiment dans l'alignement) et à témoigner de l'empreinte de l'histoire.

- Il semble alors plus intéressant que les immeubles reconstruits (et les autres époques d'architecture environnante) soient traités en tant que tel et non en fonction de la proximité d'un bâtiment plus ancien, afin de faire ressortir les contrastes des époques.
- Une attention devrait cependant être portée aux teintes des façades accompagnant la perspective.

Les jardins de ces hôtels et demeures en font partie intégrante et ne devraient pas pouvoir être construits en hauteur. Cependant, la présence de gloriettes et de petites dépendances autorise la création de piscines et d'annexes basses.
Aucun des jardins privés de Coutances ne conserve de dessin patrimonial : il n'y a donc pas de recommandation sur leur sauvegarde, hormis en tant qu'espaces urbains, mais il pourrait y avoir des incitations concernant les essences à planter [voir le chapitre sur les jardins p.387].

2.4.3.1.3 – Demeures individuelles des 19e et 20e siècles.

De grandes maisons, principalement situées dans les faubourgs, nichées dans des parcs derrière des grilles et portails, témoignent des mutations des modes de vie au 19e et au début du 20e siècle : commerçants, avocats, notables, entrepreneurs quittent les appartements du centre et se font construire des maisons qui conjuguent les attraits de la campagne et de la ville.
Ces maisons n'ont pas un caractère local, et adoptent les styles alors en vogue ailleurs :

- Maison globalement cubique avec toit « à la Mansart » ; façade ordonnancée ; mise en valeur des baies.
- Maison de style régionaliste ou historiciste, proche du type balnéaire.
- Maison reprenant les modèles diffusés par les revues du début du 20e siècle, d'inspiration Art nouveau puis Art déco.

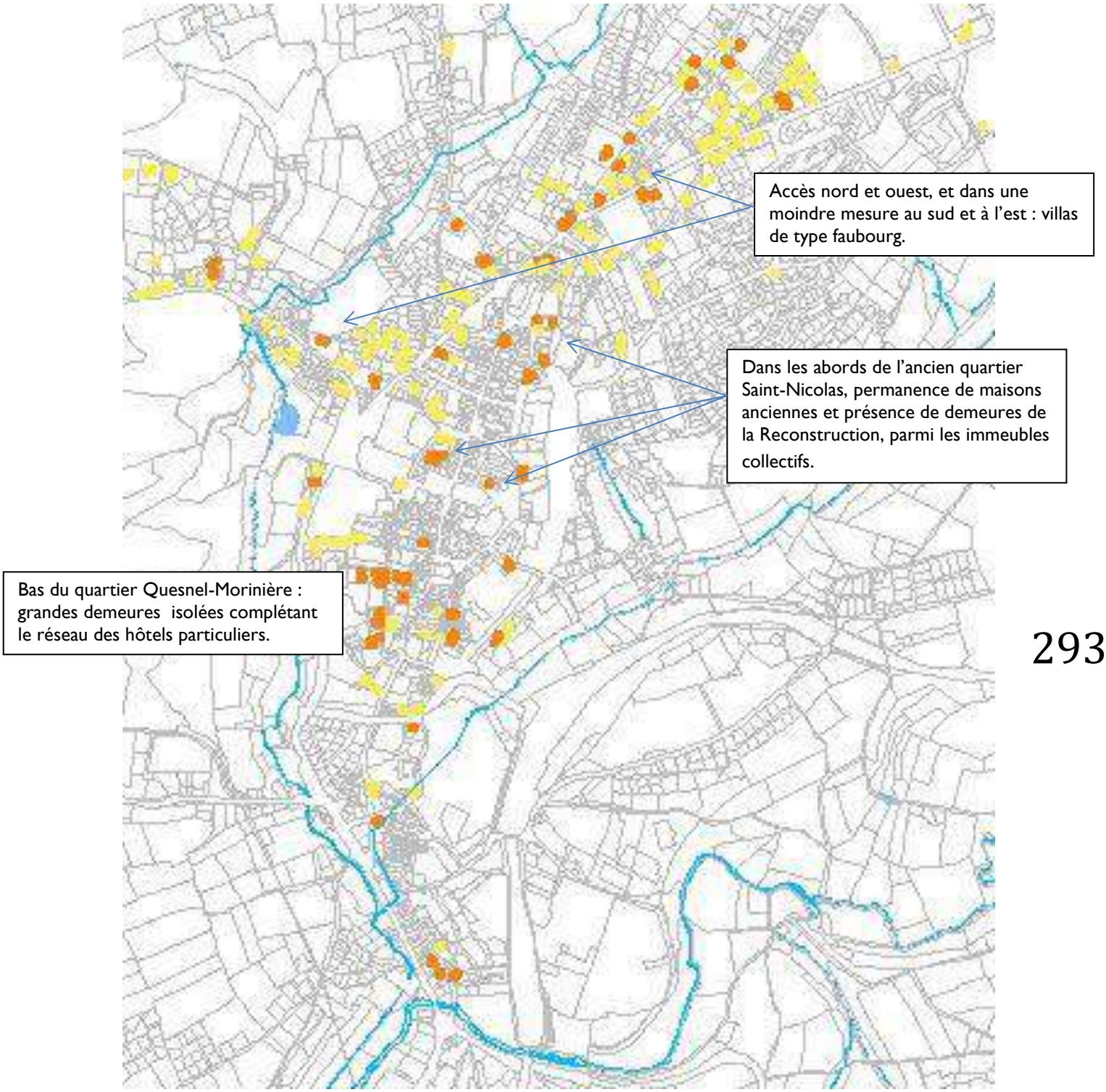

Ces maisons ont leur importance à plusieurs titres :

- Elles jalonnent les principaux accès à la ville, et contribuent à assurer la transition entre campagne et ville (typologie de forme et de parcellaire) ; elles font partie de la **qualité des entrées de ville**.
- Elles témoignent d'une époque souvent occultée depuis les bombardements, par ailleurs peu représentée.
- Elles ont souvent un caractère individuel intéressant qui mérite d'être pris en compte.

Rue de l'Ecluse-Chette

Avenue de la République

Avenue de la République

De trop rares maisons récentes assument un parti pris contemporain.

➔ **Encourager la création architecturale semble être un corolaire indispensable à la préservation du patrimoine**.

2.4.3.1.4 – Maisons de ville et immeubles-maisons.

La plus grande partie du tissu urbain ancien de Coutances est constituée par des constructions qui n'excèdent généralement pas 4 niveaux (R+2+C) et 3 travées, mitoyennes et aux façades alignées sur la rue.

- Lorsque ces constructions sont dans des rues en forte pente, comme la rue Saint-Pierre, l'étagement de leurs pignons dessine un des traits marquants de la silhouette de Coutances ; au sein de la rue, on perçoit l'étagement des lignes d'égout et la discontinuité des lignes horizontales des différentes maisons ;
- dans les rues planes, comme la rue du Pont-de-Soulles, les suites de maisons d'un niveau identique et suivant la courbe de la rue accompagnent le regard d'un bout à l'autre, mais il n'y a guère de continuité entre les niveaux des différentes maisons.

Dans la rue de l'Ecluse-Chette, la rue des Piliers et la rue du Pont-de-Soulles, ces alignements donnent leur caractère urbain à des quartiers situés à l'extérieur des boulevards qui ceinturent le centre-ville.

Il s'agit de maisons individuelles ou de petits immeubles (rue Saint-Pierre et rue Geoffroy-de-Montbray essentiellement) comprenant un logement par étage (immeubles-maisons). Beaucoup de ces maisons étaient également des ateliers et/ou des échoppes et en ont parfois conservé la trace dans la disposition des baies du rez-de-chaussée.

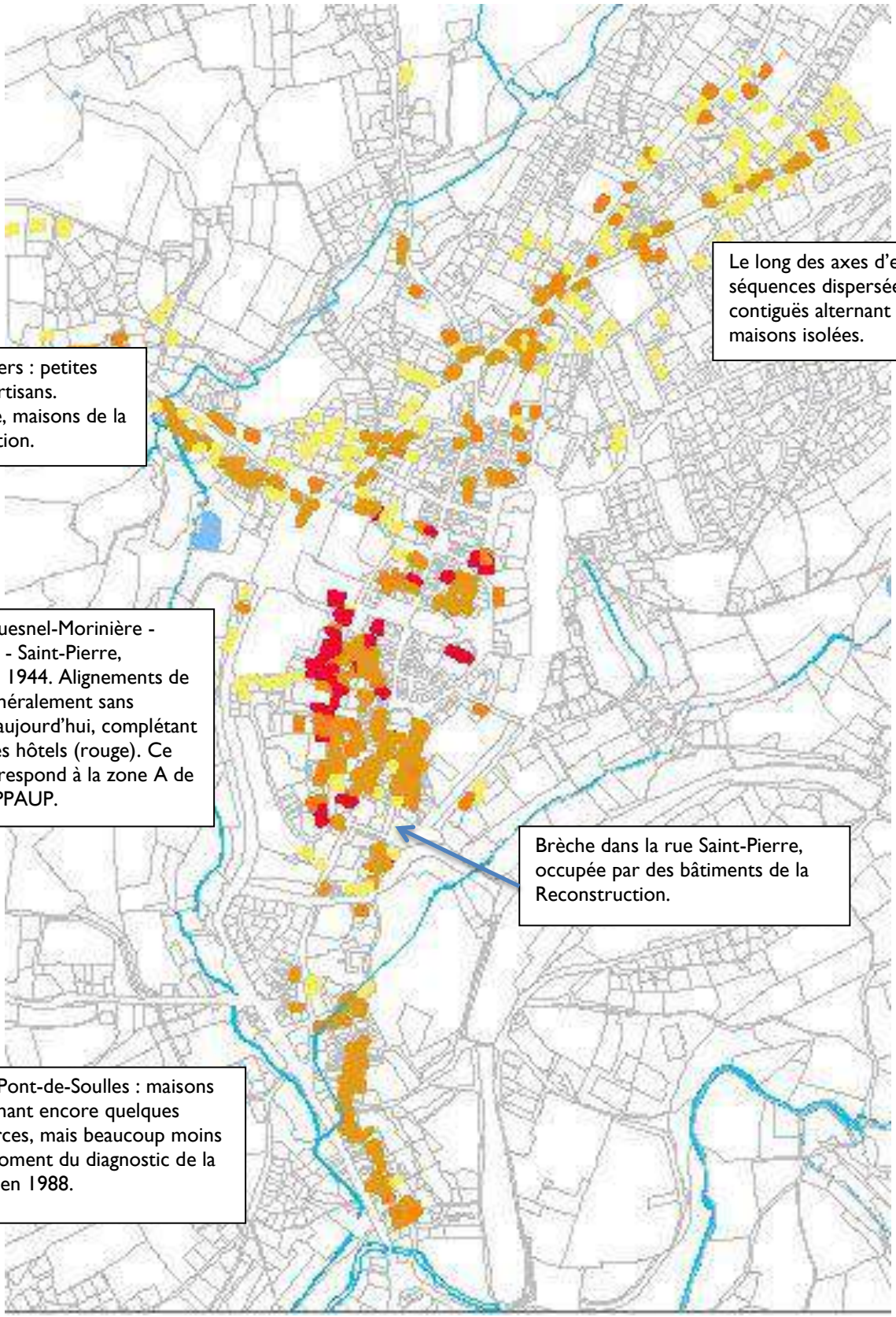

La répartition des maisons contiguës traduit bien encore aujourd'hui l'héritage de l'évolution urbaine du centre-ville et des « quartiers-rues » périphériques.

L'unité de la rue est en grande partie due à **l'harmonie des volumes** de ces maisons :

- R+2+C dominant rue Saint-Pierre et rue Geoffroy-de-Montbray ;
- R+1+C ou R+1 dominant dans les rues des Piliers, du Pont-de-Soulles, Gambetta.

Plus on s'éloigne du centre, plus la hauteur a tendance à diminuer (exemple rue Saint-Pierre).

NB : il y a rarement une différence de hauteur équivalente à un étage entre des maisons comptant un niveau d'écart.

NB : dans la rue des Teintures, la diversité des hauteurs de toitures est à préserver, d'autant que cette hétérogénéité souligne l'harmonie classique de la chapelle de l'hôpital.

➔ Préserver l'harmonie des volumes, sans tendre à l'alignement des faîtages et sans surélever des immeubles de façon isolée ;

➔ Préserver les types de hauteurs existantes, notamment lorsque les immeubles accompagnent une vue sur le site ou un monument.

La variété des teintes des façades, au sein de mêmes nuances allant du beige au gris-brun, les lucarnes, les porches, les anciennes échoppes, animent ces rues. On peut sur une séquence de bâtiments homogènes favoriser des teintes d'huisseries variées (blanc, brun, brun rouge, rouge, vert sombre, bleu sombre, gris-bleu).

Ces maisons ont souvent été transformées au cours du 19e siècle (grandes ouvertures encadrées de pierre de Montmartin) ou construites à cette époque, mais le parcellaire plus ancien a été conservé.
On peut distinguer deux grands types de traitement des façades :

- Ordonnancement, grandes ouvertures régulières y compris à l'étage, quelques reliefs, enduits : plutôt dans les rues les plus urbaines ;
- Composition libre, une seule ouverture à l'étage, absence de décor… : plutôt dans les anciennes rues externes.

Cette typologie a été reprise par la Reconstruction dans la rue du Palais-de-Justice et pour remplacer des maisons détruites dans des rues globalement préservées.

Des jardins ou courettes se trouvent à l'arrière, en cœur ou limite d'ilot.
Dans certaines parties de la **rue Saint-Pierre**, les parcelles profondes et étroites, desservant plusieurs habitations sur une cour et/ou une ruelle, semblent dater de la fin du Moyen Âge. On y accède par un porche sous immeuble.

➔ Enjeux :

- les cours et ruelles sont un espace intermédiaire entre la voie publique et la propriété privée dont il est parfois difficile de déterminer la responsabilité ;
- des constructions plus ou moins de fortune sont établies dans ces cours ; il conviendrait de les limiter afin de respecter le parcellaire ; de plus le resserrement des espaces peut devenir insalubre.

Rue Saint-Pierre

Rue des Piliers

Rue du Pont-de-Soulles

Rue Geoffroy-de-Montbray

Venelle du 51 rue Saint-Pierre

Rue du Palais-de-Justice, Reconstruction

Rue Saint-Martin : petites maisons de ville datant de la Reconstruction

Avenue de la République, maisons suivant un alignement existant au début du 19e s.

Reprise par la Reconstruction de l'étagement des lignes de faîtage, rue d'Agon.

Beaucoup de ces maisons, situées le long des anciens axes d'accès à la ville, conservent la trace d'anciennes **échoppes** : porte et grande baie horizontale jumelées en façade, appui débordant servant d'étal. Ces maisons sont désormais entièrement occupées par l'habitation.

- ➔ Il convient cependant de respecter les ouvertures anciennes qui témoignent de la diversité des activités passées de ces quartiers.

Rue Gambetta

Rue du Pont-de-Soulles

Rue Saint-Pierre

2.4.3.1.5 – Immeubles collectifs contigus.

Il y a relativement peu d'écart en nombre de niveaux entre les petits immeubles [*cf.supra*] et le groupe des immeubles collectifs contigus. Cependant, la volumétrie générale, la disposition affirmée en appartements, les continuités urbaines générées et le fait que beaucoup datent de la Reconstruction, font de ces immeubles un groupe distinct. Cet ensemble est principalement situé en centre-ville dans le secteur mixant résidence et commerce (rues Tancrède, Saint-Nicolas et haut de la rue Geoffroy-de-Montbray).

Les immeubles de la Reconstruction succèdent pour la plupart à de grands immeubles construits au 19e siècle, dont subsistent quelques exemples particulièrement intéressants pour leur valeur de témoignage et pour la variante visuelle qu'ils créent.
La rue Geoffroy-de-Montbray entre la cathédrale et Saint-Pierre, des deux côtés, et la rue Tancrède côté Est, présentent deux séquences particulièrement intéressantes d'immeubles de la Reconstruction, conçus en fonction de la topographie et des points de vue vers la cathédrale.

Rue Geoffroy-de-Montbray : immeubles soignés, fortement liés à la vue sur la cathédrale.

Rue Saint-Nicolas. On pourrait imaginer une colorisation un peu osée des façades de la plupart des immeubles.

Rue Geoffroy-de-Montbray : les différences de teinte contribuent à animer le rythme des façades et atténuent la fracture entre ligne des vitrines et aplats des étages d'habitation.

La succession des immeubles de la rue Saint-Nicolas vers la rue Tancrède semble gagner en urbanité au fur et à mesure qu'on se rapproche de la cathédrale.

Les grands immeubles du 19e siècle subsistant sont suffisamment rares pour que l'on s'attache à leur sauvegarde, notamment lorsqu'ils marquent des angles de rues ou de places (ex. place Saint-Nicolas).

Les immeubles de la rue du Maréchal-Joffre, dominant la place du Général-Wood, très élevés, marquent la silhouette nord-ouest de la ville. La couleur rouge du grès de leur revêtement les singularise également dans le paysage urbain. Il conviendra de veiller à la préservation de cette singularité.

Principaux enjeux des immeubles collectifs contigus :

- Conjugaison entre les **nécessités commerciales** et les **nécessités résidentielles** ;
- Problèmes liés aux techniques constructives des années 50-60, entraînant des dégradations et des pertes d'énergie ;
- Enduits souvent ternis, étages peu entretenus ;
- Disparité des propriétés et donc des renouvellements de baies ;
- Juxtaposition d'immeubles similaires, mais relevant de copropriétés différentes, et faisant donc l'objet de rénovations non concertées.
- Ces immeubles sont situés pour la plupart dans l'hyper-centre, à proximité des grands monuments.
- Arrières délaissés ou faisant l'objet d'extensions anarchiques.

➔ Nécessité d'avoir une réflexion sur la **rénovation des façades**

➔ Etablir un **nuancier** pour les rues Saint-Nicolas et Tancrède

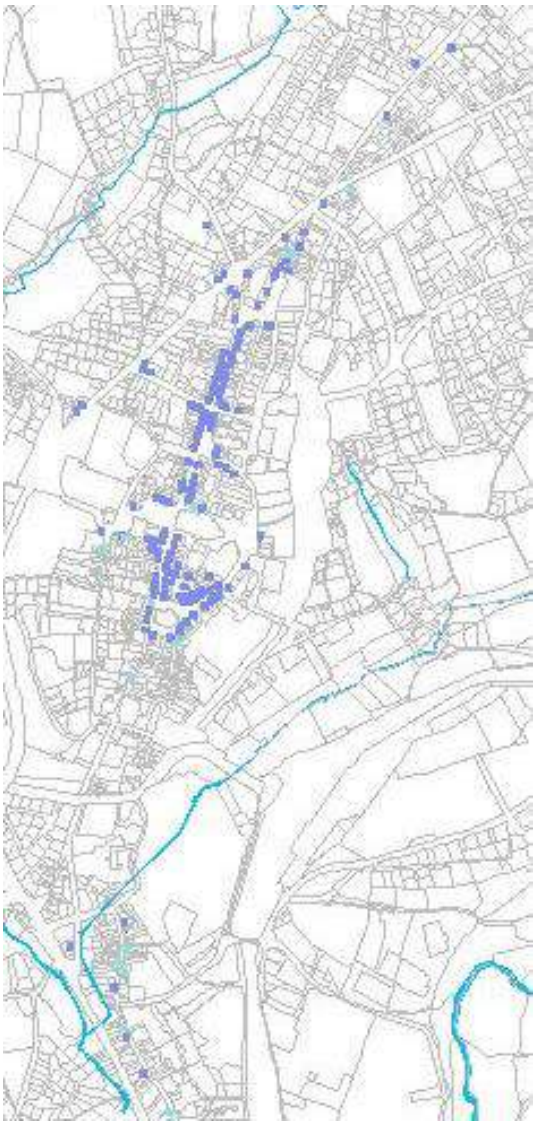

<u>Répartition des enseignes commerciales liées à un immeuble de type habitat</u> :

- la rue principale, entre la place Gambetta et Saint-Pierre, et les abords de la Poissonnerie constituent les principaux secteurs commerçants.
- Des commerces subsistent au Pont-de-Soulles et rue Gambetta. Quelques commerces sont établis sur le boulevard de l'ouest.
- Les anciens commerces de la rue Saint-Pierre ont tous disparu.

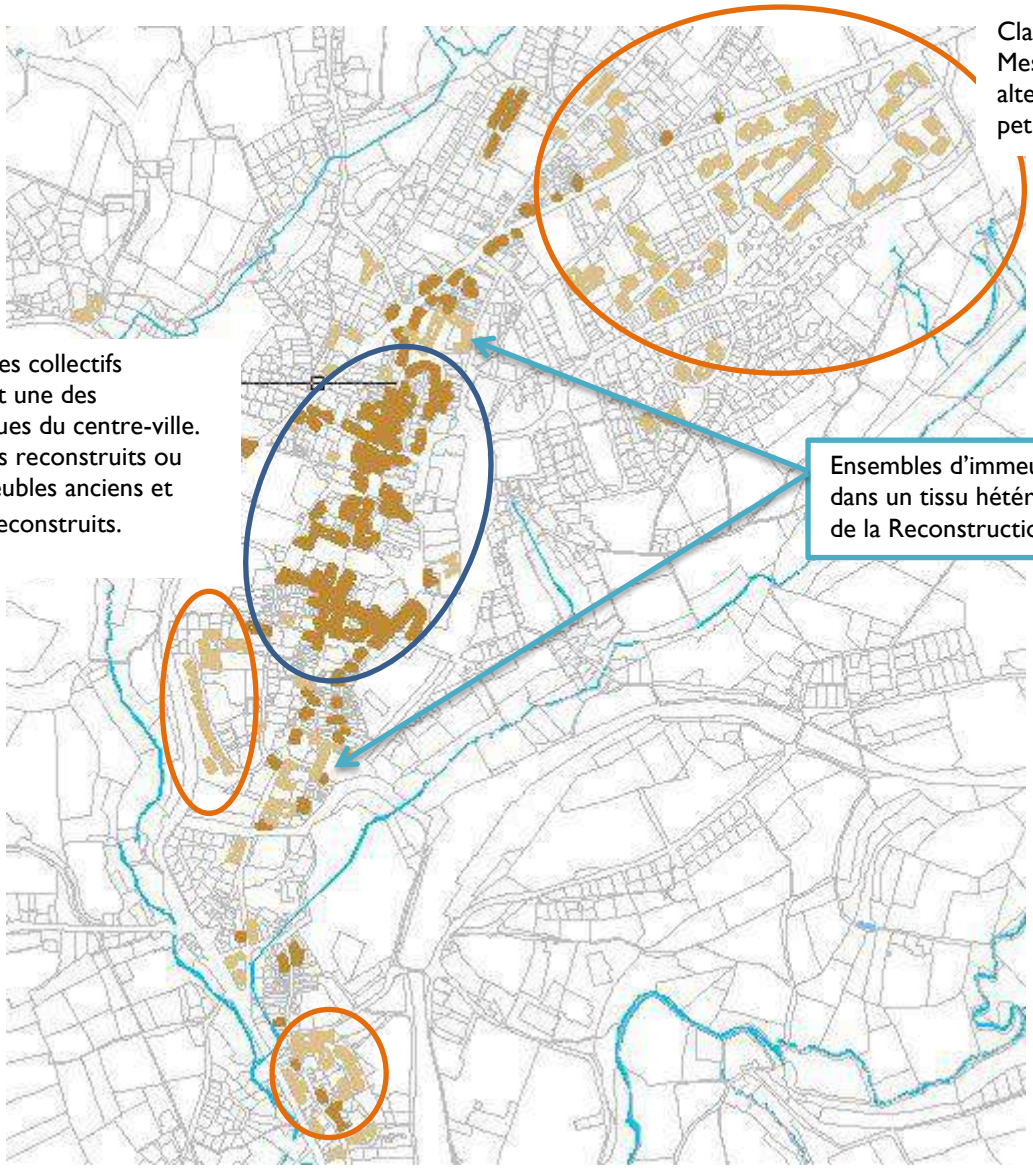

2.4.3.1.6 – Habitat collectif discontinu

Il s'agit exclusivement de bâtiments du 20e siècle, et plus particulièrement de la Reconstruction et des années 60-70.
Ce sont :

- Des immeubles collectifs, de taille moyenne, disposés au sein d'un espace comprenant des parties communes telles que voirie, pelouses, parkings, et conçus comme un ensemble : ce sont principalement les immeubles de la **rue Eleonor-Daubrée** (Reconstruction) et les immeubles des **quartiers Régis-Messac et Claires-Fontaines**.
- Des immeubles collectifs isolés au sein d'un environnement avec lequel ils peuvent sembler entrer en contradiction.
- Les IRP de la place Gambetta et de la place Marigny, qui sont jointifs d'autres formes d'immeubles, mais composent un ensemble cohérent autour d'une place.

Les immeubles situés en périphérie urbaine sont consacrés à l'habitation. Ils présentent peu d'intérêt patrimonial, mais des enjeux de quartier leur sont liés et leur impact visuel doit être pris en compte (route de Saint-Malo et route de Saint-Lô). Le quartier Claires-Fontaines a été admis au rang des quartiers prioritaires par l'Etat.

Les **IRP Gambetta** doivent être pris en compte à plusieurs niveaux :

- Intérêt historique et architectural d'immeubles de rapport préfinancés par le MRU, introduisant à Coutances une forme totalement nouvelle : celle des grands ensembles ;
- Ecrin de la place Gambetta ;
- Entrée de ville sous forme de porche, donnant sur le boulevard.

Rue Eleonor-Daubrée

Immeubles des quartiers Claires-Fontaines et Régis-Messac

Rue Geoffroy-de-Montbray

Avenue de la République

Cour aux Magnens, route de Saint-Malo

Immeubles de l'ensemble Gambetta – IRP – Reconstruction

2.4.3.1.7 – Maisons individuelles

Les maisons individuelles sont de deux types :

- Maisons en lotissement, faisant partie d'un ensemble :
  - Quelques rares maisons issues d'opérations immobilières de l'entre-deux-guerres : rue Jeanne-d'Arc et rue de l'Aspirant-Bourré.
  - Maisons, parfois mitoyennes deux par deux, des cités de la Reconstruction.
  - Pavillons des lotissements depuis les années 60, en périphérie.
- Maisons isolées n'ayant pas les caractéristiques des demeures et villas décrites plus haut, le principal critère étant une taille moindre. Elles se situent principalement aux abords du boulevard de l'ouest et ne présentent pas d'intérêt individuel. Les maisons de la Croute aux moines, datant du 19e siècle, comptent surtout pour le témoignage d'un quartier et leur visibilité depuis la vallée du Bulsard.

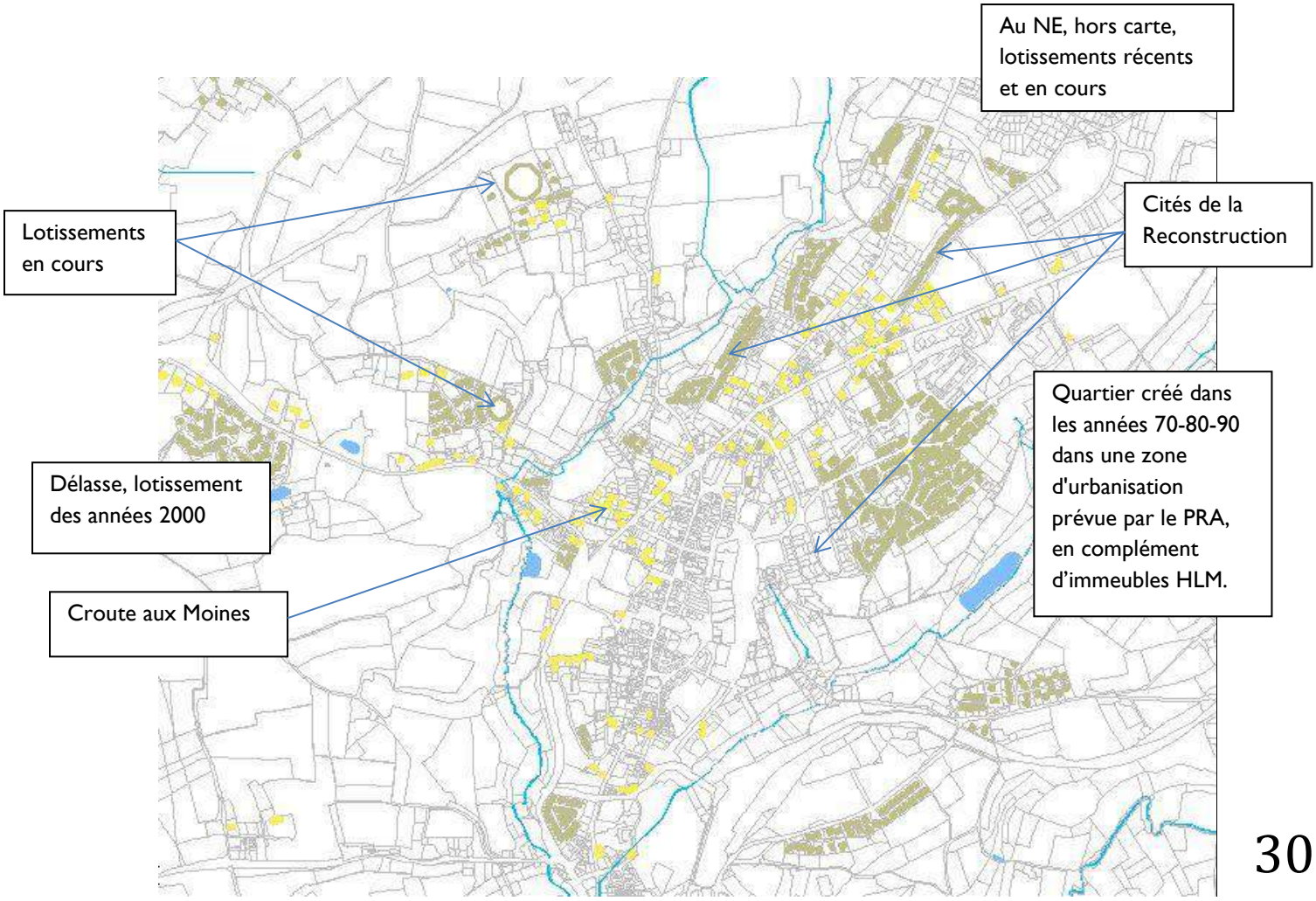

En gris les maisons individuelles faisant partie d'un ensemble ; en jaune les autres.
Les maisons individuelles sont très clairement disposées en périphérie.

Les maisons de l'entre-deux-guerres et de la Reconstruction sont modestes, mais sont un témoignage intéressant de l'introduction de la notion de cité-jardin à Coutances, et d'une typologie de la Reconstruction différente des immeubles du centre-ville.

- ➔ La rue Jeanne-d'Arc, la cité américaine et la série de maisons d'Etat de la rue de la Mare devraient être incluses dans des préoccupations de sauvegarde.
- ➔ Les cités de la Reconstruction forment des ensembles cohérents dont l'unité est à préserver ; les maisons de l'entre-deux-guerres peuvent faire l'objet de traitements différents et d'extensions, à condition de respecter l'organisation du parcellaire et le principe maison + jardin clos.

Rue Jeanne-d'Arc : petites maisons avec un jardin clos.

Rue de la Mare : deux types de maisons d'Etat se succèdent tout au long de la rue.

Rue Henri-Laloi : série de baraques en simple rdc, groupées deux par deux.

2.4.3.1.8 – Garages, annexes et dépendances.

Trois catégories principales de bâtiments se comptent parmi les annexes :

- Les garages et quelques très rares anciennes remises à voitures à cheval ;
- Les petites dépendances de jardins, généralement anciennes, en dur ; elles font partie du tout formé par le jardin et la demeure. Elles doivent être préservées, notamment lorsqu'elles marquent un angle de mur (rue Quesnel-Morinière).
- Les diverses excroissances ajoutées souvent de façon anarchique dans les cours, à l'arrière des immeubles et dans des jardins. On devrait tendre à leur suppression, notamment rue Paul-Letarouilly, initialement conçue sur le modèle de la cité-jardin.

Rue Quesnel-Morinière

Rue Geoffroy-Herbert

Rue Paul-Letarouilly

La **Reconstruction** a créé des lignes de garages, identiques, à toit plat, en cœur d'ilot, en arrière d'immeuble ou en bordure de voie. Trois cas de figures :

- Les garages servent à rattraper la différence de niveau entre la rue et le jardin au-dessus : le toit du garage est au niveau de celui-ci : il est difficile de les surélever sans créer une rupture visuelle. Il ne pourrait de toute façon s'agir que d'un projet d'ensemble.
- Les garages servent de soubassement visuel à la verticalité de l'immeuble qu'ils accompagnent. C'est le cas notamment dans l'Enclos Notre-Dame, où les garages sont séparés par des courettes, et en cœur d'ilot des IRP Gambetta. La surélévation est possible, à condition de s'harmoniser avec les volumes adjacents.

- Ligne de garages en bordure de voie, sans lien direct avec un immeuble voisin, en alignement ou léger retrait. C'est le cas dans le quartier Quesnel-Morinière, où ils ont été établis à la place d'anciennes dépendances ou sur des espaces qui étaient vides. On peut imaginer de surélever ces bâtiments en respectant les volumétries voisines, ou de les supprimer et de construire d'autres bâtiments à la place.

L'éventuel changement d'usage (habitation, commerce) devrait se faire en respectant la fonction principale du quartier.

Rue Milon

Enclos Notre-Dame

IRP Gambetta

Rue Quesnel-Morinière à l'emplacement d'un jardin

Rue Geoffroy-Herbert

Rue Tour-Morin, à la place d'anciennes dépendances

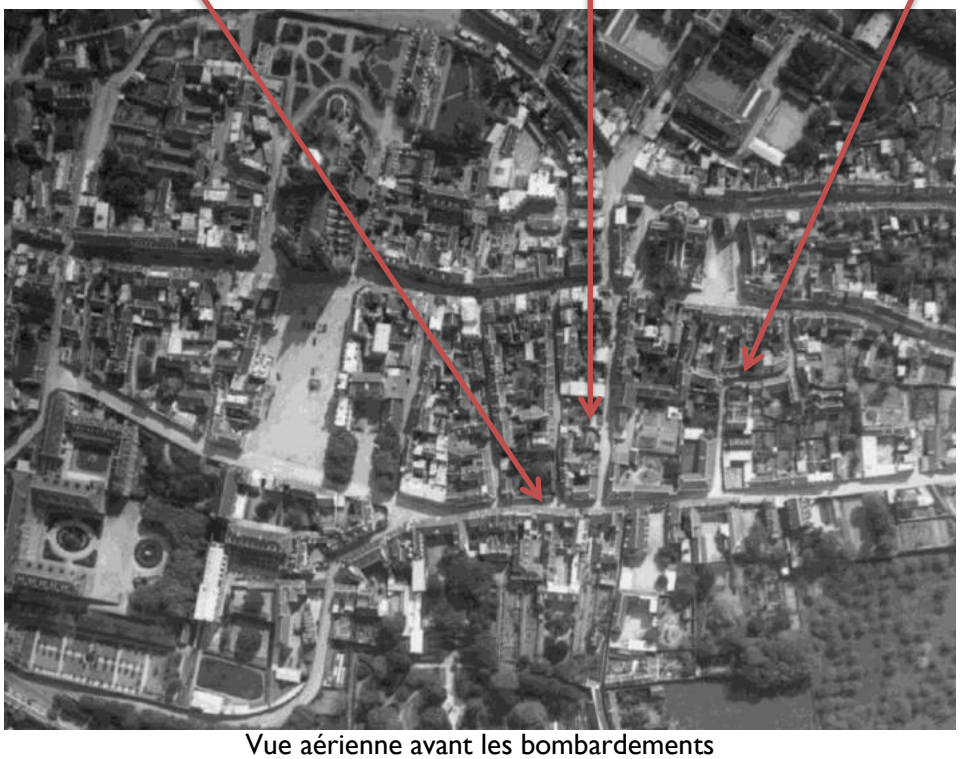
Vue aérienne avant les bombardements

2.4.3.1.9 – Immeubles fonctionnels indépendants.

Il s'agit de bâtiments abritant en totalité des commerces ou de l'artisanat, ou ayant eu cette fonction, aujourd'hui disparue, en ayant été conçus dans ce but. Ne sont pas compris ici les moulins, lavoirs et bâtiments à usage rural que l'on trouve encore à proximité du centre-ville (ex. pigeonnier de l'hôpital). Lorsqu'ils se situent en continuité d'une rue, ils se distinguent des autres maisons par un gabarit différent, et souvent un traitement évocateur de leur fonction et époque (emploi de la brique, du béton).
Les édifices du 19e et du début du 20e siècle devraient faire l'objet d'intérêt, notamment :

- Bâtiment rue Geoffroy-de-Montbray, face au cimetière Saint-Pierre (AK429)
- Ancien hôtel en bas de la rue Saint-Pierre (AK340)
- Ancien séchoir/atelier de l'hospice, dans l'enceinte de l'hôpital
- Salle des ventes de la rue Gambetta

Rue Geoffroy-de-Montbray

Rue Saint-Pierre. Hôtel construit par Le Dault, architecte de l'hôtel de ville.

L'atelier de l'hospice en 2004

Hôtel des ventes, de style Art déco, rue Gambetta.

⇨ <u>Enjeux liés aux typologies :</u>

- Veiller au respect de la diversité des types de bâtiments, constitutifs de l'histoire de la ville et de la trame urbaine.
- Réfléchir suivant les fonctions actuelles dominantes, notamment le lien entre commerce et habitat.
- Respecter les grandes zones historiques : quartier résidentiel, quartier mêlant résidence et commerce, ceinture de services… Ces zones pourraient servir de base de réflexion à un zonage (recoupant en grande partie les distinctions par période).

2.4.3.2 – **Urbanisme, approche chronologique**

2.4.3.2.1 – Permanence de l'axe principal nord-sud :

La forme de la cité gallo-romaine n'est pas connue ; les localisations de lieux tels que thermes et forum ont été faites en partie en fonction de déductions issues de découvertes comparées, et non de fouilles systématiques.
Cependant, **la ville de Coutances est encore aujourd'hui l'héritière du tracé de la voie gallo-romaine** qui la traverse du nord au sud.
La permanence de cet axe de communication est d'autant plus remarquable qu'il a été et reste le principal axe de développement de l'urbanisation, suivant l'orientation du promontoire naturel que forme le site.

Cet axe a été celui du partage de la ville entre la juridiction ducale et la juridiction épiscopale, dictant en partie l'installation des édifices religieux à l'est.
La cathédrale se situe au sommet de la ville, et constitue, au moins depuis le 11e siècle, le point focal majeur de la ville.

➔ L'axe principal formé par les rues Saint-Nicolas et Tancrède au nord, et Geoffroy-de-Montbray au sud, offre parmi les plus importantes lignes de vision de la ville.

Cet axe se prolonge au sud par le quartier du Pont-de-Soulles, relié au centre-ville par la rue Saint-Pierre. Autrefois entièrement bordé de commerces, cet axe ne l'est plus aujourd'hui que dans la partie au nord de l'église Saint-Pierre.

➔ La rue commerçante a tendance à se rétracter sur les rues Tancrède et Saint-Nicolas, et le nord de la rue Geoffroy-de-Montbray.

➔ L'église Saint-Pierre marque aujourd'hui une limite, alors qu'elle a longtemps été un nœud de la ville. L'église Saint-Nicolas est mieux intégrée au tissu urbain, mais se trouve en léger retrait de l'axe principal.

➔ Polarisation intérieure de la ville sur la cathédrale.

Ep. gallo-romaine 1808 1834 1945 2000

2.4.3.2.2 – Le tissu urbain du Moyen Âge à l'entre-deux-guerres :

- Au Moyen Âge se forment la trame du **centre historique**, **autour de la cathédrale**, assez tardivement (et pour peu de temps) fermé d'une enceinte, et celle du **centre secondaire autour de l'hôpital** ; le boulevard Encoignard marque aujourd'hui le seuil entre ces deux centres ;
- la ville s'étend ensuite par accrétion des quartiers Saint-Nicolas et Saint-Pierre ;
- le démantèlement de l'enceinte à la fin du 15e siècle libère des terrains où s'implantent des hôtels particuliers à l'ouest et des établissements religieux à l'est, avec des jardins en contrescarpe ;
- **de la fin du 15e à la fin du 18e siècle, la trame du centre-ville actuel se met en place** avec une densification horizontale de l'habitat ; les parcelles laniérées orientées est-ouest, perpendiculaires à la rue, des rues Saint-Pierre, Geoffroy-de-Montbray et du Pont-de-Soulles semblent être un héritage médiéval ; l'implantation parcellaire de l'hyper centre semble plus chaotique, contrainte par les édifices religieux et les grandes demeures ;
- au cours du 18e siècle, les Dominicains lotissent un terrain leur appartenant en contrebas de leur couvent : des rues parallèles y sont tracées, desservant des parcelles dans lesquelles des jardins sont aménagés ; au cours du 19e siècle, on y construira des maisons ; cet ensemble a été en partie coupé par l'ouverture du boulevard au début du 19e s. ;
- le déplacement progressif de l'extra-muros est concrétisé dans le plan-projet de 1782, qui prévoit des boulevards et une place ovale, offrant la cathédrale en fond de scène, desservie par trois rues suivant un modèle inspiré de l'urbanisme de la Piazza del Popolo à Rome (projet non réalisé) ;
- en 1789, à la veille de la Révolution, Coutances compte environ 6000 habitants. La ville est très tassée, sans places publiques ni promenades, et enserrée entre les possessions des communautés religieuses qui limitent son extension.

Au cours du 19e siècle se produisent les principales modifications qui marquent encore la ville :

- Réalisation des **boulevards – promenades**, formant un **anneau** autour de la ville densément bâtie et la distinguant des quartiers moins denses ;
- Percée de la rue Tourville, créant un **deuxième axe**, perpendiculaire à l'axe historique, mais sans aménagement d'une place ni de fonds de scène, et sans conception architecturale concertée des immeubles qui la bordent ; percée de la rue Quesnel-Canveaux ;
- Redressements peu nombreux dans le cadre du plan d'alignement ;
- Mise en valeur de la cathédrale avec la création de la place du **parvis**, par dégagement progressif des abords ouest, mais sans aucun programme de construction ordonnancée ;
- En même temps, **monumentalisation** : aux grands édifices religieux que sont la cathédrale, Saint-Pierre et Saint-Nicolas, s'ajoutent des édifices publics de volume important (lycée, séminaire, Sacré-Cœur…)
  - ➔ multiplication des perspectives monumentales.
- Création du Jardin des Plantes, complétant le vert de la ville ;
- Densification relativement faible des faubourgs-rues ;
- Création de la gare et du chemin de fer, instaurant une barrière de croissance au sud-est de la ville, et un nouveau pôle pour les communications et le regard ;
- Le monument aux morts, installé en 1925 au croisement de l'avenue de la gare et des boulevards, crée une tension qui a été un peu perdue depuis la mise en place du rond-point [voir p.82] ;

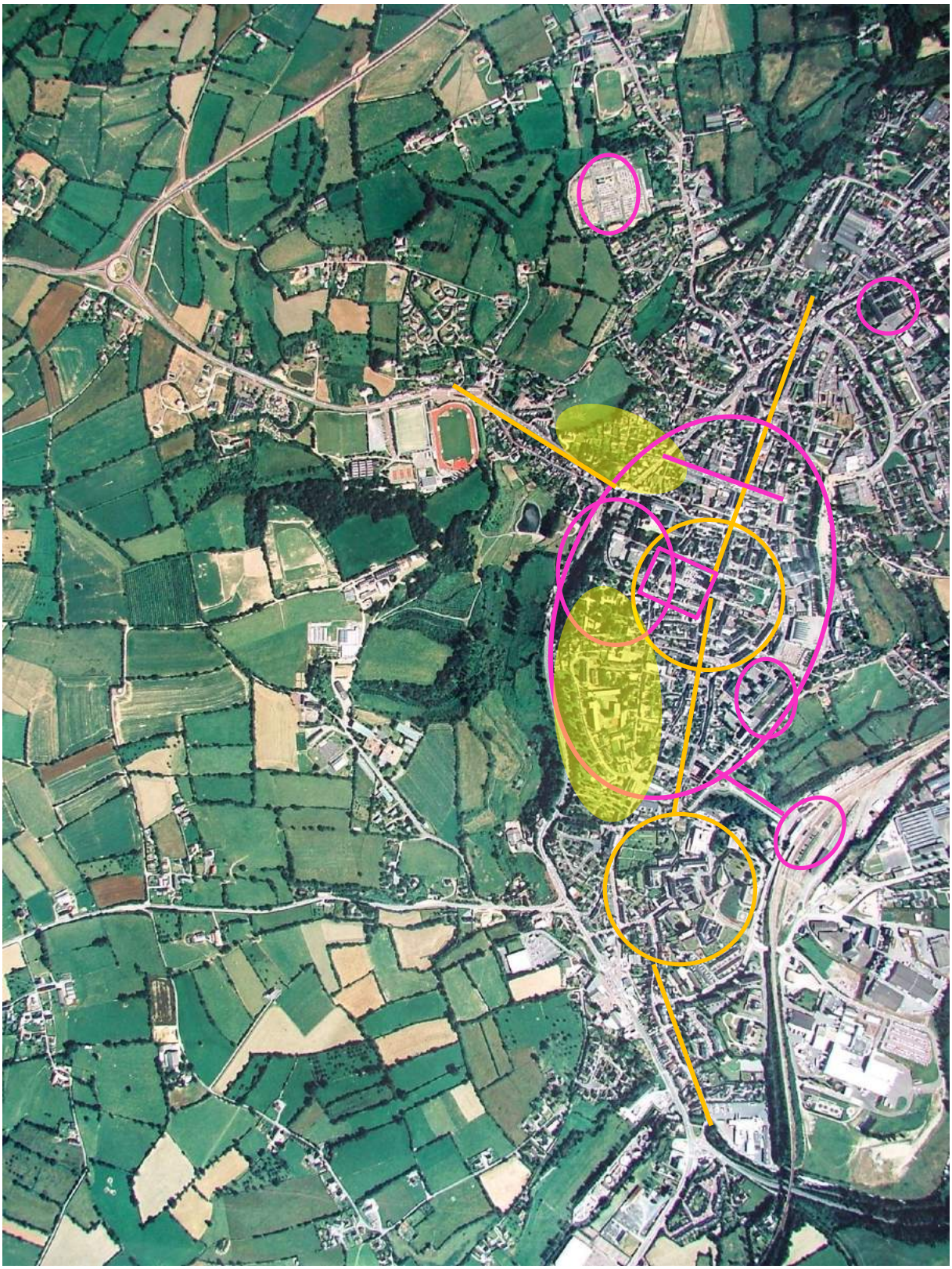

Héritage antique et médiéval
Héritage moderne
Héritage du 19e s

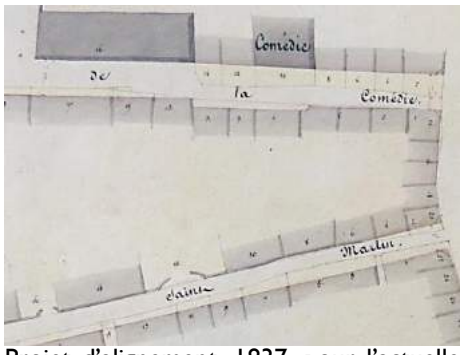

Projet d'alignement, 1837, pour l'actuelle rue Clemenceau. *AMC*

Effet d'alignement incomplet rue Tancrède, v.1920

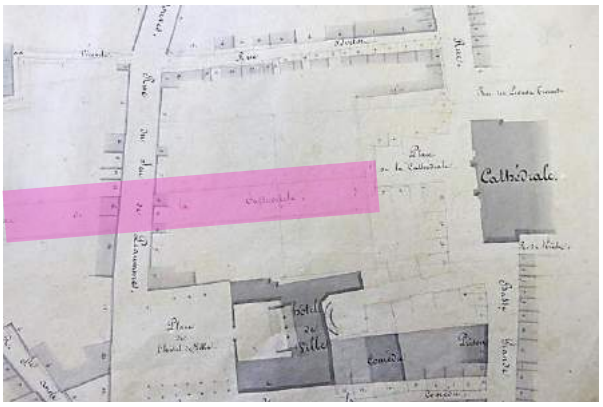

Projet mentionnant « l'axe de la cathédrale », 1837. *AMC.*

Projet pour le parvis, 1862. *AMC.*

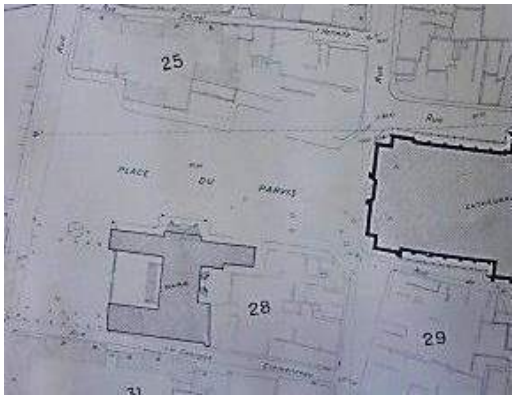

Le grand parvis créé dans les années 1860. Plan, 1945, *AMC.*

En bleu, les parties reconstruites. En rouge, les immeubles dégagés au 19e s.

Densité du bâti dans le quartier de la Poissonnerie. *CP ancienne, coll.part, et h/t, Musée Quesnel-Morinière.*

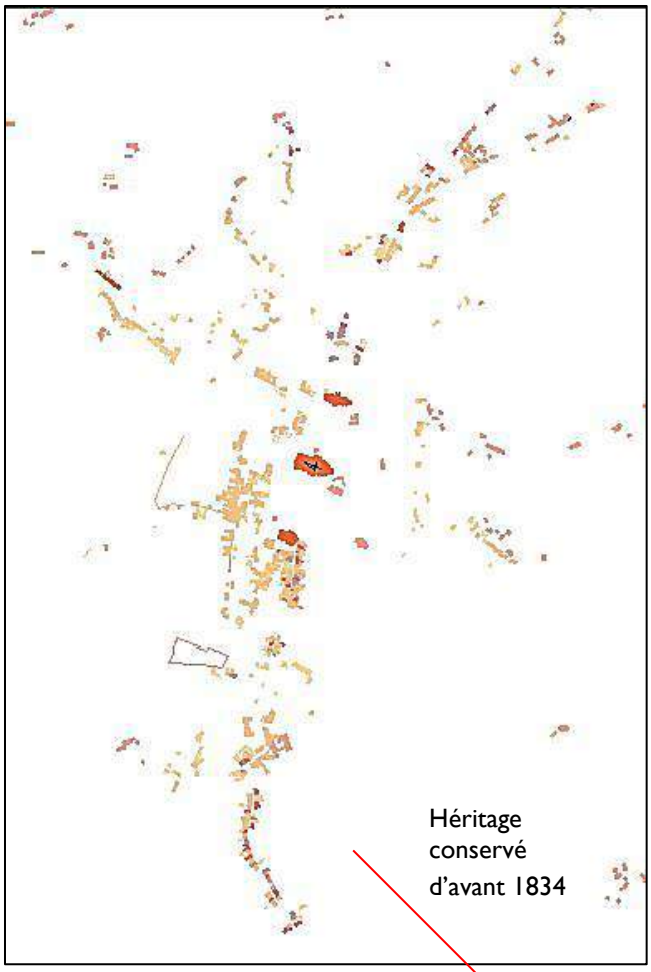

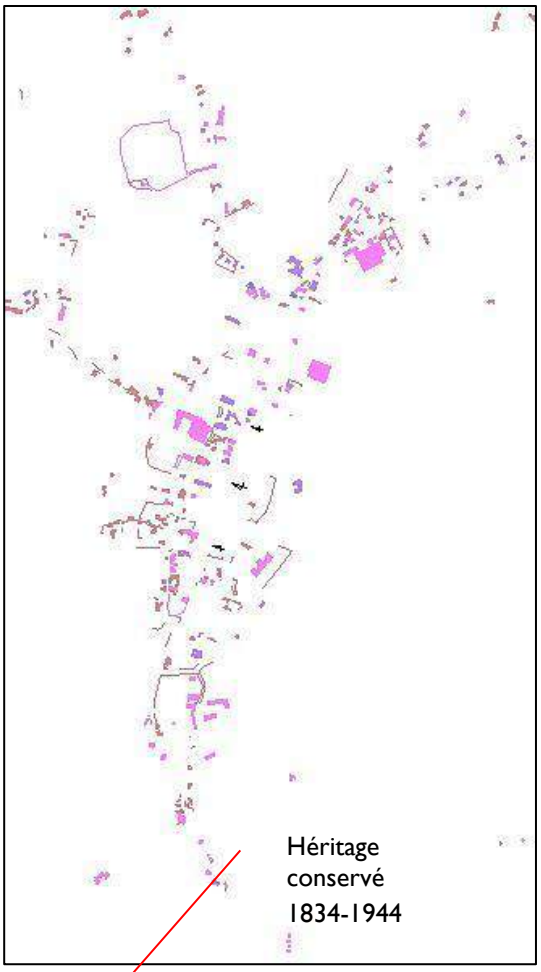

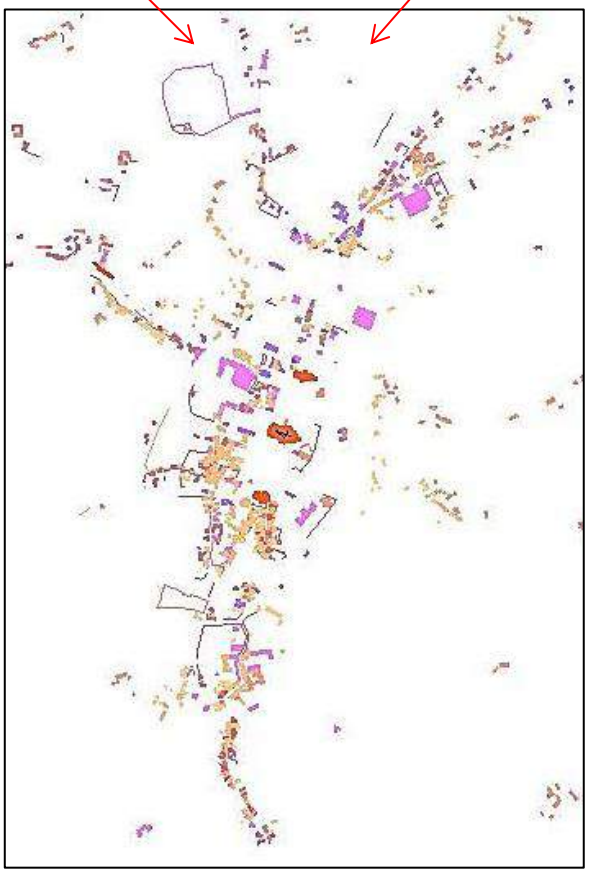

Répartition du bâti ancien aujourd'hui.

2.4.3.2.3 – Les apports de la Reconstruction :

La destruction quasi-totale du centre ancien autour de la cathédrale aurait pu donner lieu à de nouvelles formes urbaines ; Arretche propose au contraire, dans la lignée des principes du MRU, d'utiliser le **substrat médiévalo-moderne** comme base de son plan de reconstruction et d'aménagement[1] ➔ les ilots sont implantés sur une trame ancienne régularisée et aérée, malgré une table rase totale autour de la cathédrale :

- Redressements, reprises et coutures au nord de Saint-Nicolas, secteur partiellement préservé ;
- **Suppression des têtes d'ilots** qui avaient survécu aux alignements du 19e s. ;
- Elargissement de la voirie, généralement du double : les rues anciennes conservées présentent des largeurs de 4 à 6 mètres (moins d'1m50 pour la ruelle du Bulsard) ; les rues de la Reconstruction sont larges de 8 à 11 mètres. Les largeurs des rues Tourville et Tancrède-Saint-Nicolas étaient déjà importantes au 19e siècle ;
- Percée des rues de l'Enclos-Notre-Dame et du Puits-Notre-Dame, desservant les arrières des boutiques de l'axe principal ;
- Remaniements fonciers : surtout dans le quartier Gambetta où l'IRP se substitue à une multitude de parcelles et petites maisons.

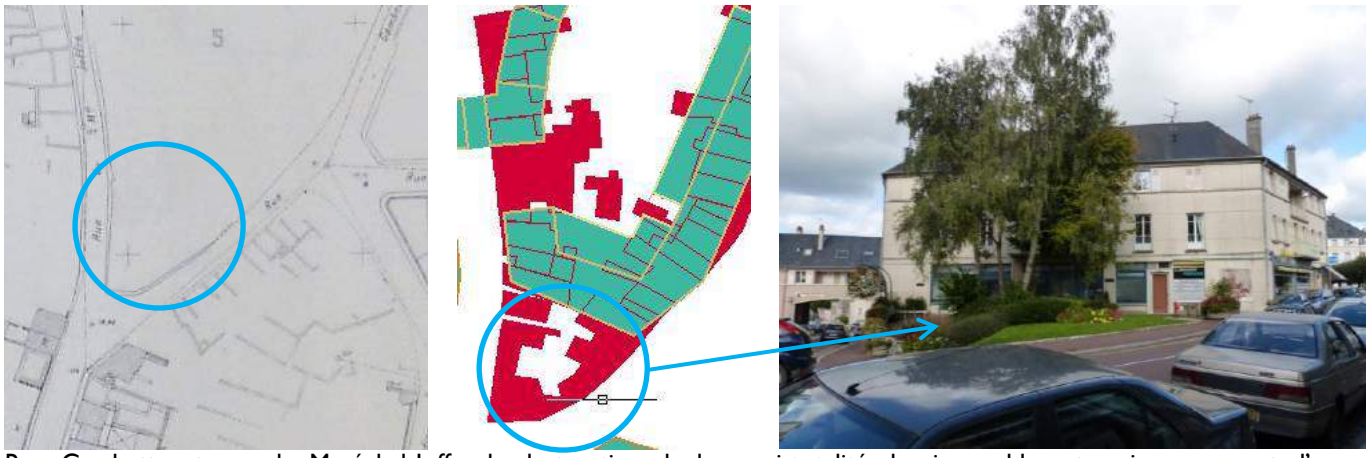

Rue Gambetta et rue du Maréchal-Joffre, la destruction de la quasi-totalité des immeubles et maisons permet d'agrandir le croisement avec la rue Saint-Nicolas, de créer une place, un parterre, et de rassembler les logements dans des immeubles collectifs.

Dans les rues entre les rues Geoffroy-de-Montbray et Quesnel-Morinière, l'incendie du 13 juin a été arrêté au milieu des ilots. Les bâtiments de la Reconstruction ont été installés en retrait de l'implantation ancienne, afin d'élargir les voies, mais celles-ci restent étroites parmi le bâti ancien. C'est une des traces majeures du bombardement. Ex. rue Clemenceau.

[1] Plan d'urbanisme approuvé le 15 novembre 1945, PRA approuvé le 30 avril 1947.

Evolution du centre historique

Plan projet de 1782.
Le bâti enserre la cathédrale, devant laquelle existe une petite placette axée sur la porte Saint-Lô et non le portail central.
Les églises Saint-Nicolas et Saint-Pierre sont également incluses dans le bâti.
Il n'existe pas de circulation parallèle à la rue principale avant la rue Milon.
Toute la partie au chevet de la cathédrale est privée, close par des grilles.

Photographie aérienne, vers 1936.
La réalisation du grand parvis sous le Second Empire a été suivie du dégagement de tout le pourtour de la cathédrale (square au chevet, destruction de la dernière boutique accolée au portail sud en 1932).
Les églises Saint-Nicolas et Saint-Pierre sont toujours assez enserrées dans des bâtiments. Les ilots au nord et au sud de la cathédrale restent quasiment fermés sur eux-mêmes.
A l'est du palais épiscopal, la confiscation du couvent des Capucins, transformé au cours du 19e s., a permis la création d'une petite place.
Le séminaire et le lycée occupent de vastes espaces.

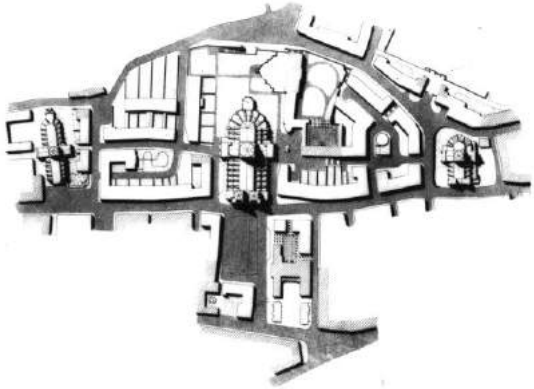

Plan projet de Louis Arretche, 1945.
Raccourcissement du parvis jusqu'au niveau de l'hôtel-de-ville.
Création des rues Louis-Beuve, de l'Enclos-Notre-Dame et du Puits-Notre-Dame.
Dégagement des abords de Saint-Nicolas et Saint-Pierre.
Aération de la place de la Poissonnerie.

Aujourd'hui.
Les aménagements récents ont porté sur l'aspect des places du parvis et Saint-Nicolas (agence Wilmotte, 1999-2000). Introduction de verdure.
Le plan du centre-ville est l'héritier du substrat médiévalo-moderne revu par la Reconstruction.

Les principales modifications de la Reconstruction portent sur :

- Le **rééquilibrage des perspectives** vers les monuments, notamment sur la place du Parvis, qui est raccourcie de manière à redonner la cathédrale comme fond de scène principal, et à la faire découvrir en biais, depuis la rue Daniel, dans un effet théâtral où l'hôtel de ville est un accompagnateur du regard et non plus un concurrent ; la place Saint-Nicolas et les abords au nord de Saint-Pierre sont également dégagés.
- Le secteur de la poissonnerie, où la circulation est privilégiée autour de la halle, à laquelle les immeubles qui l'entourent doivent servir d'écrin ;
- La place Gambetta.

Scénarisation des vues sur la façade et les flèches de la cathédrale : accès décentré au parvis, immeubles plus bas de part et d'autre du monument. L'immeuble de la Taverne offre un contrepoint horizontal à l'hôtel de ville dont il compense la masse.

Les rues du Puits-Notre-Dame au sud et Louis-Beuve au nord lient les trois tours-lanternes qui marquent le site et l'histoire de Coutances.

Dégagement de l'église Saint-Pierre : l'ilot qui la bordait au nord n'est pas reconstruit.

Place de la Poissonnerie. *Carte postale années 60, coll.part.*

Le <u>travail sur les volumes et les façades</u> permet de rationaliser l'organisation spatiale de la ville, tout en lui conservant un aspect familier et en redonnant du caractère à des places et croisements :

- Disposition des garages en courées : rassemblement de ces bâtiments en R et R+1 en milieu d'ilot, permettant des continuités d'immeubles en devant de parcelle et créant des façades urbaines inconnues jusque-là ;
- **Scénarisation des accès** aux rues et aux places du centre-ville par des passages et escaliers ;
- Création de **repères urbains aux angles des rues et des places** :
  - les bâtiments sont soit plus hauts, soit reçoivent un traitement particulier (angle arrondi, ornementation) ; ils s'effacent au contraire aux abords des monuments historiques ;
  - les immeubles anciens sont conservés quand c'est possible ;
  - ces repères se répondent souvent deux à deux ;
- Définition de types portants, repris avec des variantes par les architectes d'opération
  - ➔ l'individualisation architecturale relevant de la conception doit être préservée ;
  - ➔ l'individualisation par devenir est à proscrire (effet de tranches napolitaines).

Garages en cour intérieure, ilot d'angle entre la rue Tourville et la rue Saint-Nicolas.

De la rue Paul-Letarouilly vers la place Gambetta

Du boulevard vers la rue du maréchal-Joffre

De la rue Daniel vers le Parvis

Rue Tourville

Rue Geoffroy-de-Montbray

Rue du Lycée

Angle rue Tancrède - parvis

De part et d'autre de la cathédrale, sur le parvis, 2 immeubles aux aspects différents se répondent par des volumes et toitures similaires, créant un effet de symétrie et de cadre sans raideur.

Sur la place Gambetta, les bâtis d'angle de l'IRP font écho à une maison 19e préservée.

Place Saint-Nicolas, le choix de conserver des immeubles anciens contribue à la sauvegarde du cachet du centre-ville.

Ce mélange d'ancien et de moderne est un des caractères forts, à préserver, notamment du quartier Saint-Nicolas.

Rue du Lycée : nuances d'enduits sur un ilot d'immeubles homogènes alignés.

Rue Saint-Nicolas. Les rénovations des façades sans encadrements de baie devraient s'inscrire dans une réflexion plus globale sur la couleur et l'isolation par l'extérieur.

Rue Geoffroy-de-Montbray, façades rénovées en tenant compte de l'individualité de chaque immeuble au sein d'un tout cohérent.

Immeuble en tête d'ilot, dont les travées sont composées suivant une symétrie qu'une unité de couleur d'enduit devrait respecter.

Maintien de la diversité des volumes, malgré la standardisation des éléments. Exemple rue Geoffroy-de-Montbray. *CP début 20e s., coll.part.*

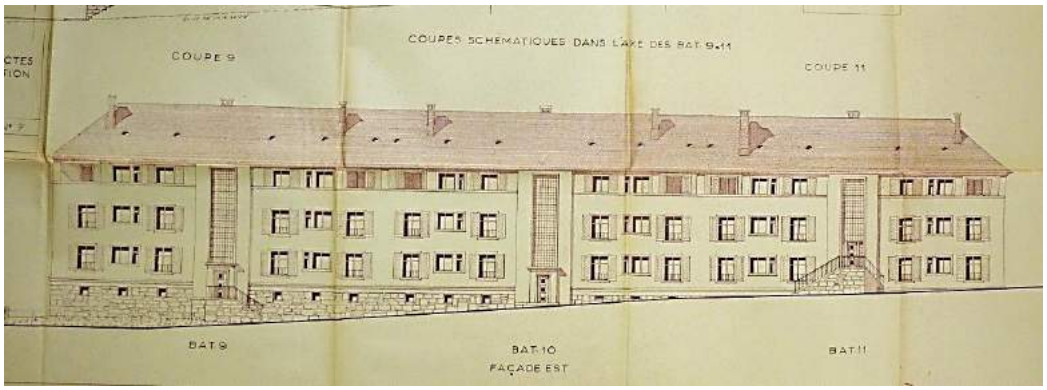

Les immeubles conçus comme un tout doivent conserver un traitement unitaire.
Exemple : façade type 443A. *AMC.*

Rénovation en « tranches napolitaines » sur deux immeubles à l'entrée de la rue du Pont-de-Soulles. L'effet de fragmentation est d'autant plus important que le rdc de la boutique est détaché de l'ensemble. Ces deux immeubles devraient au contraire s'effacer pour mettre en valeur la diversité des petites maisons de la rue à laquelle ils introduisent.

En périphérie du centre-ville, le zonage et les cités préfigurent l'extension de la ville dans les années suivantes :

- Création de cités : apparition du modèle de lotissement concerté et de la cité d'immeubles collectifs isolés ;
- Percée des boulevards de Normandie et de l'avenue de Verdun (prévus dès le 19e s.) ;
- Zonage du périmètre d'agglomération, de la zone industrielle et de la zone rurale, chacun comprenant des prescriptions.

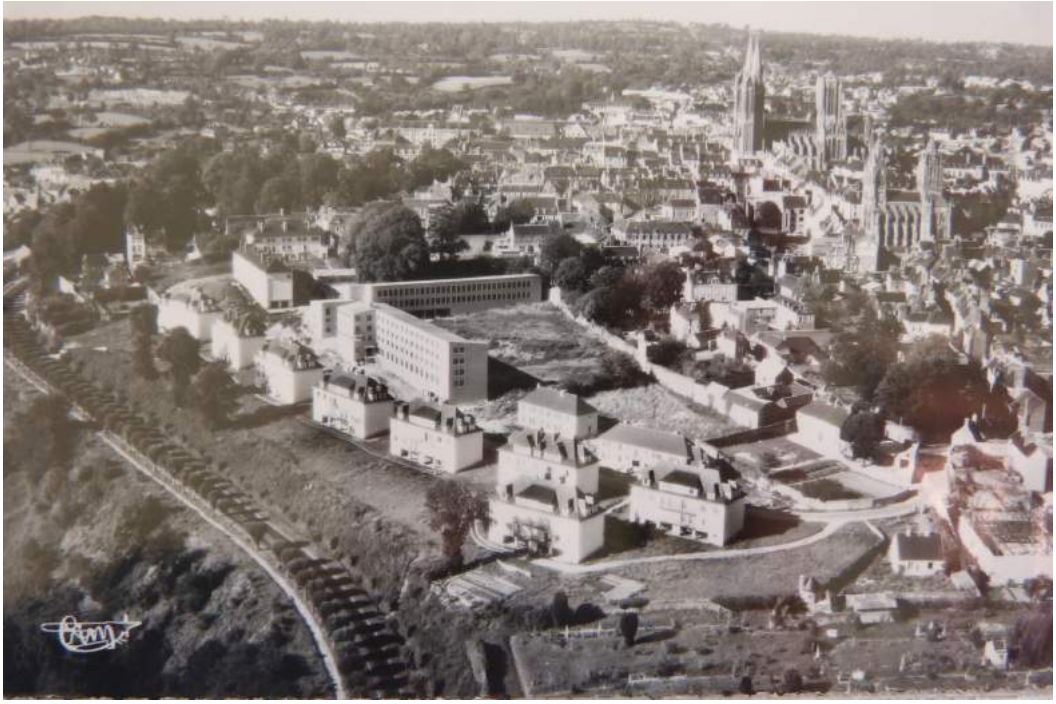

Vue sur la cité Bellevue, rue Eleonor-Daubrée, et le collège. *Coll.part.*

Les pointillés délimitent la zone en ordre continu au sein du périmètre d'agglomération. PRA, *AMC.*

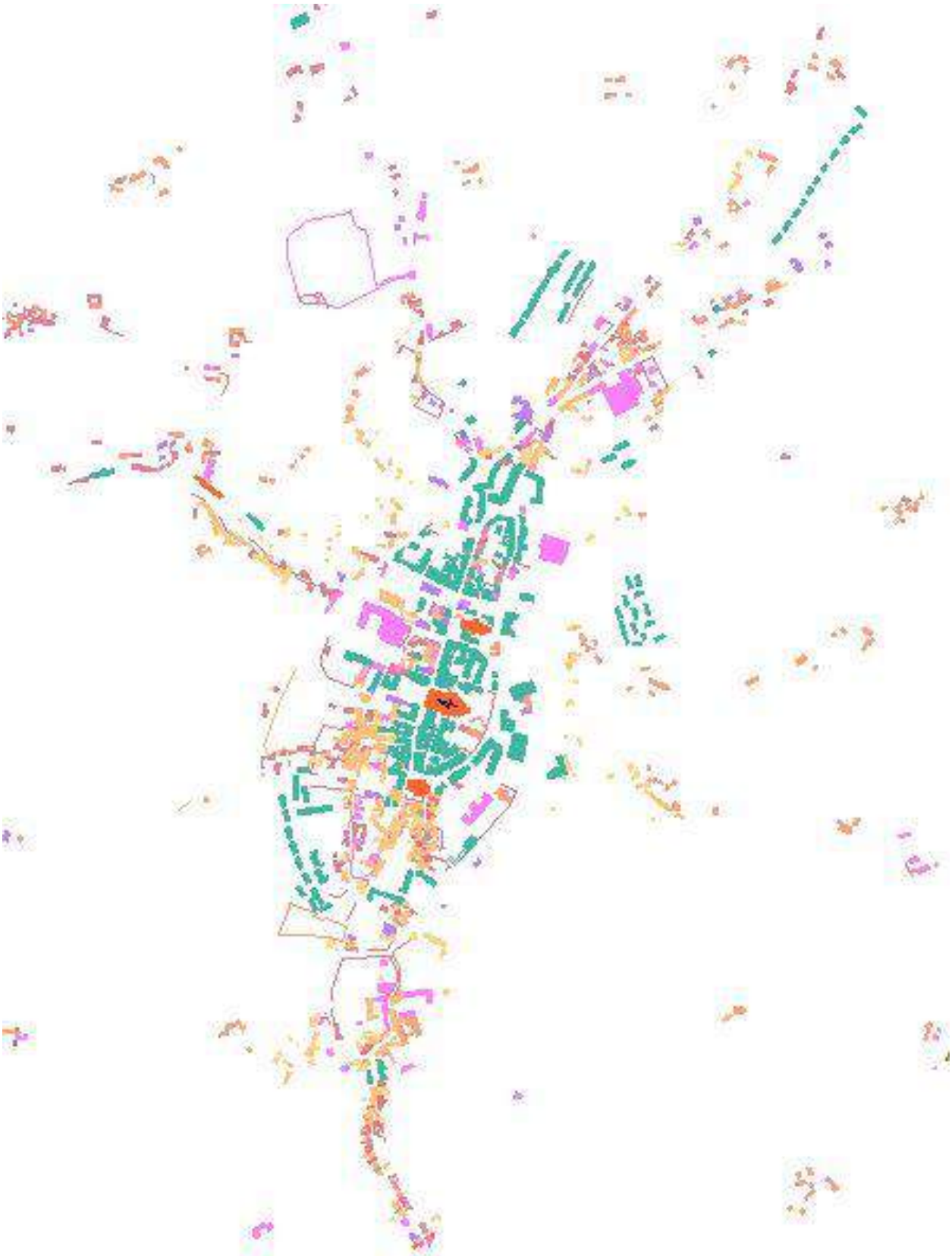

Répartition du bâti ancien et reconstruit. Dans le centre, seuls la rue Geoffroy-de-Montbray au nord de Saint-Pierre, le quartier de la Poissonnerie, l'enclos Notre-Dame, la place Gambetta et la rue du Lycée sont homogènes.

2.4.3.2.4 – Depuis la Reconstruction.

L'intégration de l'ancienne commune de Saint-Nicolas permet une extension au nord, le long des axes de communication ; au sud et à l'est, les limites de la commune, les rivières et le Parc-l'Evêque constituent des barrières de croissance importantes.

- Densification au sein du périmètre d'agglomération défini par le zonage du PRA, modifié en 1961 pour y intégrer la rue des Piliers, et étendu en 2008 par le PLU ;
- Création de nouveaux quartiers résidentiels :
  - des immeubles en ordre lâche, suivant le modèle des grands ensembles, au sud de la route de Saint-Lô : quartier Claires-Fontaines ;
  - surtout des maisons individuelles en lotissements ;
- Création des centres commerciaux et des zones d'activités ;
- Apparition dans les années 90 d'un nouveau pôle urbain dans le quartier Claires-Fontaines-Régis-Messac avec la création du collège Prévert et la mise en place de services.

➔ Périurbanisation importante depuis les années 60 ; rurbanisation surtout depuis les années 90-2000.

➔ **Depuis les années 80, la surface occupée par la ville a doublé.**

La rocade, au nord et à l'ouest, repousse les limites de la zone urbanisable jusqu'aux crêtes.

Les années 80-2000 ont été marquées par des reconversions et des aménagements d'abords d'édifices :

- Reconversion du grand séminaire, insufflant de la vie dans un volume monumental ;
- Remplacement de bâtis anciens par un immeuble de style 18e et néo-médiéval à l'angle des rues Saint-Nicolas et Tourville ;
- Reconversion de l'ancien couvent des Augustines pérennisant le caractère de centre secondaire du quartier du Pont-de-Soulles, cependant malmené par la désaffection des commerces ;
- Aménagements des abords de la cathédrale et de Saint-Nicolas par Wilmotte.

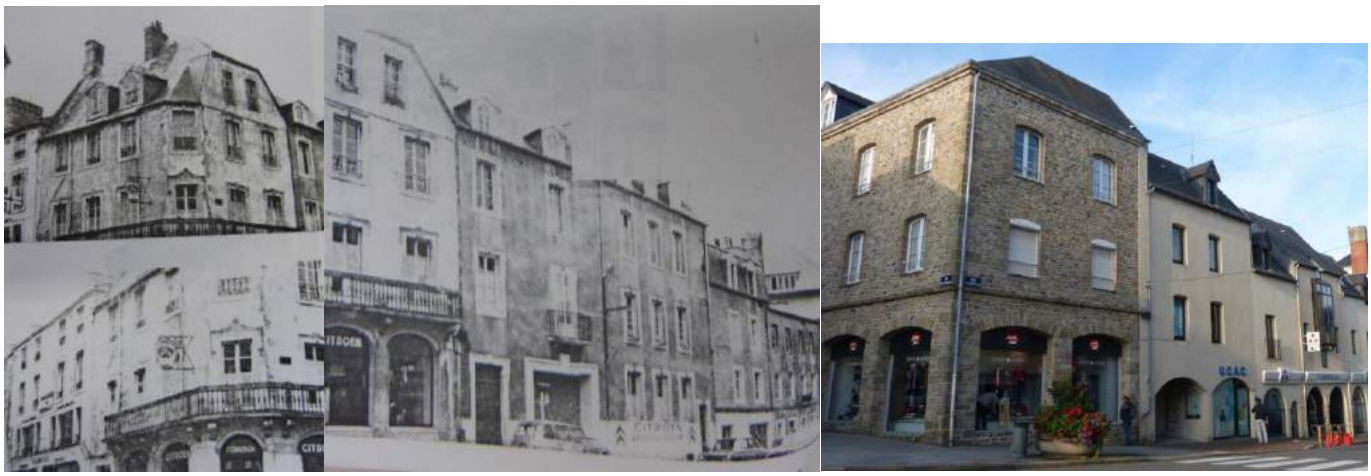

La place Saint-Nicolas dans les années 60 et aujourd'hui : du parking à la place piétonne.

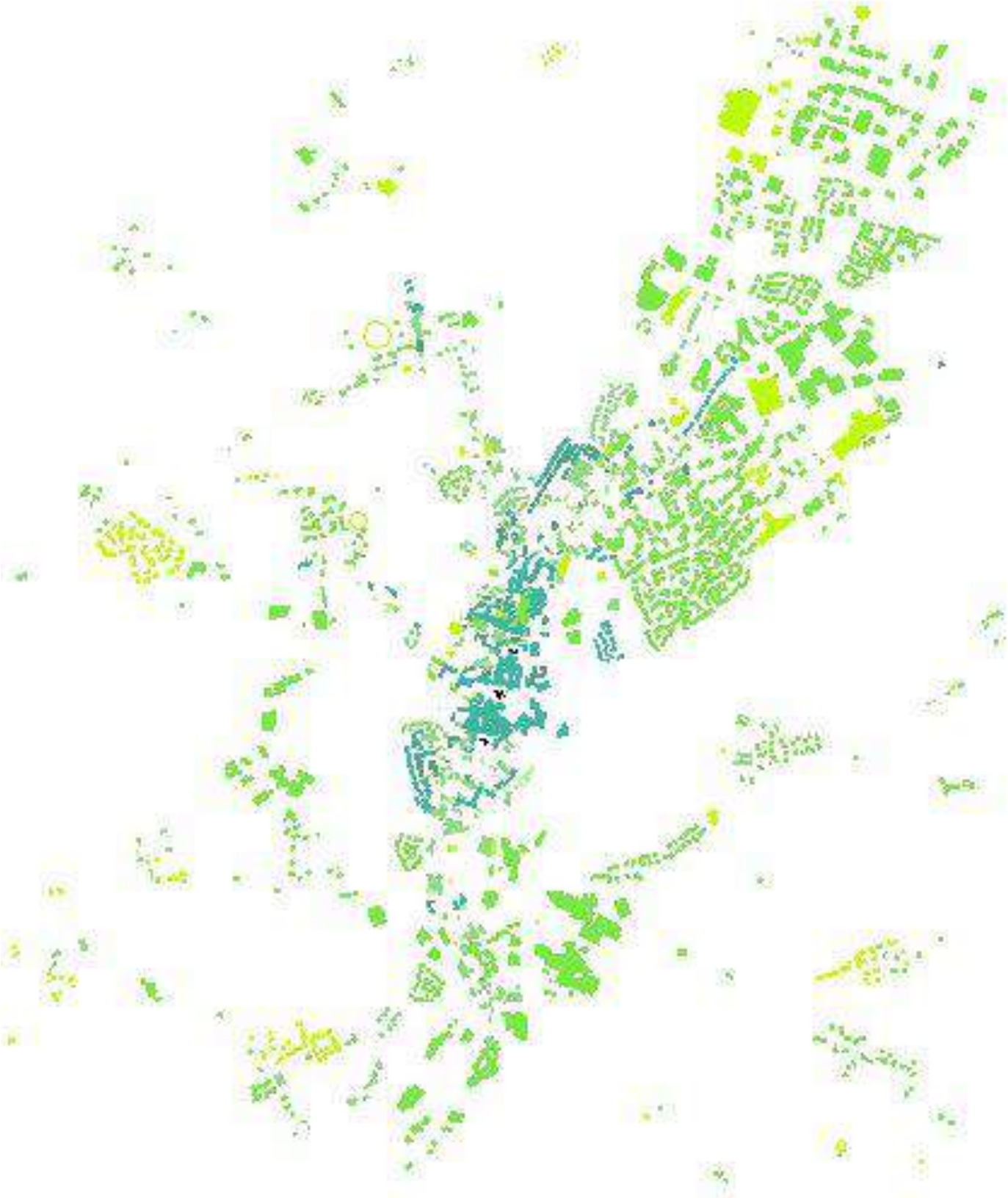

Constructions depuis le milieu du 20e siècle.

⇨ <u>Aujourd'hui, on constate :</u>

- Une **inertie spatiale importante en bordure est** du centre-ville : les anciennes possessions religieuses sont devenues des services publics au 19e siècle ; ceux-ci occupent encore la grande majorité des bâtiments de ce côté de Coutances.
- Une **dilution des entrées de ville et des espaces de contact** aux abords nord-ouest et nord, où les limites n'ont pas été définies entre ville / anciens faubourgs / espaces d'extension contemporaine ; une couronne hétérogène flotte entre le centre historique et les zones récemment conquises sur l'espace rural.
- Des possibilités d'extension assez faibles :
  - Au sud, la commune de Saint-Pierre-de-Coutances offre une extension au quartier du Pont-de-Soulles, vite limitée par la commune d'Orval.
  - Au nord-ouest de la rocade, le caractère rural des hameaux et du paysage est physiquement coupé de la ville par la bordure du plateau.
  - A l'est : barrière du Parc l'Evêque.
  - Au sud-est, quasiment tout l'espace est occupé par les zones industrielles et les lycées techniques.

    ➔ Densification au sein des franges urbaines ; Densification verticale et/ou horizontale à envisager dans certains quartiers compris dans la zone de l'Avap.
- Une concentration des activités et des regards autour de la cathédrale et de l'église Saint-Nicolas, laissant le flanc sud de l'église Saint-Pierre en dehors ➔ une réflexion sur le traitement des abords de Saint-Pierre et de sa place pourrait être intéressante.
- Une multiplication des bâtiments annexes en arrière-cour ;
- Un **rétrécissement de l'espace perçu comme centre historique**, rejetant notamment la place de la Poissonnerie ;
- Un encombrement parfois important de l'espace public par des édicules publics, des terrasses, du mobilier urbain, de la signalisation, etc…

Rue Paul-Letarouilly

Diversité et accumulation de mobilier urbain place de la Poissonnerie.

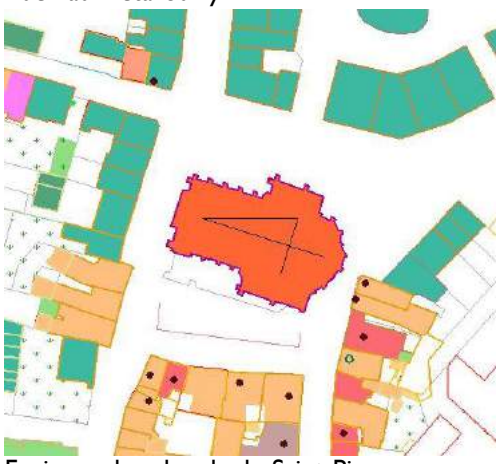

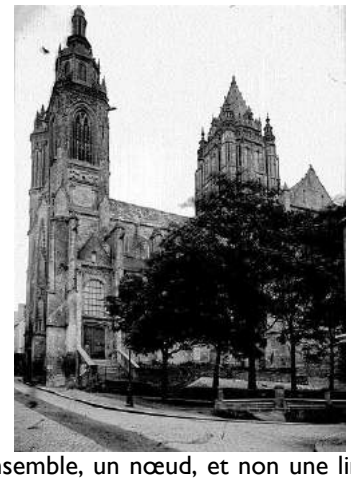

Envisager les abords de Saint-Pierre comme un ensemble, un nœud, et non une limite entre quartiers anciens et reconstruits, entre centre-ville et abords plus pentus ? (en bleu, les immeubles de la Reconstruction).

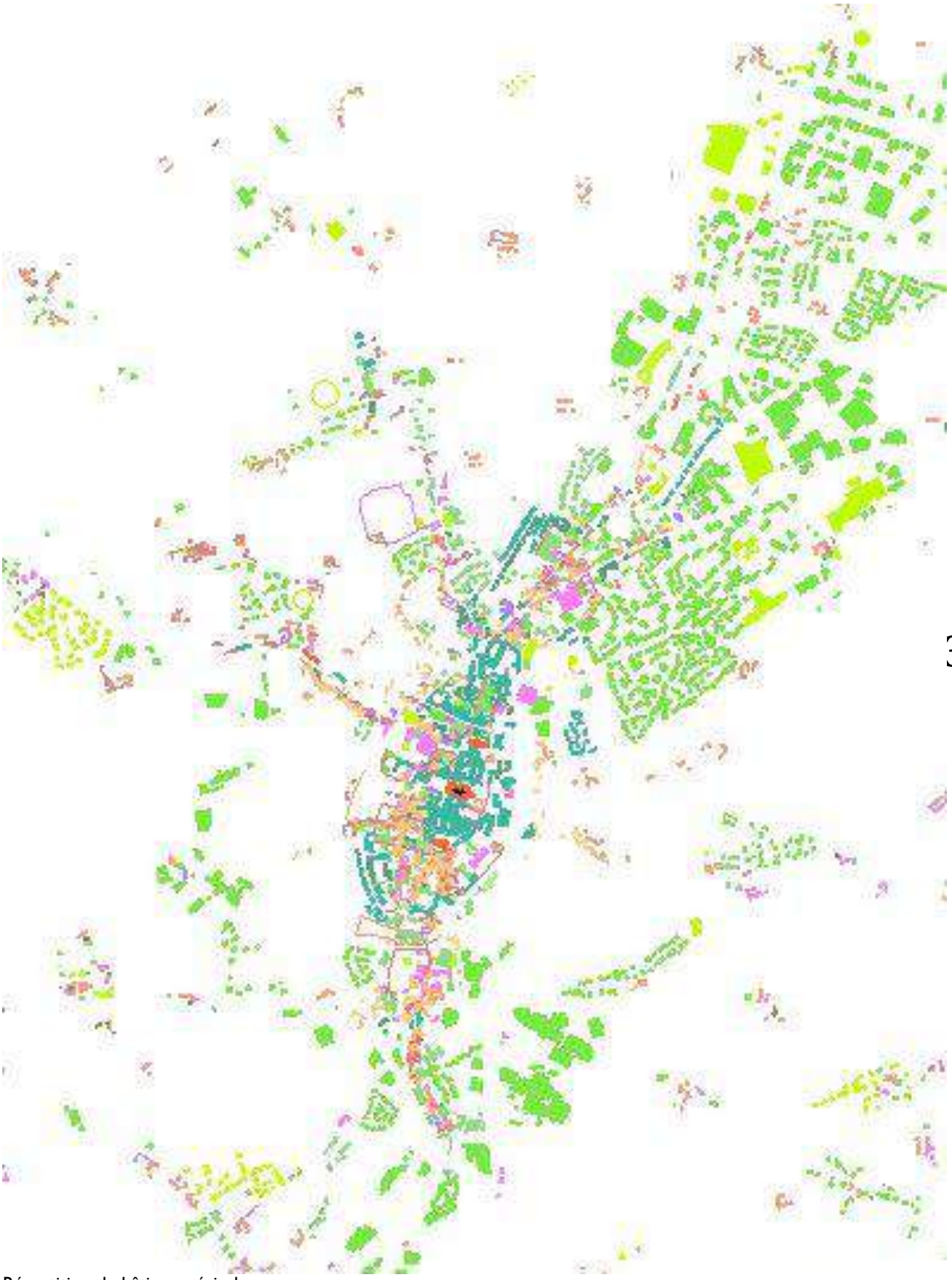

Répartition du bâti par périodes.

2.4.3.3 – **Unités urbaines**

Les densités, les typologies, l'histoire, les morphologies, permettent de distinguer très globalement pour Coutances trois grands secteurs :

- A l'intérieur de l'anneau formé par les boulevards : c'est le centre-ville, mêlant des fonctions résidentielles et commerçantes et des services, juxtaposant des édifices anciens et de la Reconstruction, et formant, depuis les points de vue extérieurs, l'essentiel du site. L'ensemble est couvert par les périmètres des MH qui s'y concentrent. Il se situe au bord du promontoire et est cerné sur deux côtés d'espaces majoritairement verts.
- A l'extérieur de l'anneau, en périmètre d'agglomération, se trouve notamment le centre secondaire qui s'est formé aux abords de l'hôpital et de l'ancien accès sud, et qui forme une sorte de ville basse. On y trouve également les faubourgs-rues, entre lesquels l'habitat s'est développé en ordre lâche, les cités de la Reconstruction, et le quartier moderne constitué autour de Claires-Fontaines et du collège Prévert. C'est l'assise du site. Les périmètres des MH couvrent une grande partie de ce secteur, mais avec des incohérences.
- Au-delà, le secteur rural qui part des vallées et monte le long des coteaux qui entourent la ville, constitue l'accompagnement paysager du site. Il comprend des terrains sis dans d'autres communes que Coutances. Le Parc-l'Evêque en est un élément très fort, générant un périmètre sur des secteurs ruraux à Courcy et Saint-Pierre. On y trouve des hameaux et des éléments patrimoniaux singuliers. La rurbanisation y est importante par endroits.

Entre ces secteurs, des axes de pénétration, des nœuds, des seuils, des excroissances… constituent des espaces de transition douce ou de rupture plus franche.

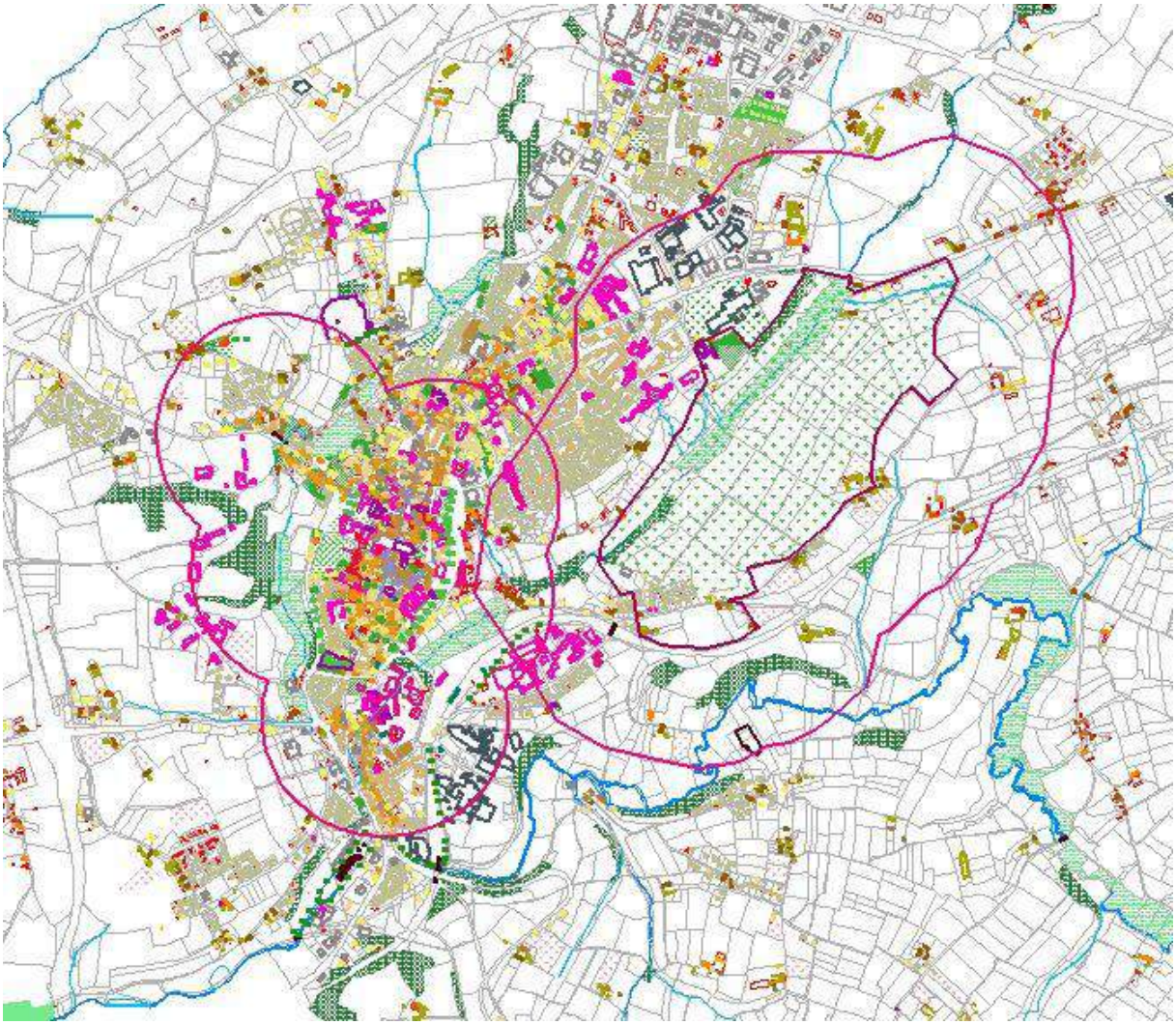

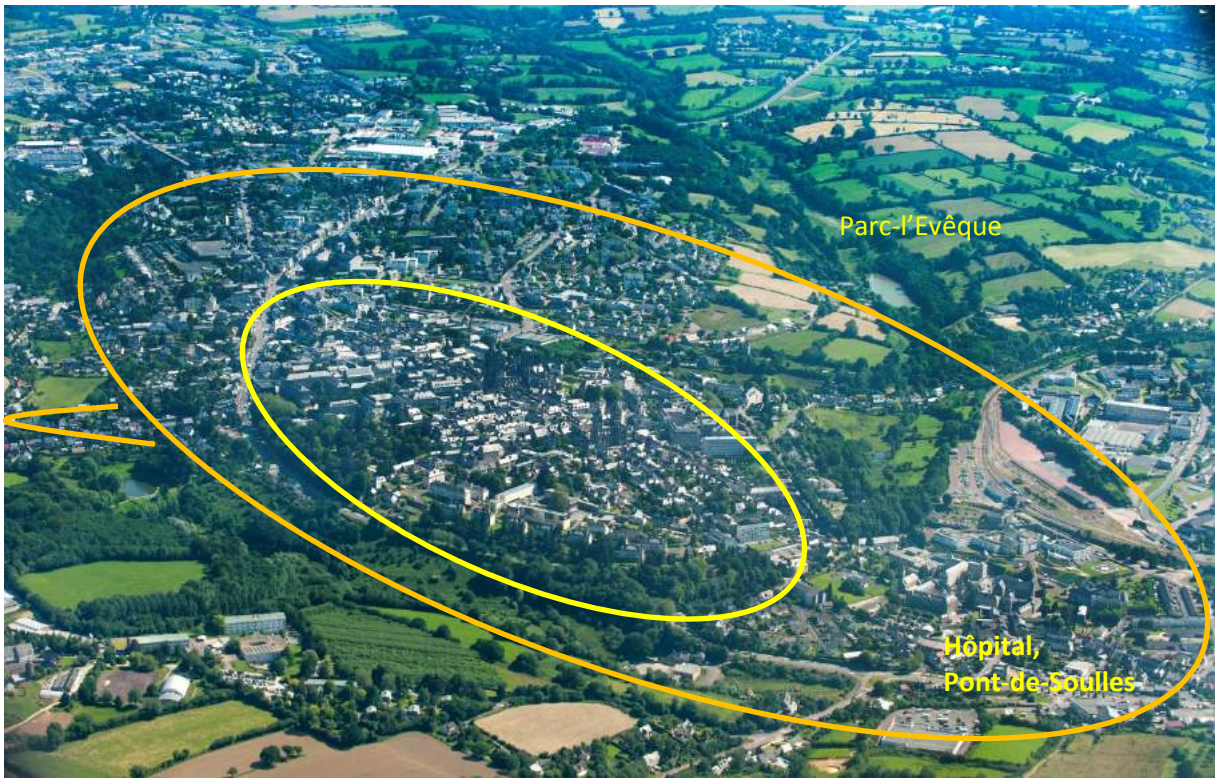
Parc-l'Evêque
Hôpital,
Pont-de-Soulles

2.4.3.3.1 – A l'intérieur de l'anneau de boulevards.

Le périmètre du centre-ville délimité par les boulevards créés au 19e s. est aujourd'hui quasi totalement couvert par la ZPPAUP : secteur A (ancien) au sud, secteur B (Reconstruction) au nord. Il est totalement couvert par la superposition des périmètres de 500m générés par les MH.
Ce secteur est presque entièrement naturellement délimité par les vallées qui s'encaissent en contrebas immédiat des boulevards. Les limites sont plus floues au nord, là où le boulevard de Normandie est venu dans les années 50 boucler l'anneau, en incluant une zone qui était alors peu urbanisée (entre la rue des Tanneries-Prodhommes et la rue des Sapins).
Avec le centre secondaire du Pont-de-Soulles, le centre-ville constitue le périmètre minimum de l'AVAP. Cependant, des unités peuvent être individualisées en son sein.

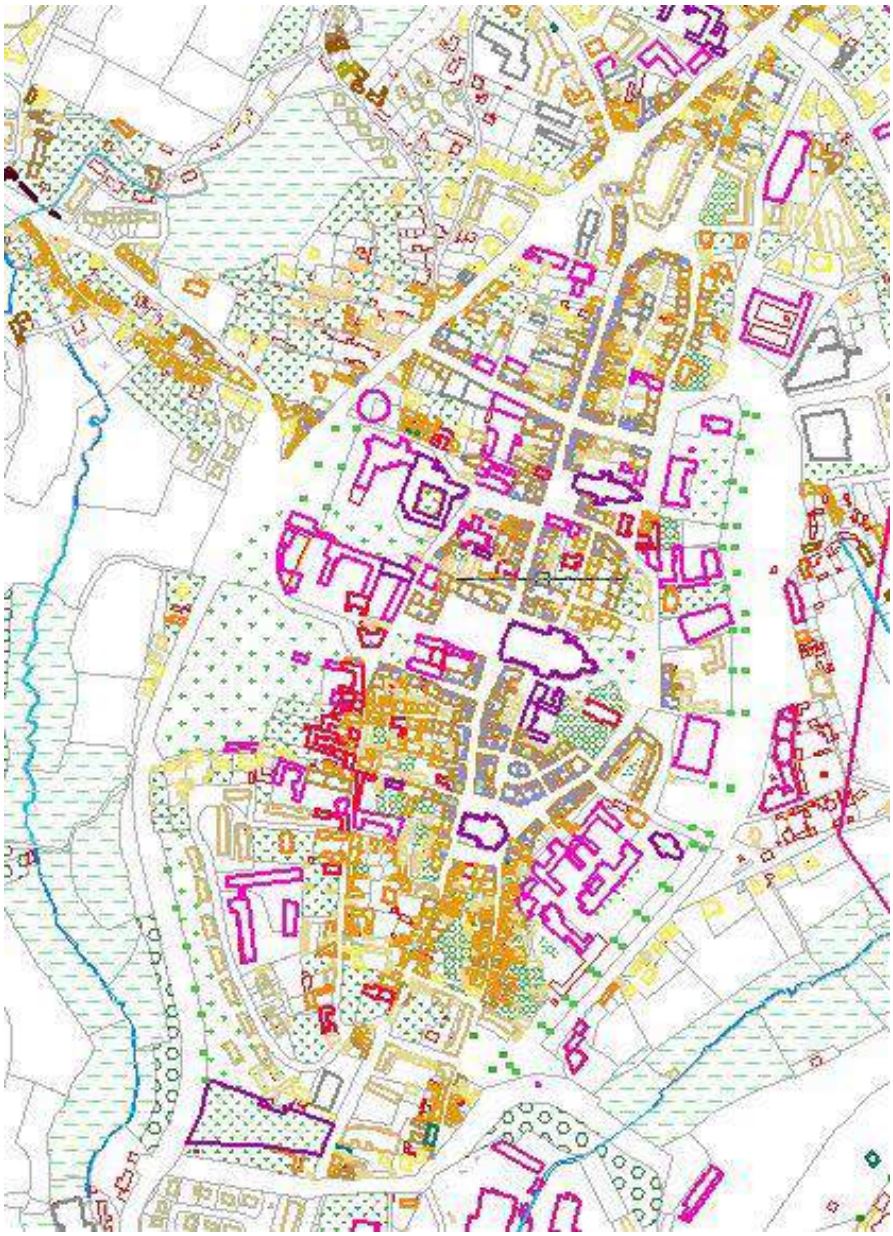

Le **cœur de la ville** est formé par les ilots qui encadrent la cathédrale, délimités par des rues qui suivent, d'après les études, le tracé des anciens remparts. Cet hyper-centre conjugue plusieurs types de bâtiments, de parcellaires, d'époques, de densités et de fonctions.
On y trouve les signes majeurs du pouvoir : l'hôtel-de-ville, le palais épiscopal. C'est là que résidaient les nobles et les notables sous l'Ancien Régime et au 19e siècle. C'est le sommet de la ville.
C'est le secteur qui a concentré les attentions des édiles au 19e siècle (dégagement de la place du Parvis notamment) et de Louis Arretche pour la reconstruction.
A chaque extrémité, les églises Saint-Pierre et Saint-Nicolas constituent des nœuds de liaison avec les quartiers adjacents. A l'ouest, le centre est bordé par le Jardin des Plantes et les grands bâtiments du Sacré-Cœur (école Guérard) et du Séminaire (Unelles), puis immédiatement par des secteurs au caractère naturel marqué ; à l'est, le centre est bordé d'une ceinture de grands bâtiments de service, résultat de l'inertie spatiale issue de la confiscation des biens du clergé sous la Révolution, puis de la vallée du Prépont, qui enchaîne avec le vaste espace préservé du Parc l'Evêque. Une rupture de niveau importante marque le seuil entre le quartier de la Poissonnerie et le quartier dit des chanoines d'une part, et les rues du Lycée et Milon d'autre part.
Le secteur à l'est de la rue principale est entièrement reconstruit, hormis deux maisons et le palais épiscopal (restauré à l'identique) ; le secteur à l'ouest mêle des bâtiments anciens et reconstruits, mais selon des typologies d'usage cohérentes (notamment les rues entre la rue Geoffroy-de-Montbray et la rue Quesnel-Morinière).

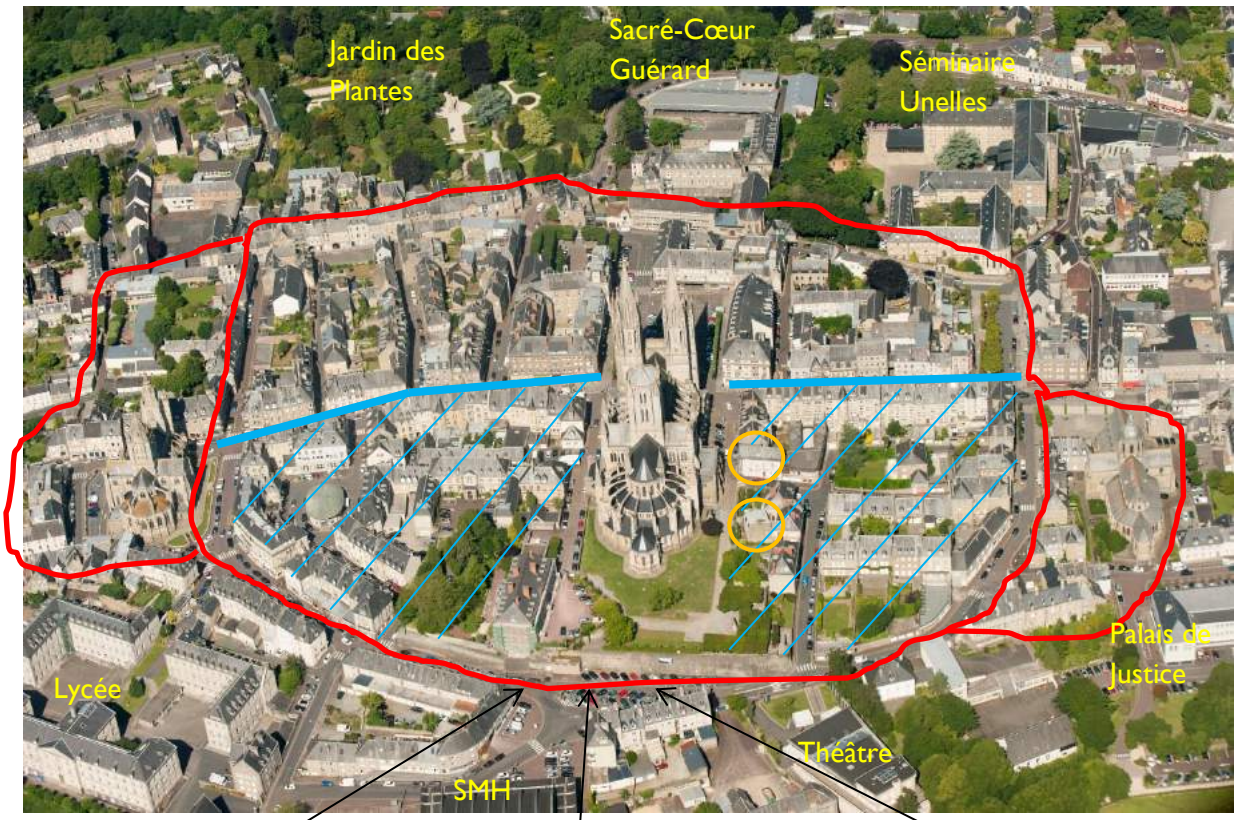

Mur de soutènement formant une sorte de rempart entre le quartier épiscopal et la place en contrebas.

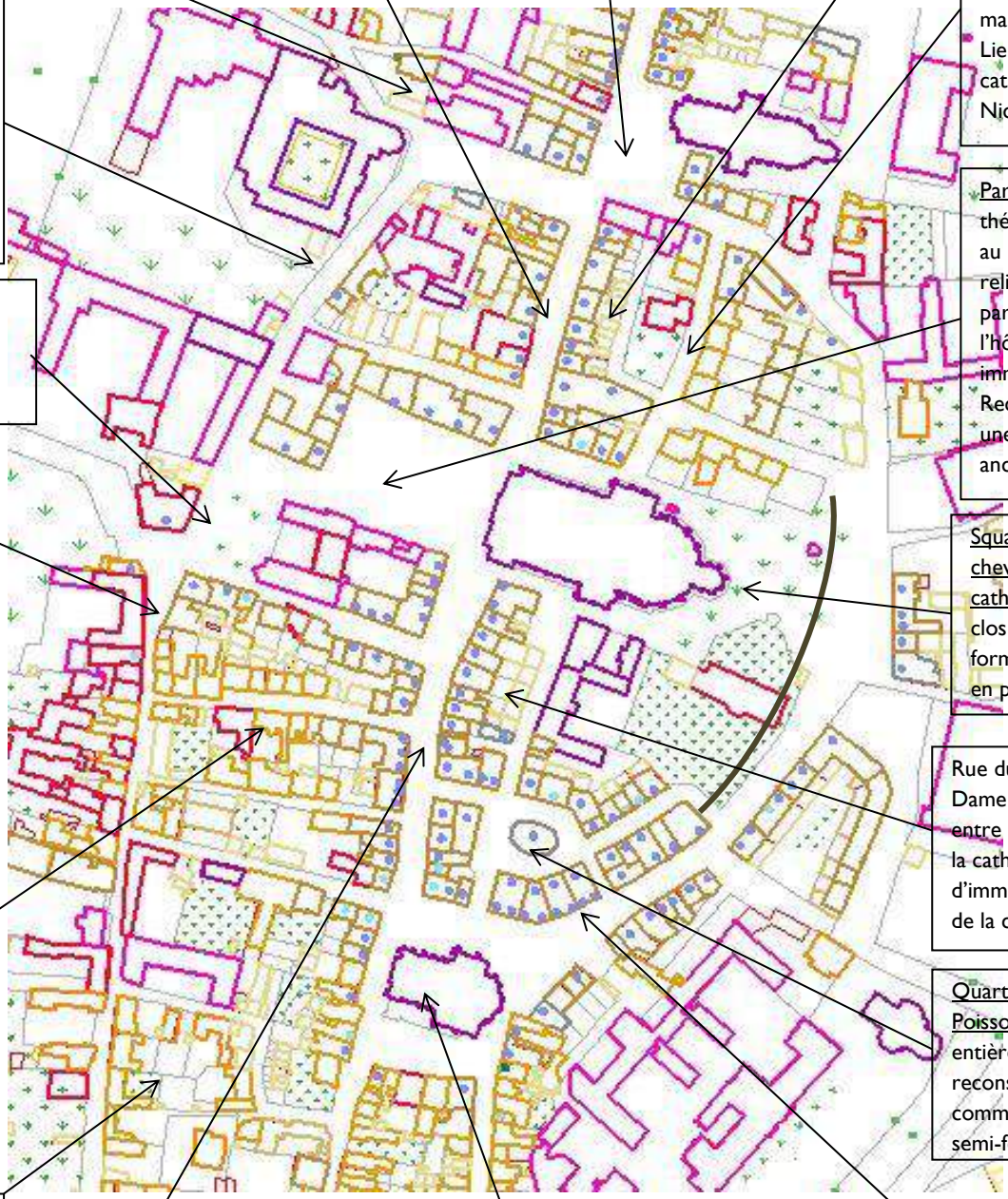

Ilot Saint-Maur : à qualifier. Espace de transition entre plusieurs unités urbaines souffrant d'une absence d'identité malgré la présence forte de la poste.

Rue Tancrède : perspective majeure sur la cathédrale, commerces ; reconstruction à l'est, bâti ancien à l'ouest.

Place Saint-Nicolas : nœud de liaison avec le quartier Saint-Nicolas, mêlant différentes époques. Piétonne.

Enclos-Notre-Dame : cours closes en arrière d'immeubles.

Quartier dit « des chanoines », résidentiel : maisons et immeubles-maisons cossus. Lien entre la cathédrale et Saint-Nicolas

Rue Daniel : d'un côté deux grands édifices d'origine religieuse, de l'autre un ilot mêlant bâti ancien et reconstruit, et l'ouverture sur le parvis.

Parvis : cœur théorique de la cité, au plus haut du relief (90m), bordée par la cathédrale, l'hôtel de ville, des immeubles de la Reconstruction et une maison ancienne. Parking.

Place Georges-Leclerc. Nœud arboré entre le parvis, le musée et le jardin des plantes.

Haut de la rue Quesnel-Morinière et haut de la rue Quesnel-Canveaux : hôtels particuliers, belles demeures.

Square, évêché, chevet de la cathédrale : secteur clos à l'est et formant une pause en plein centre-ville.

Ilots des rues Clemenceau, Saint-Martin, Saint-Evremond et Geoffroy-Herbert : hôtels particuliers, maisons avec jardins et immeubles maisons. Les têtes d'ilots appartiennent visuellement aux rues sur lesquelles elles donnent.

Rue du Puits-Notre-Dame : lien visuel entre Saint-Pierre et la cathédrale ; arrières d'immeubles ; rythme de la chancellerie.

Quartier de la Poissonnerie, entièrement reconstruit, commerçant : place semi-fermée.

Ilot Tour-Morin. Bâti hétérogène, à l'emplacement supposé de l'ancien tour comtale.

Rue Geoffroy-de-Montbray entre Saint-Pierre et la cathédrale : perspective majeure sur la cathédrale et Saint-Pierre, immeubles avec commerces en rdc ; Reconstruction des deux côtés.

Autour de l'église Saint-Pierre, transition entre Reconstruction et quartier ancien, ville commerçante et ville résidentielle ; amorce de la pente vers la ville basse.

Rue du Lycée : voie de communication, commerçante, bordée d'immeubles de la Reconstruction qui soulignent la stratification de la ville.

Issus ou non de la Reconstruction, les bâtiments du centre-ville présentent un caractère visuel homogène à envisager comme un ensemble. C'est le reflet de l'intégration du bâti moderne dans le substrat ancien et le fruit de la réflexion menée par Arretche sur les séquences urbaines et les citations historicistes afin de respecter le site.

- ➔ **Cette rencontre entre l'ancien et le moderne est un des enjeux majeurs de l'Avap**, sur lequel une réflexion doit être menée pour envisager les différentes difficultés posées par :
  - l'hétérogénéité des modes de construction au regard du développement durable
  - la continuité de circulation et de fonction avec d'autres parties de la ville
  - la nécessité de ne pas limiter les activités

Le Parvis

Quasi inexistant jusqu'aux années 1860, lorsqu'une grande place a été créée, de la façade de la cathédrale jusqu'au Sacré-Cœur. La construction de l'hôtel de ville en 1905-1907 par Le Dault a ajouté une grande masse horizontale, de style néo-renaissant. Une statue de l'amiral Tourville, par Ernest Hulin, avait été installée sur la place en 1907, elle a été fondue en 1942.
Le bombardement de juin 1944 a détruit les Nouvelles galeries et les immeubles à l'est de la mairie. Dans ce bâtiment, l'aile est, qui était occupée par la caisse d'épargne, aurait pu être détruite : Arretche avait proposé une placette munie d'une fontaine dans l'actuelle cour de Cussy, à laquelle le pavillon central devenu d'angle de la mairie aurait servi de pôle d'entrée. Arretche a proposé plusieurs projets pour la reconstruction des immeubles du parvis ; la solution retenue pour le plan est finalement une demi-mesure entre les souhaits de l'administration des MH, qui voulait un petit parvis de caractère médiéval, et ceux de la municipalité, désireuse d'une grande place capable de réunir de vastes assemblées : le parvis est écourté par le bâtiment de la Taverne. Pour les élévations, la proposition très ordonnancée, symétrique et classicisante, proposée en premier lieu, n'a pas été retenue : on a conservé la maison ancienne non détruite dans l'angle nord-ouest, et les bâtiments se succèdent autour de la place suivant des visages hétérogènes. L'homogénéité est cependant donnée par les bâtiments d'angle, de traitement similaire, et l'ampleur générale des volumes.
En 1999-2000, un projet de rénovation urbaine a été confié à l'agence Wilmotte ; à cette occasion, des fouilles archéologiques ont mis au jour les vestiges d'un cimetière du 13e siècle. La place a été traitée comme une projection horizontale de la cathédrale ; une fontaine circulaire, inscrite dans un carré, évoque la tour-lanterne, tandis que des travées, séparées par des arbustes, font écho à celles de la cathédrale. L'ensemble est utilisé en parking, et comme annexe du marché. Sur les bordures extérieures, une rangée d'arbres palissés est taillée de manière à créer un voile devant les rez-de-chaussée commerciaux et à dévoiler les étages. La fermeture des Nouvelles Galeries a donné lieu dans les années 2000 à une reconversion du bâtiment en immeuble de logements avec enseignes commerciales en rdc.

Parvis avant, 1905, entre 1907 et 1920, en 1934.
Ruines en 1944. Photos, *coll.part.*
Projets non retenus d'Arretche. *Coll. PAHC.*
Projet de Wilmotte, *AMC.*

La rue Tancrède

Entre la place Saint-Nicolas et la cathédrale, la rue Tancrède présente deux façades différentes, unifiées par l'activité commerciale, les volumétries et les perspectives vers la cathédrale d'un côté, la campagne de l'autre :

- **à l'est : immeubles de la Reconstruction**, en R + 2 ou 3 + C , sans alignement des corniches, munis de hautes souches de cheminée, de surmonts importants, de lucarnes et d'encadrements de baie saillants. Tous sont enduits, sauf le bâtiment d'angle donnant sur la place Saint-Nicolas, dont le revêtement est en moellons équarris de grès orangé. Les hauteurs sont variables, il n'y a pas d'effet frontal, mais les nuances sont faibles et devraient le rester.
- **A l'ouest**, mis à part le bâtiment à l'angle du parvis, **les bâtiments sont plus anciens**, la plupart du 19e siècle. Une **séquence d'immeubles singuliers** anime la rue :
    - Maison au décor de style art déco, visible sur 2 faces (angle de la rue de l'Amiral-L'Hermitte). Cette maison a été récemment peinte dans un gris trop froid qui casse l'harmonie de l'ensemble.
    - Maison néo-médiévale / néo-normande, en faux pan de bois, ornée de modillons figurant des visages grotesques, et d'une niche abritant un buste.
    - Hôtel particulier à corniches de pierre très saillantes, consoles à enroulements, lucarnes décorées.
    - Immeuble du 19e siècle à 4 niveaux séparés par des bandeaux saillants, muni d'un balcon en fer forgé.

  A l'angle de la rue des Douves, un grand immeuble du 19e siècle, à décor de briques, sert de pivot au regard entre la cathédrale, le séminaire et la place Saint-Nicolas.

➔ La diversité de ces maisons doit être conservée, notamment leurs éléments de décor, sous réserve de ne pas accentuer de singularités, afin de ne pas nuire à l'harmonie avec l'autre face de la rue, et à ne pas nuire à la perspective.

➔ Dans l'ensemble de la rue, l'emprise des devantures commerciales devrait rester circonscrite au rdc et ne jamais déborder sur les corniches afin de garder les lignes horizontales lisibles. Des enseignes drapeaux trop nombreuses et/ou trop volumineuses, et/ou au-dessus de la corniche du rdc, peuvent également porter atteinte à lisibilité des façades et de la rue.
Les successions de devantures gris et noir enlèvent de la chaleur à l'ambiance urbaine.

➔ Les enduits doivent s'inscrire dans un éventail de beiges et d'ocres, pour lesquels un nuancier doit être défini (cf. rue Geoffroy-de-Montbray). Les éléments saillants pourront recevoir une teinte identique, mais nuancée (fond clair – saillie sombre ; fond sombre, saillie claire). S'ils étaient enduits, les immeubles de la Reconstruction à parement de pierre perdraient leur lisibilité.

➔ Les immeubles d'angle doivent faire l'objet d'une attention toute particulière.

➔ Les lucarnes et souches de cheminée doivent être conservées.

➔ **Les éléments saillants doivent le rester, ce qui semble empêcher toute isolation par l'extérieur**.

La rue Geoffroy-de-Montbray, entre Saint-Pierre et la cathédrale

Comme la rue Tancrède, cette partie de la rue est fortement marquée par la perspective vers la cathédrale et par l'activité commerciale. Les deux côtés de la rue sont occupés par des immeubles de la Reconstruction.

- **Côté est, le front de rue, très harmonieux**, est particulièrement rythmé par les différences de hauteur des immeubles, qui font apercevoir les pignons ; la perspective est adoucie par une légère déviation au niveau de la rue Saint-Martin. Seule la rue de la Poissonnerie crée une brèche dans la continuité. Les immeubles sont plus petits que de l'autre côté de la rue. Tous sont enduits, avec des éléments saillants. Un rythme de type médiéval a été adopté par Arretche pour cette partie de la rue.
- **Côté ouest, l'ensemble est plus diversifié** :
  - Plusieurs rues perpendiculaires débouchent : aux coins de ces rues, les angles des immeubles reçoivent un traitement particulier, créant des portes d'entrée vers les résidences.
  - Les immeubles entre la rue Clemenceau et le parvis s'imposent par leur volumétrie et la teinte rougeâtre de leur revêtement de pierres.
  - Aux immeubles plus importants du haut de la rue, succède une suite de petits immeubles qui accompagnent la pente vers Saint-Pierre.

<u>Aux remarques faites pour la rue Tancrède, s'ajoutent :</u>

- Une attention particulière aux vitrines occupant les angles des immeubles ;
- Une attention aux enseignes drapeaux côté est de la rue, à partir de la rue de la Poissonnerie (taille et apparence), en raison de la superposition avec Saint-Pierre.
- Une attention aux pignons, dont la visibilité est accentuée par la pente.

Immeuble à l'angle de la rue Geoffroy-de-Montbray et de la rue Saint-Martin, récemment rénové.

Enseignes devant Saint-Pierre.

La place Saint-Nicolas

Dégagée par la Reconstruction, elle a été aménagée en 2000 par l'agence Wilmotte : dallage, escaliers de faible pente sur deux côtés.
Elle présente un aspect minéral important, que viennent désormais compenser quelques plantations.
Elle est **bordée d'immeubles d'époques, de volumétries et de styles différents, dont la diversité crée le charme de l'ensemble et met en valeur le clocher de l'église**. L'harmonie est donnée :

- par les teintes chaudes des revêtements de pierre, majoritaires, des encadrements de briques et les enduits clairs,
- et par de subtils détails comme les teintes uniformes des baies et les nuances chaudes des devantures de boutiques.

D'après les historiens locaux, c'est là que se situait une des entrées dans la ville médiévale, avec une poterne. L'entrée est marquée aujourd'hui par les immeubles aux volumes importants qui bordent l'angle sud-ouest, et par le porche donnant vers la rue de l'Enclos-Notre-Dame.

Aux masses des immeubles sud et ouest répondent :

- les verticales de deux immeubles du 19e s. (dont l'un fait partie de la rue Tancrède) et les tourelles d'une maison des années 1900 ;
- le faible volume des immeubles-maisons, datant de la Reconstruction, qui jouxtent le flanc sud de Saint-Nicolas.

Le volume de l'immeuble sud est atténué par un soubassement dont le traitement doit rester différent du reste de la façade, sous peine d'alourdir l'ensemble de la place.

<u>L'ensemble dégage une impression de majesté et de pittoresque mêlés qu'il convient de préserver</u> :

- enduits de teinte claire, là où il en existe déjà ;
- respect des revêtements en pierre ;
- sauvegarde des encadrements de brique ;
- circonscription des devantures en rdc ;
- devantures et auvents de teintes chaudes ou crème ;
- huisseries blanches…

Autour de l'église Saint-Pierre

L'environnement de Saint-Pierre est totalement différent de celui de Saint-Nicolas : il y a très peu de recul devant la façade, et on ne peut guère appeler places les espaces qui la jouxtent au nord (malgré les dégagements de la Reconstruction) et au sud : sur ce côté, la placette sert de parking.

L'église se situe à une jonction :

- des pentes qui marquent la limite du cœur de la ville : la pente est plus forte sous Saint-Pierre, autour de laquelle le dénivelé est important ;
- des quartiers reconstruits et des quartiers anciens ;
- des rues commerçantes et des rues où l'activité a disparu.

➔ <u>les recommandations de l'avap devraient prendre en compte un choix à faire quant au rôle urbain de l'environnement de Saint-Pierre</u> :

- écrin de l'église ? dans ce cas, les prescriptions doivent être fortes, mais les différents côtés peuvent être rattachés aux espaces adjacents et à leurs caractéristiques (rue Geoffroy-de-Montbray nord, rue du Lycée, rue Geoffroy-de-Montbray sud et rue Saint-Pierre), seuls se distinguant les immeubles qui jouxtent la placette au sud ;
- limite entre des espaces différents ?
- ou au contraire lien à renforcer et à mettre en valeur ? dans ce cas, un aménagement des abords pourrait permettre une meilleure intégration de l'ensemble et une meilleure liaison entre le sud et le nord.

A l'est la limite entre la rue ancienne et la rue reconstruite est très marquée par le retrait des immeubles à l'entrée de la rue du lycée.

Trois maisons anciennes ont été conservées à l'ouest ; en saillie par rapport aux immeubles voisins reconstruits, elles assurent la transition avec les parties anciennes de la ville et forment un fond de décor à la placette au sud de l'église.

La place de la Poissonnerie

Ensemble de la Reconstruction

La place semble avoir longtemps souffert d'un désamour porté par certains à la halle aux poissons reconstruite. La qualité de ce bâtiment a été reconnue par son inscription sur la liste supplémentaire des MH en 2010. La poissonnerie, de plan ovoïde, occupe le centre de la place, et est cernée d'une rue à cinq débouchés :

- la rue du Puits-Notre-Dame remonte vers la cathédrale ;
- la rue de la Poissonnerie, très courte, conduit vers la rue Geoffroy-de-Montbray ;
- la rue des Bouchers, en très forte pente, descend vers Saint-Pierre ;
- la rue des Halles descend vers la rue du Lycée ;
- la rue Belle-Place est occupée par un escalier qui descend directement vers la rue du Lycée.

En fait de place, il s'agit plutôt d'un anneau de circulation bordé de deux trottoirs, un le long de la halle et un le long des immeubles. Ceux-ci forment cependant un ensemble cohérent qui mériterait d'être traité comme le pourtour d'une place :

- l'implantation des immeubles accompagne les courbes de la halle ;
- leurs volumétries sont homogènes sur les trois côtés à l'est de l'axe reliant la cathédrale et Saint-Pierre.

Il est cependant dénaturé par le peu d'attention porté aux devantures et à la décrépitude des façades qui, lorsqu'elles sont rénovées, ne font pas l'objet d'une réflexion d'ensemble.

Photographies prises par Gaston Karcher juste après la Reconstruction.
Coll. part.

- ➔ attention aux devantures qui cassent l'ensemble ;
- ➔ réflexion d'ensemble sur les couleurs ;
- ➔ désencombrement des abords ;
- ➔ attention aux entrées des rues adjacentes.

La rue du Puits-Notre-Dame.

Cette rue a été créée par Louis Arretche à l'occasion de la Reconstruction afin de :

- desservir les arrières des commerces de la rue Geoffroy-de-Montbray,
- désengorger les abords de la poissonnerie,
- créer un lien visuel entre Saint-Pierre et la cathédrale.

Les deux côtés de la rue sont très différents :

- à l'ouest, les annexes des commerces sont des bâtiments en R+C qui laissent voir les arrières des immeubles de la rue Geoffroy-de-Montbray, et notamment les tourelles d'escalier ; ils ont un intérêt d'accompagnement des immeubles et de la perspective (moellons apparents).
- à l'est, la rue est quasiment entièrement occupée par deux grands édifices liés aux fonctions religieuses, et qui ont chacun une valeur intrinsèque :
    - le presbytère, près de la cathédrale ;
    - la chancellerie de l'évêché, juste en dessous, qui se distingue par le rythme de ses ouvertures.

- ➔ respect des qualités intrinsèques du presbytère et de la chancellerie ;
- ➔ enduits s'harmonisant avec la cathédrale ;
- ➔ maintien des moellons apparents sur les annexes ;
- ➔ pas de surélévation possible de ces annexes sans casser les vues sur les monuments ;
- ➔ attention aux façades arrière de la rue Geoffroy-de-Montbray et notamment aux tourelles d'escalier.

Aux abords de la Poissonnerie, la rue ouvre sur une cour intérieure où une construction soignée pourrait prendre place.

Le quartier dit des chanoines.

Au nord de la cathédrale, entre la rue Tancrède et la rue Milon, se déploie un ensemble où les historiens ont situé la plupart des maisons canoniales de la fin du Moyen Âge[1].
Quasiment entièrement détruit par les bombardements, il conserve deux maisons anciennes, l'une des années 30, l'autre, à l'angle de la rue du Pertuis-Trouard, semblant dater du 15e siècle, modifiée au 19e.

Parmi les premiers ilots reconstruits, <u>l'ensemble qui borde la rue du Pertuis-Trouard</u>, est très soigné. Il se compose de maisons et d'immeubles-maisons accolés, formant comme des hôtels particuliers, chacun ouvrant sur un jardin. Il est établi sur une déclivité de terrain : le dénivelé est rattrapé par la disposition des jardins en terrasse au-dessus de la rue Milon, sous lesquels ouvrent des garages. Les façades sont revêtues de pierre en moellons ou en *opus quadratum*.

<u>La rue Louis Beuve</u> est le pendant de la rue du Puits-Notre-Dame, reliant Saint-Nicolas à la cathédrale ; mais elle ne dessert pas d'arrières de commerces. Elle est bordée :

- à l'ouest, de deux villas avec jardins ;
- à l'est d'une rangée de maisons basses.
- du côté de Saint-Nicolas, de part et d'autre de la rue, deux grands immeubles referment l'ensemble, d'autant que la rue débouche face à une maison à façade sur pignon.

<u>La rue de l'Enclos-Notre-Dame</u> est bordée d'un côté des garages et courettes dépendant des immeubles de la rue Tancrède, et de l'autre par les deux villas mentionnées ci-dessus.

- Les courettes et garages sont soulignés de balustrades en béton et de claustras en bois.
- On entre dans l'enclos, côté cathédrale, avec un immeuble courbe, en R+1 et toit-terrasse ; côté Saint-Nicolas, par le porche qui débouche sur la place, ménagé sous un très grand immeuble en R+3+C qui referme l'enclos.
  - ➔ L'enclos est donc ouvert côté cathédrale, fermé côté Saint-Nicolas, évoquant ainsi le supposé ancien enclos canonial.

Le quartier possède une qualité intrinsèque tendant à limiter les interventions à des restaurations.

[1] L'étude de Marie Casset a montré que ces maisons occupaient également le nord de l'actuelle place du parvis.

Les rues Clemenceau, Saint-Martin, Saint-Evremond et Geoffroy-Herbert

Rue Clemenceau

Rue Saint-Martin

Rue Saint-Evremond

Rue Geoffroy-Herbert

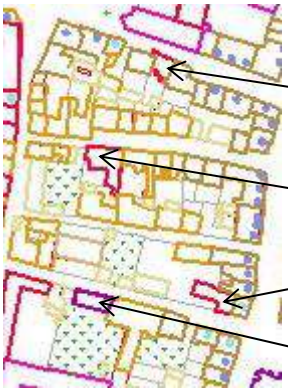

Tour d'escalier

Hôtel particulier

Tourelle du gouverneur

Miséricorde

Dans ce quartier délimité par les rues Quesnel-Morinière et Geoffroy-de-Montbray, se rencontrent le bâti ancien et le bâti reconstruit, car c'est à peu près au milieu de ces rues que l'incendie du 13 juin 1944 a pu être arrêté.
La Zppaup fait passer la limite entre les secteurs A et B au milieu donc de ce quartier, alors que les fonctions (résidentielles) sont identiques de part et d'autre, sous des formes regroupant des maisons et des immeubles-maisons, mêlés de lignes de garages et de cours. Les architectes de la Reconstruction ayant pris soin de ménager l'harmonie de leurs immeubles avec le bâti ancien, il ne semble pas opportun d'y maintenir une séparation. Ces rues doivent se percevoir comme des ensembles, au sein desquels les immeubles peuvent faire l'objet de prescriptions relevant de leur époque de construction.

Seule la rue Clemenceau est occupée par des commerces. Elle offre un lien visuel entre la rue Geoffroy-de-Montbray et le jardin des plantes. Le milieu de la rue est marqué par la saillie de la tour d'escalier d'une maison datant vraisemblablement du 16e s. Elle est bordée, côté cour de Cussy, du premier ilot reconstruit.

C'est la rue la plus hétéroclite de l'ensemble, du fait de sa situation intermédiaire entre quartier résidentiel et quartier commerçant d'une part, administratif d'autre part.

➔ Une attention aux couleurs d'enduits pourrait améliorer l'effet d'ensemble.

La rue Saint-Martin présente d'un côté une succession d'immeubles-maisons et d'hôtels particuliers, et de l'autre de garages, maisons individuelles et immeubles. Les enduits et les moellons apparents se trouvent aussi bien sur les bâtis anciens que reconstruits.
La **qualité d'ensemble** de cette rue, soulignée par la rangée de maisons reconstruites au nord et par l'hôtel particulier au sud, et menant vers la rue Quesnel-Morinière, est remarquable et doit faire l'objet d'une attention particulière.
Alors que le côté nord est quasiment entièrement reconstruit, il accompagne parfaitement les immeubles anciens qui lui font face.

La rue Saint-Evremond est plus hétéroclite, en raison de la présence de l'immeuble moderne de la rue Geoffroy-Herbert et d'une cour bordée d'un mur aveugle. L'équilibre est cependant créé par la présence, aux coins opposés, d'immeubles de volumétrie et parements similaires (moellons), anciens côté Quesnel-Morinière, reconstruits côté Geoffroy-de-Montbray.

La rue Geoffroy-Herbert est marquée par deux édifices singuliers :

- La tourelle dite du gouverneur, fin 15e s., IMH. L'immeuble auquel elle appartient est en partie reconstruit.
- La chapelle de la Miséricorde, construite dans l'entre-deux-guerres.

A l'extrémité ouest de la rue, un hôtel particulier et deux belles maisons lui faisant face ouvrent sur la rue Quesnel-Morinière. A l'extrémité est, l'entrée de la rue est marquée par les traitements d'angle d'immeubles appartenant à la rue Geoffroy-de-Montbray.
Un immeuble a été construit côté nord, en retrait de l'alignement, ce qui le rend invisible depuis la rue Quesnel-Morinière.
De ce même côté, la rue est en partie bordée de garages et de cours qui laissent voir les arrières de la rue Saint-Evremond.

➔ Remarques sur le quartier :

- Les volumes existants doivent être préservés.
- Cependant, les garages pourraient être surélevés, sous réserve de respecter le caractère des rues (matériaux et couleurs composant avec les revêtements de pierre ; volumes en symbiose avec l'existant : toit plat sur les R+1 par exemple) et de suivre un schéma d'ensemble.

Rue Saint-Evremond

Rue Geoffroy-Herbert : une construction dans la cour gâcherait-elle l'environnement de la tourelle du gouverneur ?

- La succession des espaces pleins et vides est un rythme intéressant à condition qu'il soit souligné par des éléments qualifiés : les plantations non vernaculaires, les clôtures discordantes et les enduits ne s'harmonisant pas avec l'ensemble sont à éviter.
- Les ouvertures vers les façades de la rue Quesnel-Morinière rendent ce quartier particulièrement sensible, en plus de ses caractéristiques propres.

Le haut de la rue Quesnel-Morinière

Cette partie de la rue, très étroite (environ 4 m), est bordée à l'ouest de belles demeures, petits immeubles et hôtels particuliers anciens, accolés par le pignon dans un rythme assez serré, caractéristique du centre de Coutances sous l'Ancien Régime, et à l'est de maisons donnant sur les rues perpendiculaires. C'est là que depuis les bombardements se concentrent les anciennes demeures de notables.

Du côté Est, la rue est échancrée par les rues perpendiculaires. Aux angles, des hôtels particuliers et des grandes bâtisses ont un impact visuel particulièrement sensible.
De ce côté, trois éléments hétérogènes interrompent l'homogénéité de la rue :

- Au nord, deux immeubles enduits de ciment peint, accueillent des commerces et activités ; leur aspect doit correspondre à la fois au caractère composite de la place Georges-Leclerc et à l'atmosphère de la rue Quesnel-Morinière.
- Une rangée de garages des années 50, à la place d'anciens jardins, pourrait être surélevée.
- L'école maternelle à l'angle de la rue Tour-Morin.

Les maisons du côté ouest datent des 17e et 18e siècles. Le manoir Bourcier conserve une structure du 16e siècle.
Elles ont été construites à l'emplacement des anciens remparts, dont les contrescarpes sont occupées par des jardins séparés par de hauts murs en pierre. Les terrains suivent une pente assez forte jusqu'au boulevard de la Marne. Ils disposent ainsi d'une **vue vers les coteaux** des Vignettes et de l'Ecoulanderie de l'autre côté du Bulsard, et offrent dans l'autre sens un front homogène de toitures frangées d'arbres, ligne parallèle à celle dessinée par le boulevard planté en contrebas.
Dans cette partie de la rue, les maisons sont majoritairement construites sur la rue. On entre dans la cour par un vaste **porche** en plein cintre, dont le seul décor est souvent une agrafe sans ornement à la clé ; sinon, une porte ouvre sur un passage intérieur qui débouche dans la cour. Le porche est rarement dans l'axe. On accède à la cour du manoir Bourcier par deux porches successifs, témoins d'une organisation qui laissait sur la rue les appartements en location.

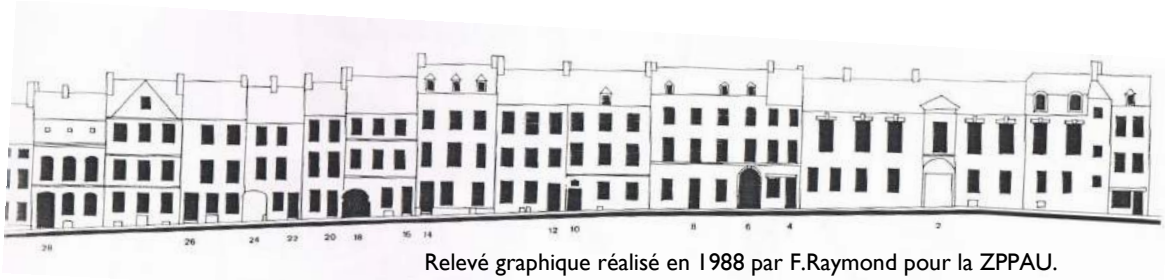

Relevé graphique réalisé en 1988 par F.Raymond pour la ZPPAU.

Les immeubles sont généralement en **R+2+C, à 3 travées**.
Le traitement de la façade est **austère** : la noblesse du bâti réside dans les proportions (élévation, taille des baies, hauteur des étages) et dans l'attention portée aux contrastes entre les éléments saillants (encadrements de baie, corniches, bandeaux…) et les aplats de la façade, parfois enduits, plus souvent à l'appareil irrégulier apparent.
Le matériau dominant est la **pierre de Cambernon**, qui semble avoir été privilégiée au 17e siècle (église Saint-Nicolas). La tonalité globale de la rue tire donc sur des beiges et gris-roux.
L'effet de façade continue est atténué par la courbe légère de la rue.

Parmi les hôtels, l'ancien hôtel Poupinel, devenu musée de la ville, se distingue par ses proportions, le classicisme affirmé de sa façade et son ouverture sur l'ampleur du jardin des Plantes. A sa droite, ne subsiste qu'un immeuble sur ceux qui prolongeaient le bord de la rue jusqu'à l'hôtel Costentin de Tourville.

L'hôtel dit Bordes de Folligny, qui accueille la Société Générale depuis près d'un siècle fait fonction de fond de scène pour la perspective de la rue, et de transition d'une part au sommet de la forte pente de la rue Quesnel-Canveaux vers l'horizon limité par le coteau où passe la rocade, d'autre part vers la place Georges-Leclerc et le parvis.

Dans ce quartier, des prescriptions et recommandations de l'avap sur les **façades non visibles** depuis l'espace public seraient particulièrement pertinentes.

La rue en 1834 et aujourd'hui : en rouge sombre, ce qui a disparu depuis

Le haut de la rue Quesnel-Morinière présente des **enjeux** liés en grande partie à la contradiction apparente entre mutations sociales et préservation du patrimoine :

- les immeubles, souvent transformés en appartements, sont devenus des résidences permanentes ;
- les éléments anciens que sont les huisseries et menuiseries doivent être conservés ;
- la protection MH dont bénéficie l'escalier du 18 de la rue ne doit pas occulter la fragilité juridique de la sauvegarde des autres immeubles intéressants de la rue.

➔ Dans cette partie de la rue au moins, le PVC introduit des lignes et textures qui interfèrent avec la qualité importante des maisons.

L'aspect général de la rue est particulièrement sensible à la fois pour ses qualités intrinsèques et par le pouvoir identitaire qu'il suscite auprès des habitants de Coutances.

➔ Il semble nécessaire d'y appliquer une **règlementation stricte** :

- l'isolation par l'extérieur telle qu'elle se pratique aujourd'hui ne convient pas
- les immeubles et la rue ayant une valeur intrinsèque, ils ne peuvent être détruits sans que l'on perde une part importante du patrimoine urbain et historique coutançais
- prescriptions sur les teintes et les matériaux…
- la suppression de contrevents au profit de volets roulants (même avec coffre à l'intérieur) est en contradiction avec la sauvegarde de l'ensemble.

Des **incitations à la restitution** des volumes, ouvertures et traitements de façade seraient bienvenus pour quelques immeubles dénaturés.

Les espaces de transition autour du cœur de la ville

Entre la rue Quesnel-Morinière et le parvis, la place Georges-Leclerc est en fait un petit parking prolongeant la cour de la mairie, bordé de murets en pierre et de passages pour les piétons. Des arbres y ont été replantés de part et d'autre, en prolongation des ailes de l'hôtel de ville, dans les années 80, afin de fluidifier la perception d'un espace sans cela assez hétérogène.

La place ne présente pas vraiment d'intérêt en tant que place, mais en tant qu'espace de transition, de charnière :

- entre la rue Quesnel-Morinière, ancienne, et les abords du parvis, du 20e siècle ;
- entre un quartier résidentiel et le centre commerçant ;
- entre le centre-ville et les ouvertures visuelles sur la campagne, initiées par les frondaisons du jardin des Plantes.

Elle est bordée d'immeubles d'époques (du 17e siècle aux années 80 en passant par le 19e siècle, du néo années 30, la Reconstruction…), de volumétries et de typologies très différentes. **La liaison assurée par le traitement de la place, actuellement arborée et pavée de grès, semble essentielle**.

La rue Daniel suit le tracé des anciens remparts : à l'ouest, l'ancienne contrescarpe, en forte pente, est occupée par les jardins et cours de l'ancien Sacré-Cœur, devenu collège Jean-Paul II, et de l'ancien séminaire, devenu CAD et centre des Unelles ; à l'est, elle est bordée par un tissu dense de centre-ville, modifié par les bombardements, et par l'ensemble Saint-Vincent-de-Paul.
La perception est donc celle d'un espace hétéroclite, où alternent des pleins massifs et des vides arborés, des immeubles de la Reconstruction et des vestiges du 19e siècle, répartis sur les deux côtés.
Au nord, la vue s'arrête à la façade de la poste, de style néo-régionaliste ; vers le sud, elle ouvre sur la place Georges-Leclerc et le haut de la rue Quesnel-Morinière.

➔ Une attention devrait être portée à l'accompagnement visuel de ces perspectives (teintes des façades et des menuiseries notamment).

Les grands volumes des édifices publics et anciennement religieux (collège, CAD, Poste) dominent, accompagnés des chevets des deux chapelles du 19e siècle qui donnent sur la rue. La chapelle Saint-Vincent-de-Paul, des années 50, n'est pas visible.

- ➔ Ces bâtiments étant d'époques et de styles différents, il conviendra d'assumer leurs différences et de ne pas rechercher systématiquement d'harmonies de formes en cas de création architecturale. Les volumes devraient cependant s'harmoniser avec les rythmes et ampleurs dominant la rue.
- ➔ Les bâtiments majeurs de la rue méritent d'être conservés pour leurs intérêts propres et pour le rôle qu'ils jouent dans la scansion urbaine.
- ➔ Certains immeubles devraient pouvoir être démolis sous réserve de la qualité du projet de renouvellement urbain proposé à la place.

Depuis la rue Daniel, la rue de l'Amiral-L'Hermitte offre des vues superposant les flèches de la cathédrale et des immeubles du 19e siècle préservés des bombardements. La rue mêle maisons de ville avec jardins et immeubles à forte élévation de centre-ville.

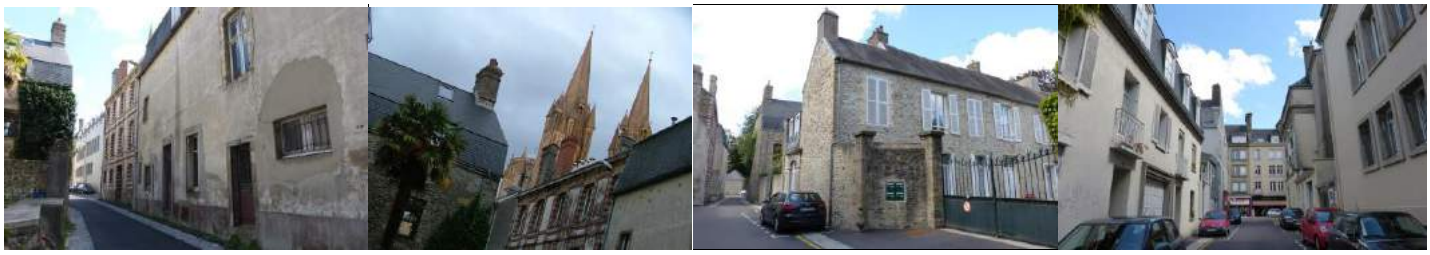

- ➔ L'aspect transitionnel entre 19e siècle et Reconstruction et entre limites de faubourg et centre-ville devrait être préservé à l'occasion des projets architecturaux et urbains.

L'ilot Saint-Maur, délimité par les rues des Douves, Saint-Maur et Tancrède, présente des bâtiments hétéroclites, souvent maltraités, à la définition d'autant plus incertaine qu'un petit parking a été aménagé à la place d'un ilot détruit en 1944, générant un fort dénivelé et une vue sur des arrières d'immeubles. De hauts murs de pierre à l'ouest introduisent au bâti moins dense de la rue Daniel et du bas de la rue Saint-Maur.

- ➔ Une requalification pourrait passer par :
  - Une plus grande attention portée aux devantures de boutiques ;
  - Une surélévation du bâtiment du crédit agricole (limitée à 1 niveau supplémentaire) ;
  - Un traitement de l'espace public.

L'ilot de la Tour Morin, au sud-ouest du cœur de la ville, souffre de la même hétérogénéité, à laquelle s'ajoutent les effets cacophoniques d'arrières d'immeubles : petits garages, appentis, cours à graviers de teintes multiples… A des bâtisses représentatives de l'habitat de la petite bourgeoisie coutançaise, avec leurs jardins et leurs portails, a été ajouté un immeuble de logements dans les années 70-80.
Une densification pourrait y avoir lieu, sous réserve d'harmonisation avec l'environnement architectural et avec une attention à porter à d'éventuels vestiges archéologiques de la tour comtale qui s'y serait située au Moyen Âge.

La rue du Lycée, entre Saint-Pierre et la rue de la Mission, suit la courbe de niveau et le tracé des anciens remparts qui délimitent le cœur de la ville. Les immeubles datent de la Reconstruction.

A l'ouest, les immeubles sont élevés, en R + entresol + 3 + combles : ils correspondent à des immeubles de la place de la Poissonnerie, et l'élévation rattrape la forte pente. Le lien entre la place et la rue se fait par une ruelle très pentue et par des escaliers.
Ces immeubles présentent une façade harmonieuse, dont le caractère urbain est souligné par le traitement des volumes : étage d'attique, distinction entre niveaux commerçants et niveaux d'appartements. Leurs toits sont tous de même hauteur, mais les ruptures d'orientation, suivant l'arrondi de la rue, empêchent l'effet de masse de gâcher l'ensemble. Au contraire, les immeubles apparaissent comme un fond de scène derrière Saint-Pierre et comme le prolongement des murs de soutènement du square de l'évêché.
A l'est, au haut de la rue Saint-Pierre et devant le lycée, les immeubles sont plus bas afin de ménager les perspectives et d'éviter un effet de couloir.

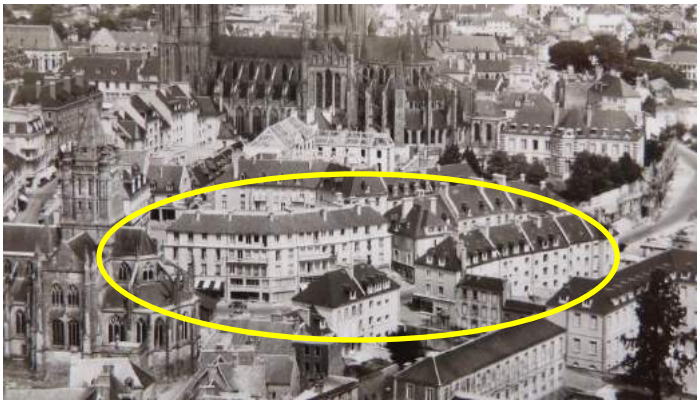

Les photographies des années 50 montrent des façades claires, unies, animées par les éléments saillants.

Carte postale années 50-60, coll.part.

- ➔ Une surélévation des immeubles dans cette rue serait en contradiction avec les le souci d'Arretche d'accompagner les saillies des monuments par une vaste ligne horizontale en contrebas.
- ➔ Des enduits clairs correspondraient aux teintes d'origine
- ➔ Les éléments saillants permettent de rythmer des façades qui sans cela seraient des fronts uniformes et sans qualités d'un centre-ville
- ➔ Assumer la présence des boutiques en rdc et entresol, les immeubles ayant été conçus de cette façon
- ➔ Conserver les vitrages des entresols permettrait de contribuer à la préservation des lignes originales, malgré la standardisation de leur conception, de ces immeubles.

Les **pourtours** du cœur de la ville, à l'intérieur de l'anneau des boulevards, s'étagent sur des pentes sur les trois côtés ouest, sud et est, où les boulevards constituent des ruptures visuelles et urbaines. Au nord, ils s'étirent depuis la rue Saint-Nicolas jusqu'à se diluer dans les faubourgs où le percement du boulevard de Normandie a introduit une limite récente mais qui n'annule pas la charnière formée par la Croix-Quillard.

L'axe majeur, comme pour le cœur de la ville, en est la voie antique reprise par les rues Saint-Nicolas, Gambetta, et Saint-Pierre, Geoffroy-de-Montbray. C'est dans ces rues que se sont concentrés les commerces, échoppes d'artisans et auberges qui témoignaient de la vitalité commerciale de la ville. Les commerces sont aujourd'hui concentrés au nord de Saint-Pierre, induisant des enjeux différents pour les deux parties de la ville.

Parallèlement à cet axe, au nord et au sud du cœur de ville, après quelques rares rues secondaires, desservies par des traverses récentes ou des ruelles, on aboutit directement aux boulevards.

A l'est et à l'ouest du cœur, les grands édifices publics et religieux, principalement du 19e siècle et de la Reconstruction, dominent de grandes parcelles jouxtant ces boulevards.

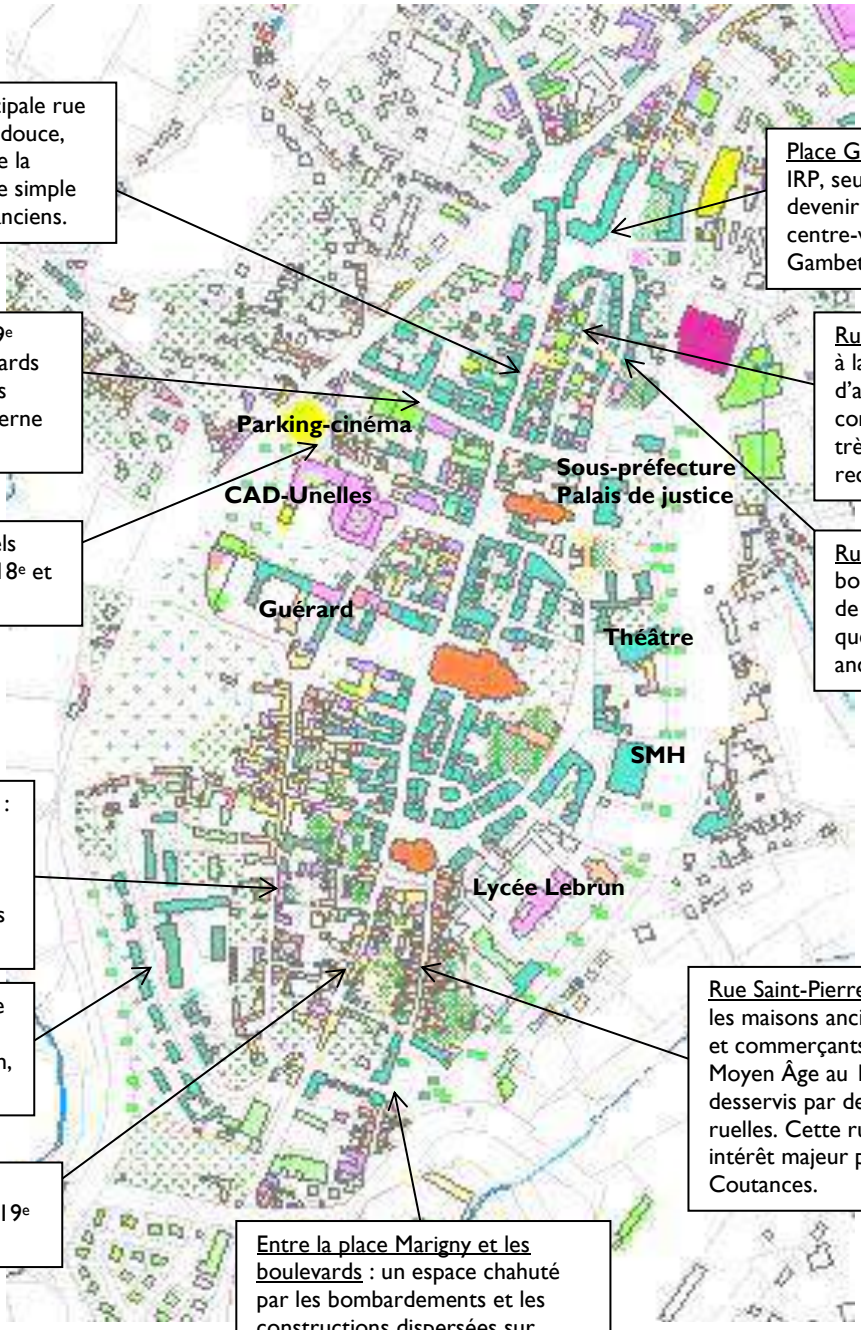

Rue Saint-Nicolas : principale rue commerçante, en pente douce, mêlant des immeubles de la Reconstruction de forme simple et quelques immeubles anciens.

Place Gambetta : dominée par les IRP, seuil qui ne devrait pas devenir une limite, entre le centre-ville commerçant et la rue Gambetta.

Rue Tourville : percée au 19e siècle pour relier les boulevards au centre-ville. La façade des années 30 de l'école Jules-Verne anime la rue.

Rue Paul-Letarouilly : tracée à la Reconstruction au milieu d'anciens jardins, elle se comble petit à petit de façon très hétéroclite. A requalifier.

Rue Saint-Maur : petits hôtels particuliers et maisons des 18e et 19e siècles.

Rue du Palais-de-Justice : bordée de petites maisons de la Reconstruction et de quelques immeubles plus anciens.

Bas de la rue Quesnel-Morinière : Hôtels particuliers avec jardins côté ouest, maisons bourgeoises et artisanales du 19e siècle y tissent une trame peu dense mais assez régulière.

Rue Eleonor-Daubrée : ensemble comprenant des immeubles et le collège, créés à la Reconstruction, suivant une disposition de cité.

Rue Saint-Pierre : le parcellaire et les maisons anciennes des artisans et commerçants de la fin du Moyen Âge au 19e siècle sont desservis par des cours et des ruelles. Cette rue présente un intérêt majeur pour l'histoire de Coutances.

Rue Geoffroy-de-Montbray : bordée de maisons du 17e au 19e siècle.

Entre la place Marigny et les boulevards : un espace chahuté par les bombardements et les constructions dispersées sur d'anciens jardins, où le risque est une dilution du bâti ancien sans que le bâti récent en soit pour autant de qualité.

Rue Saint-Pierre

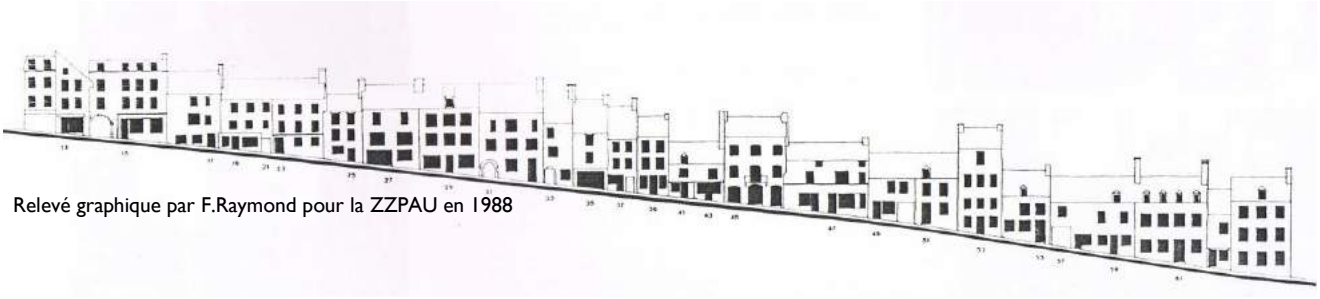

Relevé graphique par F.Raymond pour la ZZPAU en 1988

Le remarquable enchaînement de maisons anciennes de la rue Saint-Pierre est interrompu au niveau de la place Marigny par les stigmates des bombardements. A ce petit ensemble de la Reconstruction s'ajoutent quelques maisons éparses de la fin du 19e ou du début du 20e siècle ; mais la rue Saint-Pierre est composée très majoritairement de maisons et petits immeubles du 16e au 18e siècle, ouverts de **porches et passages**.

Derrière les façades sur la rue, l'enchevêtrement des maisons, desservies par des ruelles ou des passages, les parcelles étroites closes de murs, les courettes et jardins, dénotent une **organisation héritée du Moyen Âge**.

➔ La règlementation de l'avap devrait concerner ces espaces intérieurs et l'organisation parcellaire.

Nombre de ces maisons conservent des caves voûtées, des puits, des tourelles, d'anciennes devantures d'échoppes, des éléments sculptés qui témoignent de la vocation artisanale du quartier : bouchers, artisans, maréchaux-ferrants, etc. avaient offert les vitraux des années 1510-1520 de l'église Saint-Pierre.

Chacune a un rôle dans la scénographie de la rue, qui dessine un cheminement densément rythmé vers le chevet de Saint-Pierre au nord et vers le quartier de l'hôpital au sud.

Maison surélevée

Les maisons comportent 1 ou 2 niveaux au-dessus du rez-de-chaussée où se trouvait la boutique. Les combles sont parfois munis de lucarnes. Toutes les façades sont sur le mur gouttereau.
L'étagement des toitures, suivant la pente forte (15%), est un des traits marquants de la silhouette de Coutances. Les échancrures créées par les niveaux moindres de toutes petites maisons contribuent à l'animation de la perspective, à laquelle contribuent également fortement les souches de cheminée toujours situées sur les pignons. Autrefois couvertes en chaume, les maisons sont aujourd'hui toutes couvertes en ardoise.
Les **percements** suivent très généralement une organisation par travées. C'est le traitement des ouvertures qui a subi le plus d'altérations : agrandissements (beaucoup au 19e siècle, avec des encadrements en pierre de Montmartin), suppression de volets, unification du PVC, et quelques enseignes malencontreuses…
Des **enduits** ciments masquent parfois les encadrements des baies et/ou créent une surépaisseur dommageable à la lecture de la façade.

De nombreux immeubles gagneraient à être rénovés.

Enjeux :
- Une rue fortement identitaire pour la ville, parfois réduite à une perception de façade.
- Bâti ancien, souvent vétuste, sombre, étriqué, accueillant une population manquant de moyens.
- Disparition de toutes les boutiques, mutation des rdc.
- Espaces multiformes dans les cours et passages, avec des juxtapositions de propriétés différentes.
- L'ambiance générale de la rue ne doit pas conduire à malmener les quelques façades des années 1900 qui s'y trouvent.

➔ Une règlementation aussi forte que dans le haut de la rue Quesnel-Morinière est souhaitable, avec notamment :
- Le maintien d'une apparence de qualité pour les immeubles reconstruits contribuant fortement à conserver le lien visuel entre le haut et le bas de la rue.
- Une limitation forte des constructions nouvelles dans les jardins.
- Une attention très importante apportée à la mise en œuvre des enduits et menuiseries.
- Proscription de l'isolation par l'extérieur et des surélévations…

Entre la rue Saint-Pierre et la rue Geoffroy-de-Montbray, l'ilot est essentiellement constitué de jardins clos de murs hérités de l'Ancien Régime.

- ➔ Seules de petites constructions, de type dépendances modernes (vérandas, abris de jardins, piscines couvertes) pourraient s'y établir.
- ➔ Leur volumétrie et leur apparence devraient être réglementées.

La partie au sud de Saint-Pierre de la **rue Geoffroy-de-Montbray** présente, comme la rue Saint-Pierre, une succession de maisons et petits immeubles. Cependant, les volumes sont plus importants et on n'y trouve pas de passages. Les ondulations de la rue permettent de découvrir différents points de vue sur les clochers de Saint-Pierre et de la cathédrale au nord, sur l'hôtel Bonté au sud.
On y trouve encore quelques devantures d'échoppes.

Côté ouest, le bâti est beaucoup plus lâche et s'apparente à celui du bas de la rue Quesnel-Morinière.

Le bas de la rue, à l'approche du boulevard, est assez cacophonique. Comme dans la rue Quesnel-Morinière, on y trouve d'anciens ateliers, mais également une barre des années 60 et des maisons du 19e siècle. Cet accès sur la ville gagnerait à être requalifié, éventuellement par une densification en faveur de l'habitat.

Les enjeux sont les mêmes que dans la rue Saint-Pierre, pour le haut de la rue.
Dans le bas de la rue, il s'agit essentiellement de préserver les perspectives et de recréer des liens avec les abords du cimetière Saint-Pierre.

Le bas de la rue Quesnel-Morinière, qui descend jusqu'à la courbe rejoignant la rue Geoffroy-de-Montbray, présente deux visages dominants :

- A l'ouest, des hôtels particuliers, dont certains très vastes, établis sur de grandes parcelles qui ouvraient autrefois sur le coteau dominant le Bulsard et qui donnent depuis l'après-guerre sur la cité Eléonor-Daubrée.
- A l'est, des maisons bourgeoises en R+1 et d'anciens ateliers du 19e siècle, aux ouvertures souvent entourées de brique, et dont les portails ouvrent sur des cours bordées de dépendances basses. L'hôtel Bonté, construit à la fin du 18e siècle, y sert de porte d'entrée au quartier Saint-Pierre.

On y a des vues vers la campagne environnante et vers le haut de la rue.

Conserver les hôtels particuliers dans leur environnement (jardins, portails, édicules, murs…), avec des prescriptions similaires à celles du haut de la rue.

Constructions possibles dans les cours à l'est sous réserve d'une volumétrie s'accordant avec l'environnement.

Préserver les caractéristiques du 19e siècle de la partie est de la rue : façades symétriques, encadrements de briques, toits à brisis ou à 4 pentes, hautes souches de cheminées, grandes ouvertures, volets…

Recommandations pour les essences à planter dans les jardins visibles depuis la rue.

Une attention particulière doit être portée à tout projet de rénovation, notamment ceux concernant l'ancienne école Germain.

La rue Saint-Nicolas

Contrairement à la rue Tancrède, la rue Saint-Nicolas présente un bâti hétérogène et de qualité visuelle moindre.
Sa vocation très fortement commerçante, conjuguée à son ancrage dans l'histoire et aux perspectives vers les édifices majeurs du centre-ville, en font une des rues les plus soumises à enjeux, d'autant que les appartements des étages pâtissent d'une distribution intérieure ne distinguant pas les accès de ceux des commerces et de qualités constructives relativement médiocres.
C'est un des accès principaux au cœur de la ville, en sens unique.
Les façades sont perçues comme étant toutes de la Reconstruction, mais un examen plus précis montre côté est :

- Plusieurs façades du 19e siècle ;
- En arrière de façades modifiées dans les années 50, des vestiges du 16e au 19e siècle.

Les immeubles ont une volumétrie harmonieuse, quelle que soit leur époque : R+2+combles. Des lucarnes et de hautes souches de cheminée animent les toitures.

Le bas de la rue s'évase vers la rue Maréchal-Joffre dominée par de très hauts immeubles de la Reconstruction. Entre ces deux séquences principales, la transition est faite par de petites maisons et une grande bâtisse du 19e siècle qui abrite le tribunal de commerce. La cour en avant de ce bâtiment interrompt la suite des immeubles.

➔ Des constructions à R+1 pourraient éventuellement compléter l'alignement.

➔ Des surélévations sont envisageables sous réserve d'insertion dans le paysage urbain.
➔ Une requalification des façades peut passer par un travail sur les couleurs d'enduits.
➔ Les devantures de boutiques pourraient être de couleur et police libres, mais sans dépasser la corniche marquant la limite entre rdc et étage, et en respectant des schémas de composition correspondant à la datation des immeubles.
➔ Les immeubles à encadrement de briques et ceux marquant les angles de rue ne pourraient être isolés par l'extérieur.
➔ Si existants, les volets roulants devraient tous avoir les coffres à l'intérieur.

Rue Tourville

Créée au 19e siècle, la rue Tourville a vu presque tous les immeubles qui la bordaient détruits lors des bombardements. La reconstruction y est très simple : immeubles en R+2+C, avec lucarnes, souches de cheminées et encadrements de baie saillants sur fond d'enduit.
Quelques immeubles présentent un intérêt scénographique ou intrinsèque, qu'il convient de préserver afin de ne pas rompre les liaisons visuelles entre le cœur de la ville et son environnement :

- Les immeubles qui marquent les quatre angles du croisement avec la rue Saint-Nicolas, d'époques différentes (19e, Reconstruction, années 80), et l'immeuble commerçant à l'angle de la rue Paul-Maundrell (Reconstruction).
- L'école Jules-Verne, pour sa façade des années 30 ornée de mosaïques.
- L'ancien bâtiment de l'œuvre de jeunesse, pour ses caractéristiques de la Reconstruction.
- Les immeubles aux entrées ouest (sur le boulevard) et est (face au square Lebrun) : ceux du côté est pourraient être détruits pour laisser place à de nouveaux projets.

Entre les rues Saint-Nicolas / Tancrède et le boulevard, le quartier de la place Paul-Maundrell pourrait être densifié, à condition de conserver les maisons surplombant le boulevard (de part et d'autre de la rue du Pou-Qui-Grimpe).

Quartier Gambetta

La Reconstruction a remodelé l'espace au nord de la rue Saint-Nicolas.
Aux maisons détruites par les bombardements, qui continuaient l'alignement de la rue Gambetta, suivant des dispositions que l'on trouve dans la rue Geoffroy-de-Montbray par exemple (façade sur rue, jardin en profondeur en arrière), on a substitué des **immeubles de rapport préfinancés**, disposés autour d'un vaste square. Les pointes des ilots à la fourche n'ont pas été reconstruites afin de ménager la circulation.

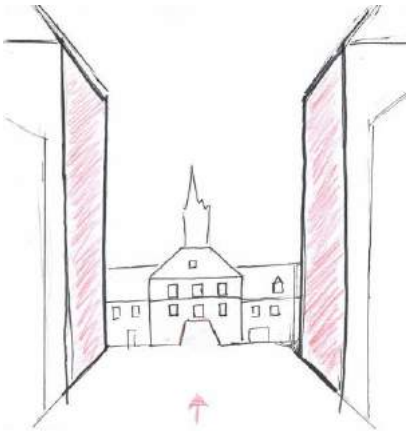

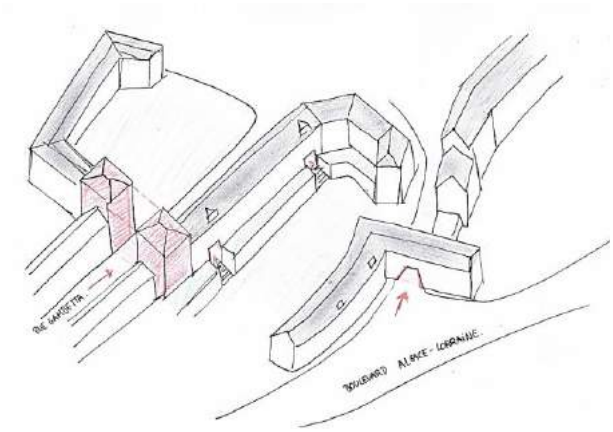

Les volumes des immeubles de la place Gambetta jouent avec

- les perspectives sur les monuments,
- les citations des édifices anciens conservés à proximité,
- la théâtralisation des accès sur la ville.

Croquis Lucille Plouchard, stagiaire 2012

Dans le bas de la rue Maréchal-Joffre, les IRP servent de porterie entre les faubourgs et le centre-ville.
Autour de la place Gambetta, le plan évasé assure la transition entre l'ancienne rue Gambetta conservée, et donc étroite, et le front de l'ilot Paul-Letarouilly.

La place Gambetta présente des qualités scénographiques importantes dues à la fois à la volumétrie des IRP, à leur disposition en plan, et aux formes particulières qui les caractérisent : porches trapézoïdaux, étages d'attiques en retrait, évocation de volumes classiques du 19e siècle, menuiseries d'origine conservées, décor sculpté… ainsi qu'à la respiration proposée par le square.

- Ces immeubles présentent des dénaturations (changements de menuiseries) mais surtout des épaufrures multiples, dont le traitement devrait faire l'objet d'un diagnostic global.

- Une isolation par l'extérieur entraînerait la perte des jeux de pleins et de vides qui font que ces immeubles ne sont pas de simples boites.
- Le maintien des contrevents semble nécessaire à la perception de l'ensemble.
- Les photographies anciennes montrent une architecture claire, qu'il est nécessaire de préserver.

Dans la rue du Maréchal-Joffre, les hauts immeubles dus à Klein présentent des enjeux liés à leur volume important et à la nécessité de laisser apparente la mise en œuvre des moellons de grès rouge et des encadrements de béton.

La rue Gambetta mène du boulevard à la place. Très étroite, à sens unique, elle est bordée à l'est de petites maisons anciennes en R + 1 + C, assez modestes (1 à 3 travées), autrefois occupées en rez-de-chaussée par des boutiques, presque toutes disparues. A l'ouest, des maisons plus vastes donnent sur le boulevard.

Ruelles et passages

Des rues secondaires, traversantes ou parallèles à l'axe principal, complètent les communications du centre-ville. Celles-ci restent cependant fortement centrées sur l'axe de la rue Saint-Nicolas qui traverse le promontoire. Les rues adjacentes descendent vers les boulevards (rue Tourville, rue Saint-Maur) ou doublent l'axe en suivant une courbe de niveau (rue du Palais-de-Justice).

Serpentant entre l'ancien grand séminaire et le nouveau cinéma, la rue Saint-Maur, bordée de maisons individuelles et d'un ancien hôtel particulier à ailes en retour, offre une transition dominée par la pierre entre le boulevard et le centre, pierre avec laquelle jouent les édifices plus récents.

➔ Dans la rue Saint-Maur, les maisons anciennes et du 19e siècle devraient être préservées.

Dans la rue du Palais-de-Justice, les petites maisons de la Reconstruction devraient être conservées, avec leurs clôtures et menuiseries.
Des immeubles ayant survécu aux bombardements pourraient être réhabilités.
Une attention particulière devrait être portée aux maisons voisines de Saint-Nicolas et de l'hôtel Tanqueray de la Montbrière.
Elles devraient conserver leur faible élévation afin de permettre l'échappée vers les clochers.

Des ruelles très étroites, souvent fortement pentues, bordées de murs, ont été conservées dans les quartiers anciens. Elles relient rapidement, pour les piétons, le centre à sa périphérie presque immédiatement campagnarde : ruelle du Prépont, ruelle du Bulsard, ruelle de la Fontaine-Jouan, ruelle du Pou-Qui-Grimpe, ruelle Monte-à-Regret.

- ➔ Ces ruelles devraient être conservées dans la trame urbaine.
- ➔ Les murs qui les jouxtent devraient faire l'objet d'une attention forte, car ils sont le dessin en volume de ces ruelles.
- ➔ Les bâtiments sur lesquels elles débouchent devraient présenter une qualité architecturale conçue en rapport avec cet environnement.

Certaines de ces ruelles prennent naissance dans des passages ménagés dans les immeubles.

- ➔ Ceux-ci ne devraient en aucune manière être occultés.

La Reconstruction a repris le principe des passages pour assurer des communications piétonnes entre les rues et les cœurs d'ilots ou les places.

- ➔ Les vitrines qui jouxtent les passages devraient accompagner visuellement la perception du passage entre des univers différents.

Nombre des **immeubles repères** sont situés entre le cœur de ville et les boulevards : Unelles-Cinéma, Guérard, Lycée, SMH, Théâtre, Palais de Justice, Sous-préfecture.
Visibles de loin, marquant la trame urbaine, ils devront faire l'objet d'attentions fortes aussi bien pour leurs qualités intrinsèques que pour leur impact dans le paysage urbain.

2.4.3.2.2 – Les assises du site, les faubourgs

Les boulevards cernent le centre-ville en grande partie en flanc de coteau. En contrebas, sur trois côtés, des vallées plus ou moins échancrées creusées par les ruisseaux du Bulsard, du Prépont et de Guerney et par la Soulles.
Entre ces deux lignes, et à proximité des ruisseaux, des établissements humains anciens ont donné lieu à des **faubourgs-rues**, et à un **centre secondaire** dans le quartier de l'hôpital au sud de la ville.
Au nord, là où le relief n'est pas interrompu, le bâti est plus continu, et il faut beaucoup s'éloigner pour percevoir le site. Les assises de la ville sont à cet endroit une sorte d'épaulement, constitué autour des voies de communication. C'est de ce côté que la ville contemporaine s'étend.
Entre cette assise et le centre, les arbres des boulevards dessinent un voile, à la fois séparateur et trait d'union, derrière lequel apparaissent les édifices que dominent les trois clochers.
Ces espaces sont en grande partie **co-visibles avec le site** dont ils constituent en quelque sorte le soubassement. Ils concentrent la plupart des **entrées de ville**.

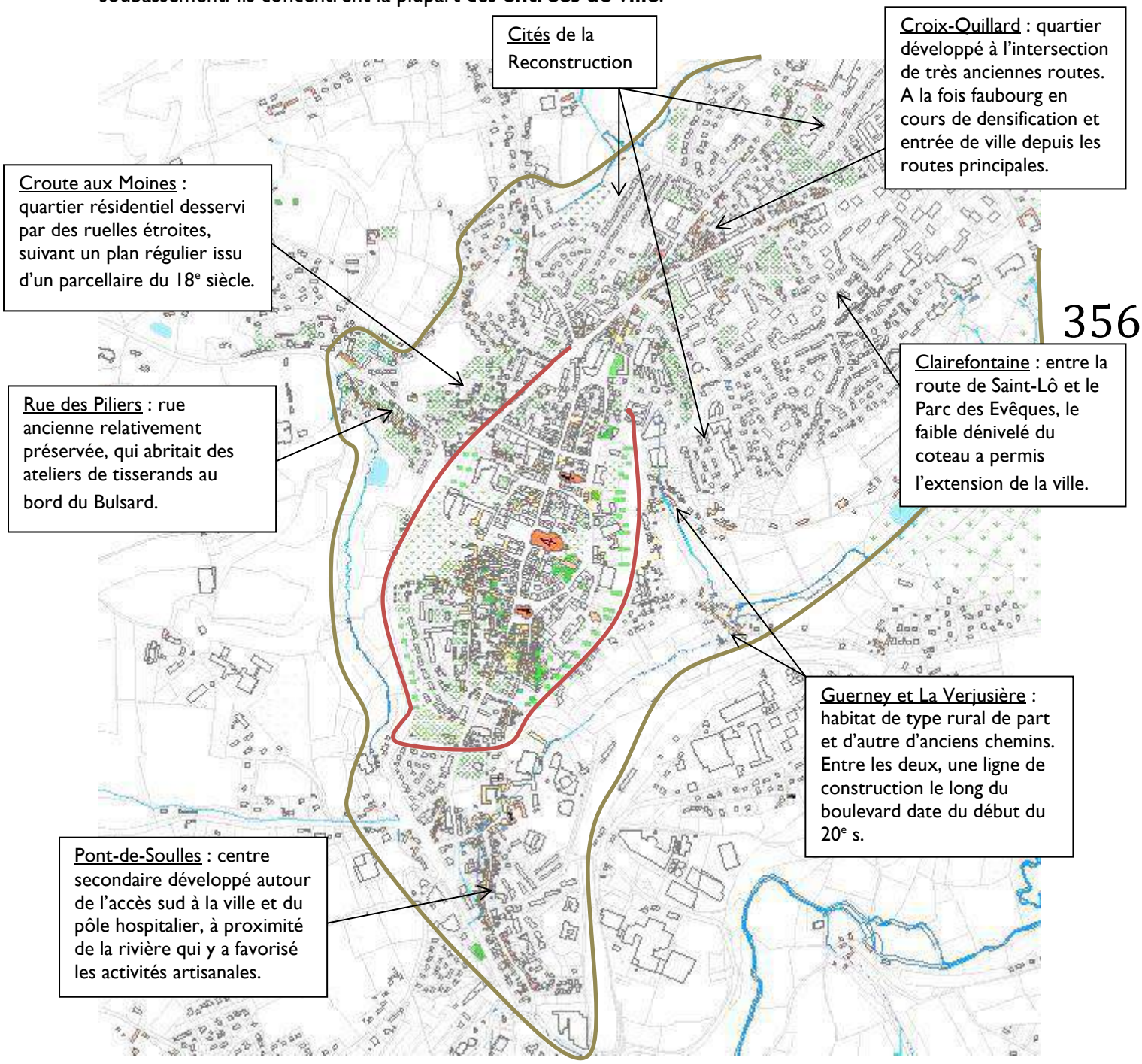

Le Pont-de-Soulles, centre secondaire

Le quartier est l'héritage d'un des plus anciens établissements humains de Coutances, à proximité de la rivière. C'est là qu'au Moyen Âge se sont développées les activités économiques qui ont fait la richesse de la ville : artisanats du textile et du cuir notamment. Il ne subsiste quasiment aucune trace de ces activités. L'ancien port de Coutances, aménagé au 19e siècle, témoigne cependant de la vocation économique du quartier, aujourd'hui portée par l'agro-alimentaire.

En 1209, l'évêque Hugues de Morville y a installé l'hôtel-Dieu. Des vestiges sont encore visibles dans le bâtiment de direction de **l'hôpital**. Aux services de soins avaient été adjoints des lieux d'hébergements pour les pauvres et les orphelins confiés à des communautés religieuses (Augustins puis Augustines hospitalières) qui y ont construit des chapelles, mais aussi tout un ensemble de bâtiments et dépendances nécessaires à l'autarcie : ferme, ateliers, pigeonnier, potagers, vergers… ; les traces de cet ensemble, conservées jusqu'à il y a peu, sont menacées par les extensions récentes de l'hôpital. L'absence d'adaptation d'immenses locaux de l'ancien hôpital, vides depuis 1992, pose un vrai problème de conservation de cet ensemble remarquable.

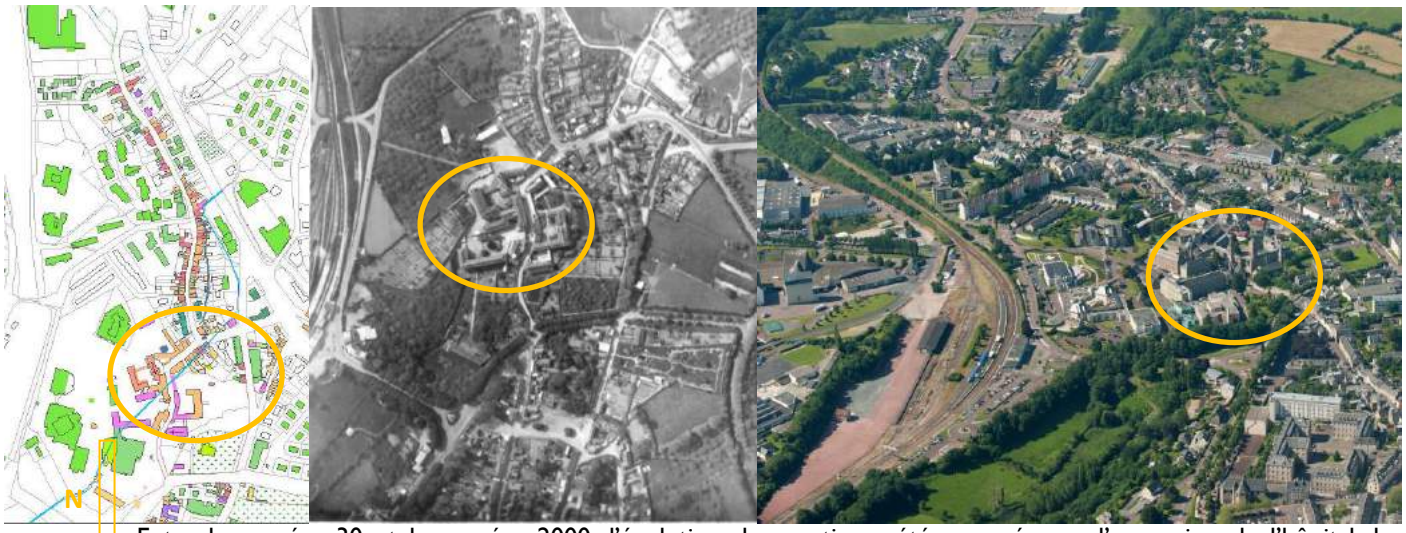

Entre les années 30 et les années 2000, l'évolution du quartier a été marquée par l'expansion de l'hôpital, les constructions d'après-guerre dans d'anciens vergers, le développement du secteur agro-alimentaire.

Le Pont-de-Soulles conserve toutefois **un caractère fort** de faubourg-rue, où s'alignent de petites maisons à un étage, dont certaines ont conservé les ouvertures des anciennes échoppes qui y occupaient le rez-de-chaussée.

Le serpent de la longue rue du Pont-de-Soulles ménage des perspectives changeantes vers la rue des Teintures, qui elle-même conduit au porche ouest de la chapelle Notre-Dame-des-Victoires, construite au 17e siècle par les Augustines et protégée au titre des MH.

Dans l'autre sens, à l'extrémité sud, la vue se noie dans les abords du boulevard.

La rue, prise dans son ensemble, comprend 5 séquences :

- Au sud, il ne subsiste que quelques maisons antérieures au 19e siècle, modifiées par la suite.
- Suit une séquence où de petites maisons anciennes sont conservées de part et d'autre de la rue, parfois mitoyennes, mais avec des brèches créées par des espaces restés non bâtis ou parmi lesquels on a construit récemment en retrait de l'alignement.
- Face à la rue de la gare, un alignement continu de maisons anciennes, mais uniquement du côté ouest.
- Suit une séquence, dont l'harmonie évocatrice est accentuée par la légère inflexion qui ménage des points de vue sur les façades, comprenant des maisons des deux côtés de la rue. A l'est, des maisons ont été reconstruites après un incendie survenu en 1820.
- Avant le croisement avec la rue des Teintures, dans un secteur touché par les bombardements, une rangée de petits immeubles de la Reconstruction.

Contrairement à d'autres rues secondaires de Coutances, le Pont-de-Soulles a gardé une vocation commerçante. La densité de l'habitat, augmenté de constructions de la deuxième moitié du 20e siècle, permet d'y avoir une école, un cabinet médical, une pharmacie, et un bon échantillonnage de commerces de proximité.

Les principaux **enjeux** résident dans :

- la préservation de l'effet d'enchaînement de maisons presque identiques mais individualisées par des détails à préserver : volets, devantures d'échoppes, encadrements de baies, marches, éléments de briques, souches de cheminées…
- la modestie des maisons rend d'autant plus sensible la préservation de ces détails, et notamment du rythme des ouvertures ;
- le maintien du dynamisme commercial sans que les enseignes dénaturent la rue,
- la sauvegarde de l'articulation avec la rue des Teintures, d'ambiance plus minérale ;
- l'inclusion des immeubles de la Reconstruction dans une continuité visuelle ;
- des dents creuses à combler éventuellement ;
- une définition plus claire des espaces à l'approche du boulevard ;
- les arrières des bâtiments, et donc le traitement des abords de l'avenue de Verdun.

Les faubourgs-rues

La rue des Piliers est également une ancienne voie d'accès à la ville, bordée de petites maisons antérieures au 19e siècle. C'est avec le Pont-de-Soulles le deuxième faubourg artisan de la ville, mais on est dans une ambiance beaucoup plus campagnarde, d'autant que le relief ménage des vues vers le coteau de l'Ecoulanderie.
Vers Coutances, la vue comprend le front ouest de la ville, avec notamment la façade de la cathédrale ; au nord, l'ouverture sur la route de Saint-Malo laisse voir l'aqueduc et des petites maisons de la Reconstruction dont la succession des toitures reprend celle de la rue des Piliers.
La rue est légèrement en pente et contribue à la perception du site de Coutances : les toitures et souches de cheminée s'y échelonnent avec la cathédrale en point de mire.

- ➔ Le traitement des immeubles à l'entrée de la rue est donc particulièrement sensible,
- ➔ de même que les successions des faitages, les souches de cheminée et les pentes de toitures.

Du côté sud, les maisons donnent sur le ruisseau et au-delà sur le coteau des Vignettes ; du côté nord, elles s'appuient contre le talus au-dessus duquel a été créée la route de Saint-Malo.

Les maisons antérieures au 1er tiers du 19e siècle dominent, mais certaines façades ont été dénaturées par des enduits uniformisateurs qu'il conviendrait de rénover.

Certaines maisons y ont conservé des dispositions typiques des maisons de tisserands (hauteurs d'étages ménageant la place pour les métiers de haute lice ; grandes fenêtres en rdc et petites ouvertures à l'étage) ; d'autres présentent des ouvertures cintrées, encadrées de blocs monolithiques en pierre de Cambernon, qui semblent les dater du 18e siècle.

- ➔ Les éléments actuellement les plus sensibles sont les baies (huisseries, volets roulants…) et les enduits.
- ➔ En raison de l'épanelage et de la volumétrie des maisons, les surélévations seraient dommageables à l'ensemble de la rue et aux lignes de vue vers le site du centre-ville.
- ➔ On veillera particulièrement à préserver les caractéristiques des maisons de tisserands : petits ponts-escaliers sur arc qui donnent accès directement à l'étage, dimensions et proportions des ouvertures rendant lisibles les hauteurs des niveaux à l'intérieur...
- ➔ Préserver les éléments annexes (puits, petites dépendances) contribue à maintenir les signes des occupations anciennes du quartier.

Le quartier de la Croix-Quillard

Coincé entre les routes de Carentan et de Saint-Lô et un carrefour assez fréquenté, le quartier de la Croix-Quillard est assez facilement oublié, alors qu'il est représentatif des faubourgs anciens, mêlant maisons et jardins clos de murs de part et d'autre d'une ruelle, et dans un ordre moins régulier que dans une rue plus urbaine.

Beaucoup de maisons ont été modifiées ou construites au 19e siècle et les murs en moellons, les encadrements de brique et les volets blancs dominent l'ambiance de la rue. L'immeuble à l'angle de l'avenue Division-Leclerc a été construit en 1876.

Quelques maisons ont malheureusement été dénaturées.

➔ Attention aux encadrements de briques, aux volets, aux lucarnes.

La pointe du pâté de maisons est occupée par des bâtiments bas qui laissent voir l'ancienne école normale et les immeubles du carrefour.

➔ Attention aux teintes et à l'insertion volumétrique des constructions nouvelles.

La rue de l'Ecluse-Chette

Dans le prolongement de la route de Lessay, cette rue en S est devenue un des principaux accès au centre-ville. Elle comprend trois séquences principales :

- Près de la rivière, dans la courbe, une série de maisons anciennes contiguës devrait être préservée côté rue et côté jardins, où les maisons donnent sur les abords du Bulsard.
- A partir de la rue des Thermes, le bâti est lâche et l'on y rencontre de grandes demeures de type faubourg (des années 1900 aux années 60), dont certaines présentent un intérêt intrinsèque.
- Aux abords du croisement, on retrouve des successions de maisons : au nord, des maisons urbaines, au sud des immeubles de la Reconstruction. Ces édifices jouent un rôle dans la perception du croisement et de l'entrée de ville marquée par l'IRP qui fait face au débouché de la rue.

➔ Les caractéristiques de ces séquences devraient être maintenues.

La Croute aux Moines

Au début du 18e siècle, les Dominicains, qui ont leur couvent au-dessus, fieffent un terrain nommé la Croute aux moines, de la rue Saint-Nicolas à l'aqueduc. Des particuliers y aménagent de petits jardins clos de murs desservis par des ruelles très étroites, suivant un plan régulier conservé dans le parcellaire actuel (l'angle sud-est a été amputé lors de l'ouverture du boulevard de l'ouest). On y a vu la mémoire d'un carroyage romain, dans ce quartier où les découvertes archéologiques ont été les plus nombreuses.

A partir des années 1830, on y construit des maisons sur les parcelles.

Photo aérienne v.1936

Les ruelles Rose-au-Bouais, Croute-aux-Moines, Joseph-Quesnel et du Château-Pisquiny, très étroites et bordées de hauts murs, desservent ce quartier de maisons de ville avec jardins, enchâssé entre l'alignement des petits immeubles du boulevard et la route de Saint-Malo.

- ➔ On pourrait construire de nouvelles maisons sur les parcelles encore inoccupées.
- ➔ Les hauts murs doivent être conservés.
- ➔ Il semble impossible d'envisager un élargissement des ruelles.

Les jardins contribuent à la densité du vert qui ceint le centre-ville à l'ouest, mettant en valeur les édifices qui s'élèvent au-dessus.

- ➔ Préserver des plantations de différentes hauteurs.
- ➔ Envisager des proscriptions d'essences ? (thuyas notamment).

Les parcelles à l'ouest donnent sur le grand pré humide qui borde le Bulsard.

- ➔ Depuis l'ouest et les rues des Moulins, la Croute au Moines constitue un des fronts majeurs de la ville.

Les petits quartiers entre ville et campagne

A l'Est de la ville, de part et d'autre de très anciens chemins, deux ensembles de maisons dessinent des quartiers suburbains aux caractéristiques déjà fortement rurales : Guerney et La Verjusière.

Les maisons de la rue de la Verjusière sont établies du côté nord de la rue qui relie l'est de la ville au parc des Evêques. Elles sont dispersées, et aux maisons de faubourgs succèdent vite des typologies propres à l'habitat rural.

Le bâti présente peu d'intérêt intrinsèque, mais vaut surtout dans le cadre de vues vers le centre-ville.

Le hameau de Guerney a conservé une structure ancienne, malgré la disparition de maisons au 19e siècle, lisibles dans les plans et dans les dents creuses.
Tapi au fond de la vallée du Prépont, il offre à la vue, depuis le centre-ville ou depuis la Galaisière, une ligne de toits et de pignons, prolongée par la rue Ernest-Hulin. En arrière des maisons : des jardins clos.

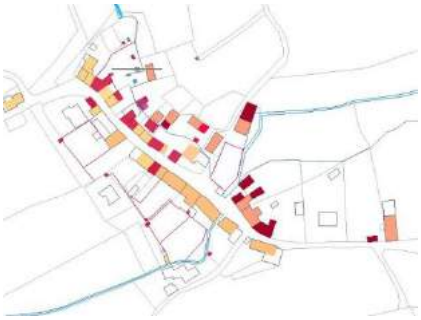

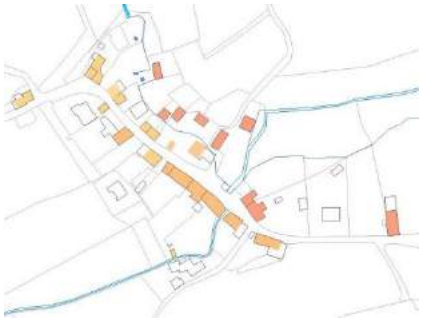

- ➔ On pourrait reconstruire à l'emplacement de maisons disparues.
- ➔ Préserver le petit patrimoine : vestiges du moulin, lavoir, chemins, permettrait de conserver l'ambiance de hameau.

De manière générale, pour ces deux quartiers :

- Les recommandations pourraient être les mêmes que pour des maisons rurales
- Le respect de la trame d'implantation des maisons permettrait d'accompagner une évolution du quartier vers une densification.

Les cités de la Reconstruction en marge de la ville

La période de la Reconstruction a généré un grand nombre de cités, introduisant à Coutances une nouvelle forme d'urbanisme. Les cités de baraques ont disparu : on ne conserve que des baraques éparses (rue de l'Ecluse-Chette, rue du Château-Pisquiny).
Quatre importantes cités en dur ont été construites aux abords de la ville :

- La cité de la rue Eleonor-Daubrée, comprenant de petits immeubles en ordre discontinu entre le boulevard et la rue Quesnel-Morinière, s'intègre aux préoccupations propres au centre-ville.
- Les autres sont situées relativement loin du centre, avec lequel deux sont particulièrement co-visibles : la cité des Sapins et la cité de la rue Henri-Laloi.

Toutes sont établies le long de rues, mais suivant des profondeurs différentes (de un côté à plusieurs rues parallèles).

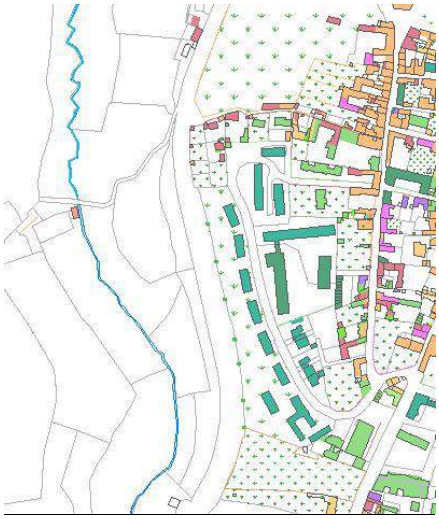

Rue Eleonor-Daubrée, frange dominant le boulevard.

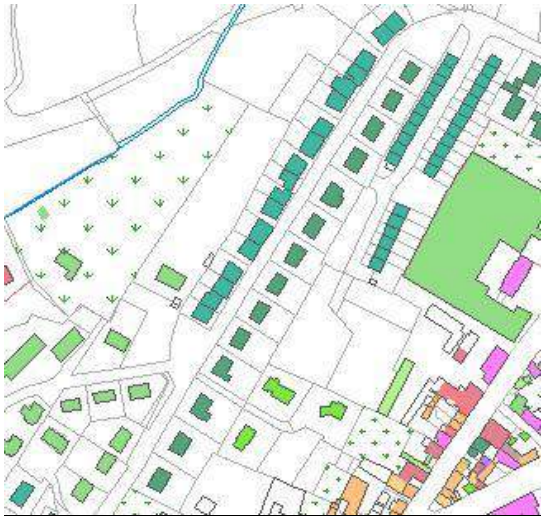

Rues Henri-Laloi et de la Suisse-Normande : rangées de maisonnettes, de pavillons des années 60, et de modules regroupés en immeubles bas.

Cité Américaine : longue rangée de maisons doubles.

<u>La cité des Sapins</u> est établie en bordure du coteau qui domine le vallon de La Verjusière.
Ce sont de petits immeubles allongés, en R+1+C, couverts de toits à deux pentes en ardoise ou à quatre pentes en tuile brune et des maisons mitoyennes deux par deux. Le quartier, résidentiel, offre une belle vue sur l'est de la ville.
La cité, créée sur d'anciennes terres agricoles à proximité de la ferme des Sapins, a donné naissance à un nouveau quartier, qui rejoint le centre via la place de la Croute par un ensemble commercial, et qui s'articule avec les extensions NE.

La cité de la rue Henri-Laloi est très modeste : petites maisons en rdc, mitoyennes, et petits immeubles mitoyens. La vue porte vers le coteau ouest.
Les immeubles y sont de mauvaise qualité constructive. Les rénovations devraient prendre en compte :

- Les visibilités depuis l'ouest : les maisons sont au bord du relief dominant le Bulsard.
- Le caractère patrimonial de ce type de constructions modestes, témoins de la diversité des standings de l'architecture de la Reconstruction.

Les maisons sont séparées de la rue par une minuscule courette fermée d'un muret.
Les toits à deux pans ont une pente très faible car les maisons sont doubles en profondeur et à un seul niveau.
Quelques détails amènent un peu d'animation : ouvertures en meurtrières, volets de couleurs multiples…
L'ensemble de la rue reste homogène malgré des dénaturations. Il paraît souhaitable de :

- ➔ Conserver les volumétries et l'effet d'alignement.
- ➔ Conserver les détails et les mettre en valeur (une colorimétrie serait bienvenue).

Les immeubles se répartissent de part et d'autre de la rue de la Suisse-normande, parallèle à la rue Henri-Laloi. En retrait du bord du coteau, ils sont moins visibles.

La cité Américaine, entre les routes de Saint-Lô et de Carentan, est la plus éloignée. Son cadre à l'origine bucolique est désormais celui de la zone artisanale, mais la qualité des abords lui garde son aspect résidentiel.
Elle présente une série homogène de petites maisons d'Etat, à pierre apparente (et certainement maçonnerie de pierre), dessinées par Authard de Bragard suivant les prescriptions d'Arretche, clairement inspirées de l'architecture vernaculaire.
Les maisons sont mitoyenne deux par deux, munies d'un jardin. Elles sont de deux types :

- Longère en R+C : souches de cheminée sur les refends.
- A corps central plus élevé : souches de cheminée sur les quatre pignons.

La rue offre une vue longue sur les flèches de la cathédrale, mais l'intérêt de ces maisons est intrinsèque.

Claires-fontaines et l'extension Nord-Est

Depuis les années 60, la ville s'est étendue là où le lui permet le relief : au nord-nord-est. Entre la route de Saint-Lô et le Parc des Evêques, un vaste ensemble résidentiel s'est développé, comprenant :

- des immeubles collectifs de type barre et tour aplatie, de styles différents, regroupés en ensembles homogènes disposés de façon discontinue autour de places ou d'espaces verts ;
- des lotissements de maisons individuelles isolées ;
- des lotissements de maisons individuelles contiguës ;
- des équipements : école maternelle et primaire, collège, CAF, FJT, gymnase.

La totalité de cet ensemble est potentiellement couverte par le périmètre des abords du Parc.

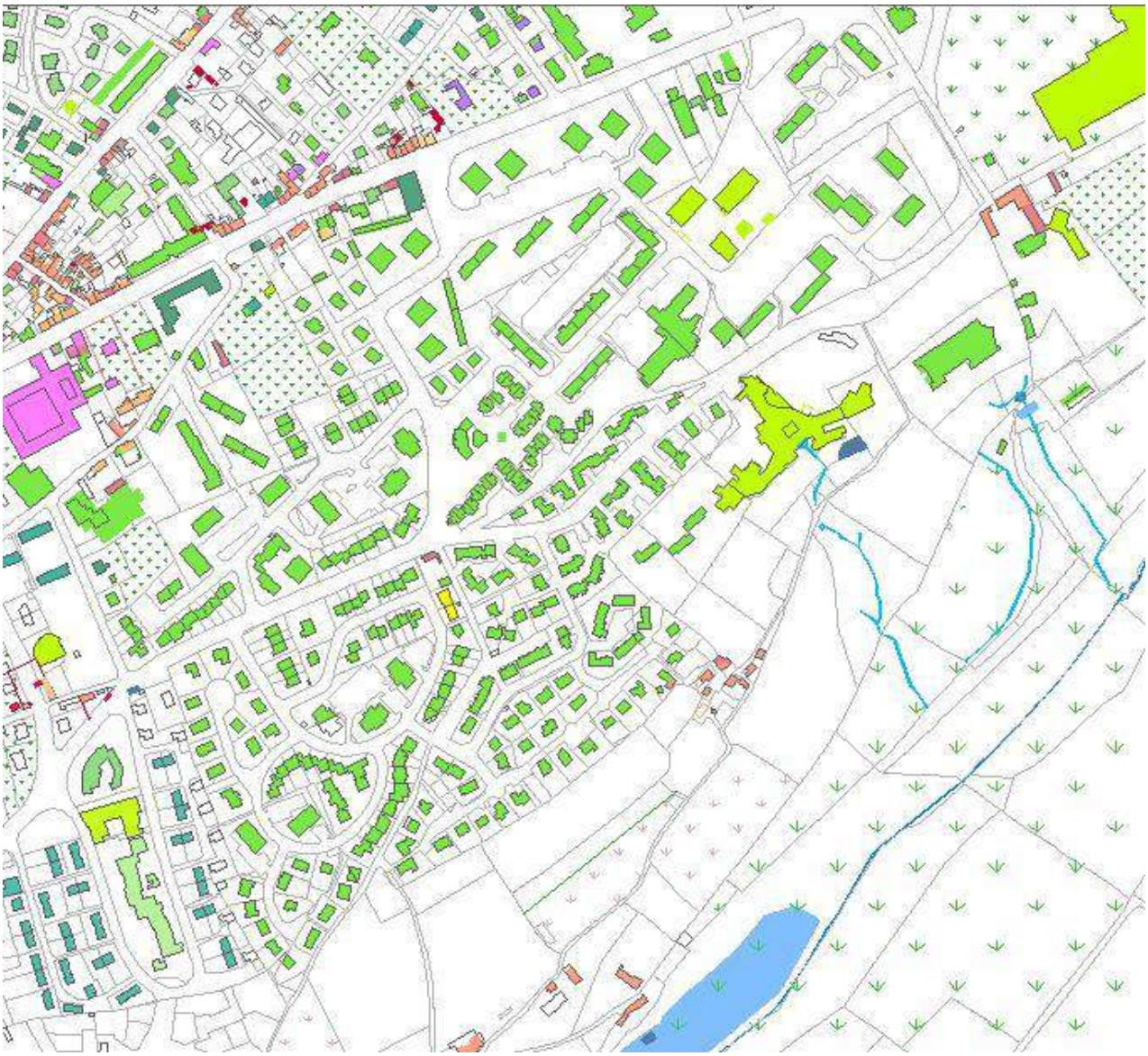

Plusieurs enjeux se dessinent pour ce quartier :

- des enjeux socio-urbains, ne relevant pas forcément de l'avap, mais pour lesquels une valorisation des qualités architecturales de certains bâtiments et espaces pourrait apporter des réponses ;
- des enjeux patrimoniaux pour certains édifices, et notamment pour le collège Prévert, dû à Eugène Leseney ;
- des enjeux paysagers, certains bâtis étant co-visibles avec le site de Coutances (immeubles Régis-Messac et lotissement entre la Verjusière et Casrouge) ;
- des enjeux environnementaux, dus à la proximité des zones humides du parc.

Rue Régis-Messac. Immeubles trapus, dans un environnement urbain assez sec.

Rue du Docteur-Henri-Guillard, immeubles disposés autour d'une place

Chemin du Serpent

Place-parking arborée

Rue des Seringas, vue vers la cathédrale

Rue des Sapins

Harmonie ou monotonie ?

Avec vues sur le coteau du Parc

Pavillons rue du Clos-du-Puits

Le collège Prévert, conçu par Leseney en 1994 en adéquation avec le site.

Vue sur le centre ancien depuis le boulevard de Normandie

Le collège suit la pente du coteau et s'efface dans le paysage.

Les principaux enjeux sont :

- ➔ un apport de végétation qui pourrait être renforcé
- ➔ les perspectives vers la ville
- ➔ la hauteur limitée des constructions, afin de ne pas casser les lignes du site
- ➔ des places à valoriser
- ➔ le collège Prévert, auquel la renommée de l'architecte et l'inscription dans le site confèrent un intérêt intrinsèque.

2.4.3.3.3 – L'accompagnement du paysage urbain de Coutances

Le site de Coutances s'inscrit dans un environnement paysager et semi-rural, qui lui sert à la fois d'écrin, d'espace de transition, et de cadre de compréhension. Cet environnement a des valeurs en soi, qui dépassent le simple rôle de faire-valoir au promontoire et à la cathédrale. Au-delà des lignes de crête notamment, il ne s'agit plus du cadre de Coutances, mais d'unités indépendantes, en tous cas visuellement, qui sont présentées dans les chapitres sur les paysages et les typologies rurales.

Les rivières des fonds de vallée marquent une limite entre le bâti dense, urbain, de Coutances, et la dispersion plus grande, en hameaux, ou filaments en bords de routes, des environs immédiats de la ville.
Au nord, la transition entre la ville et la campagne est occupée par une vaste zone artisanale et commerciale, qui tend actuellement à déborder au-delà de la rocade.

Dans ce cadre plusieurs espaces ont un rôle important dans l'accompagnement du paysage urbain de Coutances.

Le Parc des évêques

A la fois MH et ENS, le Parc-l'Evêque correspond à un parc créé pour la chasse et la villégiature par l'évêque Geoffroy de Montbray au 11e siècle, et enrichi jusqu'au 18e siècle d'aménagements divers : logis, fontaine, glacière, étangs, moulins, ponts… L'ensemble, d'environ 153 hectares, était clos de fossés puis de murs, sur plus de 4 kilomètres : ce sont les vestiges de ces murs qui déterminent potentiellement les abords les plus larges pour le monument. On y accédait par 4 portes, dont subsistent : la Porte du Parc (établissement religieux) et la Grande Porte, aujourd'hui un portail maçonné attenant au logis.

Le terrain se déploie dans la vallée du Prépont, en remontant sur les deux coteaux : à l'ouest vers Coutances, à l'est sur l'actuelle commune de Saint-Pierre-de-Coutances [voir chapitre Jardins p.387].

L'importance du parc en tant que monument historique est considérable : il s'agit d'un des très rares parcs médiévaux conservés en France. Lieu de villégiature des évêques de Coutances pendant 700 ans, il témoigne de leur mode de vie seigneurial.
Resté propriété privée intégrale des évêques jusqu'à la Révolution, il n'a pas connu de modifications majeures depuis, et a limité l'expansion de la ville de ce côté-ci.

Le Parc est également un cadre de verdure fondamental pour l'approche du site de Coutances, auquel il apporte, à l'est et au nord-est près de la route de Saint-Lô, le fond qui fait ressortir les silhouettes de la ville. L'enchaînement scénographique de la descente depuis le coteau de Cambernon en remontant vers la Guérie ne serait pas aussi grandiose si l'œil n'était entraîné dans la perspective du vallon à gauche de la route…
Depuis la ville, les coteaux bocagers servent de couronne à de multiples points de vue : depuis le chevet de la cathédrale et depuis les boulevards.

Le parc étant protégé, c'est surtout sur ses abords qu'il convient d'être vigilant, ainsi que sur le couvert arboré qui a fortement diminué (haies, vergers).

Enjeux historiques, étude Biotope, 2008

Les Vignettes

Depuis le coteau à l'ouest de Coutances, le bois des Vignettes descend presque jusqu'au Bulsard, dans un vallon profondément encaissé et parfois broussailleux. 13 hectares sont la propriété du Lycée horticole qui l'entretient et l'aménage. Une autre bande boisée surplombe le stade.
[voir p.393]
Les arbres de haute futaie qui peuplent le coteau offrent des tons qui, changeant avec les saisons, animent de façon variée cadre de la ville perçu depuis les boulevards et la route de Saint-Malo.
Depuis la route de Regnéville et la route de Granville, le bois crée un contrepoint arboré à la silhouette de la ville.

- ➔ Cet espace est actuellement inconstructible et devrait le rester.
- ➔ Une attention aux cheminements et à la fontaine permettrait d'en renforcer l'attractivité.

Dans le vallon, des prés humides jouxtent le Bulsard, là où se trouvaient des moulins. Un chemin remonte depuis les vestiges d'un moulin et rejoint la ruelle du Bulsard, qui débouche dans la rue Quesnel-Morinière.

- ➔ Ce lien entre la ville et son environnement immédiatement rural devrait être mis en valeur : Leseney avait imaginé un « musée en plein air »[1] au moyen d'un parcours traversant le boulevard et traversant le bois, dont on pourrait s'inspirer. L'aménagement d'une aire à l'emplacement de l'ancienne station BP au bord du boulevard peut contribuer à une contemplation de cet espace vert faussement sauvage aux portes de la ville.

Le vallon se prolonge de l'autre côté de la route de Saint-Malo par un vaste pré humide qui souligne la frange bâtie de Coutances, en front arrière de la Croute-aux-Moines et de la rue de l'Ecluse-Chette.

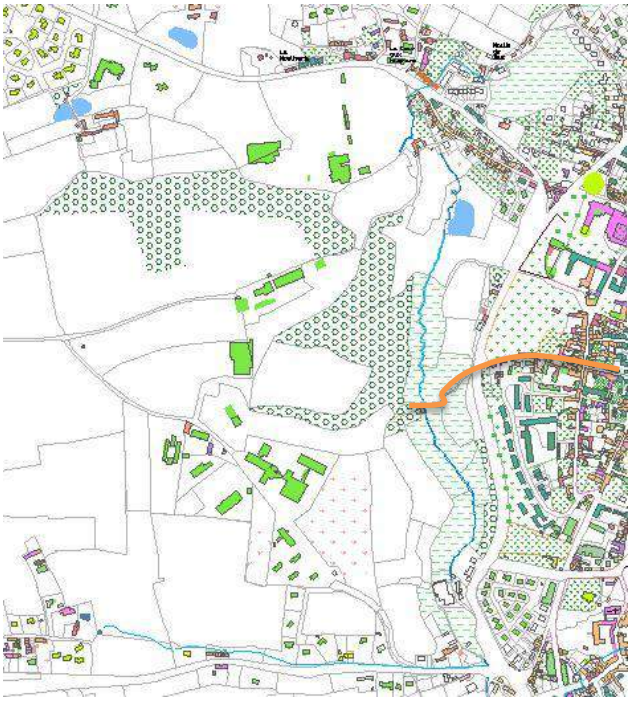

Le relief marqué sur le front ouest de la ville y met en contact immédiat des espaces naturels et la densité du bâti du centre-ville. La transition visuelle est assurée par les frondaisons du jardin des Plantes et les arbres du boulevard.

[1] Projet pour le diplôme d'architecte, 1964, intitulé « Une promenade chez les Tancrède ».

Le coteau de Délasse – l'Ecoulanderie – la Fossérie

Débouchant sur la façade occidentale de la ville, le coteau qui va de Délasse à l'Ecoulanderie, s'incurvant légèrement et ménageant un beau vallon dans lequel a été aménagée au 18e siècle la route de Saint-Malo, offre des points de vue remarquables sur la ville [voir p.169 sq.]. La rocade passe à la ligne de crête.

Le coteau est également visible depuis la ville, et co-visible avec elle, de sorte qu'il présente des enjeux d'autant plus importants qu'il recèle des éléments de bâti intéressants et est un des principaux espaces de lotissement actuels.

Il participe de la compréhension de l'organisation de l'espace de Coutances, suivant des dispositions que l'on trouve sur les communes avoisinantes : manoirs et grandes fermes sur les coteaux ensoleillés, moulins et hameaux à proximité de la rivière en contrebas. Une partie est actuellement couverte par le périmètre de 500 mètres généré par l'aqueduc.

Les éléments particulièrement intéressants sont :

- Les manoirs et grandes fermes de l'Ecoulanderie, de la Boudière, de la Paltière, de La Vallée et de La Fossérie ;
- Le village de l'Ecoulanderie : maisons perpendiculaires à la route, liées au manoir voisin ;
- Dans le bas du coteau, aux abords de la route de Saint-Malo, le quartier de la Broche et de la Cour aux Magnens, comprenant des édifices d'époques diverses : maisons et vestiges d'établissements artisanaux d'Ancien Régime, ateliers du 19e siècle, villas de l'entre-deux-guerres et maisons de la Reconstruction, à proximité des vestiges de l'aqueduc du 13e siècle, moulins le long du Bulsard…
- Chemins creux et chemins bordés de murs sinuant sur les pentes.

- ➔ Les aménagements possibles devraient être envisagés en fonction de la visibilité depuis Coutances et en co-visibilité (ex. panneaux photovoltaïques, grandes baies…) ;
- ➔ Des éléments ont une qualité intrinsèque ; le hameau de l'Ecoulanderie pourrait être mieux lié au manoir ;
- ➔ Les cheminements et les murs contribuent au respect de la qualité semi-rurale de ce hameau
- ➔ Garder une frange non construite entre les hameaux et la rocade (cf. La Fossérie) ;
- ➔ Assurer une insertion paysagère de qualité pour les constructions nouvelles.

Le coteau du Prébois à La Forérie

Ce coteau est visible en plongée, depuis la rocade, avec le site de Coutances, auquel il offre un premier plan dont la qualité doit être préservée. Il est en revanche peu visible depuis les rues du centre-ville.
A dominante plus agricole que le versant de l'Ecoulanderie, le coteau conserve deux beaux ensembles de manoirs-fermes : La Porte et La Forérie.
A l'est du Prébois, et en dessous de ces deux ensembles, de très grandes parcelles descendent jusqu'au vallon humide près duquel il reste les vestiges du Moulin de la Masse, dans des broussailles, et deux autres beaux ensembles : La Masse et La Martinière de Haut.
Les abords de la route de Lessay se sont développés depuis le 19e siècle, accueillant notamment un collège dont la silhouette imprègne fortement la vue. En approchant du ruisseau, au lieu-dit L'Ecluse-Chette, le bâti ancien est plus serré, et conserve une organisation de hameau d'artisans.
Le cimetière réserve un espace paysager entre les lotissements, et contribue avec son allée de conifères à qualifier un secteur un peu chahuté par l'urbanisme des années 70-80.
Des chemins creux et bordés de murs relient les différents ensembles.

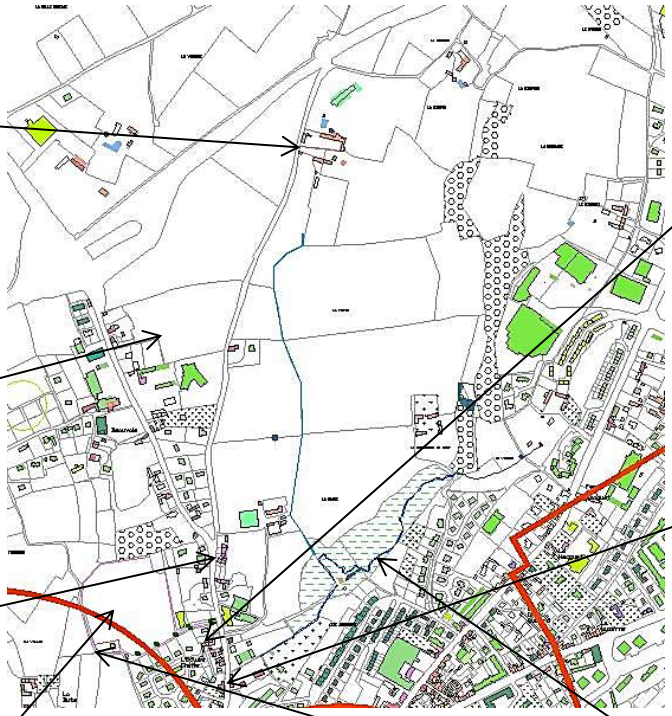

Un fond boisé sépare le coteau de la zone commerciale qui borde la route de Carentan.

Le vallon de la Soulles et les coteaux sud-est

Au sud-est, les ondulations des coteaux suivent les méandres de la Soulles. Entre le Prépont et la rivière, un premier relief en butte aplatie est étiré de l'hôpital à La Galaisière : la chapelle de La Roquelle y a été construite sur un supposé lieu de culte païen. Entre le Prépont et la Roquelle la voie ferrée et la gare ont généré une zone agro-alimentaire qui s'étire jusqu'aux bords de la Soulles [voir chapitre sur le quartier de la gare, p.81].
Entre la chapelle et la voie ferrée, les lycées techniques, fondés pendant la période de la Reconstruction, occupent toute l'avancée de la courbe ; un lotissement est venu compléter ce nouveau quartier dans les années 70.
Ce secteur est en partie couvert par les périmètres MH de l'hôpital et du Parc-l'Evêque, avec une chicane autour de la chapelle.
Derrière La Roquelle, la vue porte au-delà de la Soulles vers les coteaux qui la ceignent sur les communes de Saint-Pierre et Nicorps, où des lotissements en bordure de coteau peuvent impacter la perception du cadre paysager du site coutançais.
Au-dessus de La Galaisière, le coteau, sur Saint-Pierre, complète le cadre arboré du Parc-l'Evêque et du vallon de Guerney.
A l'intersection des rivières et des communes, Le Viquet constitue un élément bâti particulièrement intéressant pour la qualité de l'architecture, son implantation dans le paysage et la présence d'un ancien moulin.

- ➔ Ce secteur devrait être entièrement compris dans l'avap, sans tenir compte des limites des communes (à l'exclusion de la zone industrielle).

La Roquelle depuis le bas de la rue Saint-Pierre

La chapelle depuis Clivonnet

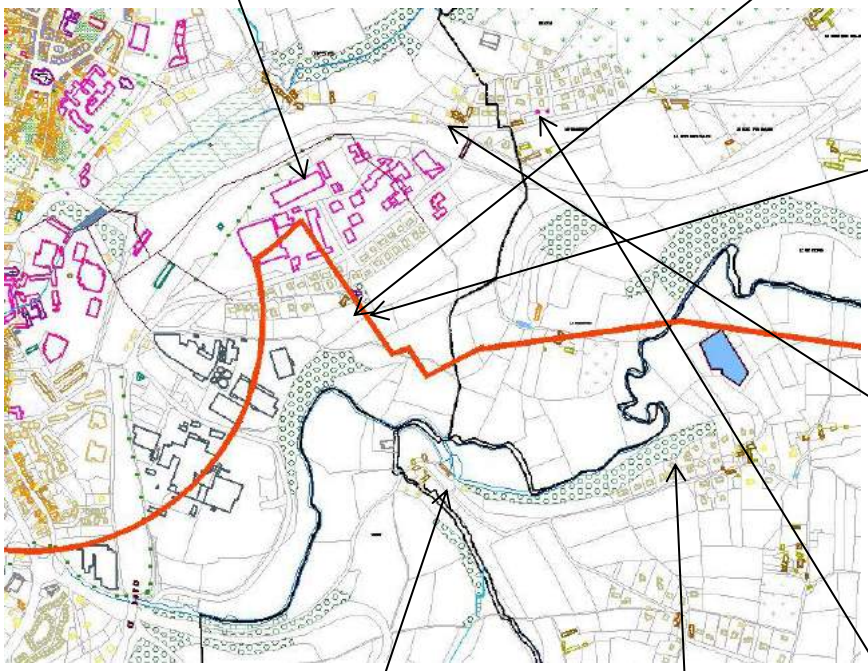

Coteau est et le Viquet

Nicorps, Le Boscq

- ➔ Un maillage bocager à préserver
- ➔ Attention à l'insertion paysagère des constructions neuves
- ➔ Le Viquet présente des qualités intrinsèques qui incitent à sa préservation
- ➔ La vue sur les lycées devrait être intégrée dans les perspectives urbaines.

Les hameaux ruraux de la commune de Coutances

Dans les années 60, la commune de Coutances a absorbé celle de Saint-Nicolas, comprenant les abords immédiats de la ville, comme L'Ecoulanderie ou Les Sapins, et une étendue relativement vaste de terres agricoles avec des hameaux et des fermes.
Ces abords s'apparentent très clairement aux typologies rurales aussi bien pour le bâti que pour les paysages.
Ils n'entrent pas en lien visuel avec le site urbain, car ils sont situés de l'autre côté de la ligne de crête.
Ce sont : La Badinière, Mousley, La Bourlière, L'Ecauderie, ainsi que les fermes de La Mare, La Levrairie, La Guérie, La Godefrairie, du Liban et du Vaudôme.
S'y ajoutent les groupements de maisons qui se sont créés aux intersections des routes comme La Belle Hôtesse.

La Badinière, premier hameau de Coutances visible quand on vient de la côte, au bord de la route d'Agon.

Mousley, à la limite de Gratot, conserve trois belles fermes avec leurs dépendances et une demeure de la fin du 18e s.

La Guérie conserve deux chapelles liées à l'histoire du diocèse, méritant un intérêt accru.

<u>Casrouge, aux portes de la ville</u>

Le hameau de Casrouge se différencie de ceux cités ci-dessus par sa situation dans l'immédiat environnement du quartier moderne nord-est, mais dont il se distingue totalement, semblant émerger d'un monde resté un peu hors du temps au bout du chemin de la Porte.
Vestige d'un groupement autrefois plus important, il conserve des maisons anciennes, aux huisseries et ouvertures préservées qu'il serait intéressant de sauvegarder, dans la forme, par des prescriptions particulières.

Les zones artisanales et commerciales

Au nord-nord-est de Coutances, les zones artisanales et commerciales, développées de part et d'autre des routes de Carentan et Saint-Lô et de la rocade, ont englobé d'anciens groupements d'habitations comme Le Roqueret, L'Auberge de La Mare, La Nouvelle Idée, Le Petit Manoir.

Visibles en même temps que la ville lorsqu'on vient du nord, la zone commerciale présente des enjeux essentiellement liés :

- A la taille des enseignes
- A la couleur des bâtiments
- Au traitement des abords : affichages, haies, voiries…
- Au maintien de la lisibilité du bâti ancien, notamment en bord de route, où il joue le rôle de seuil d'entrée dans la ville.

Au sud, l'impact visuel des silos d'Agrial est tel qu'ils finissent par faire partie du paysage…

2.4.3.3.4 – Les points de jonction et de rupture

Les boulevards

Autour du centre-ville, les boulevards sont à la fois ceinture, contournement, limite et espace de transition.

Créés à partir de la fin du 18e siècle, et surtout au 19e siècle pour désengorger les rues de la ville, ils ont été complétés lors de la Reconstruction par l'avenue de Verdun, en parallèle de la rue du Pont-de-Soulles, et le boulevard de Normandie entre la Croix-Quillard et les Sapins.

3 types d'espaces peuvent se distinguer :

- 1. Espaces de transition : bordés d'édifices des deux côtés, avec une différence de densité de part et d'autre, traduisant le passage du centre-ville au faubourg. C'est particulièrement le cas du boulevard Alsace-Lorraine, sur la partie créée dans les années 1780.
  - ➔ Il faudrait traiter les façades du bord extérieur du boulevard de façon à ne pas générer de rupture brutale avec l'univers urbain.
  - ➔ Les façades du bord intérieur devraient apparaître comme une introduction au centre-ville et non comme un arrière. A ce titre, l'intégration du parking-cinéma (2013) est plutôt réussie.
  - ➔ Limiter l'affichage renforcerait la qualité visuelle et la définition de ces espaces.
- 2. Espaces ceintures : c'est à l'est de la ville le double rang créé au 19e siècle, mettant en parallèle une promenade plantée d'arbres et une voie de circulation, et à l'ouest la partie du boulevard de la Marne sous le quartier Quesnel-Morinière. Ces espaces se caractérisent par des rangées d'arbres qui soulignent les façades urbaines.
  - ➔ Les plantations d'arbres répondent à des préoccupations patrimoniales et environnementales.
  - ➔ Typologies de maisons individuelles en contrebas des promenades.
- 3. Espaces de contournement, bordés d'édifices hétéroclites : ce sont les boulevards créés dans les années 60, coupant des cheminements plus anciens et générant une urbanisation peu maîtrisée.
  - ➔ Les intégrer à une réflexion du type traitement des entrées de ville.

Les fronts urbains

En plus des édifices repères qui marquent fortement la silhouette de Coutances, le centre-ville se démarque de son environnement par des alignements frontaux à partir desquels, même de loin, on peut comprendre la trame urbaine. C'est particulièrement le cas des immeubles de la Reconstruction, rue du Maréchal-Joffre et rue Remy-de-Gourmont.

Une surélévation d'une partie de l'ensemble serait dommageable.

Les entrées de ville

L'étalement du bâti n'a de cesse de faire reculer les entrées de ville, de même que l'on reculait progressivement les limites de l'octroi au 19e siècle.
Cependant, cet étalement ne suit pas une marche progressive et en ordre concerté, ce qui génère des espaces intermédiaires mal définis et/ou hétéroclites – lesquels peuvent d'ailleurs avoir de l'intérêt – avec des nœuds souvent hétérogènes que l'on peine à intégrer visuellement dans les abords de la ville.
Ces lieux marquent des étapes dans la progression vers le centre ancien, et pourraient fonctionner comme des portes. La distance entre les étapes est fonction du relief et de la densité du bâti.

Ces étapes peuvent être au nombre de 4 :

- Point à partir duquel on perçoit le site : il est généralement situé en dehors du périmètre d'étude et ne peut être maîtrisé directement, hormis sur le pourtour sud-est à La Galaisière et au débouché de la D7 au-dessus des courbes du Clivonnet.
- Entrée dans les faubourgs, perception du site et de ses assises, depuis un premier plan :
    - Guerney.
    - Haut de l'avenue des Sapins.
    - Maisons du lieu-dit La Luzerne, face à la Ruche, sur l'avenue de la République.
    - Bâtiments de part et d'autre de l'avenue Division-Leclerc, au lieu-dit Le Hecquet.
    - Descente de la route de Saint-Malo entre le lotissement de Délasse et la Martinière.
    - Route de Lessay, au niveau du collège.
    - Descentes depuis Bricqueville et Saint-Pierre.
    - Au Pont-de-Soulles, croisement entre l'avenue Besse-de-Larzes et l'avenue de Verdun.
- Croisement entre une route d'accès et un boulevard, où la scénographie urbaine comprend des façades souvent diverses qui arrêtent le regard, lequel est parfois perdu dans les aménagements de la voirie propres aux carrefours :
    - Carrefour de la Croix-Quillard, où un très bel ensemble d'immeubles anciens, de part et d'autre du croisement, ouvre la vue sur le bas de la rue Gambetta.
    - Croisement entre le boulevard de Normandie et l'avenue des Sapins.
    - Croisement de la rue Saint-Pierre et du boulevard Encoignard.
    - Route de Saint-Malo au niveau de l'aqueduc.
- Points de départ de perspectives vers les monuments, ou lieux traités lors leur création comme des entrées de ville :
    - Carrefour entre la rue de l'Ecluse-Chette et le boulevard Alsace-Lorraine, avec un ensemble de bâtiments de la Reconstruction sur 2 côtés et des petits immeubles des 19e et 20e siècles sur le 3e. Le passage de la rue du maréchal-Joffre ouvre sur le bas de la rue Saint-Nicolas, avec ses perspectives vers les flèches de la cathédrale.
    - Débouché de la route de Saint-Malo sur le boulevard Alsace-Lorraine, face aux Unelles et au cinéma.
    - Croisement entre la rue de la Verjusière et la rue de Normandie.
    - Croisement entre la rue Geoffroy-de-Montbray et la rue Montigny.

Une attention particulière devrait être apportée aux espaces soulignés dans la liste parce qu'ils ont tendance à être oubliés, et ne font pas partie d'unités urbaines et perspectives présentées par ailleurs.

- ➔ Prescriptions pour les traitements des façades : maintien des types d'ouvertures notamment ;
- ➔ Attention à l'insertion des devantures commerciales ;
- ➔ Attention aux panneaux publicitaires sur les pignons…

Cet alignement d'immeubles est le premier signe d'entrée dans l'espace urbain quand on arrive de Saint-Lô.

A la différence des autres, le carrefour du Pont-de-Soulles n'est pas bordé de bâtisses. En effet il a été créé après les bombardements qui ont détruit une partie du quartier à proximité du viaduc du chemin de fer.

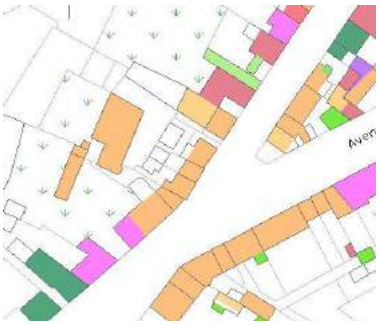

Croix-Quillard

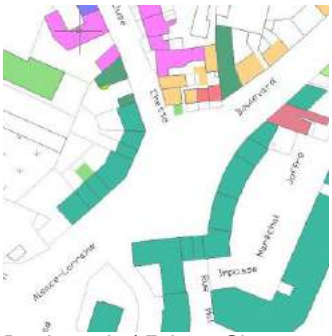

Boulevards / Ecluse-Chette

La problématique des entrées de ville rejoint celle des **axes de pénétration** qui pourraient être envisagés comme des entrées de ville « en longueur ». En effet, ces axes assurent la communication entre la campagne et la ville, ou plus souvent entre une ville lointaine et la ville, niant les composantes rurales intermédiaires aux approches de celle-ci, en passant par différents ensembles de bâtiments, souvent disparates et d'époques diverses, et ménageant des points de vue vers le site.
Les plus importants suivent d'anciennes voies de communication, le long desquelles s'étirent les faubourgs-rues, prolongés en amont par une poursuite de l'urbanisation, entremêlant les édifices commerciaux, des alignements anciens et des maisons du 20e siècle.

➔ On pourrait redonner du sens aux bords de ces axes en y construisant des logements contigus, afin de créer des façades sur rue en continuité de l'existant (cf. avenue de la République).

C'est également le long de ces axes que se situent les grandes maisons bourgeoises de la fin du 19e et du début du 20e siècle : la qualité de leur traitement et de leurs jardins participe à la perception de la qualité urbaine globale de la ville, comme une « scansion introductive ».

Exemple route de Lessay.

Sur la D7, on sait que l'on approche de la ville avant même de la voir : les panneaux d'affichage s'y trouvent en très grand nombre, implantés sur les communes limitrophes…

Les transitions ville-campagne sont dans l'ensemble, sur les bords ouest et est de la ville, relativement bien préservées, du fait des accidents géographiques et de la présence du Parc-L'Evêque.

Vallée du Bulsard, espace intermédiaire préservé, mais qui n'assure bientôt plus la transition entre ville et campagne mais entre ville et lotissements.

Au bord de la route de Gavray quand on arrive à Coutances : un champ de blés, des collines bocagères, quelques maisons.

A droite de la haie commence un espace assez densément occupé de la ville de Coutances : le secteur de La Roquelle.

La réserve non bâtie autour du Parc des évêques contient les lotissements au bord du coteau.

Les espaces intermédiaires mal définis ne se situent pas à la jonction entre ville et campagne mais entre différents quartiers de la ville mal articulés entre eux.
Les deux principaux ne résultent pas de destructions lors des bombardements, hormis à l'emplacement du boulevard de Normandie, mais de constructions dans des espaces restés vides jusque-là.

Entre le boulevard de Normandie et Clairefontaine, la rue des Tanneries-Prod'hommes voit se succéder de façon hétéroclite des immeubles modernes, des bâtiments de la Reconstruction, les façades arrière de l'école des Tanneries et de l'ancienne école normale, des maisons anciennes dont une a conservé un portail et l'autre une tour, des bâtiments à usage commercial de type hangar…

➔ Une requalification des espaces actuellement occupés par des hangars commerciaux redonnerait du sens à ce quartier, en ménageant des vues intéressantes vers les arrières des beaux immeubles de la Croix-Quillard et l'Ecole normale.

De l'autre côté du boulevard, les abords de la rue des Tanneries-Prod'hommes et de la rue Remy-de-Gourmont sont également chaotiques : maisons individuelles des années 60, rangées de garages de la Reconstruction… le parking Remy-de-Gourmont, récemment construit, redonne du volume à l'ensemble mais est plus intéressant vu du côté de la rue que depuis le boulevard.

Le secteur entre le boulevard de la Marne et le bas de la rue Quesnel-Morinière, autour de la rue Geoffroy-de-Montbray, est également très hétéroclite.
On y trouve cependant des éléments patrimoniaux : le cimetière Saint-Pierre, l'accès à l'hôpital général, devenu espace Hugues-de-Morville, une croix de chemin, et un alignement de maisons anciennes.
Des immeubles de logements ont été construits dans les années 90 en respectant les pentes de toitures, un alignement et une élévation adaptées au site, lié à la rue des Teintures et aux abords de la chapelle de l'hôpital.
Un immeuble a été récemment construit dans les anciens jardins des Augustines.

La proximité du site de l'hôpital, les perspectives vers les monuments, des éléments intrinsèquement intéressants font que l'on devrait être plus attentif à ce quartier de Coutances.

L'indéfinition se retrouve **dans les communes rurales** où l'on aménage de plus en plus souvent de vastes espaces pseudo-urbains et où la non-maîtrise du foncier a entraîné des juxtapositions de formes hétéroclites.

Exemple à Nicorps

➔ Créer du lien entre les espaces peut passer par le traitement des espaces publics et une incitation à l'harmonisation des points de contacts entre espaces privés et publics : clôtures, revêtements des sols, mobilier urbain notamment.

2.4.3.4 – Grandes lignes des **formes et styles** du bâti urbain

De manière générale, **le bâti urbain, quelle que soit son époque, est très sobre et de taille modeste**.
Les immeubles-maisons, petits immeubles et hôtels particuliers comptent rarement plus de 4 niveaux (R + 2 + C), et plus on s'éloigne du centre-ville, plus le nombre d'étages a tendance à être plus réduit.
Cependant, la diversité des hauteurs des édifices crée une animation soulignée par les ruptures des lignes de faîtages, des corniches et bandeaux, des ouvertures. Cette animation est d'autant renforcée que la rue est en pente.
Les façades donnent globalement sur la rue ; elles sont enduites, en laissant les encadrements de baie saillants, ou à pierres apparentes. On compte en moyenne 3 travées. La porte donne sur une cage d'escalier qui dessert les étages ; une porte ouvre sur la cour ou le jardin en cœur d'ilot.
Ces dispositions, reprises dans les immeubles de la Reconstruction, font du centre de Coutances un ensemble harmonieux.

Le 19e siècle puis la Reconstruction ont cependant introduit de plus grands immeubles collectifs, mais qui ne dépassent pas 5 niveaux au total.

S'accordant aux formes du bâti ancien la plupart des immeubles reconstruits se fondent paradoxalement beaucoup plus dans le tissu urbain que les quelques édifices subsistants du 19e siècle. Cependant, ceux-ci ont des rôles dans la scénographie urbaine, et Arretche a souvent joué avec leurs présences pour équilibrer les compositions autour des places (exemple place Gambetta).
Les trois grands styles (régionalisme, classicisme et modernisme) mis en œuvre par la Reconstruction s'accordent également entre eux, parce qu'aucun n'est outrancier : seules les barres du lycée Lebrun sont visibles de loin, au même titre que l'ancien grand séminaire de l'autre côté.

Les tendances actuelles, de formes parallélépipédiques, s'accordent avec l'ambiance du bâti à condition de garder un esprit de sobriété et de ne pas venir rompre l'harmonie des lignes urbaines.

2.4.4 – Importance des murs

La présence importante de murs en maçonnerie (et en pierre et masse), en centre-ville, dans les faubourgs et à la campagne, clôturant des jardins ou des cours, nécessite une attention particulière. En effet :

- Ils témoignent de préoccupations liées à la protection, à l'intimité des espaces, à l'affirmation d'un apparat, à des nécessités de cultures.
- Ces murs sont par nature fragiles. La disparition du couvrement peut vite entraîner la chute du mur.
- Ils enclosent des espaces parfois en déshérence (anciens jardins) ou promis à un aménagement nécessitant des accès (c'est le cas des murs d'anciennes grandes propriétés privées ou religieuses, destinées à être loties).
- De part et d'autre des rues et ruelles, ils en accentuent l'étroitesse.
- Ils forment de grandes surfaces dont l'impact visuel est important (importance des couleurs).
- Parfois situés à la jonction entre deux terrains de niveau différent, ils peuvent poser des problèmes de mitoyenneté difficilement solubles sans engager des frais importants.
- Ils structurent l'espace et assurent la continuité visuelle du bâti là où l'occupation des parcelles n'est pas totale en front de rue (ex. projet rue de Saint-Malo à Coutances).
- Ils dessinent les formes des jardins et cours dépendant du bâti environnant.
- Ils sont un élément fort de la perception d'une agglomération (hameau, village ou quartier urbain).

Au-delà de l'entretien et la restauration de murs en particuliers [voir le chapitre 2.5.4.1 sur les formes des murs et leurs couronnements], il importe de conserver des **réseaux de murs**, particulièrement :

- Dans le quartier de la Croute aux Moines à Coutances. Ces murs qui jouxtent des ruelles très étroites datent du 18e siècle et témoignent d'un parcellaire très particulier : ruelles du Château-Pisquiny, Joseph-Quesnel, Croute-aux-Moines et Rose-aux-Bouais.
- En bordure des ruelles qui desservent les rues Saint-Pierre et Quesnel-Morinière, notamment la rue du Bulsard et la ruelle du Prépont.
- Entre le boulevard Encoignard et le secteur de l'hôpital.
- Ruelles partant de la rue Gambetta.
- A Bricqueville-la-Blouette, dans le bourg. Certains réseaux de murs mériteraient d'être réhabilités.

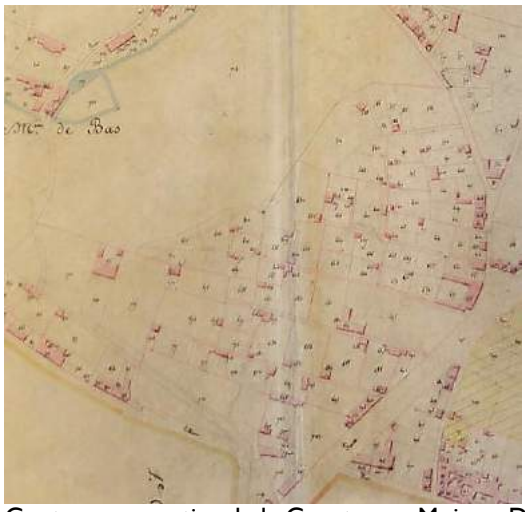

Coutances, quartier de la Croute aux Moines. Derrière les hauts murs, des jardins.

Coutances, ruelle du Prépont et rue du Bulsard : murs clôturant des jardins, dans l'alignement des pignons des maisons. L'ensemble produit un effet de couloir continu, évoquant l'atmosphère rendue par Pointer dans ce dessin conservé au musée.

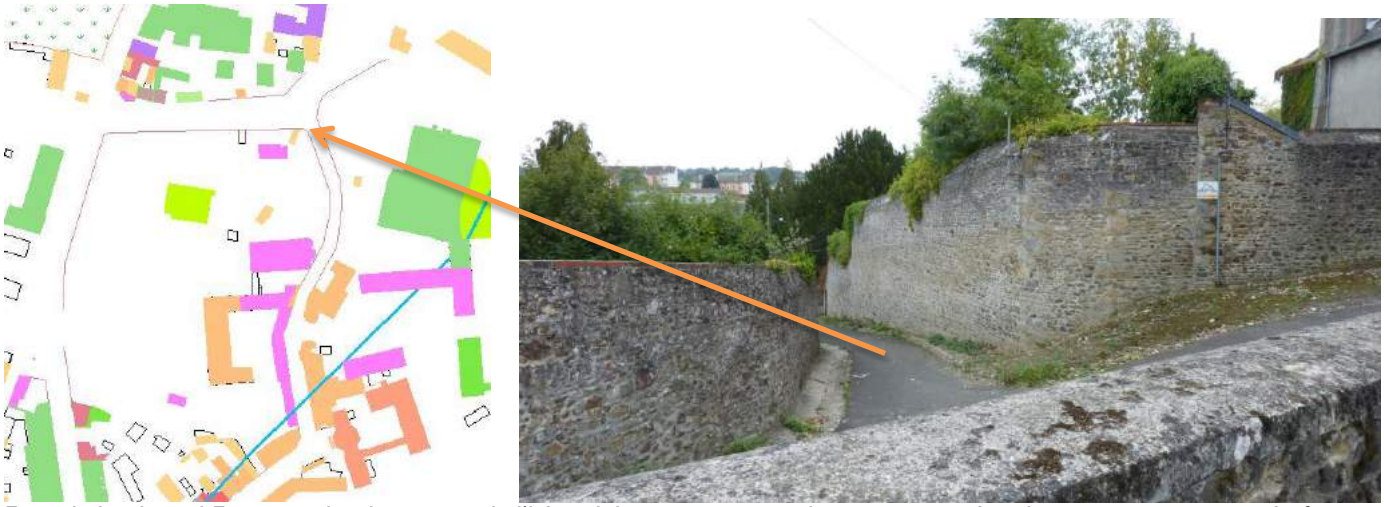

Entre le boulevard Encoignard et le secteur de l'hôpital, les anciens murs des communautés religieuses structurent très fortement l'espace.

Bricqueville-la-Blouette, les murs du presbytère et d'une maison, de part et d'autre de la rue.

2.4.5 – Jardins et parcs

A la différence des parcelles cultivées au sein du bocage, les jardins et parcs dialoguent en principe tous avec un élément bâti, et s'intègrent ainsi à la perception directe de la composition d'une ferme, d'un hameau, d'une maison, d'un hôtel particulier ou encore d'un quartier.
On peut, pour des raisons de commodité, les distinguer par finalité : jardin nourricier ou jardin d'agrément principalement, même si les deux fonctions furent souvent mêlées intimement ; les parcs, parfois plus grands, mais pas toujours, se démarquent par la présence d'arbres de haute futaie sous la frondaison desquels la promenade est possible (ce qui différencie les parcs des bois et taillis) ; les vergers forment un enclos sans perspective, tandis que des avenues arborées conduisent le regard, en plan et dans le monde réel, vers un point précis…
Ces espaces sont donc très divers, mais ont en commun de participer de la construction de l'espace bâti dont ils sont un corolaire immédiat et indissociable. Ils font partie d'un tout : avenue arborée d'un château, parc d'une villa suburbaine, potager de ferme, jardin de curé au presbytère, jardin d'hôtel particulier, promenade urbaine, etc. Ils sont des espaces construits dont le matériau est (très généralement) végétal et la plupart doivent à ce titre **être envisagés comme des espaces bâtis, même vides, et non comme des « dents creuses »**.

2.4.5.1 – **Jardins vivriers**

Par la diversité des plantations qu'ils contiennent, les **potagers** contribuent au moins depuis le 19e siècle à la biodiversité et à une part d'autosubsistance non négligeable. L'inventaire d'une soixantaine de jardins ruraux normands réalisé dans les années 80-90 par le Crécet a révélé au minimum une cinquantaine d'espèces de plantes par jardin[1] :

- Légumes en planches, notamment les choux, les haricots et les pommes de terre ;
- Aromates et plantes médicinales près de la maison ;
- Fruits rouges aux angles des allées, framboisiers en fond de jardin ;
- Poiriers et pommiers en espaliers le long des murs du jardin (surtout les poiriers) ; les pommiers sont plutôt de plein vent à l'extérieur du jardin dans un enclos proche de la maison ;
- Quelques arbres de plein vent ;
- Fleurs mêlées ou non aux plantes potagères : elles apparaissent dans les jardins ruraux au cours de la deuxième moitié du 19e s. : capucine, dahlias, œillets, lis, pivoines, roses… ;
- Parfois une vigne sur un mur bien exposé.

Avant le 19e siècle, la diversité était moindre, mais à chaque habitation était lié un espace plus ou moins grand, cultivé de choux, raves et fèves. Cet espace se trouve mentionné sur les matrices cadastrales des plans napoléoniens sous les termes « jardin », « légumier » ou « potager ». Ils se distinguent des prés, des labours plantés et des vergers ou « fruitiers ».

Exemple sur l'ancienne commune de Saint-Nicolas : jardins et vergers jouxtant les maisons.

Cadastre 1808. *AMC*.
Annotations V.Goulle.

[1] Michel Vivier, *Jardins ruraux de Basse-Normandie*, Crécet, 1998.

A proximité des grandes fermes, des presbytères et des manoirs, ces jardins potagers étaient clos de **murs**, sur lesquels étaient palissés poiriers et pommiers.

Courcy, La Grande Soullerie

Cambernon, La Groudière

Les potagers occupaient également de petits espaces urbains. Certains survivent malgré l'urbanisation et l'abandon de la pratique. Les **jardins familiaux** témoignent cependant de la vitalité du désir de jardiner des populations urbaines et maintiennent une enclave de non bâti au milieu d'une urbanisation croissante.
Ils semblent perpétuer la tradition des jardins potagers et vergers qui s'étageaient entre ville et campagne, dans les « croutes »[2] sur les pentes de Coutances.

Coutances, potager rue des Sapins

Coutances, Jardins familiaux, zone de la Mare

A proximité du potager, le **verger** ou **fruitier** abritait les arbres fruitiers de plein vent : pommiers, cerisiers, pruniers et pêchers, mêlés, fournissaient les récoltes pour la famille.
Les vergers de pommes à cidre étaient généralement indépendants, sur une prairie, dans un rayon intermédiaire entre les jardins et les labours et prés. Lors de l'enquête agricole de 1845, « **sur une terre de 20 à 25 hectares, il y a ordinairement six hectares plantés en pommiers.** »[3]
L'importance des vergers de pommiers jusqu'au milieu du 20e siècle est difficilement perceptible aujourd'hui tellement leur arrachage a été massif. [Voir le chapitre sur l'évolution des paysages].

[2] Le terme « croute » désigne des jardins vivriers, plantés de légumes et de vergers. A Coutances, on trouvait notamment la Croute aux chantres et la Croute aux Moines.
[3] Enquête menée par l'Association normande. Tous les propriétaires sont alors d'accord pour reconnaître que les meilleurs cidres du pays sont ceux de Contrières, de Trelly, de Quettreville, **de Saussey et de Nicorps**.

2.4.5.2 – **Jardins d'agrément**

Dans la plupart des cas, le jardin de fleurs jouxtait les plantes potagères. L'exemple type du jardin mêlé est celui des **jardins de curé**. Aucun n'a cependant été conservé en tant que tel (planches, allées de buis…) dans le canton de Coutances.

Au sein des bourgs, les presbytères sont souvent les plus grandes demeures. Leurs jardins composent un espace vert considérable, introduisant un large éventail de nature parmi les constructions, ou au contraire dessinant une enclave « policée » au sein d'un environnement beaucoup plus rural.

Cambernon. Parkings à la place du jardin du presbytère.

Saussey, le jardin. La parcelle de l'ancien fruitier est occupée par le parking de la salle des fêtes.

Nicorps.

➔ Lorsqu'il s'agit de propriétés publiques, il pourrait y être envisagé des aménagements évoquant l'ancienne vocation de la parcelle.

La présence de **grands jardins d'agrément** n'est ancienne qu'à proximité des demeures de l'élite : presbytères (cf. *supra*), châteaux et manoirs, hôtels particuliers, établissements religieux.
A la campagne, elle semble émerger principalement au cours du 17e et surtout du 18e siècle, quand on embellit un coin du jardin pour le réserver au non-utile : c'est le cas du Plessis et des Radins à Saussey, où les jardins sont clos de murs qui dessinent une perspective ouvrant vers la campagne environnante. L'apparence de ces jardins d'agrément n'est pas bien documentée pour le canton[4]. Les jardins créés récemment par les propriétaires du manoir de Saussey et du manoir d'Argences en perpétuent la mémoire mais sans volonté affirmée de reconstitution de plans anciens.

Saussey, Le Plessis.
Plan d'eau fournissant aussi bien des poissons que le plaisir de la présence de l'eau ; jardin clos de murs, ouvrant par un portail et un escalier vers les prés bordant la Malfiance.

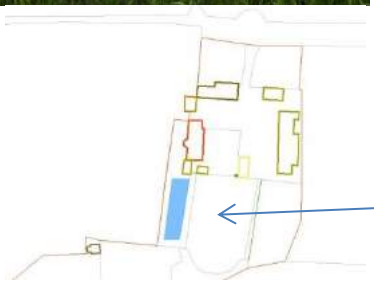

Saussey, Les Radins.
Jardin clos de murs en hémicycle.

[4] A la fin du 17e siècle, c'est pour alimenter les bassins de son jardin que le propriétaire du manoir de l'Ecoulanderie à Coutances détourne les eaux de l'aqueduc, d'où s'ensuit un procès.

En ville, il s'agit tout d'abord des **jardins des hôtels particuliers**. Aux franges urbaines, ces jardins en terrasse se prolongeaient de vergers. Ces grands espaces, souvent plantés d'arbres de haute futaie, situés principalement à l'ouest de la ville, répondaient aux vastes terrains des **communautés religieuses**, qui pour beaucoup étaient à l'est : avant même la création des boulevards et du jardin des plantes, Coutances était ainsi ceinte d'une couronne verte, entre le centre et les faubourgs.

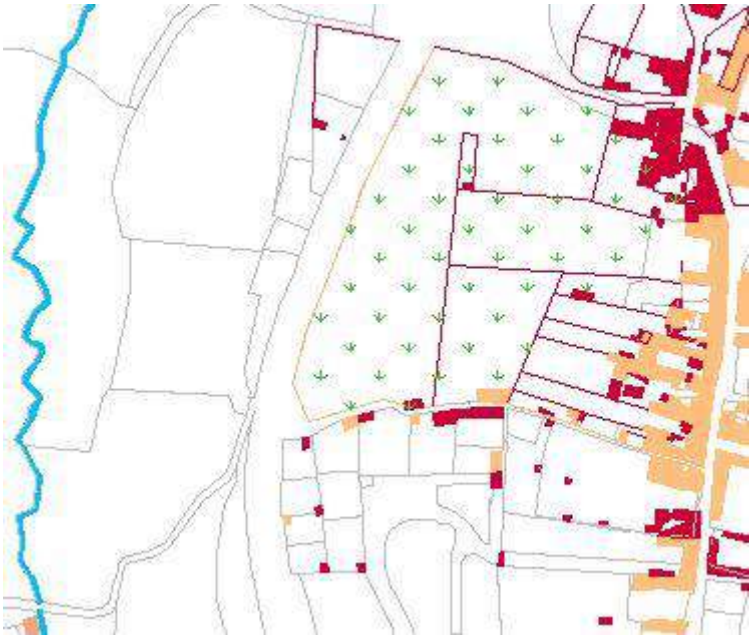

Coutances, rue Quesnel-Morinière au début du 19e s. : hôtels avec façade sur rue ou entre cour et jardin / jardins terrassés et clos de murs / vergers.
Le plan montre l'emprise actuelle du Jardin des Plantes.
Le boulevard, créé à la fin du 18e siècle, avait empiété sur le bas de ces terrains.

Ces jardins étaient clos de murs et ponctués de gloriettes et de petits bâtiments pour ranger les outils.

Dans les **faubourgs**, les demeures de la fin du 19e siècle se nichent volontiers dans un parc de pelouses et d'arbres sillonné d'allées de promenade. Un jardin floral et un potager complètent l'ensemble, généralement à l'arrière de la maison.

Coutances, avenue de la République : grande maison dans un parc, derrière de hauts murs ouvrant sur le boulevard. A l'arrière, jardin potager et d'agrément, et maison annexe. En cœur d'ilot, on rejoint les jardins des maisons de la rue des Tanneries-Prodhommes.

Derrière les maisons même les plus étroites des rues Saint-Pierre et Geoffroy-de-Montbray, des jardins clos de murs mitoyens occupent les **cœurs d'ilot**. Cette disposition a été reprise, mêlée d'éléments issus des cités-jardins, pour des ilots reconstruits : rue Paul-Letarouilly et rue de l'Enclos-Notre-Dame.

Entre les rues Saint-Pierre et Geoffroy-de-Montbray.

Enclos Notre-Dame, entre la cathédrale et Saint-Nicolas.

Les plans cadastraux anciens mentionnent clairement les **avenues** qui mènent aux grandes demeures. Ces allées plantées d'arbres de haute futaie témoignent d'un désir d'apparat quand bien même la configuration du terrain ne se prête guère à une perspective axiale, ni même à la ligne droite.
Ces allées structurent les abords des bâtisses et magnifient la transition entre les espaces publics et privés.
Elles peuvent être ménagées parmi le parc ou être de simples chemins bordés d'arbres, menant à la maison.

Saussey, Le Plessis

Saussey, Les Radins

Courcy, La Riauté

Cambernon, La Groudière

Courcy, Le Manoir. Deux avenues, au nord et au sud-est, mènent au logis.

Coutances, L'Ecoulanderie

➔ Le maintien de ces avenues plantées paraît indissociable de la sauvegarde du patrimoine bâti auquel elles sont liées.

L'exemple le plus abouti de parc d'agrément est le **Parc des évêques**, créé au 11e siècle par Geoffroy de Montbray suivant le modèle anglais de la réserve de pêche et de chasse et enrichi au cours des siècles d'une fontaine, d'une glacière et d'avenues plantées. Le terme de « parc » se retrouve dans la toponymie à Saussey et Cambernon, laissant imaginer des fonctions similaires qui n'auraient pas laissé d'autres traces.

2.4.5.3 – **Espaces publics**

Les aménagements d'espaces publics verts par la municipalité de Coutances commencent à la fin du 18e siècle : l'ouverture de **boulevards plantés** à l'ouest de la ville, prévue dès les années 1780, est initiée à la veille de la Révolution et se poursuit au 19e siècle, en même temps que sont créées les promenades à l'est de la ville. Entre nécessité de circulation et embellissement, ces travaux participent aussi bien de l'urbanisme que de l'agrément.

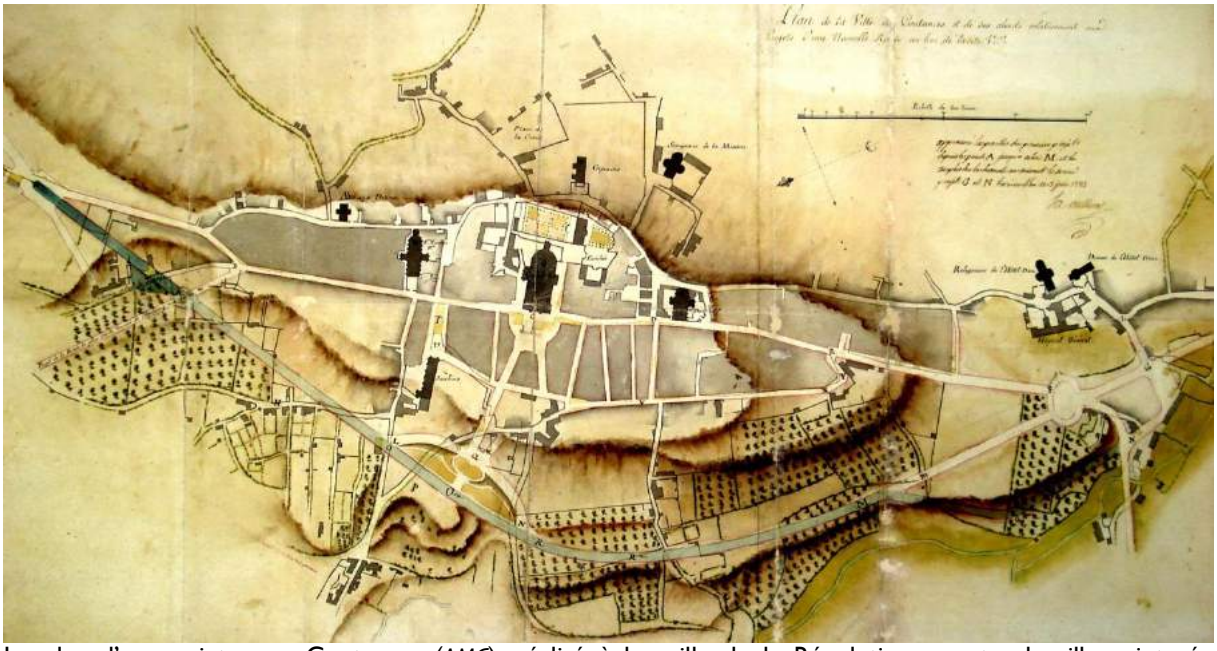

Le plan d'un projet pour Coutances (*AMC*), réalisé à la veille de la Révolution, montre la ville ceinturée d'espaces verts. Le boulevard de l'ouest est entièrement projeté, entre la Croix-Quillard et la route de Regnéville au sud.

Le boulevard de l'Ouest encore planté au début du 20e s.
Evocation des arbres disparus sur le mur du parking-cinéma, 2013.

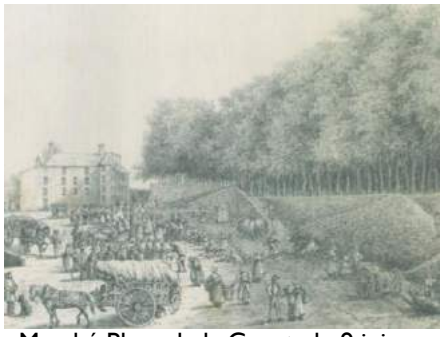

Marché Place de la Croute le 9 juin 1875, par Joseph Le Dieu.
La promenade arborée surplombe le marché.

Au début du 20e siècle, les promenades de l'ouest ont déjà été replantées plusieurs fois.

Les promenades dans les années 2010.

La **route plantée** d'arbres qui mène de la grande route de Saint-Lô à Cambernon, dans l'axe de l'ancien château, aujourd'hui **Voie communale numéro 4**, semble dater des aménagements du 18e siècle. Les plantations d'arbre en bordure dépendent aujourd'hui des parcelles privées : une incitation politique pourrait favoriser la préservation de cette perspective.

Le **Jardin des Plantes** (IMH) est la principale réalisation édilitaire du 19e siècle.

Le jardin fut créé grâce au legs Quesnel-Morinière, comprenant l'hôtel particulier, qui devint le musée, et les jardins et vergers en contrebas. Le plan, dessiné par Minel dans les années 1853-1854, suit les inspirations multiples des jardins du Second Empire, mêlant ordonnancement à la française, perspectives des terrasses à l'italienne et parc à l'anglaise.

Plan projet aquarellé, musée Quesnel-Morinière.

Le 19e siècle et le début du 20e siècle voient également à Coutances la réalisation de quelques petits espaces publics, notamment :

- **Square Lebrun** : milieu du 19e siècle, pour accueillir la statue du prince Lebrun réalisée par Antoine Etex en 1847. L'environnement a été particulièrement touché par les bombardements et le square est aujourd'hui inexistant. La statue (IMH 2006) est perdue dans un cadre qui la met peu en valeur.
- **Square au chevet de la cathédrale**, aménagé en 1912-1914, dans une portion du jardin de l'évêché confisqué lors de la Séparation.

Dans les deux cas, les dessins montrent des parterres de broderies à la française sans grande originalité.

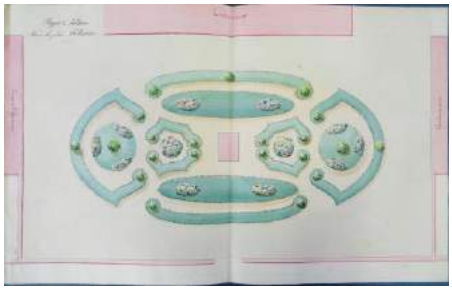
Projet pour la Place Lebrun, vers 1850. *AMC.*

Projet pour le square de l'évêché, 1912-1914, *AMC.*

Le square aujourd'hui, devenu « Flandres-Dunkerque »

En 1945, la levée du plan des destructions de Coutances par les bombardements de juin 1944, mentionne les principaux espaces verts publics de la ville :

La préservation de ces espaces qui structurent la ville fut une des préoccupations d'Arretche. Des cités avec espaces verts sont établies dans des espaces jusque-là incultes, en prolongation des jardins des hôtels particuliers (rue Eleonor-Daubrée) et des anciennes maisons et fermes des faubourgs (cité des Sapins, cité américaine).
La construction des immeubles IRP de la rue Gambetta donne lieu à l'aménagement d'un square, mais la Reconstruction a globalement plutôt envisagé les espaces verts sous l'angle du zonage et de l'hygiénisme, pas sous celui de la création de jardin. Le projet de square muni d'une fontaine dans la cour de Cussy, en arrière de l'hôtel de ville n'a jamais été réalisé (mais pourrait l'être ?).

A la toute fin du 20e siècle, l'architecte **Wilmotte** imagina un parvis mêlant l'univers extrêmement minéral du grand espace créé cent ans avant et une dentelle de feuillages en écho à la cathédrale. Les plantations n'ont été réalisées que partiellement.

Square Gambetta, plan projet v.1950. *AMC.*

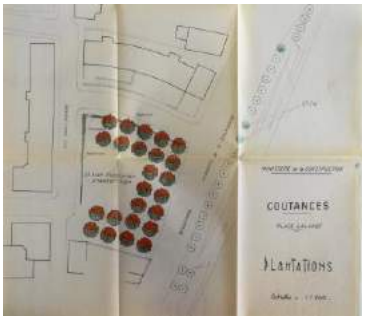

Place Lalande, plan des années 60. *AMC.*

Projet de Wilmotte pour le parvis. *AMC.*

La création d'espaces verts publics est totalement inexistante dans les autres communes du canton.
Seule exception, l'enclos autour de la statue de la Vierge entre l'église et la mairie de Saussey, créé en 1944, à l'emplacement d'un bosquet qui comprenait également une statue religieuse.
Cet espace intermédiaire mériterait d'être requalifié.

2.4.5.4 – **Autres espaces verts**.

Plusieurs espaces sont difficilement classables entre l'univers des impératifs pragmatiques et celui de l'espace construit en fonction d'un ordre préconçu :

- Le bois des Vignettes à Coutances : une fontaine, des allées, l'étang, en font un espace qui allie nature et aménagement.
- Les jardins et vergers du lycée horticole.
- Les cimetières, notamment le cimetière Saint-Pierre de Coutances.
- Les landes de Saussey, aménagées suivant un plan orthogonal sous le Second Empire.
- Les anciens chemins de halage et anciennes voies ferrées, aménagés en voies vertes.
- Les multiples angles de rue et ronds-points, qui font l'objet de fleurissements et de décors…

Bois des Vignettes

Cimetière Saint-Pierre

Entrée de ville sud, D971.

Allée du cimetière de la route de Lessay.

⇨ **<u>L'impact des espaces verts est important à plusieurs titres :</u>**

- Deux monuments historiques occupent des surfaces importantes.
  - Jardin des Plantes, IMH. Il s'agit d'un des principaux intérêts de la ville.
  - Parc des Evêques, IMH et ENS : le périmètre concerne les communes de Saint-Pierre et Coutances principalement, et déborde sur Cambernon et Courcy. La prise en compte des extrémités génère un périmètre très vaste.
- Structuration des espaces et des volumes [Voir le chapitre sur les points de vue].
- Agrément et sociabilité des habitants et visiteurs : vue et promenade.
- Maintien de biodiversité, de savoir-faire (cultures potagères et vergers).
- Respirations entre les espaces construits.
- Rôle des jardins dans la compréhension des ensembles bâtis auxquels ils appartiennent.

2.5 – Détails et constantes du bâti

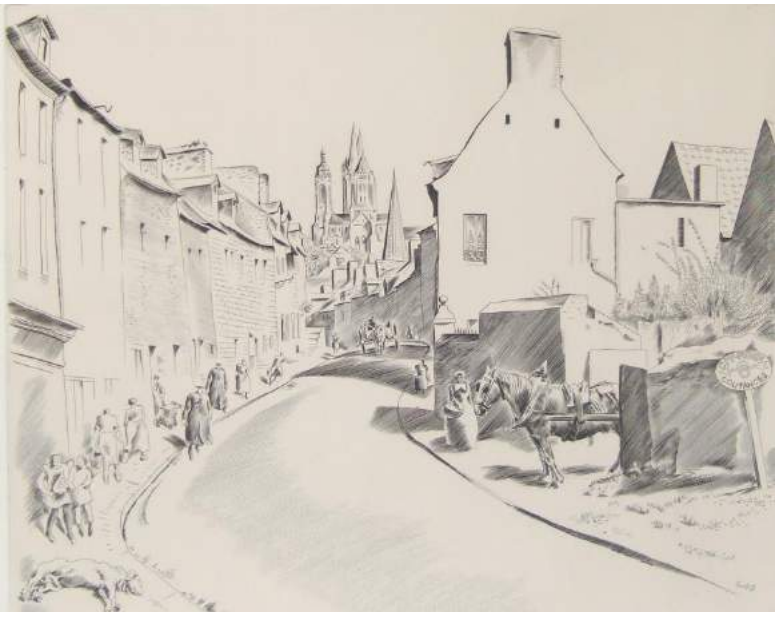

La rue du Pont-de-Soulles par Soulas au début du 20e s. : l'esthétique des lignes des souches de cheminées et des lucarnes a été mise en valeur par l'artiste en les focalisant sur la cathédrale.

Lucarnes, souches de cheminées, tourelles d'escalier, pentes de toits accentuées : les architectes de la Reconstruction ont repris les poncifs de l'architecture locale.

2.5.1 – Les éléments du toit

2.5.1.1 – Les **pentes de toitures**

Les toitures des bâtisses rurales sont généralement à deux pans et suivent une pente d'environ 45 à 60% ; cette pente a pu être modifiée lors du passage de la couverture en chaume à la tuile ou à l'ardoise. La pente est également proportionnée au volume du bâtiment ; il est difficile de dégager des généralités et l'emplacement de la souche de cheminée influe sur l'équilibre des masses.

Les **faitages** des toitures en ardoise sont très généralement avec bande en métal (zinc majoritaire), à une ou plusieurs pièces, moins souvent en terre cuite. Ils sont très rarement agrémentés d'épis de faîtage [voir p.447].

➔ Tenir compte des volumes des souches de cheminée et du bâtiment pour déterminer la pente de toiture en cas de rénovation.

La Reconstruction a suivi les pentes de toit usuelles dans la région, mais en préférant les pentes les plus fortes.

En ville et sur des bâtiments aux formes amples, cossus, des toits à quatre pans, parfois à la Mansart, ont été mis en œuvre, apparemment pas avant le milieu du 18e siècle d'après ce qui est aujourd'hui visible, et surtout au 19e siècle. Une forme de toiture à croupes semble avoir été particulièrement à la mode de la fin du 18e siècle à la monarchie de Juillet.

Au 19e siècle, différents types de toitures brisées ont été mis en œuvre sur des maisons cossues dans les faubourgs de Coutances, et sur de petits immeubles

2.5.1.2 – Les **souches de cheminée**

Les souches de cheminées sont implantées au pignon (souvent sur un seul pour les constructions les plus modestes, sur les deux pignons lorsqu'il y a deux pièces de vie par niveau) et/ou sur les murs de refends (la disposition de la cheminée sur le mur de refend seulement est rare et résulte le plus souvent d'une modification du bâti ou de la disparition d'une autre souche). La souche est très généralement dans l'axe du pignon[1], beaucoup plus rarement décalée ; elle prolonge le mur et interrompt donc la toiture (à l'intérieur, la cheminée est engagée dans le mur).

Dans l'ensemble, malgré des enduits en ciment, les souches sont relativement bien conservées et contribuent fortement à l'identité visuelle et à l'équilibre des constructions. En supprimer revient à amputer le bâtiment.

Saussey, La Réauté ; Courcy, le bourg ; Courcy, la Gousmairie

[1] Selon la disposition usuelle dans la Normandie occidentale, contrairement à la Haute-Normandie. Voir Max-André Brier « Les cheminées des maisons rurales de Normandie, étude typologique », dans *Annales de Normandie*, Caen, 1982.

La série des souches de cheminée qui ponctuent la toiture de presbytère de Nicorps en signe véritablement l'identité visuelle.

La multiplicité des souches signale également l'ancienne multiplicité des logements au sein d'un même corps de bâtiment.

Saint-Pierre, Le Mesnil

Les souches ne sont pas présentes uniquement sur les bâtiments à usage d'habitation : les fours à pain comportent généralement des souches de taille très importante ; les communs disposaient parfois d'une cheminée pour cuire la bouillie pour les animaux.

Courcy, Le Petit Hamel

En apparence très diverses, les cheminées de la ville de Coutances contribuent fortement à la singularisation des immeubles tout en participant à l'harmonie d'ensemble.

Des souches très basses, comme ici au Pasturel à Courcy, peuvent correspondre à une adaptation au tirage.

Les souches sont généralement disposées sur le faîtage et, celles qui sont au pignon constituent visuellement une véritable prolongation de la maçonnerie. La couverture du toit est souvent interrompue au niveau de la cheminée, quand celle-ci se situe au pignon : l'effet de continuité en est d'autant plus fort.

Elles sont **généralement massives et relativement hautes**, d'autant plus larges lorsqu'elles servent à plusieurs conduits. Leur suppression ou leur modification a un impact très important sur l'aspect du bâtiment.

Les souches de cheminée ont parfois été doublées ou supprimées au profit de conduits hauts et étroits, de section carrée, qui ne saillent pas au faîte mais sur la pente du toit. D'autres ont été surélevées d'un niveau ajouré permettant un meilleur tirage.

Courcy, Les Fleudries

Les souches de cheminée anciennes sont en **moellons de pierre** d'un volume similaire à celui que l'on trouve dans la construction. Les angles sont renforcés par des pierres grossièrement équarries ou taillées et disposées en quinconce ; **l'utilisation de la pierre de Montmartin ou de la pierre de Cambernon** en chaînage d'angle permet, comme sur le bâtiment, de créer des jeux graphiques et colorés.
De nombreuses souches ont conservé les pierres plates et saillantes qui servaient de solin lorsque la toiture était couverte en chaume.

Coutances, rue Saint-Martin

Enduit et pierre de Montmartin en chaînage d'angle sur une souche à la Vallée, Courcy.

Les moellons peuvent avoir été enduits, mais très peu d'exemples permettent de dire qu'il serait agi d'une pratique usuelle dont les traces auraient quasiment toutes disparu.

Des **enduits** (ou joints à pierre vue) **apparemment tardifs** subsistent sur quelques souches du 19e siècle et reproduisent sur la souche le jeu de contraste avec les pierres de taille des angles que l'on trouve en façade avec les encadrements de baie.

La plupart des souches présentent un bandeau de pierres plates et saillantes en partie haute, à environ 20-25 cm du sommet. Cette **saillie** est parfois traitée comme un bandeau décoratif d'un seul tenant, en pierre taillée.

Le couronnement est la plupart du temps formé d'une simple rangée de pierres plates en saillie. Sur les constructions les plus soignées, le couronnement peut prendre la forme d'une corniche plus ou moins moulurée.

La Herrerie, à la limite entre le bourg de Nicorps et la commune de Saussey. Le chaînage est en blocs de pierre de Cambernon.

Nicorps, Le Viquet

Coutances, rue Quesnel-Morinière

Sauf sur des bâtiments de la deuxième moitié du 19e et du début du 20e siècle (voir le chapitre sur la brique), les souches entièrement en briques sont relativement rares et rarement d'origine. Elles suivent les mêmes formes que celles en pierre.

Les souches de cheminée des hôtels particuliers et des manoirs ne diffèrent guère des autres, si ce n'est qu'elles sont souvent plus hautes et massives.
Ces bâtiments ayant plus fréquemment des toitures à quatre pans, les souches saillent sur le pan et non le faîte, et sont en conséquence beaucoup plus grandes. Cette disposition se retrouve sur les grandes maisons bourgeoises du 19e s.

Saussey, Le Plessis

Rue Quesnel-Morinière

Saussey, Le Manoir

Jusqu'à la fin du 19e siècle, seules les bâtisses les plus importantes et les immeubles ont des cheminées dans les étages. On voit ensuite apparaître des souches plus nombreuses sur les toits, desservant des cheminées situées non seulement au rdc mais aussi dans les chambres des étages. Sur les maisons de l'entre-deux-guerres, ces souches sont le plus souvent en brique.

Coutances, Villa Louise – *CP coll.part.*

Les immeubles de la Reconstruction comportent des souches de cheminée qui contribuent à leur donner une apparence plus « familière ».
Elles sont soit en béton enduit de ciment, soit en briques.
Certaines sont très larges.
Leur maintien est un enjeu fort pour le patrimoine de la Reconstruction.

Les mitrons, que l'on ne trouve qu'à Coutances, où il y a plusieurs conduits par souche, sont en terre cuite.

2.5.1.3 – Les **lucarnes**

Les lucarnes sont extrêmement fréquentes, pour leurs deux fonctions principales : éclairer des combles, qu'ils soient ou non aménagés, et faire accéder aux greniers les foins ou des provisions sans avoir à passer par les échelles ou escaliers intérieurs ; plusieurs ont conservé les crochets qui permettaient d'y accrocher une poulie monte-charge. La Reconstruction a beaucoup joué sur les lucarnes pour créer des logements sous les toits, sans avoir à élever d'immeubles trop hauts. La lucarne est parfois le seul lieu de fantaisie sur des bâtiments généralement austères.

Quatre formes principales se rencontrent dans le Coutançais.

- La **lucarne-pignon** est très fréquente sur les maisons dites « à la coutançaise ». Elle témoigne du passage de la couverture en chaume à l'ardoise : l'ancienne lucarne, en chapeau de gendarme, s'est trouvée régularisée lors de la modification de la pente. A la fin du 19e siècle, cette forme de lucarne était devenue à la mode et on la trouve sur des maisons qui n'ont jamais été couvertes en chaume. Les chiens assis sont relativement rares.
- La lucarne **à jouées** est couverte d'une petite toiture à deux ou trois pans ; elle est généralement en bois et s'élève soit à l'aplomb du mur, soit en léger retrait. Dans les campagnes, elle est souvent close de planches de bois.
- La lucarne **à fenêtre pendante** comporte une baie qui commence dans le mur de la maison et continue au niveau de la toiture. Elle est de fait le plus souvent dans le même matériau que le bâtiment.
- La Reconstruction a particulièrement utilisé la lucarne **rampante**, couverte d'un appentis dont l'inclinaison suit celle du toit, et la lucarne à jouées, parfois à deux ou trois baies.

Saussey, Petit Beaucoudray

Courcy, La Gousmairie

Saint-Pierre, La Besletière

Coutances, immeubles de la Reconstruction

Saussey, Le Claquet

Des formes plus singulières de lucarnes se rencontrent sur les manoirs et les hôtels particuliers.
Elles sont soit en capucine, soit munies d'un arc surbaissé et couvertes d'une toiture à deux pans.

Lucarne à ailerons, Coutances, hôtel Bourdon de La Croix

Saussey, Le Plessis

Saussey, Le Plessis

Coutances, rue Quesnel-Morinière

Saussey, Beaucoudray

La lucarne est un élément constitutif de la maison dite « à la coutançaise ». Elle fait partie intégrante du schéma de composition de la façade.

2.5.2 – Les baies

2.5.2.1 – **Formes et dispositions** des baies.

La disposition des baies sur la façade fait partie ou non d'un schéma de composition réfléchi.
Sur le bâti rural et sur le bâti ancien en général, la disposition des baies répond à des nécessités pratiques et reflète la disposition antérieure, dont elle est la conséquence. Sur les manoirs jusqu'au début du 17e siècle, la répartition des baies en façade traduit la disposition des pièces en quinconce, car desservies par un escalier en vis. A partir du 17e siècle, on note une recherche de symétrie, de régularité, suivant les grands modèles de l'architecture classique qui se diffusent alors.
Ce n'est cependant qu'à partir du 18e siècle que l'on rencontre de façon systématique des façades à l'ordonnance régulière sur des maisons où c'est désormais la disposition des baies qui dicte les distributions intérieures, quitte à avoir un mur au milieu d'une fenêtre : ces caractéristiques ne sont bien entendu aucunement propres à la région.
Dans le bâti rural, ce souci se traduit par les façades des grands presbytères et des maisons à la coutançaise.

Nicorps, Le Hamel

Courcy, Croix Macé

Bricqueville, Val de Soulles

Bricqueville, Bourg

Cambernon, Les Réaux

Coutances, hôtel Bourdon de La Croix

Nicorps, Le Laquetier, de face et de dos…

Les ouvertures sont relativement nombreuses en façade, même sur les maisons rurales modestes (toutes proportions gardées), et quasi totalement absentes à l'arrière.
Elles sont également quasiment totalement absentes sur les pignons, où elles sont souvent réduites à une petite ouverture donnant sur les combles.

Côté ouest, quasi absence d'ouvertures dans les maisons de la rue des Piliers.
CP. début 20e s. coll. part.

Les linteaux des portes et des fenêtres sont généralement alignés.

Sur de nombreuses façades, les portes d'entrée des logis semblent être des fenêtres allongées vers le bas : elles ont souvent la même largeur, et leur linteau se situe au même niveau que la fenêtre de rdc qui leur fait immédiatement suite. La basse hauteur sous plafond des pièces conditionne ces niveaux ; les linteaux peuvent ainsi contribuer à la solidité de la structure en se situant immédiatement sous la sablière de plancher. Mais cette disposition semble être de règle même lorsqu'elle n'est pas conditionnée par la hauteur de la pièce.

Cet alignement horizontal par le haut est particulièrement marqué sur les maisons à la coutançaise, mais se retrouve également sur les maisons les plus modestes. Lorsque le bâtiment est établi sur un terrain en pente, les linteaux peuvent se décaler en fonction de celle-ci**.**

Cambernon, La Besletière

Nicorps, Le Grimperé

Les portes et les fenêtres des logements ont généralement un linteau droit. Sur des grandes fermes et de belles demeures, des baies en arc en anse de panier ont été créées du 18e siècle à la Restauration. Il existe également **des baies en arc en plein cintre**, notamment sur la commune de Cambernon.

Les portes d'accès aux communs sont de plusieurs sortes :

- en arcade : elles sont encadrées d'un simple ou double rang de pierres de taille. Elles sont généralement assez larges.
- en « tounet » (appellation locale) : une échancrure arrondie de chaque côté permettait dit-on de faire passer les tonneaux
- à linteau droit
- de très grandes et hautes portes, généralement arrondies permettaient d'accéder à deux niveaux : l'étable et le grenier à foin.

Cambernon, La Lande Hurel

Nicorps, Le Viquet

Courcy, La Melherbière

Saint-Pierre, Le Mesnil Saint-Jean

Nicorps, Le Hamel

Cambernon, Le Georget

Les fenêtres sont très généralement plus hautes que larges, quelle que soit leur époque.

Au fil du temps, on a eu tendance à faire des fenêtres de plus en plus grandes et, parce que c'est plus facile d'agrandir dans ce sens là, de plus en plus larges.

Avant le 18e siècle, sur les manoirs, on rencontre de hautes baies à meneau horizontal, le meneau étant dans le tiers supérieur de la baie.
Les fenêtres très hautes se trouvent là où il y avait de hauts plafonds par confort ou nécessité :

- Dans des immeubles du 19e siècle
- Dans les manoirs et châteaux du 18e s.
- Dans les maisons d'artisans, où la hauteur sous plafond devait permettre d'accueillir les métiers de haute lice.

La fin du 19e siècle et le début du 20e siècle ont produit des variantes qui sortent des proportions traditionnelles locales.

L'architecture de la Reconstruction, en groupant des fenêtres verticales comme au sein de baies horizontales à meneaux, a réussi à créer des effets de pleins et de vides qui tiennent à la fois du modernisme et du classicisme et mettent en valeur les bâtiments publics.

Des fenêtres carrées ont été mises en œuvre sur des maisons individuelles.

Les jours sont de plusieurs sortes :

- Eguets (terme local), de forme carrée ou plus rarement rectangulaire et dans ce cas plus larges que hauts. Ils sont souvent munis de barreaux. Ils se rencontrent principalement sur les bâtiments antérieurs au 18e siècle.
- *Oculi* : relativement peu fréquents, mais pas totalement absents. On les rencontre sur des bâtiments de la fin du 18e et du début du 19e siècle, notamment pour donner jour à des combles. Ils peuvent alors prendre place dans des lucarnes. On en trouve beaucoup dans l'architecture de la Reconstruction.
- Ouvertures de formes plus ou moins régulières pour assurer un peu d'éclairage et surtout la ventilation. On les trouve principalement sur les bâtiments d'exploitation (séchoirs, étables). Dans les murs de terre, le jour est découpé dans la maçonnerie et n'est pas toujours renforcé.

Nicorps, Le Laquetier

Bricqueville, Val de Soulle

Saussey, La Pagetterie

Cambernon, La Chaslerie

Cambernon, La Moulée

Nicorps, La Cosnerie

Cambernon, La Masure

Saussey, Le Petit Beaucoudray

Les trous de boulin permettaient également d'assurer la ventilation. Il est important de les préserver lors des restaurations.

Disposition porte + fenêtre jointe :

Cette disposition est remarquable sur les anciennes devantures de boutiques, où l'appui de la fenêtre servait de communication entre la boutique et la rue et où la fenêtre est carrée ou horizontale.
Des exemples en sont conservés à Coutances, à Bricqueville et à Cambernon.

Coutances, rue Saint-Pierre

Cambernon, bourg : fenêtre-vitrine

On retrouve également l'association porte+fenêtre sur des bâtiments ruraux, sous une forme différente qui n'est pas liée au commerce : la porte et la fenêtre sont réunies dans un même encadrement de pierre.

Les fenêtres et ouvertures de l'étage sont généralement de taille sensiblement similaire à celles du rez-de-chaussée, mais **celles de l'étage sont souvent un peu plus petites**, même sur les façades des maisons à la coutançaise.

Des tailles différentes peuvent être juxtaposées sur un même bâtiment, mais sans que cela soit le fruit d'une recherche d'esthétique.

Courcy, Le Bézis

Joseph Le Dieu, Bricqueville 1874 : il semble s'agir du manoir des Champs.

Sur les longères des grandes fermes, la régularité de la façade distingue le logis des bâtiments d'exploitation, soit d'origine, soit parce que c'est la partie qui a été transformée ou reconstruite au 19e siècle.

Des réinterprétations de modèles classiques ont produit, sur des façades à 3 ou 4 niveaux, des tailles de baies dégressives du rez-de-chaussée à l'attique, celui-ci recevant des baies quasiment carrées. Cette disposition se rencontre aussi bien sur le château de La Mare que dans l'architecture de la Reconstruction.

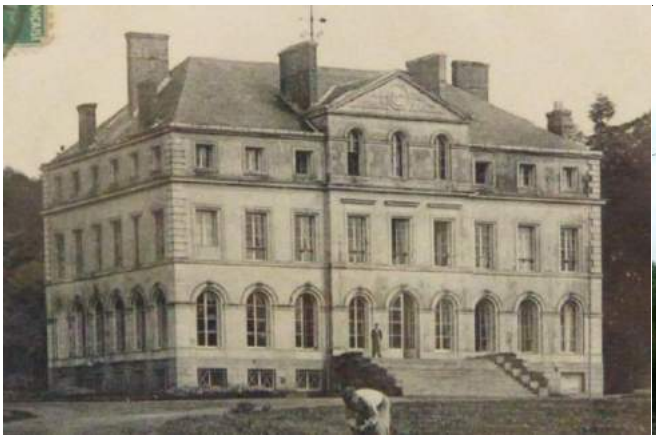

Les baies ont souvent été modifiées au cours du temps, généralement dans le sens de l'agrandissement ; on note la transformation de nombreuses portes en fenêtres sur le bâti rural, les pièces habitables s'étendant sur d'anciennes dépendances agricoles.

Rue du Pertuis-Trouard, avant les bombardements : de grandes ouvertures avaient été faites dans un bâtiment du 16e siècle.

Saussey, La Hervurie

Les ouvertures de baies dans un bâti plus ancien sont fréquentes, notamment aux 18e et 19e siècles. Les ouvertures pratiquées au 20e siècle et encore aujourd'hui concernent surtout les façades au nord et des pignons, avec le souci de « faire entrer la lumière partout dans la maison ».

Courcy, La Hastonnière

Les modifications des baies des anciens bâtiments agricoles pour les transformer en habitations posent des problèmes comme les autres modifications liées aux besoins de confort modernes.

2.2.2.2 – **Encadrements** de baies :

Les baies sont généralement mises en valeur par un encadrement à la mise en œuvre soignée, qui permet par ailleurs d'en consolider l'insertion dans la maçonnerie du bâtiment.

Sur les plus beaux bâtiments, c'est là que se concentre le décor, sur des linteaux, jambages, meneaux et appuis sculptés dans du granit pour les plus anciens, parfois du calcaire de Valognes, souvent de la pierre de Montmartin ou de la pierre de Cambernon.

L'ornementation est généralement très discrète et correspond à la sobriété générale du bâti coutançais.

Les encadrements d'origine du bâti ancien sont généralement en pierre ; éventuellement en brique (modifications ou créations de la fin du 19e s. et du début du 20e s.) ; plus rarement en bois (le bois est cependant utilisé pour des linteaux sur les bâtisses les plus modestes).
Les blocs de **pierre** sont disposés différemment suivant les époques, le matériau employé et la prestance du bâtiment :

- Gros blocs de pierre de Cambernon, de pierre de Montmartin ou de granit, taillés de façon irrégulière, et dessinant souvent une forme évasée vers le bas de la baie. Le linteau est monolithe.
- Blocs de ces mêmes pierres, taillés de façon régulière, et disposés :
    - En harpe
    - En dessinant un jambage droit

    Des encadrements de baies ont été réalisés au 19e siècle avec des blocs pré-taillés de pierre de Montmartin et leur volume paraît parfois très important sur la façade.
- Moellons de pierre locale

Nicorps, Le Havre

Nicorps, Le Laquetier

Cambernon, La Cuirerie

Harpes en pierre de Montmartin

Taille manuelle irrégulière

Taille mécanique
(maison de 1888)

Saussey, La Gauderie

Courcy, La Haulle

Coutances, rue Saint-Pierre

Nicorps, La Planquette

Courcy, Croix Macé

Courcy, La Busnière

Les chanfreins des jambages sont plus ou moins creusés.

Les baies étaient souvent munies de barreaux

On rencontre souvent plusieurs types d'encadrements et de matériaux pour les baies d'un même bâtiment. Cette diversité devrait être respectée comme un témoignage de son histoire.

Courcy, L'Hôtel Haye

Courcy, Les Fleudries

Les encadrements de baies permettent des jeux de matériaux et de teintes : on doit donc éviter de les recouvrir.

Cependant, certaines baies ne disposent pas d'encadrement ayant fait l'objet d'une attention esthétique. Il est difficile de savoir comment les traiter en l'absence de vestiges d'enduits, mais il semble préférable de laisser les pierres de la baie apparentes pour ne pas créer un effet de bloc.

Les arcs de décharge n'étaient pas destinés à rester apparents.

Le bois est utilisé pour les bâtiments modestes :

- Seulement en linteau, au-dessus de baies encadrées de blocs de pierres ou de briques. Ces linteaux en bois étaient souvent peints.
- Pour tout l'encadrement, surtout dans le bâti en terre, où ils constituent le cadre de la baie.

Nicorps, Boscq

Courcy, Croix Macé

Nicorps, Moinerie de Bas

Les encadrements de **brique** sont fréquents sur les bâtiments de la deuxième moitié et de la première moitié du 19e siècle (voir le chapitre sur la brique).

Le béton est utilisé pour des modifications de baies et pour des créations de l'entre-deux-guerres et de la Reconstruction jusqu'à aujourd'hui.

La fin du 19e siècle et le début du 20e siècle ont produit des fantaisies architecturales qui ne correspondent pas du tout à leur environnement bâti, mais qui témoignent de volontés de mise à la mode. Les encadrements de baies y sont particulièrement mis en valeur par des jeux de ciments modelés, des moulurations, voire du faux pan-de-bois.

Coutances, rue Geoffroy-de-Montbray, immeubles de la Reconstruction : les encadrements en saillie participent beaucoup de l'animation des façades et témoignent de l'habileté des architectes à jouer avec les contraintes de modèles préfabriqués en béton.

Les encadrements ont été omis dans de nombreuses constructions récentes. Tout au plus trouve-t-on un appui de fenêtre saillant en béton. La mode de l'encadrement « breton » en gros blocs de granit a peu touché la région.

Sur les immeubles des années 70-80, la disposition des baies, leur inscription dans des cadres verticaux et/ou horizontaux et le jeu des parements colorés qui les environnent marquent une préoccupation forte de se servir des ouvertures pour animer la façade.

Coutances, quartier Régis-Messac - Clairefontaine

2.5.2.2.1 – **Linteaux à accolade**

Le motif de l'accolade est hérité de l'ornementation gothique tardive et on le trouve effectivement sur des manoirs des 15e et 16e siècles. Cependant, le motif est resté extrêmement à la mode, et a été utilisé jusqu'au 19e siècle au moins (des copies sont actuellement encore réalisées), en remployant des éléments plus anciens ou en en faisant réaliser de nouveaux. Parmi les plus anciens, il semble que la plupart datent du 17e plutôt que du 15e siècle.
Il faut donc prendre en compte le matériau et la forme de la baie pour dater ces éléments. Par ailleurs, ils ne donnent pas vraiment d'indication sur la datation du bâtiment puisqu'ils ont été très couramment remployés.

Il convient de les mettre en valeur et de les préserver, quels qu'ils soient, car :

- Ils témoignent de la permanence d'un motif à travers les siècles, qui a gardé une connotation de « signe extérieur de richesse »
- Remployés dans des bâtiments auxquels ils n'étaient pas destinés, ils sont une des traces des multiples mutations qui ont traversé le territoire.

L'accolade est parfois accompagnée d'une fleur de lys et/ou d'une petite croix ou d'un autre motif. Il s'agit la plupart du temps de motifs ornementaux et non de signes d'appartenance du bâtiment (d'origine) à la noblesse ou au clergé. A Cambernon, on trouve des accolades avec des petites billes.

Manoir de Saussey

Saussey, La Planche : même type d'accolade, avec fleur de lys, en remploi.

Saussey Le Petit Beaucoudray

Saussey, La Siennerie

Nicorps, La Quesnellière

Nicorps, Le Viquet

Saint-Pierre, Grand Clivonney

Linteau de granit, en remploi, daté 1677 ; Courcy, dans le bourg

Courcy, rue de l'Eglise

Courcy, Gabriolleries

Courcy, La Quinarderie

Cambernon, L'Hôtel Duclos

Cambernon, Les Réaux

Cambernon, La Hardelière

Cambernon, La Moulée

Coutances, rue Saint-Pierre

Coutances, rue Saint-Pierre

Bricqueville, Val de Soulles

Bricqueville, Bourg

Bricqueville

2.5.2.2.2 – Des linteaux ou blocs de pierre portent des **<u>inscriptions</u>** qui rappellent soit la date de construction, soit une date de réaménagement du bâti. Ces datations sont de quatre sortes principales :

- Date inscrite sur un linteau de granit, parmi le décor. Il s'agit parfois de remplois de linteaux de cheminées.
- Date gravée dans un bloc de calcaire de petite dimension. Cette manière de faire semble limitée à la deuxième moitié du 18e siècle.
- Initiales + date sur une pierre de Montmartin, rappelant le nom du commanditaire : F.F.P. = « fait faire par ». Les plus anciennes datent de l'extrême fin du 18e siècle, la plupart datent du 1er tiers du 19e siècle.
- Des inscriptions sous des formes diverses, à partir de la fin du 19e siècle.

Même si certaines de ces inscriptions sont des remplois, elles donnent du sens au bâtiment.

2.5.2.3 – **Fermetures** des baies.

2.5.2.3.1 – Les **menuiseries**

Les menuiseries forment un ensemble cohérent avec le bâtiment. Elles sont différentes suivant les époques, les fonctions et les lieux. Leur modification dénature facilement une façade.

Peu de menuiseries très anciennes ont été conservées. Parmi celles-ci, la plupart datent du 19e siècle, sauf sur quelques hôtels particuliers, bâtiments religieux et manoirs.

Dans le bâti rural, on peut supposer que la permanence des savoir-faire, des habitudes de formes, et le fait qu'elles correspondaient à des modes de vie relativement constants, font que les menuiseries conservées ressemblent à celles qui y étaient auparavant. Elles sont malheureusement souvent en très mauvais état.

- Nombre d'ouvertures n'avaient pas de porte ou de fenêtre, et n'étaient éventuellement closes que par des planches de bois. Y ajouter une fenêtre à petits carreaux peut perturber la lisibilité du bâtiment.
- La plupart n'avaient aucune ornementation, mouluration, etc. Leur réalisation était locale. L'aspect d'une porte correspond à ce sur quoi elle ouvre.
- L'usage des contrevents est tardif et d'abord limité à de belles demeures du 18e siècle. Leur emploi reste relativement rare aujourd'hui.

Les menuiseries les plus fréquentes du bâti rural sont :

- Le volet de planches se rabattant vers l'intérieur
- La porte à jours en partie supérieure, proportionnés de façon à former 4 carrés vitrés ; elle comporte un ou deux battants.
- La fenêtre à deux vantaux et 6 carreaux

La différence d'affectation des pièces est clairement lisible en façade : les fenêtres sont réservées à la partie habitée ; les fermetures des communs sont pleines.

Cambernon, La Masure

Courcy, La Busnière

Coutances, La Vallée

Nicorps, Le Hamel

Cambernon, La Chaslerie.
Baies n'ayant jamais eu de fenêtres.

Les baies donnant sur les greniers et les étables sont fermées de volets de planches

Les portes charretières sont parfois munies d'une porte piétonnière qui ouvre dans un vantail.
Certaines fermes ont conservé des portes d'écuries qui témoignent de l'importance qu'avaient les chevaux jusqu'à la mécanisation de l'agriculture.

Les mutations agricoles ont entraîné depuis la fin du 19e siècle, avec les nouveaux usages des bâtiments, des ouvertures très grandes, quadrangulaires, fermées par des portes métalliques ou en bois montées sur rails.

Cambernon, La Frouaise

A partir de la fin du 19e siècle, **les portes** pouvaient être achetées pré-fabriquées. Des modèles de portes se sont ainsi répandus jusqu'à aujourd'hui. Les différents types de portes se rencontrent en ville comme en milieu rural. Les lourdes portes en bois et à ferronneries ne se rencontrent cependant qu'en ville.

L'apparence des portes a été généralement plus recherchée en milieu urbain que rural, mais sans donner lieu à un décor très fouillé. Il s'agit la plupart du temps d'un simple jeu de panneautage. On trouve parfois, sur des maisons de campagne importantes, des portes dont les moulurations imitent celles des armoires avec des motifs de style 18e siècle.
Dans les années 50-60, la plupart des portes vitrées étaient munies de verres vermiculés ou cathédrale, parfois teints. On ne trouve cependant pas ce type de vitrerie sur les bâtiments de la Reconstruction.

Quelques caractéristiques générales se retrouvent en milieu rural comme en ville, et ce jusqu'à très récemment :

- Les portes ont un ou deux vantaux.
- Elles ouvrent vers l'intérieur, et sont disposées en léger retrait de la façade. Le chambranle est quasiment invisible
- Lorsque la porte excède 80 cm de large environ, il y a souvent un deuxième vantail, qui vient compléter la porte sur la largeur : il est donc beaucoup plus étroit. Sur les portes plus hautes, les deux vantaux sont généralement égaux.

Les **portes pleines** sont généralement très sobres. Un jeu de panneautage, à base géométrique, est mis en œuvre sur les plus sophistiquées. Les portes charretières comportent souvent une porte piétonnière découpée dans un vantail.

Cambernon, La Gousmairie

Coutances, rue Saint-Martin

Saussey, Beaucoudray

Portes à jours
La porte à jours est très fréquente dans le bâti rural. Elle est munie, en partie supérieure, de 4 (parfois 3 ou 5) carreaux vitrés ; elle comporte un ou deux battants.

La porte à jours est également présente en ville où elle permet d'éclairer le couloir ou le vestibule. Les quatre ou cinq carreaux en partie hautes sont moins systématiques : des formes plus diverses y ont été mises en œuvre.

Saussey, Heurtaux

Courcy, La Cosnetière

Saussey, La Planquette

Saussey, Beaucoudray

Rue Geoffroy-de-Montbray

Coutances, rue Quesnel-Morinière

Des variantes originales ont été utilisées à la toute fin du 19e siècle sur des grosses fermes et en ville.

Coutances, rue Saint-Pierre

Courcy, La Haulle, v.1888

Cambernon, Le Val

Les portes anciennes vitrées sur environ la moitié de la hauteur sont plus rares. On les rencontre surtout dans les faubourgs de Coutances et en ville sur des immeubles du 19e siècle, où elles ont parfois des ferronneries ornementales. Un modèle a été diffusé dans la deuxième moitié du 20e siècle.

Rue des Piliers

Rue Amiral-L'Hermitte

Les portes de la Reconstruction sont en bois, et comportent parfois une partie vitrée horizontale qui donne du jour. Les grandes portes d'immeuble sont souvent d'apparence très sobre, mais mises en valeur dans un cadre de pavés de verre et sous un auvent de béton.

Des portes en métal et verre ont été mises en œuvre pour des édifices publics ou des logements plus onéreux.

Rue Geoffroy-Herbert

IRP Gambetta

Rue Saint-Pierre

La Reconstruction a créé de nombreux garages, soit intégrés aux immeubles, soit groupés dans une parcelle. Des **portes de garages** de cette époque sont conservées et participent de la physionomie générale de l'immeuble dans lequel elles se trouvent.

Rue Quesnel-Morinière

Rue Henri-Laloi

Les fenêtres ont un ou plus souvent deux vantaux et un nombre de carreaux qui dépend à la fois de la proportion de la baie, de la place de la baie dans la façade, et du bâtiment dans lequel elles se trouvent. Des fenêtres sont installées dans des baies qui n'étaient pas prévues pour en recevoir.

Saussey, Le Claquet

Courcy, La Busnière

Nicorps, La Planquette

Saussey, La Siennerie

Coutances, Casrouge

Sur les fenêtres les plus anciennes (peu sont antérieures à la deuxième moitié du 20e siècle) encore en place en milieu rural, on compte :

- le plus souvent, 6 ou 8 carreaux
- quelques vestiges de fenêtres à 10 ou 12 petits carreaux
- 4 carreaux, les petit bois disposés dans le tiers inférieur

Les panneaux pleins en partie basse sont très rares.

La mode des petits carreaux a été répandue à partir des années 60, avec l'essor des rénovations de résidences secondaires. Si les petits carreaux conviennent à quelques édifices du 18e siècle et à de grandes baies de la fin du 19e siècle et de l'entre-deux-guerres, ils sont très rarement adaptés aux caractéristiques du bâti local, même si des vestiges de baies à petits carreaux sont visibles sur quelques bâtisses.

Les manoirs, grandes demeures et hôtels particuliers ont souvent de grandes baies à nombreux carreaux.

Manoir de Saussey

Cambernon, Le Val

Coutances, rue Geoffroy-Herbert

Presbytère de Bricqueville

La tendance actuelle est aux très grands carreaux, souvent uniques et aux portes à grands jours.

De trop grandes ou trop petites vitres ne conviennent pas au bâti rural.

La Reconstruction a utilisé des fenêtres et des portes fenêtres de grande taille, à deux vantaux. Chacun porte deux carreaux séparés par un petit bois situé dans le tiers supérieur pour les fenêtres, dans le quart supérieur (1) et/ou inférieur (2)pour les portes fenêtres.
Un autre modèle de porte fenêtre comporte une partie pleine en partie basse inférieure au quart de la hauteur, et ne comporte alors pas de petit bois en bas (3).

Rue Gambetta : menuiseries refaites à l'identique de celles de la Reconstruction

Portes fenêtres d'origine rue Geoffroy-de-Montbray

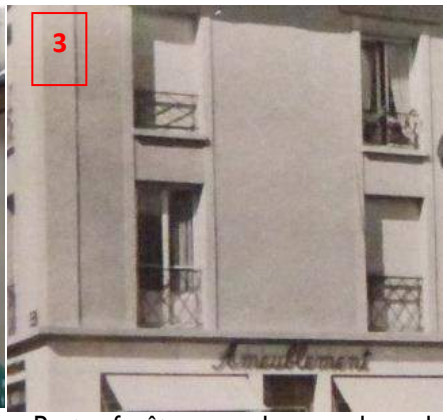

Portes-fenêtres place de la Poissonnerie, vers 1960

Les **pavés de verres** ont été largement utilisés lors de la Reconstruction pour apporter de la lumière sur de vastes largeurs et hauteurs de bâtiments, essentiellement là où on ne mettait traditionnellement pas de grande fenêtre : vestibule, cage d'escaliers, etc. L'aplat régulièrement quadrillé, la texture du verre, le contraste de couleur qu'il induit avec le revêtement du bâtiment, concourent à l'équilibre de l'architecture.
Des **claustras**, munies ou non de **verres en cul-de-bouteille**, permettaient d'occulter le regard tout en apportant la lumière.

Les grandes surfaces vitrées sont apparues en ville à la fin du 19e siècle, sur des maisons construites à cette époque.

Les grandes parois vitrées, les bandeaux horizontaux de baies, les effets de miroir et jeux sur les différentes formes d'ouverture n'ont guère été utilisés que sur des bâtiments publics, des immeubles et quelques maisons individuelles.

Le collège Prévert par Eugène Leseney (années 1990) : le travail sur les parois vitrées fait réellement partie de la conception de l'œuvre.

Baies en archères très effilées pour éclairer des pièces donnant sur la rue. Maisons du lotissement Casrouge, années 2000.

Coutances, Porte du Parc

Coutances, Point J, quartier Clairefontaine

2.5.2.3.2 – **Volets et contrevents :**

Les contrevents sont rares sur le bâti rural.
Ils sont en bois, formés de planches disposées verticalement, maintenues par deux ou trois traverses horizontales.

- Ils ne font pas l'objet de décors.
- Les traverses sont de la même couleur.

Des volets pouvaient être disposés à l'intérieur : ce dispositif se rencontre encore dans les manoirs et les hôtels particuliers.
Il semble dommageable d'ajouter des contrevents se rabattant sur la façade aux baies dont les encadrements ne sont pas réguliers ainsi qu'aux baies de la Reconstruction ayant un encadrement saillant.

Les contrevents sont fréquents **sur les maisons urbaines**, au moins depuis le 19e siècle, qu'ils soient d'origine ou qu'ils aient été ajoutés.

Carte postale du début du 20e siècle montrant des contrevents blancs

Cette peinture de Rocher de Gérigné représentant la place de la Poissonnerie dans les années 30 montre des contrevents blancs et marron.

Les contrevents sont très généralement ajourés comme des persiennes, soit seulement en partie, soit sur la totalité.

Coutances, rue de L'Ecoulanderie

Les bâtiments de la première moitié du 20e siècle comportent souvent des **contrevents brisés** qui se replient dans l'éveil de la baie.

Contrevents brisés rue Henri-Laloi

Place de la Poissonnerie CP v.1960

Rue Eléonor-Daubrée

La Reconstruction a utilisé des **contrevents en bois, brisés ou non, peints en blancs,** souvent ajourés de rainures horizontales.
Des **vantaux en abattant** ont existé mais ont disparu (place de la Poissonnerie par exemple).

Sur une même façade, contrevents brisés et non brisés sont utilisés ensemble, pour composer des verticales et des horizontales et un effet de pleins et de vides.

Le maintien des contrevents d'origine sur les bâtiments de la Reconstruction est très important : ils contribuent, comme les souches et les lucarnes, à familiariser l'apparence d'un bâti qui pourrait sans cela sembler très rigide.

Les baies encadrées de cadres préfabriqués saillants en béton n'ont pas été prévues pour recevoir des volets mais des contrevents brisés.
C'est d'autant plus vrai quand les baies sont jumelées et séparées par un meneau.

Les immeubles de la Reconstruction ont été conçus comme des parties d'un tout et/ou comme des ensembles. Les baies sont essentielles à leur lisibilité. Les changements de menuiseries peuvent vite conduire à une cacophonie visuelle ou à un effet de masse qui sont tous deux l'inverse des intentions des architectes.

2.5.2.3.3 – **Matériaux et couleurs** des menuiseries.

Jusqu'à une date très récente, le seul **matériau** utilisé pour les menuiseries était le **bois**. A partir des années 50-60, des persiennes métalliques sont apparues, mais on en trouve peu.
La tendance actuelle est au PVC. Les baies en alu sont relativement rares.

Les **couleurs** des menuiseries en milieu rural sont : le blanc, le gris-bleu et dans une moindre mesure le brun.
En ville :

- Le blanc est la couleur exclusive pour les fenêtres et volets de la Reconstruction ; il est très fréquent sur les autres bâtiments.
- Le brun-rouge et le rouge sombre sont plutôt réservés aux hôtels particuliers
- Les portes de la Reconstruction, en bois ou en métal, étaient généralement de teinte bois ou sombre. Elles ont souvent été repeintes.

Les tendances suivantes peuvent être dégagées (mais il faut tenir compte d'effets de mode récents et de l'usure des teintes)

	Porte	**Contrevents**	**Fenêtres**
Bâti ancien type hôtel particulier	de teinte parfois identique (blanc, gris-perle, gris-bleu, rouge sombre, vert sombre…) s'il existe des contrevents		blanc ou de teinte identique (pas de couleurs sombres)
Bâti ancien type rue Saint-Pierre, bâti du 19e siècle	couleur	blanc	blanc
Bâti ancien type rue des Piliers, du Pont-de-Soulles (faubourgs)	couleur	blanc ou couleurs	blanc ou couleurs
Bâti rural ancien	gris-bleu, blanc, brun-rouge	Gris-bleu, blanc, brun-rouge	gris-bleu, blanc, brun-rouge
Bâti rural type 19e s.	blanc ou couleur	blanc	blanc
Bâti de la Reconstruction	bois brut, métal noir ou bois de couleur	blanc	blanc

2.5.3 – Ouvrages hors œuvre

2.5.3.1 – **Balcons et garde-corps**

Les **balcons** sont d'un usage très récent et qui reste rare en milieu rural.
En ville, quelques balcons munis de ferronneries très ouvragées remontent aux 18e et 19e siècles sur des hôtels particuliers et de grandes demeures urbaines. Ils figurent exclusivement à l'étage noble.
Quelques balcons en ciment imitant des branchages existent en ville.

Rue Amiral-L'Hermitte, fin 19e s. (?)

Rue Tancrède, de facture 18e – début 19e s.

Rue Daniel

Rue Saint-Nicolas 1ère ½ 20e s.

Beaucoup de balcons se situaient dans les rues Tancrède et Saint-Nicolas, où avaient été construits de hauts immeubles au 19e siècle, imitant les grands modèles urbains. Ils ont disparu lors des bombardements.

Balcons munis de ferronnerie dans la rue Saint-Nicolas
Cartes portales du début du 20e siècle. Coll.part.

Balcon en bois devant une lucarne de la rue Saint-Nicolas

La plupart des balcons de Coutances datent de la **Reconstruction** :

- petites avancées rectangulaires en avant des portes fenêtres
- beaux et grands balcons sur plusieurs travées, notamment aux angles arrondis de bâtiments dont ils soulignent la courbe.

Les ferronneries de ces balcons sont très sobres. Il s'agit la plupart du temps de simples barreaux de section carrée. Ils étaient visiblement peints de couleur sombre. Plusieurs modèles existent.

Ferronnerie ouvragée d'un balcon de la sous-préfecture.

Barreaudage droit et croisillons. Rue du Palais-de-Justice

Modèle trapézoïdal très fréquent.

Les **garde-corps** étaient rares jusqu'à la deuxième moitié du 20e siècle. Les immeubles du 19e siècle sont munis de petits garde-corps en fer forgé. Sur les immeubles de la Reconstruction, il s'agit souvent de simples barres de section circulaire passant devant la fenêtre et fixées à l'intérieur du cadre en béton.
Les garde-corps aux fenêtres sont devenus obligatoires dans certains cas et apparaissent dans les rénovations.

Fin 19e – déb.20e s.

Fin 19e – déb.20e s.

Reconstruction

PVC fin 20e – déb.21e s.

Les appuis de fenêtres de la Reconstruction, lorsqu'ils sont très saillants, adoptent des formes de type art déco (angles coupés).

2.5.3.2 – Les **escaliers extérieurs** anciens sont très rares mais pas totalement absents.

- Escaliers menant à des perrons pour de belles demeures ou des bâtiments publics. Ils datent du 18e et du 19e siècle et sont généralement en fer à cheval.
- Escaliers menant directement à une porte sur des bâtiments plus modestes. Ils sont de forme droite, parallèles à la façade ou au pignon ; ou plus rarement, perpendiculaires à la façade.

Saussey, Presbytère

Cambernon, Le Georget

Courcy, La Houssaye

Cambernon, La Cuirerie

Courcy, Croix Macé

Saussey, Le Plessis, chapelle

Saussey, La Hervurie

Rue des Piliers

2.5.4 – Clôtures et portails

2.5.4.1 – **Les murs** forment un réseau qui permet de comprendre l'organisation des bâtiments, des terrains et de la voirie les uns par rapport aux autres.

Les fermes ne sont généralement pas encloses de murs ; la disposition des bâtiments autour de la cour permettait éventuellement d'établir des clôtures de bois dont il ne reste aucune trace en dehors de vestiges de colliers de barrières pris dans la maçonnerie.

Saussey, Montrocq

De nombreux murs existaient en ville, dans les bourgs et en milieu rural :

- A l'intérieur d'une même propriété, pour enclore une partie : verger, potager, enclos pour les animaux… Ces murs étaient en **maçonnerie de moellons jointoyés** ou en **terre**.
- Pour limiter la propriété de la rue ou des voisins. Des murs séparaient les jardins des maisons mitoyennes. Ces murs étaient en maçonnerie de moellons. Les grands enclos sont l'apanage des propriétés nobles et des congrégations religieuses. L'enclos du Parc des Evêques en est un cas très particulier car d'une très grande superficie, mais un parc semble avoir existé à proximité du château de Cambernon.

Certains de ces murs ont par ailleurs une fonction de soutènement du terrain.

Murs séparant des jardins mitoyens

Coutances, le village de Guerney au début du 20e siècle. *CP coll. part.*

Le haut du mur est en légère pente afin de permettre l'écoulement de l'eau.
Sur les murs en terre, un couvrement de tuiles ou d'ardoises permet d'assurer l'étanchéité.
Une petite porte ménagée dans le mur est parfois couverte d'un petit toit.

Pierres légèrement inclinées sur le dessus.
Type 18e s.
Ex. Le Plessis à Saussey.

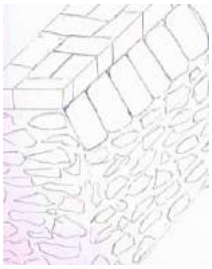

Sommet trapé-zoïdal couvert sur le dessus d'une brique et sur la pente d'une pierre plate inclinée.
Type 19e s.

Moellons disposés de façon à former une pyramide.
Type 19e – 20e s.

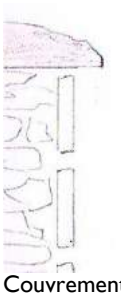

Couvrement en ciment légèrement cintré et parement en plaques de ciment sur des moellons ou des parpaings. Type 20e s.

Lame de schiste sur le dessus : rare.
Uniquement à Courcy.

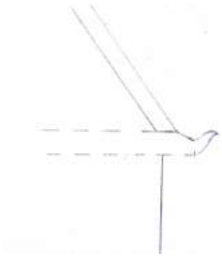

La présence d'un larmier est très rare.
Ex. Mur du presbytère de Cambernon.

Nicorps, Le Hamel

Saussey, Le Petit Beaucoudray

Saussey, Le Plessis

Saint-Pierre, Le Haut-Mesnil

Saussey, Le Manoir

Murs de vergers et jardins

Bricqueville

Coutances

Saussey, presbytère

Murs de séparation avec la rue

Les murs ont un rôle particulièrement structurant dans des espaces urbanisés où se mêlent jardins et bâtisses et leur traitement a un impact fort sur la perception de la rue. Des alignements de murs et portails créent un « front de voirie », lequel se fractionne si les clôtures sont traitées de façon hétéroclite.

Bricqueville, dans le bourg

Coutances

L'accès à la cour par un portail est longtemps resté réservé aux bâtisses les plus imposantes :

- Grandes fermes et manoirs jusqu'au 17e siècle : **double porte piétonnière et charretière**. Elles étaient fermées par des vantaux en bois, qui ont tous disparu.
- Hôtels particuliers : grande porte cochère
- A partir du 18e siècle et surtout au 19e siècle : **portail en demi-lune**. L'entrée est souvent marquée de piliers quadrangulaires en maçonnerie de moellons, surmontés d'un pyramidion sommé d'une boule de pierre.
- A partir du milieu du 19e siècle :
    - entre des murs droits, grande grille métallique, dont les ferronneries adoptent les motifs à la mode
    - grands portails néo-classiques surmontés d'un fronton : essentiellement pour des bâtiments publics, et en milieu urbain.

Courcy, La Haulle

Courcy, La Malherbière

Cambernon

Saussey, Presbytère

Saussey, Manoir

Nicorps, Le Hamel

Coutances, boulevard de la République

Courcy, La Cesnerie

A partir du 19e siècle, en ville et dans les bourgs, s'est répandu l'usage du **muret** de pierres, parfois mêlé de briques, surmonté d'une grille basse en fer forgé, pour des maisons plus modestes.

La Reconstruction a maintenu des enclos de propriété en rebâtissant des murs de moellons, et produit des claustras de béton et de bois, qui préservent l'intimité tout en ne fermant pas totalement les espaces qui fonctionnent alors comme des cités-jardins en cœur de ville (rue de l'Enclos-Notre-Dame).

A partir du 20e siècle, la diffusion du modèle de la maison individuelle a produit, d'abord dans les faubourgs puis en milieu rural, une grande quantité de murets, généralement en béton, interrompus par un portail souvent beaucoup plus haut et surmontés d'une grille ou d'une partie ajourée.

Le muret est devenu une constante de l'habitat pavillonnaire. Son traitement peut avoir une répercussion très forte sur l'aspect de l'environnement et de l'urbanisme.

2.5.4.2 – **Portails, grilles et portillons** utilisent la ferronnerie, le bois et le pvc.

Pour les **ferronneries**, les modèles anciens sont assez simples, et se retrouvent aussi bien sur les portails que sur les grilles.
Il s'agit le plus souvent de barreaux droits, de section carrée ou circulaire, agrémentés en leur sommet d'une pique évoquant plus ou moins une fleur de lys, et/ou de volutes formant des motifs de cœur au-dessus de la traverse horizontale.
Les barreaux sont espacés d'environ 10 cm.
La hauteur de la grille s'arrête juste en dessous du couronnement du pilier, ou un peu plus bas.
Le même type existe avec des panneaux pleins à la place des barreaux.

Portail du jardin du presbytère de Saussey

Nicorps, Village Tardif

Nicorps, La Moinerie

Grille de clôture de la sous-préfecture

Grille et portail de type commun. Coutances, avenue de la Division-Leclerc.

Dans les années 50, pour des clôtures de la Reconstruction à Coutances, on trouve des ensembles portail + clôture où un grillage de section assez épaisse est inscrit dans un cadre tubulaire. Ces éléments sont généralement très mal entretenus ; ils forment cependant des ensembles cohérents sur la rue.

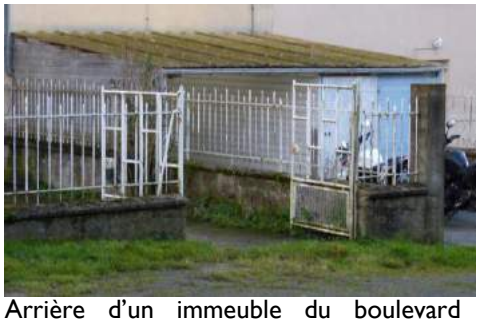
Arrière d'un immeuble du boulevard Alsace-Lorraine

Rue Paul-Letarouilly

Rue Paul-Letarouilly

S'y ajoutent quelques exemples de garde-corps en béton et des portails en bois, visiblement faits avec des matériaux de récupération. Les exemples soignés sont rares.

Différents exemples de clôtures, datant de la Reconstruction, dans la rue du Palais-de-Justice.

Clôture de l'école de la rue Saint-Maur

Le sommet des portails en milieu rural était généralement droit jusqu'à une date relativement récente qui a vu l'arrivée de portails du commerce cintrés en chapeau de gendarme ou en creux, inspirés de maisons de faubourgs bourgeois du 19e siècle. Les panneaux bas sont généralement pleins et souvent ornés d'un motif en applique.
On trouve quelques exemples de ces grilles et portails plus ostentatoires pour des maisons du 19e siècle dans les faubourgs de Coutances. Ces grands portails comportent une partie en imposte très ouvragée ou des pyramidions.

Les portillons anciens sont rares. Ils sont ménagés dans les murs de clôture élevés, qu'ils n'ouvrent que sur une partie de la hauteur ou sont de toute façon sommés d'un linteau en maçonnerie. On les trouve surtout dans les murs de clôture des jardins des presbytères. On trouve des ensembles plus récents grilles + portillons, dans lesquels l'ensemble est de même hauteur.

Les portails en bois pleins ont longtemps été réservés aux grandes demeures urbaines, où ils ferment les portes cochères (cf.supra). Ils ont ensuite été utilisés pour les pavillons à la campagne. On trouve les mêmes formes en PVC, avec imitation des planches verticales.

Problèmes actuels :

- L'invasion du PVC, y compris de couleur, pour les clôtures, est importante dans les hameaux.
- Des clôtures trop basses.

Saussey, La Brasardière

Coutances

2.5.5 – Devantures de boutiques

Deux grands modèles de devantures de boutiques existent encore à Coutances :

- Type Fin 19e – début 20e s. La devanture est un caisson en bois, en avancée de la façade.
    - Une corniche, également en bois, s'insère sous la corniche du bâtiment s'il y en a une.
    - Le panneautage évoque les panneaux de meubles, suivant une composition très symétrique
- Type Reconstruction : les vitrines sont enchâssées dans la feuillure de la baie, prise dans un cadre en béton saillant, recoupé de meneaux également saillants. La devanture fait partie de la façade.
    - Le nom de la boutique est inscrit au-dessus de la vitrine.
    - Le lettrage est assez gros
    - La composition générale est graphique, mais pas forcément symétrique

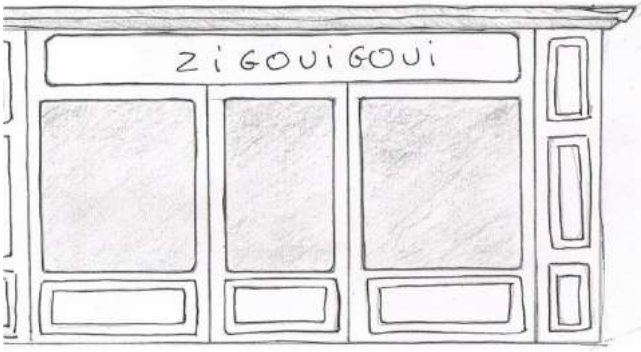

Schéma de composition des vitrines anciennes

Vitrine de la Reconstruction, rue Tourville

Courcy

Certaines vitrines défigurent l'architecture

Autour de 1900, auvents en toiles à rayures bayadères dans la rue Geoffroy-de-Montbray

Boutique Bennehard, v.1960, rue Tancrède (disparue)

2.5.6 – L'importance des lignes

Le décor des façades est extrêmement rare, et s'il existe il est généralement de la fin du 19e siècle et du début du 20e siècle et limité à la sphère urbaine : mascarons, ferronneries, encadrements de baies, carreaux de céramique. Le décor est présent par endroits dans les lucarnes, les linteaux à accolade, des ferronneries et quelques amortissements de baies.

En ville, le bâti ancien et de la Reconstruction est très sobre, peu individualisé, peu extériorisé. Son apparence est d'autant plus sensible qu'elle repose sur des équilibres de lignes verticales et horizontales, de pleins et de vides, de contrastes de nuances et de textures.

Les marquages des travées et niveaux doivent d'autant plus rester lisibles :

- Les travées sont marquées par les encadrements de baies et parfois par des bandes verticales de pierres ou de briques.
- Les niveaux sont marqués par
    - les bandeaux qui séparent les étages et les corniches qui marquent le passent du rez-de-chaussée à l'étage et du dernier étage à l'attique lorsque celui existe.
    - La disposition régulière des baies
- Le traitement du soubassement permet de rattraper visuellement la déclivité de la rue.

Leur rythme crée une continuité urbaine et fait de chaque immeuble l'élément qui participe d'un tout. Dans le bâti rural, ce marquage est plutôt horizontal et marqué par l'alignement des linteaux.

2.6 – Eléments de décor

De manière générale, le décor architectural et ornemental est très rare sur les bâtiments du Coutançais, principalement réduit, avant le 19e siècle, à des linteaux ornés d'une accolade. Les hôtels particuliers et les manoirs ont une apparence extérieure très sobre, austère ; les maisons rurales et urbaines plus modestes ne comportent généralement aucun motif ornemental.
L'essentiel de l'animation de la façade réside dans des **compositions graphiques** plus ou moins raffinées, où jouent les contrastes entre ombres et lumières, pleins et vides, parties claires et parties sombres, textures lisses et effets granuleux, pris dans les grandes lignes horizontales et verticales des niveaux et travées que dessinent les chaînages, les corniches, les encadrements de baies. Il s'agit de soulignements discrets : ni ordre à l'antique, ni fioritures, seulement quelques traits à l'équilibre parfois fragile.

Les **matériaux** participent de l'apparence de la façade par les contrastes des couleurs qu'ils offrent ; la pierre de Cambernon recèle des qualités ornementales indéniables qui ont forcément été prises en compte pour mettre en valeur les encadrements de baies. Même si on ne peut guère parler de stéréotomie (la pierre de taille est quasiment inexistante), la mise en œuvre de lits de différentes sortes de pierres participe du décor [voir le chapitre 2.4.1.1.1].

Hôtel Quesnel-Morinière : un très rare fronton, simplement souligné de denticules, surplombe la porte cochère.

Rue Saint-Martin : un bandeau et la corniche lient la travée de l'entrée aux autres.

Rue Saint-Pierre : puissance ornementale des chaînages en pierre de Cambernon.

Le jeu sur les matériaux comprend également :
- Des mises en œuvre variées de la brique, notamment au 19e s. ;
- Quelques exemples de faux pan de bois au début du 20e s. ;
- Des jeux sur la disposition en écaille des tuiles plates et des ardoises, fin 19e – début 20e s. ;
- Des dessins de faux appareil dans les enduits ;
- Le bouchardage des bétons lors de la Reconstruction.

Briques alternées. Coutances, entrée du cimetière.

Faux pan de bois, rue Daniel.

Ardoises en écailles. Saussey, Le Plessis.

Faux appareil en ciment, rue Saint-Pierre.

Grands blocs de granit irréguliers gravés pour simuler des joints entre des blocs réguliers. Saussey, Le Plessis.

Lorsqu'il il y a un décor, celui-ci existe rarement de façon indépendante : il souligne la structure de l'élément architectural ou est une variation ornementale d'un élément fonctionnel, comme les acrotères ; sinon, il est concentré sur un élément central de la composition architecturale, et très généralement en hauteur, principalement autour des lucarnes.
NB : les décors de faîtage (tuiles faitières, épis de faitage, antéfixes) sont plutôt rares et réservés aux édifices les plus cossus. On n'a trouvé quasiment aucun exemple de tuile faitière à boutons par exemple.

Ailerons à volute de part et d'autre d'une lucarne, rue Tancrède.

Consoles munies de coquilles, denticules sous des tables qui ne semblent être là que pour le décor, sous une corniche épaisse formant entablement.

L'acrotère en forme de boule amortit la courbe de la lucarne centrale de l'Ecole normale, où se concentre le décor.

Acrotère du pignon de la poste de Coutances, par Pierre Chirol. Années 50.

Structure d'auvent en bois chantourné, de fabrication mécanique.
Saussey, Beaucoudray.

Epi de faitage et acrotère en forme d'aileron en béton. Coutances, avenue de la République.

Antéfixe en forme de personnage, de facture récente. Saussey, La Planche.

La sculpture en très haut relief est quasiment inexistante[1]. Les quelques exemples de personnages sculptés en granit que l'on trouve rue Saint-Pierre semblent être des remplois.

Coutances, rue Saint-Pierre, à l'entrée de la ruelle du Prépont.

Coutances, 2 rue Tancrède.

Le décor sculpté de la maison néo-médiévale de la rue Tancrède à Coutances est totalement exceptionnel par sa richesse ornementale et son style qui tranchent avec la sobriété générale de l'apparence des maisons coutançaises.

[1] Voir plus loin les bas-reliefs du 19e siècle et de la Reconstruction

Quelques niches accueillent des statuettes ou des hauts-reliefs de sujets religieux. Leur encadrement reçoit un décor généralement très sobre.

Saussey, Presbytère.

Coutances, rue Quesnel-Morinière. Très jolie niche d'inspiration classique.

Coutances, rue du Pont-de-Soulles. Bas-relief malheureusement noyé dans la peinture.

Bricqueville, dans le bourg

Bricqueville, dans le bourg. Niche encadrée d'un aplat en ciment peint de volutes.

Sur les bâtiments les plus anciens, lorsqu'il y a un décor, il se concentre sur les encadrements de baies, et particulièrement sur les linteaux, où **l'accolade** peut être plus ou moins galbée, pincée, chanfreinée, creusée, et parfois complétée d'une petite **croix**, d'une **fleur** ou d'une **billette** [Voir le chapitre 2.6.2.2.1]. A ces motifs s'ajoutent plus rarement le trèfle et le cœur, et d'autres motifs parfois difficilement identifiables.

Saussey, la Planche. Fleur de lys.

Saussey, La Siennerie. Petite croix.

Saussey, Le Haut Boscq. Fleur, trèfle, croix.

Cambernon, Les Réaux. Billettes.

Saussey, La Caterie. Cœur inversé.

Courcy, Les Fleudries. Cœur à l'angle d'un pignon.

Bricqueville, Val de Soulles. Des écus et un cœur ?

Très souvent, seul le **chanfrein** crée un autre effet décoratif sur l'encadrement de la baie. On trouve cependant quelques exemples d'**amortissements prismatiques** (ou *congés*) dans les angles inférieurs des jambages de baies à meneaux (15e – 16e s.) encore très marquées par l'esthétique gothique. Quelques exemples de **baguettes torses** se rencontrent sur les plus belles baies, datables du 16e s.

Courcy,
Les Gabriolleries

Saussey, La Siennerie

Saussey, Les Radins

Ces motifs ne semblent pas relever d'une appartenance particulière, mais simplement d'une ornementation qui puise parmi un répertoire assez restreint de motifs poly-signes, sans que ceux-ci soient avérés.
Certains de ces linteaux et encadrements sont des remplois comme les quelques **linteaux de cheminées armoriés réutilisés** en façade (les armoiries sont parfois à l'envers).

Grand bloc de linteau de cheminée, qui devait comporter trois blocs, réutilisé en linteau, à l'envers, sur une maison dans le bourg de Bricqueville. La date semble avoir été ajoutée après la réutilisation.

Linteau armorié. Saussey, La Siennerie.

Nicorps, La Quesnellière

La **billette** est le motif ancien que l'on retrouve le plus souvent en dehors des linteaux : par exemple sur le culot de la tourelle dite du gouverneur à Coutances (fin 15e s.) Elle est parfois identifiée à un attribut noble, mais sans que cela soit prouvé.

De même les **boules** qui couronnent les lucarnes et les portails ne semblent être que de simples motifs ornementaux.

Saussey, Le Manoir.

A partir du 18e siècle, ces motifs se font beaucoup plus rares. Un motif typique du 19e siècle est la **pomme de pin**, objet manufacturé et vendu en série sous diverses matières, essentiellement la céramique et le zinc, notamment pour les faîtages où elle est utilisée en acrotère.

Saussey, Le Plessis.

A partir de la deuxième moitié du 19e siècle, les éléments de décor sont de moins en moins réalisés localement par des petits ateliers, et de plus en plus acquis dans les grands magasins de Coutances, Caen ou Paris, qui diffusent leurs nouveautés par **catalogue**. Le chemin de fer facilite évidemment cette importation.

Rue Saint-Pierre

Les carreaux et éléments en **céramique émaillée** ont été particulièrement utilisés dans l'architecture balnéaire à Coutainville, laquelle est créée en grande partie par des commerçants et notables coutançais. A la demeure austère, reflet du sérieux de la profession, en ville, répond la fantaisie des façades de la villégiature en bord de mer… Quelques détails cependant se sont introduits en ville sur des façades urbaines et doivent être conservés comme un témoignage des années 1900.

De la fin du 19e siècle datent également des **bas-reliefs** en pierre calcaire ou en ciment qui ornent les façades des maisons les plus cossues et de certains bâtiments publics : essentiellement des masques et rinceaux de feuillages.

Masque et bas-relief sur une maison du 19e s., place Gambetta. Pierre.

Bains-douches rue de l'Ecluse-Chette. Ciment.

L'entre-deux-guerres n'a pas donné lieu à des décors de style art déco très prononcé. Tout au plus quelques citations des poncifs du « style moderne », tels que les angles coupés et les ressauts successifs. Les mosaïques qui ornent les façades de l'école Jules Verne, datant de la fin des années 30, sont très proches de celles que l'on trouve à Roncey.

Lors de la **Reconstruction**, quelques bas-reliefs figurés ont été commandés, certainement en remplacement de bas-reliefs disparus dans les bombardements. Certains sont encore visibles dans Coutances :

- Bas-reliefs de l'IRP Gambetta, figurant certainement les allégories des 4 éléments /4 saisons sous les traits de 4 femmes munies d'attributs plus ou moins évocateurs ; le style est très proche de l'esthétique classicisante des années 30 qui perdure après la guerre (sorte de pseudo-Maillol/Bourdelle).
- Plaques sculptées, visiblement de même facture, en façade d'une maison de l'Enclos-Notre-Dame.
- Des motifs en ciment imitant les rinceaux de pierre plus anciens : c'est le cas de la maison 74 rue Saint-Nicolas ;
- S'y ajoute le taureau de facture Art déco qui orne une façade en haut de la rue Tancrède.

Ces exemples sont suffisamment rares à Coutances pour qu'une attention particulière leur soit portée.

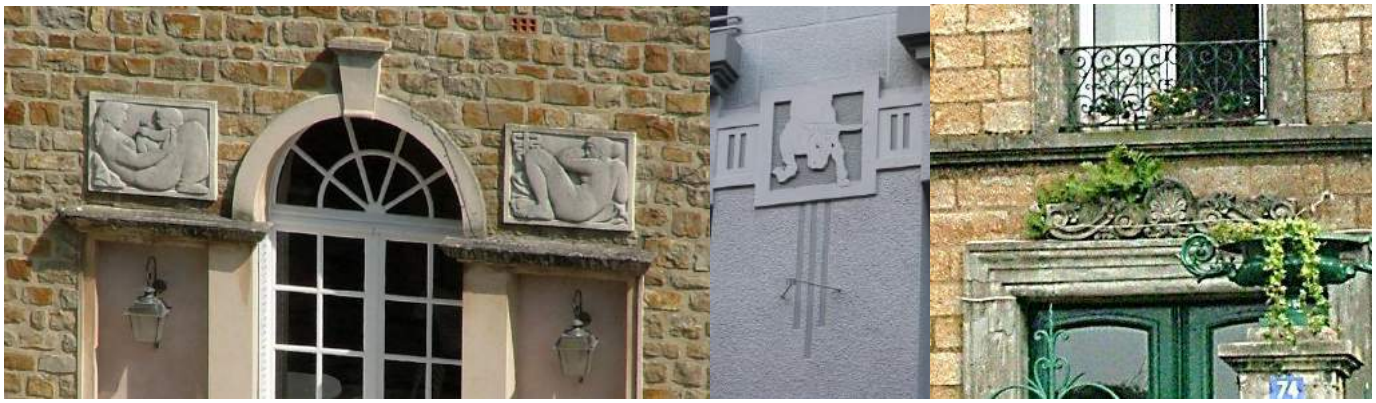

Les motifs d'ornements restent cependant globalement rares aux 19e et 20e siècles comme dans les époques précédentes. Les jeux de matériaux, de volumes, de reliefs et de lignes composent l'essentiel de la recherche décorative, quand elle existe.

La tendance à souligner l'architecture plutôt qu'à pratiquer un art de façade se retrouve dans l'animation des immeubles de la rue Régis-Messac, datant de la fin du 20e siècle et évoquant le style Memphis.

Enjeux sur les éléments de décor :

- Parce qu'ils sont rares et ne sont pas caractéristiques de l'architecture coutançaise, les détails et éléments de décor pourraient ne pas être pris en compte dans les mesures de sauvegarde et de réhabilitation. Cependant, leur rareté invite à leur conservation.
- Lors de ravalement, une recherche doit être menée pour les mettre en valeur.

BIBLIOGRAPHIE INDICATIVE

Généralités et contexte :

Textes de l'exposition « Quand la Normandie devint verte », Ferme-musée du Cotentin, Sainte-Mère-Eglise, 2006.

Valise pédagogique sur l'évolution de l'agriculture dans la Manche, 1789-2000, CPIE et CDDP, 2000.

Schéma départemental des carrières de la Manche, 1999

Archives départementales de la Manche, *Didac'doc n°10 : le chemin de fer*, juin 2010

Bulletin de l'Association normande, 19e s. De nombreuses sessions sont consacrées à des comptes rendus de visites de fermes dans l'arrondissement de Coutances et à des enquêtes agricoles.

Cat. *Promenades au crayon, dessins inédits de Joseph Le Dieu*, Conseil général de la Manche, OREP, 2010, 160 p.

CAUE Manche
La ferme revisitée. Orientations et propositions pour mettre en valeur les sièges d'exploitation, dépliant 4 volets, Saint-Lô, 1996.
Le bâti ancien du Coutançais et du Saint-Lois, dépliant 4 volets, Saint-Lô, 2000.
L'architecture de la Reconstruction, dépliant 4 volets, Saint-Lô, 1999.
Les secrets de la terre, dépliant 4 volets, Saint-Lô, 1996.

SRA Basse-Normandie, bilans scientifiques annuels

BARBAROUX Jean, *130 châteaux du centre et sud Manche*, éd. Heimdal.

BOITHIAS Jean-Louis, MONDIN Corinne, *La maison rurale en Basse-Normandie, contribution à un inventaire régional*, Les cahiers de construction traditionnelle, éditions Créer, Nonette, 2001, 112 p.

BOURDON J.-P., « Des faux, des granges et des étables en Normandie sous le Second Empire », *Annales de Normandie*, 46e année, n°3, sept.1996, p.355-368.

BRIER Max-André, « Les cheminées des maisons rurales de Normandie. Etude typologique » dans Hors-série des *Annales de Normandie*, Recueil d'études offert en hommage au doyen Michel de Boüard, vol. 1, n°1, 1982, p.87-113.

BRIER Max-André, BRUNET Pierre, *L'architecture rurale française. Normandie*, Berger-Levrault, Paris, 1984, 406 p.

BRUNET Pierre dir., GIRARDIN Pierre, *Inventaire régional des paysages de Basse-Normandie*, DIREN, Condé-sur-Noireau, 2001.

BRUNET Pierre, « Les granges de Normandie (essai d'architecture et d'économie rurale) », dans *Recueil d'études offert en hommage au doyen Michel de Boüard*, numéro spécial des *Annales de Normandie*, 1982, p.115-128.

BRUNET Pierre, BERTAUX Jean-Jacques, *L'architecture rurale en Basse-Normandie*, catalogue de l'exposition organisée par le musée de Normandie, Caen, 1980, 40 p.

DESERT Gabriel, « Les Foires de la Manche 1800-1860 », *Cahier des Annales de Normandie, n°26*, Caen, 1995.
DESERT Gabriel, « Réflexions sur les industries rurales en Basse-Normandie du Ier au IInd Empire », *Revue de la Manche*, octobre 1994, p.239-254.
DESERT Gabriel, « Evolution et mutation du monde rural en Basse-Normandie au cours de la période contemporaine », conférence donnée à Coutances le 16 mai 1998, Cercle de Conférences, *Annales* 1997-1998, p.63-67.

DUPRET L., PONCET J., LAUTRIDOU J.-P., HOMMERIL P., *Carte géologique de la France, 142, Coutances, notice explicative*, BRGM, Orléans, 1989, 60 p.
DUPRET L., PONCET J., DISSLER E., COUTARD J.P., *Carte géologique de la France, 143, Saint-Lô, notice explicative*, BRGM, Orléans, 1997, 88 p.

FASQUELLE Gabriel, *Etudes agricoles sur le département de la Manche*, Saint-Lô, 1900.

GIBON Paul de, *Etudes sur le renouveau économique dans le centre et le sud de la Manche*, Caen, 1919, 180 p.

GROSS Vincent, « Le paysage au centre de la réflexion sur la dynamique spatiale : l'exemple de l'Avranchin littoral », *Annales de Normandie*, septembre 1996, p.417-422 (typologies).

GUERIN Arnaud, *La Normandie : La géologie, les milieux, la faune, la flore, les hommes*, Delachaux et Niestlé, La Bibliothèque du naturaliste, 2003.

HAUDEBERT Sophie, « Maisons de plaisance », *Revue de la Manche*, janvier 2002.

LANGUILLE Edith, « Modifications de l'habitat rural à Cametours, 1826-1937 », *Annales de Normandie,* 1ère année n°1, 1951, p. 71-83.

LANGUILLE Edith et COUTARD Jean-Pierre, « Maisons rurales », in *La Manche. Bocage saint-lois et Pays de Coutances*, Manche Tourisme, Saint-Lô, 1970, p.223-242.

LANGUILLE Edith, COUTARD Françoise, COUTARD Jean-Pierre, « Recherche des types de maisons rurales dans le Saint-Lois et le Coutançais : Ancienneté de l'habitat ; l'implantation noble », *Revue de la Manche*, tome 13, fasc.49, 1971, p.2-42.

LECANU abbé, *Histoire du diocèse de Coutances et d'Avranches*, Salettes, 1878.

LELEGARD Marcel, *Les maisons anciennes de la Manche. Comment les restaurer sans les dénaturer*, Manche Tourisme, Saint-Lô, 1974, 44 p.

LOUIS André, « La fabrication du cidre », *Le Viquet*, n°145, 2004, p.9-23

LUIS Emmanuel, *De places en jardins, la statuaire dans l'espace public de la Manche, 1800-1945*, Conseil général de la Manche, 2007.

MARIE Eric, « Petit lexique de la voirie », *Le Viquet*, n°159, 2008, p.18-19

MUSSET Lucien, « Quelques réflexions sur la clôture, la forme et les divisions des champs en Normandie au Moyen Âge », *Annales de Normandie*, 46e année, n°3, sept.1996, p.311-316.

MUSSET René, « Quelques conseils pour l'étude de la maison rurale en Normandie », in Supplément aux *Annales de Normandie*, 6e année, n°2, 1956, p.31-34.

PAIN Dominique, « Approche de l'habitat traditionnel en secteur rural en Basse-Normandie et particulièrement dans le centre et le sud du département de la Manche », *Revue de la Manche*, tome 22, fasc. 85, janvier 1980, p.37-66.

STEPHEN-CHAUVET, *La Normandie ancestrale*, Ed. La Découvrance, Coll. L'amateur averti, Rennes, 1995.

TAPIN Gérard, « La fenaison dans la région de Marchésieux », *Le Viquet*, n°104, 1994, p.127-150.

TOUSTAIN de BILLY René, *Histoire du Cotentin et de ses îles*, manuscrit, 17e s.

VEZIN Charles, *L'évolution de l'agriculture de la Manche 1830-1930*, 1930.

VIVIER Michel, *Jardins ruraux en Basse-Normandie*, Coll. Les carnets du patrimoine ethnologique et technique en Basse-Normandie, Crecet, 1998, 66 p.

Coutances et Coutançais :

Art de Basse-Normandie, 1er trimestre 1987, numéro spécial « Coutances ville d'art », 132 p.

Colloque de Cerisy 2009, LATY Françoise, DESIRE dit GOSSET Gilles, BOUET Pierre, dir., *La cathédrale de Coutances, art et histoire*, Archives départementales de la Manche, 2012.

Manche Tourisme, *Coutances et le Coutançais*, 1992,160 p.
Manche Tourisme, *La Manche, bocage saint-lois et Pays de Coutances*, 1970, 260 p.

Notes manuscrites pour le service Vpah de Coutances : Bernard Hulin, Fabrice Masson, Françoise Laty.

DAIREAUX Christiane, « L'hôtellerie coutançaise sous l'Ancien Régime », *Revue de la Manche*, tome 36, 1994, fasc. 141, p.17-30.
DAIREAUX Christiane, « Les chapelles rurales de l'ancien diocèse de Coutances : histoire, description, analyse », *Revue de la Manche*, tome 47, 2005, fasc. 188.

DESIRE DIT GOSSET Gilles, *La Mense épiscopale de Coutances en 1440, Etudes et documents*, Société d'archéologie et d'histoire de la Manche, 1998

LATY Françoise, « Manoirs d'époque Renaissance dans le Coutançais », *in L'architecture de la Renaissance en Normandie*, tome II, PUC, Caen, 2003, p.177-183.

SOREL Guillaume, « Coutances et le Coutançais », *Vikland*, Heimdal, 1980.

STEPHEN-CHAUVET, *Coutances et des environs, guide historique, descriptif et illustré,* 1921.

RENAULT Jean-Michel, *Coutances, revue monumentale et historique de l'arrondissement*, Annuaire de la Manche, 1852.

Monographies :

Coutances :

Archives départementales de la Manche, *Didac'doc n°9 : le canal de Coutances*, mai 2010

Cosedia, revue de la commune de Coutances. Articles de René Le Texier et Françoise Laty.

Viridovix, revue du Cercle de généalogie et d'histoire locale de Coutances et du Cotentin :
DAIREAUX Christiane : « La seigneurie de la Mare », n°11, 1993, p. 10-16 ; « Le manoir de l'Ecoulanderie », n°17, 1999, p. 20-29 ; « Le fief de la Porte », n°18, 2000, p. 21-29 ; « Le Vaudôme », n°22, 2004, p. 2-10 ; » La Guérie », n°25, 2007, p.33-42 ; « L'hôtel Le Poupinel, l'histoire d'un émigré et de sa famille : les Poupinel », n°7, 1989, p. 7-15 ; « L'hôtel Tanqueray de la Montbrière », n°8, 1990, p. 23-30 ; « Le manoir Boursier à Coutances », n°9, 1991, p. 11-18 ; « L'hôtel François-Piel, (anciennement hôtel de l'Isle) », n°15, 1997, p.15-21 ; « Le manoir du Pont de Soulles », n°24, 2006, p.2-14.
DESLANDES Raymond : » Le jardin des plantes de Coutances, ses origines », n°15, 1997 p. 2-12 ; « L'histoire du jardin des plantes de Coutances (suite) », n°16, 1998, p. 2-17.
FERRE Pierre, « A propos du cimetière Saint-Pierre », n°12, 1994, p. 21-31.
GOULLE Véronique, « Les moulins de Coutances », n°24, 2006 p 25-38 ; « La commune de Saint-Nicolas de Coutances au 19e siècle », n° 23, 2005, p.19-26 et n°28, 2010, p.52-61 ; « Le canal et le port de Coutances », n°25, juin 2007.
JEHAN Bernard, « Le couvent des Jacobins de 1789 à 1795 », n°29, 2011, p.11-22.

AUBRY Désiré, *L'institut du Sacré-Cœur de Coutances*, 1926.
AUBRY Désiré, *Trois siècles de charité, chapelle des Augustines de Coutances*, 1946.

BROHON Jean, *Description de Coutances*, Annuaire de la Manche, 1913.

DAIREAUX Christiane, « L'église Saint Nicolas de Coutances : nouveaux jalons pour une histoire de sa construction », *Revue de la Manche*, tome 46, 2004, fasc. 184, p. 9- 20.

DAIREAUX Christiane et DAVOUST Jacqueline, *Coutances avant les bombardements de 1944, ses rues, ses commerces, ses artisans, ses monuments*, Cercle de généalogie et d'histoire locale de Coutances et du Cotentin, 2014, 192 p.

GALLIEN Véronique, « Cimetières et populations de la place du parvis à Coutances au bas Moyen Age », *Revue de la Manche*, tome 43, 2000, fasc. 168, p.16-42

GOULLE Véronique, *Trésors des archives*, Cahier du Musée Quesnel-Morinière, Coutances, 2011, 60 p.

de GOURMONT Remy, *La Petite ville*, 1913

HEBERT Pierre, *Regards sur le Parc l'Evêque de Coutances*, OCEP 1989

JAMELOT Daniel, « Une construction des Lumières : le palais épiscopal de Coutances 1759-1760 », *Revue de la Manche*, tome 43, 2001, fasc. 171, p.17-40.

LAISNEY Georges, *Portrait de Coutances*, Les éditions du Bastion, 1983, 260 p. [rééd.]

LECACHEUX Paul, *Le livre de comptes de Thomas du Marest (curé de Saint-Nicolas de Coutances) 1397-1433*, Paris, 1905.
LECACHEUX Paul, *L'hôtel-Dieu de Coutances*, 1895

LECLERC Michel, « Voyageurs et aubergistes à Coutances au 19e siècle », *Revue de la Manche*, tome 36, 1994, fasc. 141, p. 31-56

LE PESANT Michel, « Les origines antiques de Coutances », *Revue de la Manche*, t.5, fasc.17, 1963.
LE PESANT Michel, « Origine et évolution sociale de quelques familles de la bourgeoisie coutançaise », *Revue de la Manche*, t.1, fasc.3, 1959.

LE TEXIER René, *Coutances*, OCEP 1973.

LEVIVIER Jean, « Le canal de Coutances ou canal de la Soulles », *Etudes Normandes*, 1975.

LICK R., « Les Intérieurs domestiques de Coutances au XVIIIe s. », *Annales de Normandie*, déc.1973, p. 293-315.

de MONS Thomas-Honoré, *Conjectures sur l'histoire de Coutances*, manuscrit inédit (BMC et ADM).

de MONS de Carantilly, Rodolphe, « Essai sur la noblesse de la ville de Coutances pendant les deux derniers siècles de l'ancien régime », *Revue de la Manche*, 1972.
de MONS de Carantilly, Rodolphe, « La Noblesse de Coutances aux 17e et 18e s. », *Viridovix* n°5, 1987.

MORTAIN Georges, *Les Bourgeois de Coutances*, 1933.

PINEL Michel, *Coutances vers 1900*, collection Gens et villages du Cotentin d'autrefois, éditions Michel Pinel, 84 p.

PREVOST Valérie, *Coutances aux époques gallo-romaine et mérovingienne*,1990 [NM 268].

QUELLIEN Jean, « Coutances en 1836 », *Annales de Normandie*, 36e année n°3, 1986, pp. 253-278.
QUELLIEN Jean, *Histoire du collège-lycée de Coutances de la révolution à la grande guerre,* édition CGHC, 2008.

QUENAULT Léopold, *Recherches archéologiques, historiques et statistiques sur la ville de Coutances*, Coutances, Salettes, 1862.
QUENAULT Léopold*, Antiquités romaines et gauloises découvertes dans l'arrondissement de Coutances*, 1860

SANSON Marc, *Coutances au XVIIIe siècle : vie urbaine et administration municipale*, Paris, Ecole des Chartes, 1972 (seules les positions ont été publiées).

SAROT Emile, *Notes sur l'histoire de la Révolution dans le département de la Manche et en particulier dans la ville de Coutances*, Coutances, Salettes, 1875, 80 p.

TOUSSAINT Joseph, *Coutances des origines à la révolution*, 2 tomes, OCEP, Coutances, 1979.
TOUSSAINT Joseph, *Coutances du Concordat à la Séparation 1801-1905*, OCEP, Coutances, 1983.
TOUSSAINT Joseph, *Images de Coutances*, Arnaud Bellée, 94 p.
TOUSSAINT Joseph, *l'hôtel-Dieu de Coutances, les Augustines et l'hôpital général,* OCEP, 1967.

Communes voisines :

Société d'archéologie de la Manche, mélanges multigraphiés :
Manoir des Réaux à Cambernon, n°28, 1975
La Bretonnière, le manoir de Cambernon à Bricqueville-la-Blouette, excursion du 22 août 1970
Le manoir de la Guignarderie à Courcy, n°24, 1974
Le manoir du Val-Villodon à Nicorps, n°28, 1975

Viridovix, revue du Cercle de généalogie de Coutances, articles de Christiane Daireaux :
« Bricqueville la Blouette, ses manoirs et ses chapelles », n°13 1995, p 12-22
Saint-Pierre-de-Coutances : « Le Mesnil Saint Jean », n°5 1987, p 6-10 ; « Le fief de Clivonnet », n°19, 2001, p.17-28 ; « La Besnardière », n°23, 2005, p.6-12.

ADAM Michel, *Cambernon près Coutances*, notes dactylographiées, 1998-2000, env.300 p.

FAURE José, *Balade historique dans Saint-Pierre-de-Coutances*, Inédits et introuvables, Editions du patrimoine normand, 2003, 180 p.

SCHEIDECKER Henriette, *Une histoire pour Courcy*, Notes dactylographiées, 2001, 120 p.

LEGENDES des cartes
(au 9 mai 2015)

Base

Zonages

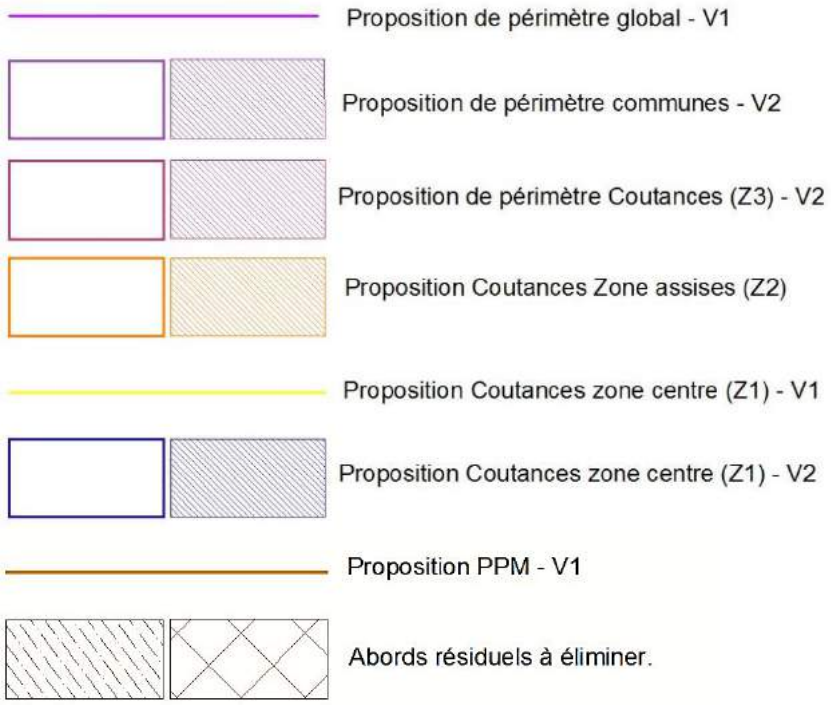

Repérages

Partie d'un tout espace

Partie d'un tout bâti

intrinséque espace

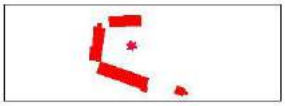

intrinséque bâti

ensemble cohérent espace

ensemble cohérent bâti

zone paysagère

Perspective urbaine majeure / importante

Point de vue vers Coutances

Point de vue remarquable

Entrée de ville

Edifice visible de loin

Immeuble à restituer

Verrue

Datations

- médiéval attesté
- ancien avant 1808
- ancien avant 1834 (/ à vérifier)
- ancien modifié au 19e / au 20e s.
- 19e siècle / modifié au 20e s.
- 1808-1834 / 1808-1944
- fin 19e s. - entre-deux-guerres
- milieu 20e (1930-1960)
- années 50-60 / Reconstruction
- de milieu 20e à 1980 / à 2015
- depuis la fin du 20e s.
- bâti agricole moderne
- à dater (non vu)

Trame ancienne

- bâti avant 1808 disparu
- bâti avant 1834 disparu
- bâti disparu entre 1808 et 1834
- bâti 1808-1834 disparu
- bâti 19e disparu
- bâti 20e disparu
- impact bombardement

Espaces naturels, espaces verts

- mare, plan d'eau, bassin
- mare, plan d'eau, disparus
- jardin, parc privés / publics
- allée privée / publique
- espace boisé
- prairie de bord d'eau
- verger

Typologies

château, manoir, manoir-ferme

maison de maître, grande ferme

ferme moyenne, moulin

hôtel particulier, grande demeure urbaine

presbytère, maison de ville isolée, grande villa, château 19e

maison rurale ou de ville isolée, villa moyenne

petite maison rurale ou de ville de type traditionnel isolée

maison rurale / rurale bloc logis dépendances

dépendance agricole / four puits pigeonnier

maison de ville contigue

immeuble collectif contigu

immeuble collectif discontinu

pavillon, logement individuel groupé

annexe, hangar, garage

commerce, artisanat ancien / moderne

commerce en rdc / abandonné / friche

lieu de production moderne

bâti agricole moderne

religieux

service public, école / espace public (stade...)

santé

ouvrage d'art

maison à la coutançaise sans / avec dépendance

typologie non définie (NV)
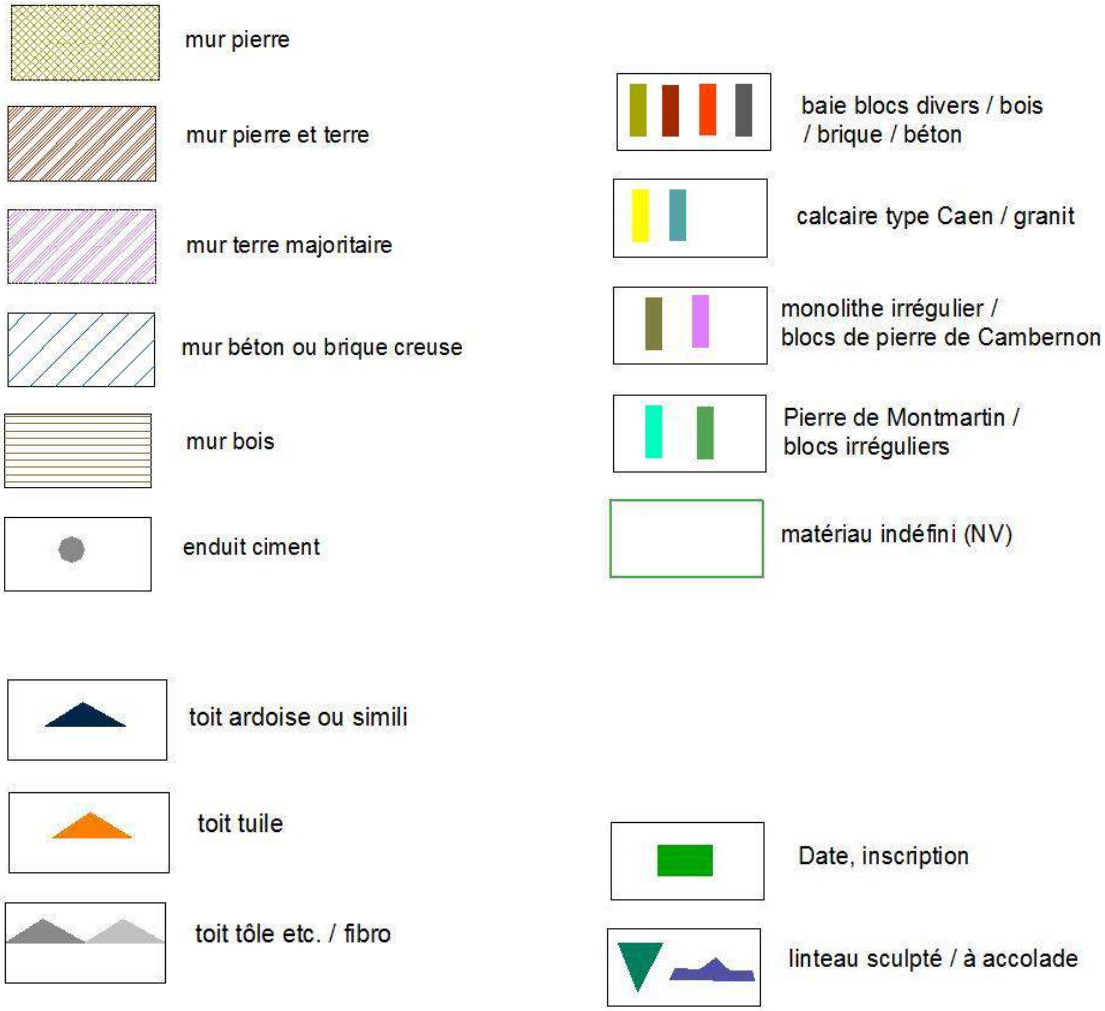
Matériaux et détails